BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 745 719.
Sala Grande
Scansia 9 Palchetto 3
N.° d'ord. 5

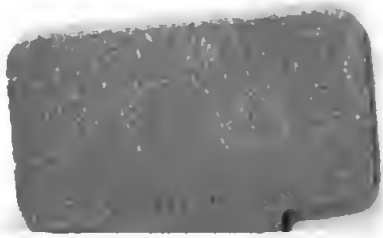

Palat. T. II 25

GÉOGRAPHIE
DE LA FRANCE.

Prix pour Paris.

Cours complet de Cosmographie, de Géographie, de Chronologie et d'*Histoire ancienne et moderne*, par Mentelle, membre de l'institut national, 4 vol. in-8., brochés, de 2,800 pag., petit-romain, avec 166 Tableaux, et un Atlas cartonné, de 20 Cartes, dont 19 enluminées. . . . . 30 fr.

L'Atlas seul, sans Tableaux, de 20 Cartes, en noir, broché. 7 fr.

Idem, de 20 Cartes, enluminé, hors les plans d'Athènes, etc. cartonné, sans Tableaux. . . . . 9 fr.

La *Géographie de la France*, seule, avec sa Carte, enluminée, in-folio, 1 vol. in-8., broché, et 132 Tableaux. Ce volume, qui forme le tome 4 du *Cours complet*, se vend séparément. Il complète la 1re édition du même *Cours*. . . . 7 fr.

Tableau synchronique des époques majeures de l'Histoire ancienne et moderne, par ordre de siècles, *avant* et *après* l'ère vulgaire, par *Mentelle*, in-folio, Jésus, avec une explication, en 50 pages in-8., broché. . . . . 2 fr.

Les *quatre Cartes réunies*, savoir : 1° le plan d'*Athènes*, de *Sparte* et de *Syracuse*, avec leurs monumens et leurs ports; 2° la Carte nouvelle de l'Empire de *Russie*, avec les nouveaux Gouvernemens; 3° celle de l'Empire d'*Allemagne*, avec les électorats et les indemnités; 4° celle de l'Empire *Ottoman*. . . . . 2 fr. 50 c.

Idem, les trois dernières cartes enluminées. . . . . 3 fr.

Quoique le *Cours complet de Géographie et d'Histoire* en 4 vol., soit le moins coûteux de tous les ouvrages de ce genre, ornés de Tableaux et de Cartes, cependant, pour que les jeunes élèves puissent étudier cette science sans maîtres, ou se préparer au *cours complet*, je publie un Ouvrage qui a paru commode à quelques parens, et qui est demandé par les instituteurs.

Abrégé de Géographie élémentaire, ancienne et moderne, 2 vol. in-8., brochés, avec une Mappemonde et la Carte de la France, in-folio, enluminée, (sans Atlas). . . . 10 fr.

Le même *Abrégé*, 2 tomes in-8., avec l'*Atlas* en noir, broché, sans Tableaux. . . . . 16 fr.

Le *Tome premier de l'Abrégé*, seul, avec la Mappemonde, sans Atlas; il contient le petit Traité de Géographie *ancienne*; et, pour la partie *moderne*, la description de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe, (moins la *France*, qui forme le tome second). . . . . 3 fr.

Le *Tome deuxième de l'Abrégé* n'est autre chose que la *Géographie de la France*, indiquée ci-dessus. . . . 7 fr.

56493

GÉOGRAPHIE

PHYSIQUE, HISTORIQUE, STATISTIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

DE LA FRANCE,

EN CENT HUIT DÉPARTEMENS,

ET DE SES COLONIES;

Avec 132 Tableaux, et une Carte nouvelle, grand in-folio, dressée par Lapie, ingénieur-géographe, et gravée par P. F. Tardieu.

Plus je vis de pays, plus j'aimai ma patrie.

BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

DE L'IMPRIMERIE DE GUILLEMINET.

A PARIS,

Chez BERNARD, libraire de l'École Polytechnique, et de celle des Ponts et Chaussées, quai des Augustins, n° 31.

AN XII — 1804.

Ce Livre se trouve :

A Agen, chez *Noubel.*
A Angers, chez *Fournier-Mame.*
A Amsterdam, chez *Dufour.*
A Angoulême, chez *Bargeas.*
A Aix-la-Chapelle, chez *Houben.*
A Arras, chez la veuve *Nicolas.*
A Bâle, chez *Schoel* et Comp^e.
A Baïonne, chez *Gosse.*
A Beauvais, chez *Desjardins.*
A Bordeaux, chez *Melon* et chez *Bergeret.*
A Breslaw, chez *Kornn.*
A Brest, chez *Lefournier.*
A Caen, chez *Manoury*, jeune.
A Colmar, chez *Fontaine.*
A Cologne, chez *Œdenkoven* et C.
A Clermont-Ferrand, ch. *Rousset.*
A Dijon, chez *Coquet.*
A Dôle, chez *Joly.*
A Dunkerque, chez *Frémeaux.*
A Evreux, chez *Ancelle.*
A Francfort, chez *Esslinger.*
A Florence, chez *Molini.*
A Gand, chez *Goesin-Verhaeghe.*
A Gènes, chez *Gravier.*
A Genève, chez *Paschoud* et chez *Manget.*
A Grenoble, chez m^me *Giroud.*
A Hambourg, chez *Perthes.*
A la Fère, chez *Tronquet.*
A Lyon, chez *Reymann* et Ce.
A Laon, chez m^me *Melleville-d'Herbigny.*
A la Rochelle, chez *Cappon.*
A Lille, chez *Vanackere.*
A Leyde, chez *Murray.*
A Liége, chez *Latour.*
A Lisbonne, chez *Paul* et *Martin.*
A la Haye, chez *Vancleef.*
A Londres, chez *Escher.*
A Livourne, chez *Gamba.*
A Marseille, chez *Sube* et *Laporte.*
A Madrid, chez *Sancha* et chez *Barthélemy.*
A Metz, chez *Devilly.*
A Manheim, chez *Fontaine.*
A Montauban, chez *Ballard.*
A Montpellier, chez *Renault.*
A Moscow, chez *Rice* et *Sausset.*
A Nancy, chez m^me *Bontoux.*
A Naples, chez *Nyon.*
A Nismes, chez *Gaude.*
A Orléans, chez *Berthevin.*
A Reims, chez *Lebastard.*
A Rennes, chez *Blouet.*
A Rotterdam, chez *Bronkhorst.*
A Riom, chez *Salles* et chez *Landriot.*
A Rouen, chez *Vallée*, frères, et chez *Renault.*
A St.-Pétersbourg, chez *Bouvat* et chez *Klosterman.*
A Strasbourg, chez *Levrault* et chez *Kœnig.*
A Toul, chez *Caret.*
A Toulouse, chez *Manavit.*
A Tulle, chez *Chirac.*
A Turin, chez *Bocca* et chez *Reycends.*
A Vienne, chez *Degen.*

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE.

Je prends ce mot dans l'acception la plus étendue, et je divise l'étude de la Géographie de la France en quatre parties : Partie Physique et Mathématique, Partie Historique, Partie Statistique, Partie Topographique.

La Partie *Physique et Mathématique* embrasse ses rapports avec le globe, son étendue en degrés, sa latitude et longitude, sa situation, sa surface, son climat, le sol, les mers, les îles, les lacs, les montagnes, les bassins, les rivières, les forêts, les canaux, les productions minérales, végétales et animales de la France.

La Partie *Historique* contient le tableau des révolutions, depuis l'origine des Gaules, jusqu'à l'an XII, ou 1804, c'est-à-dire, sous les Gaulois, les Francs, les Romains, les trois dynasties de la monarchie, et la République Française, sous le directoire et le consulat.

La Partie *Statistique* embrasse sa population, son état civil, politique, judiciaire, militaire, maritime, littéraire et scientifique, commercial et industriel.

La Partie *Topographique* ou *Chorographique*, renferme la description détaillée des cent huit départemens de la République Française, avec un *tableau synoptique* à la tête

de chaque département, précédé d'un tableau général de la France divisée par régions, accompagné d'une carte enluminée, grand papier, dessinée par LAPIE, et gravée par TARDIEU en l'an XI.

Cette marche donne la facilité de présenter dans un ordre plus didactique les connaissances précises que tout Français doit acquérir sur son pays, et que nous ne devons pas refuser à la curiosité des étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

PARTIE MATHÉMATIQUE ET PHYSIQUE.

Situation et degrés.

La France, l'une des parties les plus occidentales de l'ancien continent, est située dans la partie septentrionale du globe terrestre, à peu près au milieu de la zone tempérée.

Elle s'étend en *latitude* du 42ᵉ degré, 30′, au 51ᵉ degré 29′, 30″. Sa *longitude*, en partant, selon la méthode des astronomes modernes du méridien de Paris, est, à l'Est, jusqu'au 6ᵉ degré de longitude orientale, et, à l'Ouest, jusqu'au 7ᵉ de longitude occidentale.

Mesures géodésiques ou itinéraires.

En réduisant le degré en lieues, on sait qu'il en renferme 25, c'est-à-dire 11 myr. $\frac{1}{9}$; mais, à la latitude moyenne de la France, le degré de longitude n'a pas, ainsi que sous l'équateur, 25 lieues. Il n'en a que 16 environ; ce qui donne 7 myr. environ.

La France a donc, du Sud au Nord, environ 250 lieues, et 210 à peu près de l'Ouest à l'Est; mais sa forme est tellement inégale, qu'on ne peut partir de ces nombres pour en obtenir le carré, qui donnerait la surface en lieues : on outrerait beaucoup la vérité. On conclut seulement, par les résultats partiels, que la surface de la France est de 636,343 kilomètres carrés, ou 26,324,493 toises carrées.

Disposition générale des terres.

La surface de la France est généralement assez unie, si ce n'est dans la partie orientale et dans celle du Sud-Est, où

sont d'assez hautes montagnes. Je ne comprends pas dans ce nombre la masse des Alpes qui la séparent de l'Italie, et celle des Pyrénées qui la séparent de l'Espagne, et que nous allons faire connaître.

Bornes.

La France est bornée, au Nord, par la mer et l'embouchure de la Meuse; au Nord-Est et à l'Est, par le Rhin et les Alpes; au Sud, par la Méditerranée et les Pyrénées; à l'Ouest, par l'Océan qui, sur les côtes, prend le nom de golfe de *Gascogne* et de *Manche*, comme au Nord elle prend celui de *Pas-de-Calais* et de *Mer du Nord*.

Disposition des bassins.

En géographie, on nomme bassin une étendue plus ou moins considérable de terrain entouré de montagnes, ou du moins assez élevé pour que les eaux s'y concentrent dans la partie la plus basse, ordinairement occupée par une rivière, par un fleuve ou par un lac. Ces bassins prennent ordinairement le nom de la rivière qui les parcourt. D'après cette première indication, à la seule inspection de la France, nous voyons que sa surface est divisée en cinq grands bassins. On remarquera que j'en excepte le Piémont, parce que, séparé de notre sol par la nature, il n'y est réuni que par la politique.

Ces cinq grands bassins sont ceux, 1° de la *Seine*, 2° de la *Loire*; 3° de la *Garonne*, inclinés vers l'Ouest, et dont les eaux se portent dans l'Océan; 4° du *Rhône*, dont les eaux se portent au Sud dans la Méditerranée; 5° le bassin du *Rhin*, dont une moitié seulement, sur la gauche de ce fleuve, appartient à la France, et qui porte ses eaux au Nord, dans la mer du Nord.

Peut-être pourrait-on y joindre le bassin de la *Meuse*, qui coule à peu près dans la même direction.

Je renvoie à l'inspection de la *carte physique*, pour connaître quels sont les départemens compris dans chacun de

ces bassins, dont les noms n'offriraient ici qu'une liste fastidieuse. On verra dans les tableaux suivans, la source, le cours et l'embouchure des rivières.

Qualités générales du sol.

Comme le climat de la France est en général tempéré, le sol doit participer aux avantages des pays chauds et des pays froids : aussi toutes les parties de cette vaste surface n'est pas propre au même genre de productions. Il n'y a guère que les bois qu'on trouve à peu près par-tout, et qu'on estime occuper le $\frac{1}{10}$ de la surface de la France. Arthur Young la partage en quatre zones, par trois lignes inclinées du Sud-Ouest au Nord-Ouest. La première s'étend de l'embouchure de la Loire jusque vers Mézières, sur la Meuse. Cette zone septentrionale, qui a par-tout la mer au Nord, produit beaucoup, et d'excellens grains, mais ne porte pas de vignes, ou du moins très-peu. La seconde s'étend de l'embouchure de la Garonne jusqu'au Rhin, à l'embouchure de la Lauther : on y récolte des grains et du ris, mais on n'y cultive pas le maïs en grande culture. La troisième ligne s'étend des sources de l'Arriége dans les Pyrénées, jusque vers les sources de l'Isère. Non-seulement on y trouve des vignes au Sud, mais des oliviers. La quatrième zone participe aux avantages des terres de l'Italie.

Il résulte des considérations de l'observateur anglais sur la nature du sol de la France, 1° qu'il est excellent dans les départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, de la Lys, de Jemmape, de la Dyle, des Deux-Nèthes, de Lot, de la Garonne, de la Gironde; 2° que le sol est crayeux dans une partie du département de la Marne, de l'Aube, de Seine et Marne, de l'Youne; dans la partie orientale du Loiret, dans ceux de l'Indre, de la Vienne, des Deux-Sèvres; 3° qu'il offre des bruyères dans les départemens du Finistère, des Côtes du Nord, du Morbihan, d'Ille et Vilaine, de la Loire inférieure, de la Manche, de la Mayenne, des Landes, des Basses-Pyrénées; 4° qu'il est

montagneux dans ceux du Rhône, de la Loire, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Aveyron, de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Arriége, du Mont-Tonnerre, des Forêts, de l'Isère, du Mont-Blanc, des Hautes-Alpes, de la Drôme, des Basses-Alpes, des Alpes Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire dans toute la partie du Sud-Est de la France; 5° qu'il offre du gravier dans les départemens de la Nievre, de l'Allier; 6° qu'il est pierreux dans les départemens du Cher, de l'Indre, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Charente, de la Charente-Inférieure; 7° qu'enfin le sol est varié et propre à divers genres de productions dans les départemens de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges, de la Haute-Saone, de la Côte-d'Or, de l'Yonne, du Doubs, du Jura, de Saône et Loire, et de l'Ain.

MONTAGNES.

Tout ce terrain est entouré de grandes chaines de montagnes, des chaines de revers ou des montagnes côtières. Les unes renferment les sources des rivières; les autres en déterminent les bassins : elles suivent chacune la direction des sources des rivières qui leur sont correspondantes. Les grandes chaines séparent les terrains inclinés vers les mers; elles terminent ce qu'on appelle le bassin terrestre d'une mer, ou qui lui fournit de l'eau. Les chaines de revers ou côtières séparent les terrains inclinés vers les fleuves, et terminent leurs bassins particuliers. Si on pouvait voyager sur le sommet de ces chaines des grandes montagnes, on parcourrait la terre sans passer de rivières, et on les verrait couler à ses côtés vers les différentes mers.

La France a trois chaines de montagnes, dont deux lui servent de bornes naturelles : 1° les *Alpes*, au Sud-Est, qui la séparent de l'Italie; 2° les *Pyrénées*, au Midi, qui la séparent de l'Espagne; 3° la troisième chaine s'étend dans la partie orientale, à peu près depuis les Pyrénées jusqu'aux Ardennes : elle traverse la France du Sud au Nord.

Les *Pyrénées* séparent la France de l'Espagne, et s'étendent depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan, dans l'espace de plus de quatre-vingt-dix lieues, où quelquefois elles prennent différens noms. Le mont *Perdu*, situé à l'extrémité de la vallée de Barége, dans le Bigorre, a plus de trois quarts de lieues de hauteur perpendiculaire; sa cime, qui est la plus élevée des Pyrénées, est toujours couverte de neiges. La grande chaine qui s'élève du Sud au Nord forme les *Cevennes*, autrefois *Cebennæ*, qui sont une branche des Pyrénées, ou monts du Languedoc.

Les *Alpes* sont une grande chaîne des hautes montagnes qui séparent la France de l'Italie : elles commencent, du côté de la France, vers les côtes de la Méditerranée, près de Monaco, et se terminent au golfe de Carnaro, qui fait partie de celui de Venise.

Les *Vosges* sont une grande chaîne de montagnes couvertes de bois, qui séparent l'Alsace et la Franche-Comté de la Lorraine, et s'étendent jusqu'aux Ardennes.

Voici les principales montagnes qui dérivent des précédentes, ou qui sont indépendantes.

Le *Cantal*, en Auvergne, est presque toujours couvert de neiges. Le lieu nommé le *Plomb de Cantal*, est de neuf cent quatre-vingt-dix toises au-dessus du niveau de la mer. Le pied de cette montagne est fertile en pâturages.

Le *Puy-de-Dôme* est aussi en Auvergne, élevé de huit cents toises au-dessus du niveau de la mer. C'est sur cette montagne que Pascal fit ses expériences sur la pesanteur de l'air.

Le *Mont-d'Or*, dans le même pays, est encore plus élevé que les deux précédentes montagnes; il a mille cinquante toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer; il a des sources minérales.

Le *Mont-Terrible* est près de Bâle.

Le *Jura* est dans la Franche-Comté, qu'il sépare de la Suisse; il a des sources d'eaux salées.

La *Côte-d'Or* est une chaine de petites montagnes dans

la Bourgogne, ainsi nommée, à cause de l'excellent vin que cette montagne produit. On en vèrra la description dans le département auquel elle tient.

FLEUVES ET RIVIÈRES.

On peut les nommer *fleuves*, lorsque leurs eaux vont à la mer; lorsqu'elles se rendent dans une autre rivière ou dans un fleuve, elles peuvent être nommées *rivières*. La France a six grands fleuves. *Les tableaux* ci-joints indiqueront leurs sources, les pays qu'ils arrosent, les rivières qu'ils reçoivent, l'étendue de leur cours, leurs embouchures. M. Dupain-Triel a donné une belle carte des rivières de France. Nous y renvoyons le lecteur qui aurait besoin de plus grands détails.

TABLEAU

DES FLEUVES ET RIVIÈRES DE FRANCE.

1. LA SEINE...	L'Aube.....	Aujon.
	La Marne....	Ourcq.
	L'Oise.....	Aisne, Nonnette.
	L'Yonne.....	Armançon.
	L'Eure.....	Yton, Aure, Blaise.
	La Rille.	
	Le Loing.	
	Essonne.	
	L'Orge.....	Ivette.
	Bièvre.	
2. LA LOIRE....	L'Arroux.	
	La Nièvre.	
	La Mayenne.	
	L'Allier.....	Alaignon, Andelot.
	Le Loiret.	
	Le Cher	Arnon.
	L'Indre.	
	La Vienne ...	Amable, Creuse, Clain.
	Sèvre nantaise.	
	La Sarthe.	
3. LA GARONNE.	L'Arriége.	
	Le Tarn.....	Aveyron.
	Le Lot.	
	La Dordogne.	Vézère, où tombe la Corrèze.
	Le Gers.	
4. LE RHÔNE...	L'Ain.	
	La Saône	Doux, Seille.
	L'Ardèche.	
	Le Gard.	
	L'Isère.	
	La Drôme.	
	La Durance...	Verdon, Asse.
5. LE RHIN....	L'Ill.....	Andelaw, Brouch.
	La Moselle...	Seille, Orne, Meurthe, Sarthe.
	La Meuse.[1]..	Sambre, Ourthe Roër, Givonne, Bar.
6. LE PÔ.....	La Doire.	
	La Sesia.	
	Le Meira.	
	La Sture.	
	Le Tanaro.	

[1] La Meuse formera le septième tableau des rivières, dépendant du cinquième tableau.

TABLEAU du Bassin de la Seine.

I. LA SEINE, occupant la partie la plus profonde de son bassin,

Commence sous la 47 d. de lat., au bas d'un coteau, près de Chanceaux, département de la Côte-d'Or.

Reçoit à droite :

- **la Marne.**
  - commence.... près de Langres, dép. de la Haute-Marne.
  - traverse..... les départ. de Haute-Marne, Marne, Aisne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine.
  - arrose ou côtoie Langres, Chaumont, Joinville, Vassi, Saint-Dizier, Vitry, Châlons, Epernay, Château-Thierry, Meaux, Charenton.
  - se rend..... dans la Seine, à Conflans-Charenton.
- **l'Oise...**
  - commence.... à l'est d'Hirson, département de l'Aisne.
  - traverse..... les dép. de l'Aisne, de l'Oise, de Seine-et-Oise.
  - arrose ou côtoie Guise, La Père, Chauny, Noyon, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Beaumont, l'Isle-Adam, Pontoise.
  - reçoit..... à gauche. la Serre, l'Aisne à Compiègne, grossie de la Vesle, près le Soissons.
    à droite.. le Thérain, à Creil.
  - se rend..... dans la Seine, à Conflans-Sainte-Honorine.

Reçoit à gauche :

- **l'Yonne..**
  - commence.... près de Château-Chinon, département de la Nièvre.
  - traverse..... les départem. de la Nièvre, de l'Yonne, Seine-et-Marne.
  - reçoit..... à droite.. la Cure, le Cousin, la Seray, l'Armançon, la Vanne.
  - arrose ou côtoie Château-Chinon, Corbigny, Clameci, Auxerre, Joigny, Sens, Pont-sur-Yonne.
  - se rend..... dans la Seine, à Montereau.
- **l'Eure...**
  - commence.... Sur les limites des départemens de l'Orne et d'Eure-et-Loir.
  - traverse..... les dép. d'Eure-et-Loir, d'Eure.
  - arrose ou côtoie Chartres, Dreux, Pacy, Louviers.
  - reçoit..... à gauche. l'Iton, qui passe à Louviers.
  - se rend..... dans la Seine, au Pont-de-l'Arche.
- **la Rille...**
  - commence.... au N. E. d'Alençon, dép. de l'Orne.
  - traverse..... les dép. de l'Orne, de l'Eure.
  - arrose ou côtoie l'Aigle, Beaumont-le-Roger, Pont-Audemer.
  - se rend..... dans la Seine.

Arrose dans les départem. de..

- Côte-d'Or..... Châtillon-sur-Seine.
- Aube..... Bar-sur-Seine, Troyes, Pont, Nogent-sur-Seine.
- Seine-et-Marne. Bray, Montereau, Melun.
- Seine-et-Oise 1°. Corbeil, Villeneuve-Saint-Georges.
- Seine..... Charenton, PARIS, Saint-Denis.
- Seine-et-Oise 2°. Saint-Germain, Poissy, Meulan, Mantes, la Roche-Guyon.
- Eure..... Vernon, Andelys, Pont-de-l'Arche.
- Seine-Inférieure. Elbeuf, Rouen, Candebec, Quillebeuf, Harfleur, le Havre, Honfleur.

Se rend dans la Manche par une large embouchure, où est une barre, entre le Havre et Honfleur.

I. LA SEINE.

Elle a sa source à Saint-Seine, département de la Côte-d'Or, arrose Châtillon, Mussy, Bar, Troyes, Méry, Nogent, Bray, Melun, Corbeil, reçoit la Marne avant d'arriver à Paris, passe à Saint-Cloud, Saint-Germain, reçoit l'Oise au-dessous de Pontoise, passe à Meulan et Mantes, Pont-de-l'Arche, Elbeuf, Rouen, Caudebec, Quillebeuf, Honfleur, et se rend à l'Océan, vis-à-vis le Havre-de-Grace. Elle est navigable depuis Méry; elle reçoit vingt-cinq autres rivières dans son cours, qui est d'environ cent soixante lieues.

Les rivières principales qui se joignent à ce fleuve dans son cours, sont:

L'*Aube*, qui a sa source au village d'Auberive, dans le département de la Haute-Marne, passe à la Ferté, à Bar, à Clermont, à Arcy, à Plancy, à Anglure, et se jette dans la Seine, au-dessous de cette dernière.

La *Marne*, dont la source est près de Langres, qui passe à Chaumont, Joinville, Saint-Dizier, Vitry-le-Français, Châlons, Château-Thierry, la Ferté, Meaux, Lagny, et se jette dans la Seine, près de Charenton : elle est navigable depuis Vitry; son cours est de quatre-vingt-douze lieues: elle reçoit l'Ourcq, dont la source est au-dessus de la Fère, et navigable de la Ferté-Milon à Meaux. On la dirige vers Paris.

L'*Oise*, qui prend sa source à Fourneau de Solonne, passe à Hirson, la Ferté, Guise, Chauny, Noyon, Compiègne, Sainte-Maixence, Creil, Beaumont, l'Isle-Adam et Pontoise : elle se jette dans la Seine à Conflans, au-dessous de Pontoise, et est navigable depuis la Ferté.

La *Nonnette*, petite rivière qui nait des étangs de Notre-Dame-des-Marais, au nord de Nanteuil, passe à Senlis, traverse les canaux du château de Chantilly, et se jette dans l'Oise, à une demi-lieue de Chantilly.

L'*Yonne* prend sa source à trois lieues de Château-

Chinon, qu'elle avoisine, passe près de Corbigny, Clamecy, où elle commence à porter bateau, passe à Crévant, Auxerre, Joigny, Villeneuve-le-Roi, Sens, Pont-sur-Yonne, et de là se jette dans la Seine, à Montereau-Faut-Yonne. Cette rivière est navigable.

L'*Eure* prend sa source dans la forêt de Logni, dans le département de Seine et Oise, passe à Houdan, près d'Anet, Pacy, Louviers, et se jette dans la Seine, un peu au-dessus du Pont-de-l'Arche : elle porte bateau jusqu'à Maintenon. On en a divisé une partie pour Versailles, qui passe par l'aqueduc de Maintenon. C'est ce qu'on appelle la nouvelle rivière d'Eure.

La *Rille* prend sa source à Saint-Waudrille, et se jette dans la Seine à la Roque, après avoir passé à Pont-Audemer : elle n'est navigable que trois lieues au-dessus de son embouchure.

Le *Loing*, rivière du département du Loiret, prend sa source près de Saint-Fargeau, passe à Blenau, Châtillon, Moutargis, Nemours, Moret, et entre dans la Seine : elle porte bateau depuis Montargis.

L'*Essonne*, petite rivière qui prend sa source près Neuville, passe à Pithiviers, dans le département du Loiret, à Malesherbes, la Ferté, Essonne, et se jette dans la Seine à Corbeil.

L'*Orge*, petite rivière du département de Seine et Oise, prend sa source à une lieue d'Aunau, passe à Dourdan, Arpajon, et se rend dans la Seine au-dessous de Poissy.

L'*Ivette*, petite rivière du département de Seine et Oise, prend sa source à l'abbaye d'Ivette, passe à Chevreuse, Longjumeau, et s'unit à l'Orge à une lieue de Montlhéry. Il y a un projet de joindre cette rivière à celle de Bievre.

La *Bièvre*, petite rivière qui prend sa source près de Versailles, passe à Buc, Arcueil, Gentilly, le faubourg Saint-Marcel, borde la manufacture des Gobelins, et se jette dans la Seine au-dessous du Jardin des Plantes.

Tableau du Bassin de la Loire.

II. Commence entre les 44 et 45 d. de lat., et les 1 et 2 de long. E., département de l'Ardèche.

LA LOIRE, occupant la partie la plus profonde de son bassin,

Reçoit à droite :

- l'Arroux : commence.... au département de la Côte-d'Or. — traverse..... le département de Saône-et-Loire. — arrose ou côtoie Arnay-sur-Arroux, Autun. — se rend..... dans la Loire.
- la Nièvre : commence.... au département de la Nièvre. — arrose..... la partie orientale. — se rend..... dans la Loire, à Nevers.
- le Mayenne : commence.... au département de l'Orne. — traverse..... les dép. de la Mayenne, de Maine-et-Loire. — arrose ou côtoie Mayenne, Laval, Château-Gontier, Angers. — reçoit..... à gauche, la Sarthe, le Loir. — se rend..... dans la Loire, un peu plus bas qu'Angers.

Reçoit à gauche :

- l'Allier : commence.... au département de la Lozère, à Langogne. — traverse..... les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Allier. — arrose ou côtoie Brioude, Issoire, Moulins. — reçoit..... à gauche, la Sioule, à Saint-Pourçain. — se rend..... dans la Loire, près de Nevers.
- le Loiret : commence.... au département du Loiret, auquel il donne son nom. — se rend..... dans la Loire, après deux lieues de cours.
- le Cher : commence.... au département de la Creuse, à Auzance. — traverse..... les dép. de l'Allier, Cher, Loir-et-Cher. — arrose ou côtoie Mont-Lucon, Saint-Amand, Saint-Agnan, Mont-Trichard. — reçoit..... à droite, l'Yèvre, la Sauldre.
- l'Indre : commence.... au dép. de l'Indre, près Saint-Soer. — traverse..... les dép. de l'Indre, d'Indre-et-Loire. — arrose ou côtoie Châteauroux, Châtillon-sur-Indre, Loches. — se rend..... dans la Loire.
- la Vienne : commence.... en département de la Corrèze. — traverse..... les dép. de la Haute-Vienne, Vienne, Indre-et-Loire. — arrose ou côtoie Limoges, Saint-Junien, Confolens, Châtellerault, Chinon, Candé. — reçoit..... à droite, le Thorion, la Creuse. à gauche, le Clain, qui arrose Poitiers. — se rend..... dans la Loire, à Candé.
- Sèvre Nantaise : commence.... au département des Deux-Sèvres. — traverse..... les dép. de la Vendée, Loire-Inférieure. — se rend..... dans la Loire, en face de Nantes.

Arrose dans les départem. de..

- Haute-Loire..... le Puy.
- Loire..... Saint-Rambert, Roanne, Feurs.
- Nièvre..... Decize, Nevers, La Charité, Cosne.
- Loiret..... Briare, Gien, Orléans, Méan, Beaugency.
- Indre-et-Loire.. Amboise, Tours, Langeais.
- Mayenne-et-Loire. Saumur, Rosières, Saint-Florent.
- Loire-Inférieure.. Ancenis, Oudon, Nantes, Donges, Saint-Nazaire, Paimbœuf.

Se rend dans l'Océan, entre Paimbœuf et la Croisic, après un cours de 200 lieues.

N. B. Elle communique au canal de Charolles, département de Saône-et-Loire; et au canal de Briare, département du Loiret.

II. LA LOIRE.

Elle prend sa source dans le département de la Haute-Loire, passe au Puy, arrose les villes de Saint-Rambert, Feurs et Roanne, où elle commence à être navigable, passe à Digoin, Nevers, la Charité, Cosne, Saint-Fargeau, Orléans, Beaugency, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Ancenis, Nantes, Paimbeuf, et se rend dans l'Océan, entre Croisic et Bourgneuf. Cette rivière a deux cents lieues de cours, et reçoit quarante-une rivières dans cet espace.

L'*Arroux* prend sa source près d'Arnay-le-Duc, dans le petit étang de Mouillou, passe à Autun, Toulon, Guérignon, et se jette dans la Loire, au-dessus du port de Digoin, dans le département de Saône et Loire : elle n'est navigable qu'à trois lieues au-dessus de son embouchure.

La *Nièvre*, petite rivière du département de son nom, qui prend sa source à Montenoison, passe à Prémery, Guérigny, près de Saint-Martin, se rend dans la Loire à Nevers, et donne son nom au département qu'elle arrose.

La *Mayenne*, rivière du département de son nom : elle prend sa source aux environs de Mortain, passe à Ambrières, Mayenne, Laval, Château-Gontier, où elle commence à porter bateau, passe à Angers, et se jette dans la Loire, à une lieue au-dessous de cette ville. Il serait aisé de la rendre navigable jusqu'à Mayenne, au moyen d'écluses.

L'*Allier* a sa source dans le département de la Lozère, traverse le département de la Haute-Loire, celui du Puy-de-Dôme et celui de l'Allier, passe sous le pont de Brioude, qui est d'une seule arche, à Issoire, à Vachy et à Moulins, et se rend dans la Loire au-dessous de Nevers, au Bec d'Allier : elle est navigable dans le temps des fontes de neiges, porte bateau depuis Brassac.

Le *Loiret* a sa source dans le département de l'Orléanais : elle porte bateau presque dès sa source, et tombe dans la

Loire près l'abbaye de Saint-Mémin, après deux lieues de cours.

Le *Cher* prend sa source dans le département du Puy-de-Dôme, à deux lieues d'Auzance, passe à Éveaux, Mont-Luçon, Châteauneuf, Ménetous, Saint-Agnan, Chenonceaux, Bleré, où il forme un canal de communication, et se jette dans la Loire au-dessous de Langets.

L'*Indre* prend sa source dans le département de l'Indre, passe à la Châtre, Château-Roux, Buzançois, Châtillon, Loche, Cormery, Mont-Bazon, Azai, et se jette dans la Loire, entre les embouchures du Cher et de la Vienne, au port du Blérois : elle est navigable depuis Châtillon.

La *Vienne* a sa source dans le département de la Haute-Vienne, passe à Saint-Léonard, Limoges, Aix, Saint-Junien, Chabanois, Availle, l'île Jourdain, Chauvigni, Châtelleraut, l'île Bouchard, Chinon, et se jette dans la Loire à Candé : elle est navigable à quelqués lieues au-dessus de Châtelleraut. Cette rivière perd une partie de ses eaux à Aix, près Limoges, en se précipitant dans un gouffre : elle n'est navigable qu'à deux lieues de Châtelleraut.

Sèvre Nantaise, rivière dans le département des Deux-Sèvres, qui passe à Saint-Lambert, Mortagne, Tiaugès, Clisson, et se rend dans la Loire vis-à-vis Nantes.

La *Sarthe* a sa source à Somme-Sarthe, à deux lieues de Mortagne, dans le département de l'Orne, arrose les villes d'Alençon, Beaumont, le Mans, Sablé, et se rend dans la Mayenne, deux lieues au-dessus d'Angers : elle est flottable depuis le Mans.

Le *Loir* prend sa source aux étangs de l'abbaye du Loir, dans le département d'Eure et Loir, passe à Illiers, Bonneval, Châteaudun, Vendôme, Château-du-Loir, La Flèche, Duretal, et se jette dans la Sarthe, au-dessus d'Angers.

TABLEAU du Bassin de la Garonne.

III.

LA GARONNE, occupant la partie la plus profonde de son bassin,

Commence entre les 42 et 43 degrés de lat., et 1 et 2 de longitude O. dans la Catalogne. Elle prend d'abord le nom de *Gar*, et bientôt s'étant réunie à l'*Onne*, elle prend le nom de *Garonne*.

Reçoit

- **à droite**
  - **l'Arriége.**
    - commence.... au dép. de l'Arriége, qu'il traverse.
    - arrose ou côtoie Tarascon, Foix, Pamiers.
    - se rend..... dans la Garonne.
  - **le Tarn..**
    - commence ... dans le département de la Lozère.
    - traverse ..... les dép. de la Lozère, de l'Aveyron, du Tarn; sépare le dép. du Lot de celui de la Haute-Garonne.
    - reçoit ..... à droite. l'Aveyron, qui arrose Rhodez, et donne son nom au dép. de l'Aveyron.
    - reçoit ..... à gauche l'Agout, qui arrose Castres et Lavaur.
    - arrose ou côtoie Florac, Milhau, Alby, Montauban.
    - se rend..... dans la Garonne, à Saint-Nicolas.
  - **le Lot...**
    - commence.... dans le département de la Lozère, à Bleymar.
    - traverse ..... les dép. de la Lozère, de l'Aveyron, du Lot, du Lot-et-Garonne.
    - reçoit ..... à droite. le Truyère, qui s'y rend à Autraigues.
    - reçoit ..... à gauche. le Dourdon.
    - arrose ou côtoie Mende, Saint-Geniez, Espalion, Figeac, Cahors.
    - se rend..... dans la Garonne, à Aiguillon.
  - **la Dordogne.**
    - commence.... au dép. du Puy-de-Dôme, au Mont-d'Or.
    - traverse ..... les dép. de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne, partie de la Gironde.
    - reçoit ..... à gauche la Vezère, à Limeuil. Cette riv. reçoit la Corrèze, qui arrose Tulle, et donne son nom au dép. de la Corrèze. L'Isle, qui arrose Perigueux, et se jette dans la Dordogne, ayant reçu la Drôme.
    - arrose ou côtoie Argental, Bergerac, Libourne, Bourg.
    - se rend..... dans la Garonne, au Bec-d'Ambès.
- **à gauche**
  - **le Gers..**
    - commence.... au département des Hautes-Pyrénées.
    - traverse ..... le département du Gers, auquel il donne son nom.
    - arrose ou côtoie Maulcon, Auch, Beaumont.
    - se rend..... dans la Garonne, à Layrac.

Arrose dans les départem. de..

- **la Haute-Garonne.** Saint-Gaudens, Rieux, Muret, Toulouse, Verdun, Castel.
- **Lot-et-Garonne...** Lunac, Agen, Tonneins, Marmande.
- **la Gironde.....** la Reole, Cadillac, Rions, Bordeaux, Castillon.

Se rend dans l'Océan, après un cours de 140 lieues. Elle prend le nom de *Gironde* depuis sa jonction avec la Dordogne, jusqu'à la mer.

Communique à Toulouse avec le canal du Midi, ou du Languedoc.

III. LA GARONNE.

Elle prend le nom de Gironde, depuis sa jonction au Bec d'Ambez avec la Dordogne, jusqu'à son embouchure dans l'Océan : elle a sa source au Val d'Aran, dans les montagnes des Pyrénées; traverse le département des Hautes-Pyrénées, en passant à Aran, Seraucolin, Montrejau, Cazères, Carbonne, Toulouse, Verdun, Saint-Nicolas, Agen, Aiguillon, Tonneins, Marmande, la Réole et Bordeaux; continuant, elle reçoit la Dordogne au Bec d'Ambez, s'appelle alors la Gironde, et porte les plus gros bâtimens; de là se jette dans la mer à la tour de Cordouan : elle est navigable depuis Muret. Le flux de la mer remonte à trente lieues, et son cours a près de cent quarante lieues. Elle reçoit plus de trente autres rivières, depuis Saint-Béat jusqu'à Bordeaux.

L'*Arriége* prend sa source dans les montagnes des Pyrénées, à quatre lieues de Mont-Louis, traverse le département de son nom, passe à Ax, Cabannes, Tarascon, Foix, Clar, Pamiers, Saverdun, Auterive, où elle commence à être navigable, et se rend dans la Garonne, à une lieue au-dessous de Toulouse.

Le *Tarn*, qui a sa source dans le département de l'Ardêche, à une lieue et demie de Genouillac, passe à Florac, Saint-Éminie, Milhau, entre dans le département de son nom, arrose Alby, Gaillac, où elle commence à porter bateau; passe à Rabastan, Buzet, Villemur, Montauban, reçoit l'Aveyron, et va se rendre dans la Garonne, au-dessous de Castel-Sarrasin. Cette rivière est fort sujette aux débordemens, lors de la fonte des neiges; ce qui la rend dommageable, sur-tout à Montauban.

L'*Aveyron* prend sa source dans le département de son nom, qu'elle traverse, passe à Severac, Rodez, Villefranche, Najac, Bourniquet, Montricourt, Négrepelisse, où elle commence à être navigable, et se décharge dans le Tarn, au-dessous de Montauban.

Le *Lot* prend sa source dans le Gévaudan, au-dessus de Mende, et se jette dans la Garonne à Aiguillon : elle commence à être navigable à Entraigues.

La *Dordogne* prend sa source au Mont-d'Or, dans le département du Cantal, passe à Bord, Argental, Beaulieu, Souillac, Bergerac, Castillon, Libourne, Bourg, et se rend dans la Garonne au Bec d'Ambez.

La *Vézère*, rivière qui a sa source en Auvergne, commence à être navigable à Terrasson, à trois lieues de Brives, et se jette dans la Dordogne à Limeuil.

La *Corrèze* prend sa source dans le département de son nom, arrose Corrèze, Tulle, Brives, et se décharge au-dessous de cette dernière, dans la Vézère.

Le *Gers*, rivière du département de son nom, qui prend sa source près de Lanemezan, passe à Galan, Castelnau-Masseube, Pavie, Auch, Lectour, Estafort, et se jette dans la Garonne, vis-à-vis d'Agen.

TABLEAU du Bassin du Rhône.

IV. LE RHONE, occupant la partie la plus profonde de son bassin,

Commence entre les 46 et 47 degrés de lat., et les 6 et 7 de long. E., au Mont de la Fourche, en Suisse.

Reçoit

- **à droite.**
  - **l'Ain.** ...
    - commence... au département du Jura.
    - traverse les... départemens du Jura, de l'Ain.
    - arrose ou côtoie Varambon, Loye.
    - se rend ..... dans le Rhône.
  - **la Saône..**
    - commence.... au département des Vosges, dans les Vosges.
    - traverse les... dép. de la Haute-Saône, Côte-d'or, Saône-et-Loire.
    - arrose ou côtoie Gray, Auxonne, Verdun-sur-Saône, Châlons-sur-Saône, Mâcon, Trévoux.
    - reçoit .....
      - à droite. le Thil, l'Ouche, qui passe à Dijon.
      - à gauche l'Oignon, le Doubs, à Verdun. Ce dernier donne son nom au départem. du Doubs.
    - se rend..... dans le Rhône, à Lyon.
  - **l'Ardèche.** commence.... au département de l'Ardèche, et se jette dans le Rhône.
  - **le Gard ..**
    - commence.... en dép. de la Lozère.
    - traverse..... le département du Gard, et se rend dans le Rhône.
- **à gauche**
  - **l'Isère ...**
    - commence.... au département du Mont-Blanc.
    - traverse les... dép. du Mont-Blanc, de l'Isère et de la Drôme.
    - arrose ou côtoie Moutiers, Moutmelian, Grenoble.
    - se jette..... dans le Rhône.
  - **la Drôme.**
    - commence.... au département de la Drôme.
    - traverse..... ce département.
    - se rend..... dans le Rhône.
  - **la Durance .**
    - commence.... au dép. des Hautes-Alpes.
    - traverse..... les départemens des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes; sépare celui de Vaucluse des Bouches-du-Rhône.
    - arrose ou côtoie Briençon, Embrun, Sisteron.
    - se rend..... dans le Rhône, au-dessus d'Avignon.

Arrose dans les départem. de..

Léman	Genève.
Mont-Blanc	Seyssel, Saint-Genies.
Rhône	Lyon, Condrieux.
l'Isère	Vienne.
l'Ardèche	Tournon, Viviers.
Drôme	Valence.
Vaucluse	Avignon.
Gard	Pont-Saint-Esprit, Beaucaire.
Bouches-du-Rhône.	Tarascon, Arles.

Se rend dans la Méditerranée, par trois rapides embouchures, à neuf lieues d'Arles.

IV. LE RHÔNE.

GRAND fleuve qui prend sa source aux montagnes de la Fourche, en Suisse, passe à travers le lac de Genève, sépare le département de l'Ain de celui du Mont-Blanc; passe à Seyssel et près de Saint-Geniez; sépare le département de l'Ain de celui de l'Isère; passe à Lyon, où il reçoit la Saône, sépare le département de l'Isère de celui de Rhône et Loire, en passant par Vienne, Tournon, Valence, au-dessus de laquelle il reçoit l'Isère, la Voult, au-dessous de laquelle il reçoit la Drôme; sépare le département de la Drôme de celui de l'Ardèche et du Gard; passe au Pont-Saint-Esprit, Avignon, Beaucaire, Tarascon, Arles, et se jette dans le golfe de Lyon, à neuf lieues d'Arles.

L'*Ain* prend sa source au pied du Mont-Jura, passe aux environs d'Orgelet, Pont d'Ain, à Ambronay, et se décharge dans le Rhône, à cinq lieues au-dessus de Lyon.

La *Saône* prend sa source aux montagnes des Vosges, traverse le département de la Saône en passant à Conflans, Éverney, Gray, Auxonne, Saint-Jean-de-Lône, Seurre, reçoit le Doubs à Verdun, arrose les villes de Châlons, Tournus, Mâcon, passe près de Trévoux, et se rend dans le Rhône à Lyon : elle est navigable depuis Auxonne. On a fait un canal pour faire communiquer cette rivière à la Loire.

Le *Doubs* prend sa source au Mont-Jura, fait le tour de cette montagne, qui est dans le département de ce nom, sépare le département du Doubs d'avec la Suisse, passe près de Pontarlier, près de Montbeillard, Clerval, Besançon et Dôle, et va se rendre dans la Saône à Verdun, dans le département de Saône et Loire.

La *Seille*, petite rivière qui a sa source à deux lieues de Poligny, passe à Blettereau, à Louans, et se jette dans la Saône, après vingt-quatre lieues de cours.

L'*Ardèche* prend sa source près de celle du Lot, dans les montagnes des Cévennes, et donne son nom au département

qu'elle arrose, passe à Chambonas, Vallon, et se rend dans le Rhône, entre Saint-Marcel et le Pont-Saint-Esprit.

Le *Gard* prend sa source dans les Cévennes, et se perd dans le Rhône, à une lieue au-dessus de Beaucaire.

L'*Isère* prend sa source dans le mont d'Iserans, aux confins du Piémont et de la Savoie, dans le département de son nom, arrose Monestiers et Montmelian, entre en France par le fort Barreau, passe à Grenoble et près de Saint-Quentin, à Romans, et se rend dans le Rhône, au-dessus de Valence : elle est navigable depuis Grenoble.

La *Drôme*, rivière très-rapide dans le département de son nom, passe à Beaumont, à Die, Saillans, Aoust, Crest, et se jette dans le Rhône, près de Livron : elle n'est pas navigable, parce que son lit se trouve embarrassé de rochers.

La *Durance* prend sa source au mont Genèvre, dans le département des Hautes-Alpes, baigne Briançon, Valland, passe près d'Embrun, à Sisteron, après avoir reçu plusieurs petites rivières, se jette dans le Rhône, au-dessous d'Avignon.

La *Verdon* prend sa source dans les montagnes des Alpes, dans le département des Basses-Alpes, près de Colmar, passe à Castellanne, et se jette dans la Durance, près de Castellanne, après un cours de trente-cinq lieues.

Asse, petite rivière des Basses-Alpes, prend sa source au Nord de Castellanne, arrose le territoire de Sénez et de Barême, et se jette dans la Durance, près de Manosque.

TABLEAU du Bassin du Rhin.

V. LE RHIN, occupant la partie la plus profonde de son bassin,

- Commence entre les 46e et 47e degrés de lat., et les 6e et 7e de long. E. au Mont-Saint-Gothard en Suisse.
- Reçoit à gauche
  - l'Ill. ...
    - commence ... : au départem. du Haut-Rhin, qu'il traverse près de Ferrette.
    - arrose ou côtoie : Mulhausen, Colmar, Schelestadt, Strasbourg.
    - se rend ..... : dans le Rhin, un peu plus bas que Strasbourg.
  - la Moselle
    - commence ... : au départem. des Vosges, dans les Vosges.
    - traverse. ..... : les départ. des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, de la Sarre, de Rhin-et-Moselle.
    - reçoit .....
      - à droite. : la Meurthe, qui reçoit la Vezouze, le Sanon, l'Ayne, et qui arrose Saint-Diez, Lunéville, Nancy. La Sarre, qui reçoit la Blize, la Nied, qui arrose Sarrebruck, Sarrebourg, et qui donne son nom au département de la Sarre.
      - à gauche : l'Ornel, la Sure, la Kyll.
    - arrose ou côtoie : Plombières, Remiremont, Epinal, Toul, Metz, Thionville. Trèves, Castel [illegible], Coblentz.
    - se rend ..... : dans le Rhin, à Coblentz.
- Arrose dans les dép. de..
  - Haut-Rhin ..... Huningue, New-Brisack.
  - Bas-Rhin ..... Druzenheim, Fort Vauban, Lauterbourg, Germersheim
  - Mont-Tonnerre ... Spire, Worms, Arnsheim, Mayence.
  - Rhin-et-Moselle ... Bingen, Reinfels, Coblentz, Andernach.
  - Roër ..... Bonn, Cologne.
- Se rend dans la Mer du Nord, par plusieurs embouchures, dans la République Batave.

TABLEAU du Bassin de la Meuse,

Faisant suite à celui du Rhin.

LA MEUSE, occupant la partie la plus profonde de son bassin,

Commence sous le 48e degré de lat., et entre les 3e et 4e de long. E., dép. de la Haute-Marne, près de Choiseul, dans les Vosges.

Reçoit

- à gauche la Sambre
  - commence … au dép. du Nord, au-dessus de Landrecy.
  - traverse …… les dép. du Nord, de Jemmapes, de Sambre-et-Meuse.
  - reçoit …… à droite la petite et gr. Helpe.
  - arrose ou côtoie Landrecy, Maubeuge, Charleroi.
  - se rend …… dans la Meuse, à Namur.
- à droite.
  - l'Ourthe
    - commence … au département de Sambre-et-Meuse.
    - traverse …… les dép. de Sambre-et-Meuse et de l'Ourthe.
    - reçoit…… à droite l'Ayraille, la Wesde.
    - arrose ou côtoie La Roche-Durbuy.
    - se rend…… dans la Meuse, à Liége.
  - la Roër.
    - commence … au dép. de la Roër, près de Schleiden.
    - traverse …… le dép. de la Roër, auquel il donne son nom.
    - arrose ou côtoie Schleiden, Dueren, Juliers, Wassemberg.
    - se rend…… dans la Meuse, à Ruremonde.

Arrose dans les départem. de..

- Haute-Marne … Choiseul, Bourmont.
- Vosges…… Neufchâteau.
- Meuse…… Vaucouleurs, Commercy, Mihiel, Verdun, Stenay.
- Ardennes …… Mouzon, Sedan, Mézières, Charleville, Givet.
- Sambre-et-Meuse. Dinan, Bouvines, Namur.
- Ourthe…… Huy, Liége, Herstall.
- Meuse…… Maestricht, Slochem, Maeseyck, Ruremonde.

Sort de France un peu plus haut que Vanloo, s'unit au Rhin à la redoute de Saint-André, et se rend dans l'Océan.

V. LE RHIN.

GRAND fleuve qui prend sa source au mont Saint-Gothard en Suisse, et sépare la Suabe des deux départemens du Haut et Bas-Rhin, en passant par Huningue, près du Neuf-Brissac; au Vieux-Brissac, près de Strasbourg, Fort-Louis du Rhin, Lauterbourg; arrose les cercles du Haut et Bas-Rhin, celui de Westphalie, et se rend, par différentes branches, dans les Provinces-Unies.

L'*Ill* prend sa source près de Ferette, dans le département du Haut-Rhin, qu'elle traverse en passant par Schelestat, Colmar, Ensisheim, Mulhausen, Altkirik : elle se rend dans le Rhin au-dessus de Strasbourg, et n'est navigable que depuis Schelestat. Cette rivière cause souvent de grands dommages par ses débordemens.

L'*Andellaw* prend sa source dans le département du Bas-Rhin, passe à Andellaw, et se rend dans l'Ill, au-dessus de Strasbourg.

Brouch arrose le département du Bas-Rhin, passe à Mutzic, et se rend dans l'Ill à Strasbourg.

La *Moselle* prend sa source dans les montagnes des Vosges, dans le département de ce nom, passe à Remiremont, Épinal, Châtel, Charmes, Toul, Pont-à-Mousson, Metz, Thionville, Trèves, et se rend dans le Rhin à Coblentz : elle est navigable depuis Metz.

La *Seille*, rivière du département de la Meurthe, qui prend sa source à l'étang de l'Indre, à une lieue de Dieuze, qu'elle arrose, ainsi que Marshal, Moyenvic, Vic, Noméni, et se jette dans la Moselle, à Metz.

L'*Orne*, petite rivière qui prend sa source dans le département de la Meuse, passe à Étaing, Conflans, où elle reçoit l'Iton, passe à Mayeuvre, et se rend dans la Moselle, à Richemont.

La *Meurthe* prend sa source dans les montagnes des Vosges, dans le département du même nom, passe à Saint-Diez, Raon, Bacarat, Lunéville, Saint-Nicolas,

Nancy, et se rend dans la Moselle, entre cette dernière et Pont-à-Mousson : elle commence à être navigable à deux lieues au-dessus de Nancy.

La *Meuse* a sa source à l'extrémité méridionale du département des Vosges ; passe à Neuf-Château, Vaucouleurs, Commercy, Saint-Mihiel, Verdun, Stenay, Mouzon ; reçoit le Chier au-dessous de cette ville ; passe à Sedan, Doncheri, Mézières, Charleville, Sumay, Givet, Namur, Liége, et va se rendre dans le Rhin. (*Voyez* le tableau précédent.)

Sambre, rivière du département de la Somme, qui prend sa source près de Novion, passe à Landrecy, Maubeuge, Charleroi, et se jette dans la Meuse à Namur : elle est navigable depuis Landrecy jusqu'à Maubeuge, par le moyen d'écluses.

Givonne, ruisseau du département des Ardennes, qui a au plus deux lieues de cours, prend sa source dans la forêt des Ardennes, passe à Givonne, Daigny, Bazeille, et se rend dans la Meuse un peu au-dessous de ce dernier village.

La *Bar* prend sa source dans le département des Ardennes, aux environs de Buzancy, passe à Vendères, Chemery, et se rend dans la Meuse, au-dessous de Duchéry : elle a dix lieues de cours, et porte bateau.

Bassin du Pô, dans l'ancien Piémont.

VI. LE PÔ, occupant la partie la plus profonde de son bassin,

Commence entre les 4 et 5 degrés de longitude E., et les 44 et 45 de latitude, dans le Mont Viso.

Reçoit

- à gauche
  - la Doire.
    - commence .... au département de la Doire, qu'il traverse.
    - arrose ou côtoie Aoste, Ivrée.
    - se rend..... dans le Pô.
  - la Sesia..
    - commence.... au départem. de la Sesia, qu'elle traverse.
    - arrose ou côtoie Agnano, Verceil.
    - se rend..... dans le Pô, près de Brême.
- à droite.
  - le Maira.
    - commence .... au département de la Sture, qu'il traverse.
    - arrose ou côtoie Saint-Dafnian, Dronera, Racconigi.
    - reçoit..... à droite... la Graira, qui arrose Carelio, Cental, Savillan, et se rend dans le Meire à Cavalier-Maggiore.
    - se rend..... dans le Pô, près-Poncalieri.
  - la Sture..
    - commence .... au département de la Sture, qu'il traverse.
    - arrose ou côtoie Coni, Fossano, Cherasco.
    - se rend..... dans le Tanaro, près de Cherasco.
  - Tanaro
    - commence .... au département de la Sture.
    - traverse..... le département de la Sture, du Tanaro, de Marengo.
    - reçoit..... à gauche la Sture, qui donne son nom au dép. de la Sture.
    - reçoit..... à droite. le Bormida, qui arrose Acqui, et qui reçoit l'Orba, près Castellazzo.
    - se rend..... dans le Pô, au département de Marengo.
    - arrose ou côtoie Ormea, Cena, Alba, Asti, Felizzeno, Alexandrie.

Arrose dans les départem. de...
- Sture..... Villefranca.
- Pô..... Carignon, Moncallier, Turin, Gassino.
- Doire..... Chivs.
- Marengo... Gabino, Ponte-Sture, Cesal, Valence.

Se rend, en sortant de l'ancien Piémont, dans la République Italienne.

VI. LE PÔ, *Padus*.

Il a sa source au mont Viso, *Vesulus mons*, au Nord-Ouest du département de la Sture, c'est-à-dire dans la partie des Alpes qui sépare ce département de celui des Hautes-Alpes ou Alpes cottiennes en France. Il coule d'abord vers le Sud-Est, jusque sous le cinquième degré de longitude; à une lieue de sa source, il disparaît, mais revient bientôt, et se trouve entre Crévello, au Nord, et Saluces, au Sud-Est; il remonte jusqu'à Turin, baigne Pancalier, où il commence à porter bateau. Entré dans le département du Pô, il passe à Villefranche, et reçoit à gauche la *Pelice* et le *Cluson*, à droite la *Macra*, qui vient de Savigliano au Sud. Il passe à Carignan, qui est sur la gauche, à Moncallier, qui est sur la droite, où se rend la *Bosna*. Turin est sur la gauche du Pô, ayant au Nord la petite Doire, en italien, *Doria riparia* (Duria minor). En sortant de Turin, il monte par le Nord-Est, passe à Cassino, sur la droite, et devant Chivas, qui est à gauche, dans le département de la Doire, en italien, *Doria baltea* (Duria major). Ici le Pô sépare ce dernier département, qui est au Nord, du département du *Tanaro*, qui est au Sud. Il sépare aussi le département de la Sesia, qui est au Nord, du département de Marengo, au Sud. Il passe entre Crescentin, au Nord, et Verrue, au Sud, à Gabiano, à Ponte de Stura, à Casal, et un peu au-delà, reçoit à gauche la Sesia; (le Sessites) puis, redescendant au Sud-Est, passe à Valence, dans le département de Marengo, et peu au-delà reçoit le *Tanaro*, à sa droite, près de Bassignana. Au delà, il continue de séparer le même département d'avec la République Italienne.

[illegible] reçoit, à gauche, la *Tesina*, (Ticinus) qui sort de [illegible], puis, s'avançant vers l'Est, reçoit à droite la *Trébie*, (Trebia) arrose Plaisance sur la droite; reçoit l'*Adda* à gauche, passe par Crémone, redescend par le Sud-Est, où il reçoit à droite la Parma, à quelque distance au Nord-Est de Parme. Remon-

tant ensuite par le Nord-Est, il reçoit à gauche l'*Oglio*, (Ollius) qui a sa source dans le Bressan, coule vers l'Est; reçoit du même côté le *Mincio* (Mincius), qui vient de Mantoue. Plus avant, vers l'Est, il forme différens bras qui ont donné lieu à différentes îles formées par ce fleuve, et qui se terminent, par quatre embouchures, dans le golfe de Venise, dont la plus considérable est celle de *Bagliona*.

L'*Adda*, que le Pô reçoit auprès de Crémone, prend sa source au mont Branlio, pays des Grisons, traverse la Valteline, le lac de Côme, en ressort auprès de Lecco, arrose une partie du Milanais, et est navigable, par un canal, depuis 1777.

DES PETITS FLEUVES.

Après ces grands fleuves, il est à propos de distinguer quelques petits fleuves qui se rendent à la mer, dans un plus petit espace que les cinq précédens.

I. L'Escaut, qui prend sa source à quelques lieues, au Nord de Saint-Quentin, au village de Beaurevoir, passe à Beauvoisi, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Condé, Tournai, Gand, Anvers; à quelques lieues du fort de Lillo, il se divise en deux branches, dont l'une passe à Berg-op-zoom, et l'autre à Flessingue. Il reçoit dans son sein la *Scarpe*, la *Lys*, la *Haine*, la *Selle*. Elle est navigable depuis Valenciennes.

II. La Charente, dont la source est dans le département de la Haute Vienne, près de Rochechouart, passe à Sivrai, Verteuil, Angoulême, Cognac, Saintes, Tournai, Charente, Rochefort, où elle tombe dans l'île d'Oléron. Son cours est de quatre-vingts lieues : elle est navigable dans la plus grande partie de son cours; les vaisseaux la remontent jusqu'à Rochefort.

III. La Somme, qui a sa source dans le Vermandois, à Fervaques, à quelques lieues au-dessus de Saint-Quentin,

passe par cette ville, par Ham, Péronne, Bray, Corbie, Amiens, Péquigny, Abbeville, Saint-Valery, et se jette dans la Manche à quelques lieues, entre Crotoi et Saint-Valery. Elle est navigable depuis Bray. On s'occupe du beau canal de communication.

IV. Le VAR, qui séparait la France du comté de Nice. Cette rivière a sa source au mont Cémélione, dans les Alpes, près de Colmar, passe à Annot, Entrevaux, se jette dans la Méditerranée, à une demi-lieue Ouest de Nice.

V. L'ADOUR, qui prend sa source aux Hautes-Pyrénées, passe à Bagnères, à Tarbes, Aires, Dax, reçoit le *Gave de Pau* et d'*Oleron*, la *Bidouze* et l'*Arrat*, passe à Bayonne, reçoit la *Nive*, et tombe dans l'Océan par le Boucaut neuf. Il est navigable.

VI. L'AUDE, dont la source est au département des Pyrénées orientales, traverse le département de l'Aude, passe à Queilan, Alet, Limoux, Carcassonne, Tarbes, Narbonne, et se rend dans l'étang de Sigean. Navigable.

VII. L'ORNE, qui a sa source au village d'Aunon, passe à Sez, Argentan, Harcourt, à Caen, et se jette dans la mer à trois lieues au-dessous de cette ville. Navigable depuis Caen.

VIII. La VILAINE, qui prend sa source près d'Ernée, dans le département de la Mayenne, passe aux environs de Vitrée, Rennes, Rhédon, la Roche-Bernard, et se jette dans la mer, près de cette dernière, vis-à-vis Belle-Isle. Navigable à deux lieues au-dessus de Rennes.

On pourrait encore distinguer quelques rivières qui sont navigables, comme l'*Aa*, l'*Argens*, l'*Hérault*, l'*Arques*, etc.; mais ce détail entraînerait trop loin. Je renvoie à la carte de M. du Pain-Triel.

CANAUX.

Les canaux les plus remarquables sont celui du *Languedoc*, qui joint les deux mers; celui de *Bourgogne*, qui unit la Loire à la Saône; de *Briare*, qui joint la Loire à la Seine; d'*Orléans*, qui unit la Loire à la Seine; de *Calais*, qui joint une grande partie des Pays-Bas, entrecoupés de beaucoup de canaux; du *Charolois*, qui communique de la Saône à la Loire, de Châlons à Digoin; de *Picardie*, à Saint-Quentin, auquel on travaille depuis le consulat de Bouaparte, ainsi que celui de la *rivière d'Ourcq*, qu'il fait diriger vers Paris. Celui du *Languedoc* est le plus beau; il fait communiquer l'Océan avec la Méditerranée, par un espace de quarante-cinq lieues.

Si l'on veut avoir une description détaillée de tous ces canaux, il faut lire l'*Histoire des Canaux*, par Lalande, *in-folio*.

FORÊTS.

Les forêts des Gaules, dans lesquelles les druides exerçaient leurs fonctions sacerdotales, sont célèbres. On en verra le détail dans le *Précis historique de la France*. Les forêts remarquables de la République Française, sont celle des *Ardennes*, celle d'*Orléans*, qui renferme plus de quatorze mille acres de bois, en ormes, chênes, frênes, etc. La forêt de *Fontainebleau*, qui a plus d'étendue; celle de *Saint-Germain*, de *Villers-Cotteret*, de *Compiègne*, dans le département de la Seine. Le gouvernement s'occupe de la repopulation des forêts. Il y a à Paris une administration générale, composée de cinq administrateurs, qui dirige les vingt-neuf conservations.

PRODUCTIONS

MINÉRALES, VÉGÉTALES, ANIMALES.

Les productions minérales sont solides ou liquides. En minéraux, il y a des mines d'or et d'argent en Alsace, en Languedoc. La Bretagne a des mines de fer, de cuivre, d'étain, de plomb. Le Berri offre des mines d'ocre; l'Anjou, des carrières de pierres blanches; en Alsace, il y a de l'albâtre, du marbre noir, du jaspe, du charbon; on importe par an pour quatre millions d'acier. Le Languedoc a de très-belles turquoises. Dans toute la France, il y a des carrières de marbre et de pierres de taille. A Laverdac, il y a une mine de craie.

Les *eaux minérales* de France les plus renommées sont, pour les eaux thermales, celles de Plombières, Luxeuil, Barége, Cauteretz, Eaux-Bonnes, Saint-Amand, Aix-la-Chapelle, Mont-d'Or, Vichy, Bourbonne-les-Bains. Parmi les eaux froides, celles de Prémeaux, Saint-Myon, Bard, Langeac, Spa, Bussang, Pougues, Dominique, Égra, Balaruc, Yeuz, la Mothe, Montmorency, Medvi, Passy, Larongue, Forges, Aumale, Obreville. Pour leurs propriétés et leurs élémens, voyez le *Manuel de Chimie*, par Bouillon la Grange, 3 vol. *in*-8°, et son *Manuel du Pharmacien*, *in*-8°, chez *Bernard*. *Voyez* ces divers noms dans la Topographie de la France, (4e chapitre).

La France a une *végétation* féconde et délicieuse. Une immense variété de raisins en Provence, des figues, des prunes, des châtaignes, des pommes à cidre, des pêches, des fraises, des groseilles, des oranges, des amandes, des olives; tel est le produit de la nature la plus variée dans une surface de trente-trois mille lieues carrées de végétation. On y récolte quinze millions de livres de tabac, qui ne suffisent pas à sa consommation; du chanvre, du lin, de la manne, beaucoup de matières utiles à la pharmacie. L'Alsace, la Lorraine, la Corse, les Pyrénées, fournissent du bois de construction; la Nor-

Digitized by Google

mandie et la Bretagne, des chevaux; le Berri, les Pyrénées et la Vendée, des troupeaux : on a naturalisé les moutons d'Espagne à Rambouillet, à Mareuil-le-Port, à Boulogne-sur-Mer, à Montbard. Le Gâtinois offre beaucoup de safran. Les vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, de Languedoc, des côtes du Rhône, ont une célébrité distinguée; ils offrent annuellement une valeur de 360,000,000 francs, dont la neuvième partie est exportée, indépendamment des eaux-de-vie et des vinaigres. Le Languedoc produit une herbe nommée *kali*, dont les cendres donnent la potasse pour la fabrique des savons. (*Voyez* ci-joint le tableau des productions de la France.)

TABLEAU

DES PRODUCTIONS DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENS.	CHEFS-LIEUX.	PRODUCTIONS.
AIN.	Bourg.	pays montagneux, pâturages, blé.
AISNE.	Laon.	bois, blé, peu de vin.
ALLIER.	Moulins.	grains, pâturages.
ALPES (basses).	Digne.	pays montagneux, bains chauds.
ALPES (hautes).	Gap.	pays montagneux, eaux minérales.
ALPES maritimes.	Nice.	blé, vins, huile, oranges.
ARDÈCHE.	Privas.	montagnes, traces de volcans éteints.
ARDENNES.	Mézières.	bois, froment, seigle, etc., fruits, vignes, fer, ardoises, marbres, lac sans fond, *la Fosse au Mortier*.
ARRIÉGE.	Tarascon.	pays montagneux, pâturages.
AUBE.	Troyes.	bois, pâturages, vins.
AUDE.	Carcassonne	pâturages, vignes, commerce en draps.
AVEYRON.	Rodez.	pays montagneux, pâturages.
BOUCHES-du-RHÔNE.	Aix.	terres arides. *Port*, Marseille. Olives.
CALVADOS.	Caen.	grains, pommes, poires, pâturages.
CANTAL.	Saint-Flour.	pays montagn., volcans éteints, pâturag., vins.
CHARENTE.	Angoulême.	vignes, gibier.
CHARENTE INFÉR.	Saintes.	marais salans, huîtres, air mal-sain; deux *ports*, Rochefort, la Rochelle.
CHER.	Bourges.	vins, chanvres, fer, laines.
CORRÈZE.	Tulle.	froment, seigle, orge, chanvre, vins, châtaignes, truffes, champignons.
CÔTE-D'OR.	Dijon.	vins, bois, fer.
CÔTES-DU-NORD.	Saint-Brieuc.	grains, chanvre, fer, lin, légumes.
CREUSE.	Guéret.	seigle, avoine, pâturages.
DOIRE.	Ivrée.	pays très-montagneux dans la partie septent.
DORDOGNE.	Périgueux.	bois, truffes, noix, châtaignes, vignes.
DOUBS.	Besançon.	pâturages, grains, bois.
DRÔME.	Valence.	excellens pâturages, grains.
DYLE.	Bruxelles.	blé, colza, lin.
ESCAUT.	Gand.	*de même.*
EURE.	Evreux.	grains, pâturages.
EURE ET LOIR.	Chartres.	grains, vins passables.
FINISTÈRE.	Quimper.	peu fertile, quelques grains. Brest, beau *port*.
FORÊTS (des).	Luxembourg.	bois, charbon de terre.
GARD.	Nimes.	blé, olives, vignes.
GARONNE (haute).	Toulouse.	pays montagneux, grains, pâturages, eaux thermales.
GERS.	Auch.	pays montagneux, fertile.
GIRONDE.	Bordeaux.	vins, térébenthine.
GOLO (du).	Bastia.	grains, vignes.
HÉRAULT.	Montpellier.	grains, fruits.
ILLE ET VILAINE.	Rennes.	pâturages, chanvre, lin, orge, sarrasin.
INDRE.	Château-Roux.	grains, fruits, moutons.
INDRE ET LOIRE.	Tours.	grains, vignes, fruits excellens.
ISÈRE.	Grenoble.	pays montagneux, pâturages, vins.
JEMMAPE.	Mons.	grains.
JURA.	Lons le Saunier.	vins, sel.
LANDES.	Mont-de-Marsan.	bruyère, genêts.
LÉMAN (du lac).	Genève.	pays montagneux.
LOIR ET CHER.	Blois.	vins, fruits.
LOIRE.	Montbrison.	pays montagneux.
LOIRE (haute).	le Puy.	pays montagneux, pâturages.
LOIRE INFÉRIEURE.	Nantes.	pâturages, fruits, vignes.
LOIRET.	Orléans.	vins, bois.
LOT.	Cahors.	blé, vins, fruits, bétail.
LOT ET GARONNE.	Agen.	grains, fruits, bétail, gibier.
LOZÈRE.	Mende.	pays montagneux, seigle, châtaignes, plomb, eaux minérales.

DÉPARTEMENS.	CHEFS-LIEUX.	PRODUCTIONS.
LYS (la).	Brugès.	grains.
MANCHE.	Coutences. . . .	pâturages, pommes.
MARENGO.	Alexandrie. . . .	pays très-fertile, autrefois du Mont-Ferrat.
MARNE.	Châlons.	terres crayeuses, vins petillans.
MARNE (haute). . . .	Chaumont. . . .	grains, pâturages.
MAYENNE.	Laval.	peu de grains, lin, chanvre, pommes, bestiaux.
MAYENNE ET LOIRE.	Angers.	grains, fruits, ardoises.
MEURTHE.	Nancy.	bois, sel, grains.
MEUSE.	Bar-sur-Ornain. .	blé, vins, forêts.
MEUSE INFÉRIEURE.	Maëstricht. . . .	charbon de terre.
MONT-BLANC.	Chambéry. . . .	blé, légumes, fruits, ardoises, marbres, fer, plomb, argent.
MONT-TERRIBLE. . .	Porentruy. . . .	pays montagn., pâturages, bois, fruits, fer.
MONT-TONNERRE. .	Mayence. . . .	assez fertile, en vins sur-tout.
MORBIHAN.	Vennes.	maïs, blé, lin, chanvre.
MOSELLE.	Mets.	grains, vignes, fourrages.
NÈTHES. (deux). . .	Anvers.	grains.
NIÈVRE.	Nevers.	bois, fer.
NORD.	Douay.	grains, lin, chanvre.
OISE.	Beauvois. . . .	blé, vins, chanvre, lin, foin.
ORNE.	Alençon.	pâturages, chanvres, chevaux.
OURTHE.	Liége.	charbon de terre, eaux minérales.
PAS-DE-CALAIS. . .	Arras.	grains, lins, chanvre, bois.—Boulogne, *port*.
PÔ.	Turin.	pays montagneux au nord et à l'ouest, fertile dans la partie de l'est.
PUY-DE-DÔME. . . .	Clermont. . . .	montagnes, anciens volcans, prairies, blé, vins, châtaignes.
PYRÉNÉES (basses)...	Pau.	fourrages, bois.
PYRÉNÉES (hautes)..	Tarbes.	pâturages, marbres. eaux thermales à Bagnères et Barége.
PYRÉNÉES ORIENT..	Perpignan. . . .	pays montagneux, pâturages, blé, vins, oliviers.
RHIN (haut).	Colmar.	grains, vins, fruits, garance, fer, plomb, etc.
RHIN (bas).	Strasbourg. . . .	blé, vins, pâturages, plomb, cuivre, argent.
RHIN ET MOSELLE..	Cohlentz. . . .	grains, vins.
RHÔNE.	Lyon.	pays montagneux, pâturages, vignes.
ROER (la).	Aix-la-Chapelle.	eaux minérales, tourbe.
SAMBRE ET MEUSE..	Namur.	bois, pâturages.
SAÔNE (haute). . . .	Vesoul.	pâturages, maïs, vins un peu froids.
SAÔNE ET LOIRE. .	Mâcon.	vins.
SARRE (la).	Trèves.	bois, vins.
SARTHE.	le Mans.	froment, seigle, vins, fer, marbre, ardoises.
SEINE.	Paris.	grains, vins peu recherchés.
SEINE ET MARNE. .	Melun.	grains.
SEINE ET OISE. . . .	Versailles. . . .	grains, vins.
SEINE INFÉRIEURE.	Rouen.	blé, lin, chanvre, colsa, pâturages.
SESIA.	Verceil.	pays très-arrosé dans la partie du sud-est, récolte en riz.
SÈVRES (deux). . . .	Niort.	blé, maïs, noix, châtaignes, fourrages.
SOMME.	Amiens.	blé, pâturages, tourbe.
STURE.	Coni.	pays montagneux à l'ouest. Il y vient des grains et du riz.
TANARO.	Asti.	pays montagneux au sud. Il y vient des grains et des pâturages.
TARN.	Castres.	blé, seigle, avoine, maïs, châtaignes, plomb, etc.
VAR.	Toulon.	oranges, olives, citrons.
VAUCLUSE.	Avignon.	fontaine célèbre.
VENDÉE.	Fonteney. . . .	deux pays : *le Bocage*, très-riche en pâturages ; *le Marais*, beau froment, lin, vignes, etc.
VIENNE.	Poitiers.	grains, pâturages, fruits.
VIENNE (haute). . .	Limoges.	seigle, sarrasin, châtaignes.
VOSGES.	Epinal.	grains, foin, chanvre, lin, bois.
YONNE.	Auxerre.	vins.

SECTION SECONDE.

PARTIE HISTORIQUE.

Précis historique et chronologique sur la France.

Ce Précis sur l'histoire de France présente quatre grandes époques.

La *première* considère les temps qui ont précédé l'arrivée des Francs dans les Gaules, c'est-à-dire les Gaulois avant et sous la domination des Romains. Cette époque comprend trois parties. La première traite de l'histoire des Gaulois avant Jules-César, de leur origine, de leur caractère, de leur état politique, des sciences, de leur religion, des peuples remarquables des Gaules. La seconde commence à l'arrivée de César, et embrasse le premier siècle de l'ère vulgaire. La troisième comprend les divisions de la Gaule sous les empereurs romains, et son territoire comparé avec celui de la République Française.

La *seconde* époque offre l'histoire des Francs dans les Gaules, leur origine, leur caractère, leur mélange avec les Celtes ou Gaulois, la cause et l'époque de leur irruption dans la Gaule.

La *troisième* époque contient la chronologie des rois de la monarchie française, depuis Pharamond jusqu'à Louis XVI, et un résumé succinct des événemens mémorables de chaque règne. Cette partie se divisera en trois races : 1° celle des rois mérovingiens; 2° des rois carlovingiens; 3° des rois capétiens qui renferme les branches des premiers descendans de Capet, des Valois Valois, des Valois Orléans, des Valois Angoulême, de la maison de Bourbon.

La *quatrième* époque renferme le temps écoulé depuis la

convocation des états-généraux en 1789, par Louis XVI : 1° l'assemblée nationale constituante, qui fit la constitution de 1791 ; 2° l'assemblée législative ; 3° la convention nationale, qui fit la constitution de l'an III ; 4° le directoire exécutif ; 5° enfin la constitution de l'an VIII, et le consulat à vie de Napoléon Bonaparte jusqu'à l'an XII, ou 1804.

CHAPITRE PREMIER.

Des temps qui ont précédé l'arrivée des Francs dans les Gaules.

ARTICLE PREMIER.

Origine des Gaulois. — Sous Tarquin l'Ancien, cinquième roi de Rome, vers l'an 590 avant l'ère vulgaire, les Gaulois ou Celtes étaient déjà connus sous ce nom, et même redoutables.

Les premières notions certaines sur ces peuples nous viennent de Jules-César, qui en fit la conquête. De son temps, il y avait plusieurs siècles qu'ils étaient établis dans la Gaule. Sous le nom de *Celtes* on comprenait les peuples de la Gaule, de la Germanie, des îles britanniques, les Illyriens et les Espagnols. Il fut restreint aux Gaulois. Les premiers Celtes se nommaient *Welches*. Les Romains, devenus maîtres de ce pays, possédaient la presque totalité du pays qu'ils appelaient *Gaule Transalpine*, parce qu'elle était, respectivement à eux, au-delà des Alpes. César dit lui-même que tout le pays était nommé Gaule Celtique. On distinguait les provinces romaines en *Belgique*, *Gaule propre* et *Aquitaine*. Ce mot *province* (*provincia*) s'étendit à toute la Gaule, et s'appliqua particulièrement à la petite *Italie*, ou Province, c'est-à-dire au territoire qui a pris le nom de Provence, et renfermait le Languedoc, le Dauphiné et la Savoie. Au temps de César, la Belgique comprenait la partie renfermée entre le Rhin, la Marne, la Seine et l'Océan.... La Gaule propre, autrement celtique, était bornée par les mêmes ri-

vières de Marne et de Seine; par l'Océan, la Garonne, les Cévennes, le Rhône et le Rhin.... L'Aquitaine, qui était la plus méridionale, se terminait au midi par les Pyrénées, au nord et à l'orient par la Garonne, et à l'occident par l'Océan.

Caractère des Gaulois. — C'est à l'époque de la fondation de Marseille, la plus ancienne ville de France, bâtie par les Phocéens, six cents ans avant Jésus-Christ, qu'on s'accorde à reconnaître les Gaulois pour un peuple civilisé. Leur caractère parait n'avoir jamais changé, c'est-à-dire n'avoir été constant que dans son inconstance. César les peint comme un peuple extrêmement hardi, entreprenant, prompt à prendre les armes, mais peu persévérant dans leurs entreprises, et très-facile à décourager. Il ajoute encore, avec Agathias, qu'ils sont emportés, téméraires, querelleurs, d'une curiosité excessive, interrogeant tous les passans pour apprendre des nouvelles; au reste, les plus civils des Barbares; généreux envers leurs ennemis; et exerçant généralement l'hospitalité. Les Romains appelaient Barbares tous les peuples qui ne coupaient ni leurs cheveux, ni leur barbe.

Forces et conquêtes des Gaulois. — Ils envoyèrent des colonies dans toutes les parties du monde connu. L'irruption et l'établissement de Sigovèse dans la Bohême et dans la Bavière, en 590 avant l'ère; une partie de l'Ibérie et de l'Italie conquise par Bellovèse, l'an 165 de Rome; Rome prise et saccagée par Brennus deux cents ans après; le temple de Delphes pillé; la Macédoine et la Dardanie ravagées par deux autres princes gaulois; la Thrace, la Propontide, l'Éolide, l'Ionie subjuguées par Lonnorius et Luthaire; le royaume de Galatie fondé par les Gaulois dans l'Asie mineure, sont autant de monumens de leur valeur intrépide.

Le Gaulois, et le Celte son aïeul, chargeaient, et ne comptaient pas.

Gouvernement des Gaulois. — Le gouvernement n'était

pas le même dans toute la Gaule. César y trouva des rois ; mais, en général, dans chaque petite nation ou *cité*, il était aristocratique. Les nobles et les druides partageaient le commandement. Tous les ans ils se choisissaient un chef parmi les premiers : les seconds étaient revêtus du sacerdoce ; mais, sous le nom de druides, on entendait encore les pères et les chefs de famille, dont l'autorité était absolue dans la maison. Un pouvoir supérieur en général réglait encore leur administration ; il résidait dans les assemblées du *champ de Mars*, ainsi nommées parce qu'elles se tenaient au mois de mars. Une semblable raison les fit depuis appeler *champ de Mai*.

Etat civil des Gaulois. — Ils étaient d'abord distingués en hommes libres et en esclaves. Parmi les esclaves, les uns étaient attachés à celui qui les nourrissait ; les autres avaient des terres que leurs maîtres leur assignaient pour les faire valoir. Les hommes libres étaient divisés en trois ordres ; le premier des familles sénatoriales, chaque cité avait son sénat ; le second des propriétaires des classes curiales qui avaient entrée et voix dans l'assemblée municipale ; le troisième des citoyens qui exerçaient des métiers pour vivre : ils formaient des corporations dont Alexandre Sévère avait été l'instituteur dans l'empire romain. On a vu au chapitre de l'*Hispanie*, tome I, page 462, comment les Romains gouvernaient les peuples conquis.

Commerce. — Le commerce fut toujours moins florissant chez eux que les arts. Cinq compagnies de négocians, sous la direction d'un chef des nautonniers, étaient chargées de l'approvisionnement des Gaules : on le faisait par les cinq grandes rivières.

Langue. — Les Celtes ou Gaulois conservèrent leur langue jusqu'à l'arrivée des Romains, qui y apportèrent la langue latine, puis des Francs, qui y apportèrent la *tudesque*. Une colonie de Gaulois établie en Angleterre, au pays de Galles, y a porté et conservé la langue *celtique*. Ce dialecte laissa aussi des traces dans la Basse-Bretagne, qui ne fut pas conquise par les Francs.

État des sciences. — Les Gaulois avaient beaucoup de dispositions pour les sciences et les arts ; ils avaient des poètes, des philosophes, des théologiens, des jurisconsultes, des mathématiciens, des astrologues, des médecins, des orateurs, qui professèrent publiquement à Marseille, cinq cents ans avant Jésus-Christ. Dans la ville de Marseille, outre la langue publiquement celtique, on enseigna encore le grec et le latin. Cette ville en prit le nom de *Trilinguis*. Cicéron appelle cette cité *la nouvelle Athènes* et l'émule de Rome. Ce fut un Gaulois, *Plautius*, de la ville de Lyon, qui enseigna le premier, à Rome, l'éloquence latine, quand Cicéron était encore enfant. On cite un nombre considérable d'orateurs gaulois, dont s'honorent les villes de Marseille, Arles, Besançon, Autun, Lyon, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Autun, Poitiers, Trèves, Reims, qui avaient de célèbres académies. On fait mention de *Voltenus*, *Montanus*, *Urfius Gallus*, qui vivaient du temps d'Auguste ; *Domitius Afer*, *Clodius Quirinalis*, sous Tibère ; *Tantius Ursulus* et *Castor*, de Marseille, qui y enseignaient l'art oratoire avec beaucoup d'éclat ; *Julius Storus*, appelé, par Quintilien, *le prince de l'éloquence des Gaules*. Jules-César et Cicéron eurent pour maître un Gaulois, *Marc-Antoine Gnipon*. Plusieurs poètes gaulois se sont fait une réputation. *Pétrone*, qui vivait sous Néron, était de Provence ; *Sentius Augurinus*, Gaulois, contemporain de Pline le Jeune, est vanté par lui ; *Ausone* était de Bordeaux. Deux célèbres historiens, *Trogue Pompée* et *Sulpice Sévère*, étaient Gaulois. *Favorin*, distingué entre les philosophes du deuxième siècle, est remarqué par *Diogène Laerce*. Galien prisait le savoir de *Démosthène* et de *Crinias*, médecins gaulois. La Gaule n'a pas manqué de savans jurisconsultes, et Juvénal l'appelle la *nourrice des orateurs*.

Bardes et Saronides. — Leurs occupations les partageaient en différens ordres. Les uns, comme les Bardes, étaient poètes ; les autres, comme les Saronides, s'occupaient des lois ; d'autres de la philosophie, de la médecine, etc. Ils

portaient un habit long particulier, la barbe longue et une couronne de chêne sur la tête.

Religion. — Ils adorèrent le soleil ; ensuite, adoptant les divinités de leurs voisins, ils érigèrent des autels aux dieux de l'antiquité. Ce fut dans les bois ou dans les antres profonds que les druides cachèrent leurs mystères et les sacrifices humains qu'ils faisaient à leurs divinités. Faisant ensuite servir la crédulité des peuples à leur ambition, ils changèrent l'encensoir en sceptre, et les guides des hommes en devinrent les tyrans. Le Gaulois guerrier adorait Ésus, le dieu des combats ; Taranis, le dieu du tonnerre ; Teutatès, celui de l'intelligence.

Mœurs. — Les druides supposèrent des miracles à leurs divinités, reçurent des offraudes, promirent des récompenses, et infligèrent des châtimens : ils versèrent le sang humain dans leurs affreux sacrifices, et s'associèrent à leur ministère, des femmes appelées *druidesses*, dont la cruauté ne le céda en rien aux hommes. Les Romains s'étant rendus maitres des Gaules, firent cesser leurs sacrifices sanguinaires ; mais ils ne purent détruire entièrement leur culte, dont on vit encore quelque reste sous Charlemagne. Le druidisme s'affaiblit peu à peu. *Divitianus* fut un prince des druides de la république des Éduens. Leurs principales demeures, outre le pays chartrain où résidait leur chef, et où se tenait tous les ans une assemblée générale, étaient, 1° sur une montagne peu éloignée d'Autun, nommée *mont Dru, mons Druidarum ;* 2° sur une colline, à Mavilly, dans le Beaunois ; 3° à Mont-Druau, entre Alise et Flavigny ; 4° sur celle de Druye, dans l'Auxerrois ; 5° à Droissi, près Soissons ; 6° près Dijon ; 7° à Antigny, dans l'Auxois.

Peuples remarquables des Gaules. — Gouvernés par différens chefs, les Gaulois ne jouissaient pas d'un égal pouvoir. Les plus puissans étaient les Éduens, (Autunois) les Sénonois, (Champenois) les Auvergnats, les Bellovaques, (Belges) les Séquanois, (Lyonnais) tous, selon Tite-Live, soumis à Ambigat, roi des *Bituriges* (Berri). Ils formaient

un peuple redoutable, qui, cinq cents ans avant Jésus-Christ, fit trembler l'Italie, et y fonda plusieurs villes, telles que *Milan*, *Bologne*, *Crémone*. Alexandre demandant à leurs ambassadeurs ce qu'ils craignaient le plus au monde : *la chûte du ciel*, répondirent-ils avec fierté. Dans ces temps, les Gaulois étaient vainqueurs de tous les peuples qu'ils avaient attaqués ; mais Rome, revenue du coup que lui avait porté Brennus, abattit ce colosse qui avait voulu l'écraser dans son berceau.

Monumens des Gaules. — Aujourd'hui on a encore des restes des monumens qui ont existé autrefois dans ces contrées ; mais tous sont les ouvrages des Romains : quelques-uns remontent au temps des Celtes. On voit à Reims plusieurs arcs de triomphes ; à Orange, une autre encore, mieux conservé, qui fut élevé en mémoire de la victoire que C. Marius et L. Catulus remportèrent sur les Cimbres et les Teutons ; à Châlons et à Vienne, des ruines d'amphithéâtres ; à Nîmes, des restes précieux d'architecture ancienne. Le fameux pont du Gard fut bâti sous le règne d'Auguste, par une colonie romaine établie à Nîmes. La maison carrée construite par l'empereur Adrien daus cette ville, est parfaitement conservée. On trouve aussi dans cette ville des ruines qui retracent la grandeur des édifices romains, particulièrement celle d'un temple de Diane. A Paris, rue de la Harpe, on voit une voûte des bains des Thermes, établis par Julien l'Apostat. La Bourgogne et la Guienne ont plusieurs temples des Romains et des aqueducs construits par eux. A Arles en Provence, on voit un obélisque de granit oriental, haut de cinquante-deux pieds, et d'une seule pierre. Les fondations et les murs des églises d'Autun, de Mavilly, de Montbar, de Langres, de Dijon, de Beaune, d'Alise, renferment des monumens celtiques.

ARTICLE II.

Premier siecle avant l'ère vulgaire.

Conquête de la Gaule par César. — Il ne fallut pas moins que Marcellus, vainqueur d'Annibal sous les murs de Nole, pour arrêter l'essor des Gaulois, comme il ne fallut pas moins que César pour les soumettre. La Provence, le Dauphiné, la Savoie, le Languedoc, furent soumis et réduits en province romaine, dont Fabius fit capitale Narbonne, et cette partie prit le nom de *Gaule Narbonnaise*, dont César fut le gouverneur.

Les Éduens, inquiétés par les Helvétiens, (les Suisses) qui ravageaient de temps en temps leurs terres, implorèrent le secours de César, gouverneur romain à Narbonne, qui livra aux Helvétiens une bataille marquée par sa première victoire dans les Gaules. Celle qu'il remporta contre Arioviste, roi des Allemands, appelé par les Séquanois et les Auvergnats, contre les Éduens leurs ennemis, ne fut pas moins mémorable. Arioviste, à la tête de douze mille hommes, ayant vaincu les Éduens, leur imposa; ainsi qu'aux Séquanois et aux Auvergnats, un joug onéreux. Vainqueurs et vaincus, gémissant sous la tyrannie du roi allemand, en appelèrent à César. Celui-ci lui envoya des ambassadeurs, pour en venir à des voies de conciliation; mais l'Allemand, enorgueilli de ses victoires, et comptant sur ses forces, répoudit avec hauteur, combattit avec acharnement, et vendit cher sa défaite. Obligé de céder, il prit la fuite, laissant entre les mains de César deux de ses femmes et deux filles prisonnières. César fit, des Gaulois, des alliés, et des sujets du peuple romain. La Celtique n'osa plus remuer; mais il n'en fut pas ainsi de la Belgique. Réunis au nombre de trois cent mille hommes, les Belges marchèrent contre César qui, prévenant leur attaque, fondit sur eux, les défit et les tailla en pièces. Soissons, Noyon, Amiens, Beauvais, toute la Picardie et l'Isle-de-France, furent le prix de sa victoire. Les Nerviens et les Atrébates,

peuples de l'Artois et du Hainault, seuls, firent une résistance telle que César n'en a jamais éprouvé de semblable ; mais, marchant le premier à la tête de ses troupes, le vainqueur des Allemands tomba sur eux avec une telle impétuosité, qu'il n'en échappa presque aucun des mains des Romains. Toute la Belgique, jusqu'au Rhin, mit bas les armes. César se vit maître de toute la Gaule, à l'exception de l'Armorique (la Bretagne) et d'une partie de la Normandie. L'année suivante, il soumit toute la Celtique, les Vénètes (pays de Vannes en Bretagne) et la Normandie. Tournant ensuite ses armes contre les Germains qui l'avaient attaqué à l'improviste, il massacra toute leur armée, brûla leurs habitations, et inspira au peuple une telle terreur, que nul n'osa plus inquiéter les Romains.

César, vainqueur des Gaules, en traita les habitans avec douceur et bonté ; il abolit leur culte barbare, qui, s'il fut exercé dans la suite, ne le fut qu'en secret. Alors s'établirent les lois romaines dans la Gaule.

ARTICLE III.

La Gaule sous les Romains.—AUGUSTE divisa la Gaule en quatre provinces qu'il nomma : 1° la Gaule Narbonnaise ; 2° l'Aquitaine ; 3° la Gaule Lyonnaise ; 4° et la Belgique.

1° *La Gaule Narbonnaise* s'étendait depuis les Pyrénées et la Garonne jusqu'aux Alpes, et occupait toutes les côtes de la Méditerranée : elle était bornée au Nord par les Cévennes ; et remontant jusqu'au confluent de la Saône et du Rhône, elle s'étendait jusqu'à la source de cette rivière. 2° *L'Aquitaine*, beaucoup plus étendue qu'avant Jules-César, était bornée, au Midi, par la Garonne ; à l'Orient, par les Cévennes et la Loire ; au Nord, par cette même rivière, et, à l'Occident, par la mer. Bourges, qui auparavant était dans la Gaule propre, devint la capitale de cette division. 3° *La Gaule Lyonnaise*, bornée à peu près, au Midi, par le Rhône, depuis sa source jusqu'à son confluent avec la Saône, et par la Loire dans tout son cours, n'avait de

limites, au couchant, que l'Océan, et se terminait, au Nord, à la Seine, la Marne, et suivait une ligne droite tirée de la source de cette rivière jusqu'à l'endroit où le Rhin forme un coude en changeant sa direction, et commençant à couler vers le Nord, et où se trouve la ville de Bâle. Sa capitale était Lyon. 4° *La Belgique* enfin, dont la capitale était Trèves, comprenait tout ce qui est au Nord de la Lyonnaise.

Sous Gratien, la Gaule fut divisée de nouveau en dix-sept provinces. On les trouvera dans le premier *tableau* comparatif de la France, *Section troisième, article premier* de ce volume.

Dès le commencement même du cinquième siècle, il n'y avait plus de Gaulois dans les Gaules; ils étaient devenus des Romains. Les colonies romaines dont leur pays fut parsemé, devinrent autant d'écoles où ils apprirent la langue, les lois et les mœurs de leurs vainqueurs. Plusieurs familles gauloises parvinrent, sous les derniers empereurs, aux premières dignités de l'empire. Les lois romaines devinrent le droit commun. La langue latine se mêla avec la langue celtique. Un préfet du prétoire, sous Constantin, eut le département des Gaules, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne. Il résidait à Trèves. Il y avait des directeurs des monnaies. Les empereurs entretenaient dans les Gaules plusieurs corps de milice. On leur distribuait des terres dont ils avaient la jouissance et l'hérédité, à condition qu'eux et leurs héritiers serviraient à la guerre. Ces terres s'appelaient *bénéfices militaires*. C'est l'origine des fiefs dans les monarchies modernes.

Revenus des Romains dans les Gaules. — Ils consistaient dans les produits des fonds de terre dont la propriété appartenait à l'état. 1° Ils s'appropriaient les fonds de terre des nations qu'ils conquéraient, qu'ils affermaient, ou qu'ils concédaient moyennant une redevance; 2° leurs subsides étaient la taxte foncière par arpent, ou le vingtième du revenu, et la cotisation personnelle par tête ou capitation; 3° le revenu des gabelles ou profit sur le sel, les droits de péage dans les mar-

chés et sur les rivières, et les droits de douane, à l'entrée de l'empire, ou le huitième de valeur des objets; 4° les produits casuels, des confiscations, des amendes, des dons gratuits, des droits de corvées, ou de service en nature.

Bertholet, dans son Histoire du Luxembourg, évalue à 16,800,000 livres la taxe des subsides des Gaules, sous Auguste : elle fut doublée après lui. Ces vexations énormes, et beaucoup d'autres, préparèrent les esprits à recevoir la domination des Francs, dont le caractère était doux et humain.

Territoire de la Gaule, comparé avec celui de la République Française. — On voit, par la description que nous venons de faire du territoire de la Gaule, que la monarchie ne l'avait pas conservé dans toute son intégrité, et que les conquêtes de Bonaparte ont rendu à la France à peu près ses anciennes limites. Au temps de Jules-César, les Gaules comprenaient la France, la plus grande partie des Pays-Bas, la Savoie et la Suisse : elle était séparée, comme elle l'est aujourd'hui, de l'Espagne, par les Pyrénées; de l'Italie, par les Alpes; de la Germanie ou Allemagne, par le Rhin, et de tout autre côté, par la mer. La France étant donc à peu près la même aujourd'hui qu'elle était pour lors, n'a subi de changemens que ceux que la main des hommes y a apportés, soit en joignant des rivières par des canaux, soit en détournant le cours de quelques autres, soit en abattant des forêts dont elle était couverte.

CHAPITRE II.

Des Francs dans les Gaules.

ARTICLE PREMIER.

Origine des Francs. — L'empire romain était borné, au Nord, par trois nations principales, composées de divers peuples : la nation *Germanique*, la *Gothique* et la *Scythique*. Les Francs étaient, de toutes les nations germaniques voisines des Gaules, la moins barbare et la plus liée aux Romains. Leurs pays s'étendaient de l'embouchure du Mein dans le

Rhin, à celle du Rhin dans l'Océan; ils possédaient même l'île des Bataves. Les Francs étaient divisés en plusieurs tribus, confédérées entre elles pour leur intérêt commun, mais indépendantes l'une de l'autre. Les *Saliens* étaient une de ces tribus; ils habitaient le Bas-Brabant et le pays de Liége, jusqu'à Tongres. Les Francs étaient braves sur l'un et l'autre élément; leurs pirates égalaient l'audace et l'habileté des Saxons sur mer. Les Romains avaient recherché leur amitié, avaient fait des traités avec eux, avaient pris à leur solde des troupes de cette nation, et élevaient aux premières dignités de l'empire les plus distingués de leurs soldats; il leur fut même permis d'aspirer à la main des princesses de la maison impériale.

Il existait cependant au Nord de la Gaule un foyer d'insurrection contre les Romains. Les restes fugitifs de ces nations, vaincus, abattus, mais non soumis, s'étaient réfugiés dans le Nord de la Germanie, et étaient perpétuellement en armes. Les Saliens, les Sicambres, les Chérusques, et une foule d'autres, ne respiraient que haine contre les Romains; ils se confédérèrent enfin sous le nom de FRANCS, par opposition à celui d'ESCLAVES qu'ils donnaient aux Gaulois, et leur pays s'appela *France*. Enfin, en 409, ils rompirent pour jamais tous les liens qui les assujettissaient aux Romains, et nommèrent un roi. Le pouvoir des Romains s'affaiblissait de jour en jour, et ce peuple subissait pour lors le joug d'Alaric, roi des Visigoths.

ARTICLE II.

Les Francs font une irruption dans la Gaule, et s'en emparent. QUATRE siècles avant Jésus-Christ, Théodomir, nouveau roi des Francs, avait succédé à son père. Ses qualités personnelles lui avaient mérité le sceptre, autant que sa naissance. Le pouvoir des Francs ne s'étendait que sur le Brabant, le pays de Liége, et quelques contrées de la Frise et de la Westphalie; mais les Romains, pressés par les Visigoths, pouvaient à peine résister aux Vandales et aux Bour-

guignons, qui venaient de faire une irruption dans la Gaule. La Bretagne et la Normandie s'étaient révoltées. L'adroit Théodomir offrit à tous des secours, et l'on se confédéra. Les alliés se virent obligés de faire face à plus d'un adversaire. Par-tout victorieux, ils défirent et chassèrent les Vandales et les Alains, sur qui ils reprirent Trèves, Mayence, Reims. Vingt mille de ces Barbares périrent sous le fer des Francs ; le reste passa les Pyrénées et se dispersa : leurs armes n'eurent pas autant de succès contre les Romains, qui les battirent, tuèrent Théodomir, et reprirent, à leur tour, Trèves et Cologne.

Changemens arrivés dans la Gaule par l'irruption des Francs. — Les Francs, voyant les Romains réduits à l'extrémité par Alaric, commencèrent par s'emparer de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de la Champagne, et d'une partie du Lyonnais. Quelques années après, ils conquirent le reste du Lyonnais, le Dauphiné et la Haute-Provence. L'histoire fournit peu d'exemples de succès aussi soutenus et aussi éclatans que ceux des Francs depuis Clovis jusqu'à Charlemagne. Dans trois siècles, cette puissance engloutit les Romains dans les Gaules, les rovaumes des Bourguignons, des Visigoths, les Bretons, les Bavarois, les Frisons, l'innombrable armée des Maures, les Germains et l'Italie, qui reconnut l'empereur d'Occident dans Charlemagne.

Etat politique de la Gaule. — Leur gouvernement fut militaire, et le pouvoir de leur roi absolu ; il était électif et à vie. Ce ne fut que par la décadence, et même la dégradation de la première race, que l'ambition des sujets, enhardie par la faiblesse des souverains, introduisit une espèce de gouvernement aristo-monarchique, modelé encore sur les restes des formes romaines.

Bourgeoisie et noblesse. — Le peuple avait encore gardé son droit de bourgeoisie, qui fut bien combattu lors de la conquête des Goths, des Francs et des Bourguignons. César dit aussi qu'il les avait trouvés très-attachés à leur noblesse, qui, dès l'origine, leur faisait partager l'autorité, conjointe-

ment avec les druides. Les Romains ne trouvaient pas mauvais que les Gaulois se fissent gloire de descendre d'une famille illustre par ses services ou par ses charges; ils employaient même le titre de comte, (*comes*) marquis: (*marchio*) mais ces titres étaient personnels, et ne devinrent héréditaires que sous Charlemagne.

La Gaule tombe dans la barbarie. — Les Gaulois, après s'être soustraits à la domination des Romains, ne respirèrent que la gloire des combats; les monumens, les arts disparurent; le commerce fut anéanti, la culture des terres négligée. Accoutumés à suivre les lois de la nature, ils ne connaissaient aucune des douceurs de la vie sociale. Les Romains avaient adouci, par leur tolérance, les monstrueuses superstitions des druides; les Saliens, les Sicambres, etc., ramenèrent les cérémonies de leur culte sanguinaire; ils vécurent très-longtemps dans cet état de barbarie, jusqu'à l'époque où Clovis associa la religion chrétienne à son trône.

ARTICLE III.

Division des Francs dans les Gaules. — On divisait le peuple des Gaules en *Romains*, qui étaient établis dans les Gaules, ou Gaulois, devenus citoyens romains, qui portaient les cheveux courts, et en *Barbares*, c'est-à-dire étrangers, ou les individus des nations germanique, gothique et scythique, qui portaient les cheveux flottans sur les épaules. On divisait la nation barbare en Francs Saliens, qui occupaient tout le pays de Tournay.

Les Francs *Ripuaires*, établis entre le Bas-Rhin et la Basse-Meuse, du mot *ripa*, rive; les Francs *Bourguignons*, établis dans le Lyonnais, qui se conservèrent en corps de nation séparée, jusque sous les rois de la seconde race, qui étaient gouvernés par la loi *gombette*, ou loi du roi *Gondebault*, à qui on dut les duels judiciaires; et enfin les Francs Allemands ou Germains, établis, dans le quatrième siècle, dans le pays qui est au Nord du lac de Genève, et qui s'étend jusqu'au Mont-Jura; ils occupaient même l'Alsace. Le pays

actuellement nommé *France* fut donc long-temps connu sous le nom de *Gaule* : insensiblement, l'ancien nom fit place au nom actuel, parce que les Gaulois furent soumis par les *Francs*. On a donné plusieurs étymologies de ce nom ; aucune n'est satisfaisante. Par *Francs*, on entend des *hommes libres*. Sous cette dénomination, on a ordinairement compris plusieurs peuples. Les principaux étaient les *Francs*, proprement dits, et les *Saliens*.

Dès l'an 358, lorsque Julien commandait dans les Gaules, ce prince, après avoir eu le dessein de les combattre, les traita bien ; mais insensiblement ils profitèrent des troubles de l'empire pour s'étendre dans les Gaules. Les premiers chefs ou rois que nous fait connaître l'histoire n'étaient que des commandans pour la guerre, qui, pendant les premiers règnes, se trouvaient honorés d'obtenir quelques grandes dignités de l'empire, et l'empereur les accordait pour se les attacher. L'usage permet de regarder *Pharamond* comme premier roi ou chef des Francs.

CHAPITRE III.

Monarchie Française.

Les Francs, issus des Gaulois et des Celtes, s'étaient établis dans la Gaule ; ils lui donnèrent le nom de *France*, sous la conduite de *Théodemir*, leur général ou roi, qui les délivra de la domination des Romains. Dès-lors la France, devenue libre, s'établit en gouvernement monarchique. Pharamond, un de leurs rois ou chefs, fut élevé sur un bouclier, à la tête de son armée, par quatre des plus considérables de la nation, assez haut pour que tout le monde le vît ; il reçut ce nom par acclamation.

On divise l'histoire de la monarchie en trois races : 1° celle des rois Mérovingiens ; 2° celle des rois Carlovingiens ; 3° celle des rois Capétiens.

CHRONOLOGIE.

ROIS DE LA MONARCHIE FRANÇAISE.

420. Pharamond.
428. Clodion, son fils.
447. Mérovée, son fils.
458. Childeric I, son fils.
481. Clovis I, son fils.

Clovis, qui s'était d'abord emparé du Soissonnais, devint, par ses conquêtes, maître d'une grande partie de toute la Gaule. A sa mort ses états furent partagés de la manière suivante :

PREMIÈRE RACE, dite DES MÉROVINGIENS.

Rois de Paris.	*Rois de Metz.*	*Rois de Soissons.*	*Rois d'Orléans.*
511. Childebert I.	... Thierry I, *fils aîné.*	Clotaire.....	Clodomir.
	534. Théodebert I, *son fils.*		*Orléans et Bourgogne.*
558. Clotaire I, *roi de Soissons.*			
561. Caribert, *son fils.*	561. Sigebert I, fils de Clotaire I.	561. Chilpéric I, fils de Clotaire I.	561. Gontran, fils de Clotaire I.
	575. Childebert, *son fils.*	584. Clotaire II, *son fils.*	595. Childebert, *roi de Metz.*
			596. Thierry II, *son second fils.*

En 613, Clotaire II, *déjà roi de Soissons.*
628. Dagobert I, *son fils.*

Rois de Neustrie, de Bourgogne et de Paris.	*Rois d'Austrasie.*
638. Clovis II, fils de Dagobert I.	638. Sigebert II, frère de Clovis II.
656. Clotaire II, son fils aîné.	660. Childeric II, second fils de Clovis II.
670. Thierry III, troisième fils de Clovis II.	674. Dagobert II, fils de Sigebert II.
	680. *Les ducs* Martin *et* Pepin d'*Héristel*, se rendent maîtres de toute l'Austrasie.
691. Clovis III, son fils.	
695. Childebert III, son frère.	
711. Dagobert III, son fils.	
715. Chilpéric II, fils de Childeric II.	715. Charles-Martel, fils de Pepin, ayant le titre de *duc d'Austrasie.*
726. Thierry IV, dit de *Chelles*, fils de Dagobert III.	

727. Charles-Martel, gouvernant toute la France.
741. Carloman et Pepin-le-Bref, ducs des Français.
742. Childeric III, *fils de Chilpéric II.*
752. *Fin de la première race.*

SECONDE RACE, dite DES CARLOVINGIENS.

752. Pepin, dit le *Bref*, fils de Charles-Martel.
768. Charlemagne, fils aîné, et Carloman, second de Pepin.
772. Charlemagne, *règne seul; empereur en* 800.
814. Louis I, dit le *Débonnaire*, son fils.
840. Charles II, dit *le Chauve*, son fils.
893. Charles III, dit *le Simple*, fils posthume de Louis le Bègue.
922. Robert I, duc de France.
923. Raoul, duc de Bourgogne.
877. Louis II, dit *le Bègue*, son fils.
879. Louis III et Carloman, ses fils. En 882, Carloman *seul.*
884. Charles, dit *le Gros*, petit-fils de Louis le Débonnaire.
887. Eudes, comte de Paris, fils de Robert *le Fort*; élu.
936. Louis IV, dit d'*Outre-mer*, fils de Charles le Simple.
954. Lothaire, son fils.
986. Louis V, dit *le Fainéant*, son fils.
987. *Fin de la seconde race.*

TROISIÈME RACE, dite DES CAPÉTIENS.

987. Hugues Capet, fils de Hugues *le Grand*, et duc de Paris.
996. Robert II, son fils.
1031. Henri I, son fils.
1060. Philippe I, son fils.
1108. Louis VI, dit *le Gros*, son fils.
1137. Louis VII, dit *le Jeune*, son fils.
1180. Philippe II, *Auguste*, son fils.
1223. Louis VIII, dit *le Lion*, son fils.
1226. Louis IX, dit *le Saint*, son fils.
1270. Philippe III, dit *le Hardi*, son fils.
1285. Philippe IV, dit *le Bel*, son fils.
1314. Louis X, dit *le Hutin*, son fils.
1316. Jean I, son fils, roi pendant quatre jours.
1316. Philippe V, dit *le Long*, second fils de Philippe le Bel.
1322. Charles IV, dit *le Bel*, troisième fils de Philippe *le Bel.*

BRANCHE DES VALOIS-VALOIS.

1328. Philippe VI, dit *de Valois*, petit-fils de Philippe le Hardi.
1350. Jean II, dit *le Bon*, son fils.
1364. Charles V, dit *le Sage*, son fils.
1380. Charles VI, dit *le Bien-Aimé*, son fils.
1422. Charles VII, dit *le Victorieux*, son fils.
1461. Louis XI, *très-chrétien*, son fils.
1483. Charles VIII, l'*Affable.*

VALOIS-ORLÉANS.

1498. Louis XII, dit *le Père du Peuple.* (1)

VALOIS-ANGOULÊME.

1515. François I, dit *le Père du Peuple*, arrière petit-fils de Louis-d'Orléans, fils de Charles V.
1547. Henri II, son fils.
1559. François II, son fils aîné.
1560. Charles IX, second fils de Henri II.
1574. Henri III, troisième fils de Henri II.

(1) Il était petit-fils de Louis d'Orléans, fils de Charles V.

MAISON DE BOURBON.

1589. Henri IV, *le Grand.* (1)
1610. Louis XIII, dit *le Juste*, son fils.
1643. Louis XIV, dit *le Grand.*
1715. Louis XV, dit *le Bien-Aimé.*
1774. Louis XVI, son petit-fils.
1793. Sa mort.
Fin de la troisième race.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

1792, 21 septembre. La Convention Nationale décrète l'abolition de la royauté, et l'établissement de la République Française.
1793, 1er octobre. Ère nouvelle, an II.
1795, 4 novembre. Installation du Directoire exécutif, 13 brumaire an IV.
1799, 10 novembre. Abolition du Directoire, 19 brumaire an VII.
1802, 2 août. Napoleon BONAPARTE, né à Ajaccio le 15 août 1769, PREMIER CONSUL A VIE.

ARTICLE PREMIER.

PREMIÈRE RACE.

Des rois Francs et Mérovingiens.

PHARAMOND, roi des Francs. Tout ce que la tradition nous transmet sur son compte, c'est qu'en l'an 420 de l'ère vulgaire, il fut proclamé roi.

Etat géographique de la France, lors de l'établissement de la monarchie. — La Gaule, qui perdit son nom pour lors, fut appelée *Neustrie*, dans cette partie qui s'étend depuis le Nord de la Loire jusqu'à l'Helvétie, et depuis la Meuse jusqu'à la mer.

Toute la partie en-deçà du Rhin, depuis son embouchure jusqu'au Mont-Jura, était nommée *Austrasie*, qui fut subdivisée en *Lotharingie* (Lorraine) inférieure et supérieure; la première, au Nord de l'Escaut; la deuxième, depuis les Ardennes jusqu'aux Vosges; et pays des Ripuaires ou riverains, le long du Rhin : en descendant ce fleuve, depuis l'embouchure de la Moselle, *Confluentia*, Coblentz.

On appela *Burgundia* (Bourgogne) le pays depuis les Vosges jusqu'à l'Isère, et depuis la Loire jusqu'aux Alpes en Suisse.

(1) Descendant de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.

L'*Aquitaine* était au Sud de la Neustrie, et avait la Bourgogne à l'Est.

La *Provence* (Provincia) était au Sud de l'Aquitaine.

La *Vasconce* (Gascogne) était au pied des Pyrénées.

Au Sud, depuis la Gascogne jusqu'à la Provence, était la Gothie, ou *Septimanie.*

Clodion (vers l'an 428) poussa les limites de la France, par ses victoires, jusqu'à l'Artois et la Picardie.

Mérovée (447) donna son nom à la première race des Mérovingiens; il étendit ses conquêtes depuis la Somme jusqu'à Trèves, et mit le comble à sa gloire par la victoire qu'il remporta avec *Ætius* dans les plaines de Champagne, près de Châlons, sur Attila, roi des Huns et des nations scythiques, qui voulaient s'emparer des Gaules, et invincibles jusqu'alors. (451)

Childeric, son fils. (458) Son emportement et ses violences le firent déposer par ses sujets, qui élurent à sa place *Egidius*, gouverneur de Soissons; mais, peu d'années après, il revint dans ses états, et gouverna ses sujets avec sagesse. Il eut de Bazine, femme du roi de Thuringe, Clovis pour fils et pour successeur. Son tombeau fut découvert en 1653, aux portes de Tournay, où il vivait. La tribu des Francs, sur laquelle il régnait, avait pris les abeilles pour attributs, et les avait dans ses enseignes. Le royaume, qu'il laissa à son fils Clovis, était peu étendu. Il n'a jamais eu Paris, ni aucun territoire du côté méridional de la Somme.

Clovis, cinquième roi, (481) n'avait que quinze ans quand il parvint à la couronne de la tribu des Francs, établis dans le Tournaisis; elle était tribu des Francs *Saliens.* Il fut revêtu, par les Romains des Gaules, de la dignité militaire du maître de la milice. Ils en avaient besoin pour contenir les Bourguignons établis dans le Lyonnais, Alaric, roi des Visigoths, qu'il tua, et les Armoriques ou Bretons, qu'il soumit, et qui le reconnurent pour roi. Il réunit à la France les états d'Alaric, roi des Visigoths, qu'il défit à Vouillé, près

Poitiers. Les bornes du royaume de Clovis furent, à l'Orient, les cités de Tongres et de Cologne; au Midi, Cambray, jusqu'à la Loire; à l'Occident, le pays entre l'Océan et l'Escaut; au Nord, l'île des Bataves ou la Hollande. Les rois des diverses tribus des Francs étaient indépendans les uns des autres. Clovis parvint à faire périr les rois des autres tribus des Francs, qui le choisirent pour roi, et dont la soumission agrandit ses états. En 507, il se fit baptiser par saint Remi, évêque de Reims. Sa conversion au christianisme le rendit le héros des catholiques d'Occident, dont la plupart des souverains étaient partisans de l'arianisme. Il régna trente ans, et mourut à l'âge de quarante-cinq ans.

A la mort de Clovis, en 511, la France était divisée en partie orientale, que l'on nommait *Austrasie*, et en partie occidentale, que l'on nommait *Neustrie*.

L'*Austrasie* comprenait le pays qui est entre le Rhin et la Meuse : elle fut le partage de *Thierry*, fils naturel de Clovis.

La *Neustrie* comprenait celui qui était borné par la Meuse, la Loire et l'Océan. Cette province fut partagée entre les trois autres fils de Clovis, *Childebert*, roi à Paris; *Clodomir*, roi à Orléans, et *Clotaire*, roi de Soissons.

Ces quatre frères furent quelques années en paix, parce qu'ils tournèrent leurs armes contre des ennemis étrangers. La Bourgogne, entre autres, fut ravagée par leurs armes. Cependant Clodomir y fut tué, et ses frères voulant partager entre eux son royaume, Clotaire poignarda plusieurs de ses neveux, pour obtenir une jouissance plus tranquille. Ces princes ajoutèrent à leurs états, non seulement la Bourgogne, mais encore le Nivernais, la Savoie, le Dauphiné, une partie de la Provence, et les bords du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Constance. Théodebert obtint même des succès en Italie, contre les Grecs et les Goths. La suite de ces règnes n'offre que guerres et perfidies. Deux monstres, sous les noms de Frédégonde et de Brunehaut, outragèrent la nature et l'humanité. La première était femme de Chilpéric, roi de

Soissons; la seconde, femme de Sigebert, roi de Metz. La plus coupable mourut de mort naturelle. Brunehaut, qui lui survécut, fut livrée à un supplice affreux, par Clotaire II, qui régna avec assez de justice et de douceur.

DAGOBERT, son fils, réunit toute sa succession, et fut roi de toute la France. Il gouverna sagement d'abord, puis se livra à la débauche et à une dévotion absurde, par laquelle il croyait pouvoir racheter ses fautes. Mais le peuple était écrasé d'impôts, et des libéralités envers l'église n'étaient alors qu'une injustice de plus. Ses deux fils partagèrent sa succession. Sigebert eut l'Austrasie; Clovis II, la Neustrie et la Bourgogne; mais ces deux princes étaient fort jeunes. Les officiers, connus alors sous le nom de *Maires du Palais*, s'emparèrent de l'autorité dans chacun de ces royaumes. La fin de cette première dynastie ne présente plus que des princes enfans ou incapables de commander.

A la mort de Sigebert II, roi d'Austrasie, Grimoald, son maire, fait disparaître le légitime héritier, et met la couronne sur la tête de son propre fils; mais, déjoué par ses ennemis, CHILDERIC, fils de Clovis II, venge Sigebert, et lui succède. Le célèbre Pepin de Héristel, qui fut élevé à la dignité de maire, jette les fondemens de la grandeur à laquelle parvint son petit-fils. Il ménagea le clergé et la noblesse, se borna au titre de *duc*, accoutuma les peuples à regarder le duché d'Austrasie, les maires de Neustrie et de Bourgogne, comme patrimoine héréditaire dans sa famille. *Charles Martel*, son fils, en fut revêtu à son tour; il combla ses troupes de bénéfices militaires. Son pouvoir, soutenu par son armée, s'accrut à un tel point, qu'à la mort du roi et de *Thierry de Chelles*, il voulut que les Français se passassent d'un roi, et, près de mourir, il fit confirmer par les chefs militaires le partage de toutes les provinces françaises, entre ses fils *Pepin* et *Carloman*. Ce dernier embrassa la vie monastique.

Pepin, en homme habile et prudent, fait proclamer CHILDERIC III roi de Neustrie et de Bourgogne, qu'il gou-

verne sous le titre de maire. La faiblesse du monarque lui permet de disposer les esprits en faveur de ses projets. Il consulte le pape Zacharie, qui décide que le maire peut prendre le titre de roi, puisqu'il en fait les fonctions. Childeric est relégué, avec son fils, dans un cloître. Ainsi finit la première race, après trois cent trente-trois ans de règne depuis Pharamond, et deux cent soixante-dix depuis Clovis. Elle a donné trente-six rois à la France, dont vingt-un ont régné sur Paris.

Un événement remarquable dans cette première époque de la monarchie des Francs, est la cession authentique des droits de l'empire romain sur toutes les Gaules, faite aux Francs en 537, par l'empereur Justinien, et confirmée par un diplome solennel, au nom de l'empire. Cet acte public confirma l'établissement de la monarchie française dans toutes les Gaules, et l'autorité des successeurs de Clovis y fut regardée comme légitime.

Les *terres saliques* ont aussi fixé l'attention des savans : elles n'étaient que les bénéfices militaires accordés par les rois à des soldats distingués. Les terres qui les composaient étaient affectées à la nation des Francs ; elles prirent le titre de terres saliques, du nom des Saliens, qui étaient la principale tribu. On conçoit que les femmes ne pouvaient pas y succéder ni les acquérir, puisque ces bénéfices n'étaient concédés qu'en simple jouissance et à la charge du service militaire, que les femmes ne pouvaient pas remplir.

L'institution des bénéfices, jusque sous *Charles Martel*, est la véritable *origine des fiefs* en France. Cette concession faite à condition de reconnaître un seigneur, de servir sous lui et pour lui, fut le principe oppresseur des peuples, et finit par être destructeur du trône.

Je renvoie aux ouvrages de *Mably* et de *Dubos*, pour acquérir une idée plus étendue du gouvernement sous la première race.

Les Francs, aussi peu civilisés que les anciens Germains, se gouvernaient à peu près comme eux. Chaque homme s'y

croyait indépendant quant à son état civil : l'état de guerre nécessitait des distinctions entre les chefs que les talens faisaient choisir pour commander, et les soldats que leur intérêt forçait d'obéir. Les Francs, toujours libres, formaient une vraie république, sous un chef guerrier. Des assemblées, que l'on appelait *Champ de Mars*, servaient à discuter les affaires générales de la nation, et ramenaient bientôt l'égalité. Mais les mœurs changèrent insensiblement, parce que l'ambition des chefs égara aisément le peuple sur ses véritables intérêts. Les rois devinrent absolus, et le peuple esclave.

La Gaule fut la proie des vainqueurs, et les Gaulois, leurs victimes. Cependant on ne les massacra pas tous; ces excès eussent été contre les intérêts des vainqueurs : on n'envahit pas même toutes les terres; on eût manqué de bras pour les cultiver. Clovis même leur laissa leurs biens, à condition de loger des gens de guerre, et, ne pouvant leur donner des lois nouvelles, il ne les priva pas de l'avantage de suivre les leurs et d'avoir des juges de leur nation. Il est vrai que dans le peu de lois que les Francs publièrent pour servir aux deux peuples, ils estimèrent qu'un Gaulois valait la moitié d'un Franc; car pour le meurtre d'un Gaulois, on ne payait que cent sous d'or, et deux cents pour le meurtre d'un Franc. Pour les Gaules, on suivit le code théodosien; les Romains étaient jugés par le droit romain. On établit des ducs, des comtes français, qui jugeaient avec un conseil pris dans la nation de celui qu'il fallait juger. La source d'une partie des grands maux qu'on a éprouvés en France depuis ces temps reculés jusqu'à la révolution actuelle, c'est l'influence que prit le clergé dans toutes les affaires de l'état. La religion chrétienne, qui s'était formée à l'ombre du despotisme de Constantin et des autres empereurs d'Orient, soumit les Germains, les Francs, les Gaulois, à l'autorité des évêques et des prêtres; et, comme ils avaient seuls conservé quelques restes des connaissances cultivées par les Grecs et les Romains, ils en abusèrent pour soumettre les peuples à l'autorité des rois, et les rois à l'influence de leur ministère.

Après le clergé, dont la puissance pesait également sur tous les membres de l'état, il y avait celle des *leudes* qui pesait particulièrement sur le peuple. On appelait *leudes* ou *fidèles*, ceux qui, par quelque action d'éclat, avaient mérité d'obtenir des bienfaits du prince. D'abord on les leur avait donnés, lorsqu'ils paraissaient mériter cette récompense, et le prince les en privait s'ils ne lui en paraissaient plus dignes. Mais bientôt, réunis aux princes de la famille royale et aux chefs que l'on appelait *les grands*, ils forcèrent le souverain à regarder comme héréditaires les biens, ou, comme on disait alors, les *bénéfices*, qu'il avait une fois accordés. De là naquit cette prétendue noblesse qui élevait un homme au-dessus d'un autre, malgré l'insuffisance de son mérite. Bientôt on vit ces *leudes*, ces seigneurs, se regarder comme les maîtres des bénéfices dont ils étaient pourvus, et le clergé suivit cet exemple, jusque là que les seigneurs et les évêques se croyaient également en droit de conduire les soldats à la guerre. Alors autant de tyrans que de seigneurs; la ligue du prince, des leudes, du clergé, asservit le peuple et étendit l'autorité royale; mais bientôt cette confédération profita de la faiblesse des successeurs de Clotaire II, pour opérer la révolution qui donna le trône à la seconde dynastie.

ARTICLE II.

SECONDE RACE.

Des rois Carlovingiens.

(752.) PEPIN, obligé à beaucoup de ménagement pour affermir l'usurpation de son père, gouverna avec beaucoup de modération. Pour rendre son couronnement plus respectable, il le signala sous les auspices de la religion. Le pape Étienne était venu implorer sa protection contre les Lombards, qui ravageaient l'Italie. Il se fit sacrer par ce pontife, qui annonça au peuple que Pepin ne tenait sa couronne que de Dieu, par l'intervention de saint Pierre, et qui menaça de la vengeance céleste tout rebelle à son au-

torité. Le pape reçu en reconnaissance le titre de *patrice de Rome*, que Pepin n'avait pas le droit de donner à un sujet de l'empereur d'Orient.

On observe que, sous son règne, les seigneurs acquirent le plus grand empire dans leurs terres, et qu'ils donnèrent à des nobles moins riches plusieurs domaines : de là l'introduction des fiefs secondaires, ou arrière-fiefs. Ainsi s'étendit sur toute la France l'arbre de la féodalité, si fécond en rameaux pestilentiels. Il semble que l'installation de Pepin n'ait servi qu'à préparer la gloire du fils.

En effet, le règne de CHARLEMAGNE est le plus intéressant et le plus instructif de notre histoire. Dans l'espace de quarante-cinq ans, ce grand monarque rendit à la nation le pouvoir législatif; il fit entrer le peuple par députés au nombre de douze en chaque comté, dans les *champs de mai*, qui furent de vraies assemblées nationales. Les capitulaires exprimaient que c'était la volonté du peuple qui leur donnait force de loi. La nation était alors divisée en trois ordres, le clergé, la noblesse, et le peuple nommé depuis tiers-état. Une loi n'était admise que par la sanction réunie des trois ordres.

Charlemagne établit des assemblées administratives dans les districts. Loin de les laisser sous l'influence d'un seul homme, il nomma trois grands fonctionnaires qui, sous le titre d'envoyés royaux, inspectaient chaque légation, de trois en trois mois; ils convoquaient une assemblée des chefs du district : on y traitait les objets importans de l'administration, on découvrait les abus, on proposait les remèdes, et on rapportait au roi et à l'assemblée nationale le résultat des opérations de la légation.

La réforme du pouvoir judiciaire fut un objet particulier de ses soins. Les tyrans des lois étaient devenus les fléaux des peuples, et la difficulté de recourir au souverain multipliait les vexations. Les envoyés royaux tinrent des séances de justice pour connaître les plaintes contre les juges et les seigneurs. Le crédit et l'iniquité furent confondus.

Les abus du service militaire opprimaient le peuple. Charlemagne porta la réforme dans cette partie. Les riches ne pouvaient plus se soustraire à l'obligation de défendre leur pays. Les grands ne l'imposèrent plus arbitrairement; les campagnes cessèrent d'être pillées par une soldatesque famélique. Le nom de soldat fut honorable, et la discipline des armées fit respecter la France.

La tyrannie féodale était au comble; on ne pouvait détruire les fiefs; il fallait du moins en arrêter les effets oppressifs. Charlemagne donna l'exemple, en renonçant le premier à tous les droits injustes établis dans ses domaines. Les nobles furent contraints de l'imiter. Les services et les corvées furent adoucies; les esprits rapprochés s'éclairèrent; il en résulta des lois plus douces.

Le point le plus épineux était la conciliation du clergé et de la noblesse. Charles Martel avait dépouillé le premier pour enrichir l'autre. Charlemagne termina cette longue contestation. La noblesse et le clergé furent invités à des sacrifices, et le roi contribua à la paix, en flattant la vanité du clergé pour consoler son avarice.

C'est ainsi que l'administration intérieure acquit une force nouvelle. La nation policée par les lois les plus sages, les lettres ressuscitées, les arts rétablis, cultivés et protégés par le souverain, l'empire français étendu jusqu'à la mer Baltique en Allemagne, jusqu'à l'Èbre en Espagne, jusqu'au Volturne en Italie, la couronne impériale d'Occident affermie dans la maison royale de France, le royaume illustré pendant quarante-six ans par un glorieux enchaînement de victoires, tels sont les titres de Charlemagne. Grand dans ses conseils, dans les négociations, à la tête des armées, on le voit voler d'une extrémité de l'Europe à l'autre, combattre en Allemagne, et pardonner les Saxons, franchir bientôt les Alpes pour délivrer l'Italie du joug des Lombards, se faire nommer roi de Lombardie, revoler sur le Rhin, tandis qu'on le croyait à Pavie, et, fixant la gloire sous ses étendards, partir pour Pampelune, s'emparer de Saragosse,

et faire trembler les Maures, maîtres de l'Espagne.

Tout son règne n'est qu'un enchaînement de succès militaires, ou de lois glorieuses. Le héros de l'Orient, le roi de Perse, Aaron, ce fier conquérant de l'Asie, députe auprès du héros d'Occident, pour lui demander son amitié. Le roi des Asturies s'honore d'être son vassal; les rois d'Écosse le reconnaissent pour leur seigneur; les princes sarrasins sollicitent sa protection. Nicéphore, empereur d'Orient, consent que Charlemagne prenne les titres d'*empereur d'Occident* et d'*Auguste*, avec les deux Pannonies, la Dace, l'Istrie, la Liburnie et la Dalmatie. Quel homme! quel héros! que de droits à l'admiration! La *Bruère* et *Gaillard* ont rédigé l'histoire de sa vie; mais son éloge est dans les annales du monde. Génie sublime, vaste, intrépide, la postérité l'a proclamé *Grand*. Puisse la France inscrire un jour, dans ses fastes, un nom déjà célèbre, qui rappelle la gloire de ce grand homme!

De tous les genres de gloire dont Charlemagne s'était couvert, le plus éclatant et le plus solide fut d'avoir retiré la nation du chaos où elle avait été plongée avant lui; mais cette heureuse révolution ne fut que passagère, et le bien qu'elle devait produire périt avec le prince qui en fut l'auteur. Afin d'éviter les discordes civiles, Charlemagne, en 806, avait projeté de partager ses états entre ses trois fils; mais ses projets furent inexécutables. Il donna l'Italie et le titre de roi à *Bernard*, son petit-fils, et il s'associa *Louis* à l'empire, en 813. La division déchira le trône et l'état, après la mort de ce grand homme. L'hérédité n'est donc pas toujours un moyen d'assurer la paix aux empires?

Tous les Carlovingiens sont nuls aux yeux de la postérité. L'histoire ne révèle que leur impuissance. Incapables de soutenir la gloire du grand nom qui les avait fait ce qu'ils étaient, tous les successeurs de Charlemagne n'ont de place que dans la chronologie, pour le lecteur judicieux.

Louis Ier se rendit vil et odieux par la lâcheté qu'il montra à la mort de Bernard, roi d'Italie, son neveu, en

s'abaissant à paraître en habit de pénitent, pour avouer un crime que sa bassesse n'expiait pas plus que son repentir. Les ordres de l'état divisés avaient perdu l'esprit public dont Charlemagne les avait animés. Le détail de ces règnes faibles et malheureux est consigné dans l'histoire. La tyrannie des grands, la guerre entre les nobles et le clergé, les dissensions entre les seigneurs et leurs vassaux, la cessation des assemblées nationales, tout renouvela les germes de l'ancienne barbarie. La France vit les peuples du Nord de l'Allemagne, les Saxons, les Danois, qu'on nommait *Normands*, inonder ses provinces, comme autrefois les hordes du Nord de l'Europe avaient désolé l'empire romain. L'autorité du prince méconnue, le règne des lois disparut. Les grands firent la guerre au roi, les Normands à l'état. Telle était la monstrueuse anarchie qu'on nommait gouvernement féodal, et qui était la destruction de tout gouvernement; état qui donnait autant de despotes que de seigneurs, parce qu'aucun pouvoir ne les contenait; état pire pour les peuples que le despotisme d'un seul tyran.

Dans cette confusion, plusieurs seigneurs devinrent indépendans, et se disputèrent le titre d'empereur. Boson, beau-frère de Charles le Chauve, prit le titre de roi de Provence; Arnould, fils naturel de Carloman, usurpa sur Charles le Gros, qu'il fit déposer, le royaume de Germanie. Ses successeurs réprimèrent en Italie une foule de petits tyrans, protégèrent l'église de Rome, et méritèrent que les papes unissent pour toujours la dignité impériale à la couronne garmanique.

En France, Eudes, fils de Robert le Fort, s'empara de la couronne qui appartenait à Charles III, dit le Simple, seul mâle de la maison carlovingienne. Raoul, duc de Bourgogne, profite de la captivité de Charles pour régner. Hugues le Blanc fait la guerre à son roi Louis IV. Louis V ne règne qu'un an.

Hugues Capet, descendant de Robert le Fort, s'empare du trône au préjudice de Charles, duc de Lorraine, seul

prince de la maison de Charlemagne, second fils de Louis d'Outre-mer, et oncle de Louis V, dit le Fainéant. Ni les lois, ni la nation consultée, ni le sort des armes, ne décidèrent entre Charles, duc de Lorraine, et Hugues Capet. La force seule fit le droit de celui-ci. Duc de France, comte de Paris et d'Orléans, frère du duc de Bourgogne, et beau-frère de Richard, duc de Normandie, il était, par ses possessions et par ses alliances, le plus puissant seigneur du royaume. Hugues Capet ne fut reconnu roi que par ses amis, ses parens et ses vassaux. Les grands, accoutumés à ne compter pour rien l'autorité royale, se montrèrent fort indifférens à cette usurpation. La nation ne fut pas assemblée pour la sanctionner; le temps la consacra. Hugues Capet fut roi par la violence, sans le suffrage de la nation.

Ainsi finit laseconde race, après deux cent trente-six ans de règne ou de désordre : elle avait formé trois branches, qui occupèrent trois trônes; en Italie, en Germanie, en France. On a vu jusqu'à cinq princes du sang de Charlemagne, porter à la fois la couronne. Cette division est la perte des empires.

ARTICLE III.

TROISIÈME RACE,

dite *des Capétiens.*

La France était alors renfermée entre les Pyrénées, le royaume d'Arles, les deux Lorraines et la mer.

Le *royaume d'Arles* était formé de la Provence, du Dauphiné, du Lyonnais, du Mâconnais, de la Bourgogne, au-delà du Jura, d'une partie de la Franche-Comté.

La Basse-Lorraine comprenait le Brabant, le Hainaut, le pays de Liége et de Luxembourg.

La France était divisée en grands vassaux, le duc de Gascogne, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le duc de Bourgogne, le comte de Flandre, le duc de France, le duc de Normandie et de Bretagne, le comte de Vermandois, le comte de Troyes, etc.

Les seigneurs du second ordre, qui en relevaient, étaient

les *barons*, qui avaient aussi leurs vassaux, leurs arrière-vassaux, et il existait des *serfs*.

Tel était l'état de la France au commencement du règne de HUGUES CAPET, en 987; telle était la vexation du régime féodal, parvenue au plus haut point, et si violente, qu'elle ne pouvait que décroître. L'asservissement du peuple sous le despotisme des seigneurs, l'égalité des forces entre les seigneurs et le roi, la souveraineté des justices des seigneurs, le droit de guerre qui mettait sans cesse les armes aux mains des hommes sans lois, telles étaient les sources des calamités publiques.

LOUIS VI, dit *le Gros*, en cédant au peuple le droit de se défendre, de changer de domicile, de se marier, de commercer à son gré, de se gouverner sous l'autorité du gouvernement, affaiblit le gouvernement féodal par le droit des communes.

PHILIPPE II, dit *Auguste*, enleva aux grands une grande partie de leur puissance, en spoliant Jean sans Terre : les communes ne voulurent plus dépendre que du roi. Déjà trois croisades avaient affaibli les domaines et l'autorité des seigneurs. Malgré les sages remontrances de Suger, l'éloquent et habile Bernard avait entraîné les rois et les peuples dans ces expéditions d'outre-mer, qui électrisèrent le continent. Philippe s'était emparé de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou. L'égalité des forces commença à disparaître entre chaque grand vassal et le roi, par l'étendue de ses domaines. Ce fut lui qui, le premier, eut des troupes à sa solde; sa supériorité se manifesta. Philippe osa ne plus craindre les rivaux de la couronne, et prépara à Louis IX la voie pour établir l'ordre dans l'intérieur.

Ce prince, juste et religieux, proscrivit l'absurde procédure des duels judiciaires dans ses domaines. Les seigneurs imitèrent son exemple; ils laissèrent s'établir la coutume d'appeler du tribunal d'un vassal au tribunal supérieur : par là les affaires arrivèrent au jugement du roi, dont on

ne pouvait plus appeler, comme étant le dernier terme de la supériorité féodale; mais la profession des armes excluait les lumières, et l'esprit peu éclairé ne put prévoir l'influence des institutions politiques. Louis IX recouvra donc la souveraineté judiciaire dans tout le royaume. Cette révolution ébranla le gouvernement féodal. Il n'est point dans mon plan de faire l'histoire des rois; je ne pourrais excuser ses expéditions malheureuses dans la Palestine, que par l'impulsion générale des erreurs de son siècle; mais il mit un frein à l'ambition de la cour de Rome; il fit respecter l'autorité par les évêques, dont il fit échouer les prétentions : les grands apprirent à obéir. Cette fermeté supérieure, ce courage noble, ce génie d'administration, furent le sceau d'une ame peu commune, et d'un esprit distingué.

On partageait alors la monarchie, comme dans les siècles précédens, en France et Provence. On nommait France les provinces où les peuples parlaient français; langage alors très-informe, qui est devenu depuis les délices de l'Europe. La Provence renfermait la partie méridionale et la moitié du royaume : on y parlait la langue provençale. Louis IX avait accru le domaine de la couronne. La mort d'Alfonse y ajouta les comtés immenses du Poitou et de Toulouse. Philippe III, dit *le Hardi*, jouit de tous ces avantages. Les progrès de l'autorité royale avaient été si considérables, qu'à la fin du règne de Louis IX on reconnaissait le roi souverain par-dessus tous. Philippe le Hardi s'empara de la police générale du royaume; il établit par-tout des marchés; il accorda le droit de commune, et régla dans tout le royaume ce qui concernait les ponts, les chemins et les établissemens publics. La puissance législative revint ainsi d'elle-même au roi. Quand tout ce qui n'était pas noble paraissait vil aux seigneurs, la naissance roturière de la magistrature parut indigne des militaires; ainsi la noblesse d'épée signalait déjà son mépris pour la robe. Les juges, nommés alors par le roi, cherchèrent à étendre l'autorité

royale; le trône et la magistrature firent une ligue contre les seigneurs. On appliqua aux rois capétiens tous les attributs et les prérogatives des empereurs qui étaient dans les lois romaines. Le clergé, rival de la noblesse, favorisa cette doctrine, de concert avec le peuple, satisfait de voir ses tyrans abattus.

PHILIPPE IV, dit *le Bel*, (1270) eut donc pleinement la puissance législative. Il établit sédentaires trois cours souveraines, auxquelles ressortissaient des juridictions subalternes; c'étaient le parlement à Paris, les grands jours à Troye, l'échiquier à Rouen. La ville de Lyon fut réunie à la couronne. Édouard Ier, roi d'Angleterre, lui rendit hommage pour les domaines qu'il avait en France. Boniface VIII, pontife ambitieux, qui voulait diriger les consciences et gouverner les rois, éprouva la juste sévérité de Philippe. Ce monarque interdit la sortie de l'argent pour la cour de Rome, punit l'audacieux prélat qui avait osé l'anathématiser au nom du pape, et fit arrêter Boniface, qui en mourut de dépit. Clément V déclara même son prédécesseur le plus scélérat des hommes. On voit combien les monarques français avaient assis l'étendue de leur pouvoir. Déterminé à ne plus souffrir d'obstacles à sa puissance, Philippe enleva aux seigneurs un grand moyen de crédit et de richesses; il leur défendit de fabriquer des monnaies, et ordonna à tous les monnayeurs du royaume de se rendre dans ses ateliers, sous prétexte d'accélérer la fabrication des bonnes monnaies. Les trois ordres réunis qui avaient effrayé ses prédécesseurs, il les rassembla, pour les mieux diviser. Chaque ordre, jaloux de sa protection, s'empressa d'affermir son autorité par l'obéissance. Le rusé monarque vendit à chacun d'entre eux des chartes et des patentes qui augmentèrent leurs jalousies; et, pour prix de ces bienfaits chimériques, il obtint des subsides avec lesquels il entretint une armée qui soumit tout à sa puissance.

LOUIS X promit tout aux grands, sans leur rien accorder, vendit les offices de judicature, leva des décimes sur le clergé,

et rendit aux serfs le droit naturel de racheter leur liberté.

Philippe V, que sa taille fit nommer *le Long*, augmenta encore plus la prérogative royale. Ce fut sous son règne que les trois ordres de l'état assemblés, déclarèrent les filles exclues du droit à la couronne. Les juifs furent tourmentés sous divers prétextes.

Sous *Charles IV* dura la même persécution, sous le nom de *lombards* ou d'*usuriers*, tandis que le roi faisait altérer les monnaies, et rachetait des seigneurs le droit qu'il s'arrogeait exclusivement de battre monnaie. C'est ainsi qu'insensiblement s'établissait la domination royale. Il établit dans les villes un capitaine pour y commander la milice bourgeoise, et désarma les bourgeois. (1317) Ainsi disparurent les dernières traces du gouvernement féodal. Il resta encore, jusqu'au quinzième siècle, quatre grands vassaux, les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, de Bretagne, et le comte de Flandre. Ils ne reconnaissaient dans le roi que la qualité de suzerain. La Flandre passa dans la maison d'Autriche.

Branche des Valois-Valois.

Sous Philippe de Valois, la France reconnaissait son suprême législateur. Le régime féodal était disparu devant la monarchie, mais les mœurs, les préjugés de la féodalité n'étaient pas détruits. Philippe crut que le pouvoir de faire des lois était un moyen de satisfaire ses passions. La haine de son pouvoir en devint le fruit. On sortait du joug des grands vassaux; il eut l'impolitique de créer des grands pairs. La guerre contre Édouard III, roi d'Angleterre, exigea des dépenses; il eut besoin d'argent, et redoubla les impôts. On observera toutefois qu'en les accordant, la nation avait soin de faire reconnaître par les rois, que le don qu'elle en faisait était volontaire; et faisait constater ce droit de la franchise nationale. On sait que Philippe fut battu à Créci, en 1346; qu'Édouard prit Calais et vint aux portes de Paris,

pour une prétention injuste. Il était fils d'une fille de Philippe le Bel. Selon lui, l'exclusion des filles à la couronne ne pouvait regarder les mâles descendus de ces filles. Tout ce que Philippe acquit au domaine de France, ce fut le Dauphiné, qu'on donna depuis en apanage aux aînés des fils des rois de France.

JEAN II succéda à son père, sans oser l'imiter, tant le mécontentement du dernier règne était grand. La guerre contre Édouard le contraignit donc à des dépenses nouvelles. Il convoqua les états-généraux de la Langue-d'Oyl à Paris, tandis qu'il faisait assembler au-delà de la Loire ceux de la Langue-Doc. Les états-généraux remontent à Philippe le Bel; mais leur mauvaise composition était trop favorable au despotisme des rois; ses membres n'en étaient pas élus par la nation; l'opposition d'un des premiers ordres rendait inutile le vœu des communes. Les états de 1355 ne s'attachèrent qu'à l'objet des finances. La puissance législative ne les occupa point. Ils s'établirent seulement les receveurs et les administrateurs de leurs finances; mais les commissaires des états prirent des brevets du roi; ils ne pouvaient rien conclure sans l'unanimité des trois ordres. Le roi gagna les commissaires; il augmenta la perception des impôts par des interprétations onéreuses. La nation se divisa en deux partis, dont l'un appelait la liberté, et l'autre maintenait la monarchie. Marcel, prévôt de Paris, joua un rôle très-distingué dans cette lutte de peuple contre la noblesse. Dans ces funestes circonstances, le roi risqua la bataille, à quatre lieues de Poitiers, en 1356, contre les Anglais. Il fut fait prisonnier. Le traité de Brétigny lui fit céder aux vainqueurs le Poitou, la Saintonge, La Rochelle, l'Agénois, le Périgord, le Limosin, le Quercy, le Rouergue, l'Angoumois, etc.

Son fils CHARLES V, âgé de dix-neuf ans, assembla les états pendant la captivité de Jean; il en reçut la loi pour la finance; mais les mêmes fautes subsistèrent dans leur organisation. Le retour de Jean ne produisit que désordre et

confusion. La monarchie rétablie par la violence et l'artifice, marcha vers le pouvoir absolu. Charles V regardant les grandes assemblées comme une puissance rivale de son autorité, il ne les convoqua jamais pendant son règne; il tint des lits de justice pour en présenter au peuple les simulacres; mais il employait l'adresse pour y faire adopter ses volontés. Trop prudent pour user de la force, il se servit de la ruse et de la lenteur pour arriver à ses fins. Son avidité lui fit protéger les usuriers, et son ambition fut le motif de ses libéralités. La crainte d'une noblesse oisive lui inspira le desir de venger la honte du traité de Brétigny, et des journées de Crécy et de Poitiers. Sa guerre fut heureuse; Bertrand Duguesclin fit la gloire de ses armes. La bibliothèque nationale lui doit les neuf cents premiers volumes qui formèrent sa fondation.

La minorité de Charles VI fut semée de troubles occasionnés par la division de la régence et de la tutelle. La dévastation de Paris et la haine de la nation menacèrent le trône. On excusa l'inexpérience du jeune monarque. Le clergé fournit des impôts comme tout le monde, et on lui permit de les appeler *don gratuit*. Les factions des maisons d'Orléans et de Bourgogne commirent des crimes atroces. Henri V, roi d'Angleterre, héritier des prétentions d'Édouard III, profita de ces divisions, et signala son entrée en France par la victoire d'Azincourt, aussi funeste que celles de Crécy et de Poitiers. Le traité de Troyes proscrivit la ligne masculine de Hugues Capet. Le parlement déclara le dauphin déchu de toute succession, honneur et dignité. Les Anglais possédaient une partie du royaume.

Charles VII, découragé par les malheurs de son père, resta dans l'inertie à sa mort. Heureusement l'énergie du caractère national le réveilla de sa léthargie. Jeanne d'Arc fit lever aux Anglais le siége d'Orléans, fit couronner son roi, en étonnant ses ennemis par ses exploits. Toute la France, touchée des succès de Charles, reprit le desir de le voir régner. On se livra sans crainte à sa modération. Ce-

pendant on sentit le besoin d'un gouvernement stable, et c'est à cette époque qu'on peut fixer le commencement de l'autorité des grands et du parlement, qui depuis influa principalement sur tous les événemens. Charles VII, ou ceux qui l'entouraient, établirent une milice toujours subsistante, et une taille perpétuelle et arbitraire. Avec celle-ci, il y eut des troupes; avec les troupes, on eut de l'argent. L'un et l'autre consolidèrent le despotisme.

Louis XI en offrit la preuve; il gouverna le peuple avec un sceptre de fer. Fils rebelle, il fut le Tibère de la France. Son père n'avait jamais levé plus de 1,800,000 francs de taille, ni entretenu plus de mille sept cents hommes d'armes. Louis entretint cinq mille hommes de cavalerie, et vingt-cinq mille d'infanterie; il levait 4,700,000 francs. Impénétrable, il divisa tout; insensible à la haine, il n'aspira qu'à être craint; les assemblées nationales tremblèrent de leur convocation : elles lui déclarèrent, à Tours, qu'elles s'en rapportaient à sa prudence, et l'autorisèrent à gouverner à son gré. Des assassinats horribles souillèrent sa mémoire. A la mort de Charles, duc de Bourgogne, son cousin, il s'empara de la Bourgogne; comme héritier de la maison d'Anjou, il réunit à la couronne, quelque temps après, le Maine, l'Anjou, la Provence; il eut même des droits sur le royaume de Naples. Il acquit encore plusieurs villes en Picardie, presque tout l'Artois, le comté de Boulogne, le Roussillon, la Sardaigne, etc. C'est ainsi que, pendant ce règne, l'agrandissement de la monarchie concourut, avec la soumission des peuples, à l'agrandissement de l'autorité royale; mais, par une véritable imprévoyance, il contribua à jeter les fondemens de la puissance où depuis est montée la maison d'Autriche. L'héritière de la maison de Bourgogne, Marie eût pu épouser le dauphin, s'il eût moins marqué d'ardeur pour s'emparer des Pays-Bas par la voie des armes. Frédéric III, empereur, réussit à faire épouser cette princesse à son fils Maximilien. On remarquera que ce fut Louis XI qui, pour savoir plus promptement des

nouvelles du dauphin, malade au château d'Amboise, établit une *poste* sur la route de cette ville ; bientôt après il en établit sur les grandes routes : elles servaient pour les affaires du roi et pour celles du pape. Depuis 1630, les postes furent attachées au service du public. On renvoie le lecteur à son histoire par *Duclos* et mademoiselle *de Lussan*.

Il existait alors deux factions qui s'observaient et se balançaient. Les grands, qui portaient les lois au nom du roi, et le parlement, qui les rejetait ou les modifiait, en refusant de les enregistrer aussi au nom du roi. Ce combat entre la puissance active des premiers, et le pouvoir de résistance des autres, produisit de grands maux. Les rois contenaient les grands par le parlement, et le parlement par les grands. La noblesse, obligée de fléchir sous l'autorité royale, devint royaliste. Le clergé chercha les faveurs de la cour, en traitant de ses impositions. Le parlement, qui d'abord n'était qu'un tribunal de justice pour juger selon les lois, avait été invité, dans certaines occasions, à se rendre l'interprète des besoins du peuple auprès du trône. Les ministres, pour augmenter le crédit des ordonnances, les firent publier et enregistrer au parlement. Ces enregistremens s'établirent par la confiance, et non par les principes. De cet usage, la politique voulut faire un droit : ainsi le parlement prétendait s'associer à la puissance législative, en soumettant les lois à son enregistrement, et en voulant être le maître de l'accorder ou de le refuser. Il vint à bout, par la suite, de se faire reconnaître pour la cour des pairs, depuis que quelques-uns de ses membres avaient été appelés au jugement du duc d'Alençon. Ce nouveau lustre accrut sa dignité, son pouvoir et son ambition ; elle servit souvent à arrêter les injustices des grands et les vexations des rois ; mais souvent aussi ce corps fut vendu aux uns et aux autres. On observera que la royauté, la noblesse, le parlement, la force armée, n'avaient pas été instituées par la nation, et que l'usurpation n'était consacrée que par la prescription, si la prescription est toujours un droit.

Branche des Valois Orléans.

Louis XII, ce bon *père du peuple*, arriva sur le trône en 1498, lorsqu'un nouvel ordre de choses allait changer la face politique de l'Europe. La renaissance des lettres, de nouvelles connaissances, de nouveaux arts, le catholicisme attaqué par des ennemis formidables, préparaient une révolution célèbre dans la politique, les mœurs et la religion.

L'Espagne, partagée, depuis l'irruption des Maures, en petits états, ne formait plus qu'une seule puissance. Tous les peuples et les chefs de l'Allemagne s'étaient réunis pour former l'Empire, dont l'empereur était le chef de la maison d'Autriche. La ruine des grands vassaux avait soumis toutes les provinces de France à Louis XI. Ces trois grands corps politiques furent tentés d'essayer leurs forces l'un contre l'autre. L'Italie en fournit l'occasion. Les expéditions des Français dans cette contrée, sous Charles VIII et sous Louis XII, préparèrent à la France et à l'Europe une longue suite de calamités. Ce monarque prit les préjugés de sa nation pour règle de sa conduite. L'habitude des conquêtes fit le malheur des nations. On en jugera par les règnes de François Ier et de Charles-Quint. La fureur de conquérir affermit le despotisme et familiarise avec la tyrannie militaire; il fomente les haines nationales, il met des obstacles perpétuels à la civilisation et à la perfectibilité des sociétés politiques. La force est tout; la loi n'est rien; la liberté publique est un vain mot.

L'invention de l'imprimerie, en 1440, favorisait les élans de l'esprit humain. Jean Guttemberg, de Mayence, Jean Faust et Pierre Schoëffer, apportèrent à Paris, en 1455, quelques exemplaires d'une bible sans date, premiers fruits de cet art qui devait éclairer l'univers.

Vasco de Gama, (1497) en ouvrant un passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, et Christophe Colomb, (1492) en découvrant l'Amérique, ouvrirent au génie du

commerce de nouvelles routes, et au luxe de nouvelles jouissances.

(1517) Luther, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, et Allemand, éclaira l'Europe sur les abus scandaleux des ecclésiastiques, et leva l'étendard de la révolte contre les papes. Calvin, enhardi par ses succès, (1535) eut des imitateurs. Ces deux sectes enlevèrent à la cour de Rome plus de la moitié de ses sectateurs en Europe. La France partagea les troubles des dissentions religieuses que ces sectes introduisirent.

Tels furent les grands événemens qui donnèrent au règne de Louis XII et de ses successeurs une impulsion nouvelle. Le sage d'Amboise ne contribua pas médiocrement à la gloire de ce monarque. La diminution des impôts, la réforme des abus lui concilièrent l'affection des peuples. Son mariage avec Anne de Bretagne acquit pour toujours cette province à la France. Ses bonnes qualités faisaient excuser ses fautes. On connait son mot au duc de la Tremouille, qui craignait son ressentiment, parce qu'il l'avait fait prisonnier avant qu'il fût sur le trône : *Ce n'est pas au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans*, et sa réponse aux lâches courtisans qui lui conseillaient la retraite à la bataille d'Agnadel, sous le prétexte de sa conservation : *Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi.* On lui reprocha son avarice. *J'aime mieux en voir rire les courtisans*, disait-il, *que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses.* Ce monarque possédait une des plus amples collections de manuscrits qui fût en Europe. De son temps, on commença à enseigner le grec dans l'Université, et Cicéron fut son auteur favori. *Tailhié* a donné sa vie en 1755, 3 vol. *in*-8°, et on a imprimé, en 1712, ses *Lettres au cardinal d'Amboise*, 4 vol. *in*-12. *Voyez* aussi les *Mémoires de Comines.* Comme il ne laissait pas d'enfant mâle, François, comte d'Angoulême, d'une autre branche de la maison d'Orléans, lui succéda en 1515.

Branche des Valois Angoulême.

François Ier était dans sa vingt-unième année. Jamais roi n'eut plus que lui les mœurs, les vices et les vertus de la nation qu'il gouverna. Ardent, impétueux, sincère, libéral, brave, populaire, ne respirant que cet honneur mis à la mode par la chevalerie, il fit aimer jusqu'à ses défauts, qui paraissaient tenir à des qualités estimables. La chevalerie était née dans un siècle d'ignorance, de superstition et de fanatisme; elle était en honneur sous François Ier. Ce prince, après la victoire de Marignan, se fit armer chevalier par Bayard. L'esprit de cette institution datait du onzième siècle; elle se conserva jusqu'à la fin du seizième. Le règne de ce monarque forma une époque remarquable dans le caractère de la nation. Diane de Poitiers devint l'héroïne de son temps, et de ce moment les femmes eurent, à la cour de France, cet empire qui adoucit les mœurs des Français en affaiblissant leur caractère. Les lettres le regardèrent comme leur père, et lui dûrent l'établissement du *collége de France*, et la fondation de la *bibliothèque nationale*, l'un des plus riches monumens de l'Europe. Ce fut sous son règne que la justice, rendue en latin, commença à l'être en langue française. Maître absolu des grands du royaume, il conclut avec le pape Léon X, ce *concordat* célèbre par lequel, obtenant la libre nomination des évêchés et des abbayes, il s'assurait du clergé, qui les briguait, et de leur influence sur l'esprit de la nation. Ce fut vers ce temps que les *assemblées de notables* furent adroitement substituées aux états-généraux. Les innovations se succédèrent jusque dans la mode de porter les cheveux courts et la barbe longue. (*Voyez* son histoire par Gaillard, 8 vol. *in*-12.)

François II n'avait que quinze ans. Les minorités sont des temps de trouble. Les guerres civiles éclatèrent dès ce moment, et se perpétuèrent jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Les querelles du protestantisme, les intrigues

des grands, l'ambition des parlemens, désolèrent l'état. Les malheurs publics qu'ils occasionnèrent, prouvent qu'il est dangereux de conserver une caste privilégiée qui sacrifie tout à son agrandissement; qu'il ne faut pas protéger une religion par la persécution des autres cultes, et que les corps ont une marche lente, insensible, mais certaine d'arriver à la puissance. Il est impossible de tracer ici l'histoire des événemens malheureux de ces temps déplorables. Des historiens célèbres ont enfanté des volumes sur cette époque de notre histoire. On y verra le cardinal de Lorraine chercher à établir l'inquisition. A la mort d'Henri II, les Bourbons, auxquels la couronne revenait au défaut de la branche des Valois, formèrent une nouvelle faction.

Maison de Bourbon.

La maison de Guise chercha à proscrire la famille de Capet, comme celle des Pepins avait renversé celle de Charlemagne. Il faut lire dans le journal d'*Henri III*, et dans celui d'*Henri IV*, dans les *Mémoires de Sully*, dans l'*esprit de la ligue*, les faits innombrables de ce triste intervalle de nos annales. On arrive à travers les larmes, le sang, les trahisons et les perfidies, au règne trop court d'*Henri IV*, qui adopta le catholicisme en 1594. Il parvint à rendre à la France la tranquillité momentanée dont les circonstances permettaient de jouir; mais à peine avait-il assis les bases du bonheur des peuples, qu'il fut assassiné à cinquante-huit ans.

La vérité prescrit cependant de distinguer, dans ces siècles d'anarchie et de crimes, un grand homme qui, par ses lumières, ses mœurs, ses talens, son intègre pureté, son courage et son patriotisme, honora la magistrature et son pays. Ce fut le vertueux chancelier l'Hôpital. L'histoire offre aussi à la reconnaissance des Français, Sully et Coligny, pour leur faire oublier sans doute des souvenirs aussi affligeans. Sully fut l'ami du bon Henri. Ces deux noms iront

ensemble à la postérité, comme des modèles de l'amour des gouvernans pour les peuples.

État politique de la France. — Si les historiens qui, pour la plupart, ne mettent au rang des héros que ceux qui se sont rendus illustres par leurs hauts faits d'armes, n'ont pas célébré la branche des Valois, il faut cependant avouer qu'elle n'a pas été la moins utile à la monarchie. Sous ses rois, les succès et les revers balancés ont laissé le royaume entièrement libre et dégagé d'ennemis qui occupaient une partie de son territoire; et à l'exception de ce que les Espagnols possédaient, en vertu du désastreux traité entre Henri II et Philippe d'Espagne, plus que par leurs armes, le territoire français était libre. L'Anglais, l'Allemand, et tous les autres ennemis étaient vaincus. D'autre part, les seigneurs feudataires n'avaient presque plus conservé que des droits honorifiques, et n'étaient guère en état de gêner la puissance royale; encore moins pouvaient-ils se soustraire à l'obéissance due au souverain. La Navarre, avec toutes ses dépendances, rentrait à la France, par l'avénement de Henri IV; les troubles religieux qui avaient tant agité le royaume dans les derniers règnes, commençaient à fatiguer les Français, et le besoin du repos faisait éclore les belles-lettres. Depuis François Ier, qui aimait beaucoup la littérature, elle avait fleuri. Henri II la favorisait presque autant que son père; Charles IX l'avait cultivée lui-même; il était poète : on a de lui quelques ouvrages. Deux grandes princesses, reines de Navarre, les deux Marguerites, laissèrent des écrits. Il semble que le règne de François Ier et de Henri IV ait été celui de la galanterie, qui seule alimente les arts d'agrément, offre des objets à leurs travaux, et des récompenses à leurs succès : aussi la cour de France fut-elle, à cette époque, d'un éclat si brillant, que toute la gloire de Louis XIV et toute sa magnificence n'ont pu l'effacer. Sans doute les arts, et sur-tout les sciences sont parvenues, sous les Bourbons, à plus de perfection; mais la splendeur de la cour de Louis XIV ne fit point oublier, n'égala pas même la magnificence de ces tour-

nois superbes, de ces fêtes galantes et multipliées sous les Valois, qui attirèrent en France les regards de toutes les nations. Suivons la famille des Bourbons, pour la comparer aux précédentes familles de la race des Capétiens.

Louis XIII (1610) n'avait pas encore neuf ans accomplis, lorsqu'il succéda à son père. Le parlement de Paris fut forcé, par le duc d'Épernon, à donner la régence à Marie de Médicis, seconde femme et veuve d'Henri IV. Cette compagnie ambitieuse, qui s'essayait à se mettre au-dessus des états-généraux, eut le droit de croire qu'elle était le conseil nécessaire des rois, ne formant avec eux qu'une seule puissance pour gouverner l'état. Les grands, humiliés par l'autorité du trône, n'osaient se rassembler pour proclamer Louis XIII. Tel était l'état des choses chez une nation qui n'avait pas encore un gouvernement et des lois fixes. A son avénement au trône, le gouvernement était dans la même situation où il avait été sous les règnes qui virent allumer les guerres civiles éteintes par Henri IV. Les deux religions, catholique et protestante, qui divisaient la France, après s'être fait long-temps la guerre, étaient lasses de se battre, mais elles ne l'étaient pas de se haïr. Les catholiques, délivrés d'un prince tolérant, se flattaient de renverser leurs ennemis sans protecteur; les réformés redoutaient le gouvernement de Marie de Médicis, qui avait sucé en Italie les superstitions romaines. L'édit de Nantes était l'ouvrage d'une politique timide; il était un palliatif plutôt qu'un remède. Marie de Médicis était incapable de gouverner. L'Italien *Concini*, connu depuis sous le nom de maréchal d'Ancre, et sa femme, gouvernèrent sous son nom. Tout plia avec bassesse devant ces vils favoris.

Quand Louis XIII prit les rênes de l'empire, *Luynes*, dont tout le talent se bornait à dresser des oiseaux, s'empara de sa confiance et de l'autorité. On peut juger de sa faiblesse par la nécessité où elle se crut de faire assassiner Concini, pour se soutenir. La nation, mécontente, demanda des états-généraux. L'ouverture s'en fit à Paris en 1614; ils furent sans

but, sans conduite et sans effet. Le parlement s'agita, les grands s'agitèrent chacun de leur côté, sans se réunir. Dans ce temps parut au conseil du roi un homme qui s'en était ouvert l'entrée par la ruse et la fraude. Richelieu était né avec la passion la plus immodérée de gouverner, et avec cette inflexibilité de caractère qui étonne, lasse et subjugue les ames communes. Ne pouvant, à cause de son état et du peu de crédit de sa famille, aspirer à être, soit un duc de Guise, soit un maréchal de Biron, il se contenta de gouverner la France sous le nom du roi; mais au lieu de régner par adresse, de ménager et de flatter la faiblesse de Louis XIII, de mendier et d'acheter la faveur des grands, il forma le projet de tout asservir au roi, et de le rendre lui-même l'instrument passif de son autorité. Pour soumettre les grands, il prit la Rochelle, qui était la principale place de sûreté des réformés et des chefs de leur parti qui étaient à la cour; il amollit les esprits par le luxe, les arts et le commerce. Forcés de mendier les graces de la cour pour étaler un vain faste, les grands furent obligés de courir au-devant de la servitude. Il s'empara de la justice, pour imprimer la terreur; il fallait obéir ou être criminel. Tel fut le sort des grands. Le misérable état de la mère même du roi confondait et effrayait ceux qui auraient été tentés de déplaire au ministre impérieux. Le parlement même ayant refusé d'enregistrer une ordonnance rendue par le roi contre le duc d'Orléans, fut mandé au Louvre, et contraint de se tenir à genoux pendant toute l'audience; il vit déchirer son arrêt sur le registre qui condamnait la témérité de ses magistrats. Richelieu courba tellement tous les esprits sous le despotisme, qu'après sa mort (1642) on continua d'être docile sous la main faible de Louis XIII, par l'habitude de voir dans le roi l'organe d'un ministre despote; mais il mourut lui-même en 1643. (*Voyez* son histoire par *de Bury*, 4 vol. *in*-12.) Son règne fut celui de son ministre.

Louis XIV avait à peine cinq ans. Sous sa minorité, en retrouvant dans une régente ignorante, Anne d'Autriche,

et un ministre étranger, Mazarin, qui cachait une politique profonde sous les dehors trompeurs de la timidité et de la circonspection, les Français crurent avoir recouvré la liberté. Les grands en le parlement, comprimés par le despotisme du règne précédent, voulurent se dédommager durant cette minorité. Le génie ardent et gai de la nation fit éclore cette misérable guerre de la fronde, la plus ridicule de toutes. On voulait succéder à Mazarin; c'était l'objet des chefs de cette confédération.

Quand Louis XIV régna par lui-même, cet esprit de cabale disparut. La mode avait été d'être brouillon, la mode fut d'être courtisan. Louis gouverna en despote. Le parlement, les grands, les armées, tout obéit à son pouvoir absolu. La terreur de ses armes, et le succès de ses négociations, le rendirent le roi le plus puissant de l'Europe, pendant quarante ans. Ce monarque façonna au joug de l'obéissance une génération nouvelle qui transmit ses mœurs dociles à ses descendans.

Je ne puis entrer dans les faits trop nombreux de ce règne. Si on compare Louis XIV aux rois célèbres de notre nation qui le précédèrent, on trouvera qu'il fut loin de l'esprit vaste et puissant de Charlemagne; qu'il eut moins de sagesse, mais plus d'éclat que Charles V; moins de bonté, mais plus de talens que Louis XII; qu'il fut plus laborieux, plus appliqué, plus roi que François Ier, mais qu'il n'eut pas cette valeur éblouissante de Marignan, qui fit pardonner Pavie: on ne le comparera point à Henri IV; le mérite de l'un fut de rappeler toujours sa grandeur; le mérite de l'autre, de faire oublier la sienne: mais Louis XIV eut son caractère propre. Sa gloire fut d'avoir relevé le nom français; il fut pendant trente ans le premier peuple de l'Europe. Dix ans de revers ne purent faire oublier six lustres de gloire. En dépit de ses adulateurs et de ses détracteurs, malgré ses malheurs et ses fautes, Louis XIV aura l'honneur éternel d'avoir suppléé au génie par un grand caractère, d'avoir répandu de l'éclat sur les talens, d'avoir donné une grande impulsion

au mérite enfanté par les guerres civiles, d'avoir été grand malgré sa mauvaise éducation, malgré madame de Maintenon, malgré les préjugés de son siècle, malgré la révocation de l'édit de Nantes, malgré son orgueil inséparable de sa gloire.

On lui a reproché d'avoir pris trop souvent la fausse grandeur pour la gloire, d'avoir consolidé le despotisme, d'avoir préféré l'éclat de la victoire à la prospérité paisible de son peuple. Il eut la magnanimité d'en convenir lui-même en mourant. Mais la France lui doit Versailles, Marly, nos arsenaux, nos ports. Une marine célèbre, des ordonnances sages, des forteresses créées par Vauban; l'établissement des sociétés savantes, tous les arts encouragés par ses regards; La Fontaine, Molière, Corneille, Racine, Boileau, Fénélon, qui immortalisent notre langue; cette foule de chefs-d'œuvre, de grands hommes en tout genre, compagnons éternels de sa gloire, un théâtre supérieur à celui d'Athènes, en est-ce assez pour marquer sa place au rang des souverains illustres? Je renvoie le lecteur au *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire. Ce roi célèbre mourut le premier septembre 1715.

Louis XV était le troisième fils de Louis de France, d'abord duc de Bourgogne, depuis dauphin; il était petit-fils et unique rejeton de la nombreuse postérité de Louis XIV et de Marie-Adélaïde de Savoie. Il naquit à Versailles le 15 février 1710. A l'âge de cinq ans, il succéda à son bisaïeul, dont le testament avait été cassé. A douze ans, il fit et imprima (1718) un *Traité des rivières*. Le parlement déféra la régence au duc d'Orléans. Le jeune roi fut sacré à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante. Pendant la régence, on se disputa de l'or et du papier. Le cardinal Dubois fut l'objet du mépris public, dont il riait; mais, en 1725, le monarque épousa Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne. Tout changea de face. Le cardinal de *Fleuri*, chargé des affaires, était sage, modeste, économe. L'état fut calme comme lui. Le roi voulut gouverner.

La double élection d'un roi de Pologne allume la guerre en 1733. Louis XV soutient son beau-père contre l'électeur de Saxe, qui était appuyé par l'empereur. Celui-ci perd ses états d'Italie, et signe la paix.

La mort de l'empereur Charles VI ouvrit, en 1740, une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche fut disputée par quatre puissances. Le cardinal de Fleury mourut en 1743. Louis XV paraît à la tête de ses armées; il se montre bon et courageux. Malade à Metz, il cueille des lauriers avec le maréchal de Saxe, et reçoit le titre de *Bien-Aimé* qu'il mérita, en 1747, à la bataille de Fontenoy. Tout lui cédait en Flandre : enfin fut conclu le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

Ami du repos, il ne put conserver la paix. Les Anglais, ennemis implacables de la France, font la guerre sans aucune déclaration préalable; ils sont battus dans la Méditerranée, perdent Mahon, sont vaincus dans le Canada. La Prusse les seconde, et l'Autriche se déclare notre alliée. L'électorat de Hanovre est conquis; le roi de Prusse bat l'armée française à Rosbach. Après bien des défaites et des victoires, le traité de paix fut signé en 1763. La France rend à l'Angleterre Louisbourg, le Canada et une partie du Mississipi, et l'Espagne, la Floride. Les Anglais gagnent quinze cents lieues de terrain en Amérique, le Sénégal en Afrique, et Minorque dans la Méditerranée. On nous laisse la Guadeloupe, Marie Galande, la Martinique, Sainte-Lucie et quelques petites îles.

En 1768, le roi prend, sous Clément XIII, le Comtat Venaissin, et s'empare de la Corse.

La France sembla s'endormir avec son monarque au sein de la paix, des plaisirs et des arts. Les jésuites avaient profité de la faiblesse de Louis XIV et de Louis XV, pour établir leur crédit; ils abusèrent de leur pouvoir. Une misérable querelle théologique avait servi de prétexte; ils avaient armé le vatican de ses foudres, pour brouiller l'Europe. Leurs succès eurent enfin un terme : on reconnut le but de leur in-

trigue. La philosophie leur arracha le bandeau. Pascal, d'Argens, Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot, Fréret, opposèrent le flambeau de la raison aux mensonges de la superstition. Une lutte terrible s'engagea entre le fanatisme et la vérité. Le clergé, divisé et dissolu, n'avait plus, ni Bossuet, ni Fléchier, ni Massillon, pour défendre sa cause. Le combat devint inégal; les talens, d'un côté, sapaient l'édifice sacerdotal avec les armes puissantes du ridicule et le trait perçant de l'opinion; de l'autre, l'orgueil, le scandale, l'ignorance et les préventions de tout genre, montraient la médiocrité des moyens et la décadence du colosse. La cour elle-même détruisit les jésuites en 1764. Les philosophes, enhardis par cette victoire, attaquèrent de front la religion catholique; et l'autel effrayé implora le secours de l'autorité. Celle-ci, tantôt unie, tantôt divisée avec le sacerdoce, hésita dans sa marche. L'église et le trône eurent les mêmes ennemis. Leurs intérêts, leurs torts, leurs dangers devinrent communs. Les philosophes cessèrent de l'être, en voulant défendre la philosophie. Apôtres de la tolérance, ils devinrent quelquefois intolérans; persécutés, ils ne furent pas assez modérés. On accusa la philosophie des fautes de ses partisans. Le vrai philosophe en appela au tribunal de l'histoire et de la postérité. Parmi ces orages, précurseurs d'une grande révolution, la dette nationale, accrue par le luxe de Louis XIV et par la dissipation de Louis XV, creusa le précipice qui engloutit les trônes. Les parlemens affectèrent de s'occuper des intérêts du peuple, pour l'attacher à leur défense; ils voulurent former entre eux une confédération, pour s'opposer au torrent déprédateur des dépenses de la cour, et pour étendre leurs priviléges. Le chancelier Maupeou les fit casser : on leur substitua des cours de judicature.

En 1774, Louis XV mourut de la petite vérole, dans sa soixante-cinquième année, après avoir régné cinquante-neuf ans. La dernière moitié de sa vie avait terni la première; il laissait une mémoire avilie, un trône sans con-

sidération, des exemples funestes, l'état obéré, un jeune prince pour le conduire. En 1757, un fanatique nommé *Damien*, avait attenté à sa vie. Hélas ! ce monarque trop faible avait trop survécu pour sa gloire à cet événement. La cour était tout, le royaume n'était rien : ainsi s'avançait vers sa décadence le plus bel empire.

Louis XVI était petit-fils de Louis XV; il était né le 23 août 1754, de Marie-Josephe de Saxe et de Louis, dauphin; il avait été marié le 16 mai 1770, à Marie-Antoinette, fille de Thérèse, reine de Hongrie, archiduchesse d'Autriche.

L'Angleterre, infidelle au droit des gens, avait commencé la guerre, en 1755, par la prise inopinée de cinq cents de nos vaisseaux, en pleine paix : elle continua ses vexations jusqu'en 1778, et s'empara de nos établissemens dans l'Inde. L'indépendance des Américains fut reconnue alors par la cour de Versailles et celle d'Espagne. Les deux nations équipèrent leurs flottes contre les Anglais. La Hollande s'unit à ces deux puissances. La paix fut signée en 1783, et l'Anglais ne put oublier que l'Amérique indépendante comptait la France parmi ses alliés.

Ayder-Aly, prince magnanime de l'Inde, avait été révolté de la conduite des Anglais; il les avait battus. Sa mort leur donna l'entrée dans ses états. Tipoo-Saïb, appelé ensuite Tipou-Khan, les repoussa, et leur voua une haine qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui arriva en 1799.

Cependant Louis XVI avait confié les rênes du gouvernement au frivole comte de Maurepas. Les parlemens, qu'on avait eu tant de peine à contenir, furent rappelés de l'exil. Les auteurs d'une disette factice ne furent pas punis. On laissa éclater l'affaire du *collier*, qui compromettait la dignité de la reine. Celle-ci, dévouée à la maison d'Autriche, était soupçonnée de lui sacrifier les intérêts de la France. L'anglomanie, fomentée par le duc d'Orset, ambassadeur du cabinet de Saint-James à la cour de France, ruinait notre commerce. Le partage de la Pologne était projeté,

sans que notre ambassadeur s'en doutât, tant nous étions les jouets des autres cabinets. L'inconsidération, le désordre des finances et la dépravation des mœurs; étaient au comble. Le caractère national était effacé. Le roi lui seul, dans sa cour, offrait un modèle exemplaire de sagesse, d'ordre et d'amour du bien public; mais il était faible et mal élevé. Monarque catholique, il donna sa confiance à Necker, républicain protestant, et plus versé dans la banque que dans la finance. Toutes ces fautes préparèrent de grands malheurs. L'Angleterre semait les germes de sa vengeance; le duc d'Orléans était mécontent de la cour de France; le gouvernement britannique favorisa ses ressentimens; la révolution naquit au sein de la discorde; l'Angleterre cherchait à retenir, à tout prix, le sceptre des mers, tandis que la physique ouvrait aux Français la carrière aérienne, par l'invention des aréostats et des télégraphes. Le siècle de Louis XIV avait été celui de la littérature et des arts; le siècle de Louis XV et de Louis XVI fut celui des sciences.

L'impôt du timbre avait occasionné le premier choc entre les colonies américaines et l'Angleterre; il produisit en France le même effet entre la cour et les parlemens; ils furent exilés; le mécontentement éclata. Calone, pressé par l'embarras des finances, convoque l'*assemblée des notables* pour le 22 février 1787. Le 7 septembre 1788, on convoque les *états-généraux*, qui ne l'avaient pas été depuis 1626. Le 15 juillet 1789, ils adoptèrent la dénomination d'*assemblée nationale de France*. Le grand pas de la révolution était fait; le tiers-état était la nation; mais cette assemblée renfermait le germe des deux partis qui divisaient la France : d'un côté, la masse de la nation; de l'autre, les privilégiés. La déclaration des droits de l'homme parut; la France l'appuya. L'amour de la liberté enfanta la licence; la résistance sembla autoriser les excès. Trois cent mille hommes s'opposaient à vingt-cinq millions. La ruse seconde la faiblesse; le roi feint d'accepter, le 14 septembre 1791, la constitution qui lui est présentée par l'as-

semblée constituante. Tous les parens du roi avaient fui ; la majeure partie de la noblesse l'avait abandonné, et formait à Coblentz, autour de ses frères, une cour qui sollicitait la coalition des puissances de l'Europe contre leur patrie. Le 10 août, le roi se rend, avec sa famille, au sein de l'assemblée; le 13, ils sont enfermés au Temple; le 15 janvier 1793, Louis XVI est déclaré, par la Convention, convaincu de conspiration contre la nation, et d'attentat liberticide à la sûreté de l'état; le 21 du même mois, il eut la tête tranchée. Son épouse eut le même sort le 16 octobre. Sa fille fut renvoyée chez l'empereur; son fils, encore jeune, mourut dans la prison.

Telle fut la fin de la troisième race des Capétiens, qui occupait le trône depuis huit cent six ans, et de la monarchie la plus ancienne de l'Europe, qui avait treize cent soixante-dix-huit ans d'existence, et qui comptait soixante-sept rois.

CHAPITRE IV.

République Française.

La faiblesse de Louis XVI retraçait celle des descendans de Clovis et de Charlemagne. La destinée de cette dynastie fut la même que celle des deux premières. Le génie en dira les causes un jour; et décrira la révolution et les effets; mais il faut attendre que les passions se taisent, et ne pas prévenir le jugement impartial de la postérité. En attendant, les contemporains rassemblent des faits et des dates; c'est la vérité du moment.

Origine des troubles qui amenèrent la révolution française.

1776. — Édit qui abolit les corvées, et les convertit en impôt pécuniaire. Réclamation du parlement. Washington fait proclamer la publication de l'acte d'indépendance dans les colonies de l'Amérique.

1778. — Benjamin Franklin est député par les États-Unis Américains, à Paris. La France reconnaît leur indé-

pendance, et fait avec eux un traité d'alliance et de commerce. Les Anglais sont chassés de Philadelphie par Washington. Combat d'Ouessant, entre d'Orvilliers et Keppel. Mort de Voltaire à Paris, le 30 mai, à quatre-vingt-quatre ans. J. J. Rousseau meurt le 2 juillet à Ermenonville, âgé de soixante-six ans.

1779. — Mort de Cook. Les Anglais s'emparent de presque tous les comptoirs du Bengale. Éruption du Vésuve.

1780. — Confédération des trois puissances du Nord, sous le nom de neutralité armée. L'Angleterre déclare la guerre à la Hollande. La question est abolie en France.

1781. — Herschel découvre la planète qui porte son nom.

1782. — L'amiral Rodney défait la flotte de M. de Grasse. Batteries flottantes devant Gibraltar. Mort d'Hyder-Ali. Tipoo-Saib lui succède.

1783. — Tremblement de terre dans la Calabre. Armistice entre la Grande-Bretagne et la Hollande. Préliminaires de paix entre l'Angleterre, et la France avec l'Espagne. Le roi d'Angleterre y reconnait l'indépendance des États-Unis. Calone, contrôleur-général des finances. Mort de d'Alembert et d'Euler. Invention de la navigation aérienne, par les frères Montgolfier. Première ascension de Pilâtre du Rosier et d'Arlandes. Traité de paix.

1784. — Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la Hollande. Mort de Diderot.

1785. — Expédition de la Pérouse.

1786. — Mort de Frédéric III, roi de Prusse, 26 septembre. Traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Construction du pont de la Concorde, par Perronet.

1787. — Première séance de l'assemblée des notables à Versailles, le 27 février. La sixième et dernière le 25 mai. Le 6 août, lit de justice à Versailles. Le parlement refuse d'enregistrer l'impôt territorial et le timbre. Le 15 août, le parlement de Paris transféré à Troyes. Le 17 et

le 18, les frères du roi portent au parlement l'édit d'enregistrement. Le 19 septembre, révocation de l'édit; rappel du parlement. Le 19 novembre, lit de justice pour l'enregistrement d'un emprunt successif. Séance royale dans laquelle le duc d'Orléans proteste contre l'édit; son exil à Villers-Cotteret; exil de quelques membres du parlement. Le 24, les pairs demandent la liberté des exilés. Brienne succède à Calone.

1788. — Mort de Buffon. Le 8 mai, lit de justice pour l'établissement d'une cour plénière. Brienne quitte le ministère. Les parlemens rétablis. Le 6 novembre, seconde assemblée des notables pour la convocation et la composition des états-généraux, qui finit le 12. Les 6 et 13, le roi d'Angleterre George III tombe dans une espéce d'aliénation d'esprit.

1789. — Mars, on tient les assemblées bailliagères pour la nomination des députés aux *états-généraux*. Le 5 mai, ouverture des états-généraux à Versailles. Necker, ministre des finances, y déclare que le déficit des finances est de 54,924,540 livres. Le 20 juin, séance du jeu de Paume; Bailly présidait. Le 27, le clergé et la noblesse se réunissent aux *communes* pour obéir au roi. Le 2 juillet, les troupes de Paris abandonnent son parti. Le duc d'Orléans président de l'*assemblée constituante*. Le 11, Necker reçoit l'ordre de sortir du royaume. Le 13, les Parisiens enlèvent les armes aux Invalides. Le 14, prise de la Bastille. Lafayette, commandant de la garde parisienne; Bailly, maire de Paris. Le 16, le roi rappelle Necker. Le 17, il se rend à Paris et prend la cocarde nationale. Le 23, installation du premier corps municipal. Le 29, le comte d'Artois et beaucoup de nobles émigrent. Le 4 août, l'assemblée décrète l'abolition des droits féodaux, de la corvée, des dîmes, des justices seigneuriales, des priviléges exclusifs, et une égale répartition des charges publiques. Le 10 août, la *garde nationale* est décrétée; toute la population est constituée force armée. Le 23, la liberté des cultes est promulguée. Le pre-

mier octobre, proclamation de la déclaration des *droits de l'homme*. Le 6, on force le château de Versailles; le roi et la famille royale sont amenés à Paris par une multitude conduite par Lafayette. Le 15, l'assemblée abolit la distinction des costumes dans son sein. Le 2 novembre, tous les biens du clergé sont déclarés appartenir à la nation. Le 11, la France est divisée en départemens. Le 19 décembre, création d'un papier-monnaie, sous le nom d'*assignats*.

1790. — Les états de Flandre et de Brabant déclarent Joseph II déchu de la souveraineté de ce pays. Le 10 février, mort de Joseph II. Le 12, suppression des ordres religieux, et abolition des vœux monastiques en France. Le 16, Talleyrand-Périgord président de l'assemblée. Le 26, abolition des droits seigneuriaux. Le 14 avril, la nation se charge des dépenses du culte catholique. Le 8 mai, établissement de l'uniformité des poids et mesures en France. Le 9, décrété que tous les domaines de la couronne peuvent être vendus et aliénés. Le 11 juin, Avignon se donne à la France par des députés. Le 18, la diète de Pologne se constitue convention nationale. Le 19, la noblesse est abolie en France. Le 12 juillet, on donne une constitution civile au clergé. Le 14, grande fédération au Champ de Mars. Le roi, l'assemblée nationale, les députés de tous les départemens, ainsi que ceux des corps militaires de mer et de terre, y prononcent le serment civique sur l'autel où Talleyrand-Périgord dit la messe en plein air. Bailly confirmé maire de Paris. Le 4 septembre, l'assemblée nationale prend la direction du trésor public; Necker se retire à Genève. Le 30, Léopold, empereur d'Allemagne. Le 20 octobre, création d'un tribunal de cassation. Le 27 novembre, l'assemblée constituante exige le serment des prêtres, pour le maintien de la constitution civile du clergé. Le 12 décembre, la Belgique est de nouveau soumise à l'Autriche.

1791. — Le 4 mars, suppression de la ferme générale. Le 2 avril, mort de Mirabeau, dont on déposa le corps au Panthéon. Le 20, abolition des maîtrises et jurandes. Le 14

juin, suppression de toutes corporations entre les citoyens du même état. Le 21, comité chargé de revoir la rédaction et le classement des lois. Le roi quitte Paris secrètement avec sa famille. Le 22, il est arrêté à Varenne, ramené à Paris avec sa femme et ses enfans, par Lafayette, et suspendu de ses fonctions royales. Son frère, *Monsieur*, émigre. Le 17 juillet, rassemblement au Champ de Mars; proclamation de la loi martiale. Le 27 août, traité de Pilnitz entre l'empereur et le roi de Prusse, pour le rétablissement de l'ancien régime en France. Le 3 septembre, *constitution* donnée par l'assemblée nationale. Le 13, le roi feint de l'accepter. Le 14, réunion du Comtat Venaissin et d'Avignon à la France. Le 30, fin des sessions de l'*assemblée nationale constituante*.

Le premier octobre, l'assemblée nationale *législative* se constitue; Pastoret la préside. Le 8 novembre, décret qui déclare coupables de conspiration contre l'état les émigrés qui ne seraient pas rentrés au premier janvier 1792.

1792. — Les émigrés affluent à Coblentz. Condorcet, président de l'assemblée législative. Le 9 février, décret qui met les biens des émigrés sous la main de la nation. Le 20 mars, usage du bonnet rouge. Roland, ministre de l'intérieur. Le 6 avril, suppression des costumes ecclésiastique et religieux. Le 20, guerre déclarée à l'Autriche par la France. Le 20, Custine prend la ville et les gorges de Porentru. Le 10 mai, Servan, ministre de la guerre. Le 18, la Russie envahit le territoire de la Pologne; elle accède aux plans hostiles de l'empereur et du roi de Prusse, contre la France. Le 20, des hommes armés forcent le roi, aux Tuileries, à porter le bonnet rouge. Le 22, on décrète que l'état civil sera constaté par les officiers municipaux. Les registres tenus par les curés sont supprimés. Le 30, l'assemblée décrète que les biens des émigrés seront saisis au profit de la nation, et que les prêtres insermentés seront déportés. Le roi refuse de sanctionner ces décrets. Le 7 juillet, Pétion, maire de Paris.

Le 10 août, on force le château des Tuileries; les Suisses

massacrés. Le roi et sa famille se retirent le matin au sein de l'assemblée. Suspension des pouvoirs du roi. L'assemblée législative décrète la convocation d'une convention nationale.

Le 11, décret qui ordonne le renversement des statues des rois, et l'érection, à leur place, de la statue de la liberté.

La garde du roi est confiée à la commune. Le roi et sa famille sont enfermés dans la prison du Temple. On nomme un conseil exécutif provisoire. Émigration de Lafayette et de son état-major. Un décret appelle les colonies à la formation de la convention nationale. Longwy et Verdun pris par les Prussiens. Le 2 septembre, massacre des prisons. Le 21, l'assemblée législative termine ses séances.

Le 21 septembre, première séance de la *convention nationale;* Pétion la préside. La Convention décrète l'abolition de la royauté, et l'*établissement de la République Française.*

AN Ier.

Le 22 septembre 1792, Thionville assiégée par les Prussiens. Prise de Nice par les Français. Lille bombardée par les Autrichiens. Le premier octobre, le roi de Prusse entre en Champagne à la tête de ses troupes. Il sort de France dans le même mois. Verdun et Longwy repris par les Français. Custine prend Mayence et Francfort. La Savoie émet son vœu de réunion à la France, et secoue le joug du roi de Sardaigne; elle y est réunie. Le 6 novembre, bataille de Jemmape, gagnée par les Français contre les Autrichiens. Nous prenons Bruxelles, Ypres, Anvers, Namur, Liége. Le 3 décembre, décret que le roi sera jugé par la Convention. Peine de mort contre quiconque tentera de rétablir la royauté. Découverte du galvanisme par Galvani. — Le 5 janvier 1793, traité d'alliance offensive et défensive entre les cours de Vienne et de Londres, contre la France. Le 17 janvier, la Convention nationale, après un appel nominal, condamne Louis XVI à avoir la tête tranchée sur la place de la Révolution. Le 21, le jugement est exécuté à dix heures du matin. Le 31, réunion

de la ville et du comté de Nice à la France. Le premier février, la France déclare la guerre à l'Angleterre, à la Hollande et à l'Espagne. Le 14, Pache maire de Paris. Création d'un comité de sûreté générale, de vingt-cinq membres. Le 30 mars, Cholet pris est incendié par les Vendéens. Le 6 avril, création d'un comité de salut public. Le 3 mai, loi qui fixe le prix des denrées, ou le *maximum*. Le 2 juin, arrestation de trente-deux membres de la Convention. La guerre de la Vendée devient active. Le 24 juin, la Convention décrète la *constitution de* 1793. Le fédéralisme gagne le Midi. Le 13 juillet, assassinat de Marat par Charlotte Corday. Danton président de la Convention. Robespierre membre du comité de salut public. Le 29, convention entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, relative au partage de la Pologne. Le 8 août, suppression des sociétés littéraires patentées. Le 9, siége de Lyon. Le 23, tous les Français mis en réquisition pour le service des armées, de dix-huit à vingt-cinq ans. Le 25, prise de Toulon par les Anglais. Le premier octobre, abolition du calendrier grégorien en France, en substitution d'une ère nouvelle et d'un calendrier nouveau.

AN II.

Le 18 vendémiaire, (9 octobre 1793) prise de Lyon par l'armée française. Décret qui prohibe l'entrée des marchandises anglaises en France. Le 19, gouvernement révolutionnaire établi par la Convention. Le 23, la reine de France, Marie-Antoinette d'Autriche, est condamnée à mort par le tribunal criminel extraordinaire, et a la tête tranchée le même jour. Le 16 brumaire, le duc d'Orléans est condamné à mort. Le 17, Gobel, évêque constitutionnel de Paris, abdique les fonctions du culte. Le 21, Bailly est condamné à mort.

Le 10 frimaire, (30 novembre) siége de Toulon par les Français. *Bonaparte* y commande l'artillerie. Le 14, décret qui organise le gouvernement révolutionnaire. Le 26, Toulon est repris par les Français. Le 28, Sidney Smith en

incendie le port et les magasins. Le 18 floréal, la liberté des cultes est maintenue. Le 21, madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, est condamnée à mort. Les armées françaises offrent par-tout des prodiges de valeur. Le 11 prairial, le roi de Sardaigne se réfugie à Alexandrie. Robespierre président de la convention. Règne de la terreur. Les jugemens et les meurtres révolutionnaires se multiplient sur le territoire français. Le 20, fête à l'Être Suprême. Le 8 messidor, l'empereur François II commandait près de Tournai. Jourdan gagne la bataille de Fleurus, et met en déroute les coalisés. Pichegru prend Ostende et Bruxelles, Furnes, Menin, Courtrai, Charleroi.

Le 9 thermidor, (19 juillet 1794) Robespierre est mis hors la loi : le lendemain, il meurt sur l'échafaud, avec son frère et ses complices. La Vendée éprouve la valeur de Marceau, auprès du Mans.

AN III.

L'an III fut remarquable par les succès de l'armée française. Les Espagnols furent battus ; l'Empire germanique perdit la rive gauche du Rhin ; le stathouder abandonna la Hollande ; l'Italie, depuis le mont Saint-Bernard, nous céda Gènes, Final et Vado ; l'Autriche perdit la Belgique.

Le 21 brumaire, le club des Jacobins fut fermé. Le 29 nivose, le ministre de Russie déclare au corps diplomatique, à Varsovie, qu'il n'y a plus ni royaume, ni république de Pologne. Le 2 pluviose, les Français entrent dans Amsterdam, et s'emparent de la Hollande. Le 13 ventose, Pichegru est nommé général en chef de l'armée de Rhin et Moselle ; Jourdan, de l'armée de Sambre et Meuse ; Moncey, de l'armée des Pyrénées occidentales ; Hoche, de l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg ; Kellerman, des armées des Alpes et d'Italie ; Moreau, de l'armée du Nord ; Scherer, de l'armée des Pyrénées occidentales. Réunion de la Courlande à la Russie. La Convention est assiégée par une foule d'agitateurs. Paris est mis en état de siége sous le généralat de Pi-

chegru, de Merlin, de Barras. Le 25 germinal, traité de paix entre la France et la Prusse.

Le 27 floréal, traité de paix entre la France et la Hollande. La Porte Ottomane reconnait la République Française. Gouvernement démocratique en Hollande. Le 19 prairial, les Français prennent Luxembourg. Le 21, le fils de Louis XVI, âgé de neuf ans, meurt dans la prison. Le 28 messidor, affaire de Quiberon. Le 4 thermidor, traité de paix entre la France et l'Espagne. Le 30 fructidor, les Anglais prennent le cap de Bonne-Espérance; les Français, la Guadeloupe et la Grenade.

AN IV.

Le premier vendémiaire, (23 septembre 1795) la constitution de l'an III. Le 9, la Belgique et le pays de Liége sont réunis à la France. Le 13, une partie des faubourgs marche contre la Convention : elle est repoussée par la troupe de ligne. Le 18, *Bonaparte* est nommé général en second de l'armée de l'intérieur. Le 3 brumaire, la Convention décrète la formation d'un *institut national*. Clôture de la Convention.

Le 5 brumaire, (27 octobre) les membres de la Convention, nommés nouvellement par le peuple au corps législatif, se forment en corps électoral, pour compléter les deux tiers qui doivent rester. Le 6, installation du corps législatif, et sa division en deux conseils, le conseil des anciens et celui des cinq cents.

Le 13, installation du directoire exécutif, composé de cinq membres, Rewbel, Réveillère-Lépeaux, Letourneur, Carnot et Barras. Le 28, la fille de Louis XVI, prisonnière au Temple, est échangée contre les députés livrés par Dumourier, et détenus en Autriche : elle part de France. Création des *mandats*.

(1796.) Le premier ventose, l'archiduc Charles avait pris le commandement de l'armée autrichienne du Rhin. Le 11 germinal, *Bonaparte*, âgé de vingt-huit ans, arrive à

Nice, et prend le commandement en chef de l'armée d'Italie. Le 22, sa victoire de Montenotte; le 25, celle de Millésimo; le 26, celle de Dégo; le 2 floréal, celle de Mondovi; le 16, celle de Tortone; le 20, passage du Pô; le 21, celle de Lodi; le 22, prise de Crémone; la Lombardie conquise; prise de Pizzighitone, de Pavie. Le 26, traité de paix avec le roi de Sardaigne. Entrée des Français dans Milan. Le 10 prairial, prise de Peschiera par les Français. Avantages remportés sur le Mincio. Le 13, prise de Vérone par Massena. Objets des sciences et arts envoyés par *Bonaparte*. Le 10 messidor, victoires de Renchen, de Rastadt, d'Ettingen, par Moreau. Le 18 thermidor, bataille de Castiglione, par *Bonaparte*. Succès d'Augereau, Victor et Bernadotte. Le 28, Hoche termine la pacification de la Vendée. Le 2 fructidor, traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Espagne. Le 18, victoire de Rovérédo par *Bonaparte*. En six mois, il a fait cent mille prisonniers autrichiens; il a pris quatre cents pièces de canon, et détruit cinq armées.

AN V.

Le 11 vendémiaire, Moreau bat les Autrichiens à Buchan. Les Autrichiens sont battus à Newvied par Beurnonville. Le 24, Moreau s'illustre par sa belle retraite du Rhin; il parcourt cent lieues dans un pays affreux, hérissé d'ennemis, faisant sept mille prisonniers, prenant l'artillerie, menaçant, intimidant et arrêtant l'ennemi dans le Brisgaw, dont l'armée ennemie était maîtresse. Le 20 brumaire, mort de Catherine II, impératrice de Russie. Paul Ier lui succède. Le 25, victoire d'Arcole par *Bonaparte*. Le 10 nivose, Pitt promet au parlement d'Angleterre, que jamais la Belgique ne sera réunie à la France. Le 24, victoire de Rivoli par *Bonaparte*. Le 27, victoire de la Favorite, par lui. Évacuation de Mantoue par Wurmser. Cessation des mandats. Le 26 ventose, prise de Gadisca et passage du Tagliamento par l'armée d'Italie. Retraite du prince Charles. Combats

du Lavis, de Tramin et de Clausen, où l'armée d'Italie triomphe. Le 4 germinal, déroute du prince Charles. *Bonaparte* marche sur Vienne. Victoires de *Bonaparte* au combat de Tarvis et de la Chinsa.

Le 9, soumission de Venise, de la Carinthie et du Tyrol, aux armes françaises. Le 18, suspension d'armes entre *Bonaparte* et le prince Charles.

Le premier floréal, (20 avril 1797) l'empereur demande un armistice. Préliminaires de paix entre la France et l'empereur, signés à Léoben. L'armée française est à dix-neuf lieues de Vienne.

Barthélemy remplace Letourneur au directoire exécutif. Le 29 thermidor, victoire de Saint-Georges par *Bonaparte*, tandis que Moreau reprenait Kell et Offenbourg.

Le 18 fructidor, le gouvernement éprouve une secousse. Deux de ses membres, Barthélemy et Carnot, sont déportés à Cayenne, avec plusieurs députés, quelques citoyens, et ce qui restait de la famille de Bourbon. Un ambassadeur de la Porte Ottomane est envoyé au directoire.

AN VI.

Le 26 vendémiaire, (17 octobre 1797) traité de paix entre la République Française et l'empereur, signé à Campo-Formio, près d'Udine, par *Bonaparte* et les ministres plénipotentiaires de l'empereur. L'article XX indiquait un congrès à Rastadt.

Le 5 brumaire, *Bonaparte*, nommé commandant en chef de l'armée d'Angleterre. Le 25, il se rend à Rastadt, pour ouvrir le congrès. Le 7 frimaire, il vient à Paris; le 5 nivose, il est élu membre de l'institut national.

Mort de Frédéric II, roi de Prusse. Frédéric-Guillaume III, son fils, lui succède.

Le 20 nivose, (9 janvier 1798) abolition du gouvernement olygarchique en Suisse. Réunion des treize cantons en une seule république démocratique. Le 14 pluviose, les

Français entrent à Rome avec Berthier. Établissement et proclamation de la république romaine.

Bonaparte va à Dunkerque et à Brest. Le 7 floréal, Genève est réunie à la France, sous le nom du département du Léman. Le 30, *Bonaparte* part de Toulon; le 24 prairial, il prend Malte, et part, avec vingt vaisseaux et vingt mille hommes, pour Alexandrie d'Égypte, où il débarque le 13 messidor; le 14, elle est prise d'assaut; le 5 thermidor, il entre au Caire; le 15, combat naval d'Aboukir; l'amiral Brueys est tué, et la flotte presque entièrement détruite par Nelson; le 16, la Turquie déclare la guerre à la France. Descentes des Français en Irlande.

AN VII.

Le 14 vendémiaire, (23 septembre 1798) traité du roi de Naples avec les Anglais contre la France. Les Anglais incendient quarante bâtimens napolitains, mis en réquisition par les Français; ils détrônent Tipoo-Saib dans l'Inde. Le 22, l'empereur de Russie se déclare grand-maître de l'ordre de Malte. Le roi de Naples attaque les Français à Rome, avec quatre-vingt mille hommes; les Français les défont; leur général, Mack, pris par Championet, général français; nous rentrons dans Rome avec Macdonald. Le 28 frimaire, traité de subsides entre la Russie et l'Angleterre. Le 5 nivose, Massena général de l'armée d'Helvétie. Le 16, traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie.

Le 21 pluviose, (30 janvier 1799) la France déclare la guerre à l'empereur et au grand duc de Toscane, pour la violation de leurs traités respectifs. Le 3 ventose, Scherer commandant en chef des armées d'Italie et de Naples. Le 7, prise de Gaza par l'armée d'Orient. Prise de Jaffa par *Bonaparte*. Le 17, Massena bat les Autrichiens. Le 29 germinal, victoire des Français sur les Mamelouks, au mont Tabor. Le 27 floréal, Sieyes membre du directoire exécutif, à la place de Rewbel. Le 29 thermidor, Moreau général en chef de l'armée du Rhin. Les plénipotentiaires français sont

assassinés à Rastadt. Le général russe Suvarow, à la tête de soixante-dix mille hommes, reprend une partie de l'Italie sur les Français. La Vendée recommence. Mort du pape Pie VI, à Valence en Dauphiné.

AN VIII.

Le 3 vendémiaire, (24 septembre 1799) Massena bat les austro-Russes, et prend Zurich. Les Anglais et les Russes évacuent le territoire batave, l'Helvétie et l'Italie. Trois armées sont défaites par les Français, dans une bataille de quinze jours, sur une ligne de soixante-neuf lieues. Nous prenons vingt mille hommes, cent canons, quinze drapeaux. Les ennemis perdent neuf généraux du 3 au 18. Ce fut l'ouvrage de Massena, de Moreau et de Lecourbe. Le duc d'Yorck, à la tête d'une armée anglo-russe de vingt-cinq mille hommes, attaque les Français en Batavie. Le général Brune, avec dix mille hommes, repousse les Anglais à Alckmaër, et les force à capituler le 15 vendémiaire.

Le 17 vendémiaire, (9 octobre) BONAPARTE, parti d'Égypte, laisse l'armée française sous les ordres de Kleber, et arrive à Fréjus, de là à Paris.

Le 18 brumaire, (9 novembre 1799) le gouvernement et les conseils sont convoqués à Saint-Cloud par le conseil des anciens, qui en avait le droit par la constitution. Le 19, abolition du directoire, ainsi que de la constitution de l'an III. *Bonaparte* rallie tous les bons esprits à l'unité dans le pouvoir exécutif. On crée deux commissions législatives pour remplacer les conseils. Les Autrichiens sont battus à Philisbourg et près de Gènes. Moreau, général en chef de l'armée du Rhin; Massena, de celle d'Italie.

Le 22 frimaire, (13 décembre 1799) on achève et on signe la coustitution de l'an VIII. BONAPARTE est Premier Consul; Cambacérès, second Consul; Lebrun, troisième Consul.

Cette constitution donne un sénat conservateur et le pouvoir législatif, composé du tribunat et du corps législatif. Le

tribunat est composé de cent membres, âgés de vingt-cinq ans au moins. Le *corps législatif* est composé de trois cents membres, âgés de trente ans au moins. L'un propose; l'autre délibère, admet ou rejette, après avoir entendu les orateurs du gouvernement et ceux du tribunat. Le *sénat conservateur* est composé de quatre-vingts membres inamovibles, âgés de quarante ans au moins : il est chargé de maintenir la constitution contre les actes des autorités, arbitraires et inconstitutionnels.

Le 23 frimaire, mort de Washington, de Préville, de Marmontel, de Daubenton.

Le 4 pluviose, convention entre Kleber et le grand visir, pour l'évacuation de l'Égypte par les Français. Le 18, acceptation de la constitution de l'an VIII. Le 19, pacification de la Vendée par le général Brune. Établissement de la banque de France. Le cardinal Chiaramonti est élu deux cent cinquante-troisième pape, sous le nom de Pie VII.

Ventose. Établissement des octrois de bienfaisance. Clôture de la liste des émigrés. Rupture de la convention d'El-Arisch, pour l'évacuation de l'Égypte.

Germinal. Massena bat les Autrichiens. Premiers essais de l'inoculation de la vaccine.

Floréal. Les Autrichiens battus sur le Rhin et en Italie. Victoire de Moeskirch, remportée par Moreau. Le 16, BONAPARTE part de Paris pour l'armée de réserve. Victoire de Biberach, par Moreau. Victoire de Lecourbe à Memmingen.

Le premier prairial, (21 mai 1800) l'armée de réserve, commandée par BONAPARTE, passe le mont Saint-Bernard; elle prend Suze, Ivrée. Le 13, elle entre à Milan. Prise de Pavie par Lannes. Le 16, reddition de Gènes par Massena, le jour même que le général autrichien avait reçu ordre de lever le siége. Victoire de l'Iller par Moreau. Prise de Brescia, de Novare, de Plaisance, de Crémone, de Montebello en Italie. Le 20, BONAPARTE bat le général Off, et tue neuf mille Autrichiens.

Le 25, (14 juin) bataille immortelle de MARENGO, gagnée par BONAPARTE sur Mélas, général de l'armée autrichienne. Desaix est tué. Assassinat de Kleber au Caire.

Le 27, armistice en Italie, entre les armées française et autrichienne. Les châteaux et forts de Tortone, Alexandrie, Milan, Turin, Pizzighitone, Arona, Plaisance, Coni, Ceva, Savone, Urbin et Gènes, sont remis entre les mains des Français.

Le 30, victoire d'Hochstet par Moreau.

Messidor. Traité de subsides entre l'empereur et l'Angleterre. Victoire de Dillingen sur le Rhin. Prise de Neubourg par Lecourbe; de Munich par Decaen. Le 13, l'Irlande est réunie à l'Angleterre. Le 26, armistice entre les armées française et autrichienne en Allemagne.

Fructidor. Malte capitule avec les Anglais. Les villes d'Ingoldstadt, Ulm et Philisbourg, sont livrées aux Français.

AN IX.

Vendémiaire. Convention d'amitié et de commerce entre la France et les États-Unis. Occupation de la Toscane par les Français.

Frimaire. Victoire de Hohenlenden par Moreau; prise de Saltzbourg par le même. Convention de neutralité entre la Russie, la Prusse, la Suède, le Danemarck. Convention entre le roi de Suède et l'empereur de Russie pour l'établissement d'une neutralité armée.

Nivose. Explosion d'une machine infernale pour attenter à la vie de BONAPARTE. Victoire de Steyer par Lecourbe. Brune bat les Autrichiens en Italie. Passage du Mincio par l'armée d'Italie. Prise de Vérone par Brune. Suspension d'armes. L'infant duc de Parme reçoit de BONAPARTE le royaume d'Étrurie, ou le duché de Toscane, contenant une population d'un million d'habitans, ayant seize millions de revenu sur trois grands territoires, Florence, Pise et Sienne.

Le 20 pluviose, (9 février 1801) traité de paix entre l'empereur et la France, signé à Lunéville par le comte

de Cobentzel, pour l'Autriche, et Joseph Bonaparte, pour la République Française. Armistice entre la France et le roi des Deux Siciles.

Ventose. Descente des Anglais en Egypte, commandés par Albercombrie. Décret portant réunion des départemens de la Roër, de la Sarre, du Rhin et Moselle, et du Mont-Tonnerre, à la République Française. Combat près d'Alexandrie en Égypte, entre les Anglais et les Français. Les premiers prennent Aboukir; ils nous battent à Alexandrie.

Germinal. Alexandre Ier succède à Paul Ier son père, empereur de Russie. Traité de paix entre la France et le roi des Deux Siciles. Guerre entre l'Angleterre et le Danemarck; les Anglais passent le Sund. Attaque du port de Copenhague par l'amiral Nelson. Saint-Régent et Carbon, moteurs de la machine infernale, sont mis à mort.

Floréal. Les Français occupent l'île d'Elbe.

Messidor. Convention signée par eux pour l'évacuation du Caire et de la moyenne Égypte.

Thermidor. Nelson attaque Boulogne; il est repoussé et battu.

Fructidor. Traité de paix entre la France et la Bavière. Évacuation de l'Égypte par les Français. Les Anglais et les Turcs entrent à Alexandrie. Les Anglais sont repoussés et battus en attaquant l'île d'Elbe.

AN X.

Vendémiaire. Traité de paix entre la France et le Portugal. Préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre. Préliminaires de paix entre la France et la Turquie. Le 19, traité de paix entre la France et la Russie. Acceptation de la nouvelle constitution de la république batave.

Brumaire. Convocation d'une consulte extraordinaire de la république Cisalpine à Lyon.

Frimaire. Traité de paix entre la France et la régence d'Alger.

Le 6 pluviose, nouvelle constitution de la république

italienne ou cisalpine. BONAPARTE est proclamé président de cette république. Le général Leclerc arrive à Saint-Domingue pour l'expédition qui ôte à Toussaint-Louverture, général des nègres, le commandement de l'île.

Ventose. Traité de paix entre la France et la régence de Tunis.

Germinal. Traité définitif de paix entre la France, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre, signé au congrès d'Amiens. Adoption du concordat entre le pape Pie VII et Bonaparte, par le corps législatif.

Floréal. Création de la légion d'honneur. Constitution de la république ligurienne. Loi sur l'organisation des lycées, des écoles secondaires et spéciales.

Messidor. Traité de paix entre la France et la Turquie.

Le 14 thermidor, *Napoléon Bonaparte* est proclamé *Premier Consul à vie*, par le vœu du peuple français, consulté dans toute la République. Sénatus-consulte organique de la constitution. Les consuls sont à vie. Création d'un grand juge, ministre de la justice.

Fructidor. Réunion du Piémont et de l'île d'Elbe à la France. Expériences sur le galvanisme.

AN XI.

Vendémiaire. Traité de paix entre le roi de Suède et le pacha de Tripoli, sous la médiation de BONAPARTE.

Brumaire. BONAPARTE, proclamé restaurateur de l'indépendance de la république du Valais.

Nivose. Sénatus-consulte portant établissement des sénatoreries.

Pluviose. Nouvelle organisation de l'institut en quatre classes. Mort de Saint-Lambert et de La Harpe. Suspension des paiemens en argent à la banque d'Angleterre. Le chevalier de Thomasi, Napolitain, est nommé, par le pape, grand-maître de l'ordre de Malte. Acte de médiation par lequel BONAPARTE intervient entre les différens partis qui divisaient la Suisse. Le territoire de cette république sera

divisé en dix-neuf cantons, dont chacun aura sa constitution particulière sous une fédération commune.

Ventose. Établissement à Compiègne d'une école spéciale des arts et métiers. Le corps législatif, dans sa session, adopte la première, la seconde et la troisième partie du code civil. Loi qui règle l'exercice de la médecine.

Germinal. Le général Andréossy était ambassadeur de la République Française à Londres, et lord Whitword ambassadeur d'Angleterre à Paris. Le ministre d'Angleterre, à Malte, refuse de rendre cette île à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ainsi que le prescrivait le traité d'Amiens. Le général Brune, ambassadeur de France, arrive à Constantinople. Des lettres du 14 avril, du cap de Bonne-Espérance, assurent que les Anglais n'ont pas encore exécuté le traité d'Amiens, en rendant aux Bataves cette colonie.

Floréal. Mort de Toussaint-Louverture, détenu au fort de Joux, département du Jura. Le décret de ratification de l'empereur, et l'acte définitif qui règle les indemnités d'Allemagne, terminent les affaires de ce royaume, d'après les instances de M. Champagny, ambassadeur de la République Française à Vienne. Le pont de l'île de la Fraternité est achevé. Traité entre les États-Unis d'Amérique et la République française, pour la cession de la Louisiane aux États-Unis.

L'ambassadeur d'Angleterre part de Paris le 23 floréal (13 mai 1803). La dernière note qu'il transmet déclare que son roi veut garder Malte pendant dix ans, et qu'il a l'ordre de partir, si, *dans trente-six heures*, son *ultimatum* n'obtient l'adhésion du gouvernement français. Celui-ci avait proposé de remettre Malte entre les mains de l'une des trois puissances qui avaient garanti le traité d'Amiens. L'ambassadeur de la République française revient à Paris le 30 floréal.

Prairial. La déclaration du roi d'Angleterre parait accompagnée d'un volume *in-folio* de cent quarante-cinq pages de pièces, vraies et fausses. Tous les Anglais qui sont sur le territoire français sont détenus prisonniers. Le

Digitized by Google

commerce de Paris offre un vaisseau de cent vingt pièces de canon. Toutes les autorités, tous les corps militaires, tous les départemens, toutes les villes du premier ordre, et l'école polytechnique, présentent au gouvernement des dons gratuits, ou des chaloupes canonnières, pour la descente en Angleterre. Les Français, commandés par le général Mortier, sont maîtres de l'électorat d'Hanovre. Le 19, vingt mille hommes sont répartis à Osnabruck, Nienbourg, Hanovre, Celle, Neuftatd, Hammeln, Harbourg, et dans les duchés de Brême et de Werden. Le pays doit fournir par jour vingt mille rations, ou trois mille huit cent quatre-vingt-huit écus. Le duc de Cambridge, fils de Georges III, accouru en poste pour défendre les Hanovriens, repart en diligence à l'arrivée des troupes françaises. Le gouvernement français publie une lettre du 15 pluviose, qui annonce que les Anglais perdent une bataille importante dans l'Inde, contre les Marates. Les cendres de Tipoo-Saïb demandent vengeance, et l'assassinat de l'ambassadeur de Perse, à Bombai, indigne tous les cœurs.

Messidor. BONAPARTE commence son voyage dans les départemens du Nord. Amiens, Gand, Boulogne, Dunkerque, Bruxelles, Liége, Namur, Givet, Rocroy, Charleville, Sedan, Maëstricht, le reçoivent dans leurs murs. Le gouvernement anglais, en bloquant l'embouchure de l'Elbe et du Véser, fait un acte d'infraction aux droits des neutres et à la souveraineté des puissances; les Anglais s'emparent aussi de plusieurs vaisseaux neutres.

Thermidor. Le thermomètre au mercure, échelle de Réaumur, s'élève à 29 ° ½. Quatre mois de sécheresse à Paris. Insurrection considérable à Dublin. Les mécontentemens de l'Irlande se soutiennent. BONAPARTE, le 23, revient des départemens dans lesquels il a visité les ports, les manufactures, les ateliers, les monumens importans, les objets d'amélioration.

Le 27, l'anniversaire de la naissance de BONAPARTE est

célébré dans toute la République. On fabrique la nouvelle monnaie à son effigie.

Fructidor. La Russie, la Prusse, l'Allemagne, la Porte, signifient au gouvernement anglais la résolution de garder une parfaite neutralité dans la guerre actuelle. La session du parlement d'Angleterre est fermée.

AN XII.

Vendémiaire, (24 septembre 1803) le pont des Arts est achevé. Pour la première fois, l'institut national couronne un prix de musique, et fait exécuter ce morceau dans son assemblée générale du 8.

Brumaire. Bonaparte visite, à Boulogne, les travaux maritimes.

Frimaire. La neutralité de l'Espagne et du Portugal, dans la guerre [1] entre la France et l'Anglerre, est confirmée. La session du parlement d'Angleterre recommence. La statue connue sous le nom de *Pallas Vélétri*, trouvée dans le palais patrimonial d'Auguste, est installée au Musée Napoléon, à côté de la Vénus, de l'Apollon, du Laocoon, de la Diane.

Nivose. Le 6, un vent terrible du sud-ouest ravage Paris et ses environs, comme en 1574, à pareil jour. Le 8, Bonaparte part pour Boulogne. Le 15, rentrée du corps législatif (6 janvier 1804).

---

[1] Voyez la *Rivalité de la France et de l'Angleterre*, depuis Guillaume le Conquérant, en 1066, jusqu'à ce jour, par le C. Vaublanc, membre du corps législatif, *in*-8., chez *Bernard*. Prix, 4 fr. 50 c.

SECTION TROISIÈME.

PARTIE STATISTIQUE.

L'ÉTUDE statistique, trop long-temps négligée, nous vient du génie penseur des Allemands. Elle a pour but de nous faire connaître les causes morales qui constituent les forces des états.

La partie statistique de la Géographie de la France, embrasse sa population, son état civil, politique, judiciaire, maritime, religieux, littéraire et scientifique, commercial et industriel, enfin ses grands hommes en tout genre.

Population.

L'ancien territoire français contenait 25,678,652 habitans. Les dernières acquisitions du traité de paix de 1801, en prouvant combien il était dangereux de pousser la France à la guerre, nous ont donné de plus 5,348,666 habitans. La population, d'après le dernier rapport officiel de l'an 1802, est au total de 33,104,343 habitans, la population des colonies françaises est estimée ainsi; ou la fait entrer dans le total précédent:

En Amérique.....	Saint-Domingue.....	575,089.
	Petites Antilles.....	874,623.
	Guiane, Cayenne	14,000.
	Saint-Pierre, Miquelon.....	6,000.
En Afrique.....	Isle-de-France	92,000.
	Isle de la Réunion.....	89,000.
	Sénégal.....	10,000.
En Asie.....	Chandernagor, au Bengale..	30,000.
	Pondichéri, au Malabar....	
	Mahé, à Coromandel.....	

Une *portion de la Guiane*, cédée par les Portugais, d'une très-faible population; la *Floride*, cédée par les Espagnols aux Français, cédée ensuite par ceux-ci aux Américains; l'*Isle d'Elbe*, abandonnée à la France par le roi d'Étrurie, ne sont pas soumises encore à un cadastre bien déterminé. La population sera détaillée dans la topographie départementale.

État civil et politique.

La constitution de la France est fixée par les actes de l'an VIII (1799) et par les lois organiques de l'an X. Le pouvoir exécutif est dans les mains du Premier Consul. Les deux autres Consuls ont voix consultative; le conseil d'état discute. Ces autorités forment le gouvernement français ou le pouvoir exécutif, dont les ministres, les ambassadeurs, les préfets, sont les agens.

Le pouvoir législatif est en partie dans le conseil d'état, qui propose les lois, et en partie dans le tribunat, qui les examine : le corps législatif écoute la discussion des orateurs du gouvernement et des orateurs du tribunat : il décide et prononce. Le sénat est le conservateur et le dépositaire de ces actes de la volonté nationale et du gouvernement, quand leur publication est authentique. La constitution a prévu la balance de tous les pouvoirs, qui, dans l'ordre politique, doivent se soutenir avec une harmonie indépendante, et ne se heurter jamais, quand une main ferme et un génie pénétrant tiennent les rênes du gouvernement. Le temps seul mûrit les constitutions de tous les corps dans l'ordre politique, comme dans l'ordre physique. *Voyez* ci-joint le tableau comparatif des *provinces* sous les empereurs romains et sous la *monarchie*, celui des *préfectures* et *sous-préfectures*; enfin celui de l'*ancien territoire français et du nouveau*.

TABLEAU COMPARATIF

DES

PROVINCES ROMAINES SOUS AUGUSTE.	PROVINCES SOUS LA MONARCHIE.
1. Narbonnaise Ire *Métropole*, Narbonne.....	Languedoc. Conserans. Comté de Foix. Roussillon.
2. Viennoise. *Métropole*, Vienne.....	Savoie. Vivarais. Dauphiné. Comtat-Venaissin. Provence (en partie.)
3. Narbonnaise IIe.....	Partie de la Basse Provence.
4. Alpes-Maritimes. *Métropole*, Embrun.....	Partie du Haut Dauphiné. Partie de la Provence orientale. Nice. Monaco.
5. Alpes Pennines et Grées. *Métrop.* Tarantasia (Moustier.)..	Partie de la Savoie. Le grand et le petit Mont Saint-Bernard.
6. Aquitaine Ire *Métropole*, Bourges.....	Berri. Marche. Limousin. Partie du Poitou. Bourbonnais. Auvergne. Velay. Gévaudan. Rouergue. Alby, en Languedoc. Quercy.
7. Aquitaine IIe *Métropole*, Bordeaux.....	L'autre partie du Poitou. Angoumois. Saintonge. Périgord. Bordelais. Agénois.
8. Novem Populanie. *Métropole*, Auch.....	Landes. Bazadois. Condomois. Comminge. Bigorre. Béarn. Navarre. Gascogne.

Provinces romaines sous Auguste.	*Provinces sous la Monarchie.*
9. Lyonnaise. Ire *Métropole*, Lyon.....	Partie de la Champagne. Bourgogne. Nivernais. Beaujolais. Forez. Lyonnais.
10. Lyonnaise IIe *Métropole*, Rouen.....	Normandie. Vexin Français.
11. Lyonnaise IIIe *Métropole*, Tours	Bretagne. Anjou. Maine. Touraine.
12. Lyonnaise IVe *Métropole*, Sens.....	Mantois. Chartrain. Isle-de-France. Brie. Partie de la Champagne. — de la Bourgogne. — du Nivernais. — de l'Orléanais.
13. Belgique. Ire *Métropole*, Trèves.....	Pays de Trèves. — du Luxembourg. Duché de Gueldre. Pays Messin. Toulonnais. Lorraine. Barrois.
14. Belgique IIe *Métropole*, Bagacum. Cambrai.	Laonois. Beauvoisis. Noyonnais. Picardie. Artois. Flandre.
15. Germanie Ire *Métropole*, Mayence.....	Les Électorats de Mayence. —— de Trèves. —— du Palatinat. Worms. Spire. L'Alsace. Quelques pays en Suabe et ex-Suisse.
16. Germanie IIe *Métropole*, Cologne.....	Les Provinces-Unies. Partie de la Westphalie.
17. La grande Séquanoise. *Métropole*, Besançon.....	Partie de la Bourgogne. — de la Franche-Comté. — de la Suisse.

TABLEAU

DES DIVISIONS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Départemens.	*Préfectures.*	*Sous-Préfectures.*
1. Pas-de-Calais	Arras	Boulogne. Saint-Omer. Béthune. Montreuil. Saint Pol.
2. Seine-Inférieure...	Rouen.....	Dieppe. Le Havre. Yvetot. Neufchâtel.
3. Somme.....	Amiens.....	Abbeville. Doulens. Péronne. Mont-Didier.
4. Manche.....	Saint-Lô.....	Valogne. Coutance. Avranches. Mortain.
5. Calvados.....	Caen.....	Bayeux. Pont-l'Evèque. Vire. Falaise. Lisieux.
6. Orne.....	Alençon.....	Argentan. Domfrout. Mortagne.
7. Eure.....	Evreux.....	Pont-Audemer. Les Andelys. Louviers. Bernay.
8. Oise.....	Beauvais.....	Clermont. Compiègne. Senlis.
9. Finistère.....	Quimper.....	Brest. Morlaix. Châteaulin. Quimperlay.
10. Côtes-du-Nord ..	Saint-Brieux...	Lannion. Quingamp. Dinant. Loudéac.
11. Ille-et-Vilaine...	Rennes.....	Saint-Malo. Fougères. Montfort. Vitrée. Redon.

Départemens.	*Préfectures.*	*Sous-Préfectures.*
12. Mayenne.....	Laval.....	Mayenne. Château-Gonthier.
13. Sarthe.....	Le Mans.....	Mamers. Saint-Calais. La Flèche.
14. Eure-et-Loir.....	Chartres.....	Dreux. Nogent-le-Rotrou. Châteaudun.
15. Seine-et-Oise.....	Versailles.....	Pontoise. Mantes. Corbeil. Etampes.
16. Seine.....	Paris.....	Saint-Denis. Sceaux.
17. Nord.....	Lille.....	Dunkerque. Hazebrouck. Douay. Cambrai. Avesnes.
18. Lys.....	Bruges.....	Furnes. Ypres. Courtray.
19. Escaut.....	Gand.....	Ecluse. Dendermonde. Oudenarde.
20. Deux-Nèthes....	Anvers.....	Turnhout. Malines.
21. Meuse-Inférieure.	Maestricht....	Ruremonde. Hasselt.
22. Roër.....	Aix-la-Chapelle	Clèves. Créveld. Cologne.
23. Jemmapes.....	Mons.....	Tournay. Charleroy.
24. Dyle.....	Bruxelles.....	Louvain. Nivelles.
25. Ourthe.....	Liége.....	Huy. Malmédy.
26. Sambre-et-Meuse.	Namur.....	Dinant. Marche. Saint-Hubert.
27. Forêts.....	Luxembourg..	Dierckirck. Bittbourg. Neufchâteau.
28. Sarre.....	Trèves.....	Prum. Birkenfeld. Sarrebrouck.
29. Rhin-et-Moselle.	Coblentz.....	Bonn. Simmerin.

Départemens.	*Préfectures.*	*Sous-Préfectures.*
30. Aisne.....	Laon.....	Saint-Quentin. Vervins. Soissons. Château-Thierry.
31. Ardennes.....	Mézières.....	Rocroy. Sedan. Vouziers.
32. Moselle.....	Metz.....	Briey. Thionville. Sarguemines.
33. Mont-Tonnerre..	Mayence.....	Kaiserlautern. Spire. Deux-Ponts.
34. Seine-et-Marne..	Melun.....	Meaux. Coulommiers. Provins. Fontainebleau.
35. Marne.....	Châlons-sur-M.	Reims. Sainte-Menehould. Épernay. Vitry.
36. Meuse.....	Bar.....	Montmédy. Verdun. Commercy.
37. Meurthe.....	Nancy.....	Toul. Château-Salins. Sarrebourg, ou Sarbruck. Lunéville.
38. Bas-Rhin.....	Strasbourg	Wissembourg. Saverne. Barr.
38. Aube.....	Troyes	Arcis-sur-Aube. Nogent-sur-Seine. Bar-sur-Aube. Bar-sur-Seine.
40. Haute-Marne....	Chaumont	Vassy. Langres.
41. Vosges.....	Epinal.....	Neufchâteau. Mirecourt. Saint-Dié. Remiremont.
42. Morbihan.....	Vannes.....	Pontivy. Ploermel. Lorient.
43. Loire-Inférieure..	Nantes	Savenay. Châteaubriant. Ancenis. Paimbeuf.

Départemens.	*Préfectures.*	*Sous-Préfectures.*
44. Maine-et-Loire.	Angers.	Segré. Beaugé. Beaupréau. Saumur.
45. Indre-et-Loire.	Tours.	Chinon. Loches.
46. Loir-et-Cher. .	Blois.	Vendôme. Romorantin.
47. Loiret.	Orléans.	Pithiviers. Montargis. Gien.
48. Vendée.	Fontenay-le-Peuple	Montaigu. Sables-d'Olonne.
49. Deux-Sèvres. .	Niort.	Thouars. Parthenay. Melle.
50. Vienne	Poitiers	Loudun. Châtelleraut. Civray. Montmorillon.
51. Indre.	Châteauroux	Issoudun. La Châtre. Leblanc.
52. Cher	Bourges	Sancerre. Saint Amand.
53. Charente-Inf..	Saintes	La Rochelle. Rochefort. Saint-Jean-d'Angely. Marennes. Jonzac.
54. Charente.	Angouléme	Ruffec. Confolens. Cognac. Barbezieux.
55. Haute-Vienne.	Limoges.	Bellac. Rochechouart. Saint-Yriex.
56. Creuse.	Guéret.	Boussac. Aubusson. Bourganeuf.
57. Dordogne	Périgueux	Nontron. Sarlat. Bergerac. Riberac.
58. Corrèze.	Tulles.	Ussel. Brives.
59. Yonne.	Auxerre.	Sens. Joigny. Tonnerre. Avallon.

Départemens.	*Préfectures.*	*Sous-Préfectures.*
60. Côte-d'Or.....	Dijon.....	Châtillon. Semur. Beaune.
61. Haute-Saône	Vesoul.....	Lure. Gray.
62. Doubs.....	Besançon.....	Beaume Saint-Hippolyte. Pontarlier.
63. Haut-Rhin.	Colmar.....	Béfort. Altkirck. Porentruy. Délémont.
64. Nièvre.....	Nevers.....	Cosne. Clamecy. Château-Chinon.
65. Saône-et-Loire...	Mâcon.....	Autun. Châlons-sur-Saône. Charolles. Louhans.
66. Jura	Lons-le-Saulnier	Dôle. Poligny. Saint-Claude.
67. Allier	Moulins	Mont-Luçon. Gannat. Lapalisse.
68. Ain.....	Bourg	Nantua. Trévoux. Belley.
69. Léman.....	Genève.....	Thonon. Bonneville.
70. Puy-de-Dôme....	Clermont ...	Riom. Thiers. Issoire. Ambert.
71. Loire.....	Montbrison ...	Roane. Saint-Étienne.
72. Rhône.....	Lyon.....	Villefranche.
73. Isère	Grenoble.....	Vienne. Latour-du-Pin. Saint-Marcellin.
74. Mont-Blanc.....	Chambéry	Annecy. Moutiers. S. Jean-de-Maurienne.
75. Doria, ou Doire..	Ivrée	Aoste. Chivasso.

Départemens.	*Préfectures.*	*Sous-Préfectures.*
60. Côte-d'Or.....	Dijon.....	Châtillon. Semur. Beaune.
61. Haute-Saône	Vesoul.....	Lure. Gray.
62. Doubs.....	Besançon.....	Beaume Saint-Hippolyte. Pontarlier.
63. Haut-Rhin.	Colmar.....	Béfort. Altkirck. Porentruy. Délémont.
64. Nièvre.....	Nevers.....	Cosne. Clamecy. Château-Chinon.
65. Saône-et-Loire...	Mâcon.....	Autun. Châlons-sur-Saône. Charolles. Louhans.
66. Jura	Lons-le-Saulnier	Dôle. Poligny. Saint-Claude.
67. Allier	Moulins	Mont-Luçon. Gannat. Lapalisse.
68. Ain.....	Bourg	Nantua. Trévoux. Belley.
69. Léman.....	Genève	Thonon. Bonneville.
70. Puy-de-Dôme....	Clermont ...	Riom. Thiers. Issoire. Ambert.
71. Loire.....	Montbrison ...	Roane. Saint-Étienne.
72. Rhône.....	Lyon.....	Villefranche.
73. Isère	Grenoble.....	Vienne. Latour-du-Pin. Saint-Marcellin.
74. Mont-Blanc....,	Chambéry	Annecy. Moutiers. S. Jean-de-Maurienne.
75. Doria, ou Doire..	Ivrée	Aoste. Chivasso.

Départemens.	*Préfectures.*	*Sous-Préfectures.*
76. Sesia.....	Verceuil.....	Biella. Santhia.
77. Gironde.....	Bordeaux.....	Lesparre. Blaye. Libourne. La Réole. Bazas.
78. Lot-et-Garonne..	Agen.....	Marmande. Villeneuve d'Agen. Nérac.
79. Lot.....	Cahors.....	Gourdon. Figeac. Montauban.
80. Landes.....	Mont-de-Marsan	Dax. Saint Sever.
81. Gers.....	Auch.....	Condom. Lectoure. Mirande. Lombès.
82. Tarn.....	Alby.....	Gaillac. Lavaur. Castres.
83. Basses-Pyrénées..	Pau.....	Bayonne. Orthès. Mauléon. Oléron.
84. Hautes-Pyrénées.	Tarbes.....	Bagnères. Argelès.
85. Haute-Garonne...	Toulouse.....	Castel-Sarrasin. Muret. Saint-Gaudens. Villefranche.
86. Arriége.....	Foix.....	Pamiers. Saint-Girons.
87. Aude.....	Carcassonne...	Castelnaudari. Limoux. Narbonne.
88. Pyrénées-Orient..	Perpignan.....	Ceret. Prades.
89. Cantal.....	Aurillac.....	Mauriac. Murat. Saint-Flour.
90. Haute-Loire.....	Le Puy.....	Brioude. Yssengeaux.
91. Ardèche.....	Privas.....	Tournon. L'Argentière.

Départemens.	*Préfectures.*	*Sous-Préfectures.*
92. Drôme.....	Valence.....	Die. Montélimart. Nyons.
93. Hautes-Alpes.....	Gap.....	Briançon. Embrun.
94. Eridan, ou Pô.....	Turin.....	Suze. Pignerol.
95. Tanaro.....	Asti.....	Albe. Aqui.
96. Marengo.....	Alexandrie..	Casal. Voghera. Tortone. Bobbio.
97. Aveyron.....	Rodez.....	Espalion. Villefranche. Milhau. Saint-Afrique.
98. Lozère.....	Mende.....	Marvejols. Florac.
99. Gard.....	Nismes.....	Alais. Le Vignan. Uzès.
100. Vaucluse.....	Avignon....	Orange. Carpentras. Apt.
101. Basses-Alpes.....	Digne.....	Sisteron. Barcelonnette. Forcalquier. Castellane.
102. Alpes-Maritimes..	Nice.....	Puget-Théniers. Monaco.
103. Stura.....	Coni.....	Saluces. Savigliana. Mondovi.
104. Hérault.....	Montpellier.	Lodève. Saint-Pons. Béziers.
105. Bouches-du-Rhône	Marseille...	Tarascon. Aix.
106. Var.....	Draguignan..	Toulon. Brignolles. Grasse.
107. Golo.....	Bastia.....	Calvi. Corte.
108. Liamone.....	Ajaccio.....	Vico. Sartène.

ANCIEN TERRITOIRE FRANÇAIS.

Provinces.	*Départemens.*	*Chefs-lieux.*
Flandre	Nord	Lille.
Artois, et partie de la Picardie	Pas-de-Calais	Arras.
Partie de la Picardie	Somme	Amiens.
Normandie, et part. du Perche	Seine-Inférieure	Rouen.
	Calvados	Caen.
	Manche	Saint-Lô.
	Orne	Alençon.
	Eure	Évreux.
Partie de la Picardie et Isle-de-France	Oise	Beauvais.
	Aisne	Laon.
	Seine-et-Oise	Versailles.
	Seine	Paris.
	Seine-et-Marne	Melun.
Partie de la Champagne	Ardennes	Mézières.
	Marne	Châlons-sur-Marne.
	Aube	Troyes.
	Haute-Marne	Chaumont.
Lorraine	Meuse	Bar-sur-Ornain.
	Moselle	Metz.
	Meurthe	Nancy.
	Vosges	Épinal.
Alsace	Bas-Rhin	Strasbourg.
	Haut-Rhin	Colmar.
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Rennes.
	Côtes-du-Nord	Saint-Brieux.
	Finisterre	Quimper.
	Morbihan	Vannes.
	Loire-Inférieure	Nantes.
Maine	Mayenne	Laval.
	Sarthe	Le Mans.
Anjou	Maine-et-Loire	Angers.
Touraine	Indre-et-Loire	Tours.
Partie du Perche, et Orléanais	Eure-et-Loir	Chartres.
	Loiret	Orléans.
	Loir-et-Cher	Blois.
Berri	Indre	Châteauroux.
	Cher	Bourges.
Nivernais	Nièvre	Nevers.
Partie de la Champagne et Bourgogne	Yonne	Auxerre.
	Côte-d'Or	Dijon.
	Saône-et-Loire	Mâcon.
	Ain	Bourg.
Franche-Comté	Haute-Saône	Vesoul.
	Doubs	Besançon.
	Jura	Lons-le-Saulnier.

Provinces.	*Départemens.*	*Chefs-lieux.*
Poitou	Vendée	Fontenay-le-Peuple.
	Deux-Sèvres	Niort.
	Vienne	Poitiers.
Marche, et part. du Limosin.	Haute-Vienne	Limoges.
	Creuse	Guéret.
Partie du Limosin	Corrèze	Tulle.
Bourbonnias	Allier	Moulins.
Aunis et part. de la Saintonge	Charente-Infér.	Saintes.
Partie de la Saintonge et Angoumois	Charente	Angoulême.
Auvergne	Puy-de-Dôme	Clermont.
	Cantal	Aurillac.
Lyonnais	Loire	Montbrison.
	Rhône	Lyon.
Partie du Dauphiné	Isère	Grenoble.
	Drôme	Valence.
	Hautes-Alpes	Gap.
Partie de la Guienne	Gironde	Bordeaux.
	Dordogne	Périgueux.
	Lot-et-Garonne	Agen.
	Lot	Cahors.
	Aveyron	Rodez.
	Landes	Mont-de-Marsan.
	Gers	Auch.
	Hautes-Pyrénées	Tarbes.
Part. de la Guienne, et Béarn	Basses-Pyrénées	Pau.
Partie du Languedoc et de la Guienne	Haute-Loire	Le Puy.
	Lozère	Mende.
	Ardèche	Privas.
	Gard	Nismes.
	Hérault	Montpellier.
	Aude	Carcassonne.
	Tarn	Albi.
	Haute-Garonne	Toulouse.
Partie de la Guienne et Comté de Foix	Arriége	Foix.
Partie du Languedoc, et Roussillon	Pyrénées-Orient.	Perpignan.
Partie du Dauphiné et Provence, y compris le comtat d'Avignon, le Comtat Venaissin et le district d'Apt.	Vaucluse	Avignon.
	Basses-Alpes	Digne.
	Bouches-du-Rhône.	Marseille.
	Var	Draguignan.
Isle de Corse	Golo	Bastia.
	Liamone	Ajaccio.
Isle de Capraïa	Au départ. du Golo.	
Isle d'Elbe		
Isles de Lérins	Au dép. du Var	
Isles d'Hières		
Isles d'Ouessant	Au dép. du Finisterre	
Belle-Isle	Au dép. du Morbih.	
Isle de Noirmoutier	Au dép. de la L. Inf.	

Provinces.	*Départemens.*	*Chefs-lieux.*
Isle-Dieu	Au dép. de la Vend.	
Isle-de-Ré	Au dép. de la Ch. Inf.	
Isle-d'Oléron		

NOUVEAU TERRITOIRE FRANÇAIS.

Savoie	Mont-Blanc	Chambéry.
Piémont	Doire	Ivrée.
	Sesia	Verceil.
	Pô	Turin.
	Marengo	Alexandrie.
	Stura	Coni.
	Tanaro	Asti.
Comté de Nice, et Principauté de Monaco	Alpes-Maritimes	Nice.

BELGIQUE.

Partie septent. du Brabant	Deux-Nèthes	Anvers.
Partie mérid. du Brabant	Dyle	Bruxelles.
Partie occident. de la Flandre Autrichienne	Lys	Bruges.
Partie orientale de la Flandre Autrichienne	Escaut	Gand.
Hainault Autrichien	Jemmape	Mons.
Comté de Namur	Sambre-et-Meuse	Namur.
Duché du Luxembourg	Forêts	Luxembourg.
Limbourg, partie du Pays de Liége, avec les principautés de Stavelo et Malmédi	Ourthe	Liége.
Partie du pays de Liége et de la Gueldre	Meuse-Inférieure	Maëstricht.

RIVE GAUCHE DU RHIN.

Partie de l'Électorat de Cologne, du duché de Juliers, de Gueldre prussienne, de Clèves, Meurs, etc.	Roër	Aix-la-Chapelle.
Partie des Électorats de Trèves et de Cologne	Rhin-et-Moselle	Coblentz.
Partie de l'Élector. de Tréves et du Duché de Deux-Ponts.	Sarre	Trèves.
Part. de l'Elect. de Mayence et du Duché de Deux-Ponts.	Mont-Tonnerre	Mayence.
Territoire propre de Genève, districts de Gex, Carouge, Thonon, etc.	Léman	Genève.

ÉTAT JUDICIAIRE.

La liberté civile et politique repose sur les lois. La France, jadis divisée en pays coutumier et pays de droit écrit, avait autant de lois, de poids, de mesures, que de provinces et de villes. Cette diversité, escortée d'une foule de priviléges attachés à des castes et à des corporations sans nombre, répandait dans la législation un embarras et un arbitraire scandaleux. La réunion des Français sous une seule loi et sous un seul pouvoir, a raffermi les bases de la législation. Une partie du code civil a consolidé l'édifice de l'ordre social; bientôt le code criminel achèvera cette partie essentielle de la restauration de l'état. Le code du commerce et le code religieux cimenteront cet ordre simple et uniforme. Auprès du conseil d'état, le tribunal de cassation veille à l'exécution des lois; il en propose tous les ans la réforme et le perfectionnement. Il revoit les jugemens des tribunaux de première instance, civils et criminels, de commerce et d'appel. *Voyez* le tableau ci-joint de l'ordre judiciaire.

TABLEAU

DES TRIBUNAUX DE LA RÉPUBLIQUE.

Nota. Les chiffres indiquent le nombre de justices de paix.

DÉPARTEMENS.	SIÉGES des Tribunaux criminels.	SIÉGES des Tribunaux de pr. instance.	SIÉGES des Tribunaux de Commerce.
Gers	Auch	Auch, Condom, Lectoure, Lombez, Mirande. 30 justices de paix	Auch.
Lot	Cahors	Cahors, Montauban, Figeac, Gourdon. 41	Montauban, Moissac et Souillac.
Lot-et-Garonne	Agen	Agen, Marmande, Nérac, Villeneuve-d'Agen. 38	Agen.
Bouches-du-Rhône	Aix	Marseille, Aix, Tarascon. 19	Marseille, Tarascon, Arles, Martigues et la Ciotat.
Var	Toulon	Dragnignan, Brignolles Grasse, Toulon. 32	Brignolles, Grasse, Toulon, Saint-Tropez.
Basses-Alpes	Digne	Digne, Barcelonnette, Castellane, Sisteron, Forcalquier. 28	
Alpes-Maritimes	Nice	Nice, Monaco, Puget-Théniers. 22	Nice.
Golo	Bastia	Bastia, Calvi, Corte. 39	
Liamone	Ajaccio	Ajaccio, Vico, Sartène. 21.	Ajaccio, Sartène, Bonifacio.
Aisne	Laon	Laon, S. Quentin, Soissons, Chât. Thierry, Vervins. 37.	Soissons, Saint-Quentin, Vervins.
Somme	Amiens	Amiens, Abbeville, Doulens Peronne, Montdidier. 41	Amiens, Abbeville, Saint Vallery, Montdidier
Oise	Beauvais	Beauvais, Compiègne, Clermont, Senlis 35	Beauvais, Compiègne et Senlis.
Mayenne	Laval	Laval, Mayenne, Chateau-Gonthier. 27	Laval.
Maine-et-Loire	Angers	Angers, Saumur, Ségré, Beaugé, Beaupréau. 34	Angers, Saumur.
Sarthe	Le Mans	Le Mans, Mamers, Saint-Calais, La Flèche. 33	Le Mans.
Jura	Lons-le-Saulnier	Lons-le-Saunier, Dôle, Arbois, Saint-Claude. 31	
Doubs	Besançon	Besançon, Beaume, Saint-Hippolyte, Pontarlier. 25.	Besançon.
Haute-Saône	Vesoul	Vesoul, Gray, Lure. 27.	Gray.
Charente	Angoulême	Angoulême, Ruffec, Confolens, Barbezieux, Cognac. 29	Angoulême, Cognac.
Gironde	Bordeaux	Bordeaux, Libourne, Blaye, La Réole, Bazas, Lesparre. 48	Bordeaux, Libourne et Blaye.
Dordogne	Périgueux	Périgueux, Sarlat, Bergerac, Nontron, Riberac. 47	Perigueux, Bergerac et Belvez.

DÉPARTEMENS.	SIÉGES des Tribunaux criminels.	SIÉGES des Tribunaux de prem. instance.	SIÉGES des Tribunaux de commerce.
Nièvre	Nevers	Nevers, Clamecy, Cosne, Moulins-en-Gille. 25.	Nevers.
Cher	Bourges	Bourges, Saint-Amand, Sancerre. 29	Bourges.
Indre	Châteauroux	Châteauroux, Issoudun, La Châtre, Le Blanc. 23	Châteauroux, Issoudun.
Lys	Bruges	Bruges, Ypres, Furnes, Courtrai. 36	Ostende.
Escaut	Gand	Gand, Dendermonde, Oudenarde, Sas-de-Gand. 41	Gand.
Dyle	Bruxelles	Bruxelles, Nivelle, Louvain. 30	Bruxelles, Louvain.
Deux-Nèthes	Anvers	Anvers, Malines, Turnhout. 21	Anvers.
Jemmapes	Mons	Mons, Tournay, Charleroi. 32	Mons, Tournay.
Orne	Alençon	Alençon, Mortagne, Domfront, Argentan. 35	Alençon, Laigle et Tinchebrai.
Calvados	Caen	Caen, Bayeux, Pont-l'Évêque, Lisieux, Falaise, Vire. 37	Caen, Bayeux, Condé Vire, Isigni, Falaise, Honfleur.
Manche	Coutances	Coutances, Valognes, Saint-Lô, Murtain, Avranches. 46	Coutances, Cherbourg et Grandville.
Bas-Rhin	Strasbourg	Strasbourg, Weissembourg, Saverne, Barr. 37	Strasbourg.
Haut-Rhin	Colmar	Colmar, Altkirch, Délemont, Porentrui, Befort. 39	Colmar, Béfort.
Saône-et-Loire	Châlons	Mâcon, Autun, Châlons, Louhans. 48	Mâcon, Autun, Châlons, Charolles, Louhans et Tournus.
Côte-d'Or	Dijon	Dijon, Beaune, Châtillon, Semur. 36	Dijon, Châtillon, Beaune, Auxonne et Saulieu.
Haute-Marne	Chaumont	Chaumont, Langres, Vassy. 28	Chaumont, Langres, Saint-Dizier.
Pas-de-Calais	Saint-Omer	Arras, Béthune, Boulogne, Saint-Omer, Saint-Pol, Montreuil. 43	Arras, Boulogne, Saint-Omer, Calais.
Nord	Douay	Lille, Bergues, Cambrai, Hazebrouck, Valenciennes, Avesnes. 60	Lille, Dunkerque, Valenciennes, Cambrai.
Drôme	Valence	Valence, Montelimart, Die, Nyons. 28	Romans.
Hautes-Alpes	Embrun	Gap, Embrun, Briançon. 23	
Isère	Grenoble	Grenoble, Vienne, Bourgoing, Saint-Marcellin. 44	Vienne.
Mont-Blanc	Chambéry	Chambery, Annecy, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne. 32.	
Sambre-et-Meuse	Namur	Namur, Dinant, Saint-Hubert, Marche. 21	Namur.
Ourthe	Liége	Liége, Huy, Malmédi. 30.	Liége
Meuse-Inférieure	Maestricht	Maestricht, Hasselt, Ruremonde. 23	
Creuse	Guéret	Gueret, Aubusson, Bourganeuf, Chambon 25	
Haute-Vienne	Limoges	Limoges, Saint-Yriex, Bellac, Rochechouart. 26	Limoges.

DÉPARTEMENS.	SIÉGES des Tribunaux criminels.	SIÉGES des Tribunaux de prem. instance.	SIÉGES des Tribunaux de commerce.
Corrèze	Tulle.	Tulle, Brives, Ussel. 29.	Tulle.
Ain	Bourg	Bourg, Nantua, Belley, Trévoux. 32.	
Léman	Genève	Genève, Thonon, Bonneville. 23	Genève.
Rhône	Lyon	Lyon, Villefranche. 25.	Lyon, Villefranche.
Loire	Montbrison	Montbrison, Roane, Saint-Etienne. 28	Saint-Etienne.
Ardennes	Charleville	Charleville, Sédan, Rocroy, Rhétel, Vonsiers. 34	Sédan.
Moselle	Metz.	Metz, Thionville, Sarguemines, Briey. 50.	Metz.
Forêts	Luxembourg	Luxembourg, Neufchâteau, Bitbourg, Diekirch. 28.	Luxembourg.
Pyrénées-Orient.	Perpignan	Perpignan, Céret, Prades 17	Perpignan.
Aude	Carcassonne	Carcassonne, Castelnaudary, Narbonne, Limoux. 31.	Carcassonne, Castelnaudary, Narbonne, Limoux.
Hérault	Montpellier	Montpellier, Lodève, Béziers, Saint-Pons. 36	Montpellier, Béziers, Agde, Cette, Pézenas, Clermont-Lodève.
Aveiron	Rodez.	Rodez, Milhau, Villefranche, Espalion, Saint-Afrique. 43.	Saint-Geniez-d'Olt.
Meuse	Saint-Mihiel	Saint-Mihiel, Ber-sur-Ornain, Verdun, Montmédi. 28	Bar-sur-Ornain, Verdun.
Meurthe	Nancy	Nancy, Toul, Lunéville, Vic, Sarrebourg. 29.	Nancy.
Vosges	Epinal	Epinal, Mirecourt, Saint-Dié, Neufchâteau, Remiremont. 30.	Mirecourt.
Lozère	Mende	Mende, Marvejols, Florac. 24.	
Gard	Nismes	Nismes, Alais, Uzès, Le Vigan. 38	Nismes.
Ardèche	Privas.	Tournon, Privas, l'Argentière. 31.	Annonay, Aubenas.
Vaucluse	Carpentras	Avignon, Carpentras, Apt, Orange. 22.	Avignon, Pertuis.
Loir-et-Cher	Blois	Blois, Vendôme, Romorantin. 24	Blois, Romorantin.
Loiret	Orléans.	Orléans, Montargis, Pithiviers. Gien. 31.	Orléans, Montargis.
Indre-et-Loire	Tours	Tours, Chinon, Loches. 24.	Tours.
Landes	Dax	Mont-de-Marsan, Saint-Sever, Dax. 28.	
Basses-Pyrénées	Pau	Pau, Bayonne, Oléron, Saint-Palais, Orthès. 40.	Pau, Bayonne.
Hautes-Pyrénées	Tarbes.	Tarbes, Bagnères, Argelès. 26	Tarbes.
Yonne	Auxerre.	Auxerre, Sens, Joigny, Tonnerre, Avalon. 34	Auxerre, Sens, Joigny, Avalon.
Seine-et-Marne	Melun	Melun, Meaux, Fontainebleau, Provins, Coulommiers. 29.	Provins, Montereau, Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles	Versailles, Pontoise, Etampes, Mantes, Corbeil. 36.	Versailles, Dourdan.
Seine.	Paris.	Paris. 20	Paris.
Eure-et-Loir.	Chartres.	Chartres, Nogent, Châteaudun, Dreux. 24.	Chartres et Dreux.
Marne	Reims	Reims, Châlons, Vitry-le-Fr. Sainte-Ménehould, Epernay. 32	Reims, Châlons.

DÉPARTEMENS.	SIÉGES des Tribunaux criminels.	SIÉGES des Tribunaux de prem. instance.	SIÉGES des Tribunaux de commerce.
Aube.....	Troyes.....	Troyes, Arcis-sur-Aube, Nogent-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine. 26.....	Troyes.
Charente-Infér. ..	Saintes	Saintes, Saint-Jean d'Angely, Marennes, La Rochelle, Rochefort, Jonsac.....	Saintes, S. Jean-d'Angely. Marennes, La Rochelle, Rochefort, S. Martin. Isle de Ré; S. Pierre d'Oleron.
Vienne	Poitiers.....	Poitiers, Châtellerant, Loudun, Montmorillon, Civray. 31	Poitiers, Châtellerault.
Deux-Sèvres	Niort	Niort, Bressuire, Parthenay, Melle. 31.....	Niort.
Vendée	Fontenay-le-Peuple..	Fontenay-le-Peuple, les Sables d'Olonne, Montaigu. 29....	Les Sables d'Olonne.
Loire-Inférieure .	Nantes.....	Nantes, Savenay, Châteaubrillant, Ancenis, Paimbœuf. 35	Nantes.
Morbihan.....	Vannes.....	Vannes, Lorient, Ploermel, Pontivy. 37	Vannes, Lorient.
Ille-et-Vilaine....	Rennes	Rennes, Saint-Malo, Fougères, Vitré, Rédon, Montfort. 43.	Rennes, S. Malo.
Côtes-du-Nord ...	Saint-Brieux.....	Saint-Brieux, Dinant, Loudeac, Lannion, Guingamp. 47....	Saint-Brieux, Paimpol, Quintin.
Finisterre.....	Quimper.....	Quimper, Morlaix, Brest, Châteaulin, Quimperlé. 45..	Quimper, Morlaix, Brest.
Allier.....	Moulins.....	Moulins, Mont-Luçon, Gannat, La Palice. 26	Moulins.
Cantal.....	Saint-Flour.....	Aurillac, Saint-Flour, Maurice, Murat. 23.....	Aurillac, S. Flour, Mauriac.
Puy-de-Dôme....	Riom	Clermont, Ambert, Riom, Thiers, Issoire. 50.....	Clermont, Ambert, Riom, Billom, Thiers.
Haute-Loire.....	Le Puy	Le Puy, Yssengeaux, Brioude. 28	Le Puy, Brioude.
Eure	Evreux.....	Evreux, Louviers, Bernay, Pont-Audemer, Les Andelys. 36..	Pont-Audemer, Bernay.
Seine-Inférieure..	Rouen.....	Rouen, Yvetot, Le Havre, Dieppe, Neufchâtel. 50....	Rouen, Le Havre, Dieppe, Eu, Fecamp, Saint-Valery.
Arriège.....	Foix	Foix, Pamiers, S. Girons. 20	
Haute-Garonne...	Toulouse.....	Toulouse, Castel-Sarrasin, Villefranche, Muret, S. Gaudens. 45	Toulouse.
Tarn.....	Alby.....	Alby, Castres, Gaillac, Lavaur. 35.....	Alby, Castres.
Roër.....	Aix-la-Chapelle	Aix-la-Chapelle, Cologne, Crévelt, Clèves. 40.....	
Rhin-et-Moselle. .	Coblentz.....	Coblentz, Bonn, Simmern. 40	
Sarre.....	Trèves.....	Trèves, Sarrebruck, Pruym, Conseil. 34	
Mont-Tonnerre ..	Mayence	Mayence, Spire, Kaiserlautern, Deux-Ponts. 35.....	Mayence.
Doire.....	Turin	Ivrée Chivasso, Aouste.....	
Eridan, ou Pô...	Turin	Turin, Pignerol, Suze. 42..	
Marengo	Alexandrie	Alexandrie, Casal, Tortone, Voghera, Bobbio. 46.....	
Sesia	Alexandrie.....	Varceil, Biette, Santhia. 23.	
Stura.....	Coni	Coni, Saluces, Savigliano, Mondovi. 42.....	
Taoaro	Coni.	Asti, Acqui. Alba. 29....	

TABLEAU

DES TRIBUNAUX D'APPEL.

VILLES des Tribunaux d'appel.	LEURS RESSORTS par Département.
Agen	Lot-et-Garonne, Lot, Gers.
Aix	Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône.
Ajaccio	Liamone, Golo.
Amiens	Oise, Somme, Aisne.
Angers	Sarthe, Maine-et-Loire, Mayenne.
Besançon	Haute-Saône, Doubs, Jura.
Bordeaux	Dordogne, Gironde, Charente.
Bourges	Indre, Cher, Nièvre.
Bruxelles	Jemmapes, Deux-Nèthes, Dyle, Escaut, Lys.
Caen	Manche, Calvados, Orne.
Colmar	Haut-Rhin, Bas-Rhin.
Dijon	Haute-Marne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire.
Douay	Nord, Pas-de-Calais.
Grenoble	Mont-Blanc, Isère, Hautes-Alpes, Drôme.
Liége	Meuse-Inférieure, Ourthe, Sambre-et-Meuse.
Limoges	Haute-Vienne, Creuse.
Lyon	Loire, Rhône, Léman, Ain.
Metz	Forêts, Moselle, Ardennes.
Montpellier	Aveiron, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.
Nancy	Vosges, Meurthe, Meuse.
Nismes	Vaucluse, Ardèche, Gard, Lozère.
Orléans	Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher.
Pau	Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes.
Paris	Aube, Marne, Eure-et-Loir, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne.
Poitiers	Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Inférieure.
Rennes	Finisterre, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Inférieure.
Riom	Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Allier.
Rouen	Seine-Inférieure, Eure.
Toulouse	Tarn, Haute-Garonne, Arriége.
Trèves	Mont-Tonnerre, Sarre, Rhin-et-Moselle, Roër.
Turin	Tanaro, Stura, Sesia, Marengo, Pô, Doire.

Digitized by Google

ÉTAT MILITAIRE.

La France a prouvé qu'elle pouvait avoir sur pied quatre cent mille hommes effectifs, sans nuire à l'agriculture, au commerce et aux arts. La conscription, honorée chez les anciens et en Suisse, a donné des talens distingués et des prodiges de valeur. Elle a ennobli la profession de soldat; tout citoyen nait pour servir sa patrie; et les armées, loin d'être peuplées de brigands stipendiés, sont des corps respectables, enrichis d'intrépides défenseurs de la gloire nationale. Nous attendons en ce moment la création d'un nouvel état militaire. Nous publierons en 1804 un ouvrage, où seront développés les grands moyens de la France sous les rapports militaires; c'est l'*Histoire des Guerres des Gaulois et des Français en Italie, depuis Bellovèse jusqu'à Bonaparte*, en 5 volumes in-8°, par le Général *Servan*, auteur de la partie militaire dans l'Encyclopédie, ex-ministre de la guerre. Il sera accompagné d'un *atlas* in-fol., composé 1° de cartes d'Italie, nouvellement dessinées d'après des matériaux précieux; 2° de plans des campagnes les plus remarquables.

Nous donnons au lecteur les divisions militaires:

TABLEAU

DES DIVISIONS MILITAIRES.

CHEFS-LIEUX de Division.	DÉPARTEMENS de chaque Division.
1re Paris	Aisne, Oise, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret.
2e Mézières	Ardennes, Marne, Meuse.
3e Metz	Forêts, Moselle.
4e Nancy	Meurthe, Vosges.
5e Strasbourg	Bas-Rhin, Haut-Rhin.
6e Besançon	Doubs, Haute-Saône, Jura, Ain.
7e Grenoble	Léman, Mont-Blanc, Isère, Drôme, Hautes-Alpes.
8e Marseille	Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.
9e Montpellier	Ardèche, Lozère, Aveiron, Tarn, Hérault, Gard.
10e Toulouse	Aude, Pyrénées-Orientales, Arriége, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers.
11e Bordeaux	Basses-Pyrénées, Landes, Genève.
12e Nantes	Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vienne, Vendée, Loire-Inférieure.
13e Rennes	Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finisterre, Côtes du-Nord.
14e Caen	Manche, Calvados, Orne.
15e Rouen	Seine-Inférieure, Somme, Eure.
16e Lille	Pas-de-Calais, Nord, Lys.
18e Dijon	Yonne, Anbe, Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire.
19e Lyon	Rhône, Loire, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire.
20e Périgueux	Corrèze, Lot, Lot-et-Garonne, Dordogne, Charente.
21e Bourges	Nièvre, Cher, Indre, Allier, Creuse, Haute-Vienne.
22e Tours	Sarthe, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Mayenne.
23e Bastia	Golo, Liamone, Isle-d'Elbe.
24e Bruxelles	Dyle, Escaut, Deux-Nèthes, Jemmapes.
25e Liége	Sambre-et-Meuse, Ourthe, Meuse-Inférieure.
26e Coblentz	Roër, Rhin-et-Moselle, Sarre, Mont-Tonnerre.
27e Piémont, à Turin.	Doria, Sesia, Eridan, ou Pô, Stura, Tanaro, Marengo.

Nota. La Division militaire, connue autrefois sous le nom de 17e, porte aujourd'hui celui de 1re. On y a joint le département de l'Aisne, lequel, avec celui du Nord, qui fait maintenant partie de la 16e, formait alors la première.

ÉTAT MARITIME.

Lorsqu'on lit *la Rivalité de la France et de l'Angleterre,* (par Vaublanc, in-8°, chez Bernard) on est convaincu que la France peut obtenir sans peine une marine très-respectable quand elle voudra. Louis XIV la créa, Louis XVI, sous le ministère de M. de Sartine, en eut une en très-peu de temps. En 1798, après une désorganisation entière, ne vit-on pas le vainqueur de l'Italie présider lui-même aux préparatifs de l'armement destiné à la conquête de l'Égypte, et sortir de Toulon avec cette flotte nombreuse qui conduisit à Malte nos troupes victorieuses?

Au moment où j'écris, tous les chantiers se couvrent de constructions nouvelles, à la voix d'un héros accoutumé à vaincre les élémens et les hommes. L'Angleterre a ses flottes; la France ses Jean-Bart, ses Duguai-Trouin, et ses Tourville; pourquoi la patrie de Guillaume-le-Conquérant n'obtiendrait-elle pas la liberté des mers? La cause est juste, les défenseurs intrépides; la tactique maritime de la nation française étonnera les mers comme son audace belliqueuse a étonné les Alpes, et les trophées de Marengo peuvent se reproduire sur les bords de la Tamise.

Nous donnons au lecteur l'état des préfectures maritimes, et des ports de la République française.

PRÉFECTURES MARITIMES

ET PORTS DE FRANCE.

Arrondissemens.	CHEFS-LIEUX de Préfectures marit.	PORTS DE FRANCE.
Ier	Dunkerque...	Anvers, Malines, Bruxelles, Gand, Sas-de-Gand, l'Ecluse, Ostende, Nieuport, Bruges, Dunkerque.
IIe	Le Havre....	Calais, Boulogne, Saint-Valery, Dieppe, Rouen, Fécamp, Le Havre, Honfleur, Caen, La Hougue, Cherbourg.
IIIe	Brest.....	Grandville, Saint-Malo, Dinant, Saint-Brieux, Paimpol, Tréguier, Morlaix, Brest, Le Conquet, Quimper.
IVe	Lorient.....	Lorient, Vannes, Belle-Isle (en mer) Le Croisic, Pimbeuf, Nantes, Ingrande, Angers, Saumur, Tours, Orléans, Nevers.
V^e^	Rochefort....	Noirmoutiers, les Sables d'Olonne, La Rochelle, Isle-de-Ré, Isle-d'Oléron, Rochefort, Saintes, Marennes, Royan, Angoulême, Blaye, Pouillac, Libourne, Bordeaux, Langon, Tête-de-Buch, Bergerac, Souillac, Cahors, Montauban, Villeneuve-d'Agen, Auvillard, Toulouse, Cazères, Dax, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz.
VIe	Toulon.....	Narbonne, Agde, Cette, Arles, Martigues, Marseille, La Ciotat, Toulon, La Seyne, Saint-Tropèz, Fréjus, Cannes, Antibes, Nice, Bastia, Ajaccio.

ÉTAT RELIGIEUX ou MORAL.

Organisation des cultes.

Le 26 messidor an IX, il y eut un concordat entre Pie VII et le gouvernement français (1801.) La paix religieuse consolida la paix politique. Des lois organiques fixèrent les bases de cette convention. Il y eut aussi des dispositions générales pour les communions protestantes. Sous un gouvernement qui protége tous les cultes, la tolérance est un devoir; elle est devenue le guide des pasteurs. Le clergé, fidèle à ce principe, ne saurait s'en écarter sans danger. Salarié par la nation, il sait que l'église est dans l'état, et non l'état dans l'église. Utile sans être trop nombreux, il n'est plus que le dépositaire de la police morale des peuples; on l'a débarrassé de cette milice monacale, qui profanait le célibat par une vie oisive et souvent déréglée. Le ministre des autels est le consolateur éclairé des malheureux, l'interprète des indigens, l'apôtre de la vérité et le modèle de ses semblables. Ce ministère sublime lui attirera, dans une douce médiocrité, compagne inséparable de la vertu, la vénération de ses concitoyens; et la religion, loin du fanatisme et de la superstition, sera la bienfaitrice des hommes.

Le lecteur trouvera ici l'état des archevêchés et évêchés de France, ainsi que l'état des églises consistoriales et des oratoires protestans.

LA FRANCE

PAR

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS.

ARCHEVÉCHÉS.	ÉVÊCHÉS, ou DIOCÈSES.	DÉPARTEMENS composant CHAQUE DIOCÈSE.
Paris	Paris	Seine.
	Troyes	Aube.
		Yonne.
	Amiens	Somme.
		Oise.
	Soissons	Aisne.
	Arras	Pas-de-Calais.
	Cambrai	Nord.
	Versailles	Seine-et-Oise.
		Eure-et-Loir.
	Meaux	Seine-et-Marne.
		Marne.
	Orléans	Loiret.
		Loir-et-Cher.
Malines	Malines	Deux-Nèthes.
		Dyle.
	Namur	Sambre-et-Meuse.
	Tournay	Jemmapes.
	Aix-la-Chapelle	Roër.
		Rhin-et-Moselle.
	Trèves	Sarre.
	Gand	Escaut.
		Lys.
	Liége	Meuse-Inférieure.
		Ourthe.
	Mayence	Mont-Tonnerre.
Besançon	Besançon	Haute-Saône.
		Doubs.
		Jura.
	Autun	Saône-et-Loire.
		Nièvre.
	Metz	Moselle.
		Forêts.
		Ardennes.

ARCHEVÊCHÉS.	ÉVÊCHÉS, ou DIOCÈSES.	DÉPARTEMENS composant CHAQUE DIOCÈSE.
Suite de Besançon.	Strasbourg	Bas-Rhin.
		Haut-Rhin.
	Nancy	Meuse.
		Meurthe.
		Vosges.
	Dijon	Côte-d'Or.
		Haute-Marne.
Lyon	Lyon	Rhône.
		Loire.
		Ain.
	Mende	Ardèche.
		Lozère.
	Grenoble	Isère.
	Valence	Drôme.
	Chambéry	Mont-Blanc.
		Léman.
Aix.	Aix	Var.
		Bouches-du-Rhône.
	Nice	Alpes-Maritimes.
	Avignon	Gard.
		Vaucluse.
	Digne	Hautes-Alpes.
		Basses-Alpes.
	Ajaccio	Golo.
		Liamone.
Toulouse.	Toulouse	Haute-Garonne.
		Arriége.
	Cahors	Lot.
		Aveiron.
	Montpellier	Hérault.
		Tarn.
	Carcassonne	Aude.
		Pyrénées-Orientales.
	Agen	Lot-et-Garonne.
		Gers.
	Bayonne	Landes.
		Hautes-Pyrénées.
		Basses-Pyrénées.

ARCHEVÊCHÉS.	EVÊCHÉS, ou DIOCÈSES.	DÉPARTEMENS composant CHAQUE DIOCÈSE.
Bordeaux	Bordeaux	Gironde.
	Poitiers	Deux-Sèvres.
		Vienne.
	La Rochelle	Charente-Inférieure.
		Vendée.
	Angoulême	Charente.
		Dordogne.
Bourges	Bourges	Cher.
		Indre.
	Clermont	Allier.
		Puy-de-Dôme.
	Saint-Flour	Haute-Loire.
		Cantal.
	Limoges	Creuze.
		Corrèze.
		Haute-Vienne.
Tours	Tours	Indre-et-Loire.
	Le Mans	Sarthe.
		Mayenne.
	Angers	Maine-et-Loire.
	Nantes	Loire-Inférieure.
	Rennes	Ille-et-Vilaine.
	Vannes	Morbihan.
	Saint-Brieux	Côtes-du-Nord.
	Quimper	Finisterre.
Rouen	Rouen	Seine-Inférieure.
	Coutances	Manche.
	Bayeux	Calvados.
	Séez	Orne.
	Evreux	Eure.
PIÉMONT.		
Turin	Turin.	
	Acqui.	
	Albe.	
	Alexandrie.	
	Aouste.	
	Asti.	
	Bielle.	
	Bobbio.	
	Casal.	

CULTE PROTESTANT.

Deux cultes protestans sont autorisés en France, les *luthériens* et les *calvinistes*, ou *protestans réformés*.

L'organisation de ces deux cultes est réglée par la loi du 18 Germinal an 10.

Luthériens. Les Luthériens, ou protestans de la confession d'Augsbourg, ont des pasteurs, des églises consistoriales, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires généraux ont l'administration supérieure sur toutes les églises. Leurs présidens sont nommés par le Premier Consul, et ils prêtent le serment entre ses mains.

Haut et Bas Rhin. Il y a un consistoire général à Strasbourg pour les luthériens des Haut et Bas Rhin. Il y a une académie à Strasbourg pour l'instruction des ministres de cette confession. On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres, le droit public et les langues anciennes et modernes. Le président du consistoire général est président né de cette académie. Il y a cinq inspections dans le Bas-Rhin, et deux dans le Haut-Rhin.

Mont-Tonnerre. Il y a trois inspections de la confession d'Augsbourg dans ce département. Le consistoire général est à Mayence.

TABLEAU

DES ÉGLISES CONSISTORIALES

Des Protestans réformés de l'ancienne France.

Départemens.	*Églises Consistoriales.*
Aisne	Moinneaux, près Château-Thierri.
Hautes-Alpes	Trois oratoires.
Ardêche	Lamastre.
	Privas.
	Vernoux.
	La Voûte.
Ardennes	Oratoire à Sédan.
Arriége	Mas-d'Azil.
Aveiron	Saint-Afrique.
Calvados	Oratoire à Caen.
Charente	Jarnac.
Charente-Inférieure	Saintes.
	La Rochelle.
	La Tremblade.
Cher	Oratoire à Sancerre.
Dordogne	Bergerac.
Doubs	Oratoire à Besançon.
Drôme	Creste.
	Dye.
	Lamotte.
	Dieu-le-Fit.
	Bourg-lez-de-Valenci.
Gard	Alais.
	Saint-Ambroise.
	Vézénobres.
	Saint-Jean-du-Gard.
	Anduse.
	Uzès.
	Sainte-Chapte.
	Nismes.
	Vauvert.
	Aigues-vives.
	Calvisson.
	Sommières.
	Vigan.

Départemens.	*Églises Consistoriales.*
Suite du Gard	Valleragues. Saint-Hippolyte. La Salle. Sauve.
Haute-Garonne	Calmont.
Gers	Oratoire à Malvesin.
Gironde	Les Chartrons, faubourg de Bordeaux. Sainte-Foi.
Hérault	Latte, faubourg de Montpellier. Montagnac. Massillargues.
Isère	Oratoire à Mens.
Loir-et-Cher	Oratoire à Aunay.
Loiret	Oratoire à... et à...
Loire-Inférieure	Oratoire à Nantes.
Lot	Montauban. Négrepelisse.
Lot-et-Garonne	Tonneins. Clairac. Castelmoren. Lafite. Nérac.
Lozère	Florac. Meyenis. Labarre. Saint-Cermain-Calbette. Vialas.
Moselle	Oratoire à Metz.
Basses-Pyrénées	Orthèz.
Rhône	La Croix-Rousse, faubourg de Lyon.
Bouches-du-Rhône	Sainte-Marguerite.
Seine	Paris.
Seine-Inférieure	Bolbec. Bonsecour, près Rouen.
Seine-et-Marne. Ce département est réuni à celui de l'Aisne; l'église consistoriale est à Moinneaux, département de l'Aisne.	

Départemens.	*Églises Consistoriales.*
Les Deux-Sèvres.....	Saint-Gelais, faubourg de Niort.
	Chalons, faubourg de Saint-Maixent.
	Bretagne, faubourg de Melle.
	La Barrière, faubourg de la Motte.
	Lezay.
Tarn.....	Castres.
	Mazamet.
	Vabre.
	La Caune.
Vaucluse.....	Lourmarin.
Vienne.....	Rouillé.

Nota. Les départemens de l'Eure, d'Eure-et-Loir, de la Meurthe, de l'Orne, de la Somme, de la Vendée, où il y a peu de protestans, ne sont point encore organisés.

INSTITUTION DE BONAPARTE,

OU

Légion d'honneur.

Les institutions sont les liens de l'ordre social. Il y avait jadis en France des ordres imaginés pour satisfaire la vanité et donner de la considération à l'insuffisance. Le symbole de l'honneur était celui d'une exclusion politique. Toujours la passion dominante du Français fut l'honneur ; il ne veut de prix que l'honneur. Sous Philippe et ses successeurs, la chevalerie produisit des vertus héroïques ; et si le temps a frappé l'édifice de l'orgueil qui dérobait la palme destinée aux hommes véritablement distingués, il n'a pas enseveli sous ses ruines ce sentiment, principe d'une foule de belles actions : au contraire, l'honneur, dégagé des entraves du préjugé, fera pour la liberté ce que la liberté aura fait pour lui. La légion d'honneur offrira à tous ceux qui auront rendu à l'état des services distingués, une distinction commune à toute espèce de service, civil ou militaire. Cette marque distinctive formera un faisceau de talens et de vertus autour du corps national, pour protéger ses droits et conserver sa gloire. Le magistrat, le guerrier, l'administrateur, le ministre des autels, partageront les lauriers destinés au véritable amour de la patrie, et le prix de leurs efforts sera d'être inscrits dans la liste honorable des légionnaires d'honneur. Institution sublime, digne de son fondateur!

TABLEAU

DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Cohortes.	CHEFS-LIEUX.	DÉPARTEMENS.	Revenus.
			francs.
1.	Le château de Fontainebleau. *(Seine-et-Marne.)*	Aube, Marne, Oise, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne	300,000
2.	L'abbaye de Saint-Waast, à Arras. *(Pas-de-Calais)*	Aisne, Ardennes, Jemmapes, Nord, Pas-de-Calais, Somme.	300,000
3.	Le chapitre de Saint-Martin, à Ypres. *(Lys.)*	Lys, Escaut, Dyle, Deux-Nèthes, Ourthe, Sambre-et-Meuse.....	300,000
4.	Le château de Bruhl, près Cologne. *(Roër.)*	Meuse-Infér. Forêts, Roër, Sarre, Rhin-et-Moselle, Mont-Tonnerre...	529,851
5.	L'ancien évêché de Toul. *(Meurthe.)*	Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe, Vosges, Moselle, Meuse, Haute-Marne.	263,093
6.	L'ancien palais des états de Bourgog., à Dijon. *(Côte-d'Or.)*	Doubs, Jura, Haute-Saône, Nièvre, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Léman, Yonne.	268,322
7.	L'ancien archevêché de Vienne. *(Isère.)*	Rhône, Loire, Haute-Loire, Isère, Mont-Blanc, Ain, Puy-de-Dôme, Allier	462,146
8.	L'ancien archevêché d'Aix. *(Bouches-du-Rhône.)*	Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Drôme, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Golo, Liamone, Isle-d'Elbe	632,500
9.	Le ci-devant évêché de Béziers. *(Hérault)*	Ardèche, Caotal, Gard, Lozère, Hérault, Tarn, Aveiron	177,837
10.	L'ancien archevêché et le séminaire de Narbonne. *(Aude).*	Aude, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Arriège, Gers.....	111,133
11.	L'abbaye de la Réole. *(Gironde.)*	Landes, Gironde, Lot-et-Garonne, Lot, Dordogne, Corrèze.....	174,749
12.	L'abbaye de Saint-Maixent. *(Deux-Sèvres.)*	Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Charente, Charente-Inf., Loire-Inf....	434,049
13.	L'abbaye de Redon. *(Ille-et-Vilaine.)*	Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Maine-et-Loire.....	250,000
14.	L'abbaye du Bec, près Bernay. *(Eure.)*	Manche, Calvados, Orne, Eure, Seine-Inférieure, Eure-et-Loir	251,677
15.	Le château de Chambord. *(Loir-et-Cher.)*	Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher, Indre, Loiret, Sarthe, Creuse, Haute-Vienne.....	329,900
16.	Le château de la Vénerie, près Turin. *(Eridan, ou Pô.)*....	Doria ou Doire, Eridan ou Pô, Marengo, Sesia, Stura, Tanaro ...	500,000
			5,265,257

Sciences, Lettres et Arts.

La langue française naquit au dixième siècle, des débris de la langue latine, de la langue celte, mêlée de tudesque, qu'on parlait encore au temps de Charles le Chauve, et en Allemagne, dans le neuvième siècle. Les guerres en Italie jetèrent dans notre langue beaucoup de mots de la langue italienne.

François Ier abolit l'usage de contracter, de plaider, de juger en latin. Sa cour fut célèbre par le goût des lettres; il les aima, les cultiva, les encouragea. Amyot répandit la naïveté dans le style; Montaigne lui donna la force et l'originalité; Malherbe, la noblesse et la vie.

Le siècle de Louis XIV, éclos des guerres civiles, comme un beau jour d'été naît du sein des orages, vit briller des talens en tout genre; il renouvela les beaux siècles de Périclès, d'Auguste et de Médicis. On distingua parmi les grands hommes de son siècle en France :

Hommes d'état. Richelieu, Mazarin, Colbert.

Guerriers. Turenne, Condé, Luxembourg, Créqui, Vauban, Catinat, Boufflers, Vendôme, Duquesné, Fabert, Jean-Barth, Tourville, Duguai-Trouin, Villars.

Magistrats. Molé, Talon, Bignon, d'Aguesseau, Lamoignon, Domat.

Érudits. Tillemont, Petau, Fleury, Huet, Hardouin, Dacier.

Philosophes. Descartes, Malebranche, Pascal, Bayle, la Rochefoucauld.

Écrivains. Retz, Pélisson, Mascaron, Fléchier, Bossuet, Fénélon, La Bruyère, Massillon, Bourdaloue, Vertot.

Poètes. Rotrou, Brueys, Corneille, Racine, Boileau, Molière, La Fontaine, Quinault, Chaulieu, Bachaumont.

Artistes. Girardon, les Coustou, Le Sueur, Mignard, Rameau, Lulli, Lebrun, Le Poussin, les Mansard, les Lepautre, Le Nôtre, Perrault, Jouvenet.

Femmes célèbres. Motteville, Maintenon, Lafayette, Caylus, Dacier, Sévigné, Staal, La Suze, Villedieu, Deshoulières, Montpensier, Ninon, Lambert, Scudéry, de Lussan.

Le XVIIIe siècle termina le cercle des lettres, et se distingua par l'éclat des sciences physiques, chimiques, mathématiques et morales. La mécanique seconda l'industrie française; la vaccine, le galvanisme, l'aérostat, la perfection des arts utiles, caractérisèrent l'époque d'une grande révolution dans l'esprit humain et dans les sociétés politiques.

Le *Parnasse Français* fut illustré par Voltaire, Crébillon, Regnard, Jean-Baptiste Rousseau, Piron, La Chaussée, Gresset, Dufresny, Boissy, Dancourt, La Harpe, Colardeau, Delille, Richer, Aubert, Le Monnier, Bernard, La Motte, Palissot, Dorat, Blin de Sainmore, Barthe, Guimond de la Touche, Le Mierre, Marmontel, Sauriu, Saint-Lambert, Ducis, Desmahis, Imbert, Malfilâtre, Gilbert, Florian, Roucher, Fontanes, Andrieux, Boufflers, Beaumarchais, Collin d'Harleville, Monvel, Fabre d'Églantine, Chénier, Lebrun, Bitaubé, Arnaud, Le Mercier, etc. etc. etc.

L'*art oratoire* signala Thomas et Servan; Liuguet, Gerbier et Maury furent distingués; la révolution fit connaître les mouvemens oratoires de la tribune dans les discours de Mirabeau et de quelques membres des assemblées nationales.

L'*Histoire* et la *Géographie* ont compté parmi leurs écrivains célèbres, Vély, Villaret, Garnier, Crévier, Rollin, Le Beau, Barthélemy, Raynal, Millot, Clémencet, Durand, Chantreau, Hénault, Larcher, Volney, Denon, d'Anville, Gosselin, Barbié-du-Bocage, Mentelle, Rabaud Saint-Étienne, Ségur, Anquetil, Foncemagne, Sainte-Palaie, de Sales, Dacier, Saci, Langlès, Bougainville, Fleurieu, etc. ect.

La *Science morale* s'est enrichie des écrits de Montesquieu, J. J. Rousseau, d'Alembert, Fontenelle, Diderot, Mably, Helvétius, Condillac, Bernardin de Saint-Pierre, Dumarsais, Beauzée, Girard, d'Olivet, Wailly, Lévizac, Sicard, Boulanger, Freret, Jaucourt, etc. etc.

Les *sciences physico-mathématiques* s'honorèrent des travaux de la Condamine, Maupertuis, Clairaut, Nollet, Réaumur, Pluche, Tournefort, Bomare, La Marck, Jussieu, Sonnini, Vaucanson, Adanson, Brisson, Bailly, Ventenat, Cuvier, Berthollet, Jeauzat, Charles, Duhamel, Portal, Lavoisier, Chaptal, Vauquelin, Bouillon-Lagrange, Fourcroy, Haüy, Lacépède, Buffon, Darcet, Guyton-Morveau, Coulomb, Prony, Cousin, Bézout, Bossut, Mauduit, La Grange, La Place, Monge, Camus, Deparcieux, Condorcet, Ozanam, Biot, Le Gendre, Lévêque, Montmaur, Fontaine, Bougainville, Bélidor, Le Seur, Jacquier, Borda, Callet, Lacaille, Lacroix, Montucla, Guyot, Delambre, Lalande, Méchain, etc. etc. etc.

Les *femmes célèbres* inscrivirent mesdames Dubocage, du Châtelet, Graffigny, Riccoboni, Kéralio, Staël, Genlis, et plusieurs autres, que leurs écrits distinguent encore plus qu'une nomenclature toujours incomplète.

Puisse le dix-neuvième siècle surpasser les deux qui l'ont précédé! puisse l'humanité trouver dans ses travaux et ses talens un remède à de longues calamités! Déjà l'instruction publique est réorganisée; des lycées sont ouverts à l'émulation de la jeunesse; des sociétés utiles concourent à la renaissance des arts, et l'esprit public est dirigé vers les sciences et les besoins de la société.

Commerce, Arts, Manufactures.

Il est peu de contrées plus heureusement situées que la France. Coupée par des rivières, entourée de mers navigables, de ports favorables, d'un triple rang de fortifications, distribuée en belles routes, en canaux, placée au centre de l'Europe, sous une température égale, tout lui assure une prospérité incontestable, juste fruit du génie et de l'activité de trente-trois millions d'habitans. On connaît les ressources du sol; celles du commerce y correspondent. Les manufactures des glaces de Saint-Gobin et de

Paris effacent celles de Saint-Ildefonse et de Venise; celles des tapisseries des *Gobelins* et de la *Savonnerie;* celles de porcelaine de Sèves et de Paris; de faience à Sceaux, à Toul, à Nidervilliers; les papeteries d'Annonay, d'Essone, de Buges, de Courtalin, d'Angoulême, de Limoges; les presses typographiques de *Didot* et de *Crapelet;* les verreries de Baccarat, de Saint-Quirin; la bijouterie et l'orfévrerie de Paris; la fabrication d'armes de Versailles; les manufactures d'armes et les clouteries de Charleville, de Saint-Étienne, du Forez; les fabriques d'épingles de l'Aigle; les fils de Lille, le point d'Alençon, les dentelles de Normandie, de Picardie et de Valencieunes; la bonneterie, les lainages, les toileries de Rouen, de Bretagne, de Flandre; les étoffes d'Amiens, de Lyon; la soierie, les galons d'or et d'argent de cette ville; les draps d'Abbeville, de Louviers, de Sedan, de Reims; les batistes et linons de la Flandre, du Hainaut, de l'Artois, de la Picardie; les vins de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne; la manufacture de granit et porphyre, des Vosges, supérieurs à ceux d'Égypte, tels sont les principaux objets du commerce de France. On en estimait l'exportation, avant 1790, à trois cents millions.

Les importations ont pour objet les denrées des Indes orientales et occidentales, les chevaux, laines, lins, chanvres, soies, laitons, métaux, poterie, faience. Avant la révolution, on les évaluait à 229 millions. La balance était en notre faveur.

Mesures de la République Française.

Toutes les mesures du système métrique, adopté par la nation française, sont rapportées à une base unique, invariable, prise dans la nature, le quart du méridien terrestre; et les divisions de ces mesures sont toutes assujetties à l'ordre décimal employé dans notre arithmétique.

Pour établir cette base, on commença, en 1792, le grand et important travail d'une nouvelle mesure du méridien ter-

restre, depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone : il a été terminé au bout de sept ans; et l'institut en a présenté le résultat au corps législatif, avec les nouvelles mesures prototypes.

Les CC. Méchain et Delambre ont mesuré les angles de quatre-vingt-dix triangles avec les nouveaux cercles répétiteurs, que le C. Borda avait fait construire; ils ont observé, avec ces mêmes cercles, quatre latitudes à Dunkerque, Paris, Évaux, Carcassonne et Barcelone; deux bases mesurées près de Melun et de Perpignan, avec des règles de platine et de cuivre, formant des thermomètres métalliques, ont été liées avec les triangles de la méridienne; l'intervalle total, qui était de 9 ^{d} 6738, s'est trouvé de 55,158,472 toises. Les degrés allant en diminuant vers le midi, mais beaucoup plus vers le milieu qu'aux extrémités, on a pris le milieu de l'arc entier; et le comparant avec les degrés mesurés au Pérou, de 1737 à 1741, on a conclu l'aplatissement de la terre $\frac{334}{1}$, et le degré moyen 57,008 toises.

La mesure du degré sous le cercle polaire, recommencée par des astronomes suédois, s'est trouvée de 222 toises plus petite qu'on ne l'avait trouvée en 1736; ce qui confirme l'aplatissement que les autres mesures avaient indiqué.

Le mètre, qui est un dix-millionième du quart du méridien, se trouve, par ces mesures, de 443,296 lignes de notre ancienne toise qui avait servi au Pérou.

Le C. Méchain est occupé, en Espagne, à prolonger encore la méridienne jusqu'à l'île de Minorque, afin que le quarante-cinquième degré tienne le milieu entre les extrémités de l'arc total.

Les expériences du pendule, faites à l'Observatoire, avec un soin extrême, par les CC. Borda et Méchain, au moyen d'un appareil nouveau construit par le C. Lenoir, ont fait trouver le pendule, à Paris, 0,99385 du mètre, en le réduisant à la congélation et dans le vide : cela suffirait pour retrouver le mètre, quand tous les étalons seraient altérés ou perdus; et le C. Méchain va déterminer la lon-

gueur du pendule au quarante-cinquième degré et aux extrémités de la méridienne.

Des expériences rigoureuses, faites par le C. Lefèvre-Gineau, avec des instrumens faits par le C. Fortin, ont fait trouver le poids du décimètre cube d'eau distillée, au terme de sa plus grande condensation, de 1,882,715 grains de la pile de cinquante marcs, qui se conserve à la monnaie, et qu'on appelle *le poids de Charlemagne*, la toise étant supposée à treize degrés du thermomètre de quatre-vingts degrés. Les balances du C. Fortin pouvaient donner un millionième et mieux encore.

Ainsi le mètre, ou l'unité principale de nos mesures linéaires, a fourni celle des poids; et tout ce grand système, pris dans la nature, est lié à la base la plus invariable, à la grandeur même de la terre.

L'unité des mesures de capacité est un cube ayant pour côté la dixième partie du mètre, auquel on a donné le nom de *litre;* et l'unité des mesures de solidité, relative aux bois, un cube ayant pour côté le mètre, qu'on a appelé *stère;* enfin, la millième partie d'un litre d'eau distillée, pesée dans le vide et à la température de la glace fondante, a été choisie pour être l'unité des poids, qu'on a appelée *gramme.*

L'unité monétaire sera une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; on lui a donné le nom de *franc.*

On voit par là que toutes les unités de mesures du nouveau système dérivent du mètre, et se rapportent, par conséquent, au quart du méridien terrestre.

Le tableau suivant présente la nomenclature de ces différentes mesures, de leurs divisions et de leurs multiples, et on y a joint leur correspondance avec les mesures anciennes.

Mesures linéaires.

		tois.	pi.	pou.	lig.
Myriamètre. (*On peut l'appeler* lieue, *suivant l'arrêté des consuls du* 13 *brumaire an* 9).....	10000 mètres.	5130	4	5	3,360
Kilomètre (*ou* mille) .	1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	1,583
Décamètre (*ou* perche).	10 mètres.	5	0	9	4,959
Mètre.			3	0	11,296
Décimètre (*ou* palme, 10e de mètre. . .				3	8,330
Centimètre (*ou* doigt), 100e de mètre..					4,433
Millimètre (*ou* trait), 1000e de mètre. .					0,443

Mesures agraires.

Myriare, kilomètre carré.	263244,93	tois. carr.
Kilare.	26324,49	
Hectare, (*ou* arpent) hectomètre carré.	2632,45	
Décare.	263,24	
Are, (*ou* perche carrée) décamètre carré.	26,32	
Déciare.	2,63	
Centiare, (*ou* centième de perche carrée) mètre carré.	0,26	

Mesures de capacité.

Kilolitre, (*ou* muid) mètre cube. . . .	29,1739	pieds cub.
Hectolitre (*ou* setier).	2,9174	
Décalitre (*ou* boisseau, velte).	0,2917	
Litre, (*ou* pinte) décimètre cube. . . .	50,4124	po. cub.
Décilitre (*ou* verre).	5,0412	
Centilitre.	0,5041	
Millilitre, centimètre cube.	0,0504	

Mesures pour les bois.

Stère, mètre cube.	29,1739	pieds cub.
Décistère (*ou* solive).	2,9174	
Centistère.	0,2917	
Millistère, décimètre cube.	0,0291	

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme, (*ou* livre) poids du décimètre cubique d'eau à 4 d qui est le maximum de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme (*ou* once).		3	2	10,72
Décagramme (*ou* gros).			2	44,27
Gramme, (*ou* denier) poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace.				grains. 18,827
Décigramme (*ou* grain).				1,883
Centigramme.				0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau. .				0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle *franc*, et se subdivise en décimes et centimes : sa valeur est à celle de l'ancienne livre tournois daus le rapport de 81 à 80.

Valeur en livres tournois.

	liv.	sous.	den.
Franc.	1	0	3
Décime.		2	0,3
Centime.			2,43

Les monnaies d'or contiendront, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur. Un octogramme d'or, à 15 fois $\frac{1}{2}$ l'argent, vaudrait 25 francs; mais on n'a fabriqué en 1803 que des pièces de 40 francs, à l'effigie du Premier Consul Bonaparte.

Le kilogramme d'or est actuellemsnt évalué 3,390 francs à l'occasion du prix de l'institut.

L'aune de Paris, qui est remplacée par le mètre, contenait 3 pieds 7 pouces 10 lignes 5 sixièmes; (Mém. de l'aca-

démie, année 1746) d'où l'on trouvera que le rapport de l'aune au mètre est, à très-peu près, celui de 19 à 16.

Le litre est plus grand que la pinte de Paris, d'un vingtième seulement, en supposant la pinte de 48 p.

Mais une commission l'ayant trouvée de 46,95, c'est $\frac{1}{13}$ ou $\frac{1}{14}$ de plus que la pinte. (Journal de Paris, 29 vendémiaire.) Le litron était de 41 pouces; ainsi le litre est plus grand que n'était le litron d'un quart de celui-ci.

Le boisseau était, suivant la commission, 655,78; suivant d'autres, 662.

L'arpent des eaux et forêts était de 1344 $\frac{4}{9}$ toises carrées; celui de Paris 900; la voie de bois 56 pieds cubes.

Le nom d'arpent ne présenta jamais une idée positive, puisqu'il y en avait deux sur-tout qui étaient également accrédités, et dont la différence était énorme, comme on vient de le voir; le mot de lieue était encore plus équivoque, puisque les lieues de poste étaient de 2000 toises, celles du milieu de la France 2500, celles du midi 4000.

Réduction des pieds en mètres.

Toises.	Mètres.	Pieds.	Décimètres.	Pouces.	Centimèt.	Lignes.	Millimètres.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,255
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,510
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,765
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,020
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,275
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,531
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,786
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,041
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,296
				10	27,0700	10	22,551
				11	29,7770	11	24,806

Réduction des mètres en pieds, pouces, lignes et décimales de ligne.

Mètres.	Pieds.	Pou.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouces.	Lig.
1	3.	0.	11,296	100	307.	10.	1,6
2	6.	1.	10,592	200	615.	8.	3,2
3	9.	2.	9,888	300	923.	6.	4,8
4	12.	3.	9,184	400	1231.	4.	6,4
5	15.	4.	8,480	500	1539.	2.	8,0
6	18.	5.	7,776	600	1847.	0.	9,6
7	21.	6.	7,072	700	2154.	10.	11,2
8	24.	7.	6,368	800	2462.	9.	0,8
9	27.	8.	5,664	900	2770.	6.	2,4
10	30.	9.	4,96	1000	3078.	5.	4
20	61.	6.	9,92	2000	6156.	10.	8
30	92.	4.	2,88	3000	9235.	4.	0
40	123.	1.	7,84	4000	12313.	9.	4
50	153.	11.	0,80	5000	15392.	2.	8
60	184.	8.	5,76	6000	18470.	8.	0
70	215.	5.	10,72	7000	21549.	1.	4
80	246.	3.	3,68	8000	24627.	6.	8
90	277.	0.	8,64	9000	27706.	0.	0
				10000	30784.	5.	4

Déci.	Pied.	Pouc.	Lignes.	Cent.	Pouc.	Lignes.	Milli.	Lignes.
1	0.	3.	8,3296	1	0.	4,43296	1	0,443296
2	0.	7.	4,6592	2	0.	8,86592	2	0,886592
3	0.	11.	0,9888	3	1.	1,29888	3	1,329888
4	1.	2.	9,3184	4	1.	5,73184	4	1,773184
5	1.	6.	5,6480	5	1.	10,16480	5	2,216480
6	1.	10.	1,9776	6	2.	2,59776	6	2,659776
7	2.	1.	10,3072	7	2.	7,03072	7	3,103072
8	2.	5.	6,6368	8	2.	11,46368	8	3,546368
9	2.	9.	2,9664	9	3.	3,89664	9	3,989664
10	3.	0.	11,296	10	3.	8,3296	10	4,432960

SECTION QUATRIÈME.

PARTIE TOPOGRAPHIQUE.

La France se divise en cent huit départemens, qui renferment 108 préfectures, 417 arrodissemens communaux ou sous-préfectures, 3,317 cantons ou justices de paix, 47,468 communes, 573,528 lieux isolés, dépendans des communes, sauf les départemens réunis, sur lesquels on n'a pas encore une connaissance fixe.

	habitans.
Population des chefs-lieux des communes. .	20,411,966.
Population des lieux isolés.	11,279,297.
Total.	31,691,263.

Selon Mentelle, la population est de 33,150,919 habitans.

Nous divisons la France en Région du *Nord*,
Région du *Milieu*,
Région du *Midi*.

Chaque Région, partagée en deux par le méridien de Paris, est subdivisée en partie de l'Ouest et partie de l'Est.

Elle a aussi des possessions et des colonies hors de son enceinte. (*Voyez* ci-joint le *tableau général indicatif* des départemens, distribués par Régions.

N. B. l. indique le mot lieue, — pop., population, — b., bourg, — v., ville, — p. v., petite ville, — hab., habitans, — ch. l., chef-lieu, ou chefs-lieux, — vil., village, — k., kilomètre, — c., carré.

TABLEAU DE LA FRANCE,

(en 1804, ou an XII)

DIVISÉE EN TROIS RÉGIONS.

Chacune partagée par le méridien de Paris en partie orientale et partie occidentale.

I. RÉGION du nord.	Partie occidentale renfermant 16 départemens.	Pas-de-Calais.	
		Seine-Inférieure, Somme.	
		Manche, Calvados, Orne, Eure, Oise.	
		Finisterre, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir, Seine-et-Oise, Seine.	
	Partie orientale, renfermant 25 départemens.	Nord, Lys, Escaut, Deux-Nèthes, Meuse-Inférieure, Roer, Jemmapes, Dyle, Ourthe.	
		Sambre-et-Meuse, Forêts, Sarre, Rhin-et-Moselle.	
		Aisne, Ardennes, Moselle, Mont Tonnerre.	
		Seine-et-Marne, Marne, Meuse, Meurthe, Bas-Rhin.	
		Aube, Haute-Marne, Vosges.	
II. RÉGION du milieu.	Partie occidentale, renfermant 17 départemens.	Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.	
		Vendée, Deux Sèvres, Vienne, Indre, Cher.	
		Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Creuse.	
		Dordogne, Corrèze.	
	Partie orientale, renfermant 18 départemens.	Yonne, Côte-d'Or, Haute-Saône, Doubs, Haut-Rhin.,	
		Nièvre, Saône-et-Loire, Jura.	
		Allier, Ain, Léman.	
		Puy-de-Dôme, Loire, Rhône, Isère, Mont-Blanc, Doire, Sesia.	
III. RÉGION du midi.	Partie occidentale renfermant 12 départemens.	Gironde, Lot-et-Garonne, Lot.	
		Landes, Gers, Tarn.	
		Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Arriege, Aude, Pyrénées-Orientales.	
	Partie orientale renfermant 20 départemens.	Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes, Pô, Tanaro, Marengo.	
		Aveiron, Lozère, Gard, Vaucluse, Basses-Alpes, Alpes-maritimes, Stura.	
		Hérault, Bouches-du-Rhône, Var.	
		Golo, Liamone. Ces deux derniers formés de l'Isle de Corse.	
IV. POSSESSIONS et colonies françaises.	En Asie formant 1 départ.	Pondichéri, Karical, Mahé, Chandernagor.	
	En Afrique, formant 2 départemens.	Les Isles-de-France, de la Réunion ou Bourbon, Rodrigue, Sechelles, et les établissemens de Madagascar.	
		Le Sénégal et ses dépendances.	
		Les comptoirs de la Calle, et Bonne, près Tunis.	
	En Amérique.	Saint-Domingue, divisé en cinq départemens.	
		La Martinique, Sainte-Lucie.	
		La Guadeloupe, la Desirade, Marie-Galante, et moitié de Saint-Martin.	
		La Guiane française et Cayenne, formant un départ.	
		Les Isles de Saint-Pierre, et les Miquelons, près Terre-Neuve.	

1. Dép. du PAS-DE-CALAIS, Chef-lieu, *Arras.*

Bornes..... au N. le Pas-de-Calais.
à l'E. le département du Nord.
au S. le département de la Somme.
à l'O. la Manche.

Étendue en.. deg. mathématiques : latitude, du 50e au 51e degré. ; long. trav. par le méridien de Paris.
mesures géodésiques : kil. carrés. ..... 7,142 50 c. ; lieues carrées..... 361 58 c.

Direction ..... du sud au nord.
Bassin..... fait partie du bassin de l'Escaut.
Inclinaison. .... à l'est et à l'ouest.

Rivières..... l'Aa, la Lys, la Lave, la Scarpe, la Seille, l'Iane, la Canche, l'Authie.

DIVISIONS.
5 arroodiss.....
41 cantons .....
933 comm.....

Rapport aux anciennes Provinces
Artois, Picardie, Pays reconquis, Boulonois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Boulogne, 6 cantons.....	Calais..... Guigoes..... Marquise..... BOULOGNE..... Desvres..... Samer.....	7,142 ½ k. c. 71,304 hab.
Saint-Omer, 6 cantons.....	Andruick..... Tournehem..... SAINT-OMER.... Lambro..... Aire..... Fauquemberg.....	1132 kil. c. 96,765 hab.
Béthune, 8 cantons.....	La Venthie..... Norrent..... Lillers..... BÉTHUNE..... Cambrin..... Carvio..... Houdain..... Lens.....	1030 kil. c. 114,669 h.
Montreuil, 6 cantons.....	Hucqueliers..... Etaples..... MONTREUIL..... Fruges..... Campagne..... Hesdin.....	1240 kil. c. 70,882 hab.
Saint-Pol, 6 cantons.....	Heuchin..... Wail..... SAINT-POL..... Auhigny..... Avesne..... Auxi-la-Réunion..	1187 ½ k. c. 76,361 hab.
Arras, 9 cantons.....	Viny..... Vitry..... ARRAS..... Beaumetz..... Fouquevillers..... Croisilles..... Marquion..... Bapaume..... Bertincourt.....	1432 ½ k. c. 136,380 h.

Population totale du département.....566,000 hab.

RÉGION DU NORD DE LA FRANCE.

Partie de l'Ouest, contenant 16 *Départemens.*

1. DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

ARRAS, chef-lieu. Seizième division militaire.

Arrondissemens :

Boulogne, Saint-Omer, Béthune, Montreuil, Saint-Pol et Arras.

Arrondissement de Boulogne, ch. l. de cantons. — *Calais,* (*Calesium*) forte v. avec un bon port et une citadelle, à 10 l. de Dunkerque. Les Anglais la prirent en 1347, et la gardèrent 200 ans. Le passage en Angleterre n'est que de 7 l.; ce qui rend ce port très-fréquenté. La pêche du hareng et du maquereau y est très-considérable. Patrie de Laplace, homme de lettres. Pop., 6,700 hab. — *Guines*, à 6 l. de Boulogne. Pop., 2,600 hab. — *Marquise*, b. assez considérable, à 3 l. de Boulogne. Pop., 1,400 hab. — BOULOGNE-SUR-MER, à l'emb. de l'Iane, belle ville, avec un port, à 8 l. de Calais, siége d'une sous-préfecture, avec tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville est ancienne : on a de fortes raisons de croire que son port est le *decius portus* dont parle César. Il y a des manufactures de bonneterie et des fabriques de savon : elle est divisée en haute et basse ville; la première est bien bâtie, et ornée de places et de fontaines; le port n'est pas très-commode; il est défendu par une tour, ou petit fort. L'ancienne citadelle a été rasée en 1690, avec les fortifications extérieures de la ville. Patrie du sculpteur Lecomte. Pop., 1,000 hab. — *Desvres*, très-petite ville à 4 l. de Boulogne. Pop., 2000 hab. — *Samer*, b. à 3 l. de Boulogne. Pop., 1,600 hab.

Arrondissement de Saint-Omer, ch. l. de cantons. — *Andruick*, b. à 4 l. de Calais. Pop., 2,000 hab. — *Tournehem*, b. à 4 l. de Saint-Omer. Pop., 700 hab. — SAINT-OMER, divisée en

deux arrondissemens de justices de paix, ville forte et considérable sur l'Aa, à 11 l. de Boulogne, ch. l. de sous-préfecture, et siége d'un évêché et de tribunaux de première instance et de commerce : elle a de forts beaux édifices; il y a des manufactures de draps, de toiles de coton, etc. Ses environs produisent des grains, du lin, du chanvre : on y élève des chevaux et des moutons. On voit, près de Saint-Omer, des îles flottantes. Pop., 2,900 hab.

— *Lumbre*, b. à deux l. de Saint-Omer. Pop., 500 hab. — *Aire*, v. très-forte, à 3 l. de Saint-Omer, sur la Lys, par laquelle on communique au fort Saint-François, à portée du canon. En 1676, cette ville fut prise sur les Espagnols par le maréch. d'Humières. Pop. 6,800.

— *Frauquembergues*, à 5 l. de Saint-Omer. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Béthune, ch. l. de cantons. — *La Venthie*, p. v. à 4 l. de Béthune. Pop., 1,000 hab. — *Lillers*, b. à 3 l. de Béthune, sur la Navez. Ses fortifications ont été démolies. Pop., 4,000 hab.

Béthune, v. forte, à 9 l. de Saint-Omer, sur la petite rivière de Bette, ch. l. de sous-préfecture, tribunal de 1re instance : elle a été prise plusieurs fois, et est passée définitivement à la France par le traité d'Utrecht. Pop., 5,000 hab.

— *Cambrin*, b. à 2 l. de Béthune. Pop., 500 hab. — *Carvin Espinoy*, p. v. à 5 l. de Béthune. Pop., 4,000 hab. — *Houdain*, p. v. à 3 l. de Béthune. Pop. 1,000 hab. — *Lens*, p. v. à 4 l. de Béthune, sur le ruisseau de Souchets. Ses fortifications ont été rasées. En 1648, le prince de Condé remporta, sous ses murs, une victoire sur les Espagnols. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Montreuil, ch. l. de cantons. — *Hucqueliers*, v. à 4 l. de Montreuil. Pop., 7,000 hab. — *Etaples*, v. sur la Canche, à 3 l. de Montreuil. Pop., 1,000 hab.

Montreuil, v. considérable, à 7 l. de Boulogne, fortifiée, avec un château sur une colline, près de la Canche,

ch. l. d'une sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Pop., 3,500 hab.

—*Fruges*, p. v. à 7 l. de Montreuil. Pop., 2,700 hab. — *Campagne*, b. à 3 l. de Montreuil. Pop., 1,200 hab. — *Hesdin*, sur la Canche, v. forte, à 5 l. de Montreuil : elle fut prise par Louis XIII, et cédée à la France par le traité des Pyrénées. Patrie de l'abbé Prévost, homme de lettres. Pop., 3,700 hab.

Arrondissement de Saint-Pol, ch. l. de cantons. — *Heuchin*, b. à 3 l. de Saint-Pol. Pop., 500 hab.—*Wail*, b. à 4 l. de Saint-Pol. Pop., 500 hab. —Saint-Pol, v. à 6 l. d'Arras, siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re instance : elle a des eaux minérales. Pop., 3,000 hab. — *Aubigny*, b. considérable à 4 l. de Saint-Pol. Pop., 600 hab. —*Avesne*, p. v., mais forte, sur la rivière d'Hèpre, à 5 l. de Saint-Pol, ch. l. d'une sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Cette ville fut cédée aux Français en 1659. Ses fortifications ont été réparées par Vauban. Pop., 1,200 hab.—*Auxy-la-Réunion*, autrefois *Auxy-le-Château*, p. v. à 6 l. de Saint-Pol. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement d'Arras, ch. l. de cantons. — *Vimy*, b. à 2 l. d'Arras. Pop., 1,000 hab. —*Vitry*, b. à 4 l. d'Arras. Pop., 1,000 hab.

Arras, sur la Scarpe, à 38 l. de Paris, ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce, siége d'un évêché, grande, belle et forte ville remarquable par la beauté de ses bâtimens et ses fortifications. La citadelle est une des meilleures du pays. Arras est divisée en deux parties; l'une, nommée *la cité*, et l'autre, *la ville*. César l'appelle *Atrebatum* : elle passa à la France avec tout l'Artois, en 1180, par le mariage de Philippe-Auguste avec Isabelle de Hainaut. En 1494, la ville fut livrée à l'empereur. En 1640, Louis XIII la soumit avec tout le pays voisin. Patrie du jurisconsulte Baldius ou Baudouin, de Charles l'Écluse, de Damiens et de Robespierre. Le commerce de cette ville est sur-tout en blé : on y fabrique des huiles, des calmandes, des camelots; il y a des raffineries;

on trouve dans ses environs des carrières de marbre très-beau, mais de formation trop moderne. Pop. 20,000.

— *Beaumetz*, village à 3 l. d'Arras. Pop. 900. — *Fouquevilliers*, b. à 5 l. d'Arras. Pop., 800 hab. — *Croisilles*, b. à 3 l. d'Arras. Pop. 900. — *Marquion*, b. à 6 l. d'Arras. Pop., 600 hab. — *Bapaume*, forte v. à 6 l. d'Arras : elle est demeurée à la France par le traité des Pyrénées. Pop., 3,000 hab. — *Bertincourt*, b. à 7 l. d'Arras. Pop., 1,000 habitans.

2. Dép. de la SEINE-INFÉRIEURE. Chef-lieu, *Rouen.*

Bornes ..... au N. la Manche.
à l'E. les départemens de la Somme et de l'Oise.
au S. le département de l'Eure.
à l'O. la Manche.

Étendue en.. deg. mathématiques. lat. du 49e $\frac{1}{2}$ au 50e.
long. occid. du 0 $\frac{1}{4}$ au 2e.
mesures géodésiques. kilomètres carrés .....6,372.
lieues carrées .....322 58.

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin ..... faisant partie du bassin de la Seine, à son embouchure.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.

Rivières..... la Bresle, la Béthune, l'Arques, le Durdan, la Seine (à son embouchure), l'Epte.

DIVISIONS.

5 arrondissemens .....
44 cantons .....
954 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Normandie, Vexin Normand, Pays de Caux, Bray.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Dieppe. 8 cantons.....	Eu.....	1237 $\frac{1}{2}$ k. c. 106,000 h.
	DIEPPE	
	Envermeu.....	
	Offranville	
	Longueville.....	
	Bacqueville.....	
	Bellencombre.....	
	Totes.....	
Le Havre. 9 cantons.....	Fécamp.....	935 kil. car. 117,700 h.
	Criquetot.....	
	Goderville.....	
	Bolbec.....	
	Montivilliers.....	
	LE HAVRE.....	
	Saint-Romain.....	
	Ingouville.....	
	Lillebone.....	
Yvetot. 9 cantons.....	Saint-Valery.....	1197 $\frac{1}{2}$ k. c. 129,200 h.
	Fontainedun.....	
	Cany.....	
	Valmont.....	
	Doudeville.....	
	Fauville-en-Caux .	
	Yerville.....	
	YVETOT.....	
	Caudebec.....	
Neufchâtel. 8 cantons.....	Blangis.....	1620 kil. c. 82,500 h.
	Londinières.....	
	Aumale.....	
	NEUFCHATEL...	
	Saint-Saen.....	
	Forge-les-Eaux . ..	
	Argueuil.....	
	Gournay.....	
Rouen. 10 cantons.....	Clerea.....	155 kil. car. 207,200 h.
	Pavilly.....	
	Buchy.....	
	Ducler.....	
	Marommes.....	
	ROUEN.....	
	Darnetal.....	
	Boos.....	
	Grand-Couronne...	
	Elbeuf.....	

Population totale du département.....642,800 hab.

2. DÉPARTEMENT DE LA SEINE INFÉRIEURE.

ROUEN, chef-lieu. Quinzième division militaire.

Arrondissemens :

Dieppe, le Havre, Yvetot, Neufchâtel et Rouen.

Arrondissement de Dieppe, ch. l. de cantons. — *Eu*, v. sur la Bresle, à 7 l. de Dieppe, avec un beau château : elle a eu le titre de comté-pairie. Son principal commerce consiste en serges et dentelles ; il y a un tribunal de commerce. Pop., 3,400 hab.

— *Dieppe*, belle, riche et grande v. à 13 l. de Rouen, à l'embouchure de la rivière de Béthune, avec un château, un bon port et deux belles jetées ; d'une tour de l'église de Saint-Jacques on découvre, dit-on, les côtes d'Angleterre. Le commerce de cette ville consiste en harengs, merlans, maquereaux, etc., et ouvrages de dentelles et d'ivoire : elle a une sous-préfecture, des tribunaux de 1re instance et de commerce. En 1694, elle fut bombardée par les Anglais. La bataille d'Arques, entre Henri IV et le duc de Mayenne, fut donnée sous ses murs ; mais elle est presque entièrement rétablie, et ses rues sont tirées au cordeau. Patrie de Pecquet, Richard Simon et la Martinière. Pop., 20,000 hab.

— *Offranville*, b. à une l. de Dieppe. Pop., 1,500 hab. — *Longueville*, b. à 4 l. de Dieppe. Patrie de l'abbé de Reyrac. Pop., 430 hab. — *Bacqueville*, b. à 3 l. d'Arles. Pop., 2,000 hab. — *Bellencombre*, p. v. à 6 l. de Dieppe. Pop., 200 hab.

Arrondissement du Havre, ch. l. de cantons. — *Fécamp*, v. à 9 l. du Havre : elle fait un commerce considérable ; elle a un port sur la Manche. Pop., 7,000 hab. — *Criquetot Lesneval*, b. à 5 l. du Havre. Pop., 1,600 hab. — *Goderville*, b. à 3 l. de l'Océan. Pop., 600 hab. — *Bolbec*, b. à 5 l. du Havre de Grace. On y fabrique des cuirs, de la dentelle et des étoffes

de laine. Pop., 5,000 hab. — *Montivilliers*, v. à 2 l. du Havre de Grace. Pop., 4,000 hab.

Le Havre de Grace, v. à 18 l. de Rouen, ch. l. de sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce, et préfecture maritime ; ville riche, avec un excellent port très-fréquenté et une citadelle fortifiée : elle est à l'embouchure de la Seine ; il y a un arsenal pour la marine, des manufactures de tabac, de cordages, de faience, des fabriques de papier et de carton, et des raffineries de sucre : on y fait de la dentelle. Patrie de Scudéri et de sa sœur. Pop., 16,000 hab.

— *Saint-Romain*, v. à 4 l. du Havre. Pop., 1,200 hab. — *Ingouville*, b. près du Havre. Pop., 5,000 hab. — *Lillebonne*, v. à 8 l. du Havre. Pop., 600 hab.

Arrondissement d'Yvetot, ch. l. de cantons. — *Saint-Valery-en-Caux*, p. v. à 6 l. de Dieppe : elle a un port et un tribunal de commerce. Guillaume s'y embarqua pour aller conquérir l'Angleterre. Pop. 5,000.

— *Cany* v. sur la rivière de Dourdan et près de la mer, à 2 l. de Saint-Valery. Pop., 1,400 hab. — *Valmont*, vil. à 5 l. d'Yvetot. Pop., 200 hab. — *Doudeville*, b. à 9 l. de Rouen. Pop., 2,900 hab. — *Fauxville-en-Caux*, b. à une l. d'Évreux. Pop., 1,300. — *Yerville*, à 6 l. de Rouen. Pop., 1,300 hab.

Yvetot, g. b. à 7 l. de Rouen, ch. l. de sous-préfecture, tribunal de 1re instance. On y fabrique des toiles, des siamoises et des velours de coton ; on y fait un commerce de grains assez considérable. Pop., 10,000 hab.

— *Caudebec*, riche v. située au pied d'une montagne près de la Seine, à 10 l. du Havre de Grace. On y fabrique beaucoup de chapeaux et de toiles. Pop., 2,800 hab.

Arrondissement de Neufchâtel, ch. l. de cantons. — *Blangy*, b. à 4 l. d'Eu, sur la Bresle. Pop., 1,800 hab. — *Londinières*, b. à 3 l. de Neufchâtel. Pop., 700 hab. — *Aumale*, ou *Albemaire*, v. sur le penchant d'une colline, arrosée

par la Bresle, à 14 l. de Rouen. Son commerce est en serges fort estimées. Pop., 1,700 hab.

Neufchatel, v. à 7 l. de Dieppe, bâtie sur un ruisseau qui se joint à la Béthune, ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville résista à Henri IV pendant les guerres de la Ligue. Pop., 3,800 hab.

— *Saint-Saen*, b. à 3 l. de Neufchâtel. Pop., 2,500 hab. — *Forge-les-Eaux*, b. à 3 l. de Neufchâtel, renommé par ses eaux minérales. Pop., 1,200 hab. — *Argueuil*, b. à 6 l. de Neufchâtel. Pop., 300. — *Gournay*, p. v. à 8 l. de Rouen, célèbre par son beurre. Pop., 3,500 hab.

Arrondissement de Rouen, ch. l. de cantons. — *Cleres*, b. à 4 l. de Rouen. Pop., 400 hab. — *Pavilly*, b. à 4 l. de Rouen. Pop., 2,200 hab. — *Ducler*, b. à 4 l. de Rouen. Pop., 1,300. — *Marommes*, b. à une l. de Rouen. Pop., 1,400 hab.

Rouen, ch. l., sur la rive droite de la Seine, à 27 l. de Paris, siége de la préfecture, d'un archevêché, de tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel, divisée en six justices de paix. Il y a un beau pont de bateaux, qui monte et descend avec les marées, et qui s'ouvre pour laisser passer les vaisseaux : elle a un port commode, où les vaisseaux de 150 à 200 tonneaux peuvent aborder dans la marée. Rouen est une des villes les plus grandes, les plus riches et les plus commerçantes de la France : elle était la capitale de la Normandie, et déjà illustre du temps de Théodose; elle appartient à la France depuis que la Neustrie lui est incorporée : elle eut des ducs particuliers : elle est environnée de montagnes d'où sortent de petites rivières : elle a plusieurs beaux monumens, fontaines, palais, églises, entre autres, la salle de justice, la cathédrale, et des tombeaux dignes de la curiosité des voyageurs. Le port de Rouen est fréquenté par un grand nombre de vaisseaux : on y fabrique et on y manufacture beaucoup d'étoffes de laine et de toiles, et des porcelaines ou faïences ; il y a des raffineries de sucre. Patrie de Pierre et de Thomas Corneille, de Sanadon, de

Daniel, Basnage, Lémery, Fontenelle, Pradon, l'abbé du Resnel, Danchet, Saint-Amand, Saint-Gelais fils, mesdames le Prince de Beaumont et du Boccage. Les eaux minérales de Saint-Paul ne sont pas loin de la ville. Pop., 87,000 hab.

— *Dernetal*, p. v. à une l. de Rouen. Pop., 5,000 hab. — *Bros*, b. à 2 l. de Rouen. Pop., 600 hab. — *Grand-Couronne*, p. v. à 2 l. de Rouen. Pop., 8,000 hab. — *Elbeuf*, gros b. sur la Seine, à 4 l. de Rouen. Il y a une célèbre manufacture de drap. Pop., 7,400 hab.

3. Dép. de la SOMME. Chef-lieu, *Amiens.*

Bornes ..... au N. le département du Pas-de-Calais.
à l'E. les départemens du Nord et de l'Aisne.
au S. les dép. de l'Oise, de la Seine-Inferieure.
à l'O. la Manche.

Étendue en.. dég. mathématiques.. latit. du 49e au 50e.
long. trav. par le mérid. de Paris.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 6,512
lieues carrées 329 66

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Somme.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières ..... l'Anthie, la Somme (à son embouchure) qui reçoit à gauche la Seille, l'Aure, avec le Don et la Noye; la Bresle.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
37 cantons.....
848 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Picardia, Vimeux, Ponthieu, Amienois, Santerre.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Abbeville. 10 cantons	Rue	1732 ½ k. c. 114,600 h.
	Crécy.....	
	Noovioo.....	
	Saiot-Valery.	
	Aolt.....	
	ABBEVILLE	
	Moyeoneville	
	Ailly-le-Clocher ..	
	Gamaches.....	
	Hallencoort.....	
Doulens. 4 cantons	DOULENS	725 kil. car. 45,600 hab.
	Bernaville.....	
	Acheux.....	
	Domart.	
Amiens. 10 cantoos	Villers-Bocage....	1865 kil. c. 151,200 h.
	Oisemont.....	
	Piquigoy.	
	Corbie.....	
	AMIENS.....	
	Moliens-Vidame ..	
	Hornoy.....	
	Sains.....	
	Poix.....	
	Conty.....	
Péronne. 8 cantons.....	Combles.....	1227 ½ k. c. 91,400 hab.
	Albert.	
	Bray.	
	Roiselle.....	
	PÉRONNE	
	Chaulnes	
	Nesle.....	
	Ham	
Montdidier. 5 cantons	Rosières.....	962 ½ kil. c. 62,600 hab.
	Moreuil.....	
	Ailly-sur-Noye ...	
	Roye	
	MONT-DIDIER. .	

Population totale du département.....466,900 hab.

3. DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

AMIENS, chef-lieu. Quinzième division militaire.

Arrondissemens :

Abbeville, Doulens, Amiens, Péronne, Mont-Didier.

Arrondissement d'Abbeville, ch. l. de cantons. — *Rue*, p. v. sur la Mage. Pop., 1,300. — *Crécy*, p. v. à 4 l. d'Amiens, célèbre par la bataille entre Philippe de Valois et le roi d'Angleterre. Pop., 1,300 hab. — *Nouvion*, b. à 2 l. d'Abbeville. Pop., 600 hab. — *Saint-Valery*, v. très-commerçante, à l'embouchure de la Somme, et à 4 l. d'Abbeville : elle a un tribunal de commerce. Pop., 3,300 hab. — *Ault*, b. à 7 l. d'Abbeville. Pop., 1,100. — ABBEVILLE, v. considérable sur la Somme, à 10 l. d'Amiens, ch. l. de sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Hugues Capet la fit fortifier en 992. Il y a une manufacture de draps, plusieurs autres d'étoffes, et une fabrique de moquette. Cette dernière est unique en France : il y en a d'autres de pannes, de serges, de bouracans, de pinchinats, de savon gras, et de cordages. Les campagnes voisines produisent des grains, du chanvre et du lin. Pop., 18,000 hab. — *Moyenneville*, b. à 2 l. d'Abbeville. Pop., 900 hab. — *Ailly le haut Clocher*, b. à 3 l. d'Abbeville. Pop., 1,000 hab. — *Gamaches*, b. sur la Bresle, à 6 l. d'Abbeville. Patrie de François Vatable, célèbre professeur d'hébreu. Pop., 1,000 hab. — *Hallencourt*, b. à 5 l. d'Amiens. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Doulens, ch. l. de cantons. — DOULENS, p. v. à 6 l. d'Amiens, sur l'Authie, ch. l. de sous-préfecture, avec un tribunal de 1re instance. Pop., 3,000 hab. — *Bernaville*, b. à 4 l. de Doulens. Pop., 900 hab. — *Acheux*, vil. à 3 l. de Doulens. Pop., 600 hab. — *Domart*, p. v. à 5 l. de Doulens. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement d'Amiens, ch. l. de cantons. — *Villers-*

Bocage, b. à 2 l. d'Amiens. Pop., 1,200 hab. — *Pecquigny*, p. v. sur la Somme, à 3 l. d'Amiens, célèbre par l'entrevue de Louis XI et d'Édouard d'Angleterre, sur un pont fait exprès. Pop., 1,200 hab. — *Corbie*, v. sur la Somme, à 4 l. d'Amiens : elle avait des fortifications : Louis XIV la fit démanteler. Pop., 1,900 hab.

Amiens, ch. l. de département, grande et belle v. sur la Somme, à 25 l. de Paris, siége de la préfecture, avec un tribunal d'appel, et tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce, et un évêché. Amiens est une des anciennes villes de France. César y établit un magasin pour ses armées : elle souffrit beaucoup dans les différentes irruptions des Alains et des Normands; elle était le siége de l'empire sous Clodion. Philippe de Valois en commença les fortifications. Les Espagnols s'en étaient emparés ; mais Henri IV la reprit. Sa cathédrale est une des plus belles églises de l'Europe. Les promenades des remparts, les rues et la disposition des maisons, y sont très-agréables. Colbert y a établi des manufactures qui employaient trente mille ouvriers, tant de la ville que des campagnes environnantes. Patrie de Voiture, de Rohault, de Gresset, de Selis. Pop., 30,000 hab.

— *Molliens Vidame*, b. à 3 l. d'Amiens. Pop., 800. — *Hornoy* b. à 7 l. d'Amiens. Pop., 1,100. — *Poix*, p. v. sur la rivière de ce nom, à 6 l. d'Amiens : elle avait titre de principauté. Pop., 700 hab. — *Conty*, p. v. sur la Seille, à 4 l. d'Amiens : elle avait titre de principauté. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Péronne, ch. l. de cantons. — *Combles*, b. à 4 l. de Péronne. Pop., 1,500 hab. — *Albert*, p. v. à 5 l. de Péronne. Pop., 2,000 hab. — *Bray*, p. v. à 3 l. de Péronne. Pop., 1,000 hab. — *Roiselle*, b. à 3 l. de Péronne. Pop., 1,100 hab.

Péronne, p. v., mais forte, sur la Somme, à 10 l. d'Amiens. On lui a donné le surnom de *Pucelle*, parce qu'elle n'a jamais été prise. Siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Le prince Nassau fut con-

traint d'en lever le siége en 1536. C'est dans son château que Charles le Simple a été détenu et a fini ses jours. Louis XI y fut aussi retenu prisonnier pendant trois jours, par le duc de Bourgogne. Pop., 3,700.

— *Nesle*, p. v. sur le Lingo, à 3 l. de Roye : elle avait titre de premier marquisat de France. En 1472, elle soutint plusieurs assauts, et fut prise enfin par Charles, dernier duc de Bourgogne. Pop., 1,500 hab.

— *Ham* p. v., avec un château fort, sur la Somme, à 5 l. de Noyon : elle fut prise par les Espagnols, après la bataille de Saint-Quentin, en 1557; mais elle fut rendue par le traité de Cateau-Cambresis. Patrie de Vadé. Pop., 1,500 habitans.

Arrondissement de Mont-Didier, ch. l. de cantons. — *Rosière*, gros b. à 5 l. de Mont-Didier. Pop., 2,700 hab. — *Moreuil*, b. sur l'Aurègue, à 3 l. de Mont-Didier. Pop., 1,400 hab. — *Ailly-sur-Noye*, b. à 3 l. de Mont-Didier. Pop., 800 hab. — *Roye*, v. forte, à 3 l. de Nesle : elle fait un commerce assez considérable, sur-tout en blé. Pop., 3,100 hab.

Mont-Didier, ancienne v. sur une montagne, à 2 l. d'Amiens, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a été le séjour de quelques rois de la première race. Patrie de Capperonier, célèbre professeur de grec, mort en 1744. Pop., 4,000 hab.

On remarque *Saint-Ricquier*, p. et ancienne v. de France, au canton d'Ailly le haut Clocher, à 5 l. d'Amiens, et le *Crotois*, p. v. autrefois fortifiée, à l'embouchure de la Somme, qui a une promenade très-agréable; *Saint-Clair sur Epte*, b. sur la rivière de ce nom, où fut signé, en 945, un traité de paix entre Richard II, duc de Normandie, et Louis IV d'Outre-Mer, roi de France.

4. Dép. de la MANCHE, Chef-lieu, *Saint-Lô.*

Bornes..... au N. la Manche.
à l'E. la Manche et le département du Calvados.
au S. les dép. de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine.
à l'O. l'Océan.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 48e 1/2 au 49 1/2
long. occident. du 3e au 4e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés. 6,890
lieues carrées 348 80

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... La Vire avec l'Ouve, la Soule avec la Sienne, la Sée avec la Sélune et le Beuvron, l'Ardée, le Coesnon.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
48 cantons.....
669 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Normandie, diocèse de Coutances, dioc. d'Avranches.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Valogne. 12 cantons.....	Beaumont.....	165 kil. car. 12,700 hab.
	Saint-Pierre-Eglise..	
	Cherbourg	
	Octeville.....	
	Quettebon.....	
	Lespieux.....	
	VALOGNE.....	
	Briquebec.....	
	Montebourg.....	
	Barneville.....	
	S. Sauveur-s.-Ouve.	
	Sainte-Mère-Eglise..	
Coutances. 10 cantons.....	La Haye du Puits..	120 kil. car. 11,900 hab.
	Lessay.....a.	
	Periers.....	
	S. Sauveur-Landelin	
	COUTANCES.....	
	Arisy-la-Salle.....	
	S. Malo-De-la-Lande	
	Mont-Martin.....	
	Brehal.....	
	Gavray.....	
Saint-Lô. 9 cantons.....	Carentan.....	165 kil. car. 12,300 hab.
	Saint-Clair.....	
	Marigny.....	
	SAINT-LÔ.....	
	Canisy.....	
	Saint-Jean-de-Daye.	
	Thorigny.....	
	Tessy	
	Percy.....	
Avranches. 9 cantons.....	Granville.....	100 kil. car. 10,200 hab.
	Ville-Dien.....	
	La Haye-Pesnel....	
	Sartilly.....	
	Bercey.....	
	AVRANCHES	
	Ducé.....	
	Pontorson.....	
	Saint-James.....	
Mortain. 8 cantons.....	Saint-Poix.....	125 kil. car. 8,000 hab.
	Sourdeval.....	
	Juvigny. 9	
	MORTAIN	
	Isigny.....	
	Barenton.....	
	S. Hilaire-d'Harcourt	
	Le Teilleul.....	

Population totale du département. .....528,900 hab.

4. DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

SAINT-LÔ, chef-lieu. Quatorzième division militaire.

Arrondissemens :

Valogne, Coutances, Saint-Lô, Avranches, Mortain.

Arrondissement de Valogne, ch. l. de cantons. — *Beaumont*, b. à 8 l. de Valogne. Pop., 500 hab. — *Saint-Pierre-Eglise*, p. v. à 4 l. de Valogne. Pop., 1,600 hab.

— *Cherbourg*, v. maritime, à 15 l. de Coutances, avec un port très-vaste et très-commode, et qui a rétabli le commerce de la ville; il est éclairé par un fanal. Cherbourg a un tribunal de commerce; il fut pillé en 1298, par les troupes de Philippe le Bel, et en 1758, par les Anglais. En 1692, il y eut, dans cette ville, entre les Anglais et les Français, un combat naval très-célèbre. C'est la dernière ville de France qui soit restée au pouvoir des Anglais sous Charles VII, roi de France. On y fabrique des glaces, de la verrerie et de la soude. Son marché fournit beaucoup de bœufs et du lard salé. Pop., 11,300 hab.

— *Octeville*, b. à une l. de Montivilliers. Pop., 800 hab. — *Quettehou*, b. à 4 l. de Valogne. Pop., 1,291 hab. — *Les-pieux*, b. à 4 l. de Cherbourg. Pop., 1,300 hab.

VALOGNE, sur un ruisseau, à 3 l. de la mer, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Patrie de Jean de Launoy et de Letourneur. Pop., 6,700 hab.

— *Briquebec*, b. considérable, à 3 l. de Valogne. Pop., 4,000 hab. — *Montebourg*, b. à une l. de Valogne. Pop., 2,300 hab. — *Barneville*, b. à 5 l. de Valogne. Pop., 800 hab. — *Saint-Sauveur-sur-Ouve*, b. à 2 l. de Valogne. Pop., 2,000 hab. — *Sainte-Mère-Eglise*, b. à 3 l. de Valogne. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement de Coutances, ch. l. de cantons. — *La Haye-du-Puits*, b. à 5 l. de Coutances. Pop., 1,000 hab. — *Lessay*, b. à 4 l. de Coutances. Pop., 1,500 hab. — *Periers*, b.

à 3 l. de Coutances. Pop., 2,500 hab. — *Saint-Sauveur-Landelin*, b. à 2 l. de Coutances. Pop., 2,000 hab.

Coutances, à 9 l. d'Avranches et près de la mer, ancienne et considérable ville; sous-préfecture, évêché, tribunal de 1re instance et tribunal de commerce. Ses environs fournissent d'excellent bétail et de très-bons chevaux. Pop., 8,500 hab.

— *Cerisy-la-Salle*, b. à 4 l. de Bayeux. Pop., 2,400 hab. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, b. à une l. de Coutances. Pop., 400 hab. — *Mont-Martin-sur-Mer*, b. à une l. de Coutances. Pop., 1,100 hab. — *Bréhal*, b. à 4 l. de Coutances. Pop., 1,300 hab. — *Gavray*, b. à 4 l. de Coutances. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement de Saint-Lô, ch. l. de cantons. — *Carentan*, v. à 6 l. de Coutances, et à 3 l. de la mer : elle a un ancien château. Pop., 2,800 hab. — *Saint-Clair*, b. à 2 l. de Saint-Lô. Pop., 600 hab. — *Marigny*, b. à 2 l. de Saint-Lô. Pop., 1,200 hab.

Saint-Lô, ch. l. du département, ville considérable sur la Vire, à 65 l. de Paris, et à 6 l. de Coutances; siége de la préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a des manufactures d'étoffes et de galons ; son commerce est assez étendu. Pop., 6,900 hab.

— *Canisy*, b. à 2 l. de Saint-Lô. Pop., 800. — *Saint-Jean-de-Daye*, b. à 3 l. de Saint-Lô. Pop., 100 hab. — *Thorigny*, ou *Torigny*, p. v. à 3 l. de Saint-Lô. Pop., 2,200 hab. — *Tessy*, b. sur la rivière de Vire, à 4 l. de Saint-Lô. Pop., 1,600 hab. — *Percy*, b. à 5 l. de Saint-Lô Pop., 3,000 hab.

Arrondissement d'Avranches, ch. l. de cantons. — *Granville*, v. maritime, en partie sur un rocher, avec un port construit sous Charles VIII ; tribunal de commerce. On trouve, dans ses environs, des carrières de granit. Pop., 5,400 hab. — *Villedieu*, gros b. à 6 l. de Vire. Il s'y fait un grand commerce de poêlerie. Pop., 2,600 hab. — *La Haye-Pesnel*, b. à 3 l. de Granville. Pop., 900 hab. — *Sartilly*,

p. v. à 3 l. d'Avranches. Pop., 1,000 hab. — *Bercey*, gros b. à 4 l. de Mortain. Pop., 2,100 hab.

Avranches, v. ancienne et forte, sur une montagne, au pied de laquelle passe la Séez, à une demi-lieue de la mer, et à 8 l. de Mortain; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,400 hab.

— *Ducé*, b. à 2 l. d'Avranches. Pop., 1,600 hab. — *Pontorson*, p. v. sur la rivière de Coesnon, à 3 l. d'Avranches : elle a arrêté autrefois plusieurs incursions des Bretons; aujourd'hui démantelée. Il y a des fabriques de toiles. Pop., 1,300 hab. — *Saint-James*, p. v. à 5 l. de Pontorson. Pop., 5,500 hab.

Arrondissement de Mortain, ch. l. de cantons. — *Saint-Poix*, b. à 4 l. de Mortain. Pop., 600 hab. — *Sourdeval*, b. à 2 l. de Mortain. Pop., 4,000 hab. — *Juvigny*, b. à 2 l. de Mortain. Pop., 600 hab.

Mortain, p. v. à 8 l. d'Avranches, sur la rivière d'Ance : elle est presque tout environnée de rochers, sur lesquels la rivière d'Ance tombe et forme naturellement des cascades. Sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Pop., 2,600 hab.

— *Isigny*, b. à 4 l. de Mortain. Pop., 300 hab. — *Barenton*, p. v. à 3 l. de Domfront. Pop., 3,000 hab. — *Saint-Hilaire-d'Harcourt*, b. à 4 l. de Mortain. Pop., 2,000 hab. — *Leteilleul*, b. à 3 l. de Mortain. Pop., 2,500 hab.

Le mont Saint-Michel, célèbre prison d'état dans le temps de la monarchie. Il est sur un rocher dans des sables, où l'on ne peut aborder que dans la basse mer.

5. Dép. du CALVADOS. Chef-lieu, *Caen.*

Bornes..... au N. la Manche. à l'E. le département de l'Eure. au S. les départemens de l'Orne et de la Manche. à l'O. le département de la Manche.

Étendue en.. dég. mathématiques.. latitude 48 ½ à 49 ½ ; long. occident. du 3e au 4e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....5,640 ; lieues carrées.....285 52

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... du sud au nord.
Rivières..... la Vire, la Drôme avec l'Aure, le Noireau à sa source, l'Orne qui reçoit à g. l'Odon, à d. la Laize : la Dive avec la Vic et l'Oudon ; la Touque, qui reçoit à d. l'Orbec.

Divisions.

6 arrondissemens .....
34 cantons.....
887 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Normandie, diocèse de Lisieux, dioc. de Bayeux.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Bayeux. 6 cantons.....	Ryes..... Isigny ..... Trevières ..... BAYEUX. ..... Balleroy..... Canmont.....	1012 ½ k. c. 74,900 hab.
Caen. 8 cantons	Creully. ..... Douvres..... Tilly-sur-Seulles.. CAEN..... Troarn..... Bourguebus..... Evrecy..... Villers-Bocage ...	1115 kil. c. 122,800 h.
Pont-l'Évêque. 5 cantons	Honfleur..... PONT-L'ÉVÊQUE. Dives ..... Blangy..... Cambremer.....	762 ½ kil. c. 60,000 hab.
Vire. 6 cantons.	Aonay ..... Benibocage..... Vassy..... Saint-Sever..... VIRE..... Coodé-sor-Noireau	137 ½ kil. c. 11,200 hab.
Falaise. 4 cantons.....	Bretteville..... Thury-Harcourt.. Coulibœof. ..... FALAISE.....	865 kil. c. 69,500 hab.
Lisieux. 5 cantons.....	LISIEUX..... Mezidon..... S. Pierre-sur-Dive . Orbec ..... Livarot	940 kil. car. 72,900 hab.

Population totale du département.....480,000 hab.

5. DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

CAEN, chef-lieu. Quatorzième division militaire.

Arrondissemens :

Bayeux, Caen, Pont-l'Évêque, Vire, Falaise, Lisieux.

Arrondissement de Bayeux, ch. l. de cantons. — *Isigny*, gros b. à 6 l. de Bayeux. Il a une grande réputation pour ses salines, son cidre et son beurre ; un tribunal de commerce. Pop., 1,800 hab. — *Trevières*, b. à 3 l. de Bayeux. Pop., 1,000 hab.

BAYEUX, grande v. avec un château, sur la petite rivière d'Aure, à 7 l. de Caen et à 2 l. de la mer, ch. l. d'une sous-préfecture, avec un tribunal de 1re instance et de commerce. Son marché fournit considérablement de bœufs, de moutons, et de beurre : elle fait un grand commerce de dentelles, de chanvre et de fil, et elle a des fabriques de toiles, de draps et velours de coton. Pop., 10,000 hab.

— *Balleroy*, b. à 3 l. de Bayeux. Pop., 1,100 hab. — *Caumont*, b. à 5 l. de Bayeux. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Caen, ch. l. de cantons. — *Creuilly*, b. à 4 l. de Caen. Pop., 1,000 hab. — *Douvres*, p. v. à 3 l. de Caen. Pop., 2,200 hab. — *Tilly-sur-Seulles*, b. à 4 l. de Caen. Pop., 1,000 hab.

CAEN, ch. l. du département, préfecture, avec tribunaux, criminel, d'appel et de commerce. L'évêché est à Bayeux. Caen est une grande et belle ville sur l'Orne, très-commerçante, à 52 l. de Paris : elle avait autrefois université et académie. On y fabrique des draps, des serges, des futaines, des dentelles, des bonneteries et des chapeaux. Patrie de Malherbe, de Ségrais, de mylord Bolinbroke, de Huet et de Guillaume le conquérant. Pop., 30,900 hab.

— *Troarn*, b. à 3 l. de Caen. Pop., 900 hab. — *Bourguebus*, b. à 2 l. de Caen. Pop., 400 hab. — *Evrecy*, b. à 3 l.

de Caen. Pop., 800 hab. — *Villers-Bocage*, b. à 5 l. de Caen. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Pont-l'Evêque, ch. l. de cantons. — *Honfleur*, v. assez considérable, à 3 l. de Pont-l'Évêque, sur la rive de la Seine, avec un bon port. Il s'y fait un commerce considérable de dentelles. Tribunal de commerce. Pop., 1,000 hab.

Pont-l'Évêque, p. v. à 10 l. de Caen et à 3 l. de la mer ; sous-préfecture, aveo tribunal de 1re instance. Pop., 2,500 hab. — *Dives*, b. à l'embouchure de la rivière de ce nom, à 5 l. de Pont-l'Évêque. Pop., 400 hab. — *Blangy*, b. à 3 l. de Lisieux. Pop., 800 hab. — *Cambremer*, p. v. à 5 l. de Pont-l'Évêque. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Vire, ch. l. de cantons. — *Aunay*, b. à 5 l. de Bayeux. Pop., 1,800 hab. — *Benibocage*, b. à 3 l. de Vire. Pop., 700 hab. — *Vassy*, gros b. à 4 l. de Vire. Pop., 300 hab. — *Saint-Sever*, b. dans une forêt, à 3 l. de Vire. Pop., 1,500 hab.

Vire, v. assez considérable, à 13 l. de Caen, sur la rivière de Vire, ch. l. d'une sous-préfecture, et avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a des fabriques de toiles fines, de draps et de papiers. Patrie de Duhamel. Pop., 7,000 hab. — *Condé-sur-Noireau*, p. v. sur le Noireau, à 5 l. de Vire. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement de Falaise, ch. l. de cantons. — *Bretteville-sur-l'Aize*, p. v. à 5 l. de Falaise. Pop., 800 hab. — *Thury-Harcourt*, p. v. à 5 l. de Falaise. Pop., 400 hab. — *Coulibœuf*, b. à 2 l. de Falaise. Pop., 400 hab.

Falaise, belle v. à 8 l. de Caen, sur l'Anté, avec un ancien château fort et une tour regardée comme une des plus belles de France ; sous-préfecture, tribunaux de 1re instance et de commerce. La célèbre foire de Guibrai se tient dans ses faubourgs. Son commerce consiste en toiles, fils et dentelles. Pop., 14,000 hab.

Arrondissement de Lisieux, ch. l. de cantons. — Lisieux, v. ancienne, belle et considérable, au confluent de Touges

et de la rivière d'Orbec, à 16 l. de Rouen; sous-préfecture et tribunal de 1re instance : elle a beaucoup de très-beaux édifices, des fabriques de toiles et de flanelles. Ses environs sont fertiles en blé, lin, chanvre, pommes, bois de construction et de chauffage. Pop., 10,000 hab.

—*Mézidon*, b. sur la Dive, à 4 l. de Falaise. Pop., 500 hab. — *Saint-Pierre-sur-Dive*, b. à 4 l. de Falaise. Pop., 1,500 hab. — *Orbec*, p. v. sur une petite rivière qui tombe dans la Touque, à 4 l. de Lisieux. Pop., 3,600 hab. — *Livarot*, b. à 4 l. de Lisieux, renommé pour ses fromages. Pop., 1,200 hab.

6. Dép. de l'ORNE. Chef-lieu, *Alençon.*

Bornes..... au N. le dép. du Calvados, et partie du d. de l'Eure.
à l'E. les dép. de l'Eure et Eure-et-Loir.
au S. les dép. de la Mayenne et de la Sarthe.
à l'O. le dép. de la Manche.

Étendue en..
- deg. mathématiques.. latitude, du 48e au 49e degré. / long. occident. du 1er au 3e deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés .....6,375 / lieues carrées. 322 73

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Seine et de la Loire.
Inclinaison ..... du nord au sud.
Rivières..... l'Orne (à sa source) avec le Noireau; la Dive, la Vire, la Rille, la Sarthe (à sa source) l'Huisne (à sa source.)

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
34 cantons.....
531 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Normandie, diocèse de Seez.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Argentan. 11 cantons.....	Vimoutiers.....	1947 kil. c. 106,490 h.
	Trun.....	
	Laferté-Fresnel...	
	Gacé.....	
	Putange.....	
	Exmes.....	
	ARGENTAN....	
	Briouze.....	
	Ecouché.....	
	Merlerault.....	
	Mortré.....	
Domfront. 7 cantons.....	Athis.....	1315 kil. c. 100,520 h.
	Tinchebray.....	
	S. Gerv. de-Messey.	
	Laferté-Macé....	
	DOMFRONT.....	
	Juvigny.....	
	Passais.....	
Alençon. 5 cantons.....	Courtomer.....	1070 kil. q. 67,370 hab.
	Séez.....	
	Carrouges.....	
	Mesles-sur-Sarthe..	
	ALENÇON.....	
Mortagne. 11 cantons.....	Laigle.....	2042 ¼ k. c. 113,530 h.
	Moulins-la-Marche.	
	Tourouvre.....	
	Bazoches.....	
	Mortagne.....	
	Longny.....	
	Perveuchères....	
	Remalard.....	
	Belesme.....	
	Nocé.....	
	Letheil.....	

Population totale du département .....407,000 hab.

6. DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

ALENÇON, chef-lieu. Quatorzième division militaire.

Arrondissemens :

Argentan, Domfront, Alençon, Mortagne.

Arrondissement d'Argentan, ch. l. de cantons. — *Vimoutiers*, b. sur la Vire, dans une vallée fertile en pâturage : on y fait un commerce de toile et de cuirs. Pop., 3,100 hab. — *Trun*, b. sur la Dive, à 7 l. de Dive. Pop., 1,400 hab. — *Laferté-Fresnel*, b. à 2 l. de l'Aigle. Pop., 300 hab. — *Gacé*, b. sur la Tongue, à 5 l. de Séez. Pop., 1,100 hab. — *Putange*, b. à 4 l. d'Argentan. Pop., 500 hab. — *Exmes*, ou *Hiemes*, b. à 4 l. de Séez. Pop., 600 hab

ARGENTAN, v. sur une hauteur, à 5 l. de Falaise ; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle fait un commerce considérable de dentelles, nommées *point de France*. Pop., 5,600 hab.

— *Briouze*, b. à 5 l. de Falaise. Pop., 900 hab. — *Ecouché*, b. à 2 l. d'Argentan. Pop., 1,400 hab. — *Merlerault*, p. v. à 6 l. d'Argentan. Pop., 500 hab. — *Mortrée*, b. à 5 l. d'Alençon. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Domfront, ch. l. de cantons. — *Athis*, b. à 5 l. de Vire. Pop., 3,300 hab. — *Tinchebray*, b. à 3 l. de Mortain. On y fait un grand commerce de toiles et de fil ; tribunal de commerce. Le duc Robert fut défait sous ses murs en 1100 par son frère roi d'Angleterre. Pop., 5,300 hab.

— *Saint-Gervais-de-Messey*, p. v. à 4 l. de Domfront. Pop., 2,200 hab. — *Laferté-Macé*, b. à 8 l. d'Alençon. Pop., 3,800 hab.

DOMFRONT, p. v. sur une montagne, à 14 l. d'Alençon ; ch. l. d'une sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Pop., 1,500 hab. — *Juvigny*, b. à 2 l. de Domfront. Pop., 2,000 hab. — *Passais*, p. v. à 3 l. de Domfront. Pop., 2,200 hab.

Arrondissement d'Alençon, ch. l. de cantons. — *Courtomer*, b. avec un château, à 2 l. d'Alençon. Pop., 800 hab.

— *Séez*, v. ancienne et jadis considérable, sur l'Orne, dans une campagne fertile, près de la forêt d'Escouves, à 3 l. d'Argentan; son ancienne cathédrale est fort belle; il y a une fabrique de bas tricotés. Pop., 5,400 hab. — *Carrouges*, b. à 5 l. d'Alençon. Pop., 1,900 hab. — *Mesle-sur-Sarthe*, b. à 4 l. d'Alençon. Pop., 600 hab.

Alençon, v. considérable sur la Sarthe, à 38 l. de Paris, ch. l. de département, siége de la préfecture et d'un évêché, ainsi que de tribunaux criminel et de 1re instance. La ville est grande et belle, avec un château fortifié : elle est dans une campagne fertile. Alençon fut réunie à la France en 1210. On trouve, à 2 l. de la ville, dans le terroir sablonneux d'un petit village, nommé *Hertré*, des pierres qu'on appelle *diamans d'Alençon*; il y a aussi, près de la ville, des carrières de très-belle pierre à bâtir. Pop., 12,000 hab.

Arrondissement de Mortagne, ch. l. de cantons. — L'*Aigle*, jolie p. v. à 8 l. de Mortagne, sur la Rille, près d'une forêt; tribunal de commerce : elle fait un grand commerce de grains et de clincaillerie, sur-tout d'épingles, qu'on y fabrique. En 1553, dans les guerres de religion, elle fut prise et pillée. Pop., 5,900 hab.

— *Moulins-la-Marche*, b. à 5 l. de Mortagne. Pop., 800 hab. — *Tourouvre*, b. à 2 l. de Mortagne. Pop., 1,500 hab. — *Bazoches-sur-Hoëne*, vil. à 2 l. de Falaise. Pop., 1,300 hab.

Mortagne, v. à 9 l. d'Alençon; sous-préfecture, tribunal de 1re instance : elle fait un grand commerce de toiles et de chanvre. Pop., 5,700 hab. — *Longny*, b. à 3 l. de Mortagne. Pop., 1,900 hab. — *Remalard*, b. à 5 l. de Mortagne. Pop., 1,700 hab. — *Belesme*, p. v. à 4 l. de Mortagne, connue par ses eaux minérales. On y fabrique des canevas et des toiles : elle fait un commerce de serviettes. Pop., 2,700 hab. — *Nocé*, b. à 5 l. de Mortagne. Pop., 1,100 hab. — *Letheil*, vil. à 8 l. de Mortagne. Pop., 600 hab.

On remarque dans ce département l'*Etang d'Urigny*, à 2 l. d'Argentan, et ses eaux minérales, qu'on dit avoir les mêmes vertus que celles de forges.

7. Dép. de l'EURE. Chef-lieu, *Evreux*.

Bornes..... au N. le dép. de la Seine-Inférieure.
à l'E. le dép. de Seine-et-Oise.
au S. les dép. d'Eure-et-Loir et de la Sarthe.
à l'O. le dép. du Calvados.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 48e 1/6 au 49e 1/2
long. occident. du 0 au 2e deg.
mesures géodésiques. kilomètres carrés.....6,182 1/2
lieues carrées.....312 98

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... de l'est au nord-ouest.
Rivières..... la Seine, qui reçoit à g. la Rille, avec le Charenton, et l'Eure avec l'Iton et l'Aure, à d. l'Andelle et l'Epte.

Divisions.

5 arrondissemens.....
35 cantons.....
843 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Normandie, Roumois, diocèse d'Evreux.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Pont-Audemer.	8 cantons.....	Quillebouf.....	992 kil. 1/8 c. 89,750 hab.
		Benzeville.....	
		Routot.....	
		PONT-AUDEMER.	
		Montfort.....	
		Saint-Georges....	
		Bourgtheroude...	
		Cormeilles.....	
Andelys.	7 cantons.....	Lions.....	1037 1/2 k. c. 62,200 hab.
		Etrepagny.....	
		Grainville.....	
		Gisors.....	
		LES ANDELYS..	
		Ecos.....	
Louviers.	5 cantons.....	Pont-de-l'Arche...	857 1/8 kil. c. 64,300 hab.
		Tourville.....	
		LOUVIERS.....	
		Gaillon.....	
		Neubourg.....	
Bernay.	6 cantons.....	Brionne.....	1132 1/8 k. c. 78,800 hab.
		Thiberville.....	
		BERNAY.....	
		Beaumont-le-Roger	
		Chambrois.....	
		Beaumesnil.....	
Evreux.	10 cantons.....	Vernon.....	2162 1/8 kil c. 120,500 h.
		Pacy.....	
		EVREUX.....	
		Conches.....	
		Saint-André.....	
		Damville.....	
		Breteuil.....	
		Rugles.....	
		Nonancourt.....	
		Verneuil.....	

Population totale du département.....415,500 hab.

7. DÉPARTEMENT DE L'EURE.

ÉVREUX, chef-lieu. Quinzième division militaire.

Arrondissemens :

Pont-Audemer, Andelys, Louviers, Bernay, Évreux.

Arrondissement de Pont-Audemer, ch. l. de cantons. — *Quillebeuf*, p. v. à 3 l. de Caudebec, autrefois considérable. Ses fortifications ont été rasées sous Louis XIII. Pop., 1,200 hab. — *Beuzeville*, gros b. à 2 l. de Carentan. Pop., 2,400 hab. — *Routot*, b. à 4 l. de Pont-Audemer. Pop., 1,100 hab.

PONT-AUDEMER, v. sur la Rille, à 5 l. de Honfleur; sous-préfecture, tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a quelques édifices. Patrie de l'abbé de Vallemont et de Guillaume Dugoumer. Pop., 5,000 hab. — *Montfort-sur-la-Rille*, b. à 3 l. de Pont-Audemer. Pop., 500 hab. — *Saint-Georges-sur-Vièvres*, b. à 3 l. de Pont-Audemer. Pop., 800 hab. — *Bourgtheroude*, b. à 6 l. de Pont-Audemer. — *Cormeilles*, b. sur la rivière de Calonne, à 3 l. de Pont-Audemer. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement des Andelys, ch. l. de cantons. — *Lions*, p. v. sur le ruisseau d'Orléans, à 9 l. de Rouen. Pop., 1,800 hab. — *Estrepagny*, gros b. à 4 l. des Andelys. Pop., 1,200 hab. — *Grainville*, b. à 3 l. de Fécamp. Pop., 400 hab. — *Gisors*, p. v. sur l'Epte, à 5 l. de Gournay. On y fabrique des draps, des blondes et des rubans fins; il y a une verrerie. Pop., 3,500 hab.

Les ANDELYS, p. v. à 8 l. de Rouen, sur le ruisseau Gambon; sous-préfecture, tribunal de 1re instance : elle est partagée par un chemin pavé en 2 parties, à $\frac{1}{2}$ lieue environ l'une de l'autre, qu'on appelle le *grand et le petit Andelys*. Patrie du Poussin. Pop., 3,800 hab.

Arrondissement de Louviers, ch. l. de cantons. — *Pont-de-l'Arche*, p. v. sur la Seine, à 4 l. de Rouen : elle a un

château et un beau pont, qui lui a donné son nom. Ce fut la première ville qui se soumit à Henri IV. Pop., 1,400 hab. — *Tourville*, à 4 l. de Louviers. Pop., 1,000 hab.

Louviers, p. v. à 5 l. d'Évreux, dans une plaine très-fertile; sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a une célèbre manufacture de draps. Pop., 6,500 hab. — *Gaillon*, b. à 2 l. des Andelys, dans une situation très-agréable et remarquable, par le magnifique palais des anciens archevêques de Rouen. Pop., 900 hab. — *Neubourg*, b. considérable, entre la Rille et la Seine, à 4 l. d'Évreux. Un grand marché de bœufs s'y tient toutes les semaines. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Bernay, ch. l. de cantons. — *Brionne*, v. sur la Rille, à 5 l. de Pont-Audemer. Pop., 1,700 hab. — *Thiberville*, b. à 2 l. de Bernay. Pop, 1,100 hab.

Bernay, v. sur la Carentone; sous-préfecture, tribunal de 1re instance : elle fait un commerce considérable en toiles. Pop., 6,100 hab. — *Beaumont-le-Roger*, p. v. sur la Rille, à 2 l. de Bernay. Pop., 1,400 hab. — *Chambrois*, b. à 2 l. de Bernay. Pop., 1,000 hab. — *Beaumesnil*, b. à 2 l. de Bernay. Pop., 400 hab.

Arrondissement d'Evreux, ch. l. de cantons. — *Vernon*, v. sur la Seine, à 7 l. d'Évreux : elle a un ancien château et une forteresse. Cette ville est commerçante et agréable. Patrie de mlle Lavigne, poète. Pop., 4,300 hab.

—*Pacy*, ancienne v. sur l'Eure, à 3 l. de Vernon : elle commerce en blé, bétail, étoffes de laine, toile, fil. Pop., 1,700 hab.

Évreux, ch. l. du département; préfecture, évêché, tribunaux criminel et de 1re instance : celui d'appel est à Rouen. Évreux est une grande et ancienne ville sur la rivière d'Iton, à 20 l. de Paris. César en parle : elle a eu titre de comté, et elle fut donnée, en échange de Sedan, au duc de Bouillon : elle a des manufactures de velours, de coton et de coutil, façon de Bruxelles; son territoire donne du cidre, et même du vin; son principal commerce consiste en grains, draperies et toiles : on distingue sa

cathédrale, ornée de deux belles tours. Pop., 12,000 hab.

— *Conches*, p. v. très-commerçante sur la croupe d'une montagne, à 4 l. d'Évreux. Pop., 1,800 hab. — *Saint-André*, b. à 2 l. de Pont-l'Évêque. Pop., 700 hab. — *Damville*, b. sur la rivière d'Iton, à 4 l. d'Évreux. Pop., 700 hab. — *Breteuil*, v. à 6 l. d'Évreux, sur la rivière d'Iton, remarquable par une fonderie et des forges. Pop., 1,800 hab. — *Rugles*, b. sur la Rille, à 4 l. de Conches. Pop. 1,500 hab. — *Nonancourt*, p. v. sur la rivière d'Aure, à 3 l. de Dreux. Il s'y tient trois marchés par semaine. Pop., 1,100 hab. — *Verneuil*, v. sur l'Aure, à 9 l. d'Évreux : elle a une tannerie renommée pour les veaux propre à la reliure des livres. Pop., 4,900 hab.

8. Dép. de l'OISE. Chef-lieu, *Beauvais.*

Bornes..... au N. le département de la Somme.
à l'E. le département de l'Aisne.
au S. les dép. de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.
à l'O. les dép. de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 49e au 50e degré.
long. trav. par le mérid. de Paris.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,081
lieues carrées.....307 72

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... du nord au sud.

Rivières..... l'Oise, qui reçoit à d. le Thérain et la Bresche, à g. l'Aisne.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
34 cantons.....
738 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Isle-de-France, Beauvoisis, Valois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Beauvais. 11 cantons.....	Granvilliers.....	2037 ½ k. c. 122780 hab.
	Formery.....	
	Marseille.....	
	Songeons.....	
	Nivilé.....	
	Condray.....	
	BEAUVAIS.....	
	Annenil.....	
	Noailles.....	
	Chaumont.....	
	Méru.....	
Clermont. 8 cantons.....	Breteuil.....	1335 kil. c. 84,940 hab.
	Crève-Cœur.....	
	Froissy.....	
	Meignelay.....	
	Saint-Just.....	
	Bailleul-le-Sec....	
	CLERMONT....	
	Liancourt.....	
Compiègne. 8 cantons.....	Gniscard.....	1357 ½ k. c. 88,040 hab.
	Lassigny.....	
	Noyon.....	
	Resson.....	
	Estrée-Saint-Denis.	
	COMPIÈGNE....	
	Attichi.....	
	Ribecourt.....	
Senlis. 7 cantons.....	Pont-S. Mazence..	1352 kil. c. 73,300 hab.
	Creil.....	
	Crespy.....	
	Neuilly-en-Thel...	
	SENLIS.....	
	Nanteuil.....	
	Betz.....	

Population totale du département.....369,800 hab.

8. DÉPARTEMENT DE L'OISE.

BEAUVAIS, chef-lieu. Première division militaire.

Arrondissemens :

Beauvais, Clermont, Compiègne, Senlis.

Arrondissement de Beauvais, ch. l. de cantons. — *Grandvilliers*, p. v. à 7 l. de Beauvais. Pop., 1,633 hab. — *Formery*, p. v. à 8 l. de Beauvais. Pop., 1,400 hab. — *Marseille*, b. à 5 l. de Beauvais. Pop., 700 hab. — *Songeons*, b. à 5 l. de Beauvais. Pop., 1,000 hab. — *Nivilé*, b. à 2 l. de Beauvais. Pop., 150 hab.

BEAUVAIS, ch. l. du département, v. considérable sur le Thérain, à 14 l. d'Amiens et à 17 de Paris; préfecture, tribunaux, criminel, de 1re instance, d'appel et de commerce: elle fait un grand commerce de toile, d'indiennes et de draperies; elle a une manufacture de tapisseries; ses teintures et ses blanchisseries sont renommées. En 1742, les femmes de Beauvais se sont signalées. Jeanne Hachette, à leur tête, a repoussé les Bourguignons. Patrie de Restaut et de l'abbé Dubos. Pop., 13,000 hab.

— *Auneuil*, b. à 2 l. de Beauvais. Pop., 1,000 hab. — *Noailles*, vil. à 4 l. de Beauvais. Pop., 600 hab. — *Chaumont*, p. v. entre Beauvais et Mantes. Pop., 1,000 hab. — *Méru*, b. à 5 l. de Beauvais. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement de Clermont, ch. l. de cantons. — *Breteuil*, b. à 6 l. d'Amiens. Pop., 2,100 hab. — *Crèvecœur*, b. à 5 l. de Beauvais. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Just*, b. à 3 l. de Clermont. Pop., 800 hab. — *Bailleul-le-Sec*, b. à 3 l. de Clermont. Pop., 600 hab.

CLERMONT, v. à 6 l. de Beauvais; sous-préfecture, tribunal de 1re instance et tribunal de commerce. Pop., 1,900 hab. — *Liancourt*, b. à une l. de Clermont. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Compiègne, ch. l. de cantons. — *Guiscard*, ou *Magny*, b. à 2 l. de Noyon. Pop., 1,200 hab. — *Lassigny*, b. à 5 l. de Compiègne. Pop., 700 hab. — *Noyon*,

ancienne et belle v. sur la Vorse, à 9 l. de Soissons; il y a plusieurs grands édifices. Patrie de Calvin. Elle fut prise et reprise plusieurs fois pendant la ligue. Henri IV la reprit enfin en 1594 : elle fait un grand commerce de grains, de toiles et de cuirs ; elle a une fabrique de bonneterie. Pop., 6,000 hab.

—*Resson*, b. à 4 l. de Montdidier. Pop., 1,000 hab.—*Estrée-Saint-Denis*, b. à 5 l. de Compiègne. Pop., 1,000 hab.

Compiègne, v. sur l'Oise, à 8 l. de Soissons, près d'une forêt ; sous-préfecture, tribunaux de 1re instance et de commerce, avec un château, où les rois de France allaient souvent. La Pucelle d'Orléans y fut prise par les Anglais ; il s'y est tenu cinq conciles. Patrie de Pierre d'Ailly et de Dangest. Pop., 6,300 hab.

—*Attichi*, b. à 3 l. de Soissons. Pop., 800 hab. — *Ribecourt*, b. à 3 l. de Compiègne. Pop., 500 hab.

Arrondissement de Senlis, ch. l. de cantons. —*Pont-Sainte-Maxence*, p. v. à 3 l. de Senlis. Pop., 2,600 hab. — *Creil*, p. v. à 2 l. de Senlis. Pop., 1,000 hab. — *Crespy*, p. v. à 5 l. de Compiègne. Pop., 2,000 hab. — *Neuilly-en-Thel*, b. à 6 l. de Senlis. Pop., 900 hab.

Senlis, ancienne v. sur la rivière de la Nonette, presque entourée d'une forêt, à 8 l. de Meaux ; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Le clocher de la cathédrale est un des plus hauts de France; il y a une blanchisserie de toiles. Pop., 4,300 hab.

—*Nanteuil-le-Haudouin*, p. v. avec un château, à 2 l. de Dammartin. Pop., 1,400 hab. — *Betz*, fameux par ses jardins, vil. à 6 l. de Senlis. Pop., 350 hab.

On distingue encore dans le département, à 2 l. de Senlis, le superbe château de *Chantilly*, qui appartenait aux princes de Condé, où l'on admirait sur-tout un magnifique canal, des écuries d'une superbe architecture, distribuées pour 250 chevaux, et un parc immense.—*Gerberois*, v. à 5 l. de Beauvais, que les Anglais prirent en 1437. Son château est ruiné. — *Verberie*, p. v. sur l'Oise, remarquable par des eaux minérales. Cinq conciles y ont été tenus.

9. Dép. du FINISTERRE, Chef-lieu, *Quimper*.

Bornes..... au N. l'Océan.
à l'E. les dép. des Côtes-du-Nord et du Morbihan.
au S. l'Océan.
à l'O. l'Océan.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 48e au 49e degré.
long. occid. du 6e au 7e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,292 $\frac{1}{2}$
lieues carrées.....362 18

Direction ..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.

Rivières..... le Landernau, l'Hyère, qui reçoit l'Auzon et l'Aulne, l'Oder.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
41 cantons .....
286 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bretagne; évêchés de Saint-Pol-de-Léon, et de Quimper.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Brest. 10 cantons	Plonguernau	1592 $\frac{1}{2}$ k. c. 149,610 h.
	Lesneven.....	
	Ploudalmezeau	
	L'île d'Ouessant ...	
	Plabennec	
	Landerneau.....	
	Saint-Renan.....	
	Ploudiry.....	
	BREST.....	
	Daoulas.....	
Morlaix. 10 cantons	S. Pol-de-Léon	1420 kil c. 109,910 h.
	Plouescat	
	Lanmeur	
	Ploutevédé	
	Taulé	
	Ponton.....	
	MORLAIX	
	Saint-Thégonec....	
	Landivisiau	
	Sizun.....	
Châteaulin. 7 cantons	Huelgoat.....	1962 $\frac{1}{2}$ k. c. 82,130 hab.
	Faon	
	Carhaix.....	
	Crozon.....	
	CHATEAULIN ...	
	Pleyben.....	
	Château-du-Faon..	
Quimper. 9 cantons	Douarnez	1522 $\frac{1}{2}$ k. c. 84,070 hab.
	Briec	
	Ponteroix.....	
	Plogastel.....	
	QUIMPER	
	Rosporden.....	
	Fouesnant.....	
	Pont-l'Abbé.....	
	Concarneau.....	
Quimperlé. 5 cantons.....	Scaër.....	795 kil. c. 49,620 hab.
	Bannalec.....	
	Pontaven.....	
	Arzano.....	
	QUIMPERLÉ.....	

Population totale du département.....442,980 hab.

9. DÉPARTEMENT DU FINISTERRE.

QUIMPER, chef-lieu. Treizième division militaire.

Arrondissemens :

Brest, Morlaix, Châteaulin, Quimper, Quimperlé.

Arrondissement de Brest, ch. l. de cantons. — *Plouguerneau*, b. à 4 l. de Brest. Pop., 6,400 hab. — *Lesneven*, p. v. à 7 l. de Saint-Pol-de-Léon. Pop., 3,200 hab. — *Ploudalmezeau*, b. à 4 l. de Brest. Pop., 2,800 hab. — L'*Isle d'Ouessant*, sur les côtes de Brest. Ce sont proprement plusieurs petites îles, dont la place considérable a 3 l. de tour. En 1778, il se donna dans ses eaux, entre les Anglais et les Français, un combat naval, où les premiers eurent l'avantage. Pop., 1,600 hab. — *Plabennec*, b. à 4 l. de Brest. Pop., 3,200 hab. — *Landerneau*, p. v. sur la rivière d'Elhorn, à 8 l. de Brest. Pop., 3,500 hab. — *Saint-Renan*, b. à 2 l. de Brest. Pop., 890 hab. — *Ploudiry*, b. à 7 l. de Brest. Pop., 1,700 hab.

BREST, v. forte et considérable, à 141 l. de Paris, principal département de la marine militaire : elle a un port magnifique, défendu par un château ; des rochers à fleurs d'eau rendent l'entrée de sa rade difficile, mais 500 vaisseaux de ligne peuvent y être en sûreté. Ses quais, ses arsenaux, ses magasins sont des objets d'admiration : c'est le ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. En 1694, les Anglais tentèrent de s'emparer de ce port, mais ils ne purent y réussir. L'arsenal a été construit par Louis XIV. Pop., 27,000 hab.

Arrondissement de Morlaix, ch. l. de cantons. — *Saint-Pol-de-Léon*, ancienne v. à 12 l. de Brest et à 2 de la mer. — Pop., 5,000 hab. — *Plouescat*, b. à 7 l. de Morlaix. Pop., 2,100 hab. — *Lanmeur*, p. v. à 5 l. de Morlaix. Pop., 2,300 hab. — *Plouzevédé*, b. à 5 l. de Morlaix. Pop., 2,300 hab. — *Taulé*, b. à une l. de Morlaix. Pop., 2,200 hab.

MORLAIX, v. considérable sur la rivière de ce nom, à 12 l.

de Brest et à 2 l. de la mer, avec un port et un château ; sous-préfecture, tribunaux de 1re instance et de commerce. Il y a des fabriques de tabac, et des manufactures de toiles à voiles : on y distingue une église de Notre-Dame, d'une structure très-extraordinaire. Pop., 9,000 hab.

— *Saint-Tégonec*, b. à 2 l. de Morlaix. Pop., 3,000 hab. — *Landivisiau*, b. à 5 l. de Saint-Pol-de-Léon. Pop., 2,100 hab. — *Sizun*, p. v. à 3 l. de la mer, où l'on ne recueille qu'un peu d'orge. Les habitans vivent de poisson et de racines. Pop., 2,800 hab.

Arrondissement de Châteaulin, ch. l. de canton. — Le *Huelgoat*, b. à 7 l. de Châteaulin. Pop., 700 hab. — *Le Faon*, b. au fond du golfe de Brest. Pop., 600 hab. — *Carhaix*, p. v. sur l'Aufen, à 11 l. de Quimper. Pop., 1,700 hab. — *Crozon*, b. à 7 l. de Châteaulin. Pop., 7,000 hab.

Chateaulin, v. à 6 l. de Quimper, sur la rivière d'Auzon ; sous-préfecture et un tribunal de 1re instance. On y pêche beaucoup de saumon. Pop., 3,172 hab. — *Pleyben*, b. à 2 l. de Châteaulin. Pop., 3,000 hab. — *Château-Neuf-de-Faon*, v. à 6 l. de Châteaulin. Pop., 6,000 hab.

Arrondissement de Quimper, ch. l. de cantons. — *Douarnez*, p. v. à 4 l. de Quimper, avec un port sur le golfe de ce nom. Pop., 1,700 hab. — *Briec*, b. à 3 l. de Quimper. Pop., 3,000 hab. — *Pontcroix*, b. à 7 l. de Quimper. Pop., 1,000 hab. — *Plogastel*, b. à 3 l. de Quimper. Pop., 1,000 habitans.

Quimper, qui s'appelle encore *Quimper-Corentin*, ch. l. du département, v. assez considérable sur l'Oder, à 124 l. de Paris, et à 12 l. de Brest ; préfecture, tribunaux, criminel, de 1re instance et de commerce. Cette ville n'a de remarquable que ses promenades, qui sont les plus belles de la France. Patrie du P. Hardouin, du P. Bougeant, et du critique Fréron. Pop., 6,000 hab.

— *Rosporden*, v. à 6 l. de Quimper. Pop., 500 hab. — *Fouesnant*, b. à 3 l. de Quimper. Pop., 1,800 hab. — *Pont-l'Abbé*, v. à 4 l. de Quimper. Pop., 1,800 hab. — *Coucar-*

neau, p. v. à 4 l. de Quimper, avec un port et un château. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Quimperlé, ch. l. de cantons. — *Scaër*, b. à 6 l. de Quimperlé. Pop., 1,000 hab. — *Bonnalec*, b. à 3 l. de Quimperlé. Pop., 4,700 hab. — *Pontaven*, b. à 3 l. de Quimperlé. Pop., 700 hab. — *Azarno*, vil. à 2 l. de Quimperlé. Pop., 4,100 hab.

QUIMPERLÉ, p. v. sur le ruisseau d'Isotte, à 8 l. de Quimper; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Pop., 4,100 hab.

On remarque dans ce département les mines de plomb, dites de poullaouen, qui sont très-riches, et qui donnent même beaucoup d'argent.

10. Dép. des CÔTES-DU-NORD. Chef-l. *Saint-Brieux.*

Bornes..... au N. l'Océan.
à l'E. le département d'Ille-et-Vilaine.
au S. le département du Morbihan.
à l'O. le dép. du Finisterre.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 48e au 49e degré.
long. occid. du 4e au 6e deg.
mesures géodésiques.. kil. car..... ..9192 1/2
lieues carrées 465 36

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du sud au nord.
Rivières..... le Guer, le Tréguier, le Trieu, le Gouessan, l'Arquenon, l'Aulne et l'Hières (à leur source) et le Blavet, l'Oust, la Lie, la Rance (aussi à leur source.)

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
45 cantons.....
374 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bretagne; les évêchés de Saint-Brieux et de Treguier.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Lannion. 7 cantons.....	Perrosguireo..... Lezardrieux..... Tréguier..... La Roche-Derien... LANNION..... Plestin..... Plouaret.....	1002 1/2 k. c. 83,630 hab.
Guingamp. 10 cantons.....	Pont-Rieux..... Bégard..... GUINGAMP..... Belle-Isle-en-Terre. Plouagat..... Bourbriac..... Callac..... Botoha..... Mael-Carhaix..... Rostrenen.....	1875. kil. c. 89,520 hab.
Saint-Brieux. 10 cantons.....	Paimpol..... Plouha..... Lanvollon..... Châteauu-Laudren.. Pleneuf..... SAINT-BRIEUX.. Lamballe..... Quintin..... Moncontour..... Plouee.....	1670 kil. c. 147,170 h.
Dinant. 9 cantons.....	Matignon..... Plouhelay..... Plancoet..... DINANT..... Plélan..... Jugon..... Evran..... Broons..... S. Jouan-de-l'Isle..	1460 kil. c. 96,320 hab.
Loudéac. 9 cantons.....	Corlay..... Colinée..... Plouguenast.... Uzel..... Gouarec..... Mur..... LOUDÉAC..... Merdrignac..... Lachèze.....	1560 kil. c. 85,271 hab.

Population totale du département.....530,340 hab.

10. DÉPARTEMENT DES CÔTES DU NORD.

SAINT-BRIEUX, chef-lieu. Treizième division militaire.

Arrondissemens :

Lannion, Guingamp, Saint-Brieux, Dinant, Loudeac.

Arrondissement de Lannion, ch. l. de cantons. — *Perros-guirec*, b. à 2 l. de Lannion. Pop., 1,400 hab. — *Lezardrieux*, b. à 6 l. de Lannion. Pop., 1,700 hab.

— *Tréguier*, p. v. bâtie vers l'an 800, avec un petit port : elle fait un commerce de blé, lin, papier, et de chevaux. Pop., 2,600 hab.

— *La Roche-Derien*, p. v. à 3 l. de Lannion, fameuse par plusieurs siéges et par une bataille en 1347. Pop., 1,100 hab.

LANNION, au S. O. de Tréguier; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Cette ville fait un grand commerce de vins et de chanvre. Pop., 3,000 hab.

— *Plestin*, b. à 2 l. de Lannion. Pop., 4,800 hab. — *Plouaret*, b. à 10 l. de Lannion. Pop., 4,800 hab.

Arrondissement de Guingamp, ch. l. de cantons. — *Pontrieux*, b. à 7 l. de Tréguier. Pop., 1,200 hab. — *Bégard*, b. à 3 l. de Guingamp. Pop., 2,000 hab.

GUINGAMP, p. v. à 5 l. de Saint-Brieux. On y fabrique des toiles, des chapeaux et des cuirs. Pop., 5,000 hab.

— *Belle-Isle-en-Terre*, b. à 5 l. de Tréguier. Pop., 800 hab. — *Plouagat*, b. à 3 l. de Guingamp. Pop., 2,000 hab. — *Bourbriac*, b. à 2 l. de Guingamp. Pop., 3,000 hab. — *Callac*, b. à 6 l. de Guingamp Pop., 1,500 hab. — *Botoha*, b. à 6 l. de Guingamp. Pop., 2,000 hab. — *Mael-Carhaix*, b. à 9 l. de Guingamp. Pop., 1,700 hab. — *Rostrenen*, b. à 6 l. de Quimper. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Saint-Brieux, ch. l. de cantons. — *Paimpol*, v. à 3 l. de Tréguier; tribunal de commerce. Pop., 1,600 hab. — *Plouha*, b. à 6 l. de Saint-Brieux. Pop.,

4,100 hab. — *Lanvollon*, b. à 4 l. de Saint-Brieux. Pop., 1,100 hab. — *Château-Laudren*, b. à 4 l. de Saint-Brieux. Pop., 800 hab. — *Pleneuf*, b. à 4 l. de Saint-Brieux, Pop., 1,200 hab.

Saint-Brieux, ch. l. de département, v. très-commerçante, à 89 l. de Paris, et à une demi-lieue de la mer, entre les rivières de Trieu et d'Arguenon; siége de la préfecture, de l'évêché, de tribunaux, criminel, de 1re instance et de commerce : le tribunal d'appel est à Rennes. Son territoire est fertile en grains, lins, chauvre, beurre et bestiaux : elle a des fabriques de lainages, de toiles et tanneries; elle fait un grand commerce, et envoie des navires au banc de Terre-Neuve. La ville est jolie et bien bâtie; elle a plusieurs édifices remarquables, et un port commode pour les grosses barques. Pop., 9,000 hab.

— *Lamballe*, v. à 7 l. de Saint-Brieux, renommée par ses manufactures de toiles et tanneries : elle soutint, en 1591, un siége où fut tué Lanoue, dit *Bras de fer*. Pop., 3,800 hab.

— *Quintin*, v. à 3 l. de Saint-Brieux, dans un vallon sur la rivière de Goy, près d'une grande forêt du même nom : elle a un beau château et une manufacture de toiles très-fines. Pop., 4,000 hab.

— *Moncontour*, v. à 5 l. de Saint-Brieux. Pop., 1,600 hab. — *Ploeuc*, b. à 5 l. de Saint-Brieux. Pop., 5,000 hab.

Arrondissement de Dinant, ch. l. de cantons. — *Matignon*, b. à 3 l. de Dinant. Pop., 900 hab. — *Ploubalay*, b. à 4 l. de Dinant. Pop., 1,300 hab. — *Plancoet*, ou *Plancouer*, b. à 4 l. de Dinant. Pop., 600 hab.

Dinant, v. forte et considérable, sur la Rance, à 6 l. de Saint-Malo; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a une source d'eaux minérales, des fabriques de toiles et de flanelles. Patrie de Duclos. Pop., 4,500 hab.

— *Plélan*, b. à 3 l. de Dinant. Pop., 800 hab. — *Jugon*,

p. v. sur la rivière d'Arguenon, à 6 l. de Saint-Brieux. Pop., 400 hab. — *Evran*, b. à 2 l. de Dinant. Pop., 3,500 hab. — *Broons*, p. v. à 5 l. de Dinant. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Jouan-de-l'Isle*, b. à 6 l. de Dinant. Pop., 600 hab.

Arrondissement de Loudéac, ch. l. de cantons. — *Corlay*, v. à 7 l. de Saint-Brieux. Pop., 1,400 hab. — *Colinée*, b. à 5 l. de Loudéac. Pop., 460 hab. — *Plouguenast*, b. à 3 l. de Loudeac. Pop., 3,000 hab. — *Uzel*, p. v. à 7 l. de Saint-Brieux. Pop., 3,000 hab. — *Gouarec*, b. à 8 l. de Loudéac. Pop., 600 hab. — *Mur*, v. à 4 l. de Loudéac. Pop., 2,000 habitans.

Loudéac, b. à 5 l. de Pontivy. Il y a des forges. Pop., 6,000. — *Merdrignac*, b. à 6 l. de Loudéac. Pop., 2,000 hab. — *Lachèze*, p. v. à 3 l. de Loudéac. Pop., 400 hab.

11. Dép. d'ILLE-ET-VILAINE. Chef-lieu, *Rennes*.

Bornes..... au N. l'Océan et le département de la Manche.
à l'E. le département de la Mayenne.
au S. le département de la Loire-Inférieure.
à l'O. les dép. des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 48e au 49e degré.
long. occident. du 4e au 6e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,185
lieues carrées.....363 74

Direction ..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du nord au sud.

Rivières..... la Rance (à son embouchure) le Couesnon, la Vilaine, qui reçoit à g. l'Ille et la Seiche.

DIVISIONS.

6 arrondissemens.....
38 cantons.....
350 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bretagne; les évêchés de Rennes, Saint-Malo, Dol.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Saint-Malo.	9 cantons.....	Cancale, SAINT-MALO, Servan, Pleurtuit, Dol, Châteauneuf, Pleine-Fougère, Combourg, Tinténiac	1117 ½ k. c. 101,080 h.
Fougères.	5 cantons.....	Antrain, Louvigné, Saint-Brice, FOUGÈRES, S. Aubin-du-Corm.	1070 kil. c. 76,570 hab.
Montfort.	5 cantons.....	Béch rel, Montauban, Saint-Méen, MONTFORT, Plélan	1000 kil. c. 55,960 hab.
Rennes.	7 cantons.....	Hédé, S. Aubin-d'Aubigné, Liffré, Mordelles, RENNES, Château-Giron, Janzé	1405 kil. c. 113,370 h.
Vitré.	5 cantons.....	Château-Bourg, VITRÉ, Argentré, Laguerche, Rétiers	1165 kil. c. 74,880 hab.
Rédon.	7 cantons.....	Guichen, Maure, Lesel, Pipriac, Bain, Fougerai, RÉDON	1367 ½ k. c. 66,700 hab.

Population totale du département.....498,500 hab.

11. DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE.

RENNES, chef-lieu. Treizième division militaire.

Arrondissemens :

Saint-Malo, Fougères, Montfort, Rennes, Vitré, Rédon.

Arrondissement de Saint-Malo, ch. l. de cantons. — *Cancale*, v. à 3 l. de Saint-Malo, au bord de la mer, avec une rade : elle fait un grand commerce d'huîtres. Pop., 3,000 hab.

SAINT-MALO, v. très-considérable, dans une île qu'on a jointe à la terre ferme par une chaussée : elle a un port très-grand et très-fréquenté, quoique des rochers à fleur d'eau en rendent l'entrée difficile. La pêche est, pour ses habitans, d'un produit considérable ; ils envoient, chaque année, 50 à 60 vaisseaux au banc de Terre-Neuve, pour celle de la morue ; ils font aussi un très-grand commerce de toiles. La ville est défendue par un château et plusieurs forts. En 1693, elle fut bombardée par les Anglais. Patrie de Castier, qui a découvert le Canada ; de Maupertuis, de Duguai-Trouin. Pop., 10,000 hab.

— *Servan* n'est séparé de Saint-Malo que par le port. Pop., 8,000 hab. — *Pleurtuit*, b. à 2 l. de Saint-Malo. Pop., 6,000 hab. — *Dol*, v. à 2 l. de la mer et à 5 l. de Saint-Malo. Son territoire produit du blé, du chauvre et des fruits, dont on fait du cidre. Pop., 2,800 hab.

— *Châteauneuf*, b. à 3 l. de Saint-Malo. Pop., 500 hab. — *Pleine-Fougères*, b. à 8 l. de Saint-Malo. Pop., 3,000 hab. — *Combourg*, p. v. à 6 l. de Saint-Malo. Pop., 4,000 hab. — *Tinteniac*, b. à 9 l. de Saint-Malo. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Fougères, ch. l. de cantons. — *Antraim*, p. v. sur le Coesnon, à 8 l. de Rennes. Pop., 1,300 hab. — *Louvigné du Désert*, p. v. à 4 l. de Fougères. Pop., 3,000 hab. — *Saint-Brice*, b. à 4 l. de Fougères. Pop., 1,100

hab. — Fougères, v. sur le Coesnon, à 10 l. de Rennes; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Pop., 7,200 hab. — *Saint-Aubin-du-Cormier*, v. à 4 l. de Rennes. Près de cette ville le duc d'Orléans, depuis Louis XII, fut fait prisonnier par la Tremouille, en 1748. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Montfort, ch. l. de cantons. — *Bécherel*, p. v. à 5 l. de Rennes ; elle fournit beaucoup de fil retors. Pop., 500 hab. — *Montauban*, b. à 6 l. de Rennes, était principauté. Pop., 2,700 hab. — *Saint-Méon*, b. à 8 l. de Rennes. Pop., 800 hab.

Montfort-la-Canne, v. sur le Men, à 5 l. de Rennes; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Pop., 1,100 hab. — *Plélan*, p. v. à 5 l. de Montfort. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Rennes, ch. l. de cantons. — *Hédé*, v. à 3 l. de Rennes. Pop., 700 hab. — *Saint-Aubin-d'Aubigné*, v. à 4 l. de Rennes. Pop., 100 hab. — *Liffré*, b. à 4 l. de Rennes. Pop., 2,000 hab. — *Mordelles*, b. à 3 l. de Rennes. Pop., 2,000 hab. — Rennes, ch. l. de département, grande, belle et ancienne v. sur la Vilaine, à 68 l. de Paris; préfecture, tribunaux, criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel. L'ancien palais de justice est très-beau. Sa place serait magnifique, si elle était achevée. En 1720, un incendie consuma plus de 850 maisons, et détruisit des édifices. Les environs de cette ville produisent du lin, du bois, du plomb; il s'y vend beaucoup de beurre, et elle fait un commerce qui s'améliore beaucoup par les travaux commencés pour la navigation intérieure. Patrie de Tournemine et de Sainte-Foix. Pop., 40,000 hab.

— *Château-Giron*, v. à 2 l. de Rennes. Pop., 14,000 hab. — *Janzé*, b. à 6 l. de Rennes. Pop., 3,500 hab.

Arrondissement de Vitré, ch. l. de cantons. — *Châteaubourg*, p. v. à 4 l. de Vitré. Pop., 1,200 hab.

Vitré, v. considérable à 9 l. de Rennes; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Son commerce principal est en toiles, fils, bas de fil, gants de fil. Pop., 10,000 hab.

— *Argentré*, vil. à 2 l. de Vitré. Pop., 2,300 hab. —

Laguerche, v. à 7 l. de Rennes. Pop., 3,500 hab. — *Rétiers*, p. v. à 6 l. de Vitré. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Rédon, ch. l. de cantons. — *Guichen*, b. à 9 l. de Rédon. Pop., 2,600 hab. — *Maure*, vil. à 7 l. de Rédon. Pop., 4,000 hab. — *Lesel*, b. à 6 l. de Rennes. Pop., 600 hab. — *Pipriac*, b. à 5 l. de Rédon. Pop., 3,000 hab. — *Bain*, b. à 6 l. de Rédon. Pop., 3,400 hab. — *Fougerac*, p. v. à 7 l. de Rédon. Pop., 4,000 hab.

Rédon, v. à 11 l. de Vannes; sous-préfecture, tribunal de 1re instance : elle sert d'entrepôt pour tout le commerce qui se fait à Rennes. Pop., 4,000 hab.

On remarque encore dans ce département, au canton de Rétiers, près Vitré, 1° la *Roche-aux-Fées*, ancien monument de la superstition des Gaulois. C'est un assemblage de 41 blocs de pierre dure et rougeâtre qui forment une galerie couverte; 2° le *Château des Rochers* qu'habitait mme de Sévigné. On ne trouve plus le château de *Lamotte*, où naquit Bertrand Duguesclin, au commencement de 14me siècle; il était dans la commune de Boons, canton de Châteaubourg. Dans les mines métalliques de ce département, on distingue celles de plomb et d'argent de Pompeau, près Rennes.

12. Dép. de la MAYENNE. Chef-lieu, *Laval.*

Bornes.....
- au N. les départemens de l'Orne et de la Manche.
- à l'E. le département de la Sarthe.
- au S. le département de Maine-et-Loire.
- à l'O. le département de la Loire-Inférieure.

Etendue en..
- deg. mathématiques..
  - latitude, du 47 au 49e degré.
  - long. occident. du 2e au 4e deg.
- mesures géodésiques..
  - kilomètres carrés 5452 1/2
  - lieues carrées..... 276

Direction..... du nord au sud.
Bassin,..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du nord au sud.

Rivières.....
- la Mayenne, qui reçoit à d. l'Ernée et le Vicoin,
- l'Houdon, l'Herve.

DIVISIONS.

3 arrondissemens .....
25 cantons. .....
296 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Maine, Bas-Maine.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Mayenne. 11 cantons	Landivy	2195 kil. c. 157,250 h.
	Coupetrin	
	Lassay	
	Prez-en-Pail	
	Gorron	
	Ambrières	
	Lehorps	
	Villaine	
	MAYENNE	
	Ernée	
	Bays	
Laval. 8 cantons	Chailland	1810 kil. c. 9,290 hab.
	Evron	
	Mont-Sûrs	
	Argentré	
	Sainte-Suzanne ...	
	Loiron	
	LAVAL	
	Meslay	
Chât. Gonthier. 6 cantons	Cossé-le-Vivien...	1447 1/2 k. c. 65,000 hab.
	S. Aignan-sur-Roé.	
	Craon	
	Grez-en-Brouère ..	
	CHAT. GONTHIER	
	Bierné	

Population totale du département.....324,000 hab.

12. DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

LAVAL, chef-lieu. Vingt-deuxième division militaire.

Arrondissemens :

Mayenne, Laval, Château-Gonthier.

Arrondissement de Mayenne, ch. l. de cantons. — *Landivy*, b. à 7 l. de Mayenne. Pop., 1,800 hab. — *Coupetrin*, très-p. v. à 5 l. de Mayenne. Pop., 500 hab. — *Lassay*, p. v. sur un ruisseau qui tombe dans la Mayenne, à 5 l. de Mayenne. Pop., 2,000 hab. — *Prez-en-Pail*, b. à 5 l. d'Alençon. Pop., 2,800 hab. — *Gorron*, b. à 4 l. de Mayenne. Pop., 1,800 hab. — *Ambrières*, p. v. sur la Gète, à 3 l. de Mayenne. Pop., 2,200 hab. — *Lehorps*, b. à 3 l. de Mayenne. Pop., 1,600 hab. — *Villaine-la-Ruhel*, p. v. à 6 l. de Mayenne. Pop., 2,000 hab.

MAYENNE, v. jolie et considérable sur la Mayenne, à 15 l. du Mans ; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. En 1424, elle fut prise par les Anglais, après un siége de trois mois et quatre assauts : elle fait un commerce considérable en toiles, grains et bestiaux ; il y a dans son voisinage deux forges considérables. Pop., 8,000 hab.

— *Ernée*, p. v. sur la rivière de ce nom, à 5 l. de Mayenne. Pop., 1,800 hab. — *Bays*, b. à 5 l. de Mayenne. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Laval, ch. l. de cantons. — *Chailland*, b. à 4 l. de Mayenne. Pop., 2,000 hab. — *Evron*, b. à 2 l. du Mans. Pop., 4,000 hab. — *Mont-Surs*, v. à 4 l. de Laval. Pop., 1,100 hab. — *Argentré*, b. à 2 l. de Laval. Pop., 1,600 hab. — *Sainte-Suzanne*, p. v. à 10 l. du Mans. Pop., 1,400 hab. — *Loiron*, p. v. à 3 l. de Laval. Pop., 1,500 hab.

LAVAL, v. très-considérable et commerçante, sur la rive droite de la Mayenne, à 15 l. de Rennes et 56 de Paris ; préfecture, tribunaux, criminel, de 1re instance et de commerce. On trouve du marbre dans ses environs ; son commerce se ranime : on voit renaître ses fabriques d'étamines,

de serges, de flanelles, de toiles de coton, de toiles très-fines et très-blanches. Cette ville a deux faubourgs, dont un est au-delà de la rivière, sur laquelle il y a un grand pont. Pop., 14,000 habitans.

Arrondissement de Château-Gonthier, ch. l. de cantons. —*Cossé-le-Vivien*, b. à 4 l. de Château-Gonthier. Pop., 3,400 hab.— *Saint-Aignan-sur-Roé*, b. à 7 l. de Château-Gonthier. Pop., 500 hab. —*Craon*, v. à 4 l. de Château-Gonthier. Pop., 1,400 hab. — *Grez-en-Brouère*, b. à 3 l. de Château-Gonthier. Pop., 900 hab.

CHATEAU-GONTHIER, v. sur la Mayenne, à 9 l. d'Angers; sous-préfecture, tribunal de 1re instance: elle est connue par son commerce d'étamines superfines, de draps, de serges et de toiles; il y a une fontaine d'eau minérale. Pop., 4,600 hab.

— *Bierné*, b. à 8 l. de Château-Gonthier. Pop., 800 hab.

13. Dép. de la SARTHE. Chef-lieu., *Le Mans.*

Bornes..... au N. le département de l'Orne.
à l'E. les dép. d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher.
au S. les dép. d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire.
à l'O. le département de la Mayenne.

Étendue en.. deg. mathématiques. latitude, du 47e au 49e degré.
long. occid. du 1er au 3e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6467 1/2
lieues carrées.....327 41

Direction ..... circulaire.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... de l'est au sud-ouest.

Rivières..... la Sarthe, qui reçoit à d. la Vègre, à g. l'Orne et l'Huisne; le Loir, qui reçoit à d. la Braye.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
32 cantons.....
414 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Maine, Haut-Maine.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Mamers. 10 cantons.....	La Fresnaye.....	1652 1/2 k. c. 13,590 hab.
	Saint-Paterne.....	
	MAMERS.....	
	Fresnay.....	
	Beaumont.....	
	Marolles-les-Braux.	
	Bonnetable.....	
	La Ferté-Bernard..	
	Tuffé.....	
	Montmirail.....	
Le Mans. 9 cantons.....	Sillé-le-Guillaume.	1962 1/2 k. c. 127,670 h.
	Ballon.....	
	Conlie.....	
	Montfort-le-Rotrou	
	Loné.....	
	LE MANS.....	
	Parigné-l'Evêque..	
	La Suze.....	
	Ecommoy.....	
S. Calais. 6 cantons.....	Vibraye.....	1175 kil. c. 63,030 hab.
	Bouloir.....	
	S. CALAIS.....	
	Grand-Lucé.....	
	Château-du-Loir..	
	La Chartre.....	
La Flèche. 7 cantons.....	Brulon.....	16,77 1/2 k. c. 82,860 hab.
	Sablé.....	
	Malicorne.....	
	Mayet.....	
	Pont-Valain.....	
	LA FLÈCHE.....	
	Lelude.....	

Population totale du département.....381,200 hab.

13. DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

Le Mans, chef-lieu. Vingt-deuxième division militaire.

Arrondissemens :

Mamers, le Mans, Saint-Calais, la Flèche.

Arrondissement de Mamers, ch. l. de cantons. — *La Fresnaye*, b. à 3 l. de Mamers. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Patern*, b. à 5 l. de Mamers. Pop., 700 hab.

Mamers, ancienne v. sur la Dive, à 4 l. de Belesme; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Pop., 5,300 hab.

— *Fresnay*, v. à 5 l. d'Alençon. Pop., 1,900 hab. — *Beaumont-sur-Sarthe*, v. à 6 l. d'Alençon. Pop., 2,400 hab. — *Marolles-les-Braux*, b. à 3 l. de Mamers. Pop., 1,800 hab. — *Bonnetable*, v. à 6 l. du Mans. Il s'y fait un grand commerce de blé. Pop., 4,500 hab. — *La Ferté-Bernard*, v. à 6 l. du Mans. Pop., 2,300 hab. — *Tuffé*, b. à 3 l. de la Ferté-Bernard. Pop., 1,600 hab. — *Montmirail*, p. v. à 3 l. de la Ferté-Bernard. Pop., 800 hab.

Arrondissement du Mans, ch. l. de cantons. — *Sillé-le-Guillaume*, p. v. assez commerçante. Pop., 2,120. — *Ballon*, p. v. sur l'Orne, à 4 l. du Mans. Pop., 3,500 hab. — *Conlie*, p. v. à 4 l. du Mans. Pop., 1,400 hab. — *Montfort-le-Rotrou*, p. v. à 5 l. du Mans. Pop., 800 hab. — *Loué*, p. v. à 7 l. du Mans. Pop., 1,200 hab.

Le Mans, ch. l. du département, v., grande, ancienne et riche, sur une colline près de la Sarthe, à 42 l. de Paris; siége de la préfecture, avec tribunaux, criminel, de 1re instance et de commerce. On y fabrique beaucoup de chapeaux, d'étamines et de bougies très-estimées : elle se rendit à Henri IV par composition. Patrie de Tressan, de Merseune mathématicien, et de Forbonnais. Pop., 17,000 hab.

— *Parigné-l'Evêque*, b. à 3 l. du Mans. Pop., 2,600 hab. — *La Suze*, b. à 4 l. du Mans. Pop., 1,400 hab. — *Ecommoy*, b. à 5 l. du Mans. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Saint-Calais, ch. l. de cantons. — *Vibraye*, p. v. sur la Braye, à 4 l. de la Ferté-Bernard. Pop., 2,000 hab. — *Bouloir*, p. v. à 5 l. du Mans. Pop., 1,400 hab.

Saint-Calais, p. v. à 6 l. de Vendôme; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Pop., 3,600 hab.

— *Grand-Lucé*, p. v. à 4 l. de Château-du-Loir. Pop., 2,600 hab. — *Château-du-Loir*, p. v. à 6 l. de Saint-Calais, célèbre par un siége de 7 ans qu'elle soutint contre un comte du Mans. En l'an 6 de la République, un incendie consuma presque le quart de ses habitations, et en l'an 8, une partie de son territoire a été dévastée par une inondation. Pop., 2,000 hab.

— *La Chartre*, b. à 3 l. de Château-du-Loir. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement de la Flèche, ch. l. de cantons. — *Brulon*, p. v. à 8 l. de la Flèche. Pop., 1,300 hab. — *Sablé*, v. sur la Sarthe, à 10 l. d'Angers Pop., 3,000 hab. — *Malicorne*, b. sur la Sarthe, à 3 l. de la Flèche. Pop., 1,000 hab. — *Mayet*, b. à 5 l. de la Flèche. Pop., 3,000 hab. — *Pont-Valain*, b. à 5 l. du Mans. Pop., 1,800 hab.

La Flèche, v. sur le Loir, à 10 l. du Mans; sous-préfecture et tribunal de 1re instance. On y fabrique des étamines et des voiles. Son territoire produit des grains et du vin en abondance. Descartes et Mersenne ont étudié au collége de cette ville, très-célèbre, ainsi que son école militaire. La Flèche a donné naissance à l'abbé Picard et à Jousse, auteur d'un Traité sur les arts du Serrurier et du Charpentier. Pop., 5,000 hab.

— *Lelude*, v. à 5 l. de Beaugé. Pop., 3,000 hab.

14. Dép. d'EURE-ET-LOIR. Chef-lieu, *Chartres.*

Bornes
- au N. les départemens de Seine-et-Oise, et d'Eure.
- à l'E. les départemens de Seine-et-Oise, et du Loiret.
- au S. les dép. de Loir-et-Cher, et de la Sarthe.
- à l'O. les départemens de l'Orne, et de l'Eure.

Étendue en
- deg. mathématiques.. latitude, du 48° au 49° degré. long. occident. du ● au 2° deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,152 ½ ; lieues carrées.....311 46

Direction ..... circulaire.
Bassin ..... faisant partie des bassins de la Seine, et de la Loire.
Inclinaison..... au nord et au sud.
Rivières..... du N. l'Eure, qui reçoit à g. l'Aure, la Meuvette et la Blaise. Au S. le Loir, qui reçoit à d. la Douzanne ; l'Huisne.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
23 cantons .....
463 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Orléanais, la Beauce et le Dunois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Dreux. 7 cantons.....	Anet.....	1572 ½ k. c. 68,820 hab.
	DREUX.....	
	Brezolles.....	
	Nogent-Roulobois .	
	La Ferté-Vidame. .	
	Senonches.....	
	Châteauneuf.....	
Nog. le-Rotrou. 4 cantons.....	La Loupe.....	937 ½ kil. c. 40,730 hab.
	Thiron-de-Gardaix.	
	NOG. LE-ROTROU	
	Authon.....	
Chartres. 7 cantons.....	Maintenon.....	2180 kil. c. 99,010 hab.
	Auneau.....	
	Courville.....	
	CHARTRES.....	
	Illiers.....	
	Voves.....	
	Jenville.....	
Châteaudun. 5 cantons.....	Bonneval.....	1462 ½ k. c. 52,390 hab.
	Bron.....	
	Orgères.....	
	CHATEAUDUN ..	
	Cloyo.....	

Population totale du département..... 257,900 hab.

14. DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR.

CHARTRES, chef-lieu. Première division militaire.

Arrondissemens :

Dreux, Nogent, Chartres, Châteaudun.

Arrondissement de Dreux, ch. l. de cantons. — *Anet*, b. à 3 l. de Dreux, avec un grand et beau château près la rivière d'Eure, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers. Pop., 1,571 hab.

DREUX, ancienne et célèbre ville sur la Blaise, au pied d'une montagne; sous-préfecture et tribunal de 1re instance: elle tire son nom des anciens druides qui habitaient des forêts voisines: elle est fameuse par plusieurs batailles, et surtout par celle de 1562, sous Charles IX, où le prince de Condé, chef des prétendus réformés, fut fait prisonnier. Henri IV la prit en 1593. Il s'y fabrique des draps pour les troupes. Patrie de Rotrou et de Godeau. Pop., 5,400 hab.

— *Brezolles*, b. à 3 l. de Dreux. Pop., 800 hab. — *Nogent-Roulebois*, p. v. à 4 l. de Dreux. Pop., 1,290 hab.

— *La Ferté-Vidame*, b. à 9 l. de Dreux. Pop., 800 hab. — *Senonches*, b. près d'une forêt qui prend son nom, à 4 l. de Verneuil. Pop., 1,800 hab. — *Châteauneuf*, p. v. à 4 l. de Chartres. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou, ch. l. de cantons. — *Laloupe*, b. à 7 l. de Chartres. Pop., 1,100 hab. — *Thiron-de-Gardaix*, très-p. v. à 3 l. de Nogent-le-Rotrou. Pop., 400 hab. — *Nogent-le-Rotrou*, v. sur l'Huisne, à 13 l. du Mans; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Patrie de Remi Bellau, poète. Son principal commerce est en chanvre, charbon, foin, filature de coton, fabrique de bonneterie. Pop., 6,700 hab.

— *Authon*, b. à 5 l. de Montmirail. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Chartres, ch. l. de cantons. — *Maintenon*, p. v. sur l'Eure, avec un château. Pop., 1,600 hab.

— *Auneau*, b. à 4 l. de Chartres, avec un château. En 1587, sous Henri III, les Reitres furent battus sous ses murs par le duc de Guise. Pop., 1,400 hab. — *Courville*, b. sur l'Eure, à 3 l. de Chartres. Pop., 1,300 hab.

CHARTRES, ch. l. de département, v. ancienne et considérable, sur l'Eure, à 18 l. de Paris; siége de la préfecture, avec tribunaux, criminel, de 1re instance et de commerce. Son principal commerce est en blé, vins, bonneterie, serges communes, tanneries. Son territoire est très-fertile; depuis plusieurs années on a planté beaucoup de vignes autour de la ville. Sa cathédrale est remarquable, sur-tout par son clocher. Henri IV fut sacré dans cette église. Patrie de Philippe Desportes, poète; de Regnier, poète satyrique, et de Nicole. Pop., 14,400 hab.

— *Illiers*, b. sur le Loir, à 5 l. d'Evreux. Pop., 2,600 hab. *Voves*, b. à 5 l. de Chartres. Pop., 1,700 hab.

— *Janville*, p. v. à 6 l. de Pithiviers, remarquable par une bataille entre les Français et les Anglais, sous Charles VII. Patrie de Collardeau. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Châteaudun, ch. l. de cantons. — *Bonneval*, p. v. sur le Loir, à 3 l. de Chartres. Pop., 1,500 hab. — *Bron*, p. v. à 5 l. de Châteaudun. Pop., 1,900 hab. — *Orgères*, vil. à 3 l. de Janville. Pop., 280 hab.

CHATEAUDUN, ancienne v. sur une hauteur proche le Loir, à 10 l. d'Orléans; sous-préfecture, tribunaux, criminel et de 1re instance. La ville est bâtie uniformément; les rues sont tirées au cordeau; la place est très-vaste. C'est le fameux comte de Dunois qui a bâti le château et la Sainte-Chapelle, sépulture de ce prince et de ses descendans. Pop., 6,000 hab.

— *Cloye*, p. v. à 2 l. de Châteaudun. Pop., 1,500 hab.

15. Dép. de SEINE-ET-OISE. Chef-lieu, *Versailles.*

Bornes. au N. les départemens de l'Oise, et de l'Eure.
à l'E. le département de Seine-et-Marne.
au S. les d. de Seine-et-Marne, du Loiret, Eure-et-Loir.
à l'O. les dép. d'Eure-et-Loir, et d'Eure.

Étendue en deg. mathématiques : latitude, du 48e au 50e degré. ; long. trav. par le mérid. de Paris.
mesures géodésiques : kilomètres carrés.....5,880 ; lieues carrées.....297 67

Direction. du nord au sud.
Bassin. faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison. de l'est au nord-ouest.

Rivières. la Seine, qui reçoit à d. la Marne et l'Oise, à g. l'Orge, l'Essonne avec la Juine.

Divisions.

5 arrondissemens.....
33 cantons.....
700 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Isle-de-France, Mantois, Hurepoix, Brie Française.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Pontoise. 7 cantons.....	Marines.....	1182 ½ k. c. 91,060 hab.
	Luzarche.....	
	L'Isle-Adam.....	
	PONTOISE.....	
	Ecouen.....	
	Montmorency-Em.	
	Gonesse.....	
Mantes. 5 cantons.....	Magny.....	932 ½ kil. c. 59,200 hab.
	Bonnières.....	
	Limay.....	
	MANTES.....	
	Hondan.....	
Versailles. 12 cantons.....	Meulan.....	1695 kil. c. 163,840 h.
	Argenteuil.....	
	Poissy.....	
	S.Germain-en-Laye	
	Marly.....	
	Sèvres.....	
	VERSAILLES.....	
	Montfort-l'Amaur.	
	Palaiseau.....	
	Chevreuse.....	
	Rambouillet.....	
	Limours.....	
Corbeil. 4 cantons.....	Boissy-Saint-Léger	697 ½ kil. c. 56,500 hab.
	Longjumeau.....	
	CORBEIL.....	
	Arpajon.....	
Etampes. 5 cantons.....	Dourdan.....	1372 ½ k. c. 58,890 hab.
	La Ferté-Alais...	
	ÉTAMPES.....	
	Milly.....	
	Méréville.....	

Population totale du département.....437,600 hab.

15. DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

VERSAILLES, chef-lieu. Première division militaire.

Arrondissemens :

Pontoise, Mantes, Versailles, Corbeil, Étampes.

Arrondissement de Pontoise, ch. l. de cantons. — *Marines*, p. v. à 3 l. de Pontoise. Pop., 1,200 hab. — *Luzarche*, p. v. à 7 l. de Paris. Pop., 1,600 hab. — *L'Isle-Adam*, b., avec un beau château, à 8 l. de Paris. Pop., 1,300 hab.

PONTOISE, v. sur l'Oise et la Viosne, à 7 l. de Versailles; un pont sur la première a donné le nom à la ville; ch. l. d'une sous-préfecture et avec tribunal de 1re instance. Il s'y fait un grand commerce de blé, farines et bestiaux. En 1442, elle fut prise d'assaut sur les Anglais, par Charles VII. Le parlement de Paris y a été transféré plusieurs fois, lorsqu'il se montrait rebelle aux ordres des rois. Pop., 5,200 hab.

— *Ecouen*, à 5 l. de Pontoise, b. remarquable autrefois par un magnifique château qui a appartenu au connétable Montmorency, et ensuite aux princes de Condé. Pop., 1,000 hab.

— *Montmorency*, ou *Emile*, p. v. à 2 l. de Saint-Denis, sur une colline fertile en fruits, et sur-tout en cerises : elle s'est appelée *Enghien*. Depuis 1690, elle avait titre de duché-pairie, et appartenait aux princes de la maison de Condé; elle a porté ce nom cent ans. En 1791, on lui donna le nom d'*Emile*, en mémoire de J. J. Rousseau, qui y a demeuré long-temps. On trouve dans son territoire une source d'eau sulfureuse. Patrie de Jean Le Laboureur, historien. Pop., 1,800 hab.

— *Gonesse*, b. à 4 l. de Paris, sur le Crould. Sa boulangerie est renommée. Philippe-Auguste, qui mourut à Mantes, était né à Gonesse. Pop., 2,400 hab.

Arrondissement de Mantes, ch. l. de cantons. — *Magny*, p. v. à 5 l. de Mantes. Pop., 1,400 hab. *Bonnières*, b. à 7 l.

de Mantes. Pop., 769 hab. — *Limay*, b. sur la Seine, vis-à-vis Mantes. Pop., 1,500 hab.

MANTES, v. assez considérable sur la Seine, à 14 l. de Paris : elle a un beau pont. C'est le ch. l. d'une sous-préfecture, avec un tribunal de 1re instance. On y fait un grand commerce de cuirs. Philippe-Auguste y est mort. Pop., 4,300 hab.

— *Houdan*, p. v. sur la Veyre, à 13 l. de Paris. Il y a une manufacture de bas de laine. Pop., 1,700 hab.

Arrondissement de Versailles, ch. l. de cantons. — *Meulan*, p. et ancienne v. sur la Seine, à 10 l. de Paris : elle a un assez beau pont; elle fut assiégée dans le temps des guerres de la ligue, par le duc de Mayenne, qui fut obligé d'en lever le siége. Pop., 2,000 hab.

— *Argenteuil*, b. sur la Seine, à 2 l. de Paris, remarquable pour avoir été la première retraite d'Héloïse. Pop., 4,700 hab.

— *Poissy*, v. ancienne sur la Seine, près la forêt de Saint-Germain, à 6 l. de Paris : elle est fameuse par un colloque qui s'y tint en 1561, et remarquable par un marché considérable de bestiaux qu'elle tient tous les jeudis. Louis IX est né dans cette ville. Pop., 2,400 hab.

— *Saint-Germain-en-Laye*, v. sur la Seine, à 4 l. de Paris : elle est très-agréable et bien bâtie. Il y a un château que Louis XIV avait beaucoup embelli. Elle touche à une belle forêt. C'est dans cette ville que Jacques II d'Angleterre s'était retiré. On y voit son tombeau. Pop., 9,000 hab.

— *Marly*, vil. près de Versailles. Il a un superbe château, entre Versailles et Saint-Germain, habité autrefois par les princes. Il avait été bâti par le célèbre Mansard; il est démoli; ses jardins sont admirables. Il reste au bas de Marly une machine hydraulique, autrefois fort célèbre, construite sur la Seine pour fournir de l'eau à Versailles. Pop., 1,200 hab.

— *Sèvres*, b. sur la Seine, à 2 l. de Paris, sur la route de

Versailles. Il y a une manufacture de porcelaine, renommée pour la beauté de ses ouvrages. Pop., 2,600 hab.

Versailles, ch. l. du département, à 4 l. de Paris; siége de la préfecture, de l'évêché et de tribunaux, criminel, de 1re instance et de commerce; celui d'appel est à Paris. On y a établi une manufacture d'armes, dont les ouvrages sont d'un fini précieux. Cette ville n'était autrefois qu'un village. Louis XIII y avait fait construire un petit bâtiment qu'on appelait *maison de chasse*. Louis XIV y a fait élever le plus magnifique palais de l'Europe; les édifices et le parc, remarquables par les eaux et par les merveilles de tous les arts qu'ils renferment, ont coûté des sommes immenses, et les rois, en y fixant leur résidence, ont amené dans ce lieu une pop. de 77,000 hab. : elle est diminuée de 40,000 depuis 1790. Pop. actuelle, 37,000 hab.

— *Montfort-l'Amaury*, p. v. à 10 l. de Paris : elle a un tribunal de 1re instance. Pop., 2,400 hab. — *Palaiseau*, b. à 3 l. de Paris. Pop., 1,700 hab. — *Chevreuse*, p. v. sur l'Yvette, à 3 l. de Versailles. Pop., 1,700 hab. — *Rambouillet*, b. à 11 l. de Paris, avec un château superbe où mourut François Ier : il appartenait au duc de Penthièvre, qui le vendit à Louis XVI. Pop., 2,500 hab.

— *Limours*, p. v. à 8 l. de Paris. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Corbeil, ch. l. de cantons. — *Boissy-Saint-Léger*, b. à 4 l. de Corbeil. Pop., 400 hab. — *Longjumeau*, b. sur la petite rivière d'Yvette, à 4 l. de Paris. Pop., 1,300 hab. — *Corbeil*, v. sur la Seine, à 3 l. de Meulan, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle fait un grand commerce de grains et de farines; elle a des manufactures de papier et un moulin à poudre. En 1418, elle fut assiégée par le duc de Bourgogne, mais le siége fut levé. En 1590, le duc de Parme la prit après un siége d'un mois. Pop., 3,200 hab.

— *Arpajon*, ou *Châtres*, p. v. à une l. de Mont-Lhéry. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement d'Étampes, ch. l. de cantons. — *Dourdan*,

p. v. sur l'Orge, à 3 l. d'Étampes : elle a un tribunal de commerce ; il y a une manufacture de bas de soie. Patrie de la Bruyère. Pop., 2,800 hab.

—*La Ferté-Alais*, p. v. à 3 l. d'Étampes. Pop., 800 hab.

Étampes, v. sur la rivière de Loet, à 13 l. de Paris, ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il s'y est tenu plusieurs conciles. On y pêche beaucoup d'écrevisses. Patrie du minéralogiste Guettard. Pop., 7,700 hab. —*Milly*, p. v. sur le ruisseau de l'Escole, à 5 l. de Melun. Pop., 1,900 hab. —*Méréville*, b. à une l. de Montfort-l'Amaury. Pop., 1,300 hab.

On remarque encore dans ce département les châteaux de *Meudon*, de *Saint-Cloud*, de *Saint-Cyr*. *Saint-Cloud*, b. à 2 l. de Paris, sur le bord de la Seine ; lieu charmant par sa situation. Dès les commencemens de la monarchie, les rois Mérovingiens y avaient un palais ; alors ce bourg se nommait *Nogent-sur-Seine* : il prit le nom de *Saint-Cloud* d'un petit-fils de Clovis, que l'église a honoré comme saint, et qui se retira à Nogent, dans un hermitage, pour éviter la mort que Clotaire avait donnée à ses frères. Charles, père du roi Philippe de Valois, y demeurait en 1400. Henri III y fut assassiné dans le superbe hôtel que Louis XIV acheta depuis pour son frère, duc d'Orléans. Celui-ci en augmenta les agrémens et en fit un château remarquable par la beauté de son parc et ses eaux. Henri IV l'habita. Ce lieu de délices fut acheté, en 1785, par Louis XVI, pour la reine. C'est dans ce château que se passèrent les événemens du 18 brumaire an VIII, (9 novembre 1799).

Bonaparte habite quelquefois ce même palais ; quelquefois il va à la *Malmaison*, près Saint-Germain, où il a créé une demeure paisible et agréable.

Meudon, autre b. à 2 l. de Paris, sur un coteau qui s'élève sur les bords de la Seine, avec un beau château qui fut bâti sous Henri II, par le cardinal de Lorraine. Le ministre Louvois embellit beaucoup ce séjour, et fit bâtir

le nouveau château qu'on voit aujourd'hui à côté de l'ancien. Rabelais a été curé de Meudon.

Saint-Cyr, vil. à une l. de Versailles, remarquable autrefois par une célèbre communauté de religieuses, établie par Louis XIV, à la demande de m^me^ de Maintenon, pour élever 250 jeunes demoiselles nobles; elles y restaient jusqu'à l'âge de 20 ans. L'édifice, construit sur les dessins de Mansard, est très-beau, et sert aujourd'hui à l'instruction publique des jeunes gens élevés aux frais du gouvernement.

— *Jouy*, vil. à une l. de Versailles, remarquable par une belle manufacture de toiles peintes.

16. Dép. de la SEINE, Chef-lieu. *Paris.*

Bornes..... { au N. / à l'E. / au S. / à l'O. } le département de Seine-et-Oise.

Étendue en.. { deg. mathématiques.. { latitude, du 48e au 49e degré. / longit. méridien de Paris. } / mesures géodésiques.. { kilomètres carrés.....453 $\frac{1}{4}$ / lieues carrées.....22 95 }

Direction..... circulaire.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... du sud-est au nord-ouest.

Rivières..... { la Seine, qui reçoit à droite le Crould et la Marne, / à g. la Bièvre. }

Divisions.

3 arrondissemens.....
8 cantons.....
79 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Isle-de-France propre.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Saint-Denis. 4 cantons.....	SAINT-DENIS... / Nanterre..... / Neuilly..... / Pantin.....	208 $\frac{7}{10}$ kil. c. / 44,980 hab.
Paris. 12 justices de paix.	PARIS. 1re... / 2e.... / 3e.... / 4e.... / 5e.... / 6e.... / 7e.... / 8e.... / 9e.... / 10e.... / 11e.... / 12e.... mairie.	34 $\frac{1}{10}$ kil. c. / 546,800 h.
Sceaux. 4 cantons.....	Vincennes..... / Charenton..... / Villejuif..... / SCEAUX.....	211 $\frac{8}{10}$ kil. c. / 39,900 hab.

Population totale du département.....738,500 hab.

16. DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

PARIS, chef-lieu. Première division militaire.

Arrondissemens :

Saint-Denis, Paris, Sceaux.

Arrondissement de Saint-Denis, ch. l. de cantons. — SAINT-DENIS, v. sur la rivière de Crould, à 2 l. de Paris, ch. l. d'une sous-préfecture du département de la Seine, remarquable autrefois par les tombeaux des rois de France, et ceux de Turenne et de Duguesclin. Il y a des manufactures de toiles peintes. Pop., 4,400 hab.

— *Nanterre*, b. situé sur la Seine, à 2 l. de Paris; il s'y fait un grand commerce de porc frais et salé : c'est le lieu de la naissance de Sainte-Geneviève. Pop., 2,300 hab.

— *Neuilly*, b. à une l. de Paris, sur la Seine, remarquable par un pont de 5 arches, très-hardi, et l'un des plus beaux en France. Pop., 1,500 hab.

— *Pantin*, vil. à une l. de Paris. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Paris. PARIS, (*Lutetia Parisiorum*) capitale de la France, située sur la Seine, qui la traverse de l'Est à l'Ouest, ayant 9 l. de tour, et environ 600,000 hab. Longitude O., latitude N., 48 degr., 50 min., 10 sec. Dans le 3e siècle, cette ville était bornée à cette partie qu'on nomme la *Cité* : elle s'agrandit successivement vers la rue de la Harpe, le faubourg Saint-Germain. Paris est le siége du gouvernement. Le Premier Consul réside aux Tuileries; le Sénat, au Luxembourg; le Corps législatif, au palais Bourbon; le Tribunat, au Palais ci-devant Royal; le tribunal de cassation, au Palais de Justice. Le préfet civil administre le département de la Seine, qui a un rayon de 2 l. autour de ses murs; il est divisé en 12 arrondissemens ou municipalités; il y a un préfet de police. La justice y est rendue par un tribunal d'appel, qui prononce en dernier ressort sur les jugemens des tribunaux de 1re instance et de commerce, des départemens de l'Yonne, de Seine, Seine

et Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Marne et Aube. Son tribunal de 1re instance est de 38 juges : elle a un tribunal criminel et un tribunal de commerce. Ses académies sont remplacées par l'institut national, divisé en quatre classes; par un bureau des longitudes, par des sociétés d'agriculture, de médecine. Le collége de France, l'école polytechnique, celle de médecine, les écoles du génie, des mines, de la marine, du dessin, de chirurgie, de pharmacie, du Jardin des Plantes, la bibliothèque nationale, celles du Panthéon, de l'Arsenal, des Quatre-Nations, offrent des secours aux amis des lettres, des sciences et des arts. La galerie du Musée au Louvre, et celle du Luxembourg, renferment les chefs-d'œuvre de diverses écoles de peinture. Le Musée national, rue des Petits-Augustins, et le Musée central des arts au Louvre, présentent des anciens monumens de la sculpture. On admire entre autres la Vénus de Médicis, le Laocoon et l'Apollon du Belvédère. Nous renvoyons le lecteur à l'*Almanack national* et aux *Guides des Voyageurs*, pour les détails des établissemens de la métropole de la France.

Paris est à 30 l. S. E. de Rouen, 98 l. S. E. de Londres, 95 l. S. d'Amsterdam, 270 l. N. O. de Vienne, 280 l. N. E. de Madrid, 277 l. N. O. de Rome, 500 l. N. O. de Constantinople, 350 l. de Lisbonne, 600 l. S. O. de Moscou, 330 l. S. O. de Cracovie, 240 l. S. O. de Copenhague, 380 l. E. S. O. de Stockolm.

Le culte catholique y a un archevêque, cardinal, et douze cures, qui ont pour limites chaque arrondissement de justice de paix. Le culte protestant a un temple rue Saint-Thomas-du-Louvre; les juifs des synagogues. Tous les cultes y sont paisibles et respectés.

Quatre rivières, la Seine, l'Yonne, la Marne et l'Oise, apportent à Paris les objets de consommation; mais ses fabriques le distingueront toujours. C'est par son industrie que brille cette capitale de l'Europe. Bonaparte y a établi la *Banque de France*, destinée à vivifier le commerce.

Les monumens publics qui l'embellissent, tiennent à son histoire. L'ancien *Louvre* fut commencé par François Ier, et continué par Henri II et Charles IX. Louis XIII en fit élever le dôme; la principale entrée du côté de l'Orient, fut faite en 1665, sur le plan de Bernin. Deux pierres qui forment le cimaise du fronton, sont remarquées; elles ont chacune 54 pieds de longueur, sur 8 de largeur, et 18 pouces d'épaisseur. M. Pérault, qui acheva la colonnade, fit graver, dans son vitruve, la machine inventée pour l'élever. La galerie du côté de la rivière, fut bâtie sous Catherine de Médicis, d'après les dessins de Philibert Delorme, et la suite par Henri IV.

Le palais des *Tuileries* fut commencé en 1564, par Catherine de Médicis et Philibert Delorme. Le jardin fut fait sous Louis XIV, en 1600. Il est embelli par les ordres du Premier Consul.

C'est Marie de Médicis qui fit planter, en 1616, le Cours-la Reine.

Le premier pont de pierre qui fut fait à Paris, fut celui de Notre-Dame, sous Louis XII et François Ier; il fut achevé en 1507. En 1647, fut construit celui dit Pont-au-Change. En 1618, le pont Saint-Michel, et en 1604, fut achevé le Pont-Neuf, sous Henri IV. Le Pont-Royal, par Louis XIV et Mansard. Le pont National a été construit en 1787; et en 1803, celui des *Arts* a été le premier construit sous Bonaparte, ainsi que celui de la *Cité*.

Le palais du *Luxembourg*, embelli de nos jours, fut construit par Marie de Médicis, en 1615, sur les dessins de Débrosse.

Celui du *Tribunat* l'avait été en 1636, par Richelieu, qui le donna à Louis XIII. Il fut habité par Anne d'Autriche et par les princes de la maison d'Orléans.

Le palais du *Corps Législatif* fut construit par le ci-devant prince de Condé, au milieu du dix-huitième siècle.

On cite parmi les monumens célèbres de la capitale, le portail de l'église Saint-Gervais, fait sous Louis XII, et ce-

lui de Saint-Sulpice, dont Anne d'Autriche posa la première pierre en 1655; achevé sous Louis XV : la porte Saint-Denis, faite en 1672, pendant la guerre de Hollande, par François Blondel; et la porte Saint-Martin, en 1674.

Je renvoie le lecteur aux *Essais de Saint-Foix sur Paris*, pour l'histoire de cette ville, qui excite toujours l'admiration de l'Europe. On pourrait donner une liste infinie des grands hommes dont Paris fut le berceau; mais cette nomenclature serait longue et insipide.

Tout promet que Paris sera constamment le séjour des talens et des arts. Déjà de nombreux embellissemens lui redonnent un éclat qui étonne après quinze ans de malheurs et d'anarchie.

Arrondissement de Sceaux, ch. l. de cantons. — *Vincennes*, b. à une l. de Paris, avec une forteresse où plusieurs prisonniers d'état ont été détenus. Le parc est d'une grande étendue. Pop., 1,800 hab.

— *Charenton*, b. sur la Seine, à 2 l. de Paris. Il a été célèbre par un temple de protestans qui fut détruit en 1685. Il est maintenant remarquable par une excellente école vétérinaire. Pop., 800 hab.

— *Villejuif*, b. à 2 l. de Paris. Pop., 1,300 hab.

Sceaux, b. à 2 l. de Paris, sur la route d'Orléans, ch. l. d'une sous-préfecture, avec un magnifique château qui appartenait aux ducs de Penthièvre, et dont le parc est très-beau. Pop., 1,400 hab.

17. Dép. du NORD. Chef-lieu, *Lille.*

Bornes. au N. le Pas-de-Cal. et les d. de la Lys et de Jemmape.
à l'E. le département de Jemmape.
au S. les d. de l'Aisne, de la Somme, et du Pas-de-Calais.
à l'O. le département du Pas-de-Calais.

Étendue en. deg. mathématiques : latitude, du 50e au 51e degré. long. du 0 au 2e degré.
mesures géodésiques : kil. carrés. ..... 6,030 ; lieues carrées 305 20

Direction ..... du nord-ouest au sud-ouest.
Bassin ..... faisant partie du bassin de l'Escaut.
Inclinaison ..... du sud-ouest au nord-est.
Rivières ..... l'Aa, (à son embouchure) la Lys, l'Escaut, qui reçoit à d. la Rouelle, la Seille ; à g. la Searpe, la Sambre.

DIVISIONS.
6 arrondiss. .....
44 cantons .....
732 comm. .....

Rapport aux anciennes Provinces.
Flandre Française, Flandre propre, Cambresis, Hainault.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Dunkerque. 6 cantons	DUNKERQUE	787 ½ kil. c. 80,240 hab.
	Gravelines	
	Hondtschoot	
	Bergues	
	Bourbourg	
	Wormhoudt	
Hazebrouck. 5 cantons	Cassel	725 kil. car. 106,240 h.
	Steenworde	
	Bailleul	
	HAZEBROUK	
	Merville	
Lille. 11 cantons	Tourcoing	910 kil. c. 221,220 h.
	Quesnoy	
	Armentières	
	Roubaix	
	Lannoy	
	LILLE	
	Haubourdin	
	Labassée	
	Seclin	
	Templeneuve	
	Pont-à-Marck	
Douay. 8 cantons	Orchies	1142 ½ k. c. 166,440 h.
	Saint-Amand	
	Nord-Libre	
	Marchiennes	
	DOUAY	
	Valenciennes	
	Arleux	
	Bouchin	
Cambrai. 6 cantons	CAMBRAI	917 ½ kil. c. 108,550 h.
	Clarières	
	Solesmes	
	Marcoing	
	Le Cat. Cambresis.	
	Clary	
Avesnes. 8 cantons	Bavay	1547 ½ k. c. 91,740 h.
	Maubeuge	
	Le Quesnoy	
	Berlaymont	
	Sarle-le-Château ...	
	Landrecies	
	AVESNES	
	Trélon	

Population totale du département ..... 808,800 hab.

RÉGION DU NORD DE LA FRANCE.

Partie de l'Est, contenant 25 Départemens.

17. DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE, chef-lieu. Seizième division militaire.

Arrondissemens :

Dunkerque, Hazebrouk, Lille, Douay, Cambrai, Avesnes.

Arrondissement de Dunkerque, ch. l. de cantons. — DUNKERK, ou DUNKERQUE, v. considérable, à 6 l. de Gravelines, ch. l. d'une sous-préfecture, tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a un port qui a été franc de tout droit d'entrée et de sortie. Son commerce est considérable ; elle a été prise et reprise plusieurs fois. En 1793, les Anglais l'assiégèrent ; mais ils levèrent le siége. Patrie de Jean Barth, célèbre marin. Pop., 20,000 hab.

— *Gravelines*, v. très-forte sur l'Aa, à 5 l. de Dunkerque, avec un port et un château fort. Son territoire est très-marécageux. Pop., 2,700 hab. — *Hondtschoot*, p. v. à 3 l. de Bergues. Pop., 3,000 hab.

— *Bergues*, (*Saint-Vinox*) v. sur la colline, au pied d'une montagne, à 2 l. de Dunkerque, ci-devant siége de sous-préfecture et de tribunaux de 1re instance et de commerce, qui ont été transportés à Dunkerque : elle est fortifiée par le maréchal de Vauban ; elle fut assiégée et prise beaucoup de fois. En 1793, les Anglais l'ont encore assiégée, mais ils ont levé le siége. Pop., 5,000 hab.

— *Bourbourg*, p. v. à demi-lieue de Gravelines, sur un canal qui conduit à Dunkerque. Pop., 1,900 hab. — *Wormhoudt*, p. v. à 3 l. de Bergues. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Hazebrouk, ch. l. de cantons. — *Cassel*, jolie v. à 6 l. de la mer et à 4 de Saint-Omer : elle est sur une montagne où il y avait un château, dont il ne reste plus que la terrasse, d'où l'on découvre une grande étendue de mer et

52 villes. Trois batailles célèbres ont été données près de cette ville, par trois Philippe de France; l'une en 1071, dans laquelle Philippe Ier fut vaincu par Robert le Frison; la seconde en 1328, dans laquelle Philippe le Bel remporta une victoire complète et pilla la ville; et la troisième en 1677, dans laquelle Philippe d'Orléans défit le prince d'Orange et prit la ville. Pop., 5,000 hab.

— *Steenworde*, p. v. à 2 l. de Hazebrouk. Pop., 3,400 hab. — *Bailleul*, v. à 3 l. d'Hazebrouk. Pop., 9,000 hab.

Hazebrouk, v. à la source d'un petit ruisseau qui se jette dans la Nièbe, à 2 l. de Cassel; sous-préfecture et tribunal de 1re instance : elle fait un assez grand commerce de toiles. Pop., 6,500 hab. — *Merville*, v. à 4 l. de Cassel. Pop., 5,000 hab.

Arrondissement de Lille, ch. l. de cantons. — *Tourcoing*, ou *Turcoin*, gros b. à 3 l. de Lille, divisé en deux justices de paix. Il y a des manufactures de fils pour la camelotine. Pop., 1,100 hab.

— *Quesnoy*, p. v. forte, à 3 l. de Valenciennes : elle fut prise, en 1793, par le roi de Prusse; mais il l'évacua peu après. Pop., 4,000 hab.

— *Armentières*, jolie v. sur la Lys, à 3 l. de Lille : elle fait un grand commerce de draps, de pelleteries, de toiles et de fromages. Pop., 7,500 hab. — *Roubaix*, v. à 3 l. de Lille; il s'y fabrique des étoffes de laine et des fils de laine pour la bonneterie. Pop., 8,100 hab. — *Launoy*, p. v. à 2 l. de Lille. Pop., 900 hab.

Lille, ch. l. du département, siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce, grande, forte et riche ville sur la Deule et la Lys, à 6 l. de Tournay et à 47 de Paris, fondée en 1007 par Baudouin IV; sa citadelle fut construite par Vauban. Louis XIV la prit sur les Espagnols en 1667, les alliés en 1708; elle fut rendue à la France par le traité d'Utrecht : elle a un hôtel des monnaies et des fabriques de draps, serges, calmandes, camelots, ratines, étamines, toiles, dentelles, faïences, verreries, papiers et

coutils. Les Autrichiens l'ont bombardée en 1792. Patrie de Monoyer, musicien. Pop., 49,600 hab.

— *Haubourdin*, p. v. à 2 l. de Lille. Pop., 1,800 hab.

— *Labassée*, p. v. sur un canal qui se rend dans la Deule, à 5 l. de Lille : elle était autrefois fortifiée, et elle a soutenu plusieurs siéges; mais les fortifications en sont rasées. Pop., 2,000 hab.

— *Seclin*, p. v. à 3 l. de Lille. Pop., 2,500 hab. — *Templeneuve*, b. à 3 l. de Lille. Pop., 2,600 hab. — *Pont-à-Marck*, b. à 3 l. de Lille. Pop., 400 hab.

Arrondissement de Douay, ch. l. de cantons. — *Orchies*, ancienne v. à 3 l. de Lille. Pop., 2,700 hab.

— *Saint-Amand*, v. sur la Scarpe, à 3 l. de Valenciennes : elle était autrefois fortifiée; célèbre par ses eaux minérales. Pop., 1,800 hab.

— *Condé*, ou *Nord libre*, p. v., mais des plus fortes de France, proche le confluent de la Haine et de l'Escaut, à 3 l. de Valenciennes. Les Autrichiens s'en emparèrent en 1793, et l'évacuèrent. Pop., 5,900 hab.

— *Marchiennes*, b. à 4 l. de Douay. Pop., 2,300 hab.

Douay, très-grande et très-forte v. sur la Scarpe, et communiquant à la Deule par un canal, à 50 l. de Paris; siége d'une sous-préfecture et de tribunaux de 1re instance et d'appel; fondée en 1552 par Philippe II, roi d'Espagne. Les Français ont assiégé et pris cette ville en 1667; elle fut prise encore en 1710, par les alliés, mais les Français la reprirent en 1712 : enfin elle leur demeura par le traité d'Utrecht. Ses environs produisent du lin et du houblon. On y fabrique des toiles, des dentelles, des gazes, des camelots, des molletons et des tapisseries. Il y a des manufactures de grès façon d'Angleterre, des raffineries de sucre, et des verreries de bouteilles. Patrie de Jean de Bologne, sculpteur. Pop., 18,000 hab.

— *Valenciennes*, grande et ancienne v. sur l'Escaut, à 9 l. de Douay, fortifiée par Vauban. Elle est très-forte et considérable par le commerce qu'elle fait, sur-tout en den-

telles connues sous ce nom, et en toiles, batistes, linons, fils, tabacs, porcelaines et houblon : elle a été prise plusieurs fois. Les Autrichiens s'en emparèrent en 1793, et l'ont évacuée la même année. Patrie de Vateau, de Froissard. Pop., 17,000 hab.

— *Arleux*, petite et ancienne v., avec un château sur la rivière de Sanset, à 2 l. de Douay : elle a été prise et reprise plusieurs fois. Pop., 1,400 hab.

— *Bouchain*, v. forte sur l'Escaut, à 3 l. de Valenciennes : elle a été bâtie par Pepin. Il y a des écluses; l'Escaut la divise en deux parties. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Cambrai, ch. l. de cantons. — CAMBRAI, v. belle, grande et forte, défendue par une citadelle et un fort sur l'Escaut, à 6 l. de Douay, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Son territoire produit du grain de toute espèce et du houblon. Elle fabrique des toiles, des batistes, des dentelles, du fil retors, des tapisseries, et elle a de belles blanchisseries. Pop., 13,800 hab.

— *Carnières*, b. à 2 l. de Cambrai. Pop., 700 hab. — *Solesmes*, b. à 2 l. de Quesnoy. Pop., 3,800 hab. — *Marcoing*, b. à 2 l. de Cambrai. Pop., 1,100 hab. — Le *Cateau-Cambresis*, p. v. sur la Seille, à 5 l. de Cambrai, remarquable par un château magnifique. Pop., 4,000 hab. — *Clary*, b. à 4 l. de Cambrai. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement d'Avesnes, ch. l. de cantons. — *Bavay*, ancienne v. à 2 l. de Maubeuge. Pop., 1,400 hab.

— *Maubeuge*, très-forte v. sur la Sambre, à 7 l. de Valenciennes : elle est fortifiée dans les principes de Vauban ; elle a une manufacture d'armes très-estimée. Pop., 4,700 hab.

— *Le Quesnoy*, p. v. forte, à 3 l. de Valenciennes : elle a été prise plusieurs fois. En 1793, les troupes du roi de Prusse s'en emparèrent, mais elles l'évacuèrent peu après. Pop., 4,000 hab.

— *Berlaimont*, b. à 3 l. du Quesnoy. Pop., 1,500 hab. —

Sorle-le-Château, b. à 3 l. de Maubeuge. Pop., 1,500 hab.

— *Landrecies*, petite, mais forte v. sur la Sambre, à 6 l. de Maubeuge: elle a souffert plusieurs siéges, et elle a été prise plusieurs fois. En 1792, elle fut prise par les puissances coalisées contre la France, mais elle fut évacuée en 1793. Pop., 2,800 hab.

Avesnes, p. v. fortifiée sur la rivière de Hespre, à 5 l. de Maubeuge; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Les fortifications en ont été réparées par Vauban. Pop., 2,900 hab.

— *Trélon*, b. à 6 l. de Maubeuge. Pop., 1,100 hab.

On remarque, près de Valenciennes, les mines de houille d'*Ouzain*, les plus riches qui soient en France.

18. Dép. de la LYS. Chef-lieu, *Bruges*.

Bornes . . . . . { au N. la mer du Nord et le dép. de l'Escaut.
à l'E. le département de l'Escaut.
au S. le département de Jemmape.
à l'O. le dép. de Jemmape et la mer du Nord.

Étendue en.. { deg. mathématiques.. { latit. du 50e ½ au 51e ½ deg.
long. du 0 au 1er degré.
mesures géodésiques.. { kilomètres carrés. . . . . 3,662 ½
lieues carrées 185 41

Direction. . . . . du nord-est au sud-ouest.
Bassin . . . . . faisant partie du bassin de l'Escaut.
Inclinaison. . . . . de l'est à l'ouest.

Rivières . . . . . { au nord, le canal de Bruges, l'Yperlée, la Lys, l'Escaut.

DIVISIONS.

4 arrondissemens. . . . . .
27 cantons. . . . . .
254 communes . . . . . .

Rapport aux anciennes Provinces.

Belgique, quartier de Bruges, quartier d'Ypres.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
7 cantons	Bruges.	Ostende	1 297 ½ k. c. 149,420 h.
		BRUGES	
		Ghistelles	
		Ruisselède	
		Thourout	
		Thielt	
		Ardoye	
4 cantons	Furnes.	Nieuport	715 kil. car. 49,800 hab.
		FURNES	
		Dixmude	
		Haeringhe	
7 cantons	Ypres.	Hooglède	817 ½ kil. c. 107,100 h.
		Elverdinghe	
		Popéringhe	
		YPRES	
		Wervick	
		Messines	
		Passchendaèle	
9 cantons	Courtrai.	Meulebecke	853 ½ k. c. 164,370 h.
		Roulers	
		Ingelmunster	
		Aost-Roosbècke . . .	
		Heerlebeck	
		Moorsèele	
		COURTRAI	
		Menin	
		Avelghem	

Population totale du département. . . . . 475,000 hab.

18. DÉPARTEMENT DE LA LYS.

BRUGES, chef-lieu. Seizième division militaire.

Arrondissemens :

Bruges, Furnes, Ypres, Courtrai.

Arrondissement de Bruges, ch. l. de cantons. — *Ostende*, v. à 4 l. de Bruges, avec un bon port; ch. l. d'une préfecture maritime : elle a souffert plusieurs siéges mémorables, et elle a été bombardée par les Anglais en 1798. Pop., 10,800 hab.

BRUGES, ch. l. du département, v. belle, grande et commerçante, sur un beau canal dans une belle plaine, à 3 l. de la mer, à 12 l. de Dunkerque et à 76 de Paris; ch. l. de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. On y fabrique beaucoup de dentelles, de belles toiles, de basins et de siamoises. Les Hollandais la bombardèrent en 1704. Elle se soumit aux alliés en 1706. Les Français l'ont prise en 1708, en 1745 et en 1792. Elle a été réunie à la France en 1793. Patrie de Jean Bruges, qui a inventé la peinture à l'huile, et de Grégoire de Saint-Vincent, mathématicien. Pop., 41,000 hab.

— *Ghistelles*, p. v. à 5 l. de Bruges. Pop., 2,500 hab. — *Rutysselède*, b. à 5 l. de Bruges. Pop., 5,300 hab. — *Thourout*, p. v. à 4 l. de Bruges. Pop., 4,500 hab. — *Thielt*, b. à 6 l. de Bruges. Pop., 8,000 hab. — *Ardoye*, b. à 6 l. de Bruges. Pop., 5,875 hab.

Arrondissement de Furnes, ch. l. de cantons. — *Nieuport*, v. à 6 l. de Dunkerque et à un quart de l. de la mer, sur la rivière d'Yperlée, qui la traverse : elle a été fortifiée autrefois; elle a soutenu plusieurs siéges assez célèbres. Pop., 2,900 hab.

FURNES, v. à 5 l. de Dunkerque, snr le canal qui va de cette ville à Bruges : elle a été autrefois fortifiée; c'est actuellement le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal

de 1re instance : elle a souffert plusieurs siéges. Pop., 3,200 hab.

— *Dixmude*, v. sur l'Yperlée, dans une situation agréable, à 3 l. de Furnes : elle a été assiégée plusieurs fois ; elle fournit du beurre estimé. Pop., 2,500 hab.—*Haeringhe*, b. à 4 l. de Furnes. Pop., 1,300 hab.

Arrondissement d'Ypres, ch. l. de cantons. — *Hooglède*, b. à 4 l. d'Ypres. Pop., 3,500 hab. — *Elverdinghe*, b. à 2 l. d'Ypres. Pop., 2,700 hab. — *Popéringhe*, v. à 2 l. d'Ypres. On y fabrique des étoffes de laine, et il s'y fait un commerce de houblon. Pop., 7,900 hab.

Ypres, v. autrefois fortifiée, mais aujourd'hui démantelée, dans une plaine fertile, sur le ruisseau d'Yper, à 8 l. de Dunkerque; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. C'était autrefois une ville très-grande et très-marchande. Pop., 15,000 hab.

— *Wervick*, b. à 3 l. d'Ypres. Pop., 4,000 hab. — *Messines*, v. à 3 l. d'Ypres. Pop., 3,000 hab. — *Passchendaèle*, Pop., 2,600 hab.

Arrondissement de Courtrai, ch. l. de cantons. — *Meulebecke*, b. à 4 l. de Courtrai. Pop., 6,600 hab. — *Roulers*, b. à 5 l. de Courtrai. Pop., 8,000 hab. — *Ingelmunster*, b. à 3 l. de Courtrai. Pop., 5,000 hab. — *Aost Roosbecke*, b. à 3 l. de Courtrai. Pop., 8,000 hab. — *Haerlebecke*, v. à une l. de Courtrai. Pop., 3,000 hab. — *Moorzèele*, b. à 2 l. de Courtrai. Pop., 3,600 hab.

Courtrai, ancienne v. sur la Lys, à 4 l. de Lille; siége d'une sous-préfecture, et tribunal de 1re instance. Louis XIV la prit en 1683, et la fit démanteler : elle a beaucoup souffert dans la révolution. On y fabrique des toiles de lin, du linge de table, des dentelles et de la siamoise. Pop., 3,300 hab.

— *Menin*, belle v. sur la Lys, à 4 l. de Lille. Cette ville a été très-fortifiée, mais Louis XV en a fait raser les ouvrages. Ses environs produisent du lin et du tabac. On y fabrique beaucoup de linge de table, et on y nourrit beaucoup de bestiaux. Pop., 5,000 hab.

— *Avelghem*, b. sur l'Escaut. Pop., 3,300 hab.

19. Dép. de l'ESCAUT. Chef-lieu, *Gand*.

Bornes ..... au N. la mer du Nord et la République Batave.
à l'E. les départem. des Deux-Nèthes, et de la Dyle.
au S. les dép. de la Dyle, de Jemmape, et de la Lys.
à l'O. le département de la Lys.

Étendue en.. deg. mathématiques. lat. du 50e ½ au 51e ½ deg.
long. du 1er au 2e degré.
mesures géodésiques. kilomètres carrés .....3,637 ½
lieues carrées 184 14

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de l'Escaut.
Inclinaison..... de l'est au sud-ouest.

Rivières..... l'Escaut, qui reçoit à g. la Lys, à d. la Dendre; plusieurs canaux.

DIVISIONS.

4 arroodissemeos.....
36 cantons.....
342 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Belgique, quartier de Gand.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
L'Ecluse. 7 cantoos.....	Oostbourg	952 ½ k. c. 59,560 h.
	Ysendick	
	L'ÉCLUSE.....	
	Axel	
	Holst	
	Capricke	
	Asseoède	
Gand. 11 cantons.....	Eecloo.....	1070 kil. c. 220,380 h.
	Waerschoot	
	Sommergem.....	
	Loochristi	
	Evergem.....	
	Nevèle	
	GAND.....	
	Deyose.....	
	Nazareth.....	
	Oosterzèele.....	
	Cruishantem.....	
Dendermonde. 10 cantons.....	Beveren	892 ½ k. c. 180,520 h.
	Saint-Gilis.....	
	Saint-Nicolas.....	
	Tamise.....	
	Lockereo	
	Hamme.....	
	Zèle	
	DENDERMONDE.	
	Weteren	
	Alost.....	
Oudenarde. 8 cantons.....	S. Marie-Hoorebeck	722 ½ k. car. 134,600 h.
	Herzèle.....	
	OUDENARDE ...	
	Sotteghem	
	Ninove	
	Renaix.....	
	Nederbrakel	
	Grammont	

Population totale du département. .....578,000 hab.

19. DÉPARTEMENT DE L'ESCAUT.

GAND, chef-lieu. Vingt-quatrième division militaire.

Arrondissemens :

L'Écluse, Gand, Dendermonde, Oudenarde.

Arrondissement de l'Écluse, ch. l. de cantons. — *Oostbourg*, p. v. à une l. de l'Écluse : elle fut prise en 1604, par le prince Maurice, qui en fit raser les fortifications. Pop., 800 hab.

— *Yzendick*, v. à 4 l. de l'Écluse. Pop., 1,100 hab.

L'ÉCLUSE, petite et forte v., avec un port et des écluses, à 3 l. de Bruges ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a souffert plusieurs siéges. Pop., 1,400 hab.

— *Axel*, p. v. dans des marais, à 5 l. de Gand : elle a été prise plusieurs fois. Pop., 1,800 hab.

— *Hulst*, petite, mais très-forte v., à 6 l. de Gand, dans un lieu qu'on peut inonder par les écluses : elle a souffert plusieurs siéges ; elle a un très-bel hôtel de ville, et plusieurs beaux monumens. Pop., 1,700 hab.

— *Capricke*, b. à 4 l. de Gand. Pop., 3,200 hab. — *Assenède*, b. à 4 l. de Gand. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Gand, ch. l. de cantons. — *Eecloo*, p. v. à 4 l. de Gand. Pop., 5,800 hab. — *Waerschoot*, b. à 5 l. de Gand. Pop., 5,200 hab. — *Sommergem*, b. à 3 l. de Gand. Pop., 6,200 hab. — *Loochristi*, b. à 2 l. de Gand. Pop., 3,000 hab. — *Evergem*, b. à 2 l. de Gand. Pop., 6,870 hab. — *Nevèle*, b. à 3 l. de Gand. Pop., 3,000 hab.

GAND, ch. l. du département, grande et belle v., à 9 l. d'Anvers et à 66 l. de Paris, au confluent de l'Escaut et de la Lys, qui par différens canaux la coupent en 26 îles ; siége de la préfecture, avec tribunaux de 1re instance et criminel. Les édifices publics y sont dignes d'attention, et en grand nombre. Fameuse par la paix de 1576, Louis XIV

la prit en 1678 ; Marlborough len 1706, les Français en 1708 ; Marlborough la reprit ; et, depuis 1792, elle est restée à la France. On y fabrique des toiles, du lin, du linge de table et des dentelles. Patrie de l'empereur Charles-Quint, du savant Daniel Hensius, et de Marca, archevêque de Paris. Pop., 56,000 hab.

— *Deynze*, p. v. sur la Lys, à 3 l. de Gand. Pop., 3,000 hab. — *Nazareth*, b. à 3 l. de Gand. Pop., 4,500 hab. — *Oosterzèele*, b. à 3 l. de Gand. Pop., 2,700 hab. — *Cruishautem*, b. à 4 l. de Gand. Pop., 5,100 hab.

Arrondissement de Termonde, ou *Dendermonde*, ch. l. de cantons. — *Beveren*, b. à 6 l. de Dendermonde. Pop., 4,900 hab. — *Saint-Gilis*, b. à 5 l. de Dendermonde. Pop., 3,000 hab. — *Saint-Nicolas*, b. à 4 l. de Dendermonde. Pop., 1,000 hab. — *Tamise*, b. sur l'Escaut, à 2 l. de Dendermonde. Pop., 4,500 hab. — *Lockeren*, b. à 3 l. de Dendermonde. Pop., 11,000 hab. — *Hamme*, b. à 2 l. de Dendermonde. Pop., 7,200 hab. — *Zèle*, b. à une l. de Dendermonde. Pop., 5,000 hab.

Dendermonde, belle v. à 6 l. d'Anvers, au confluent de la Dendre et de l'Escaut ; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est entourée de marais et de prairies, que l'on peut inonder au moyen de belles écluses ; elle a été assiégée plusieurs fois. Pop., 5,000 hab.

— *Wetteren*, b. à 2 l. de Gand, sur l'Escaut. Pop., 6,000 hab. — *Alost*, v. sur la Dendre, à 6 l. de Gand. En 1667, elle fut prise par Turenne, qui la fit démanteler. Pop., 18,000 hab.

Arrondissement d'Oudenarde, ch. l. de cantons. — *Sainte-Marie Hoorebeck*, b. à une l. d'Oudenarde. Pop., 1,500 hab. — *Herzèle*, b. à 5 l. d'Oudenarde. Pop., 1,200 hab.

Oudenarde, v. riche et commerçante, située sur l'Escaut, à 5 l. de Gand ; sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il y a une manufacture de tapisseries de haute-lisse. Elle a soutenu plusieurs siéges, mais ses fortifica-

tions sont rasées. Patrie de Marguerite de Parme, d'Adrien Brayet et de Jean Dursius. Pop., 4,000 hab.

— *Sotteghem*, b. à 4 l. d'Oudenarde. Pop., 1,500 hab. —*Ninove*, p. v. sur la Dendre, à 4 l. de Bruxelles. Patrie de Jean Despautère. Pop., 3,000 hab. — *Nederbrakel*, b. à 4 l. d'Oudenarde. Pop., 3,140 hab. — *Renaix*, b. à 3 l. d'Oudenarde. Pop., 9,000 hab. — *Grammont*, v. sur la Dendre, à 8 l. de Tournay. Il s'y fait beaucoup de tapisseries et de tapis. Pop., 6,000 hab.

20. Dép. des DEUX-NÈTHES. Chef-lieu, *Anvers.*

Bornes
- au N. la République Batave.
- à l'E. la Rép. Batave, et le dép. de la Meuse-Inf.
- au S. les dép. de la Dyle, et de l'Escaut.
- à l'O. le dép. de l'Escaut et la Rép. Batave.

Etendue en..
- deg. mathématiques.. latitude, du 51e au 52e degré.; long. du 2e au 3e deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés .....2,645; lieues carrées.....133 90

Direction ..... circulaire.
Bassin..... faisant partie du bassin de l'Escaut.
Inclinaison ..... de l'est à l'ouest.

Rivières..... l'Escaut, qui reçoit à d. les Deux-Nèthes et la Dyle, avec les eaux de la Senne, par un canal.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
17 cantons .....
149 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Belgique, partie du comté de Brabant.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Anvers. 6 cantons.....	Brecht.....	812 ½ k. c. 114,500 h.
	Eckeren	
	ANVERS	
	Santhoven	
	Wilryck	
	Boom	
Turnhout. 6 cantons	Hoogstraeten	1335 kil. c. 62,170 hab.
	TURNHOUT	
	Arendonck.....	
	Herentals.....	
	Moll.....	
	Westerloo.	
Malines. 5 cantons.....	Lierre.....	497 ½ k. c. 472,700 h.
	Duffel	
	Puers	
	Heyst-op-den-berg.	
	MALINES.	

Population totale du département.....253,200 hab.

20. DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES.

ANVERS, chef-lieu. Vingt-quatrième division militaire.

Arrondissemens :

Anvers, Turnhout, Malines.

Arrondissement d'Anvers, ch. l. de cantons. — *Brecht*, b. à 5 l. d'Anvers. Pop., 2,000 hab. — *Eckeren*, b. à une l. et demie d'Anvers. Pop., 2,800 hab.

ANVERS, ch. l. de département, grande et belle v. sur l'Escaut, à 9 l. de Bruxelles et à 71 de Paris; ch. l. de la préfecture et siége de tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Cette ville a un port très-grand et très-commode, avec une citadelle des plus régulières, qui a la figure d'un arc tendu, dont la rivière représente la corde : elle faisait autrefois un commerce plus considérable, dont Amsterdam lui a enlevé une grande partie. La ville est remarquable par plus de 200 très-beaux édifices. La cathédrale est un ouvrage achevé; les rues sont larges et régulières. Le prince de Parme la prit en 1585, Marlborough en 1706, Louis XV en 1746, les Français en 1792 et en 1794. Patrie de Gérard Édelinck, Teniers et Vandick, peintres célèbres, de Slootz père, sculpteur, d'Aigueperse et du chancelier Lhôpital. Rubens y avait fixé son séjour; mais il était né à Cologne. Pop., 61,800 hab.

— *Santhoven*, b. à 4 l. d'Anvers. Pop., 700 hab. — *Vilryck*, b. à une l. et demie d'Anvers. Pop., 1,500 hab. — *Boom*, b. à 4 l. d'Anvers. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Turnhout, ch. l. de cantons. — *Hoogstraeten*, b. à 4 l. de Turnhout. Pop., 1,300 hab.

TURNHOUT, p. v. à 7 l. d'Anvers; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 8,000 hab.

— *Arendonck*, b. à 2 l. de Turnhout. Pop., 2,400 hab. — *Herenthals*, b. à 6 l. d'Anvers, au bord de la petite Nèthe.

Digitized by Google

Pop., 2,500 hab. — *Moll*, b. à 5 l. de Turnhout. Pop., 3,600 hab. — *Westerloo*, b. sur la grande Nèthe, à 6 l. de Turnhout. Pop., 1,700 hab.

Arrondissement de Malines, ch. l. de cantons. — *Lierre*, ou *Lire*, v. au confluent des Deux-Nèthes, à 2 l. de Malines. Patrie de Dubelloy, poète. Pop., 9,500 hab. — *Duffel*, p. v. sur la Nèthe, à une l. de Malines. Pop., 2,800 hab. — *Puers*, b. à 3 l. de Malines. Pop., 3,600 hab. — *Heyst-op-den-berg*, b. à 4 l. de Malines. Pop., 5,220 hab.

Malines, belle v. sur la Dyle, à 4 l. d'Anvers, ch. l. d'une sous-préfecture et siége d'un tribunal de 1re instance : elle fait un commerce fort considérable de dentelles très-estimées, et d'excellente bière; elle a soutenu plusieurs siéges. En 1706, elle fut prise par Marlborough; par les Français en 1746. L'archevêque de cette ville prenait le titre de primat des Pays-Bas, et il s'y est tenu plusieurs conciles. Patrie de deux peintres célèbres, Jean Bole et Michel Coxis. Pop., 16,000 habitans.

21. Dép. de la MEUSE-INFÉR. Chef-lieu, *Maestricht.*

Bornes..... au N. le Brabant Hollandais, et le dép. de la Roër.
à l'E. le département de l'Ourthe.
au S. le département de la Dyle.
à l'O. les départemens de la Dyle et des Deux-Nèthes.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 50e $\frac{1}{2}$ au 51 $\frac{1}{2}$
long. du 3e au 4e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés. .....3,622 $\frac{1}{2}$
lieues carrées 183 38

Direction..... du sud au nord.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Meuse.
Inclinaison..... du sud au nord-est.
Rivières..... la Meuse, qui reçoit à d. le Guel, la Demer, le Jars.

Divisions.

3 arrondissemens.....
22 cantons .....
309 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Belgique, duché de Gueldres.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Ruremonde. 7 cantons.....	Venloo	1257 $\frac{1}{2}$ k. c. 54,850 hab.
	Achel	
	Weert.....	
	RUREMONDE...	
	Nedercruchten ...	
	Brée	
	Maaseyck.....	
Hasselt. 6 cantons.....	Péer.....	1030 k. car. 60,600 hab.
	Berringen	
	HASSELT.	
	Herck	
	Loox.....	
	Saint-Tron.....	
Maestricht. 9 cantons	Mechelen	1335 k. car. 107,410 h.
	Oirsbeck	
	Bilsen.....	
	Meesen	
	Heerlen.....	
	MAESTRICHT ...	
	Rolduc	
	Tongres.....	
	Galoppe	

Population totale du département.....241,800 hab.

21. DÉPARTEMENT DE LA MEUSE INFÉRIEURE.

MAESTRICHT, chef-lieu. Vingt-cinquième division militaire.

Arrondissemens :

Ruremonde, Hasselt, Maestricht.

Arrondissement de Ruremonde, ch. l. de cantons. — *Venloo*, v. forte sur la Meuse, à 6 l. de Ruremonde. C'est dans cette ville que s'est fait le premier essai des bombes. Charles-Quint s'en empara en 1543, et depuis elle soutint beaucoup de siéges, et fut prise plusieurs fois. Pop., 4,000 hab. — *Achel*, b. à 8 l. de Ruremonde. Pop., 600 hab. — *Weert*, p. v. à 5 l. de Ruremonde. Patrie de J. de Weert, qui, de garçon cordonnier, parvint au commandement des armées de l'empereur, et à la vice-royauté de Bohême. Pop., 4,400 hab.

RUREMONDE, belle v. au confluent de la Roër et de la Meuse, à 10 l. de Maestricht, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 3,700 hab. — *Nederuchten*, b. à 4 l. de Ruremonde. Pop., 3,500 hab. — *Brée*, b. à 7 l. de Ruremonde. Pop., 1,100 hab. — *Maasseck*, b. à 6 l. de Ruremonde. Pop., 2,200 hab.

Arrondissement de Hasselt, ch. l. de cantons. — *Berringen*, b. à 4 l. de Hasselt. Pop., 600 hab.

HASSELT, jolie v. sur la Demer, à 5 l. de Maestricht, sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Il y a beaucoup de fabriques d'eau-de-vie. Pop., 5,800 hab.

— *Herck*, b. à 3 l. d'Hasselt. Pop., 800 hab. — *Looz*, petit b. à 3 l. de Hasselt. Pop., 800 hab.

— *Saint-Tron*, v. à 3 l. de Tongres. En 1793, il se livra, sous ses murs, un sanglant combat entre les Autrichiens et les Français; les premiers eurent l'avantage. Pop., 5,800 habitans.

Arrondissement de Maestricht, ch. l. de cantons. — *Me-*

chelden, b. à 3 l. de Maestricht. Pop., 900 hab. — *Oirsbeck*, b. à 4 l. de Maestricht. Pop., 800 hab. — *Bilsen*, b. à 2 l. de Maestricht. Pop., 1,900 hab. — *Meessen*, b. à une l. de Maestricht. Pop., 1,100 hab. — *Hécrlen*, b. à 4 l. de Maestricht. Pop., 3,000 hab.

Maestricht, ch. l. du département, grande, belle et très-forte v. sur la Meuse, à 5 l. de Liége et à 89 de Paris; siége de la préfecture, de tribunaux criminel et de 1re instance. Plusieurs édifices, et particulièrement la maison de ville, y sont remarquables : elle a soutenu plusieurs siéges. En 1579, elle fut saccagée par le prince de Parme. Louis XIV la prit en treize jours en 1673; Guillaume III, prince d'Orange, en leva le siége en 1676; les Français la reprirent en 1748, et en 1794, époque de sa réunion à la France. Pop., 18,000 hab.

— *Rolduc*, p. v. avec un château, à 6 l. de Maestricht. Pop., 900 hab.

— *Tongres*, v. sur la rivière de Jars, à 3 l. de Maestricht : elle a été très-considérable; et du temps de Jules-César, elle était capitale d'une grande province. Elle fut saccagée par Attila, dans le 5e siècle, et par les Normands, dans le 9e. La *paix de Tongres*, convention faite en 1403, entre les bourgeois et l'évêque, est célèbre dans l'histoire. En 1673, elle fut prise et démantelée par les Français. Pop., 3,000 hab.

— *Galoppe*, b. à 4 l. de Maestricht. Pop., 1,300 hab.

Le territoire de ce département a toujours été le théâtre de faits intéressans pour la politique et pour l'histoire : on le regarde comme le berceau des Francs. C'est sur les bords de la Meuse que César établit des postes pour assurer la Gaule contre les invasions des Germains. C'est aux mêmes lieux que les rois de la première race s'établirent, et que les petits-fils de Charlemagne firent le partage des vastes états de ce prince.

22. Dép. de la ROËR. Chef-lieu, *Aix-la-Chapelle.*

Bornes .....
- au N. la République Batave.
- à l'E. le Rhin et le département de Rhin-et-Moselle.
- au S. le département des Forêts.
- à l'O. les d. de la Meuse-Inférieure, et de l'Ourthe.

Étendue en..
- deg. mathématiques.. latitude, du 50e 1/2 au 51e 1/2 ; long. du 4° au 5° deg.
- mesures géodésiques. kilomètres carrés.....6,697 ; lieues carrées 339 05

Direction ..... du sud au nord.
Bassin ..... faisant partie du bassin du Rhin.
Inclinaison ..... du sud au nord.

Rivières.....
- la Meuse, qui reçoit à d. la Nier, la Roër; le
- Rhin, qui reçoit à g. l'Erfft avec la Nassel.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
20 cantons.....
939 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Rive gauche du Rhin, Archev. de Cologne.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Clèves. 8 cantons	CLÈVES, Horst, Cranenbourg, Calcar, Goch, Xanten, Gueldres, Wonckum	1565 kil. c. 74,200 hab.
Creivelt. 11 cantons	Rhinberg, Meurs, Urdingen, Kempen, CREIVELT, Bracht, Wierzen, Neersen, Neuss, Odenkirchen, Erkelens	1652 1/2 k. c. 137,600 h.
Aix-la-Chapelle 11 cantons	Heinsberg, Sittard, Geilenkirchen, Linnich, Froitzcheim, AIX-LA-CHAP., Duren, Eschevillers, Borcette, Montjoie, Gemund	2105 kil. c. 165,260 h.
Cologne. 10 cantons	Dormagen, Elsen, Juliers, Bergheim, COLOGNE, Kerpen, Bruhl, Weyden, Lechnick, Zulpich	1375 kil. c. 137,220 h.

Population totale du département.....531,400 hab.

22. DÉPARTEMENT DE LA ROËR.

AIX-LA-CHAPELLE, chef-lieu. Vingt-sixième division militaire.

Arrondissemens :

Clèves, Creivelt, Aix-la-Chapelle, Cologne.

Arrondissement de Clèves, ch. l. de cantons. — CLÈVES; jolie v. sur un ruisseau qui se jette dans le Rhin, à 5 l. de Nimègue : elle a des manufactures de soiries et de tabac; elle était capitale d'une principauté de ce nom; elle est ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. On élève beaucoup de bestiaux dans son territoire. Le lin est sa principale production. Pop., 4,200 habitans.

— *Horst*, b. à une l. de Clèves. Pop., 2,000 hab. — *Cranenbourg*, b. à 2 l. de Clèves. Pop., 900 hab. — *Calcar*, p. v. à 3 l. de Clèves, près du Rhin. Patrie du peintre Jean Calcar. Pop., 1,300 hab. — *Goch*, p. v. à 2 l. de Clèves, sur le Nier : elle a été assiégée et prise plusieurs fois. Pop., 2,400 hab. — *Xanten*, b. à 7 l. de Clèves. Pop., 1,600 hab. — *Gueldres*, v. forte sur la Nier, autrefois capitale d'un duché de même nom, à 4 l. de Vanloo : elle a été assiégée et prise plusieurs fois. Pop., 1,500 hab. — *Wanekum*, b. à 6 l. de Creivelt. Pop., 900 habitans.

Arrondissement de Creivelt, ch. l. de cantons. — *Rheinberg*, b. à 6 l. de Creivelt. Pop., 1,700 hab. — *Mœurs*, v. forte avec une citadelle, à 4 l. de Creivelt. Pop., 2,100 hab. — *Urdingen*, ou *Ordingen*, p. v. à 5 l. de Dusseldorff. En 1642, elle fut prise par le maréchal de Guébriant, qui avait battu les Hessois sous ses murs, l'année précédente. Pop., 2,000 hab. — *Kempen*, b. à 7 l. de Ruremonde. Pop., 2,800 hab.

Crevelt, ou Creivelt, v. à 4 l. de Mœurs, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est remarquable par ses manufactures. En 1758, les Français y furent battus par les Hanovriens. Pop., 7,400 hab.

— *Bracht*, b. à 4 l. de Creivelt. Pop., 1,800 hab. — *Wiersen*, b. à 3 l. de Creivelt. Pop., 4,400 hab. — *Neersen*, p. b. à 2 l. de Creivelt. Pop., 600 hab. — *Neuss*, ou *Nuys*, ancienne et forte v. sur la rivière d'Erf, à 9 l. de Cologne. Pop., 4,400 hab. — *Odenkirchen*, b. à 4 l. de Juliers. Pop., 1,600 hab. — *Erkelens*, ancienne v. à 7 l. d'Aix-la-Chapelle. En 1674, les Français en ont démoli les fortifications. Pop., 1,300 hab.

Arrondissement d'Aix-la-Chapelle, ch. l. de cantons. — *Heinsberg*, b. à 7 l. d'Aix-la-Chapelle. Pop., 13,000 hab. — *Sittard*, p. v. à 8 l. d'Aix-la-Chapelle. Pop., 2,800 hab. — *Geilenkirchen*, b. à 4 l. d'Aix-la-Chapelle. Pop., 400 hab. — *Linnich*, v. à 3 l. de Juliers, sur la Roër, remarquable par la bataille de 1444, à la suite de laquelle les chevaliers de Saint-Hubert furent institués. Pop., 2,000 hab. — *Froitzheim*, vil. à 4 l. d'Aix-la-Chapelle. Pop., 400 hab.

Aix-la-Chapelle, grande et belle v. à 5 l. de Maestricht et à 93 de Paris; ch. l. du département, siége de la préfecture et d'un évêché, ainsi que de tribunaux criminel et de 1re instance : elle n'est pas forte ni propre à être fortifiée, mais son commerce est considérable, sur-tout en draps : elle a été fondée par Seranus Granus, sous l'empereur Adrien, vers l'an de l'ère vulgaire 124. Charlemagne en fit le siége de son empire, et on y trouve son tombeau, ainsi que celui de l'empereur Othon III. On y garde l'épée, le baudrier et le livre d'évangile du premier, qui servent au sacre des empereurs. Cette ville est célèbre par le traité de paix qui y fut conclu en 1668, entre la France et l'Espagne, et par celui de 1748, qui termina la guerre de la succession. Les eaux minérales d'Aix-la-Chapelle sont très-salutaires, et attirent dans cette ville un grand concours de monde. Pop., 23,400 hab.

— *Duren*, ou *Dueren*, ou *Doren*, v. à 8 l. d'Aix-la-Chapelle, sur la Roër. Charles-Quint la prit d'assaut en 1743. Pop., 3,400 hab.

— *Eschevilliers*, b. à 2 l. d'Aix-la-Chapelle. Pop., 1,700 hab. — *Borcette*, b. à une l. d'Aix-la-Chapelle. Pop., 3,500 hab. — *Montjoie*, b. à 6 l. d'Aix-la-Chapelle. Pop., 3,000 hab. — *Gemund*, v. à 8 l. d'Aix-la-Chapelle. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Cologne, ch. l. de cantons. — *Dormagen*, b. à 5 l. de Cologne. Pop., 800 hab. — *Elsen*, b. à 7 l. de Cologne. Pop., 300 hab.

— *Juliers*, v. ancienne et très-fertile, avec une citadelle, à 6 l. d'Aix-la-Chapelle, sur la Roër : elle a été assiégée et prise plusieurs fois. Le prince Maurice de Nassau la prit en 1610, les Espagnols en 1622, les Français en 1994; depuis, cette ville est réunie à la France. Pop., 2,100 hab. — *Bergheim*, b. à 6 l. de Cologne. Pop., 469 hab.

— *Cologne*, v. ancienne, grande et riche, dans une plaine sur la rive gauche du Rhin, à 7 l. de Juliers : elle a un assez beau port; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. La ville est bâtie en forme de croissant; il y a une grande quantité d'édifices; le nombre des habitans n'est pas en proportion; elle était capitale d'un électorat. Les Français y entrèrent en 1794. Patrie de Corneille Agrippa et de Saint-Bruno. Pop., 38,800 hab.

— *Kerpen*, p. v. à 5 l. de Juliers. Pop., 1,500 hab. — *Bruhl*, b. à 3 l. de Cologne. Pop., 1,900 hab. — *Weyden*, vil. à 3 l. de Cologne. Pop., 100 hab. — *Lechnich*, b. à 4 l. de Cologne. Pop., 1,000 hab.

— *Zulpich*, v. sur la Nassel, à 4 l. de Juliers. On croit que c'est l'ancienne *Tolbiac*, où Clovis remporta une célèbre victoire en 496. Pop., 1,000 hab.

23. Dép. de JEMMAPE. Chef-lieu, *Mons.*

Bornes..... au N. les dép. de la Dyle, de l'Escaut, et de la Lys.
à l'E. les d. de la Dyle, de Sambre-et-Meuse, des Ard.
au S. les dép. des Ardennes, et du Nord.
à l'O. les dép. du Nord, et de la Lys.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 50e au 51e degré.
long. du 1er au 2e degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....3,865
lieues carrées.....195 66

Direction..... du sud-est au nord-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de l'Escaut.
Inclinaison..... du sud au nord.

Rivières..... l'Escaut, la Dendre, la Senne, la Dyle, (à sa source) la Sambre.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
29 cantons.....
430 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces..

Belgique, Tournaisis, Comté de Hainault.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Tournay. 11 cantons.....	Ellezolles.....	1212 ½ kil c. 165,980 h.
	Celles.....	
	Lessines.....	
	Templeuve.....	
	Frasnes.....	
	Ath.....	
	TOURNAY.....	
	Leuze.....	
	Autoing.....	
	Peruwelz.....	
	Quevaucamps...	
Mons. 9 cantons.....	Eughien.....	1200 ½ k. c. 138,530 h.
	Soiguies.....	
	Chievres.....	
	Lens.....	
	Roeulx.....	
	MONS.....	
	Boussu.....	
	Paturages.....	
	Dour.....	
Charleroy. 9 cantons.....	Seneffe.....	1442 ½ k. c. 107,600 h.
	Gosselies.....	
	CHARLEROY...	
	Binch.....	
	Fontaine-l'Evêque.	
	Merbes-le-Château	
	Thuin.....	
	Beaumont.....	
	Chimay.....	

Population totale du département.....408,600 hab.

23. DÉPARTEMENT DE JEMMAPE.

Mons, chef-lieu. Vingt-quatrième division militaire.

Arrondissemens :

Tournay, Mons, Charleroy.

Arrondissement de Tournay, ch. l. de cantons. — *Ellezelles*, b. à 7 l. de Tournay. Pop., 4,000 hab. — *Celles*, b. à 3 l. de Tournay. Pop., 1,900 hab. — *Lessines*, p. v. sur la Dendre, à 2 l. d'Ath : elle fait un commerce de toiles. Pop., 3,000 hab. — *Templeuve*, p. v. à 2 l. de Tournay. Pop., 2,000 hab. — *Frasnes*, b. à 4 l. de Tournay. Pop., 3,000 hab. — *Ath*, p. v. à 5 l. de Mons, très-jolie, mais démantelée. Pop.. 7,600 hab.

Tournay, v. considérable sur l'Escaut, à 9 l. de Mons; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance; un pont réunit les deux parties de la ville, séparées par l'Escaut. L'église cathédrale et celle de Saint-Martin sont magnifiques. Cette ville a été prise plusieurs fois, notamment en 1709, par le prince Eugène. Louis XV la prit en 1745, et en fit démolir les fortifications et la citadelle, qui était une des plus belles de l'Europe. Pop., 21,000 hab.

— *Leuse*, p. v. à 5 l. de Mons. En 1691, le maréchal de Luxembourg battit sous ses murs le prince de Waldeck. Pop., 3,500 hab.

— *Antoing*, b. à une l. de Tournay. Pop., 1,500 hab. — *Péruwelz*, b. à 4 l. de Tournay. Pop., 5,000 hab. — *Quevaucamps*, b. à 5 l. de Tournay. Pop., 950 hab.

Arrondissement de Mons, ch. l. de cantons. — *Enghien*, v. riche à 5 l. de Mons, célèbre par la bataille de Stinkerque, qui s'y donna en 1692, près de ses murs. Pop., 5,000 hab.

— *Soignies*, p. v. sur la rivière de Senne, qui y prend sa source près d'une forêt. Pop., 4,000 hab. — *Chièvres*, b. à 4 l. de Mons. Pop., 2,000 hab. — *Lens*, b. à 3 l. de Mons.

Pop., 1,200 hab. — *Roeulx*, jolie v. à 3 l. de Mons. Pop., 3,000 hab.

Mons, ch. l. du département, grande, belle et riche v. à 8 l. de Valenciennes et 48 de Paris : elle est dans un terrain marécageux, sur la Trouille, et défendue par les écluses de Saint-Guillain; siége de la préfecture et de tribunaux criminel et de 1re instance. Il y a de très-beaux édifices publics. Le duc d'Albe la prit en 1572, le maréchal d'Humières en 1677, Louis XIV en 1691, les alliés en 1705; elle resta à la maison d'Autriche par le traité d'Utrecht; les Français la prirent en 1746, 1792, 1794. Pop., 18,000 hab.

— *Boussu*, b. à 3 l. de Mons. Pop., 2,000 hab. — *Paturages*, b. à 2 l. de Mons. Pop., 3,000 hab. — *Dour*, b. à 3 l. de Mons. Pop., 4,000 hab.

Arrondissement de Charleroy, ch. l. de cantons. — *Seneffe*, b. à 4 l. de Charleroy. Pop., 2,500 hab. — *Gosselies*, b. à 2 l. de Charleroy. Pop., 2,800 hab.

Charleroy, p. v. sur la Sambre et le Piéton, à 8 l. de Mons; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a été bâtie par les Espagnols en 1667, bombardée et prise par les Français en 1693; et en 1746, elle fut cédée à l'empereur par le traité d'Utrecht. On y fabrique beaucoup de clous. Pop., 3,600 hab.

— *Binch*, v. à 4 l. de Charleroy : elle fut assiégée et prise par Louis XIV en 1667. Pop., 3,700 hab. — *Fontaine-l'Evêque*, p. v. près la Sambre, à 2 l. de Charleroy. Pop., 2,400 hab. — *Merbes-le-Château*, b. à 5 l. de Mons. Pop., 600 hab. — *Thuin*, p. v. sur la Sambre, à 2 l. de Charleroy. Pop., 2,700 hab. — *Beaumont*, p. v. à 4 l. de Maubeuge. Pop., 1,300 hab. — *Chimay*, v. sur la Blanche, à 7 l. de Maubeuge. Pop., 3,700 hab.

Jemmape, qui a donné son nom au département, est un petit vil. situé au confluent de la Trouille et de la Haine, près Mons. Il est remarquable par la bataille mémorable de 1792, entre les Autrichiens et les Français, qui remportèrent la victoire.

24. Dép. de la DYLE. Chef-lieu, *Bruxelles*.

Bornes..... au N. les dép. de la Meuse-Inf., des Deux-Nèthes et de l'Ourthe.
à l'E. les départem. des Deux-Nèthes, et de l'Ourthe.
au S. les dép. de l'Ourthe, de Sambre-et-Meuse, et de Jemmape.
à l'O. les départ. de Jemmape et de l'Escaut.

Étendue en.. dég. mathématiques.. latitude 50e ½ au 51e ½ ; long. du 1er ½ au 2e ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés....3,132 ½ ; lieues carrées.....158 58

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin de l'Escaut.
Inclinaison..... du sud au nord.

Rivières..... la Senne, la Dyle, qui reçoit à d. le Demer ; la Gette.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
24 cantons.....
396 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Belgique, partie du Comté de Brebant.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Bruxelles. 10 cantons.....	Wolvertheem. ...	962 ½ kil. c. 174,680 h.
	Vilvorde	
	Assche	
	Woluwe-S. Etienne	
	BRUXELLES....	
	Lennick-S.-Martin.	
	Anderlecht	
	Uele.....	
	Halle	
	Lahulpe	
Louvain. 8 cantons.....	Aerschoot	1235 kil. c. 112,040 h.
	Diest.....	
	Haegh.....	
	LOUVAIN.....	
	Glabeck.....	
	Leau.....	
	Tirlemont	
	Grez.....	
Nivelles. 6 cantons.....	Hérinnes	940 kil. car. 77,240 hab.
	Vevres	
	Jodoigne	
	NIVELLES	
	Genappe	
	Perwez.....	

Population totale du département.....396,700 hab.

24. DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

BRUXELLES, chef-lieu. Vingt-quatrième division militaire.

Arrondissemens :

Bruxelles, Louvain, Nivelle.

Arrondissement de Bruxelles, ch l. de cantons. — *Wolverthen*, b. à 3 l. de Bruxelles. Pop., 1,000 hab. — *Vilvorde*, v. sur le canal qui va à Anvers, à une l. de Bruxelles. Pop., 2,600 hab. — *Assche*, b. à 3 l. de Bruxelles. Pop., 3,700 hab. — *Woluwe-Saint-Etienne*, b. à 2 l. de Bruxelles. Pop., 500 hab.

BRUXELLES, ch. l. de département, très-belle et très-riche v., à 4 l. d'Anvers et à 61 de Paris, en partie sur une éminence, et en partie dans une plaine fertile : elle communique à Anvers par un canal; siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce, et d'appel. Cette ville était le séjour du gouverneur des Pays-Bas : elle est remarquable par ses édifices; elle a été assiégée et prise plusieurs fois. En 1695, elle a été bombardée par Villeroy; en 1708, assiégée par l'électeur de Bavière; en 1746 et 1792, prise par les Français. On y fabrique des dentelles, du tabac, du camelot, du baracan, des bas et des chapeaux. Patrie de Buister, sculpteur, et de Vander-Meulen, peintre. Pop., 66,000 habitans.

— *Lennick-Saint-Martin*, b. à 4 l. de Bruxelles. Pop., 1,500 hab. — *Anderlecht*, b. à une l. et demie de Bruxelles. Pop., 1,900 hab. — *Ucle*, b. à une l. de Bruxelles. Pop., 900 hab. — *Halle*, p. v. à 3 l. de Bruxelles; démantelée en 1691. Pop., 3,700 hab. — *La Hulpe*, b. à 5 l. de Bruxelles. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Louvain, ch. l. de cantons. — *Aerschot*, v. à 3 l. de Louvain, sur la Demer. En 1746, elle fut prise par Louis XV. Pop., 2,300 hab.

— *Diest*, v. sur la Demer, à 4 l. de Tirlemont : elle était autrefois fortifiée et florissante par ses manufactures de bas, etc.; elle fut prise par le duc de Marlborough. En 1705, les Français la reprirent et la démantelèrent. Pop., 5,600 hab.

— *Haeght*, b. à 2 l. de Louvain. Pop., 1,300 hab.

Louvain, très-grande et très-belle v. à 4 l. de Bruxelles; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a été célèbre par son université; elle est remarquable par ses édifices; elle fut prise par les Français en 1746; les Gueldrois en levèrent le siége en 1542, le prince d'Orange en 1572, les Hollandais et les Français en 1635; les Français y entrèrent en 1706 et en 1793, époque de sa réunion à la France. Pop., 18,000 hab.

— *Glabeck*, b. à 4 l. de Louvain. Pop., 200 hab. — *Leau*, b. à 7 l. de Louvain. Pop., 700 hab.

— *Tirlemont*, ou *Tillemont*, v. sur la Gette, à 4 l. de Louvain : elle a plusieurs ponts. Les guerres l'ont ruinée; mais elle était autrefois une ville considérable. Pop., 8,000 hab. — *Grez*, b. à 4 l. de Louvain. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Nivelles, ch. l. cantons. — *Hérinnes*, b. à 6 l. de Bruxelles. Pop., 2,900 hab. — *Vavres*, b. à 5 l. de Nivelles. Pop., 4,700 hab. — *Jodoigne*, b. à 6 l. de Louvain. Pop., 2,000 hab.

Nivelles, p. v. au bord de la Thienne, à 6 l. de Bruxelles; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il y a sur une tour, près l'horloge, un homme de fer qui sonne les heures avec un marteau; c'est le Jean de Nivelle si souvent cité par le peuple. Pop., 6,500 hab.

— *Genappe*, b. à 7 l. de Bruxelles. Pop., 1,100 hab. — *Perwez*, b. à 8 l. de Nivelles. Pop., 900 hab.

25. Dép. de l'OURTHE. Chef-lieu, *Liége.*

Bornes..... au N. les d. de la Roër, de la Meuse-Inf., et de la Dyle.
à l'E. les dép. de la Roër et de la Sarre.
au S. les dép. des Forêts, et de Sambre-et-Meuse.
à l'O. les dép. de Sambre-et-Meuse, et de la Dyle.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 50e au 51e degré.
long. du 1 ½ au 2e ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés .....4,002 ½
lieues carrées.....202 62

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Meuse.
Inclinaison..... du sud-ouest au nord.

Rivières..... la Meuse, qui reçoit à d. la Bervine, l'Ourthe, avec l'Haisne.

Divisions.

3 arrondissemens .....
27 cantons.....
389 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Belgique, Pays de Liége, Duché de Limbourg.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Liége. 9 cantons.....	Dalhem.....	955 kil. car. 151,970 h.
	Glons.....	
	Waremmes.....	
	Hologne-aux-Pierres	
	LIÉGE.....	
	Herves.....	
	Fleron.....	
	Seraing.....	
	Louvegné.....	
Huy. 7 cantons.....	Landen.....	992 ½ kil. c. 61,340 hab.
	Avesnes.....	
	Bodegnée.....	
	Héron.....	
	HUY.....	
	Naudrio.....	
	Ferrières.....	
Malmédi. 11 cantons.....	Aubel.....	2055 kil. c. 100,560 h.
	Eupen.....	
	Limbourg.....	
	Verviers.....	
	Schleyden.....	
	Theux.....	
	MALMÉDI.....	
	Cronembourg....	
	Stavelo.....	
	Saint-Vith.....	
	Vielsam.....	

Population totale du département..... 315,400 hab.

25. DÉPARTEMENT DE L'OURTHE.

LIÉGE, chef-lieu. Vingt-cinquième division militaire.

Arrondissemens :

Liége, Huy, Malmédi.

Arrondissement de Liége, ch. l. de cantons. — *Dalhem*, p. v. à 2 l. de Liége. Pop., 700 hab. — *Glons*, b. à 2 l. de Liége. Pop., 1,500 hab. — *Waremmes*, b. à 6 l. de Liége. Pop., 1,000 hab. — *Hologne-aux-Pierres*, b. à 2 l. de Liége. Pop., 600 hab.

LIÉGE, ch. l. du département, v. très-ancienne, grande et très-peuplée, dans une vallée agréable et fertile, sur la Meuse, qui la partage en deux, à 6 l. de Maëstricht et à 82 de Paris; siége de la préfecture, d'un évêché et de tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel : elle était autrefois une espèce de république gouvernée par l'évêque prince souverain élu par les bourgmestres et les sénateurs. Un lieutenant de César fut défait dans les environs de Liége par les Éburons, 60 ans avant l'ère vulgaire. Un des faubourgs de cette ville a pris le nom d'*Amercœur*, des cruautés exercées contre les Liégeois vers l'an 1470, par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui, dit-on, fit jeter dans l'Ourthe 70 mille habitans de ce pays. Elle fut bombardée en 1691, livrée aux Français en 1701; les alliés la reprirent en 1702. Les Français l'ont prise en 1702; et, en 1794, sur les Autrichiens. Il y a des manufactures d'acier, de fer, d'armes et d'ouvrages en cuivre et en laiton. Chaque maison a des fontaines. Patrie de Jean Warin, graveur, de Gossec et Grétry, célèbre musiciens, et de Bertholet, chimiste. Pop., 50,000 hab.

— *Herves*, v. à 4 l. de Liége. Pop., 2,700 hab. — *Fleron*, b. à 2 l. de Liége. Pop., 1,000 hab. — *Seraing*, b. à une l. et demie de Liége. Pop., 2,500 hab. — *Louvegné*, b. à 4 l. de Liége. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Huy, ch. l. de cantons. — *Lauden*, sur le Beck, à 7 l. de Huy. En 1693, le maréchal de Luxembourg remporta, sous ses murs, une célèbre, mais sanglante

victoire, appelée ordinairement *de Nervinde*, nom d'un village voisin. Pop., 640 hab.

— *Avesnes*, v. à 4 l. de Huy. Pop., 170 hab. — *Bodegnée*, b. à 2 l. de Huy. Pop., 320 hab. *Héron*, b. à 3 l. de Huy. Pop., 700 hab.

Huy, ou Hui, v. sur la Meuse, à 6 l. de Liége. Il y a près de la ville une fontaine d'eau minérale et un beau pont: elle est le ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 4,800 hab.

— *Nandrin*, ou *Naudrin*, b. à 3 l. de Huy. Pop., 560 hab. — *Ferrières*, b. à 6 l. de Huy. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Malmédi, ch. l. de cantons. — *Aubel*, b. à 6 l. de Liége. Pop., 3,000 hab. — *Eupen*, v. à 6 l. de Malmédi. Pop., 6,700 hab. — *Limbourg*, p. v. à 5 l. de Malmédi. Pop., 1,480 hab. — *Verviers*, p. v. sur la Wese, à 4 l. de Liége. Pop., 2,700 hab. — *Schleyden*, v. à 8 l. de Malmédi. Pop., 1,300 hab. — *Theux*, b. à 4 l. de Malmédi, près la rivière de ce nom. Pop., 2,700 hab.

Malmédi, jolie v. sur la Warge, à 5 l. de Limbourg; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance: elle fait un commerce de cuirs et de tanneries. Pop., 4,300 habitans.

— *Cronenbourg*, b. à 8 l. de Malmédi. Pop., 600 hab. — *Stavelot*, p. v. sur l'Emblève, à une l. de Malmédi: elle était gouvernée par un abbé prince souverain. Pop., 2,600 hab. — *Saint-With*, b. à 4 l. de Malmédi. Pop., 600 hab. — *Vieil-Salm*, v. à 4 l. de Malmédi. Pop., 600 hab.

On trouve encore dans ce département *Spa*, b. à 8 l. de Liége, célèbre par ses eaux minérales froides. Les habitans vendent aux étrangers beaucoup de jolis ouvrages. On trouve dans les environs d'excellent poisson et du bon gibier. — *Visé*, autrefois florissante, mais aujourd'hui presque déserte. — *Herstal*, nommé improprement *Héristal*, château où fut élevé Pepin, qui en a pris son nom. — La plaine où se donna la célèbre bataille de *Rocoux*. Ce territoire a été, dans tous les temps, le théâtre des guerres, ainsi que le prouvent les tombes antiques dont les campagnes sont parsemées.

26. Dép. de SAMBRE-ET-MEUSE. Chef-lieu, *Namur.*

Bornes..... au N. les d. de l'Ourthe, de la Dyle, et de Jemmape.
à l'E. les départem. de l'Ourthe, et des Forêts.
au S. les départem. des Forêts, et des Ardennes.
à l'O. les départem. des Ardennes et de Jemmape.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 50e au 51e degré.
long. du 1er ½ au 2e ½ deg.
mesures géodésiques.. kil. car.. 4,605
lieues carrées 233 12

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Meuse.
Inclinaison..... du sud au nord-est.
Rivières..... la Meuse, qui reçoit à g. la Sambre; l'Ourthe, l'Haisne, l'Heure.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
20 cantons.....
491 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Belgique, comté de Namur.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Namur. 5 cantons.....	Dhuy.....	1010 kil. c. 72,680 hab.
	Gembloux.....	
	Andennes.....	
	NAMUR.....	
	Fosses.....	
Dinant. 5 cantons.....	Ciney.....	1177 ½ k. c. 37,320 hab.
	DINANT.....	
	Walcourt.....	
	Florennes.....	
	Beauraing.....	
Marche. 6 cantons.....	Havelanges.....	1347 ½ k. c. 34,200 hab.
	Durbuy.....	
	Erézé.....	
	MARCHE.....	
	Laroche.....	
	Rochefort.....	
Saint-Hubert. 4 cantons.....	Nassogne.....	1070 kil. c. 20,980 hab.
	Wellin.....	
	SAINT-HUBERT..	
	Gedinne.....	

Population totale du département .....150,700 hab.

26. DÉPARTEMENT DE SAMBRE ET MEUSE.

NAMUR, chef-lieu. Vingt-cinquième division militaire.

Arrondissemens :

Namur, Dinant, Marche, Saint-Hubert.

Arrondissement de Namur, ch. l. de cantons. — *Dhuy*, b. à 2 l. de Namur. Pop., 500 hab. — *Gembloux*, p. v. célèbre par une bataille gagnée, en 1578, sous ses murs, par don Juan d'Autriche, sur l'armée des états-généraux. Pop., 1,500 hab.

— *Andenne*, b. à 4 l. de Namur. Pop., 2,400 hab.

NAMUR, ch. l. du département, grande et riche v. à 15 l. de Mons et 69 de Paris, située entre deux montagnes, au confluent de la Meuse et de la Sambre, avec un château autrefois fortifié, ainsi que plusieurs forts démolis en partie, en 1784, par ordre de l'empereur, et détruits entièrement par les Français, en 1794; siége de la préfecture et d'un évêché, ainsi que de tribunaux criminel et de 1re instance. Cette ville fut prise par Louis XIV en 1692; par Guillaume III, roi d'Angleterre, en 1695; par les Français en 1746, et en 1792, époque de sa réunion à la France. Elle fait un grand commerce de cuivre, de plomb et de charbon de terre; il y a des forges de fer, des fabriques de clous, des tanneries, des chapelleries. Pop., 18,000 hab.

— *Fosses*, b. à 3 l. de Namur. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement de Dinant, ch. l. de cantons. — *Ciney*, b. à 4 l. de Dinant. Pop., 1,050 hab.

DINANT, v. qui a été riche et forte, avec un château proche la Meuse, dans un terrain où l'on trouve du marbre noir et du fer, à 6 l. de Namur; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Les Français l'ont prise plusieurs fois : elle n'est plus dans son ancienne splendeur. Pop., 3,000 hab.

— *Walcourt*, ou *Walencourt*, sur la rivière d'Heure, à 11 l. de Namur. Pop., 800 hab. — *Florennes*, p. v. entre la

Meuse et la Sambre, à 5 l. de Namur. Pop., 1,100 hab. — *Beauraing*, b. à 5 l. de Dinant. Pop., 450 hab.

Arrondissement de Marche, ch. l. de cantons. — *Havelange*, b. à 5 l. de Marche. Pop., 400 hab. — *Durbuy*, ou *Dorbu*, p. v. sur l'Ourthe, à 5 l. de Marche. Pop., 300 hab. — *Erezée*, b. à 5 l. de Marche. Pop., 600 hab.

MARCHE, p. v. mal bâtie et mal située, dans la contrée appelée *Famine*, à 8 l. de Dinant; ch. l. de sous-préfecture et siége d'un tribunal de 1re instance. Pop., 1,200 hab.

— *Laroche*, b. à 4 l. de Dinant. Pop., 1,000 hab. — *Rochefort*, v. avec un beau château, à 2 l. de Marche. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Saint-Hubert, ch. l. de cantons. — *Nassogne*, b. à 3 l. de Saint-Hubert. Pop., 800 hab. — *Welin*, b. à 5 l. de Saint-Hubert. Pop., 500 hab.

SAINT-HUBERT, p. v. au milieu des Ardennes, à 10 l. de Diuant; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il y avait autrefois dans cette ville une abbaye de Bénédictins, où l'on menait ceux qui avaient été mordus par des animaux enragés. Elle a été aussi le ch. l. d'un ordre de chevalerie de ce nom, fondé en 1444 par le duc de Juliers, et renouvelé par l'électeur palatin en 1709. Pop., 1,200 hab.

— *Gedinne*, b. à 7 l. de Saint-Hubert. Pop., 200 hab.

On distingue dans ce département les mines de plomb de *Védrin*, près de Namur, et des mines de cuivre, des fonderies et fabriques de fer qui occupent plus de 8,000 ouvriers; enfin des mines de houille, des carrières de pierres et de marbre, des cristaux de roche, des grès, etc., dignes d'attention: enfin un gouffre au village de *Ham* sur Lesse, où se perd cette rivière, qui ne reparaît qu'à un quart de l. de distance. — Une *fontaine intermittente*, dans la commune d'Yvoire, au pied d'un rocher. Ses eaux montent et descendent régulièrement toutes les 7 minutes.

27. Dép. des FORÊTS. Chef-lieu, *Luxembourg.*

Bornes
- au N. les dép. de l'Ourthe, de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle.
- à l'E. les dép. de Rhin-et-Moselle, de la Sarre.
- au S. les dép. de la Moselle, de la Meuse, et des Ardennes.
- à l'O. les dép. des Ardennes, et de Sambre-et-Meuse.

Etendue en
- deg. mathématiques.. latitude, du 49e ½ au 50e ½ degré. ; long. du 3e au 4e deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés ..... 7,080 ; lieues carrées 358 42

Direction ..... circulaire.
Bassin ..... faisant partie du bassin du Rhin.
Inclinaison ..... de l'ouest à l'est.

Rivières ..... l'Ourthe, l'Else, la Moselle, qui reçoit à g. la Sur.

DIVISIONS.
4 arrondissemens .....
27 cantons. .....
383 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.
Belgique, Duché de Luxembourg.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Dieckirch. 5 cantons.....	Clerveux	1287 ½ k. c. 38,130 hab.
	Wilts	
	Vianden	
	DIECKIRCH.....	
	Osperen	
Bitbourg. 5 cantons.....	Artzfeld	1310 kil. c. 36,180 hab.
	Dudeldorff	
	Neverbourg	
	BITBOURG.....	
	Echternach	
Neuf Château. 9 cantons	Houffalise	2522 ½ k. c. 63,810 hab.
	Bastogne	
	Sibret	
	Fauxvillers.....	
	Palizeul.....	
	NEUF-CHATEAU.	
	Florenville.....	
	Etalle	
	Virton	
Luxembourg. 8 cantons	Mersch	1960 kil. c. 87,430 hab.
	Grewemmacher...	
	Arlon	
	LUXEMBOURG ..	
	Bascherage	
	Bettembourg	
	Remich	
	Betzdorff	

Population totale du département ..... 194,000 hab.

27. DÉPARTEMENT DES FORÊTS.

LUXEMBOURG, chef-lieu. Troisième division militaire.

Arrondissemens :

Dieckirch, Bitbourg, Neufchâteau, Luxembourg.

Arrondissement de Dieckirch, ch. l. de cantons. — *Clervaux*, v. à 6 l. de Dieckirch. Pop., 500 hab. — *Wiltz*, v. à 5 l. de Dieckirch. Pop., 2,600 hab. — *Vianden*, v. à 9 l. de Luxembourg, sur l'Our, qui passe au milieu, et la divise en deux parties. La 1re, nommée *ancienne ville*, a un château situé sur une hauteur. Il se fait à Vianden un commerce considérable en draps et en tanneries. Les montagnes voisines donnent du vin. Pop., 1,200 hab.

DIECKIRCH, b. à 7 l. de Luxembourg; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,500 hab. — *Osperen*, b. à 6 l. de Dieckirch. Pop., 500 hab.

Arrondissement de Bitbourg, ch. l. de cantons. — *Artzfeld*, p. v. à 5 l. de Bitbourg. Pop., 500 hab. — *Dudeldorff*, b. à 2 l. de Bitbourg. Pop., 400 hab. — *Neverbourg*, v. à 4 l. de Bitbourg. Pop., 1,200 hab.

BITBOURG, v. à 11 l. de Luxembourg; siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re instance. Pop., 1,600 hab. — *Echternack*, v. à 3 l. de Dieckirch. Pop., 2,700 hab.

Arrondissement de Neufchâteau, ch. l. de cantons. — *Houffalise*, b. à 11 l. de Neufchâteau. Pop., 700 hab. — *Bastogne*, ou *Bastognack*, p. v. à 13 l. de Luxembourg. Pop., 2,300 hab. — *Sibret*, b. à 3 l. de Neufchâteau. Pop., 200 hab. — *Fauxvillers*, b. à 5 l. de Neufchâteau. Pop., 900 hab. — *Palizeul*, b. à 6 l. de Neufchâteau. Pop., 800 hab.

NEUFCHATEAU, v. à 18 l. de Luxembourg; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 600 hab. — *Florenville*, b. à 4 l. de Neufchâteau. Pop., 1,200 hab. — *Etalle*, p. v. à 9 l. de Luxembourg. Pop., 1,000 hab. — *Virton*, p. v. à 9 l. de Luxembourg. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Luxembourg, ch. l. de cantons. — *Mersch*, b. à 4 l. de Luxembourg. Pop., 1,400 hab. — *Grewemmacher*, p. v. à 6 l. de Luxembourg. Pop., 1,800 hab. — *Arlon*, ancienne v. sur une montagne, à 4 l. de Luxembourg. Pop., 3,000 hab.

LUXEMBOURG, ch. l. du département, v. très-forte et considérable, à 10 l. de Trèves et à 73 de Paris, sur l'Else, qui la divise en deux parties. La 1re, nommée la *ville haute*, ou *ancienne*, sur une hauteur presque environnée de rochers. Sa fondation remonte à l'an 1000. La *basse*, ou *neuve*, dans la plaine; ch. l. de la préfecture et siége de tribunaux criminel et de 1re instance : elle a été prise plusieurs fois par les Français. Louis XIV s'en était emparé en 1684, il en fit une des places les plus fortes de l'Europe; elle fut cédée à l'Autriche par le traité d'Utrecht; les Français l'ont prise en 1795. Pop., 10,000 hab.

— *Bascharage*, p. v. à 5 l. de Luxembourg. Pop., 8,000 hab. — *Bettembourg*, b. à 3 l. de Luxembourg. Pop., 800 hab. — *Remich*, p. v. sur la Moselle, à 4 l. de Luxembourg. Pop., 1,400 hab. — *Betzdorff*, b. Pop., 1,000 hab.

28. Dép. de la SARRE. Chef-lieu, *Trèves.*

Bornes..... au N. les départ. de la Roër, et de Rhin-et-Moselle.
à l'E. le département du Mont-Tonnerre.
au S. le département de la Moselle.
à l'O. le département des Forêts.

Étendue en.. deg. mathématiques. latitude, du 49e au 51e degré.
long. du 4e au 5e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,440
lieues carrées.....326 02

Direction ..... du nord-est au sud-est.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhin.
Inclinaison ..... du sud-ouest au nord-est.

Rivières..... le Kill, la Moselle, qui reçoit à d. la Sarre, à g. le Leser.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.
34 cantons.
1032 communes.

Rapport aux anciennes Provinces.

Rive g. du Rhin, Duché de Deux-Ponts.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Prum. 9 cantons.....	Blankenheim.....	1692 ½ k. c. 31,570 hab.
	Reifferscheid....	
	Schoenberg.....	
	Lyssendorff.....	
	PRUM.....	
	Gerolstein.....	
	Dann.....	
	Mandersheid....	
	Kilburg.....	
Trèves. 8 cantons.....	Witlich.....	1577 ½ k. c. 66,200 hab.
	Berncastel.....	
	Scheweich.....	
	Pfalzel.....	
	Budelich.....	
	TRÈVES.....	
	Conts.....	
	Sarbourg.....	
Birkenfeld. 9 cantons.....	Raunem.....	1615 kil. c. 63,800 hab.
	Herstein.....	
	Hersmeskeil.....	
	Meisenheim.....	
	BIRKENFELD..	
	Baumholder.....	
	Grumbach.....	
	Wadern.....	
	Conset.....	
Sarbruck. 8 cantons.....	Merzig.....	1555 kil. c. 57,480 hab.
	Saint-Vendel....	
	Otteveiller.....	
	Lebach.....	
	Waldemorh.....	
	SARBRUCK....	
	Bliescastel.....	
	Arnoval.....	

Population totale du département.....219,000 hab

28. DÉPARTEMENT DE LA SARRE.

TRÈVES, chef-lieu. Vingt-sixième division militaire.

Arrondissemens :

Prum, Trèves, Birkenfeld, Sarbruck.

Arrondissement de Prum, ch. l. de cantons. — *Blankenheim*, p. b. à 7 l. de Prum. Pop., 500 hab. — *Reiffers-cheid*, b. à 7 l. de Prum. Pop., 300 hab. — *Schoenberg*, b. à 2 l. de Prum. Pop., 300 hab. — *Lyssendorff*, vil. à 4 l. de Prum. Pop., 100 hab.

PRUM, b. à 18 l. de Trèves; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,000 hab.

— *Gerolstein*, b. à 4 l. de Prum. Pop., 300 hab. — *Daun*, p. b. à 6 l. de Prum. Pop., 300 hab. — *Manderscheid*, b. à 8 l. de Prum. Pop., 300 hab. — *Kilburg*, b. à 6 l. de Prum. Pop., 500 hab.

Arrondissement de Trèves, ch. l. de cantons. — *Witlich*, p. v. sur le Leser, à 7 l. de Trèves. Pop., 1,500 hab. — *Berncastel*, p. v. sur la Moselle, à 8 l. de Trèves. Pop., 1,200 hab. — *Schweich*, b. sur la Moselle, à 2 l. de Trèves. Pop., 1,000 hab. — *Pfalzel*, b. à une l. de Trèves, sur l'autre rive de la Moselle. Pop., 800 hab. — *Budelich*, b. à 4 l. de Trèves. Pop., 200 hab.

TRÈVES, ch. l. de département, v. très-ancienne, très-grande et très-peuplée, avec un beau pont sur la Moselle, à 10 l. de Luxembourg et 82 de Paris; siége de la préfecture, d'un évêché et de tribunaux criminel, de 1re instance et d'appel. Cette ville était capitale de l'archevêché et électorat de ce nom. Son prince, archevêque, avait le titre d'archi-chancelier de l'Empire pour les Gaules. Il y avait une célèbre université : elle a été la plus grande, la plus riche et la plus puissante ville de la Gaule Cisalpine, et plusieurs empereurs romains y ont établi leur séjour; mais elle n'est plus à ce haut point de splendeur : elle est remarquable sur-

tout par le grand nombre de ses églises et par sa cathédrale, construite avec des pierres si grosses, que le peuple du pays a cru que le diable avait été employé à cette construction. Cette ville a été assiégée et prise maintes fois; son territoire est peu étendu, mais très-fertile sur-tout en vins. Pop., 8,000 habitans.

— *Contz*, b. à 2 l. de Trèves. Pop., 300 hab. — *Sarbourg*, v. avec un pont sur la Sarre, à 4 l. de Trèves. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Birkenfeld, ch. l. de cantons. — *Raunem*, b. à 6 l. de Birkenfeld. Pop., 500 hab. — *Herstein*, b. à 4 l. de Birkenfeld. Pop., 400 hab. — *Hersmeskeil*, b. à 4 l. de Birkenfeld. Pop., 500 hab. — *Meisenheim*, b. à 8 l. de Birkenfeld. Pop., 1,700 hab.

Birkenfeld, v. près la Nave, à 8 l. de Trèves. Cette très-faible ville ne doit qu'à sa position d'être le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re instance. Pop., 1,060 habitans.

— *Baumholder*, b. à 3 l. de Birkenfeld. Pop., 600 hab. — *Grumbach*, b. à 7 l. de Birkenfeld. Pop., 300 hab. — *Wadern*, b. à 5 l. de Birkenfeld. Pop., 100 hab. — *Consel*, b. à 7 l. de Birkenfeld. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Sarbruck, ch. l. de cantons. — *Merzig*, b. à 9 l. de Trèves. Pop., 1,800 hab. — *Saint-Vendel*, b. à 7 l. de Sarbruck. Pop., 1,300 hab. — *Otteweiller*, b. à 5 l. de Sarbruck. Pop., 1,400 hab. — *Lebac*, b. à 6 l. de Sarbruck. Pop., 500 hab. — *Waldemorh*, p. b. à 7 l. de Sarbruck. Pop., 400 hab.

Sarbruck, ou Sarrebrouk, v. sur la Sarre, à 14 l. de Trèves; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a un beau château où demeuraient autrefois les princes de Nassau; elle a aussi un beau pont sur la Sarre. Pop., 2,700 hab.

— *Bliescastel*, b. à 4 l. de Sarbruck. Pop., 1,200 hab. — *Arneval*, b. sur la Sarre, à une demi l. de Sarbruck. Pop., 600 hab.

29. Dép. de RHIN-ET-MOSELLE. Chef-lieu, *Coblentz.*

Bornes..... au N. le Rhin, et le département de la Sarre.
à l'E. *idem.*
au S. le département du Bas-Rhin.
à l'O. les dép. de la Moselle, et de la Sarre.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 50e au 51e degré.
long. du 4e au 6e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 4,860
lieues carrées.....246 03

Direction ..... du nord-est au sud-est.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhin.
Inclinaison..... de l'ouest à l'est.

Rivières..... le Rhin, qui reçoit à g. l'Arh, la Moselle, le Simmern.

Divisions.

3 arrondissemens.....
30 cantons.....
675 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Rive gauche du Rhin, archev. de Trèves.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Bonn. 8 cantons.....	Rheinbach.....	990 kil. c. 70,500 hab.
	BONN.....	
	Remagen.....	
	Ahrweiller.....	
	Wehr.....	
	Aldeneau.....	
	Virnebourg.....	
	Ulmen.....	
Coblentz. 12 cantons.....	Mayen.....	2182 ½ k. c. 69,900 hab.
	Andernach.....	
	Rubenach.....	
	COBLENTZ.....	
	Poleh.....	
	Keiserseech.....	
	Munster-Maifeld..	
	Boppard.....	
	Cocheim.....	
	Treis.....	
	Lutzerath.....	
	Zell.....	
Simmerin. 10 cantons.....	Castellaun.....	1697 ½ k. c. 62,880 hab.
	Saint-Goar.....	
	SIMMERIN.....	
	Bacharach.....	
	Trarbach.....	
	Kirchberg.....	
	Stromberg.....	
	Creutznach.....	
	Kirn.....	
	Sohernheim.....	

Population totale du département.....208,200 hab.

29. DÉPARTEMENT DE RHIN ET MOSELLE.

COBLENTZ, chef-lieu. Vingt-sixième division militaire.

Arrondissemens :

Bonn, Coblentz, Simmerin.

Arrondissement de Bonn, ch. l. de cantons. — *Rheinbach*, p. v. à 6 l. de Bonn. Pop., 1,100 hab.

BONN, v. ancienne sur la rive gauche du Rhin, à 4 l. de Cologne : elle était ci-devant la résidence ordinaire de l'électeur de Cologne; elle est maintenant le siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville est remarquable par le superbe château de l'électeur, quoiqu'il ne soit pas encore achevé. On y vante encore une bibliothèque, une galerie de tableaux, un cabinet d'histoire naturelle et des jardins. Pop., 8,800 hab.

— *Remagen*, b. à 3 l. de Bonn. Pop., 800 hab. — *Ahrsweiller*, p. v. sur l'Ahr, à 2 l. de Bonn. Pop., 1,700 hab. — *Wehr*, b. à 3 l. de Bonn. Pop., 300 hab. — *Aldenau*, b. à 6 l. de Bonn. Pop., 300 hab. — *Virnebourg*, château à 6 l. de Bonn. Pop., 90 hab. — *Ulmen*, b. à 10 l. de Bonn. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Coblentz, ch. l. de cantons. — *Mayen*, p. v. à 8 l. de Coblentz. Pop., 2,000 hab. — *Andernach*, p. v. sur le Rhin, à 3 l. de Coblentz. Charles le Chauve fut défait sous ses murs en 876, par son neveu Louis de Germanie. Pop., 2,000 hab. — *Rubenach*, b. à 2 l. de Coblentz. Pop., 500 hab.

COBLENTZ, ch. l. du département, v. ancien, belle, forte et très-agréable, au confluent du Rhin et de la Moselle, à 14 l. de Mayence et à 119 de Paris; siége de préfecture et de tribunaux criminel et de 1re instance. Il est fait mention de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin. Au temps de Julien l'Apostat, il n'y avait qu'un petit château et une tour. De l'autre côté du Rhin, on trouve la fameuse forteresse d'Hersnestein, place très-régulière. Entre autres édi-

fices à Coblentz, on distingue un palais de l'ancien archevêque de Trèves, électeur de l'Empire. En 1790, une grande partie de la noblesse française émigra à Coblentz. La ville fut prise par les Français en 1794. Pop., 10,000 habitans.

— *Polch*, p. v. à 6 l. de Coblentz. Pop., 1,200 hab. — *Keisersesch*, b. à 10 l. de Coblentz. Pop., 400 hab. — *Munster-Maifeld*, b. à 5 l de Coblentz. Pop., 700 hab. — *Boppard*, p. v. au pied d'une montagne, près du Rhin, à 3 l. de Coblentz. Pop., 1,500 hab. — *Cocheim*, p. v. sur la Moselle, à 10 l. de Coblentz. Pop., 1,500 hab. — *Treiss*, b. à 8 l. de Coblentz. Pop., 1,000 hab. — *Luzerath*, b. à 15 l. de Coblentz. Pop., 600 hab. — *Zell*, b. à 7 l. de Simmerin. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Simmerin, ch. l. de cantons. — *Castellaun*, p. v. à 3 l. de Simmerin : elle fut prise par les Français en 1639. Pop., 600 hab. — *Saint-Goar*, ou *Gower*, ou *Gever*, v. sur le Rhin, à 6 l. de Coblentz : elle était défendue par le château de Rhinsels. Pop., 900 hab.

Simmerin, v. à 5 l. de Coblentz, sur la rivière de Simmern, avec un très-fort château; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle était capitale d'une principauté du même nom. Pop., 1,400 hab.

— *Bacharach*, v. sur le Rhin, à 8 l. de Coblentz. Son territoire produit d'excellent vin rouge. Pop., 1,200 hab.

— *Trarbach*, p. v. sur la rive droite de la Moselle, à 8 l. de Simmerin, sur une hauteur, place importante par sa forteresse, dont le canon défend le passage de la Moselle. Pop., 500 hab.

— *Kirchberg*, b. à 2 l. de Simmerin. Pop., 700 hab. — *Stromberg*, b. à 4 l. de Simmerin. Pop., 600 hab. — *Creutznach*, v. avec un château sur la Nave, à 8 l. de Mayence : elle fut prise par les Français en 1688. Pop., 3,000 hab. — *Kirn*, b. à 7 l. de Simmerin. Pop., 1,200 hab. — *Sobernheim*, p. v. sur la Nave, à 4 l. de Creutzenach. Pop., 3,000 habitans.

30. Dép. de l'AISNE., Chef-lieu, *Laon.*

Bornes ..... au N. le département du Nord.
à l'E. les dép. des Ardennes, et de la Marne.
au S. les dép. de la Marne, et de Seine-et-Marne.
à l'O. les dép. de l'Oise, et de la Somme.

Étendue en.. deg. mathématiques. lat. du 49e au 50e deg.
long. du 0 au 2e degré.
mesures géodésiques. kilomètres carrés 7,422
lieues carrées 375 73

Direction..... du nord au sud.
Bassin ..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... la Somme, (à sa source); l'Oise, qui reçoit à g. la Serre; l'Aisne, qui reçoit à g. la Vesle; l'Ourcq, (à sa source); la Marne.

DIVISIONS.

5 arrondissemens .....
37 cantons .....
855 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Picardie, Vermandois, Thiérache.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Saint-Quentin. 7 cantons.....	Catelet	1090 kil. c. 83,240 hab.
	Bohain	
	Vermand	
	SAINT-QUENTIN.	
	Ribemont.....	
	Moy.....	
	Saint-Simon	
Vervins. 8 cantons.....	Nouvion.....	1405 kil. c. 95,400 hab.
	Wassigny	
	La Capelle	
	Hirson.....	
	Guise.....	
	VERVINS.....	
	Aubenton.....	
	Sains	
Laon. 11 cantons	Marle.....	2437 ½ k. c. 135,650 h.
	Crécy-sur-Serre...	
	Montcornet	
	La Fère.....	
	Chauny.....	
	LAON.....	
	Sissone	
	Coucy.....	
	Anisy.....	
	Craonne.....	
	Neufchâtel	
Soissons. 6 cantons	Vailly	1267 ½ k. c. 60,670 hab.
	Vic-sur-Aisne....	
	SOISSONS.....	
	Braisne	
	Villers-Coteret ...	
	Oulchy.....	
Chât. Thierry. 5 cantons.....	Fère-en-Tardenois.	1222 ½ k. c. 55,660 hab.
	Neuilly-S. Front..	
	CHAT. THIERRY.	
	Condé.....	
	Chézy-sur-Marne .	

Population totale du département. ..... 408,000 hab.

30. DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

LAON, chef-lieu. Première division militaire.

Arrondissemens :

Saint-Quentin, Vervins, Laon, Soissons, Château-Thierry.

Arrondissement de Saint-Quentin, ch. l. de cantons. — *Catelet*, p. v. à 4 l. de Saint-Quentin. Pop., 400 hab. — *Bohain*, b. à 2 l. de Guise. Pop., 2,100 hab. — *Vermand*, ancien camp romain, où l'on avait, avant la révolution, une belle abbaye de Prémontrés. Pop., 900 habitans.

SAINT-QUENTIN, v. ancienne et très-forte, sur la Somme, à 10 l. de Laon, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Son église, autrefois cathédrale, est une des plus belles de France, et elle a encore d'autres monumens : elle est célèbre par la bataille de 1757, après laquelle elle fut prise d'assaut par les Espagnols; elle faisait, avant la révolution, un commerce considérable, qui n'est plus aujourd'hui, à beaucoup près, si florissant. Patrie de d'Achery, bénédictin, de Charlevoix, jésuite, et du célèbre Condorcet, dont la France admirera à jamais les talens, et dont elle déplorera long-temps la fin désastreuse. Pop., 10,400 hab.

— *Ribemont*, v. sur une hauteur, auprès de la rivière d'Oise. Pop., 2,300 hab. — *Moy*, b. à 3 l. de Saint-Quentin. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Vervins, ch. l. de cantons. — *Nouvion*, b. à 4 l. de Vervins. Pop., 3,300 hab. — *Wassigny*, b. à 7 l. de Vervins. Pop., 900 hab. — *La Capelle*, b. à 5 l. de Guise. Pop., 1,000 hab. — *Hirson*, v. à 4 l. de Saint-Quentin. Pop., 2,000 hab.

— *Guise*, p. v. avec un très-fort château, sur l'Oise, à 6 l. de Saint-Quentin : elle a été assiégée, en 1650, par

les Espagnols, mais elle résista, et le siége fut levé. Pop., 3,000 hab.

Vervins, p. v. sur la Serre, à 5 l. de Guise, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle est célèbre par le traité de paix qui y fut conclu en 1598, entre Henri IV de France et Philippe II d'Espagne : elle fait un commerce de toiles assez considérable. Pop., 2,800 hab.

— *Aubenton*, v. à 4 l. de Vervins. Pop., 1,100 hab. — *Sains*, b. à 3 l. de Vervins. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement de Laon, ch. l. de cantons. — *Marle*, p. v. sur la Serre, à 5 l. de Guise. Pop., 1,600 hab. — *Cressy-sur-Serre*, b. à 3 l. de Laon. Pop., 1,800 hab. — *Mont-Cornet*, v. sur une montagne au bord de la Serre, à 3 l. de Vervins ; il y a une manufacture de serge. Pop., 1,200 hab. — *La Fère*, p. v. sur la Serre et sur l'Oise, à 8 l. de Soissons. Il y a une école d'artillerie et un moulin à poudre. Pop., 2,600 hab. — *Chauny*, p. v. sur l'Oise, à 2 l. de Noyon. Pop., 3,500 hab.

Laon, ch. l. de département, sur une haute montagne, à 10 l. de Saint-Quentin et 25 de Paris ; siége de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Dans l'origine, cette ville n'était qu'un château bâti sur la croupe d'une montagne, et appelé *Laudunum*, comme toutes les places de cette espèce. Ce fut Clovis qui en fit une ville, et saint Remi y fonda l'église épiscopale. Le roi Louis d'Outre-mer, après l'avoir assiégée deux fois, y fut retenu prisonnier. Laon n'a d'édifice remarquable que sa cathédrale, dont le vaisseau est très-vaste, et qui a quatre tours d'un travail délicat. Patrie de Jacques Marquette, qui découvrit le Mississipi en 1677, et mourut près de la rivière des Illinois, qu'il avait aussi découverte. Cette ville fait un commerce considérable de vins et de blé : on y fabrique des toiles, des baracans, des bas, des chapeaux, des clous, et l'on trouve dans ses environs des cailloux cristallisés et des sables qui servent à la manufacture des glaces de Saint-Gobin. Pop., 6,600 hab.

— *Sissone*, b. à 6 l. de Laon. Pop., 1,000 hab.

— *Coucy-le-Château*, v. à 3 l. de Soissons, remarquable par l'ancien château de Coucy, réparé par le duc d'Orléans, frère de Charles VI; à une demi-lieue, il y a un village nommé *Coucy-la-Ville*. Pop., 800 hab.

— *Anizi-le-Château*, b. à 3 l. de Laon. Pop., 1,000 hab. — *Craonne*, p. v. à 4 l. de Laon. Pop., 800 hab. — *Neufchâtel*, p. v. sur l'Aisne, à 6 l. de Laon. Pop., 500 hab.

Arrondissement de Soissons, ch. l. de cantons. — *Vailly*, p. v. sur l'Aisne, à 3 l. de Soissons. Pop., 1,400 hab. — *Vic-sur-Aisne*, p. b. à 3 l. de Soissons. Pop., 400 hab.

Soissons, v. ancienne, belle et très-considérable, sur l'Aisne, dans un vallon fertile; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce, et siége d'un évêché. C'est près de cette ville que Clovis a remporté sur Siagrius une célèbre victoire, et que Charles le Simple fut défait en 922, par les troupes de Robert, après avoir tué ce dernier de sa main, dans le combat. Soissons a été capitale d'un royaume, quand la France a été partagée sous les rois de la 1re race, et depuis elle a toujours eu le titre de comté. Il y avait autrefois une académie qui a produit beaucoup de beaux esprits, et qui était intimement liée avec la célèbre académie française de Paris, qui vient d'être rendue à la France sous le titre de *classe de la littérature*. L'évêque de cette ville avait le droit de sacrer nos rois en l'absence de l'archevêque de Reims. Il y a dans Soissons des tanneries, des corderies, des blanchisseries. Pop., 8,000 hab.

— *Braisne*, p. v. sur la Vesle, dans une belle plaine, à 4 l. de Soissons. Patrie de Gaillard, historien. Pop., 1,200 hab. — *Oulchi-le-Château*, ou *Auchy*, b. à 5 l. de Soissons. Pop., 300 hab.

Arrondissement de Château-Thierry, ch. l. de cantons. — *Fère-en-Tardenois*, g. b. à 6 l. de Soissons. Pop., 1,800 hab. — *Neuilly-Saint-Front*, p. v. avec un château, à 6 l. de Soissons. Pop., 1,800 hab.

Chateau-Thierry, v. sur la Marne, à 15 l. de Reims,

avec un beau château, bâti sur un lieu élevé; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a un très-beau pont. On y fabrique des toiles et de la faïence. Patrie de La Fontaine. Pop., 4,000 hab.

— *Condé*, vil. à 3 l. de Château-Thierry. Pop., 500 hab. — *Chezy-sur-Marne*, p. v. à 2 l. de Château-Thierry. Pop., 1,280 hab.

On trouve encore dans ce département *Saint-Gobin*, château près de La Fère, dans la forêt de Coucy, où l'on coule en fonte les glaces qu'on polit ensuite à Paris. Cette manufacture est supérieure aux deux autres de l'Europe, Venise et Saint-Ildephonse; et *La Ferté-Milon*, p. v. Patrie de Jean Racine.

31. Dép. des ARDENNES. Chef-lieu, *Mézières.*

Bornes..... au N. les dép. de Sambre-et-Meuse, et de Jemmape.
à l'E. les d. de Sambre-et-M., des Forêts, de la Meuse.
au S. les d. de la Meuse, de la Marne, et de l'Aisne.
à l'O. les dép. de l'Aisne, et de Jemmape.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 49e ½ au 50e ½ deg.
longit. du 2e au 3e degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,242 ⅓
lieues carrées.....316 00

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Meuse et de la Seine.
Inclinaison..... du sud au nord et du sud-est au sud-ouest.

Rivières..... au nord, la Meuse, qui reçoit à d. le Chiers. — Au sud, l'Aisne.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
33 cantons.....
599 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Champagne, le Rethelois.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Rocroy.	7 cantons	Philippeville, Givet, Convio, Fomay, ROCROY, Signy-le-Petit, Romigny	1355. kil. c. 51,930 hab.
Mézières.	7 cantons	Monthermé, Renwez, Charleville, MÉZIÈRES, Signy-le-Grand, Flize, Omont	1022 ½ k. c. 49,520 hab.
Sedan.	5 cantons	Bouillon, SEDAN, Carignan, Mouzon, Raucoort	1062 ½ k. c. 53,990 hab.
Rethel.	6 cantons	Chaumont, Novion-Porcien, Château-Porcien, RETHEL, Asfeld, Juniville	1300 kil. c. 54,230 hab.
Vouziers.	8 cantons	Tourterna, Lechesne, Attigoy, Bozancy, VOUZIERS, Grandpré, Machault, Monthois	1502 ½ k. c. 54,340 hab.

Population totale du département.....254,000 hab.

31. DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

MÉZIÈRES, chef-lieu. Deuxième division militaire.

Arrondissemens :

Rocroy, Mézières, Sedan, Rethel, Vouziers.

Arrondissement de Rocroy, ch. l. de cantons. — *Philippeville*, jolie et très-forte v., sur une hauteur, à 4 l. de Rocroy; fortifiée par Vauban. Pop., 1,200 hab.

— *Givet*; p. v. fortifiée par Vauban, sur la Meuse, qui la divise en deux parties. On y remarque de très-belles casernes. Pop., 3,500 hab.

— *Couvin*, v. à 3 l. de Rocroy. Pop., 2,400 hab.

— *Fumay*, v. sur la Meuse, dans la forêt des Ardennes, à 7 l. de Mézières. On trouve dans son territoire des carrières d'ardoises. Pop., 1,700 hab.

ROCROY, v. forte, à 6 l. de Mézières, dans une plaine environnée de forêts; ch. l. d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re instance : elle est fameuse par la bataille que le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, y gagna sur les Espagnols en 1643. Pop., 2,800 hab.

— *Signy-le-Petit*, b. à 4 l. de Rocroy. Pop., 1,700 hab.

— *Rumigny*, b. à 5 l. de Rocroy. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Mézières, ch. l. de cantons. — *Monthermé*, b. à 4 l. de Mézières. Pop., 1,400 hab. — *Renwez*, p. v. à 3 l. de Mézières. Pop., 1,200 hab.

— *Charleville*, très-belle v., bâtie au cordeau, avec une place magnifique. Les maisons sont couvertes en ardoise. Il y a une belle fontaine dans une grande place, et une manufacture d'armes. Patrie de Longuerue. Pop., 4,700 habitans.

MÉZIÈRES, ch. l. du département, v. forte, à 7 l. de Rhetel et à 46 de Paris, située sur la Meuse, partie sur une colline et partie dans un vallon; siége de la préfecture, avec tribunal criminel; celui de 1re instance est à Charle-

ville, qui n'est séparée de Mézières que par une chaussée. Cette ville a une citadelle dont Charles-Quint fut obligé de lever le siége, par la vigoureuse résistance du chevalier Bayard. La ville a été bâtie en 1606, par Charles de Gonzague, duc de Nevers. Ses rues sont tirées au cordeau. On y remarque une très-belle fontaine au milieu d'une place magnifique. Il y a une manufacture d'armes à feu et des fabriques de draps, d'étoffes de laine et de dentelles. Son principal commerce consiste en cuirs forts. Pop., 3,300 habitans.

— *Signy-le-Grand*, p. v. à 5 l. de Mézières. Pop., 2,300 hab. — *Flize*, p. b. sur la Meuse, à 2 l. de Mézières. Pop., 90 hab. — *Osmont*, b. à 4 l. de Mézières. Pop., 500 hab.

Arrondissement de Sedan, ch. l. de cantons. — *Bouillon*, p. v. à 4 l. de Sedan : elle a eu titre de duché, et c'est d'elle que Godefroi de Bouillon a pris son nom. En 1676, les Français s'en emparèrent, et Louis XIV la donna au duc de Bouillon. Pop., 1,900 hab.

SEDAN, v. forte sur la rive droite de la Meuse, avec un château fortifié, à 4 l. de Mézières; (C'est dans ce château qu'est né le maréchal de Turenne.) siége d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Ses manufactures de draps, de bonneterie, clincaillerie et armurerie, sont très-estimées. Le duc de Bouillon, frère du maréchal de Turenne, céda cette principauté au roi de France, en 1642. On remarque l'arsenal de cette ville, qui est très-beau et bien-fourni. Pop., 10,000 hab.

— *Carignan*, p. v. sur le Chiers, à 4 l. de Sedan : elle fait un commerce de grains et d'étoffes de laine. Pop., 1,500 habitans.

— *Mouzon*, p. v. sur la Meuse, à 3 l. de Sedan, entourée de belles prairies : elle a été très-forte; mais Louis XIV en a fait démolir les fortifications. Pop., 2,000 hab.

— *Raucourt*, b. à 3 l. de Mézières. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement de Rethel, ch. l. de cantons. — *Chaumont*, vil. à 4 l. de Rethel. Pop., 900 hab. — *Novion-Por-*

cien, b. à 3 l. de Rethel. Pop., 1,000 hab. — *Château-Porcien*, p. v. sur l'Aisne, à 2 l. de Rtehel, avec un château bâti sur un rocher. Pop., 1,900 hab.

Rethel, ancienne v. sur une montagne, près de l'Aisne, à 14 l. de Sedan; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle avait le titre de duché, érigé en 1663 sous le nom de *Mazarin* : elle a soutenu beaucoup de siéges; elle a été prise plusieurs fois par les Espagnols, et reprise par les Français, sous la conduite de Turenne. Pop., 4,800 hab.

— *Asfeld*, vil. à 4 l. de Rethel. Pop., 1,000 hab. — *Juniville*, b. à 3 l. de Rethel. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Vouziers, ch. l. de cantons. — *Tourteron*, p. v. à 4 l. de Vouziers. Pop., 600 hab. — *Lechesne*, b. à 2 l. et demie de Vouziers. Pop., 1,100 hab. — *Attigny*, p. v. sur l'Aisne, à 3 l. de Rethel : elle est très-ancienne. Plusieurs rois y ont fait leur séjour. Chilpéric II y est mort. Pop., 900 hab. — *Buzancy*, b. à 4 l. de Vouziers. Pop., 800 hab.

Vouziers, b. à 6 l. de Rethel; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,500 hab.

— *Grandpré*, p. v. sur la rivière d'Ayr : elle fait un commerce de cuirs et de pelleterie. Les Français, dans la dernière guerre, ont établi un camp près de cette ville. Pop., 1,300 hab. — *Machault*, vil. à 4. l. de Vouziers. Pop., 600 hab. — *Monthois*, vil. à 2 l. de Vouziers. Pop., 600 hab.

82. Dép. de la MOSELLE, Chef-lieu. *Metz.*

Bornes..... au N. les dép. de la Sarre, des Forêts, de la Meuse.
à l'E. les d. de la Sarre, du Mont-Tonn. du Bas-Rhin.
au S. les d. du Bas-Rhin, de la Meurthe, de la Meuse.
à l'O. le département de la Meuse.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 49e au 49e ½ deg.
longit. du 3e au 5e degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6652 ½
lieues carrées.....336 78

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhin.
Inclinaison..... du sud au nord-est.

Rivières..... le Chiers; la Moselle, qui reçoit à d. la Seille; la Sarre, qui reçoit à g. le Nied.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
28 cantons.....
952 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Lorraine, évêc. de Metz.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Briey. 5 cantons.....	Longwi.....	1,232 ½ k. c. 48,550 hab.
	Longuyon.....	
	Audun-le-Roman..	
	BRIEY.....	
	Conflans.....	
Thionville. 8 cantons.....	Launstroff.....	1905 kil. c. 98,450 hab.
	Toley.....	
	Cattenom.....	
	Rellingen.....	
	THIONVILLE...	
	Sar-Louis.....	
	Metterwise.....	
	Bouzonville.....	
Metz. 7 cantons.....	Vigy.....	1695 kil. c. 120,810 h.
	Boulay.....	
	METZ.....	
	Pange.....	
	Gorze.....	
	Verny.....	
	Faulquemont....	
Sarguemines. 8 cantons.....	Forbach.....	1720 kil. c. 85,970 hab.
	SARGUEMINES..	
	Volmunster.....	
	Saint-Avold.....	
	Bitche.....	
	Rorback.....	
	Saralbe.....	
	Tenquingros....	

Population totale du département.....379,000 hab.

32. DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Metz, chef-lieu. Troisième division militaire.

Arrondissemens :

Briey, Thionville, Metz, Sarguemines.

Arrondissement de Briey, ch. l. de cantons. — *Longwy*, p. v. avec un château sur une hauteur, à 9 l. de Thionville : elle est divisée en ville vieille et ville neuve. Cette dernière est bâtie par Louis XIV, et fortifiée à la manière de Vauban. Les Prussiens s'en emparèrent en 1792, et l'ont évacuée la même année. Pop., 2,000 hab.

— *Longuyon*, v. sur le Chiers, à 8 l. de Briey. Pop., 1,500 hab. — *Audun-le-Roman*, vil. à 3 l. de Briey. Pop., 300 hab.

Briey, p. v., ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, à 4 l. de Metz, près la rivière de Mance : elle fait un grand commerce en grains, vins et étoffes. Pop., 1,400 hab.

— *Conflans*, b. à 6 l. de Briey. Pop., 300 hab.

Arrondissement de Thionville, ch. l. de cantons. — *Toley*, b. à 7 l. de Sar-Louis. Pop., 500 hab. — *Launstroff*, b. à 6 l. de Thionville. Pop., 300 hab. — *Cattenom*, b. près la Mozelle, à 2 l. de Thionville. Pop., 300 hab. — *Rellingen*, b. à 9 l. de Thionville. Pop., 600 hab.

Thionville, très-forte v., à 7 l. de Metz, sur la rive gauche de la Moselle, avec un pont défendu par une fortification ; ch. l. d'une sous-préfecture et siége d'un tribunal de 1re instance. En 1558, elle fut prise par le duc de Guise, puis rendue aux Espagnols : elle fut reprise par le prince de Condé, en 1643, et elle est restée à la France par la paix des Pyrénées. En 1792, elle a été bombardée par les Prussiens. Pop., 5,000 hab.

— *Sar-Louis*, ou *Sar-Libre*, v. forte sur la Sarre, à 10 l.

de Thionville. Pop., 4,000 hab. — *Metterwise*, b. à 3 l. de Thionville. Pop., 600 hab. — *Bouzonville*, v. sur la Nied, à 7 l. de Thionville. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement de Metz, ch. l. de cantons. — *Vigy*, b. à 2 l. de Metz. Pop., 600 hab. — *Boulay*, p. v. à 4 l. de Sar-Louis. Pop., 2,600 hab.

METZ, ch. l. du département, ancienne, grande et forte v., avec une citadelle au confluent de la Moselle et de la Seille, à 14 l. de Trèves et à 61 de Paris; siége de la préfecture, de tribunaux d'appel, de 1re instance, criminel, et de commerce. Cette ville a été capitale du royaume d'Austrasie. Dans la suite, plusieurs villes s'étant rendues indépendantes, Metz suivit leur exemple, et eut des souverains particuliers: elle se gouverna même quelque temps par ses propres lois, se créant des magistrats souverains disposant de la vie et des biens des citoyens; enfin, pour son bonheur, elle fut soumise à la France en 1552, par le connétable de Montmorenci. Cette même année, Henri II y construisit une citadelle, et Charles-Quint assiégea la ville. Ce fut sa dernière entreprise, et elle échoua par la vigoureuse résistance du duc de Guise. En 1648, à la paix de Munster, il fut réglé que Metz appartiendrait définitivement à la France : elle eut toujours ses ducs et évêques; et sous Louis XV, la possession de Metz et de toute la Lorraine fut irrévocablement attachée à la couronne. L'église cathédrale de cette ville est magnifique. Les Juifs ont à Metz une synagogue et un quartier particulier; ils ont aussi souffert des persécutions considérables dans les querelles de religion. L'évêque prenait le titre de prince du Saint-Empire; il y avait un chapitre de dames nobles, décorées de la croix de Malte. Le commerce y est considérable en épiceries, drogueries, draperies, soieries, bijouteries, clincailleries et porcelaines. La place de Coislin et l'hôtel de ville y sont remarquables. Patrie du maréchal Fabert, et de Leclerc, dessinateur et graveur. Pop., 32,000 hab.

— *Pange*, vil. à 3 l. de Metz. Pop., 200 hab. — *Gorze*,

p. v. à 4 l. de Metz. Pop., 1.500 hab. — *Verny*, vil. à 3 l. de Metz. Pop., 1,500 hab. — *Faulquemont*, b. à 8 l. de Metz. Pop., 1,050 hab.

Arrondissement de Sarguemines, ch. l. de cantons. — *Forbach*, p. v. à 4 l. de Sarguemines. Pop., 1,700 hab.

SARGUEMINES, v. sur la Sarre, à 3 l. de Sarbruck; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,500 hab.

— *Volmunster*, b. à 4 l. de Sarguemines. Pop., 600 hab. — *Saint-Avold*, p. v. à 9 l. de Metz. Pop., 3,300 hab. — *Bitche*, p. v. au pied des montagnes, proche la rivière de Schwolle, à 6 l. de Sarguemines. Louis XIV s'en empara, et elle a été fortifiée depuis qu'elle est à la France. Pop., 2,300 hab.

— *Rorback*, b. à 4 l. de Sarguemines. Pop., 600 hab. — *Saralbe*, p. v. au confluent de la Sarre et de l'Albe, à 4 l. de Sarguemines. Pop., 1,100 hab. — *Tenquingros*, vil. à 7 l. de Sarguemines. Pop., 200 hab.

53. Dép. du MONT-TONNERRE. Chef-lieu, *Mayence*.

Bornes..... au N. le Rhin et le dép. de la Sarre.
à l'E. le département de la Sarre.
au S. le département du Bas-Rhin.
à l'O. les départ. de la Moselle, et de la Somme.

Étendue en.. deg. mathématiques : latitude, du 49e au 50e degré. long. du 5e au 6e degré.
mesures géodésiques : kil. carrés. 6,015
lieues carrées.....304 50

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhin.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest, et de l'ouest à l'est.

Rivières..... la Nave; le Lauter; la Schwolbe; le Rhin, qui reçoit à g. la Queiche, et le Mein.

DIVISIONS.

4 arrondiss.....
37 cantons.....
685 comm.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Rive g. du Rhin, arch. de Mayence.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Mayence. 10 cantons.....	MAYENCE.....	1132 ½ k. c. 114,650 h.
	Ober-Ingelheim..	
	Bingen.....	
	Nieder-Ohlm	
	Oppenheim.....	
	Worstadt.....	
	Wollstein.....	
	Alzey.....	
	Bechtheim.....	
	Kirch-Heim.....	
Kayserslautern 8 cantons.....	Obermoschel.....	1470 kil. c. 50,130 hab.
	Lautereken.....	
	Rockenhausen...	
	Wolfstein.....	
	Winsweiler.....	
	Gœlheim.....	
	Otterberg.....	
	KAYSERSLAUT..	
Spire. 10 cantons.....	Pseddersheim....	1617 ½ k. c. 121,960 h.
	Worms.....	
	Frankenthal.....	
	Grunstadt.....	
	Durckeim.....	
	Mutterstadt.....	
	Neustadt.....	
	SPIRE.....	
	Edenkoben.....	
	Germesheim.....	
Deux-Ponts. 9 cantons.....	Landsthul.....	1795 kil. c. 55,570 hab.
	Homburg.....	
	DEUX-PONTS....	
	Contwig.....	
	Pirmassens.....	
	Anweiler.....	
	Neuhornbach....	
	Medelsheim.....	
	Waldfischbach...	

Population totale du département.....343,000 hab.

33. DÉPARTEMENT DE MONT-TONNERRE.

MAYENCE, chef-lieu. Vingt-sixième division militaire.

Arrondissemens :

Mayence, Kayserlautern, Spire, Deux-Ponts.

Arrondissement de Mayence, ch. l. de cantons. — **MAYENCE**, v. grande et ancienne, sur la rive gauche du Rhin, à 15 l. de Worms et à 119 de Paris, vers l'endroit où le Rhin reçoit le Mein, sous le canon d'un fort qui porte le nom de Gustave Adolphe, qui l'a fait bâtir; siége de la préfecture, d'un évêché, de tribunaux criminel, de 1re instance, et d'appel : elle a été cédée à la France par le traité de Campo-Formio. C'était la capitale de l'électorat de ce nom ; elle avait une célèbre université ; son archevêque avait les titres de doyen des électeurs, et archi-chancelier de l'empereur, garde des archives. Il y a dans cette ville plusieurs très-beaux édifices, dans lesquels on distingue la cathédrale et le palais des archevêques. Cette ville est très-fortifiée, mais elle est très-difficile à défendre, à cause des hauteurs qui l'environnent : elle a soutenu bien des siéges. En 1462, elle fut prise par Adolphe, comte de Nassau. En 1636, elle fut reprise par les Impériaux. Les Français la prirent plusieurs fois, sur-tout en 1792. Elle a été cédée à la France par le traité de Campo-Formio. Elle fait un grand commerce. Ses jambons sont très-renommés. On dit que c'est à Mayence que l'imprimerie a été inventée, en 1440 : il est vrai que Strasbourg et Harlem ont la même prétention ; mais enfin, c'est de Mayence que sont sortis les premiers livres imprimés en caractères mobiles, avec des dates certaines ; le *Pseautier* en 1457 ; le *Rationale Durandi* en 1459 ; la *Bible latine* en 1462, 2 vol. in-fol. Pop., 22,000 hab.

— *Ober-Ingelheim*, b. à 3 l. de Mayence. Pop., 1,600 hab. — *Bingen*, v. ancienne, mais jolie, au confluent de la Nave et du Rhin, à 6 l. de Mayence. Les Français l'ont

prise plusieurs fois. Pop., 2,600 hab. — *Nieder-Ohlm*, b. à 3 l. de Mayence. Pop., 600 hab. — *Oppenheim*, v. sur une montagne, près du Rhin, à 3 l. de Mayence. Pop., 1,600 hab. — *Worstadst*, b. à 3 l. de Mayence. Pop., 1,000 hab. — *Wollstein*, b. à 8 l. de Mayence. Pop., 1,000 hab. — *Alzey*, b. à 8 l. de Mayence. Pop., 2,500 hab. — *Bechteim*, b. à 9 l. de Mayence. Pop., 1,000 hab. — *Kirch-Heim-Bolanden*, b. à 10 l. de Mayence. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement de Kaiserlautern, ch. l. de cantons. — *Obermoschel*, b. à 7 l. de Kaiserlautern. Pop., 700 hab. — *Lautereken*, b. à 7 l. de Kaiserlautern. Pop., 600 hab. — *Rockenhausen*, p. v. à 4 l. de Kaiserlautern. Pop., 900 hab. — *Wolfstein*, v. avec un château sur la Lauter, à 3 l. de Kaiserlautern. Pop., 500 hab. — *Winsweiler*, b. à 2 l. de Kaiserlautern. Pop., 800 hab. — *Gœlheim*, b. à 6 l. de Kaiserlautern. Pop., 800 hab. — *Otterberg*, forteresse à une l. de Kaiserlautern. Pop., 1,300 hab.

KAISERLAUTERN, ou CASELOUTRE, v. sur la Lauter, à 9 l. de Worms; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Les Français l'ont prise en 1688. Pop, 2,300 habitans.

Arrondissement de Spire, ch. l. de cantons. — *Pseddersheim*, p. v. à 2 l. de Worms. Pop., 1,200 hab. — *Worms*, v. ancienne et grande, près de la rive gauche du Rhin, à 8 l. de Spire. Presque tous ses habitans sont luthériens : elle a été une des villes les plus considérables de l'Empire; mais en 1689, les Français l'ont prise et brûlée, et depuis elle est pauvre et dépeuplée. Depuis 1794 Worms est incorporée à la France. Pop., 5,000 hab.

— *Frankenthal*, v. près du Rhin, à 5 l. de Spire. Pop., 3,200 hab. — *Grunstadt*, p. v. dans un terrain fertile, à 5 l. de Worms. Pop., 2,200 hab. — *Durcheim*, p. v. à 8 l. de Spire. Pop., 3,000 hab. — *Mutterstadt*, b. à 4 l. de Spire. Pop., 1,400 hab. — *Neustadt*, p. v. sur le Speyerbach, à 6 l. de Spire : elle fut prise par ruse en 1579 par Jean Casimir. Pop., 2,800 hab.

Spire, v. sur la rive gauche du Rhin, près l'embouchure du Speyerbach, à 16 l. de Mayence; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville était autrefois très-florissante et très-peuplée; mais elle ne s'est jamais rétablie depuis qu'elle a été prise et brûlée par les Français, en 1689. Ils l'ont prise encore en 1734. En 1792, elle a été réunie à la France, avec tout le Palatinat. Pop., 3,700 hab. — *Edenkoben*, b. à 6 l. de Spire. Pop., 3,037 hab. — *Germeshein*, b. sur le Rhin, à 3 l. de Spire.

Arrondissement de Deux-Ponts, ch. l. de cantons. — *Landsthal*, ou *Nandstul*, b. avec un fort château sur un rocher, à 3 l. de Deux-Ponts. Pop., 700 hab. — *Homburg*, v. à 2 l. de Deux-Ponts. Pop., 1,700 hab.

Deux-Ponts, ou Zweybruc, p. v. avec un château sur la rivière de Schwolbe, à 15 l. de Worms; sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville était autrefois capitale du duché et principauté de ce nom. Il y a une manufacture de draps et une d'acier. Il y a une imprimerie célèbre; elle a donné une édition des auteurs latins, in-8°. Son territoire fournit du chanvre, du lin et des bestiaux, dont les laines s'exportent crues. On y trouve aussi des mines de fer, d'argent, et des veines de vif-argent. Pop., 4,900 hab.

— *Contwig*, b. à une l. de Deux-Ponts. Pop., 800 hab. — *Pirmassens*, p. v. à 5 l. de Deux-Ponts. Pop., 3,200 hab. — *Auweiler*, p. v. sur la Queich, à 11 l. de Deux-Ponts. Pop., 1,800 hab. — *Neuhornbach*, b. à 2 l. de Deux-Ponts. Pop., 1,000 hab. — *Medelsheim*, vil. à 4 l. de Deux-Ponts. Pop., 300 hab. — *Waldfischbach*, b. à 9 l. de Deux-Ponts. Pop., 600 hab.

34. Dép. de SEINE-ET-MARNE. Chef-lieu, *Melun*.

Bornes ..... au N. les dép. de l'Aisne, et de l'Oise.
à l'E. les dép. de l'Aisne, de la Marne, et de l'Aube.
au S. les dép. de l'Yonne et du Loiret.
à l'O. le département de Seine-et-Oise.

Étendue en.. deg. mathématiques. lat. du 48e au 49e deg.
long. du 0 au 1er degré.
mesures géodésiques. kilomètres carrés .....6,127 ½
lieues carrées 310 20

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... la Marne, qui reçoit à d. l'Ourcq, à g. le Morin; l'Hières; la Seine, qui reçoit à g. l'Yonne et le Loing.

DIVISIONS.

5 arrondissemens .....
28 cantons .....
570 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Isle-de-France, le Gatinois Français, Champagne, la Brie, haute, basse, et pouilleuse.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Meaux.	7 cantons.....	Dammartin.....	1299 ½ k. c. 88,410 hab.
		Lizy-sur-Ourcq...	
		MEAUX.....	
		La Ferté-sur-Marne	
		Claye.....	
		Lagny.....	
		Crécy.....	
Coulommiers.	4 cantons.....	Rebais.....	952 ½ k. c. 49,420 h.
		COULOMMIERS..	
		La Ferté-Gaucher,.	
		Rozoy.....	
Melun.	5 cantons.....	Tournan.....	1155 kil. c. 55,830 hab.
		Brie-sur-Hyères...	
		Mormant.....	
		MELUN.....	
		Le Châtelet.....	
Provins.	5 cantons.....	Villiers-S.-Georges.	1263 kil. c. 47,190 hab.
		PROVINS.....	
		Nangis.....	
		Donnemarie.....	
		Bray-sur-Seine...	
Fontainebleau.	7 cantons.....	FONTAINEBLEAU	1455 kil. c. 57,960 hab.
		Montereau.....	
		Moret.....	
		La Chapelle.....	
		Nemours.....	
		Lorrès.....	
		Château-Landon..	

Population totale du département. .....284,700 hab.

34. DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

MELUN, chef-lieu. Première division militaire.

Arrondissemens :

Meaux, Coulommiers, Melun, Provins, Fontainebleau.

Arrondissement de Meaux, ch. l. de cantons. — *Dammartin*, p. v. à 5 l. de Meaux. Pop., 1,000 hab. — *Lizy-sur-Ourcq*, b. à 3 l. de Meaux. Pop., 1,200 hab.

MEAUX, ancienne et jolie v. sur la Marne, à 4 l. de Coulommiers et à 10 l. de Paris; siége d'une sous-préfecture, d'un évêché et d'un tribunal de 1re instance. Le chœur de sa cathédrale passe pour un chef-d'œuvre. Elle est une des premières villes qui se soient soumises volontairement à Henri IV. On y fait un grand commerce de blé, farine et vin. Le célèbre Bossuet fut évêque de Meaux. Patrie de Lanoue, poète dramatique. Pop., 6,400 hab.

— *La Ferté-sous-Jouare*, ou *Ferté-Aucol*, ou *Aucourt*, ou *Ferté-sur-Marne*, jolie v. à 4 l. de Meaux. Pop., 3,700 habitans. — *Claye*, b. à 3 l. de Meaux. Pop., 1,000 hab. — *Lagny*, v. sur la Marne, à 5 l. de Meaux. Les Anglais l'assiégèrent sous Charles VII, mais sans succès. Le duc de Parme la prit en 1590. Patrie de Pierre d'Orgemont. Pop., 1,800 hab.

— *Crécy*, p. v. à 3 l. de Meaux. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Coulommiers, ch. l. de cantons. — *Rebais*, p. v. à 2 l. de Coulommiers. Pop., 1,200 hab.

COULOMMIERS, p. v. sur le Morin, siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re instance, à 10 l. de Melun. Il s'y fait un commerce de fromages et de blé. Pop., 3,500 hab. — *La Ferté-Gaucher*, p. v. sur le Morin, à 4 l. de Coulommiers. Pop., 1,800 hab. — *Rosoy*, p. v. à 8 l. de Meaux. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement de Melun, ch. de cantons. — *Tournan*, p. v. à 6 l. de Melun. Tout près était Hermières, très-jolie

abbaye de Prémontrés. Pop., 1,700 hab. — *Brie-Comte-Robert*, ou sur Hyères, p. v. à 6 l. de Paris, fondée par Robert de France, comte de Dreux. Pop., 2,500 hab. — *Mormant*, b. à 4 l. de Melun. Pop., 1,000 hab.

Melun, ch. l. de département, v. ancienne, grande et commerçante, à 9 l. de Paris, sur la Seine; siége de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. César en parle comme d'une ville déjà considérable de son temps. Les Normands la ruinèrent en 845. Le roi Hugues Capet la donna à Bouchard son favori. Elle fut prise plusieurs fois par les Anglais. En 1420, ils la réduisirent par famine, et elle souffrit encore beaucoup dans les guerres civiles du 16e siècle. Le château et deux églises sont dans une île formée par la Seine. Elle a plusieurs édifices dignes d'être remarqués, et particulièrement deux beaux ponts. On y trouve des manufactures de toiles peintes. Patrie de Jacques Amyot. Pop., 6,000 hab.

— Le *Châtelet*, p. v. à 2 l. de Melun. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Provins, ch. l. de cantons. — *Villiers-Saint-Georges*, b. à 3 l. de Provins. Pop., 400 hab.

Provins, v. sur la Vousie, à 12 l. de Meaux; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance, et de commerce. Son principal commerce est en blé; il s'y fait beaucoup de conserves de roses; il y a des eaux minérales purgatives. Pop., 5,500 hab.

— *Nangis*, p. v., avec un beau château dans une plaine fertile, à 5 l. de Provins. Pop., 2,000 hab. — *Donnemarie*, b. à 3 l. de Provins. Pop., 1,200 hab. — *Bray-sur-Seine*, v. à 4 l. de Provins. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Fontainebleau, ch. l. de cantons. — Fontainebleau, v. au milieu d'une forêt de ce nom, à 16 l. de Paris, où Louis VII, et les rois de France ses successeurs, allaient souvent chasser; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance: elle est remarquable par un antique château, où Henri III et Louis XIII sont nés.

Patrie de Philippe le Bel, roi de France, de Dancourt et de Poinsinet, auteurs dramatiques. Pop., 7,400 hab.

— *Montereau-Faut-Yonne*, v. au confluent de l'Yonne et de la Seine, à 7 l. de Melun, avec un ancien château et un tribunal de commerce. En 1419, le duc de Bourgogne fut assassiné sur le pont de cette ville. Pop., 3,400 hab.

— *Moret*, ancienne v. sur le Loing, à 3 l. de Fontainebleau. Il s'y est tenu un concile. Pop., 1,650 hab. — *La Chapelle-la-Reine*, ou *Chapelle-Egalité*, b. à 3 l. de Fontainebleau. Pop., 800 hab. — *Nemours*, v. avec un beau château, sur le Loing et le canal de Briare, à 4 l. de Fontainebleau. Elle commerce en pelleterie et chapellerie. Pop., 3,700 hab. — *Lorrès*, p. b. à 6 l. de Fontainebleau. Pop., 600 hab. — *Château-Landon*, p. v. sur une colline, près du Fusin, à 7 l. de Fontainebleau. Pop., 2,000 hab.

35. Dép. de la MARNE. Chef-lieu, *Châlons.*

Bornes..... au N. les départ. des Ardennes, et de l'Aisne.
à l'E. les dép. de la Meuse, et de la Haute-Marne.
au S. les d. de la Haute-M., de l'Aube, de Seine-et-M.
à l'O. les dép. de Seine-et-Marne, et de l'Aisne.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 48e 1/3 au 49e 1/3 deg.
long. du 1e au 2e 1/3 deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....8,480
lieues carrées.....429 30

Direction ..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... la Suippe; l'Aisne; la Vesle, la Marne, qui reçoit à d. l'Ornain; les deux Morins; la Seine, qui reçoit à d. l'Aube.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
30 cantons.....
604 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Champagne, Rémois, Pertois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Reims. 8 cantons.....	Fisme.....	1717 1/2 k. c. 105,470 h.
	Bourgogne.....	
	REIMS.....	
	Beine.....	
	Ville-en-Tardenois.	
	Verzy.....	
	Châtillon-sur-Marne	
	Ay.....	
S. Ménéhould. 3 cantons.....	Ville-sur-Tourbe..	1207 1/2 k. c. 30,240 hab.
	S. MENEHOULD.	
	Dammartin.....	
Epernay. 10 cantons.....	Dormans.....	2592 1/2 k. c. 87,410 hab.
	EPERNAY.....	
	Avize.....	
	Montmort.....	
	Vertus.....	
	Montmirail.....	
	Fère Champenoise.	
	Esternay.....	
	Sezanne.....	
	Anglure.....	
Châlons-sur-M. 4 cantons.....	Suippes.....	1325 kil. c. 37,060 hab.
	CHALONS-SUR-M.	
	Marson.....	
	Ecury-sur-Coole..	
Vitry-le-Franç. 5 cantons.....	Heiltz-le-Marupt..	1637 1/2 k. c. 49,700 hab.
	VITRY-LE-FRAN.	
	S. Remy-en-Bouse.	
	Thiehlemont....	
	Sompuies.....	

Population totale du département.....291,000 hab.

35. DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

CHALONS, chef-lieu. Deuxième division militaire.

Arrondissemens :

Reims, Sainte-Ménéhould, Épernay, Châlons, Vitry.

Arrondissement de Reims, ch. l. de cantons. — *Fisme*, ancienne v. de Champagne, sur la Vesle, à 6 l. de Reims. Il s'y est tenu deux conciles. Patrie de m^lle^ Lecouvreur, actrice célèbre. Pop., 2,100 hab.

— *Bourgogne*, vil. à 3 l. de Reims. Pop., 600 hab.

REIMS, très-grande, très-belle et très-ancienne v. sur la Vesle, dans une plaine entourée de petites montagnes qui produisent d'excellent vin, à 10 l. de Châlons et à 34 de Paris; siége d'une sous-préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Dès le temps de Jules-César, Reims était capitale d'une république considérable dans les Gaules. Elle a beaucoup de beaux monumens, dans lesquels on distingue son église cathédrale, une des plus belles de l'Europe, qui fut bâtie au commencement du 13e siècle. C'était là que se faisait la cérémonie du sacre de nos rois. L'archevêque de cette ville avait les titres de premier duc et pair de France, légat du saint siége et primat de la Gaule belgique. L'hôtel de ville est digne aussi d'être remarqué. La grande place de la cité est très-belle, et régulière : on y voit encore un arc de triomphe élevé en l'honneur de César et d'Auguste, et le tombeau de Jovin, fait d'un seul bloc de marbre blanc. Le commerce des vins blancs est une source de richesses pour cette ville : elle a aussi des manufactures de draps de silésie, burats, ras de castor, étamines, et d'excellens pains d'épices. Patrie de Thierry, Ruinart, de Pluche, de Colbert, de Nanteuil graveur, et de Linguet. Pop., 33,000 hab. — *Beine*, b. à 3 l. de Reims. Pop., 600 hab. — *Ville-en-Tardenois*, b. à 4 l. de Reims. Pop., 522. — *Verzy*, b. à 4 l. de

Reims. Pop., 1,400 hab. — *Châtillon*, v. à 7 l. de Reims. Pop., 1,000 hab. — *Ay*, p. v. à 5 l. de Reims, remarquable par l'excellent vin de son territoire. Pop., 2,500 habitans.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould, ch. l. de cantons. — *Ville-sur-Tourbe*, b. à 3 l. de Sainte-Ménéhould. Pop., 400 hab.

Sainte-Ménéhould, ancienne v. entre deux rochers, sur l'Aisne, à 15 l. de Reims; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle avait un château; elle a soutenu plusieurs siéges. Louis XIV, en personne, la prit en 1652. Les Prussiens, en 1792, ont pénétré jusque sous ses murs; ils se sont retirés dès la même année : elle a été très-forte; mais toutes ses fortifications sont démolies. Pop., 3,300 hab. — *Dammartin*, p. v. sur une hauteur, à 4 l. de Sainte-Ménéhould. Pop., 300 hab.

Arrondissement d'Épernay, ch. l. de cantons. — *Dormans*, p. v., avec un château, à 4 l. d'Épernay. Pop., 2,000 hab.

Épernay, jolie v. sur la Marne, dans une position agréable et dans un terrain fertile en vin très-bon, à 6 l. de Reims; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle fut prise, en 1592, par Henri IV, et le maréchal de Biron y fut tué. Patrie de Flodoard, historien du 10e siècle. Pop., 4,400 hab.

— *Avize*, p. v. à 2 l. d'Épernay. Pop., 1,200 hab. — *Montmort*, b. sur le Mélin, à 4 l. d'Épernay. Pop., 600 hab. — *Vertus*, v. au pied d'une montagne, où il croît de très-bon vin, à 4 l. d'Épernay. Pop., 2,500 hab. — *Montmirail*, v. près la rivière du Petit-Morin, à 9 l. d'Épernay. Pop., 2,000 hab. — *Fère Champenoise*, v. à 8 l. d'Épernay. Pop., 1,800 hab. — *Esternay* b. à 3 l. de Sézanne. Pop., 800 hab. — *Sézanne*, v. sur une petite rivière, à 10 l. d'Épernay. Pop., 4,100 hab. — *Anglure*, p. v. sur l'Aube, à 4 l. de Sézanne. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Châlons-sur-Marne, ch. l. de cantons.

— *Suippes*, p. v. sur la Suippes, à 8 l. de Reims. Pop., 2,100 hab.

Chalons-sur-Marne, ch. l. du département, ancienne et grande v. sur la Marne, à 10 l. de Reims et à 32 de Paris; siége de la préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. On y remarque plusieurs beaux monumens, tels que l'église cathédrale, l'hôtel de la préfecture et l'école d'artillerie. L'évêque de cette ville était le second des comtes et pairs ecclésiastiques. Le commerce de Châlons consiste en grains et vins; il s'y fabrique des espagnolettes, des serges et des sangles. Patrie de Perrot d'Ablancourt. Pop., 11,000 hab.

— *Marson*, b. à 3 l. de Vitry. Pop., 400 hab. — *Ecury-sur-Coole*, b. sur la Coole, à 2 l. de Châlons. Pop., 300 hab.

Arrondissement de Vitry-le-Français ch. l. de cantons. — *Heiltz-le-Marupt*, b. à 5 l. de Vitry. Pop., 900 hab.

Vitry-le-Français, ou Vitry-sur Marne, v. assez considérable, à 6 l. de Châlons; sous-préfecture, tribunal de 1re instance : elle est très-marchande et jolie, quoique la plupart de ses maisons soient en bois : elle a une fort belle place. Cette ville a été bâtie par le roi François Ier. La reconnaissance lui donna le nom de son fondateur. Pop., 6,900 hab.

— *Saint-Remy-en-Bouzemont*, b. à 4 l. de Vitry. Pop., 500 hab. — *Thiéblemont*, b. à 3 l. de Vitry. Pop., 300 hab. — *Sompuies*, b. à 4 l. de Vitry. Pop., 600 hab.

C'est dans les plaines de ce département qu'Attila fut vaincu en 450, et perdit 200 mille hommes. Il reste encore des vestiges de son camp entre Suippes, Cuperlé et Bussy-le-Château. C'est dans ce même lieu que l'armée victorieuse du roi de Prusse fut arrêtée en 1792, et n'opéra que difficilement sa retraite.

56. Dép. de la MEUSE. Chef-lieu, *Bar-sur-Ornain.*

Bornes ..... au N. les d. de la Moselle, des Foréts, des Ardennes.
à l'E. les dép. de la Moselle, et de la Meurthe.
au S. les d. de la Meurthe, des Vosges, de la H. Marne.
à l'O. les d. de la H. Marne, de la Marne, des Ardenn.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 48e 1/2 au 49e 1/2 deg.
long. du 2e 1/2 au 3e 1/2 degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés. 6,275
lieues carrées 317 67

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Meuse.
Inclinaison..... du sud au nord.

Rivières ..... le Chiers, qui reçoit à g. l'Athain avec l'Oison; la Meuse, l'Air, l'Ornain, la Saux.

DIVISIONS.
4 arrondissemens.....
28 cantons.....
598 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.
Lorraine, Barrois, év. de Verdun.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Mont-Médi. 6 cantons	MONT-MÉDI	1325 kil. c. 59,770 hab.
	Stenay	
	Dun	
	Damvilliers	
	Spincourt.....	
	Montfaucon	
Verdun. 7 cantons	Varennes.....	1505 kil. c. 69,060 hab.
	Charny	
	Etaim	
	VERDUN.....	
	Clermont.....	
	Fresne-en-Voevres.	
	Souilly	
Bar. 8 cantons.....	Triaucourt	1420 kil. c. 74,170 hab.
	Vaubecour	
	Revigny	
	Vovincourt	
	BAR.....	
	Ligny	
	Ancerville.....	
	Moutier-sur-Saux..	
Commercy. 7 cantons	Vigneul-les-Haton.	2025 k. c. 73,100 hab.
	Pierrefite	
	Saint-Mihiel.....	
	COMMERCY	
	Void.....	
	Vaucouleurs.....	
	Gondrecourt.....	

Population totale du département.....257,000 hab.

36. DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

BAR-SUR-ORNAIN, chef-lieu. Deuxième division militaire.

Arrondissemens :

Mont-Médi, Verdun, Bar-sur-Ornain, Commercy.

Arrondissement de Mont-Médi, ch. l. de cantons. — MONT-MÉDI, petite, mais forte v. sur le Chiers, à 10 l. de Verdun; ch. l. d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re instance : elle appartient à la France depuis 1657. Pop., 1,800 hab.

— *Stenay*, v. sur la rive droite de la Meuse, à 3 l. de Mont-Médi. Louis XIV, après l'avoir prise sur le prince de Condé, en fit raser les fortifications. Pop., 3,600 hab.

— *Dun*, p. v. sur la Meuse, à 5 l. de Mont-Médi. Pop., 1,000 hab.

— *Damvilliers*, p. v. à 6 l. de Verdun : elle a été fortifiée par Charles V, en 1528. Les Français l'ont prise plusieurs fois, et enfin ils l'ont démantelée. Pop., 800 hab.

— *Spincourt*, b. à 7 l. de Mont-Médi. Pop., 500 hab. — *Montfaucon*, b. à 5 l. de Verdun. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Verdun, ch. l. de cantons. — *Varennes*, p. v. à 6 l. de Verdun. Louis XVI, qui en 1791 fuyait à Mont-Médi, fut reconnu et arrêté à Varennes, par Drouet, maître de poste de Sainte-Ménéhould. Pop., 1,600 habitans.

— *Charny*, b. à 2 l. de Verdun. Pop., 600 hab. — *Étaim*, b. à 5 l. de Verdun. Pop., 2,300 hab.

VERDUN, v. forte et ancienne, sur la Meuse qui la traverse, à 13 l. de Metz; sous-préfecture, tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a quelques monumens. L'ancienne cathédrale est une des plus dignes d'attention. La ville est fortifiée par le maréchal de Vauban, et il y a une bonne citadelle. Le roi de Prusse s'en empara en 1792, et l'évacua la même année. Patrie de François Chevert, qui,

simple soldat, s'éleva au grade de lieutenant général sous Louis XV. Pop., 1,200 hab. — *Clermont*, p. v. à 3 l. de Sainte-Ménéhould. Pop., 1,500 hab. — *Fresne-en-Voevre*, b. à 5 l. de Verdun. Pop., 800 hab. — *Souilly*, b. à 4 l. de Verdun. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Bar-sur-Ornain, ch. l. de cantons. — *Triaucourt*, b. à 6 l. de Bar. Pop., 800 hab. — *Vaubecourt*, b. à 5 l. de Bar. Pop., 1,400 hab. — *Revigny*, p. v. sur l'Ornain, à 4 l. de Bar. Pop., 1,800 hab.

Bar-le-Duc, ou Bar-sur-Ornain, ch. l. de département, v. sur la petite rivière d'Ornain, à 12 l. de Verdun et à 50 de Paris : elle est divisée en haute et basse ville. La haute est sur une colline; siége de la préfecture et de tribunaux de 1re instance et de commerce. Le tribunal criminel est à Saint-Mihiel. Elle a été bâtie par Frédéric Ier, duc de Lorraine, en l'an 951. Son territoire produit des vins qui ne le cèdent pas à ceux de Champagne. Elle a des fabriques de toiles, de dentelles, et de bonneteries, et une manufacture d'acier. Pop., 9,900 hab.

— *Ligny*, v. avec un château, à 6 l. de Bar. C'est une des plus considérables places du pays. Pop., 2,800 hab. — *Ancerville*, b. à 4 l. de Bar. Pop., 2,200 hab. — *Montier-sur-Saux*, b. à 7 l. de Bar. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Commercy, ch. l. de cantons. — *Vigneul-les-Haton-Châtel*, b. à 6 l. de Commercy. Pop., 800 hab. — *Pierrefite*, b. à 6 l. de Commercy. Pop., 600 hab. — *Saint-Mihiel*, v. assez considérable, sur la Meuse, à 8 l. de Bar; elle a les tribunaux de 1re instance et de commerce de sa sous-préfecture. Il s'y fait beaucoup de dentelles et de linge de table. Le tribunal criminel de la préfecture y siége aussi. Pop., 5,000 hab.

Commercy, jolie p. v. sur la Meuse, à 6 l. de Bar; ch. l. d'une sous-préfecture, dont le tribunal de 1re instance est à Saint-Mihiel : elle a été réunie à la France en même temps que la Lorraine. Pop., 3,400 hab.

— *Void*, b. sur un ruisseau de même nom, à 2 l. de Commercy. Pop., 1,100 hab. — *Vaucouleurs*, petite et ancienne v. sur la Meuse, à 5 l. de Commercy : elle a eu titre de principauté souveraine, gouvernée par les princes de Joinville. Ce fut Philippe de Valois qui l'acheta, et Charles V l'unit irrévocablement à la couronne en 1365. On voit près de Vaucouleurs et de Tusey, de grosses pierres que l'empereur Albert et Philippe le Bel firent placer pour marquer les limites de leur empire, après une entrevue qu'ils eurent à Vaucouleurs en 1299. Pop., 2,200 hab.

— *Gondrecourt*, p. v. sur la rivière d'Ornain, à 7 l. de Commercy. Pop., 1,100 hab.

On remarque dans ce département *Domremy*, vil. près Vaucouleurs, où naquit la célèbre Jeanne d'Arc, *Pucelle d'Orléans*.

37. Dép. de la MEURTHE. Chef-lieu, *Nancy*.

Bornes..... au N. les dép. de la Moselle et du Bas-Rhin.
à l'E. le département du Bas-Rhin.
au S. le département des Vosges.
à l'O. le département de la Meuse.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 48e ½ au 49e deg.
long. du 2e ½ au 5e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés. 6,430
lieues carrées 325 5r

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Meurthe et du Rhin.
Inclinaison..... au nord-ouest et à l'est.
Rivières..... du nord-ouest, la Moselle, qui reçoit à g. le Madan, à d. la Meurthe, qui reçoit le Sanon, avec la Vezouze et la Blette; à l'est, la Sarre.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
25 cantons .....
724 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Lorraine, évêch. de Toul, partie septentrionale du duché de Nancy.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Toul. 4 cantons.....	Thiaucourt.....	1367 ½ k. c. 59,690 hab.
	Domèvre.....	
	TOUL	
	Colombey	
Nancy. 4 cantons.....	Pont-à-Mousson ..	1060 k. car. 88,380 hab.
	Nemény	
	NANCY	
	Saint-Nicolas.....	
Château-Salins. 5 cantons	Alberstroff.....	1082 ½ k. c. 50,550 hab.
	Delme	
	CHATEAU-SALINS	
	Dieuze	
	Vic	
Sarbourg. 5 cantons	Fénestrange	1210 k. car. 56,090 hab.
	Phalsbourg.....	
	SARBOURG	
	Rechicourt.....	
	Lorsquin	
Lunéville. 7 cantons	Blamont	1710 kil. c. 87,390 hab.
	LUNÉVILLE....	
	Vezelise	
	Gerbevilliers. ...	
	Haroué.....	
	Bayon.....	
	Baccarat	

Population totale du département.....328,000 hab.

37. DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

NANCY, chef-lieu. Quatrième division militaire.

Arrondissemens :

Toul, Nancy, Château-Salins, Sarbourg, Lunéville.

Arrondissement de Toul, ch. l. de cantons. — *Thiaucourt*, p. v. à 8 l. de Toul. Pop., 1,000 hab. — *Domèvre*, b. à 6 l. de Nancy. Pop., 300 hab.

TOUL, ancienne et considérable v. de France, sur la Moselle, à 6 l. de Nancy, environnée de montagnes qui donnent de bon vin. L'ancienne cathédrale est fort belle, et elle a plusieurs beaux édifices; c'est le ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Autrefois l'évêque avait le titre de comte de Toul, prince du Saint-Empire. La ville fut prise par Henri II, et depuis ce temps elle est à la France. Il y a une manufacture de faïence très-estimée, et une très-belle filature de coton. Son territoire produit des vins fort bons, et elle fait un grand commerce d'eau-de-vie. Pop., 7,000 hab.

— *Colombey*, b. à 4 l. de Toul. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Nancy, ch. l. de cantons. — *Pont-à-Mousson*, v. assez belle et considérable, sur la Moselle, qui la divise en deux parties. Elle a plusieurs beaux édifices et des eaux minérales. Patrie de Jean Barclay. Pop., 6,700 hab.

— *Nomeny*, v. sur la Seille, à 5 l. de Nancy. Pop., 1,300 habitans.

NANCY, ch. l. du département, grande et belle v. sur la Meurthe, à 6 l. de Toul et 66 de Paris; siége de la préfecture, d'un évêché, et de tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce, et d'appel. Nancy est divisé en deux villes qu'on appelle l'*ancienne* et la *neuve*. Cette dernière est tirée au cordeau; elle a une très-belle place et plusieurs beaux monumens. Charles, dernier duc de Bourgogne, prit

Nancy en 1473, et depuis la ville a soutenu plusieurs siéges, et a été prise plusieurs fois. Les rois de France, depuis Louis XII, s'en sont souvent rendus maîtres. Elle fut cédée à la France avec la Lorraine, par le traité de Vienne, en 1736. Son commerce est en vins, grains, liqueurs, fer, alun, suif, bois, marbres, draperies, tapisseries, bonneteries, savon, etc. Patrie de Callot et Silvestre, célèbres graveurs, d'Adam, sculpteur, de Gilbert, poète, de Palissot et de Saint-Lambert. Pop., 30,000 hab.

— *Saint-Nicolas*, v. assez considérable, avec une belle église. Pop., 2,700 hab.

Arrondissement de Château-Salins, ch. l. de cantons. — *Alberstroff*, b. à 6 l. de Château-Salins. Pop., 640 hab. — *Delme*, b. à 3 l. de Château-Salins. Pop., 400 hab.

Chateau-Salins, p. v. à 5 l. de Nancy; ch. l. d'une sous-préfecture, dont le tribunal est à Vic. Cette ville a des salines remarquables. On y fait un grand commerce de grains, de safran et de bonneterie. Pop., 2,100 hab.

— *Dieuze*, v. sur la Seille, à 9 l. de Nancy, remarquable par ses puits d'eau salée, qui produisent beaucoup. Pop., 3,300 hab.

— *Vic*, p. v. sur la Seille, à 5 l. de Nancy; siége du tribunal de 1re instance, de la sous-préfecture de Château-Salins. Pop., 3,300 hab.

Arrondissement de Sarbruck, ou *Sarbourg*, ch. l. de cantons. — *Fénestrange*, p. v. sur la Sarre, à 3 l. de Sarbourg, capitale d'un petit pays de même nom : elle appartenait au prince de Salm. Pop., 1,300 hab.

— *Phalsbourg*, p. et forte v. sur une hauteur, à 4 l. de Sarbourg. C'est une place importante par sa position. Pop., 2,000 hab.

Sarbourg, v. sur la Sarre, à 11 l. de Lunéville, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville a des fabriques importantes d'alun, de sel ammoniac, d'eaux fortes, d'acier, de scies, de faux, de cuirs, de fer-

blanc, de fil de fer, de porcelaine, de tabatières de carton, etc. Pop., 1,400 hab.

— *Rechicourt*, b. à 4 l. de Sarbourg. Pop., 1,000 hab.— *Lorsquin*, p. v. à 2 l. de Sarbourg. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Lunéville, ch. l. de cantons. — *Blamont*, p. v. sur la Vezoule, à 5 l. de Lunéville. Pop., 1,800 habitans.

Lunéville, jolie v. avec un château magnifique, sur la Meurthe et la Vezoule, à 6 l. de Nancy; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. C'était dans cette ville que les ducs de Lorraine faisaient leur résidence et tenaient leur cour. Il y avait une école militaire. On y fait un grand commerce de vins et d'eaux-de-vie. Il y a une filature de coton, et une manufacture de faïence renommée. La paix entre la France et l'Empire y a été conclue en 1801. Pop., 9,700 hab.

— *Vezelize*, v. à 8 l. de Lunéville. Pop., 1,800 hab. — *Gerbevilliers*, p. v. à 2 l. de Lunéville. Pop., 2,000 hab. — *Haroué*, b. à 7 l. de Lunéville. Pop., 600 hab. — *Bayon*, p. v. sur la Moselle, à 5 l. de Nancy. Pop., 800 hab. — *Baccarat*, p. v. sur la Meurthe, à 4 l. de Lunéville. Pop., 1,300 hab.

38. Dép. du BAS-RHIN. Chef-lieu, *Strasbourg.*

Bornes..... au N. le Rhin, les d. du Mont-Tonn. de la Moselle.
à l'E. le Rhin.
au S. les départem. du Haut-Rhin, et des Vosges.
à l'O. les d. des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 48e au 49e degré.
long. du 5e au 6e deg.
mesures géodésiques.. kil. car.. 5,695
lieues carrées 288 30

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhin.
Inclinaison..... de l'ouest à l'est.

Rivières..... la Queich, le Rhin, qui reçoit à g. le Lauter, l'Ill, et le Motter; le Sort.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
34 cantons.....
625 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Alsace, Basse-Alsace.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Wissembourg. 10 cantons.....	Landau.....	1847 ½ k. c. 113,790 h.
	Dahn.....	
	Bergzabern.....	
	Candel.....	
	WISSEMBOURG..	
	Lauterbourg.....	
	Niderbronn.....	
	Soulz-sous-Forêts..	
	Woerth.....	
	Selz-Benheim.....	
Saverne. 7 cantons.....	Saar-Union.....	1135 kil. c. 78,400 hab.
	Drulingen.....	
	La Petite-Pierre...	
	Bouxwiller.....	
	SAVERNE.....	
	Hoch-Felden.....	
	Marmoutiers.....	
Strasbourg. 9 cantons.....	Haguenau.....	1467 ½ k. c. 155,650 h.
	Bischwiler.....	
	Brumath.....	
	Truchtersheim...	
	Oberhausbergen..	
	Vasselone.....	
	STRASBOURG..	
	Molsheim.....	
	Geispolsheim.....	
Barr. 8 cantons.....	Rosheim.....	1245 kil. c. 97,030 hab.
	Oberney.....	
	Erstein.....	
	BARR.....	
	Benfelden.....	
	Villé.....	
	Schlestat.....	
	Marcolsheim.....	

Population totale du département ..... 428,000 hab.

38. DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

STRASBOURG, chef-lieu. Cinquième division militaire.

Arrondissemens :

Vissembourg, Saverne, Strasbourg, Barr.

Arrondissement de Vissembourg, ou *Weissembourg*, ch. l. de cantons. — *Landau*, ancienne et forte v., à 6 l. de Vissembourg : elle a été prise plusieurs fois par les Français, et a été définitivement réunie à la France, par le traité de Bade, en 1715. Pop., 5,000 hab. — *Dahn*, b. à 3 l. de Vissembourg. Pop., 600 hab. — *Bergzabern*, b. à 2 l. de Vissembourg. Pop., 1,900 hab. — *Candel*, b. à 4 l. de Vissembourg. Pop., 2,000 hab.

VISSEMBOURG, v. sur la Lauter, à 13 l. de Strasbourg; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville était autrefois fortifiée; mais, quand elle eut été cédée à la France par le traité de Riswick, Louis XIV en fit démolir les fortifications. Pop., 4,000 hab.

Lauterbourg, p. v. sur la Lauter, et près du Rhin, à 5 l. de Vissembourg. Pop., 1,900 hab. — *Niederbronn*, b. sur le Flalkein, à 6 l. de Vissembourg. Pop., 1,400 hab. — *Soulz-sous-Forêts*, b. à 3 l. de Vissembourg. Pop., 1,200 hab. — *Woerth*, b. à 4 l. de Vissembourg. Pop., 900 hab. — *Seltz-Benheim*, ou *Seltz*, p. v. sur le Rhin, à 9 l. de Strasbourg. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Saverne, ou *Zaberne*, ch. l. de cantons. — *Saarwerden*, ou *Saar-Union*, v. sur la Sarre, à 2 l. de Fénestrange. Pop., 2,700 hab. — *Drulingen*, b. à 5 l. de Saverne. Pop., 300 hab. — La *Petite-Pierre*, ou *Lutzeltein*, p. v. sur une montagne, à 2 l. de Phalsbourg. Pop., 1,000 hab. — *Bouxwiller*, p. v. à 2 l. de Saverne, au milieu de trois petites montagnes, et dans un terroir très-fertile. Pop., 2,700 hab.

SAVERNE, v. au pied des montagnes des Vosges, sur la

rivière du Sori ; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle était remarquable par le magnifique palais des évêques de Strasbourg. Cette ville est très-marchande. Pop., 4,000 hab.

— *Hochfelden*, p. v. à 3 l. de Saverne, au milieu de plusieurs montagnes, et dans un terroir très-fertile. Pop., 1,600 hab. — *Marmoutier*, p. v. à une l. de Saverne. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Strasbourg, ch. l. de cantons. — *Haguenau*, v. sur la Mottern, qui la divise en deux parties, à 5 l. de Strasbourg : elle a soutenu plusieurs siéges, et elle a été prise plusieurs fois. Pop., 7,000 hab.

— *Bischwiler*, p. v. à 5 l. de Strasbourg. Pop., 3,400 hab. — *Brumath*, v. à 4 l. de Strasbourg. Pop., 2,600 hab. — *Truchtersheim*, b. à 3 l. de Strasbourg. Pop., 400 hab. — *Oberhausbergen*, p. b. à une l. de Strasbourg. Pop., 300 hab. — *Vasselone*, ou *Wasenheim*, p. v. sur la Massrick, avec un fort château sur le haut d'une montagne, à 5 l. de Saverne. Pop., 3,500 hab.

Strasbourg, très-grande v. sur l'Ill, et tout près du Rhin, à 92 l. de Paris ; ch. l. du département et de la préfecture, siége d'un évêché, de tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Son origine est très-ancienne : elle fut ruinée par Attila. Dagobert assigna des revenus considérables à son église. Sa cathédrale est une des plus belles de l'Europe. La tour où sont les cloches a 574 pieds de hauteur ; elle est d'un travail gothique très-délicat. La ville a 6 ponts très-beaux sur l'Ill ; et, à un quart de lieue, il y en a un autre sur le Rhin. On y remarque le tombeau du maréchal de Saxe, par Pigal, et l'horloge de la ville. Il y a une bibliothèque considérable et riche en monumens des premiers âges de l'imprimerie.

La ville est fortifiée ; elle a une citadelle, un arsenal et plusieurs monumens : on y a toujours toléré la religion protestante. Il y a un commerce considérable de tabac, d'orfévrerie, de liqueurs et de toiles. Son territoire produit du

vin, de la garance, et du chanvre. Il y a des forges considérables. Patrie de Baur, peintre et graveur célèbre. Cette ville réclame l'invention de l'imprimerie, parce que c'est dans ses murs que Guttemberg en a fait les premières expériences; mais Guttemberg était né à Mayence. Pop., 49,000 habitans.

— *Molsheim*, v. sur la Bruch, à 3 l. de Strasbourg. Cette ville a été brûlée en 1677, par les Impériaux; mais elle s'est rétablie et elle a plusieurs beaux édifices. Pop., 2,500 hab.

— *Geispolsheim*, b. à 3 l. de Strasbourg. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Barr, ch. l. de cantons. — *Rosheim*, p. v. à 4 l. de Strasbourg: elle était impériale. Pop., 3,300 hab. — *Obernay*, ou *Oberneheim*, ou *Eheinhem*, v. sur l'Ergel, à 5 l. de Strasbourg. Pop., 4,000 hab. — *Erstein*, p. v. sur l'Ill, à 4 l. de Strasbourg. Pop., 2,300 hab.

Barr, p. v. à 7 l. de Strasbourg, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 4,000 hab.

— *Benfelden*, p. v. sur l'Ill, à 5 l. de Strasbourg. Pop., 1,200 hab. — *Villé*, b. à 3 l. de Barr, sur le Milbach. Pop., 800 hab.

— *Schlestat*, ancienne et forte v. sur l'Ill, à 4 l. de Barr: elle était déjà considérable du temps de Charlemagne; elle a soutenu plusieurs siéges, dont un mémorable, en 1632, où elle fut prise par les Suédois. C'est dans cette ville que l'art de vernisser les vases de terre a été inventé. Pop., 7,400 hab.

— *Marcolsheim*, p. v. sur l'Ichert, à 7 l. de Barr. Pop., 4,300 hab.

Il faut remarquer encore, dans ce département, le fort de *Kel*, ou *Kehl*, sur la rive droite du Rhin, dans une île que forme ce fleuve, vis-à-vis Strasbourg. Il a été bâti par les Français, sur les dessins du maréchal de Vauban. Il a été pris successivement par les Allemands et les Français, et notamment dans la dernière guerre.

39. Dép. de l'AUBE. Chef-lieu, *Troyes.*

Bornes ..... au N. les d. de la H. Marne, de la Marne, de Seine-et-M.
à l'E. le département de la Haute-Marne.
au S. les dép. de la Côte-d'Or, et de l'Yonne.
à l'O. les dép. de l'Yonne, et de Seine-et-Marne.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 48 au 48e 1/2
long. du 1er 1/2 au 2e 1/2 deg.
mesures géodésiques. kilomètres carrés.....6,242 1/2
lieues carrées 316 00

Direction ..... circulaire.
Bassin ..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison ..... du sud-est au nord-ouest.
Rivières ..... la Seine, qui reçoit à d. l'Aube, avec l'Armance.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
24 cantons.....
454 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Champagne propre.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Arcis-sur-Aube. 4 cantons	ARCIS-SUR-AUBE, Ramerup ....., Méry-sur-Seine ..., Chavanges	1300 kil. c. 31,980 hab.
Nogent-sur-S. 4 cantons	Villenaux ....., Romilly ....., NOGENT-S.-SEINE, Marcilly-le-Hayer.	925 kil. c. 28,300 hab.
Troyes. 7 cantons.....	Piney ....., TROYES....., Lusigny....., Estissac ....., Aix-en-Othe ...., Bouilly ....., Ervy	1600 kil c. 86,630 hab.
Bar-sur-Aube. 4 cantons	Brienne-le-Château. Soulaines....., Vandœuvres ...., BAR-SUR-AUBE.	1067 1/2 k. c. 43,470 hab.
Bar-sur-Seine. 5 cantons	BAR-SUR-SEINE. Chaource. ....., Essoyes....., Les Riceys....., Mussy.....	1350 kil. c. 50,280 hab.

Population totale du département..... .....228,800 hab.

39. DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

TROYES, chef-lieu. Dix-huitième division militaire.

Arrondissemens :

Arcis, Nogent, Troyes, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube, ch. l. de cantons. — ARCIS-SUR-AUBE, p. v. à 6 l. de Troyes, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle fait un commerce considérable de blé et d'avoine, orge et seigle. Pop., 2,500 hab.

— *Ramerup*, b. à 3 l. d'Arcis. Pop., 500 hab. — *Méry-sur-Seine*, b. sur la Seine, à 4 l. d'Arcis. Pop., 1,100 hab. — *Chavanges*, p. v. à 8 l. d'Arcis. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Nogent-sur-Seine, ch. l. de cantons. — *Villenoxe-la-Grande*, p. v. à 3 l. de Nogent. Pop., 2,800 hab. — *Romilly*, b. sur la Seine, à 4 l. de Nogent. Pop., 2,000 hab.

NOGENT-SUR-SEINE, v. à 12 l. de Troyes, siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re instance. Les environs de Nogent sont remarquables par de très-belles prairies. Pop., 3,200 hab.

— *Marcilly-le-Hayer*, b. à 5 l. de Nogent. Pop., 500 habitans.

Arrondissement de Troyes, ch. l. de cantons. — *Piney-Luxembourg*, b. à 5 l. de Troyes. Pop., 1,400 hab.

TROYES, ch. l. du département, v. ancienne, grande et riche, sur la Seine, à 38 l. de Paris; siége de la préfecture, d'un évêché, de tribunaux, criminel, de 1re instance, et de commerce. Cette ville était déjà considérable au temps des Romains. Attila, qui ravagea tout le pays, épargna Troyes. Ses habitans étaient redoutés. Depuis, les Normands la pillèrent. Le comte Robert la répara, et les comtes de Champagne y firent leur résidence dans un antique

château qui subsiste encore. En 1787, le parlement de Paris y fut transféré. La ville est gothique et mal bâtie; la cathédrale est un ancien monument, imposant par son étendue et sa hardiesse. Il y a quelques édifices modernes, tels que l'hôpital, décoré d'une belle grille. Troyes est une ville de commerce; elle a des manufactures de toile, de lin, de fils, de cotons, de futaines, de basins, de serges, de draps, de satin, de cire et bougies. Patrie du pape Urbain IV, fils d'un cordonnier; des poètes Lenoble et Passerat; de Pierre et Jean Pithou, de Mignard, peintre, et de Girardon, sculpteur. Pop., 24,000 hab.

— *Luzigny*, b. à 3 l. de Troyes. Pop., 1,500 hab. — *Estissac*, b. sur la Vanne, à 5 l. de Troyes. Pop., 1,200 hab. — *Aix-en-Othe*, b. à 4 l. de Troyes. Pop., 1,500 hab. — *Bouilly*, b. à 3 l. de Troyes. Pop., 800 hab. — *Ervy*, p. v. à 8 l. de Troyes; elle a des fabriques de toiles et de coutil. Pop., 1,900 hab.

Arrondissement de Bar-sur-Aube, ch. l. de cantons. — *Brienne*, v. à 5 l. de Bar et près de l'Aube: elle se divise en deux parties éloignées de mille pas l'une de l'autre. La première s'appelle *Brienne-la-Ville*; la seconde, *Brienne-le-Château*. C'est à Brienne qu'était l'école militaire où *Bonaparte* a été élevé. Il n'en existe plus que les ruines, et bientôt on n'en reconnaîtra pas la place; mais la réputation immortelle du héros qui y a été formé, en perpétuera la mémoire. Pop., 3,100 hab.

— *Soulaines*, b. à 4 l. de Bar-sur-Aube. Pop., 700 hab.

— *Vandœuvre*, p. v. avec un château, à la source de la Barse, à 4 l. de Bar-sur-Aube. Patrie de deux poètes nommés tous deux Nicolas Bourbon, oncle et neveu. Pop., 1,700 hab.

Bar-sur-Aube, ancienne v. au pied d'une montagne; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Son territoire produit des vins excellens. Pop., 4,000 hab.

Arrondissement de Bar-sur-Seine, ch. l. de cantons. — Bar-sur-Seine, p. v. à 6 l. de Troyes; siége d'une sous-

préfecture, avec tribunal de 1re instance. Son territoire fournit de très-bon vin. Son commerce consiste en vins, grains, papeterie et bonneterie. Pop., 2,200 hab.

— *Chaource*, p. v. à 3 l. de Bar-sur-Seine, à la source de la rivière d'Armance. Pop., 1,600 hab. — *Essoyes*, b. sur l'Ource, à 4 l. de Bar-sur-Seine. Pop., 1,500 hab. — *Les Riceys*. Ce sont trois bourgs renommés par leurs bons vins, à 2 l. de Bar-sur-Seine. Pop., 3,800 hab. — *Mussy*, b. sur la Seine, à 4 l. de Bar-sur-Seine. Patrie de Boursaut, auteur dramatique. Pop., 1,700 hab.

Ce département a perdu des monumens précieux des temps anciens, et même modernes. On ne voit plus le tombeau d'Héloïse et Abailard, au Paraclet, ancienne abbaye des Bénédictines, fondée par Abailard en 1131, à une l. de Nogent-sur-Seine.

L'*abbaye de Sellières*, près Romilly-sur-Seine, n'a plus le tombeau de Voltaire; son cercueil fut apporté au Panthéon de Paris le 11 juillet 1791 : mais il existe encore un ouvrage des anciens comtes de Champagne. Ce sont des canaux qui distribuent les eaux d'un bras de la Seine dans les lieux où elles sont nécessaires à plusieurs fabriques.

40. Dép. de la HAUTE-MARNE. Chef-lieu, *Chaumont.*

Bornes..... au N. les dép. de la Meuse, et de la Marne.
à l'E. les dép. des Vosges, et de la Haute-Saône.
au S. les dép. de la Haute-Saône, et de la Côte-d'Or.
à l'O. les dép. de la Côte-d'Or, et de l'Aube.

Étendue en .. deg. mathématiques.. latitude, du 47e ½ au 48e ½ deg.
long. du 2e au 3e ½ degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,540
lieues carrées.....331 08

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Meuse et de la Seine.
Inclinaison..... à l'est et à l'ouest.
Rivières..... de l'est; la Meuse, (à sa source.) De l'ouest; la Marne, qui reçoit à g. la Blaise, à d. le Rougnon; l'Aube, qui reçoit à d. l'Aujon.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
28 cantons.....
552 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces..

Champagne, Vallage, Bassigny.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Vassy. 8 cantons.....	Saint-Dizier.....	1637 ½ k. c. 60,390 hab.
	Chevillon.....	
	VASSY.....	
	Montiérender.....	
	Joinville.....	
	Sailly.....	
	Donjeux.....	
	Douleveut-le-Chât..	
Chaumont. 10 cantons.....	Vignory.....	2650 ½ k. c. 75,130 hab.
	Saint-Blain.....	
	Audelot.....	
	Juzennecourt.....	
	Bourmont.....	
	CHAUMONT.....	
	Clefmont.....	
	Château-Vilain...	
	Nogent-H: Marne.	
	Arc-en-Barrois...	
Langres. 10 cantons.....	Montigny-source-M.	2145 ½ k. c. 89,820 hab.
	Bourbonne-l. Bains.	
	Neuilly-les-Langres	
	Varennes.....	
	LANGRES.....	
	La Ferte-s. Amance	
	Lefay-le-Billot...	
	Auberive.....	
	Longeau.....	
	Prauthoy.....	

Population totale du département.....222,500 hab.

40. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

CHAUMONT, chef-lieu. Dix-huitième division militaire.

Arrondissemens :

Vassy, Chaumont, Langres.

Arrondissement de Vassy, ch. l. de cantons. — *Saint-Dizier*, v. assez considérable sur la Marne, à 4 l. de Vassy : elle est fameuse par le siége qu'elle soutint en 1541, contre Charles-Quint ; elle a un tribunal de commerce. Il y a dans ses environs des forges pour l'artillerie, et des fonderies de canons. Pop., 5,800 hab.

— *Chevillon*, b. à 4 l. de Vassy. Pop., 850 hab.

VASSY, v. sur la Blaise, à 12 l. de Chaumont ; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Cette ville sera à jamais célèbre dans l'histoire, par le massacre des huguenots, en 1561. Pop., 2,000 hab.

— *Montiérender*, p. v. à 4 l. de Vassy. Pop., 1,400 hab.

— *Joinville*, v. sur la Marne, à 4 l. de Vassy, avec un château où naquit le cardinal de Lorraine. On y trouve les tombeaux du sire de Joinville et des deux Guises, tués à Blois en 1588. Pop., 3,000 hab.

— *Sailly*, b. à 6 l. de Vassy. Pop., 200 hab. — *Donjeux*, p. b. sur la Marne, à 6 l. de Vassy. Pop., 300 hab. — *Doulevent-le-Château*, b. sur la Blaise, à 4 l. de Vassy. Pop., 600 hab.

Arrondissement de Chaumont, ch. l. de cantons. — *Vignory*, gros b. sur la Marne, à 5 l. de Chaumont. Pop., 1,100 hab. — *Saint-Blain*, b. à 7 l. de Chaumont. Pop., 500 hab. — *Andelot*, p. v. sur le Rognon, à 4 l. de Chaumont. Pop., 800 hab. — *Juzennecourt*, b. à 3 l. de Chaumont. Pop., 200 hab. — *Bourmont*, p. v. à 9 l. de Chaumont. Pop., 1,000 hab.

Chaumont, ch. l. de département, v. sur une montagne près la Marne, à 8 l. de Langres et à 49 de Paris; siége de la préfecture, de tribunaux criminel, de 1re instance, et de commerce. Il y a des fabriques de droguets, de gants, de bonneterie; il y a des tanneries et des blanchisseries de cire, et on trouve dans son territoire des forges et des mines de fer. Patrie de Bouchardon, célèbre sculpteur. Pop., 6,000 habitans.

— *Château-Vilain*, p. v. sur l'Aujon, à 6 l. de Langres. Pop., 1,800 hab. — *Nogent-le-Roi*, ou *Haute-Marne*, p. v. à 4 l. de Langres. Pop., 2,000 hab. — *Arc-en-Barrois*, p. v. sur le ruisseau d'Aujon, à 5 l. de Langres. Pop., 1,700 habitans. — *Clefmont*, b. à 6 l. de Chaumont. Pop., 400 hab.

Arrondissement de Langres, ch. l. de cantons. — *Montigny-le-Roi*, ou *Montigny-source-Meuse*, b. à 5 l. de Langres. Pop., 1,000 hab. — *Bourbonne-les-Bains*, b. à 7 l. de Langres, célèbre par ses eaux minérales chaudes. Pop., 3,000 hab. — *Neuilly-les-Langres*, ou *Neuilly-l'Evêque*, b. à 3 l. de Langres. Pop., 1,000 hab. — *Varennes*, b. à 5 l. de Langres. Pop., 1,100 hab.

Langres, v. ancienne et considérable, sur une montagne très-élevée, à 8 l. de Chaumont; siége d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance, et de commerce. La Meuse, la Marne et la Vigeanne sortent de la montagne où Langres est située. Quelques auteurs font remonter cette ville à la plus haute antiquité. Pline, Ptolomée et César en parlent souvent. Tacite dit que l'empereur Othon donna à ses citoyens le droit de bourgeoisie romaine. Elle était une ville très-considérable des Gaules, quand les Vandales la ruinèrent au commencement du 4e siècle: depuis, elle se rétablit dans son ancienne splendeur. Il y reste un grand nombre d'antiquités romaines. Son commerce est en blé, avoine, lins, laines, chanvres, et meules pour la coutellerie, qui y était autrefois très-estimée. On y fabrique des serges et des toiles de coton.

Patrie de Barbier d'Aucourt, célèbre avocat du 17e siècle, et de Diderot. Pop., 7,300 hab.

— *La Ferté-sur-Amance*, b. à 6 l. de Langres. Pop., 500 hab. — *Lefay-le-Billot*, b. à 4 l. de Langres. Pop., 2,000 hab. — *Auberive*, b. à 5 l. de Langres. Pop., 500 hab. — *Longeau*, b. à 2 l. de Langres. Pop., 400 hab. — *Prauthoy*, b. à 5 l. de Langres. Pop., 600 hab.

41. Dép. des VOSGES. Chef-lieu, *Épinal.*

Bornes
- au N. les d. du Bas-Rhin, de la Meurthe, de la Meuse, de la Haute-Marne.
- à l'E. les dép. du Bas-Rhin, et du Haut-Rhin.
- au S. les dép. du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de la Haute-Marne.
- à l'O. les dép. de la Haute-Marne, de la Meuse.

Étendue en
- deg. mathématiques.. latitude, du 48e au 48e ½ degré.
- deg. mathématiques.. long. du 3e au 5e deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés 6,522
- mesures géodésiques.. lieues carrées 330 17

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Meurthe et du Rhin.
Inclinaison..... du sud-est au nord-est.

Rivières..... la Meurthe, (à sa source) la Moselle, (à sa source) la Meuse avec le Mouzon; la Saône, (à sa source.)

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
30 cantons.....
550 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Lorraine, partie méridion. du duché de Lorraine.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Neufchâteau. 5 cantons	Coussey, NEUFCHATEAU, Chatenois, Bulgneville, Lamarche	1320 kil. c. 55,250 hab.
Mirecourt. 7 cantons	Charmes, MIRECOURT, Vittel, Dompaire, Darney, Monthureux, Bains	1492 ½ k. c. 66,650 hab.
Epinal. 5 cantons	Chatel, Rambervilliers, Bruyères, EPINAL, Xertigny	1285 k.car. 62,590 hab.
Saint-Dié. 9 cantons	Schirmeck, Raon, Senonès, Saales, SAINT-DIÉ, Brouvelieures, Fraize, Corcieux, Gerardmer	1515 kil. c. 75,300 hab.
Remiremont. 4 cantons	REMIREMONT, Cornimont, Plombières, Ramonchamp	910 kil. car. 48,270 hab.

Population totale du département.....295,700 hab.

41. DÉPARTEMENT DES VOSGES.

ÉPINAL, chef-lieu. Quatrième division militaire.

Arrondissemens :

Neufchâteau, Mirecourt, Épinal, Saint-Dié, Remiremont.

Arrondissement de Neufchâteau, ch. l. de cantons. — *Coussey*, vil. à une l. de Neufchâteau. Pop., 600 hab.

NEUFCHATEAU, v. sur la rivière de Mouzon, qui se jette dans la Meuse aux portes de la ville; sous-préfecture, tribunal de 1re instance. Son commerce est en grains et vins, et il y a des fabriques de draps. Pop., 2,700 hab. — *Chatenois*, v. à 3 l. de Neufchâteau. Pop., 1,300 hab. — *Bulgneville*, v. à 5 l. de Neufchâteau. Pop., 1,000 hab. — *Lamarche*, p. v. à 3 l. de Neufchâteau. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement de Mirecourt, ch. l. de cantons. — *Charmes*, p. v. sur la Moselle, avec un très-beau pont, à 3 l. de Mirecourt. Pop., 2,600 hab.

MIRECOURT, v. sur le Modon, à 7 l. d'Épinal; siége d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance, et de commerce. Le tribunal criminel de la préfecture y est installé : elle est renommée pour ses vins, ses fabriques de dentelles et d'instrumens de musique, particulièrement de serinettes. Pop., 5,000 hab.

— *Vittel*, v. à 3 l. de Remirecourt. Pop., 1,300 hab.

— *Dompaire*, ancienne v. qui n'est plus aujourd'hui qu'un village, à 6 l. de Remirecourt. Les rois d'Austrasie et les ducs de Lorraine y ont fait leur séjour. Pop., 600 hab.

— *Darney*, v. à 8 l. de Remiremont. Pop., 1,000 hab. — *Monthureux-sur-Saône*, b. à 8 l. de Remiremont. Pop, 1,300 hab. — *Bains*, vil. à 4 l. de Plombières : il a aussi des eaux minérales de même vertu que celles de Plombières, et une très-belle manufacture de fer-blanc. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement d'Épinal, ch. l. de cantons. — *Chatel*, v. à 4 l. d'Épinal. Pop., 1,600 hab. — *Rambervilliers*, p. v. à 6 l. d'Épinal : elle fait un commerce considérable de blé. Pop., 4,900 hab. — *Bruyères*, p. v. à 5 l. d'Épinal. Pop., 1,900 hab.

— ÉPINAL, ch. l. de département, v. considérable sur la Moselle, à 14 l. de Nancy et 76 de Paris; ch. l. de la préfecture, avec tribunal de 1re instance. Le tribunal criminel est à Mirecourt. Elle a été fortifiée autrefois; mais, en 1670, ayant été prise par le maréchal de Créqui, elle fut démantelée. Le commerce s'y fait en grains de toutes espèces, en bois, chanvre, graines de lin et chenevis. On y fabrique de l'huile, des toiles et de la faïence. Les bois des environs y sont convertis en planches et merrains. Il y a près de la ville des papeteries estimées. Pop., 7,300 habitans.

— *Xertigny*, b. à 4 l. d'Épinal. Pop., 2,600 hab.

Arrondissement de Saint-Dié, ch. l. de cantons. — *Schirmech*, b. à 7 l. de Saint-Dié. Pop., 930 hab. — *Raon-l'Etape*, p. v. au confluent de l'Étape avec la Meurthe, à 3 l. de Saint-Dié. Pop., 2,500 hab. — *Senonès*, p. v. à 3 l. de Saint-Dié. : elle était ch. l. de la principauté de Salen. Pop., 1,500 hab. — *Saales*, b. à 3 l. de Saint-Dié. Pop., 900 hab.

SAINT-DIÉ, v. sur la Meurthe, à 10 l. d'Épinal; siége d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a eu un célèbre chapitre, dont les chanoines faisaient preuve de noblesse. Pop., 5,300 hab.

— *Brouvelieures*, vil. à 4 l. de Saint-Dié. Pop., 400 hab. — *Fraize*, b. à 4 l. de Saint-Dié. Pop., 1,600 hab. — *Corcieux*, b. à 4 l. de Saint-Dié. Pop., 1,100 hab. — *Gérardmer*, b. à 6 l. de Saint-Dié. Pop., 4,200 hab.

Arrondissement de Remiremont, ch. l. de cantons. — REMIREMONT, v. sur la rive gauche de la Moselle, à 5 l. d'Épinal; sous-préfecture, tribunal de 1re instance : elle avait un chapitre de chanoinesses, dont les dames faisaient

des preuves de noblesse très-rigoureuses, et dont l'abbesse avait le titre de princesse de l'Empire. On fait dans cette ville d'excellent kirschwaser, et on recueille dans les montagnes voisines de la poix très-estimée. Pop., 3,200 hab.

— *Cornimont*, b. à 5 l. de Remiremont. Pop., 1,700 hab.

— *Plombières*, v. à 2 l. de Remiremont, entièrement entourée des montagnes des Vosges, renommée par ses bains curatifs. Pop., 1,100 hab.

— *Ramonchamp*, b. sur la Moselle, à 4 l. de Remiremont. Pop., 2,300 hab.

Il y a encore, dans ce département, des forges et usines, à *Framont* et à *Rotheau*; une fabrique d'acier à la *Hutte* et à *Sainte-Marie*, et une tréfilerie à *Autrey*.

42. Dép. du MORBIHAN. Chef-lieu, *Vannes.*

Bornes..... au N. le département des Côtes du Nord.
à l'E. le département d'Ille-et-Vilaine.
au S. l'Océan, et le dép. de la Loire-Inférieure.
à l'O. le département du Finisterre.

Étendue en.. dég. mathématiques.. latitude 47e au 48e
long. occid. du 4e au 6e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés....7,067 1/2
lieues carrées.....357 79

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du nord-est au sud-ouest.

Rivières..... le Layta, avec l'Elelle; le Blaret, avec la Scorff, l'Oust; la Vilaine, (à son embouchure.)

Lac..... le Morbihan, ou petite mer, commun. avec l'Océan.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
35 cantons.....
231 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bretagne, évêc. de Vannes.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Pontivy. 7 cantons.....	Gourin.....	1690 kil. c. 91,790 hab.
	Cleguerec.....	
	Cuémené.....	
	Le Faouet.....	
	PONTIVY.....	
	Baud.....	
	Locminé.....	
Ploermel. 8 cantons.....	Rohan.....	1732 1/2 kil c. 88,500 hab.
	La Trinité.....	
	Mauron.....	
	Josselin.....	
	PLOERMEL.....	
	S. J. de-Breveley..	
	Guer.....	
	Malestroit.....	
Lorient. 10 cantons.....	Plunay.....	1682 1/2 k. c. 122,800 h.
	Pont-Scorff.....	
	Hennebond.....	
	LORIENT.....	
	Pluvigné.....	
	Port-Liberté.....	
	Belz.....	
	Auray.....	
	Quiberon.....	
	Belle-Isle.....	
Vannes. 10 cantons.....	Grand-Champ.....	1962 1/2 k. c. 122,400 h.
	Carentoir.....	
	Elven.....	
	VANNES.....	
	Rochefort.....	
	Questembert.....	
	Allaire.....	
	Sarzeau.....	
	Musillac.....	
	La Roche-Bernard	

Population totale du département.....425,400 hab.

RÉGION DU MILIEU DE LA FRANCE.

Partie de l'Ouest, contenant 17 Départemens.

42. DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

VANNES, chef-lieu. Treizième division militaire.

Arrondissemens :

Pontivy, Ploermel, Lorient, Vannes.

Arrondissement de Pontivy, ch. l. de cantons. — *Gourin*, b. à 12 l. de Pontivy. Pop., 3,600 hab. — *Cleguerec*, b. à 3 l. de Pontivy. Pop., 3,800 hab. — *Gueméné*, b. à 4 l. de Pontivy. Pop., 1,320 hab. — *Le Faouet*, b. à 2 l. de Quimperlé. Pop., 2,500 hab.

PONTIVY, p. v. sur la rivière de Blavet, à 12 l. de Vannes ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle était la principale ville du duché de Rohan. Pop., 3,000 hab.

— *Baud*, v. à 5 l. de Pontivy. Pop., 6,000 hab. — *Locminé*, v. à 6 l. de Vannes. Pop., 9,000 hab.

Arrondissement de Ploermel, ch. l. de cantons. — *Rohan*, p. v. sur la rivière d'Oust, à 8 l. de Ploermel. Pop., 420 hab. — *La Trinité*, b. à 6 l. de Ploermel. Pop., 550 hab. — *Mauron*, p. v. à 4 l. de Ploermel. Pop., 4,000 hab. — *Josselin*, p. v. à 3 l. de Ploermel. Pop., 2,600 hab.

PLOERMEL, p. v. près la rivière d'Oust, à 10 l. de Vannes ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Un combat à outrance qui eut lieu dans cette ville entre trente Anglais, et trente Bretons qui remportèrent la victoire, l'a rendue célèbre dans les annales de la chevalerie. Pop., 4,500 hab.

— *Guer*, v. à 5 l. de Ploermel. Pop., 4,800 hab. — *Saint-Jean-de-Brevelay*, b. à 6 l. de Ploermel. Pop., 2,600 hab. — *Malestroit*, p. v. sur la rivière d'Oust, à 8 l. de Vannes. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement de Lorient, ch. l. de cantons. — *Plouay*, p. v. à 5 l. de Lorient. Pop., 3,600 hab. — *Pont-Scorff*, b. à 2 l. de Lorient. Pop., 1,700 hab. — *Hennebond*, p. v. sur le Blavet, à 2 l. de Lorient, avec tribunal de commerce. Patrie de Paul Pezron et du P. Huby, savans théologiens. Pop., 4,500 hab.

Lorient, v. forte, avec un port au fond de la baie de Saint-Louis, à 12 l. de Vannes; siége d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle est aussi siége d'une préfecture maritime. La ville est belle; elle à été bâtie en 1720. On y distingue les magasins de l'ancienne compagnie des Indes, et une assez belle salle de spectacle; ses rues sont droites, larges et bien pavées; il y a un puits remarquable par la quantité d'eau qu'il contient. En 1746, les Anglais firent une tentative inutile sur cette ville. Son port a été déclaré franc en 1784, jusqu'en 1790, où le privilége a été révoqué, comme tous ceux de cette espèce. Pop., 20,000 hab.

— *Pluvigné*, p. v. à 6 l. de l'Orient. Pop., 4,800 hab.

— *Port-Louis*, ou *Liberté*, v. forte à l'embouchure de la rivière du Blavet, avec un port et une citadelle, à 2 l. de Lorient, bâtie par Louis XIII. La rade en est mauvaise. Pop., 2,600 hab.

— *Belz*, b. à 3 l. de l'Orient. Pop., 1,300 hab. — *Auray*, p. v. avec un port dans le golfe du Morbihan, à 4 l. de Vannes, remarquable par la bataille où Duguesclin fut fait prisonnier en 1364. Pop., 3,200 hab.

— *Quiberon*, presqu'île à 4 l. de Belle-Isle, située à l'extrémité d'une langue de terre de 2 l. de longueur sur un quart de large : elle était déjà célèbre depuis 1746, par la défaite des Anglais, qui firent cette année, sur elle, une tentative inutile : elle l'est devenue davantage par la lâche perfidie avec laquelle ils y débarquèrent en 1795, et abandonnèrent, sans secours, un corps d'émigrés de France. Le duc de Penthièvre y a fait construire, du côté de la terre ferme, un fort qui porte son nom. Pop., 1,900 hab.

— *Belle-Isle*, île à 6 l. des côtes du Morbihan, avec une bonne citadelle, dont la défense est augmentée par les rochers escarpés qui l'environnent. Le terroir en est fertile et agréable. On y trouve des salines très-abondantes. Pop., 2,400 hab.

Arrondissement de Vannes, ch. l. de cantons. — *Grandchamp*, b. à 3 l. de Vannes. Pop., 4,000 hab. — *Carentoir*, p. v. à 2 l. de Vannes. Pop., 5,000 hab. — *Elven*, b. à 4 l. de Vannes. Pop., 3,800 hab.

VANNES, v. ancienne et forte, avec un port, à une l. de la mer, à laquelle elle communique par le canal de Morbihan, à 100 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, et de commerce, et siége d'un évêché. Les anciens ducs de Bretagne y ont eu leur palais. La ville est très-marchande; son port peut contenir plusieurs vaisseaux : on y pêche beaucoup de sardines, et elle fait particulièrement, avec l'Espagne, un grand commerce de seigle et de blé. Pop., 8,600 hab.

— *Rochefort*, p. b. à 6 l. de Vannes. Pop., 628 hab. — *Questembert*, p. v. à 5 l. de Vannes. Pop., 3,600 hab. — *Allaire*, b à 10 l. de Vannes. Pop., 2,000 hab. — *Sarzeau*, ou *Sarzène*, p. v. à 4 l. de Vannes. Pop., 6,000 hab. — *Musillac*, b. à 6 l. de Vannes. Pop., 3,600 hab. — *La Roche-Bernard*, p. v. sur la Vilaine, à 9 l. de Vannes. Pop., 6,300 hab.

On remarque sur-tout à 4 l. de Vannes, le golfe nommé *Morbihan*, c'est-à-dire, en bas-Breton, *petite mer*, qui a donné son nom au département. Il est rempli d'îles habitées. Le Morbihan est alimenté par la mer lorsque la marée monte.

43. Dép. de la LOIRE-INFÉRIEURE. Chef-lieu, *Nantes.*

Bornes..... au N. les dép. d'Ille-et-Vilaine, et de la Mayenne.
à l'E. le département de Maine-et-Loire.
au S. le département de la Vendée.
à l'O. l'Océan.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 47e au 48e degré.
long. occid. du 3e au 5e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,660
lieues carrées.....387 78

Direction ..... du nord au sud.
Bassin ..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... la Vilaine, qui reçoit à g. le Don et l'Isac; la Loire, qui reçoit à d. la Douves et l'Erdre, à g. le Tenu et la Sèvre-Nantaise, avec le Maine.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
40 cantons .....
209 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bretagne, évêch. de Nantes.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Château-Briant, 7 cantons.....	Rougé.....	1620 kil. c. 47,240 hab.
	CHATEAU-BRIA..	
	Derval.....	
	S. Jul.de-Vouvante.	
	Moisdon-la-Rivière.	
	Nozay.....	
	Nort.....	
Savenay, 11 cantons.....	Guémené.....	2447 ½ k. c. 91,130 hab.
	S. Nicolas-de-Redon	
	S. Gildas-des-Bois..	
	Blain.....	
	Herbignac.....	
	Pont-Château.....	
	Guérande.....	
	Le Croisic.....	
	SAVENAY.....	
	Saint-Nazaire.....	
	S. Etien.de-Montluc	
Ancenis, 5 cantons.....	Riaillé.....	797 ½ kil. c. 39,950 hab.
	Ligné.....	
	ANCENIS.....	
	Saint-Marc-la-Jaille	
	Varade.....	
Paimbeuf, 5 cantons.....	PAIMBEUF.....	835 kil. car. 32,240 hab.
	Saint-Père-en-Retz..	
	Le Pélerin.....	
	Pornic.....	
	Bourg-neuf.....	
Nantes, 12 cantons.....	Chapelle-sur-Erdre.	1965 k. c. 157,940 h.
	Carquefou.....	
	NANTES.....	
	Loroux-Bothereau .	
	Verton.....	
	Vallet.....	
	Bonaye.....	
	Aigrefeuille.....	
	Clisson.....	
	Saint-Philbert.....	
	Machecoul.....	
	Légé.....	

Population totale du département..... 368,500 hab.

43. DÉPART. DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

NANTES, chef-lieu. Douzième division militaire.

Arrondissemens :

Châteaubriant, Savenay, Ancenis, Paimbeuf, Nantes.

Arrondissement de Châteaubriant. ch. l. de cantons. — *Rougé*, b. à 2 l. de Châteaubriant. Pop., 2,000 hab.

CHATEAUBRIANT, p. v. avec un ancien château, à 15 l. de Nantes; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 3,000 hab.

— *Derval*, p. v. à 5 l. de Châteaubriant. Pop., 1,550 hab. — *Saint-Julien-de-Vouvantes*, p. v. à 4 l. de Châteaubriant. Pop., 1,100 hab. — *Moisdon-la-Rivière*, b. à 4 l. de Châteaubriant. Pop., 1,500 hab. — *Nozay*, p. v. à 6 l. de Châteaubriant. Pop., 2,000 hab. — *Nort*, b. sur l'Erdre, à 5 l. de Nantes, d'où les bois, fer, charbons de bois et de terre, sont voiturés par eau jusqu'à Nantes. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Savenay, ch. l. de cantons. — *Guémené*, ou *Guimené*, p. v. sur le Don, à 8 l. de Châteaubriant. Pop., 3,500 hab. — *Saint-Nicolas-de-Redon*, b. à 7 l. de Savenay. Pop., 1,000 hab. — *Saint-Gildas-des-Bois*, b. à 4 l. de Savenay, remarquable autrefois par une abbaye de Bénédictins. Pop., 800 hab. — *Blain*, b. sur l'Isac, à 7 l. de Nantes. Pop., 2,000 hab. — *Herbignac*, p. v. à 7 l. de Savenay. Pop., 2,000 hab. — *Pont-Château*, p. v. sur la Brive, à 7 l. de Savenay. Pop., 2,500 hab. — *Guérande*, v. à 9 l. de Savenay. On trouve dans son territoire des salines de sel blanc dont elle fait un commerce considérable. Pop., 7,200 hab. — *Le Croisic*, v. et port de mer à l'embouchure de la Loire, à 7 l. de Savenay. Patrie du P. Bouguer. Pop., 2,300 hab.

SAVENAY, b. à 8 l. de Nantes, ch. l. d'une sous-préfecture. Pop., 1,800 hab.

— *Saint-Nazaire*, gros b. avec un port à l'embouchure de

la Loire, à 5 l. de Savenay. On trouve dans son territoire beaucoup de pierres d'aimant. Pop., 3,000 hab. — *Saint-Etienne-de-Montluc*, b. considérable, à 4 l. de Nantes. Pop., 4,000 hab.

Arrondissement d'Ancenis, ch. l. de cantons. — *Riaillé*, b. près de l'Erdre, à 5 l. d'Ancenis. Pop., 600 hab. — *Ligné*, b. à 4 l. d'Ancenis. Pop., 1,600 hab.

ANCENIS, p. v. sur la Loire, à 8 l. de Nantes; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Son principal commerce est en bois de construction : elle a eu autrefois un château fort, bâti par Arambergue, femme du comte Guerec; mais il n'existe plus. Il y a maintenant une fonderie de canons de tous calibres. Pop., 3,000 hab.

—*Saint-Marc-la-Jaille*, b. à 4 l. d'Ancenis. Pop., 1,500 hab. — *Varade*, p. v. à 3 l. d'Ancenis. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Paimbeuf, ch. l. de cantons. — PAIMBEUF, v. à l'embouchure de la Loire, avec un port, à 7 l. de Nantes. Au commencement du 18e siècle, elle n'était qu'un village; maintenant c'est une ville; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Les navires qui ne peuvent remonter la Loire, s'arrêtent dans ce port. Pop., 4,000 hab.

—*Saint-Père-en-Retz*, b. à 2 l. de Paimbeuf. Pop., 1,900 hab. — *Le Pélerin*, b. à 6 l. de Paimbeuf, sur la Loire; d'assez gros vaisseaux y remontent. Pop., 1,400 hab. — *Pornic*, b. à 6 l. de Paimbeuf. Pop., 800 hab. — *Bourg-Neuf*, p. v., avec un port sur la côte de l'Océan, à 8 l. de Nantes. Il y a dans son territoire des marais salins. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Nantes, ch. l. de cantons. — *Chapelle-sur-Erdre*, b. à 4 l. de Nantes. Pop., 1,000 hab. — *Carquefou*, b. à 2 l. de Nantes. Pop., 1,200 hab.

NANTES, très-riche, très-ancienne et très-considérable v. sur la Loire, à 12 l. de son embouchure et 77 de Paris; ch. l. du département, siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, et de commerce. Cette ville

a été la résidence de plusieurs des anciens ducs de Bretagne. On y voit encore le château qu'ils ont habité : elle est célèbre par elle-même dans l'Histoire de France, et elle a eu ses comtes particuliers. En 844, elle fut prise d'assaut par les Normands, et la plupart des habitans qui s'étaient réfugiés dans l'église de Saint-Pierre, y furent massacrés avec l'évêque qui célébrait la messe. En 1342, les Anglais assiégèrent la ville, dont ils ne purent s'emparer; mais en 1355, au mépris d'une trève, ils s'emparèrent du château. Guy de Rochefort le reprit, et ne fit aucun quartier aux Anglais. En 1598, Henri IV avait soumis Nantes par la force, quand il y donna, en faveur des protestans, ce fameux édit qui fut révoqué en 1685, par Louis XIV. Ses monumens, ses édifices méritent l'attention. On y voit encore le palais des anciens ducs. Ses ponts, ses hôtels, sa salle de spectacle, tout y annonce que l'industrie et les arts y fleurissent. Les amateurs y admirent le tombeau de François II, par Colon. On y fabrique des cotonnades, des basins, des coutils, des serges; il y a des raffineries de sucre, des blanchisseries de cire, des verreries et des filatures de coton : plus de 150 navires font le commerce de son port. Patrie de Jacques Cassard, habile marin; de Boffrand, architecte, et de Querlon, littérateur. Pop., 74,000 hab.

— *Loroux-Bothereau*, p. v. à 4 l. de Nantes. Pop., 3,000 hab. — *Vertou*, p. v. à 2 l. de Nantes. Pop., 3,200 hab. — *Vallet*, p. v. à 6 l. de Nantes. Pop., 3,600 hab. — *Bonaye*, b. à 3 l. de Nantes. Pop., 800 hab. — *Aigrefeuille*, p. b. sur le Maine, à 4 l. de Nantes. Pop., 600 hab. — *Clisson*, p. v. sur le Maine, à 4 l. de Nantes. Pop., 1,100 hab. — *Saint-Philbert*, p. v. sur le bord du lac Grand-Lieu, à 5 l. de Nantes. Pop., 2,000 hab. — *Machecoul*, p. v. sur le Tenu, à 3 l. du lac Grand-Lieu, et à 8 de Nantes. Pop., 1,800 hab. — *Légé*, v. à 8 l. de Nantes. Pop., 2,800 hab.

On distingue, à 4 l. de Nantes, le bourg et le lac *Grand-*

Lieu, de 2 l. de diamètre, et un village nommé *Pallet*, où naquit Abailard.

Ce département a été désolé dans les guerres de la Vendée. Les communes de Machecoul, de Blain, de Guérande, Saint-Nicolas-de-Redon, de Varade, etc., ont été les victimes de la guerre civile : elles respirent et oublient leurs maux dans une contrée favorisée de la nature.

44. Dép. de MAINE-ET-LOIRE. Chef-lieu, *Angers*.

Bornes..... au N. les départ. de la Mayenne et de la Sarthe.
à l'E. le département d'Indre-et-Loire.
au S. les d. de la Vienne, des Deux-Sévres, de la Vend.
à l'O. le département de la Loire-Inférieure.

Étendue en.. deg. mathématiques. latitude, du 47e au 48e degré.
long. occid. du 2e ½ au 3e ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,637 ¼
lieues carrées.....386 64

Direction ..... du nord-est au sud-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison ..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... la Loire, qui reçoit à d. l'Oudon, la Mayenne, la Sarthe avec le Loir, l'Authion et le Coesnon, à g. le Layon.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
30 cantons.....
383 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Anjou, Haut et bas.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Segré. 7 cantons.....	Pouancé	1612 ½ k. c. 58,180 hab.
	Châteauneuf.....	
	SEGRÉ.....	
	Durtal.....	
	Lion-d'Angers ...	
	Briolay	
	Candé.....	
Angers. 5 cantons.....	Loroux-Beconnois..	1090 kil. c. 92,430 hab.
	ANGERS	
	Saint-Georges	
	Pont-de-Cé	
	Chalonne.....	
Beaugé. 5 cantons.....	Seiches	1290 kil. c. 60,670 hab.
	BEAUGÉ.....	
	Noyant.....	
	Beaufort.....	
	Longue	
Beaupreau. 7 cantons.....	Saint-Florent	1785 kil. c. 74,650 hab.
	Champtoceau ...	
	Montrevault.....	
	BEAUPREAU ...	
	Chemillé	
	Montfaucon	
	Cholet.....	
Saumur. 6 cantons.....	Gennes	1860 k. car. 90,100 hab.
	Thouarcé.....	
	SAUMUR	
	Doué	
	Vihiers	
	Montreuil-Bellay ..	

Population totale du département.....376,000 hab.

44. DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

ANGERS, chef-lieu. Vingt-deuxième division militaire.

Arrondissemens :

Segré, Angers, Beaugé, Beaupreau, Saumur.

Arrondissement de Segré, ch. l. de cantons. — *Pouancé*, b. à 5 l. de Segré. Pop., 1,300 hab. — *Châteaunenf*, b. à 5 l. d'Angers. Pop., 1,000 hab.

SEGRÉ, p. v. sur l'Oudon, à 8 l. d'Angers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 600 hab. — *Durtal* p. v. avec un château, sur le Loir, à 7 l. d'Angers. Pop., 3,000 hab. — *Lion d'Angers*, b. avec un pont sur l'Oudon, à 3 l. de Segré. Pop., 1,700 hab. — *Briolay*, b. à 3 l. d'Angers. Pop., 800 — *Candé*, p. v. au confluent de la Mauda et de l'Erdre, à 5 l. de Segré. Pop., 950 hab.

Arrondissement d'Angers, ch. l. de cantons. — *Loroux-Beconnais*, p. v. à la source du Croisel, à 6 l. d'Angers. Pop., 2,000 hab.

ANGERS, v. considérable, à 60 l. de Paris, sur la Mayenne, un peu au-dessous de l'endroit où le Loir et la Sarthe viennent s'y jeter; ch. l. du département, et siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce, et d'appel. La ville est ancienne; les maisons y sont généralement couvertes en ardoises; ce qui l'a fait nommer quelquefois la *ville noire*. On croit que le château a été bâti par saint Louis. Plusieurs conciles ont été tenus à Angers, et elle avait une académie établie sous Louis XIV. Son territoire produit des vins, du chanvre, du lin, de l'ardoise, du bois de construction, et du charbon de terre. On y fabrique des toiles à voiles, des mouchoirs de fil et coton, des indiennes, des bas de fil au métier, des étamines et des grosses toiles. Angers a donné naissance à Ménage, à Jean Bodin, F. Bernier, P. Ai-

rault Poyet, architecte, et Moreau, musicien. Pop., 33,000 hab.

— *Saint-Georges*, b. à 3 l. d'Angers, qui a été remarquable par une riche abbaye de Bénédictins. Pop., 2,300 habitans.

— *Pont de Cé*, v. sur la Loire, avec un château et un pont, célèbre par la victoire du maréchal de Créqui, en 1620, sur les troupes de la reine, mère de Louis XIII, et par un combat sanglant, en 1793, dans la guerre civile de la Vendée. Pop., 3,000 hab.

— *Chalonne*, v. à 5 l. d'Angers. Pop., 5,000 hab.

Arrondissement de Beaugé, ch. l. de cantons. — *Seiches*, b. à 4 l. de Beaugé. Pop., 1,300 hab.

Beaugé, sur le Coesnon, v. à 9 l. d'Angers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 3,000 habitans.

— *Noyant*, b. à 4 l. de Beaugé. Pop., 460 hab. — *Beaufort*, p. v. à 3 l. de Beaugé, près la rivière d'Authion : elle a un château, et son commerce en blé est assez considérable. Pop., 6,000 hab. — *Longue*, b. considérable, à 3 l. de Saumur. Il est divisé en deux bourgs; l'un appelé *Longue en Franchise*, et l'autre, *Longue hors Franchise*. Pop., 3,500 habitans.

Arrondissement de Beaupreau, ch. l. de cantons. — *Saint-Florent du Mont-Glône*, p. v. sur la Loire, à 4 l. de Beaupreau. Pop., 1,400 hab. — *Champtoceau*, b. à 6 l. de Beaupreau. Pop., 1,200 hab. — *Montrevault*, très-p. v. à 2 l. de Beaupreau. Pop., 500 hab.

Beaupreau, p v. sur l'Erdre, à 10 l. d'Angers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,600 hab.

— *Chemillé*, p. v. sur la rivière d'Irome, à 3 l. de Beaupréau. Pop., 3,000 hab. — *Montfaucon*, b. à 4 l. de Beaupréau. Pop., 500 hab. — *Cholet*, p. v. sur la Mayenne, à 4 l. de Beaupreau, avec un beau château et une manufacture de toiles appelées *cholettes*. Pop., 5,000 hab.

Arrondissement de Saumur, ch. l. de cantons. — *Gennes*, b. sur la Loire, à 3 l. de Saumur. Pop., 1,400 hab. — *Thouarcé*, p. v. sur le Layon, à 4 l. de Saumur. Pop., 2,000 hab.

SAUMUR, v. considérable sur la Loire, avec un château, à 10 l. d'Angers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance, et de commerce : elle fait un commerce considérable de vins, eaux-de-vie, vinaigre, chanvre, lin : on y fabrique des toiles et mouchoirs, et il y a des tanneries et des raffineries de poudre et de salpêtre. Patrie de madame Dacier. Pop., 10,000 hab.

— *Doué*, p. v. à 4 l. de Saumur. Pop., 1,800 hab. — *Vihiers*, v. à 9 l. de Saumur, près d'un étang : elle fait un grand commerce de bestiaux. Pop., 400 hab. — *Montreuil-Bellay*, p. v. sur la rivière de Touet, à 5 l. de Saumur. Pop., 1,600 hab.

45. Dép. d'INDRE-ET-LOIRE. Chef-lieu, *Tours*.

Bornes..... au N. le départ. de Loir-et-Cher, et de la Sarthe.
à l'E. les dép. de Loir-et-Cher et de l'Indre.
au S. le départ. de l'Indre, et de la Vienne.
à l'O. le département de Maine-et-Loire.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 46e ½ au 47e ½ deg.
long. occid. du 1er au 2e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,452 ½
lieues carrées.....325 64

Direction ..... du sud-est au nord-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... le Doit; la Loire, qui reçoit à d. la Brenne, le Mesland, à g. le Cher, l'Indre, la Vienne, avec la Creuse et la Vide.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
22 cantons.....
311 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Touraine, Haute et Basse.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Tours. 8 cantons.....	Saint-Christophe..	2522 ½ k. c. 128,640 h.
	Château-Renault..	
	Neuillé-Pont-Pierre	
	Vouvrai	
	TOURS.....	
	Amboise	
	Bléré.....	
	Montbazon.....	
Chinon. 8 cantons.....	Château-la-Vallière.	1987 ½ k. c. 93,030 hab.
	Langeais	
	Bourgueuil.....	
	Azay-le-Rideau...	
	Chinon.....	
	Sainte-Maure....	
	L'Isle-Bouchard..	
	Richelieu.....	
Loches. 6 cantons.....	Montrésor	1942 ½ k. c. 57,100 hab.
	LOCHES.....	
	Ligueil.....	
	Lahaye	
	Le Grand-Pressigni.	
	Preuilly.....	

Population totale du département.....278,700 hab.

45. DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE.

TOURS, chef-lieu. Vingt-deuxième division militaire.

Arrondissemens :

Tours, Chinon, Loches.

Arrondissement de Tours, ch. l. de cantons. — *Saint-Christophe*, b. à 7 l. de Tours. Pop., 2,000 hab. — *Château-Renault*, v. à 6 l. de Tours. Pop., 2,500 hab. — *Neuillé-Pont-Pierre*, b. à 5 l. de Tours. Pop., 1,700 hab. — *Vouvrai*, b. sur la Cise, à son confluent avec la Loire, à 2 l. de Tours. Pop., 2,400 hab.

TOURS, v. ancienne, grande, belle et riche, sur la Loire, à 48 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce, siége d'un archevêché. C'est aussi le ch. l. d'une division militaire. Tours est une des villes les plus commerçantes de France. L'entrée de cette ville est d'un aspect imposant, par une rue neuve dont les maisons, bâties de pierres de taille blanches, sont uniformes. Cette rue, très-droite, traverse la ville, et aboutit à un pont de quinze arches très-larges; mais il s'en faut de beaucoup que le reste de la ville réponde à cette magnificence : cependant on y trouve encore quelques monumens antiques et modernes, qui méritent l'attention. Au rang des objets remarquables, il faut compter une superbe promenade. Tours a des manufactures d'étoffes et de rubans, qui ne le cèdent à aucunes en France : elle a aussi des tanneries et des faïenceries. Son territoire produit d'excellens légumes, du vin, du blé et des pruneaux très-recherchés. Patrie du jésuite Rapin, de Béranger l'archidiacre, et de Destouches. Pop., 22,000 hab.

— *Amboise*, p. v. à 5 l. de Tours, au confluent de la Masse et de la Loire. Cette ville a un château très-fort par sa situation, et dominé par une terrasse où les voitures peuvent arriver par une montée sans degrés. C'est dans ce

château que l'ordre de Saint-Michel a été institué par Louis XI. Charles VIII y est né. Cette ville est encore célèbre par la conspiration des protestans contre François II, en 1560, et par les cruelles exécutions qui la suivirent, et elle a donné son nom à une illustre maison de France. Le territoire d'Amboise produit de très-bons vins blancs et rouges : elle a plusieurs fabriques et manufactures de draps et d'acier. Pop., 5,100 hab.

— *Bléré*, p. v. à 5 l. de Tours, sur le Cher. Pop., 2,500 hab. — *Montbazon*, p. v. agréablement située, au pied d'une colline, où est un ancien château. Pop., 1,000 habitans.

Arrondissement de Chinon, ch. l. de cantons. — *Château-la-Vallière*, p. v. à 8 l. de Tours. Pop., 680 hab. — *Langeais*, ancienne et p. v. à 5 l. de Chinon. Charles VIII et Anne de Bretagne y furent mariés. Pop., 2,200 hab. — *Bourgueil-Saint-Germain*, p. v. avec un château, à 3 l. de Chinon, autrefois remarquable par une abbaye de Bénédictins et une forêt qui porte son nom. Pop., 2,800 hab. — *Azay-le-Rideau*, p. v. sur l'Indre, à 5 l. de Tours. Pop., 1,700 hab.

Chinon, v. ancienne, à 10 l. de Tours, sur la Vienne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Henri II, roi d'Angleterre, est mort dans cette ville, qui est encore remarquable par le séjour qu'y fit Charles VII, roi de France. Elle a des fabriques de serges et droguets, et fait un commerce de peaux de veaux, de chèvres et basanes corroyées. Patrie de Rabelais. Pop., 6,000 hab.

— *Sainte-Maure*, p. et ancienne v., avec un château, sur la Manse, à 5 l. de Chinon. Pop., 2,200 hab. — *L'Isle-Bouchard*, p. v. dans une île formée par la Vienne, à 4 l. de Chinon. Pop., 1,000 hab. — *Richelieu*, v. très-jolie, avec un beau château, sur les rivières d'Amable et de Vide. Elle porte le nom du célèbre cardinal, son fondateur. Les rues en sont tirées au cordeau, et elle a une place remarquable. Pop., 3,600 hab.

Arrondissement de Loches, ch. l. de cantons. — *Montrésor*, ou *Beaumont*, b. avec un château, sur l'Indrois, à 3 l. de Loches. Pop., 700 hab.

Loches, p. v. avec un château, sur l'Indre, auprès d'une forêt, à 10 l. de Tours; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. On voit encore dans le chœur de sa principale église, le tombeau d'Agnès Sorel. Cette ville a été autrefois plus considérable. Pop., 4,300 hab.

— *Ligueil*, p. v. à 4 l. de Loches, sur le Lestrigneuil. Pop., 2,000 hab. — *Lahaye*, p. v. sur la Creuse, à 6 l. de Loches. Patrie de René Descartes. Pop., 850 hab. — *Le Grand-Pressigni*, b. à 4 l. de Loches, avec un château sur la Claise. Pop., 1,000 hab. — *Preuilly*, p. v. à 7 l. de Loches, sur la Claise, remarquable autrefois par une abbaye de Bénédictins; elle portait titre de première baronnie de Touraine. Il y a dans son territoire des mines de fer assez abondantes. Pop., 1,600 hab.

On distingue encore, dans ce département, les châteaux de *Plessis-les-Tours*, bâti par Louis XI, et où il est mort, et de *Chanteloup*, bâti par la princesse des Ursins, et considérablement amélioré par le dernier duc de Choiseul: enfin, parmi les nombreuses maisons de campagne qui embellissent les bords de la Loire, on remarque celle des *Ormes*, bâtie par le comte de Voyer d'Argenson.

46. Dép. de LOIR-ET-CHER. Chef-lieu, *Blois.*

Bornes. au N. les dép. d'Eure-et-Loir, et de la Sarthe.
à l'E. les départ. du Loiret, et du Cher.
au S. les d. du Cher, de l'Indre, et d'Indre-et-Loire.
à l'O. les dép. d'Indre-et-Loire, et de la Sarthe.

Étendue en. deg. mathématiques.. latitude, du 47e au 48e deg.
longit. occid. du 0 au 2e degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,717 1/3
lieues carrées.....340 07

Direction. du sud-est au nord-ouest.
Bassin. faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison. du nord-est au sud-ouest.
Rivières. le Loir avec la Bray; la Loire, qui reçoit à g. le Cosson, le Beuvron; le Cher, qui reçoit à d. la Sandre.

Divisions.

3 arrondissemens
23 cantons
309 communes

Rapport aux anciennes Provinces.

Orléanais, Blaisois, Vendômois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Vendôme. 8 cantons	Droné, Mont-Doubleau, Morée, Savigny, VENDÔME, Montoire, Selomes, Saint-Amand	1837 1/3 k. c. 68,330 hab.
Blois. 9 cantons	Ouzoir-le-Marché, Marchenoir, Mer, ou Menars, Herbault, BOIS, Bracieux, Contres, Montrichard, Saint-Aignan	2552 1/3 k. c. 103,270 h.
Romorantin. 6 cantons	Chaumont, Neung, Selbris, ROMORANTIN, Selles, Menetous	2337 1/3 k. c. 39,560 hab.

Population totale du département.....211,100 hab.

46. DÉPARTEMENT DE LOIR ET CHER.

BLOIS, chef-lieu. Vingt-deuxième division militaire.

Arrondissemens :

Vendôme, Blois, Romorantin.

Arrondissement de Vendôme, ch. l. de cantons. — *Droué*, b. à 6 l. de Vendôme. Pop., 900 hab. — *Mont-Doubleau*, p. v. sur la Graisne, à 5 l. de Vendôme. Pop., 1,700 hab. — *Morée*, b. sur le Loir, à 4 l. de Vendôme. Pop., 900 hab. — *Savigny*, b. sur la Bray, à 5 l. de Vendôme. Pop., 2,500 hab.

VENDÔME, v. considérable sur le Loir, à 8 l. de Blois; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Le Vendômois a eu long-temps ses comtes particuliers, puis il fut érigé en duché par François Ier, en faveur de Charles de Bourbon, grand-père de Henri IV de France. Cependant Vendôme se déclara contre ce prince, et, en 1562, elle fut soumise par ses armes. On y commerce particulièrement sur les tanneries et mégisseries. L'école centrale du département y est établie. Patrie de Ronsard, poète. Pop., 8,000 hab.

— *Montoire*, p. v. sur le Loir, à 4 l. de Vendôme. Pop., 2,600 hab. — *Selomes*, b. à 3 l. de Vendôme. Pop., 650 hab. — *Saint-Amand*, p. b. à 3 l. de Vendôme. Pop., 430 habitans.

Arrondissement de Blois, ch. l. de cantons. — *Ouzoir-le-Marché*, b. à 8 l. de Blois. Pop., 960 hab. — *Marchenoir*, b. à 6 l. de Blois. Pop., 420 hab. — *Mer*, ou *Menars*, p. v. près de la Loire, à 4 l. de Blois. Pop., 4,300 hab. — *Herbault*, b. à 4 l. de Blois. Pop., 700 hab.

BLOIS, p. et ancienne v., sur la Loire, à 42 l. de Paris, près d'une forêt; ch. l. du département, siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, et de commerce. On ne cite d'autre monument de cette ville, qu'un beau pont sur la Loire, où l'on remarque une pyramide

très-légère, de près de 100 pieds; un quai vraiment magnifique, et quelques fontaines, au fait, assez peu dignes d'attention : enfin, un château intéressant par les événemens qu'il rappelle. On y voit la salle où le duc de Guise fut assassiné, la tour où périt le cardinal son frère, et le cachot de Louis XI; mais si Blois, d'ailleurs peu agréable par sa construction, n'offre pas de monumens, elle a d'autres avantages qui peuvent y attirer les étrangers. La promenade de l'évêché et celles qui environnent la ville, sont d'un aspect ravissant. Blois a des manufactures de bonneterie, de gants et de coutellerie ; des corroieries et des tanneries. Son principal commerce consiste en vins de son territoire, qui sont estimés. Pop., 13,300 hab.

— *Bracieux*, b. sur le Beuvron, à 4 l. de Blois. Pop., 700 hab. — *Contres*, b. à 4 l. de Blois. Pop., 1,400 hab. — *Montrichard*, b. sur le Cher, à 7 l. de Blois. Pop., 1,800 hab. — *Saint-Aignan*, p. v. sur le Cher, à 8 l. de Blois. Pop., 2,500 hab.

Arrondissement de Romorantin, ch. l. de cantons. — *Chaumont*, b. à 7 l. de Romorantin. Pop., 1,100 hab. — *Neung*, b. sur le Beuvron, à 4 l. de Romorantin. Pop., 1,100 hab. — *Salbris*, p. v. sur la Sandre, à 6 l. de Romorantin. Pop., 1,200 hab. — *Selles*, ou *Celles*, v. avec un beau château, sur le Cher, à 5 l. de Romorantin. Pop., 3,400 hab. — *Menetous*, v. sur le Cher, à 3 l. Romorantin. Pop., 800 habitans.

On remarque encore, dans ce département, entre les châteaux et maisons de plaisance qui y sont en grand nombre, les magnifiques châteaux de Cheverny, à 2 l. de Blois, de Menars, à 2 l. de Blois; celui de *Montrichart*, sur le Cher, à 7 l. de Blois, qui soutint un siége avant que de se rendre à Philippe-Auguste; *Chambor*, à 4 l. de Blois, château bâti par François Ier, et célèbre par le séjour qu'y a fait le maréchal de Saxe. On y remarque particulièrement un escalier en double spirale, où deux personnes peuvent, l'une monter et l'autre descendre, sans se rencontrer : c'est le plus beau bâtiment gothique de France.

47. Dép. du LOIRET. Chef-lieu, *Orléans*.

Bornes..... au N. les dép. de Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir.
à l'E. le département de l'Yonne.
au S. les dép. de la Nièvre, du Cher, et de Loir-et-Cher.
à l'O. les dép. de Loir-et-Cher, Eure-et-Loir.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 47e 1/2 au 48e 1/2 degré.
long. trav. par le mérid. de Paris.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 7,047 1/2
lieues carrées.....356 77

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Seine et de la Loire.
Inclinaison..... au nord et au sud-ouest.
Rivières..... *du nord*, l'Essone; le canal d'Orléans et le canal de Briare avec le Loing; *du sud*, la Loire, qui reçoit à g. le Loiret; le Couzou.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
29 cantons.....
363 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Orléanais, Orléanais propre, Gâtinois.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Pithiviers.	5 cantons.....	Malesherbes.....	1205 kil. c. 55,060 hab.
		Puiseaux.....	
		PITHIVIERS....	
		Barroches-les-Galler.	
		Beaune.....	
Orléans.	12 cantons.....	Patay.....	2557 1/2 k. c. 135,360 ha.
		Neuville.....	
		Ingré.....	
		ORLÉANS.....	
		Olivet.....	
		Chécy.....	
		Jargeau.....	
		Château-Neuf....	
		Beaugency.....	
		Meun.....	
		Notre-D. de-Cléry.	
		La Ferté-S. Aubin.	
Montargis.	7 cantons.....	Ferrières.....	1697 1/2 k. c. 61,910 hab.
		Courtenay.....	
		MONTARGIS....	
		Bellegarde.....	
		Château-Renard...	
		Lorris.....	
		Châtillon-sur-Loing.	
Gien.	5 cantons.....	Sully.....	1587 1/2 k. c. 37,390 hab.
		GIEN.....	
		Ouzouer-sur-Loire.	
		Briare.....	
		Châtillon-sur-Loire.	

Population totale du département.....289,700 hab.

47. DÉPARTEMENT DU LOIRET.

ORLÉANS, chef-lieu. Première division militaire.

Arrondissemens :

Pithiviers, Orléans, Montargis, Gien.

Arrondissement de Pithiviers, ou *Pluviers*, ch. l. de cantons. — *Malesherbes*, b. à 5 l. de Pithiviers. Pop., 900 hab. — *Puiseaux*, p. v. à 3 l. de Pithiviers. Pop., 1,900 hab.

PITHIVIERS, p. v. à 10 l. d'Orléans, sur la petite rivière de Ceuf; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Son territoire produit du blé et du vin. Son principal commerce est en laines, cire, et safran, dont la plus grande partie passe en Allemagne. Pop., 3,000 hab.

— *Bazoches-les-Gallerandes*, b. à 3 l. de Pithiviers. Pop., 1,000 hab. — *Beaune*, b. à 4 l. de Pithiviers. Pop., 2,000 habitans.

Arrondissement d'Orléans, ch. l. de cantons. — *Patay*, p. v. à 4 l. d'Orléans, remarquable par la célèbre bataille en 1428, où Talbot, général des Anglais, qu'ils ont surnommé l'Achille d'Angleterre, fut fait prisonnier par la Pucelle d'Orléans. Pop., 900 hab.

— *Neuville-aux-Bois*, p. v. à 5 l. d'Orléans. Pop., 1,800 hab. — *Ingré*, gros b. à une l. d'Orléans. Pop, 3,000 habitans.

ORLÉANS, v. très-grande et très-belle, et des plus célèbres dans nos annales, à 28 l. de Paris, sur la Loire, et attenant à une grande forêt à laquelle elle a donné son nom; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel, et siége d'un évêché. Cette ancienne ville était célèbre dès les commencemens de la monarchie, par le siége qu'elle soutint contre Attila en 450 : elle fut depuis capitale d'un royaume, sous les rois de la 1re race : enfin elle marque dans notre histoire, par le fameux siége qu'elle

soutint en 1428, contre les Anglais, et que Jeanne d'Arc fit lever. Un monument avait été construit à Orléans, en mémoire de ce célèbre événement. Il fut abattu en 1793, comme tous les monumens de la reconnaissance des Français. La municipalité vient de le rétablir, sous l'autorité d'un gouvernement réparateur. La ville est presque entièrement rebâtie à neuf. Les rues du nouveau quartier sont tirées au cordeau, et d'un aspect très-agréable. Entre plusieurs beaux édifices, on distingue la cathédrale. Orléans a un très-beau pont sur la Loire, et une fort belle promenade. Son territoire produit beaucoup de bons vins. Son commerce, très-actif, est favorisé par la Loire, par un excellent port, et par le canal qui porte son nom : elle est l'entrepôt des épiceries qui viennent de Nantes; il y a dans la ville des fabriques de bas, des blanchisseries de cire, des tanneries et des raffineries de sucre. Patrie de Denis Petau, d'Amelot de la Houssaye, de Gédouin, de Jousse et Pothier, jurisconsultes, de Cailly, poète, et de Simoneau, graveur. Pop., 36,000 hab.

— *Olivet*, b. à 2 l. d'Orléans. Pop., 3,200 hab. — *Chécy*, b. à 2 l. d'Orléans. Pop., 1,500 hab.

— *Jargeau*, v. sur la Loire, à 4 l. d'Orléans : elle fut prise par les Anglais en 1428, et reprise, l'année suivante, par la Pucelle d'Orléans. Pop., 2,400 hab.

— *Beaugency*, p. v. à 6 l. d'Orléans, sur un coteau, au pied duquel coule la Loire, remarquable par deux conciles qui s'y sont tenus en 1104 et 1152 : elle fait un commerce considérable en vins, eaux-de-vie, tanneries, et serges drapées. Pop., 5,000 hab.

— *Meun*, ou *Mehun*, p. v. à 5 l. d'Orléans, sur la Loire. Patrie du poète Jean Clopinel. Pop., 4,400 hab. — *Notre-Dame-de-Cléry*, p. v. à 3 l. d'Orléans, fameuse par les pélerinages qui s'y faisaient. Louis XI y a été enterré. Pop., 2,200 hab. — *La Ferté-Saint-Aubin*, p. v. à 5 l. d'Orléans. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement de Montargis, ch. l. de cantons. — *Fer-*

Digitized by Google

rières, p. v. sur le Loing, à 2 l. de Montargis, remarquable autrefois par une riche abbaye de Bénédictins. Pop., 1,600 hab. — *Courtenay* p. v. sur le Bied, à 6 l. de Montargis, avec un ancien château, célèbre par les illustres seigneurs qu'il a vu naitre. Pop., 2,400 hab.

Montargis, v. considérable et très-jolie, avec un château sur le Loing, à 15 l. d'Orléans; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce: elle est près d'une forêt de ce nom; elle a dans ses environs des papeteries de Langlée et de Bugen, renommées pour leur perfection. En 1426, cette ville fut assiégée par les Anglais, mais ils furent contraints d'en lever le siége. Patrie de mme Guyon, auteur de quelques écrits mystiques, fameuse par les querelles des jansénistes. Le canal de Montargis commence à cette ville, et continue le canal de Briare jusqu'à la Seine. Pop., 6,300 hab.

— *Bellegarde*, vil. à 5 l. de Montargis. Pop., 700 hab. — *Château-Renard*, p. v. à 3 l. de Montargis, ou il se fabrique beaucoup de draps pour l'habillement des troupes: elle fait aussi un commerce de safran. Pop., 2,000 hab. — *Lorris*, p. v. à 5 l. de Montargis. Pop., 1,500 hab. — *Châtillon-sur-Loing*, v. à 6 l. de Montargis: elle a été érigée en duché sous le nom de *Bouteville*. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Gien, ch. l. de cantons. — *Sully*, v. sur la Loire, à 8 l. d'Orléans: elle fut érigée en duché pairie en faveur du célèbre surintendant des finances d'Henri IV, Maximilien de Béthune. Pop, 2,000 hab.

Gien, v. sur la Loire, à 14 l. d'Orléans; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,000 habitans.

— *Ouzouer-sur-Loire*, b. à 3 l. de Gien. Pop., 700 hab. — *Briare*, p. v. à 3 l. de Gien, sur la Loire, remarquable par le canal de communication à la Seine, qui a pris son nom. Pop., 1,600 hab. — *Châtillon-sur-Loire*, p. v. à 4 l. de Gien. Pop., 2,000 hab.

48. Dép. de la VENDÉE. Chef-lieu. *Fontenay.*

Bornes : au N. les dép. de Maine-et-Loire, et de Loire-Infér. ; à l'E. le département des Deux-Sèvres. ; au S. le département de la Charente-Inférieure. ; à l'O. l'Océan.

Étendue en : deg. mathématiques : latitude, du 46e au 47e deg. ; longit. occid. du 3e au 4e ½ degré. — mesures géodésiques : kilomètres carrés ..... 7,242 ½ ; lieues carrées 366 71

Direction ..... de l'est à l'ouest.
Bassin ..... faisant partie du bassin de la Vendée.
Inclinaison ..... du nord au sud.
Rivières ..... la Vie avec le Lagneron ; la Boulogne ; la grande et la petite Maine ; la Sèvre nantaise ; la Laye, qui reçoit à g. l'Yon ; la Vendée ; l'Autise.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
29 cantons .....
324 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Poitou, Bas Poitou.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Les Sables-d'O. — 10 cantons	Noirmoutiers	2505 kil. c. — 87,650 hab.
	Beauvoir	
	Challans	
	Palluau.....	
	Isle-Dieu	
	Saint-Gilles	
	Lamotte-Achard...	
	LES SABLES d'OL.	
	Moutiers-les-Maux-f.	
	Talmont	
Montaigu. — 8 cantons	MONTAIGU	1920 kil. c. — 65,940 hab.
	Mortagne.....	
	La Roche-Servière.	
	Les Herbiers.....	
	Saint-Fulgent	
	Poiré-sous-Laroche.	
	Les Essarts.....	
	Laroche-sur-Yon. .	
Fontenay. — 11 cantons	Pouzanges-la-Ville..	2817 ½ k. c. — 116,680 h.
	Chantonnais	
	La Châtaigneraye..	
	Mareuil.	
	L'Hermine.....	
	L'Hermenault....	
	Luçon.....	
	FONTENAY	
	Saint-Hilaire-s. l'A	
	Chaillé-les-Marais..	
	Maillezais.....	

Population totale du département ..... 270,200 hab.

48. DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

FONTENAY, chef-lieu. Douzième division militaire.

Arrondissemens :

Les Sables d'Olonne, Montaigu, Fontenay.

Arrondissement des Sables d'Olonne, ch. l. de cantons. — *Noirmoutiers*, p. v. dans une île de même nom, à 17 l. des Sables d'Olonne. Il y a dans l'île des marais salans, et de bons pâturages. Les royalistes de la Vendée s'en sont emparés deux fois en 1793. Pop. de l'île, 5,400 hab.

— *Beauvoir*, p. v. maritime, à 12 l. des Sables d'Olonne. Pop, 1,800 hab. — *Challans*, b. à 8 l. des Sables d'Olonne. Pop., 3,000 hab. — *Palluau*, b. à 9 l. des Sables d'Olonne. Pop., 300 hab. — *Isle Dieu*, p. île à 10 l. des Sables d'Olonne. Les royalistes de la Vendée et les Anglais s'en emparèrent en 1795, mais elle fut bientôt reprise. Pop., 1,000 hab. — *Saint-Gilles*, b. sur la Vic, à 4 l. des Sables d'Olonne. Pop., 800 hab. — *Lamotte-Achard*, p. b. sur l'Ausance, à 4 l. des Sables d'Olonne. Pop., 300 hab.

LES SABLES D'OLONNE, v. et port, sur la côte de l'Océan, à 18 l. de Fontenay; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle est fort petite, n'a guère que 3 ou 4 rues qui sont parallèles. On y voit très-peu d'édifices, et même de maisons dignes d'attention : cependant elle a quelques fortifications. Son port est commerçant; il reçoit des vaisseaux marchands et des bâtimens de transports ou de convois. Son principal commerce consiste en grains, sels et bestiaux. On y pêche des sardines, et chaque année elle envoie des bâtimens à la pêche de la morue. Pop., 5,100 hab.

— *Moutiers-les-Maux-Faits*, p. b. à 7 l. des Sables d'Olonne. Pop., 300 hab. — *Talmont*, p. b. à 3 l. des Sables d'Olonne. Pop, 500 hab.

Arrondissement de Montaigu, ch. l. de cantons. — MON-

TAIGU, v. sur la Maine, à 17 l. de Fontenay; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,000 hab. — *Mortagne*, p. v. à 6 l. de Montaigu. Pop., 600 hab. — *La Roche-Servière*, b. à 4 l. de Montaigu. Pop., 400 hab. — *Les Herbiers*, b. à 6 l. de Montaigu. Pop., 1,900 hab. — *Saint-Fulgent*, b. à 4 l. de Montaigu. Pop., 1,100 hab. — *Poiré-sous-la-Roche*, b. à 6 l. de Montaigu. Pop., 1,900 hab. — *Les Essarts* p. v. à 5 l. de Montaigu. Pop., 2,000 hab. — *La Roche-sur-Yon*, p. b. près de l'Yon, à 9 l. de Montaigu. Pop., 100 hab.

Arrondissement de Fontenay, ch. l. de cantons. — *Pousanges-la-Ville*, p. v. à 9 l. de Fontenay. On trouve dans son territoire des mines d'antimoine. Pop., 200 hab. — *Chantonais*, b. à 8 l. de Fontenay. Pop., 1,400 hab. — *La Châtaigneraye*, v. à 4 l. de Fontenay. Pop., 1,000 hab. — *Mareuil*, b. à 7 l. de Fontenay. Pop., 200 hab. — *L'Hermine*, b. à 4 l. de Fontenay. Pop., 400 hab. — *L'Hermenault*, b. à 3 l. de Fontenay. Pop., 800 hab. — *Luçon*, v. à 6 l. de Fontenay, dans des marais. Pop., 2,600 habitans.

FONTENAY, très-jolie v. sur la Vendée, à 8 l. de la mer et à 89 de Paris; ch. l. du département, avec tribunaux criminel et de 1re instance : elle n'était, dans son origine, qu'un hameau bâti par des pêcheurs; elle n'a encore aucun monument remarquable; mais l'ensemble de la ville, bâtie en amphithéâtre, est agréable : elle a des fabriques d'étoffes de laine et de grosses toiles, nommées *caviret*. On trouve sur les murs d'une fontaine, l'inscription suivante, qui atteste que Fontenay a donné naissance à plusieurs beaux esprits : *Pulchrorum ingeniorum fons et scaturigo*. C'est en effet la patrie de Tiraqueau, Nicolas Rapin, Barnabé Brisson, Viète et Colardeau. Pop., 6,600 hab.

— *Saint-Hilaire-sur-l'Autise*, b. à 2 l. de Fontenay. Pop., 1,800 hab. — *Chaillé-les-Marais*, b. à 4 l. de Fontenay. Pop., 1,700 hab. — *Maillezais*, vil. à 3 l. de Fontenay. Il a été autrefois une ville. Pop., 1,300 hab.

49. Dép. des DEUX-SÈVRES. Chef-lieu, *Niort.*

Bornes ..... au N. le départem. de Maine-et-Loire.
à l'E. le département de la Vienne.
au S. les dép. de la Charente, et de la Charente-Inf.
à l'O. le département de la Vendée.

Étendue en.. deg. mathématiques. lat. du 46e au 47e deg.
long. occid. du 2 1/2 au 3e 1/2 degré.
mesures géodésiques. kilomètres carrés 6,337 1/2
lieues carrées 320 83

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Loire et de la Vendée.
Inclinaison..... au nord et à l'ouest.
Rivières..... *du nord*, la Sèvre Nantaise; la Thoue, qui reçoit à g. l'Argenton, avec l'Oint et le Toiret; *du sud*, la Sèvre Niortaise, qui reçoit à g. le Mignon; la Boutonne.

DIVISIONS.

4 arrondissemens .....
29 cantons .....
363 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Poitou, Haut Poitou occidental.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Thouars.	6 cantons.....	Argenton-le-Château THOUARS ..... Châtillon ..... Saint-Varent ..... Cerisay ..... Bressuire	1663 kil. c. 43,540 hab.
Parthenay.	8 cantons.....	Airvault ..... Saint-Loup ..... Moncontant ..... Thénezay ..... PARTHENAY ... Secondigny ..... Marières ..... Menigoutte	1727 1/2 k. c. 53,020 hab.
Niort.	8 cantons.....	Coulonges ..... Champ-Deniers ... Saint-Maixent .... NIORT ..... Rohan-Rohan, ou F. Prahec ..... Mauzé ..... Beauvoir-sur-Niort .	1497 1/2 k. c. 84,930 hab.
Melle.	7 cantons.....	Lamothe-Hérayc .. Chenay ..... Celle ..... MELLE ..... Brioux ..... Sauzé-Vaussay ... Chefboutonne....	1447 1/2 k. c. 61,170 hab.

Population totale du département. ..... 242,600 hab.

49. DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

NIORT, chef-lieu. Douzième division militaire.

Arrondissemens :

Thouars, Parthenay, Niort, Melle.

Arrondissement de Thouars, ch. l. de cantons. — *Argenton-le-Château*, p. v. sur l'Argenton, à 4 l. de Thouars. Pop., 300 hab.

THOUARS, v. ancienne, et considérable encore aujourd'hui, mais qui l'a été beaucoup davantage, située près d'une colline, sur la rivière de Thoué, à 18 l. de Niort; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. En 1595, elle fut érigée en duché pairie, en faveur de seigneurs de la Tremouille. On y voit encore un beau château, bâti sous Louis XIII, par la duchesse Marie de la Tour. Pop., 2,000 hab.

— *Châtillon-sur-Sèvre*, ci-devant *Maulévon*, p. v. sur l'Oint, à une l. de la Sèvre et à 10 l. de Thouars : elle fait un commerce de bestiaux, et elle a des tanneries. Pop., 500 hab. — *Saint-Varent*, b. à 3 l. de Thouars. Pop., 1,000 hab. — *Cerisay*, b. à 9 l. de Thouars. Pop., 1,000 hab. — *Bressuire*, gros b. à 4 l. de Thouars. Pop., 600 habitans.

Arrondissement de Parthenay, ch. l. de cantons. — *Airvault*, p. v. sur la Thoué, à 5 l. de Parthenay. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Loup*, b. à 4 l. de Parthenay. Pop., 1,600 hab. — *Moncoutant*, p. v. à 6 l. de Parthenay, près la Sèvre Nantaise. Pop., 1,700 hab. — *Thénezay*, b. à 4 l. de Parthenay. Pop., 1,400 hab.

PARTHENAY, v. sur la Thoué, à 9 l. de Niort; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il s'y fait un commerce considérable en bestiaux et en blé. Pop., 3,200 hab.

— *Secondigny*, b. à 3 l. de Parthenay. Pop., 1,400 hab.

— *Mazières*, b. à 3 l. de Parthenay. Pop., 600 hab. — *Menigoutte*, p. b. à 5 l. de Parthenay. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Niort, ch. l. de cantons. — *Coulonges*, b. à 5 l. de Niort. Pop., 1,700 hab. — *Champ-Deniers*, p. v. à 4 l. de Niort. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Maixent*, ancienne v. sur la Sèvre, à 5 l. de Niort, remarquable autrefois par une forte abbaye de Bénédictins. Il s'y fait un grand commerce de blé. Patrie d'André Rivet, fameux calviniste. Pop., 5,000 hab.

Niort, v. considérable sur la Sèvre, à qui elle a donné le nom de *Niortaise*, à 83 l. de Paris; ch. l. du département et siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce : elle a des manufactures de chamoiseries très-estimées, des tanneries et des fabriques d'étoffes de laine, et de gants. On y cultive l'angélique, dont on fait des confitures très-recherchées. Patrie de mme de Maintenon. Pop., 15,000 hab. — *Rohan-Rohan*, ou *Fontenay*, b. à 3 l. de Niort. Pop., 1,200 hab. — *Prahec*, p. b. à 3 l. de Niort. Pop., 700 hab. — *Mauzé*, b. considérable, à 5 l. de Niort. Pop., 1,600 hab. — *Beauvoir-sur-Niort*, b. à 4 l. de Niort. Pop., 300 hab.

Arrondissement de Melle, ch. l. de cantons. — *La Mothe-Héraye*, b. sur la Sèvre, à 4 l. de Melle. Pop., 2,500 hab. — *Chenay*, b. à 3 l. de Melle. Pop., 1,000 hab. — *Celle*, p. v. à 2 l. de Melle. Pop., 1,000 hab.

Melle, p. v. sur la Boutonne, à 6 l. de Niort; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. On y remarque une promenade très-agréable, et elle fait un assez grand commerce en bestiaux et en laines du pays. Pop., 1,700 hab.

— *Brioux*, b. à 7 l. de Niort. Pop., 700 hab. — *Sauzé-Vaussay*, b. à 12 l. de Niort. Pop., 1,200 hab. — *Chef-Boutonne*, b. à 9 l. de Niort. Pop., 1,400 hab.

5o. Dép. de la VIENNE. Chef-lieu, *Poitiers.*

Bornes..... au N. les dép. de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire.
à l'E. les d. d'Indre et-L., de l'Indre, de la H. Vienne.
au S. les d. de la H. Vienne, de la Charente, des D. Sèv.
à l'O. le département des Deux-Sèvres.

Étendue en.. deg. mathématiques : latitude, du 46e au 47e degré.
long. du 1er ½ au 2e ½ degré.
mesures géodésiques : kil. carrés. 7,340
lieues carrées.....371 58

Direction ..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du sud au nord.
Rivières..... la Vienne, qui reçoit à d. la Creuse et le Langlin, avec la Gartempe, à g. le Clain; la Dive; la Charente.

DIVISIONS.

5 arrondiss. .....
30 cantons .....
344 comm.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Poitou, Haut Poitou orient.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Loudun. 4 cantons.....	Trois-Moustiers..	951 ½ k. c. 32,260 h.
	LOUDUN	
	Monts.....	
	Moncontour.	
Chatelleraut. 6 cantons	Ligné-sur-Usseau..	1177 ½ k. c. 46,520 hab.
	Dangé.....	
	CHATELLERAUT.	
	Lencloître.....	
	Vouneuil.	
	Plumartin	
Poitiers. 9 cantons.....	Mirebeau.....	2017 ½ k. c. 84,490 hab.
	Neuville	
	Vouillé.	
	S. Georges-les-Baill.	
	POITIERS.	
	S. Julien-l'Ars...	
	Vivonne	
	La Ville-Dieu	
	Lusignan	
Montmorillon. 6 cantons	Chauvigny	2025 kil. c. 48,570 hab.
	Saint-Savin	
	La Tremouille ...	
	Lussac.....	
	MONTMORILLON	
	L'Isle-Jourdain...	
Civray. 5 cantons	Gençay.....	1167 ½ k. c. 38,970 hab.
	Couhé.....	
	CIVRAY.....	
	Charoux	
	Availles	

Population totale du département.....250,800 hab.

50. DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

POITIERS, chef-lieu. Douzième division militaire.

Arrondissemens :

Loudun, Chatelleraut, Poitiers, Montmorillon, Civray.

Arrondissement de Loudun, ch. l. de cantons. — *Trois-Moustiers*, p. b. à 1 l. de Loudun. Pop., 1,200 hab.

LOUDUN, ancienne v. sur une montagne, à 12 l. de Poitiers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est devenue célèbre dans l'histoire par deux synodes des protestans, en 1611 et 1622, et par le supplice d'Urbain Grandier, curé de cette ville, qui fut brûlé vif en 1634, sur une accusation de magie. Pop., 5,000 hab.

— *Monts*, p. b. à 3 l. de Loudun. Pop., 700 hab. — *Moncontour*, p. v. sur la Dive, à 4 l. de Loudun, célèbre par une bataille en 1579, où l'amiral Coligni fut défait par les troupes d'Henri III. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Chatelleraut, ch. l. de cantons. — *Ligné-sur-Usseau*, p. b. à 3 l. de Chatelleraut Pop., 300 hab. — *Dangé*, b. à 3 l. de Chatelleraut. Pop., 800 hab.

CHATELLERAUT, v. agréable sur la Vienne, à 8 l. de Poitiers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a été bâtie au 11e siècle. Sa coutellerie est estimée; elle occupe plus de trois cents maîtres. On y fabrique des serges et des étamines, et il y a des tanneries. Son territoire produit du grain, des vins, de la gomme, du chanvre et des meules de moulin. Elle commerce aussi en laines. Pop., 8,400 hab.

— *Lencloistre*, b. à 3 l. de Chatelleraut. Pop., 2,200 hab. — *Vouneuil*, b. à 3 l. de Chatelleraut. Pop., 1,200 hab. — *Plumartin*, p. v. à 5 l. de Chatelleraut. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Poitiers, ch. l. de cantons. — *Mirebeau*, v. à 6 l. de Poitiers : elle a soutenu un siége très-long

en 1202, et elle a beaucoup souffert encore dans les guerres civiles de la fin du 14e siècle. Pop., 2,000 hab.

— *Neuville*, b. considérable à 4 l. de Poitiers. Pop., 2,700 hab. — *Vouillé*, vil. à 4 l. de Poitiers, qui n'est remarquable que par la bataille qui fut donnée en 507, sur son territoire, entre Alaric et Clovis. Pop., 900 hab.

— *Saint-Georges-les-Baillargeaux*, b. à 2 l. de Poitiers. Pop., 1,100 hab.

Poitiers, v. ancienne et considérable sur le Clain, à 68 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce, et siége d'un évêché. Cette ville est fameuse dans l'histoire par la bataille donnée près de ses murs en 1356, où le roi Jean fut fait prisonnier : elle est très-grande; mais elle n'est pas peuplée en proportion de son étendue. Dans le temps des guerres contre les Anglais, le parlement de Paris y a été transféré par Charles VII, qui y établit sa résidence. Plusieurs monumens, trouvés dans la partie de la ville nommée le vieux Poitiers, attestent son antiquité. Quelques géographes ont prétendu qu'elle avait été capitale des peuples appelés *Pictones*. On y voit les restes d'un amphithéâtre romain, bâti par Adrien et Antonin, et de trois aqueducs; mais elle n'a de remarquable que sa cathédrale, bâtiment gothique assez estimable. Patrie de La Quintinie, de Nadal, et de mme et mlle Desroches, tous trois poètes. Poitiers fait le même commerce que Chatelleraut. Pop., 18,000 hab.

— *Saint-Julien-l'Ars*, b. à 3 l. de Poitiers. Pop., 300 hab. — *Vivonne*, p. v. sur le Clain, avec un château, à 5 l. de Poitiers. Pop., 2,300 hab. — *La Ville-Dieu*, b. à 4 l. de Poitiers. Pop., 300 hab. — *Lusignan*, p. v. à 6 l. de Poitiers, sur la Vonne : elle a donné le nom à une illustre maison. Pop., 2,300 hab.

Arrondissement de Montmorillon, ch. l. de cantons. — *Chauvigny*, p. v. à 6 l. de Montmorillon. Pop., 1,600 hab. — *Saint-Savin*, v. sur la Gartempe, à 4 l. de Montmorillon.

Pop., 800 hab. — *La Trimouille*, ou *La Tremouille*, v. sur la Benaise, à 3 l. de Montmorillon : elle a donné le nom à une maison illustre. Pop., 1,000 hab. — *Lussac*, p. v. à 2 l. de Montmorillon. Pop., 1,300 hab.

Montmorillon, v. à 10 l. de Poitiers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 3,000 hab.

— *L'Isle-Jourdain*, b. sur la Vienne, à 6 l. de Montmorillon. Pop., 400 hab.

Arrondissement de Civray, ch. l. de cantons. — *Gençay*, p. b. sur la Cloue, à 7 l. de Civray. Pop., 600 hab. — *Couché*, ou *Couhé*, p. v. sur la Dive, à 4 l. de Civray. Pop., 1,000 hab.

Civray, ou Sivray, v. à 12 l. de Poitiers, sur la Charente; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,500 hab.

— *Charoux*, p. v. près la Charente, à 1 l. de Civray : elle a été remarquable par une ancienne et célèbre abbaye de bénédictins. Pop., 1,500 hab. — *Availles*, p. v. à 7 l. de Civray. Pop., 2,000 hab.

51. Dép. de l'INDRE. Chef-lieu, *Châteauroux.*

Bornes..... au N. les d. du Cher, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-L.
à l'E. le département du Cher.
au S. les d. de la Creuse, de la H. Vienne, de la Vienne,
à l'O. les dép. de la Vienne, et d'Indre-et-Loire.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 46e ½ au 47e ½ deg.
long. occ. du 0 au 1er deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 7,395
lieues carrées.....374 37

Direction ..... du sud au nord.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du sud au nord-ouest.

Rivières..... l'Indre; la Claize; la Creuse, qui reçoit à d. la Bousanne; le Langlin, l'Arnon avec le Théols.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
22 cantons .....
275 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Berry, Bas Berry.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Châteauroux.	8 cantons	Vallençay	2615 kil. c. 75,600 hab.
		Ecueillé	
		Levroux.....	
		Châtillon-sur-Indre.	
		Buzançois	
		CHATEAUROUX .	
		S. Vinc. d'Ardentes.	
		Argenton.....	
Issoudun.	3 cantons.....	Saint-Chistophe...	1182 ½ k. c. 39,340 hab.
		Vatan.....	
		ISSOUDUN	
Le Blanc.	6 cantons.....	Mezière-en-Brenne.	1987 ½ k. c. 47,810 hab.
		S. Martin-de-Tourn.	
		LE BLANC	
		Saint-Gaultier . ..	
		Bellabre	
		S. Benoît-du-Sault.	
Lachâtre.	5 cantons.....	Neuvy-St. Sépulcre.	1610 kil. c. 45,170 hab.
		LA CHATRE	
		Saint-Sever.....	
		Eguzon	
		Aigurande	

Population totale du département.....207,900 hab.

51. DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

CHATEAUROUX, chef-lieu. Vingt-unième division militaire.

Arrondissemens :

Châteauroux, Issoudun, Le Blanc, La Châtre.

Arrondissement de Châteauroux, ch. l. de cantons. — *Vallençay*, v. à 10 l. de Châteauroux, sur le Nedon. Pop., 2,200 hab. — *Écueillé*, b. à 10 l. de Châteauroux, sur le Madon, Pop., 1,200 hab. — *Levroux*, v. ancienne, avec un château sur le Nedon, à 5 l. de Châteauroux : elle fut assiégée et prise par Philippe Auguste. Pop., 2,800 hab.

— *Châtillon-sur-Indre*, v. assez considérable sur la rivière dont elle porte le nom. Pop., 2,600 hab. — *Buzançois*, p. v. sur l'Indre, à 6 l. de Châteauroux. Pop., 3,400 hab.

CHATEAUROUX, v. sur l'Indre, à 51 l. de Paris; ch. l. du département et siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Cette ville appartenait au comte de Clermont, qui la vendit à Louis XV. Châteauroux est située sur une colline qui domine une plaine agréable et fertile : elle est commerçante; elle a des manufactures de draps fins et de ratines, et des fabriques de limes et d'essieux de voitures, du produit de ses mines, d'un fer excellent, parfaitement travaillé dans les forges de Clavières, à peu de distance de la ville. Pop., 8,000 hab.

— *Saint-Vincent-d'Ardentes*, p. b. près l'Indre, à 3 l. de Châteauroux. Pop., 1,000 hab. — *Argenton*, v. sur la Creuse, à 7 l. de Châteauroux. Pop., 3,400 hab.

Arrondissement d'Issoudun, ch. l. de cantons. — *Saint-Christ phe*, b. sur le Fourion, à 9 l. d'Issoudun. Pop., 400 hab. — *Vatan*, p. v. dans une belle plaine, à 5 l. d'Issoudun. Pop., 2,000 hab.

ISSOUDUN, v. assez considérable sur le Théols, à 7 l. de Châteauroux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a des fabriques de

draps, de toiles de coton et de parchemins; des blanchisseries et des forges. Son territoire produit de très-bons vins, et beaucoup de bois. Il nourrit des bestiaux, particulièrement un grand nombre de moutons, dont la laine fait une des principales richesses du pays. Ces laines, qui ne sont pas employées dans les manufactures de la ville, s'expédient pour celles de Reims, Rouen et Darnetal, et même pour celle d'Orléans. Pop., 10,000 hab.

Arrondissement de Le Blanc, ch. l. de cantons. — *Mézières-en-Brenne*, p. v. sur la Claise, à 5 l. de Le Blanc. Pop., 1,300 hab. — *Saint-Martin-de-Tournon*, b. au confluent de la Mance et de la Creuse, à 3 l. de Le Blanc. Pop., 1,200 hab.

Le Blanc, v. sur la Creuse, à 7 l. de Châteauroux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Son territoire produit les meilleurs vins du département. Pop., 3,800 hab.

— *Saint-Gaultier*, b. sur la Creuse, à 7 l. de Le Blanc. Pop., 1,000 hab. — *Bellabre*, p. v. sur le Langlin, à 3 l. de Le Blanc. Pop., 900 hab. — *Saint-Benoît-du-Sault*, p. v. à 8 l. de Le Blanc. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de La Châtre, ch. l. de cantons. — *Neuvy-Saint-Sépulcre*, b. sur la Bouzanne, à 3 l. de La Châtre. Pop., 1,600 hab.

La Chatre, p. v. sur l'Indre, à 9 l. de Châteauroux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance: elle est dans un terrain très-fertile. Son commerce est en bestiaux. Pop., 3,400 hab.

— *Saint-Sever*, très-p. v. sur l'Indre, à 3 l. de La Châtre. Pop., 500 hab. — *Éguzon*, b. près la Creuse, à 8 l. de La Châtre. Pop., 1,000 hab. — *Aigurande*, p. v. près de la source de la Bouzanne, à 5 l. de La Châtre. Pop., 1,500 hab.

52. Dép. du CHER. Chef-lieu, *Bourges.*

Bornes : au N. les d. de la Nièvre, du Loiret, de Loir-et-Cher. à l'E. le département de la Nièvre. au S. les dép. de la Creuse, et de l'Allier. à l'O. les dép. de l'Indre, et de Loir-et-Cher.

Étendue en : deg. mathématiques : latitude, du 46e 1/2 au 47e 1/2 ; long. trav. par le mérid. de Paris. mesures géodésiques : kilomètres carrés ..... 7,385 ; lieues carrées 373 86

Direction ..... du sud au nord.
Bassin ..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison ..... du sud au nord-ouest.

Rivières : la Sandre avec la Nerre ; le Cher, qui reçoit à d. l'Evre avec l'Auron, à g. l'Arnon.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
29 cantons.....
307 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Berry, Haut-Berry.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Sancerre. 8 cantons.....	Argent	2092 1/2 k. c. 56,420 hab.
	Aubigny	
	Vailly	
	Leray	
	La Chap. d'Angillon.	
	SANCERRE.....	
	Henrichemont.	
	Sancergues.....	
Bourges. 10 cantons.....	Vierzon.....	2497 1/2 k. c. 86,260 hab.
	Menetou-Salon ...	
	Les Aix-d-Anguillon	
	Mehun	
	Graçay	
	Lury	
	BOURGES.....	
	Baugy.....	
	Charost.....	
	Levet.....	
S. Amand- 11 cantons.....	Nerondes.....	2835 kil. c. 75,600 hab.
	Laguerche.	
	Dun-sur-Auron ...	
	Sancoins.....	
	Châteauneuf	
	Lignières.....	
	SAINT-AMAND..	
	Charenton	
	Châtelet	
	Château-Meillant..	
	Sausais-le-Poitier..	

Population totale du département.....218,200 hab.

52. DÉPARTEMENT DU CHER.

BOURGES, chef-lieu. Vingt-unième division militaire.

Arrondissemens :

Sancerre, Bourges, Saint-Amand.

Arrondissement de Sancerre, ch. l. de cantons. — *Argent*, b. à 10 l. de Sancerre. Pop., 1,000 hab. — *Aubigny*, p. v. sur la Nère, avec un château, à 8 l. de Sancerre. Pop., 2,500 hab. — *Vailly*, p. b. sur la Sandre, à 5 l. de Sancerre. On trouve dans son territoire des eaux minérales. Pop., 400 hab. — *Leray*, p. v. près la Loire, sur un ruisseau qui s'y jette, à 4 l. de Sancerre. Pop., 1,100 hab. — *La Chapelle-d'Angillon*, très-p. v. sur la petite Sandre, à 7 l. de Sancerre. Pop., 500 hab.

SANCERRE, v. sur une montagne, près la Loire, à 11 l. de Bourges; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Plusieurs prétendent que Sancerre est une ville très-ancienne, et regardent même César comme son fondateur. Elle avait un château fortifié que Charles IX fit abattre en 1573, après avoir pris la ville sur les calvinistes, qui avaient fait une vigoureuse résistance, et souffert une grande famine. Pop., 2,500 hab.

— *Henrichemont*, ou *Boisbelle*, v. à 6 l. de Sancerre, près la petite Sandre. Henri IV avait acheté cette ville au duc de Sully. Pop., 2,600 hab. — *Sancergues*, p. b. sur l'Aubons, à 5 l. de Sancerre. Pop., 560 hab.

Arrondissement de Bourges, ch. l. de cantons. — *Vierzon*, v. sur le Cher et l'Èvre, à 7 l. de Bourges, dans une plaine très-fertile. Il y avait une riche abbaye de bénédictins. Pop., 4,000 hab. — *Menetou-Salon*, b. à 4 l. de Bourges. Pop., 3,200 hab. — *Les Aix-d'Angillon*, b. sur le Louatier, à 4 l. de Bourges. Pop., 1,200 hab. — *Mehun*, p. et

très-ancienne v. sur l'Èvre, avec un vieux château ruiné, qui a été bâti par Charles VII, et où il mourut de faim en 1461, dans la crainte d'être empoisonné. Pop., 1,200 hab.

— *Graçay*, p. v. à 10 l. de Bourges. Pop., 2,200 hab. — *Lury*, p. v. sur l'Arnon, à 5 l. de Bourges. Pop., 500 hab.

Bourges, grande et très-ancienne v. sur l'Auron et l'Yèvre, ou Èvre, à 46 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce, et d'appel, et siége d'un archevêché. Il y a quelques édifices gothiques remarquables; la cathédrale est le plus beau monument de ce genre qui existe en France. Il s'y est tenu plusieurs conciles; et c'est là que la constitution ecclésiastique, connue sous le nom de *pragmatique-sanction*, a été reconnue par le clergé de France en l'an 1438. La ville a des promenades très-agréables, des manufactures d'indiennes, de draps et de bonneteries : son territoire fournit du grain, du chanvre et des laines. Patrie de Bourdaloue, du P. d'Orléans et de Labbé. Pop., 15,300 hab.

— *Baugy*, b. à 4 l. de Bourges. Pop., 700 hab. — *Charost*, p. v. sur l'Arnon, à 5 l. de Bourges. Pop., 1,000 hab. — *Levet*, b. à 4 l. de Bourges. Pop., 600 hab.

Arrondissement de Saint-Amand, ch. l. de cantons. — *Neronde*, b. à 7 l. de Bourges. Pop., 1,400 hab. — *La Guerche*, b. sur l'Aubons, à 11 l. de Saint-Amand. Pop., 1,000 hab. — *Dun*, v. sur l'Auron, à 5 l. de Saint-Amand. Pop., 2,700 hab. — *Sancoins*, v. sur la petite rivière d'Aubois, à 8 l. de Saint-Amand. Pop., 1,400 hab. — *Châteauneuf*, v. sur le Cher, à 5 l. de Saint-Amand. Pop., 1,700 hab. — *Lignières*, p. v. sur l'Arnon, à 6 l. de Saint-Amand. Pop., 1,200 hab.

Saint-Amand, v. sur le Cher, à 10 l. de Bourges, bâtie des ruines d'Orval en 1410, dans une vallée agréable; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,000 hab.

— *Charenton*, b. à 3 l. de Saint-Amand, sur la Marmande. Pop., 1,100 hab. — *Châtelet*, b. à 4 l. de Saint-Amand. Pop., 1,100 hab. — *Château-Meillant*, b. considérable, près de la petite rivière nommée *Portefeuille*, à 7 l. de Saint-Amand. Pop., 2,200 hab. — *Sauzais-le-Poitier*, p. b. à 3 l. de Saint-Amand. Pop., 600 hab.

53. Dép. de la CHARENTE-INF., Chef-lieu, *Saintes.*

Bornes. ..... au N. les dép. de la Vendée et des Deux-Sévres.
à l'E. les dép. des Deux-Sèvres, et de la Charente.
au S. les départ. de la Dordogne, et de la Gironde.
à l'O. l'Océan.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 45e au 46e ½ degré.
long. occ. du 2e ½ au 3e ½ deg.
mesures géodésiques.. kil. car. ....7,247 ½
lieues carrées 366 90

Direction..... du sud-est au nord-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... la Sèvre Niortaise; la Charente, qui reçoit à d. la Bontonne, à g. la Seugne ou Sévigne; la Seudre; la Gironde, (à son embouchure.)

DIVISIONS.

6 arrondissemens.....
35 cantons.....
506 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Aunis et Saintonge, Aunis et Saintonge propre.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
La Rochelle. 5 cantons.....	Marans.....	885 kil. c. 69,790 hab.
	Courson.....	
	LA ROCHELLE..	
	La Jarrie.....	
	Saint-Martin-de-Ré	
Rochefort. 4 cantons.....	Aigrefeuille.....	825 kil. c. 44,980 hab.
	Surgères.....	
	ROCHEFORT...	
	Tonnay-Charente..	
Marennes. 5 cantons.....	Saint-Pierre.....	950 kil. c. 46,010 hab.
	Château d'Oleron.	
	Saint-Aignan....	
	MARENNES....	
	Arvert.....	
S. Jean-d'Ang. 7 cantons.....	Loulay.....	1402 ½ k. c. 68,110 hab.
	Aulnay.....	
	Tonnay-Bontonne.	
	S. J. D'ANGELY..	
	Saint-Savinien....	
	Saint-Hilaire....	
	Matha.....	
Saintes. 7 cantons.....	Saint-Porchaire..	1597 ½ k. c. 98,260 hab.
	Burie.....	
	SAINTES.....	
	Saujon.....	
	Cozès.....	
	Gemosac.....	
	Pons.....	
Jonzac. 7 cantons.....	Archiac.....	1587 ½ k. c. 74,900 hab.
	Saint-Genis.....	
	JONZAC.....	
	Mirambeau.....	
	Montendre.....	
	Montlieu.....	
	Monguyon.....	

Population totale du département .....402,000 hab.

53. DÉPART. DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

SAINTES, chef-lieu. Douzième division militaire.

Arrondissemens :

La Rochelle, Rochefort, Marennes, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Jonzac.

Arrondissement de La Rochelle, ch. l. de cantons. — *Marans*, v. près la Sèvre Nantaise, environnée de marais salans, à 5 l. de La Rochelle. Pop., 4,700 hab. — *Courson*, b. à 5 l. de La Rochelle. Pop., 800 hab.

LA ROCHELLE, v. ancienne et considérable, avec un port sur l'Océan, à 15 l. de Saintes ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance, et de commerce, et siége d'un évêché. La ville est forte, grande et riche ; le port est des plus commodes et des plus sûrs ; elle a un château avec une place magnifique. Son principal commerce est en vins, eaux-de-vie, sel, toiles et serges. Cette ville est célèbre dans l'histoire, par la conquête qu'en fit Louis XIII, à qui elle se rendit enfin en 1628, après 13 mois de siége, et après avoir souffert une cruelle famine. Les calvinistes s'en étaient emparés en 1552, dans les guerres de religion qui désolaient alors la France, et ils s'y maintinrent longtemps. Patrie de Paul Colomiers, de Réaumur, de Venette et de Desaguliers. Pop., 18,000 hab.

— *La Jarrie*, b. à 5 l. de La Rochelle. Pop., 1,100 hab. — *Saint-Martin-de-Ré*, p. v. forte, avec une citadelle fortifiée à la manière de Vauban, et un port dans l'île de Ré, à 4 l. de La Rochelle. Pop., 2,700 hab.

Arrondissement de Rochefort, ch. l. de cantons. — *Aigrefeuille*, b. à 3 l. de La Rochelle. Pop., 1,200 hab. — *Surgères*, b. à 6 l. de Rochefort. Pop., 1,400 hab.

ROCHEFORT, v. considérable, sur la Charente, à 5 l. de son embouchure et à 8 de Saintes, avec un très-bon port ; siége d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance

et de commerce, et ch. l. d'une préfecture maritime. La ville a été bâtie par Louis XIV, en 1664 : il y a un hôpital magnifique, une fonderie de canons, un arsenal et plusieurs magasins. L'entrée de la rivière est défendue par plusieurs forts : on y arme des bâtimens pour la pêche de la morue. Patrie du célèbre marin Lagalissonnière. Pop., 15,000 hab.

— *Tonnay-Charente*, ancienne v. avec un port et un château, à une l. de Rochefort. Pop., 2,300 hab.

Arrondissement de Marennes, ch. l. de cantons. — *Saint-Pierre*, b. considérable dans l'île d'Oléron, à 5 l. de Marennes. Pop., 4,200 hab. — *Château-d'Oléron*, v. et château dans l'île d'Oléron, à 4 l. de Marennes. Pop., 2,100 hab. — *Saint-Aignan*, p. b. à 3 l. de Marennes. Pop., 100 habitans.

Marennes, p. v. près de la mer, à 10 l. de Saintes; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle fait un grand commerce de sel et d'huîtres vertes, qu'on pêche sur ses côtes. Pop., 4,600 hab.

— *Arvet*, v. dans une presqu'île, dans l'Océan, à 3 l. de Marennes, dont le territoire produit des arbres toujours verts. Pop., 2,600 hab.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, ch. l. de cantons. — *Loulay*, b. à 3 l. de Saint-Jean-d'Angély. Pop., 560 hab. — *Aulnay*, b. à 4 l. de Saint-Jean-d'Angély. Pop., 1,200 hab. — *Tonnay-Boutonne*, b. à 4 l. de Saint-Jean-d'Angély. Pop., 900 hab.

Saint-Jean-d'Angély, ancienne v., sur la Boutonne, à 6 l. de Saintes; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Cette ville est célèbre dans l'histoire, parce qu'elle a souffert dans les guerres de religion. En 1552, elle fut assiégée par le cardinal de la Rochefoucault, qui fut contraint de retirer ses troupes. En 1569, elle fut prise par Henri III, après un siége mémorable. En 1620, elle se révolta. L'année suivante, Louis XIII

la reprit, et en rasa les fortifications. Elle a deux excellens moulins à poudre. Patrie de Henri II de Bourbon-Condé. Pop., 5,400 hab.

— *Saint-Savinien*, b. à 3 l. de Saint-Jean-d'Angély. Pop., 2,800 hab. — *Saint-Hilaire* b. à 2 l. de Saint-Jean-d'Angély. Pop., 1,200 hab. — *Matha*, p. b. à 5 l. de Saint-Jean-d'Angély. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Saintes, ch. l. de cantons. — *Saint-Porchaire*, b. à 3 l. de Saintes. Pop., 6,500 hab. — *Burie*, b. à 4 l. de Saintes. Pop., 1,500 hab.

Saintes, ou Xaintes, v. considérable, sur la Charente, à 96 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce: elle a plusieurs monumens antiques, dans lesquels on distingue un amphithéâtre des aqueducs, et un arc de triomphe sur un pont sur la Charente. Il s'est tenu à Saintes plusieurs conciles. Cette ville a des fabriques de bonneterie, de basins et de porcelaine. Son territoire produit du vin, dont on fait des eaux-de-vie et de l'esprit-de-vin. Pop., 11,000 habitans.

— *Saujon*, p. v. sur la Seudre, à 6 l. de Saintes, avec un château. Pop., 2,000 hab. — *Cozès*, b. sur le Paray, à 5 l. de Saintes. Pop., 1,800 hab. — *Gemozac*, b. à 3 l. de Saintes. Pop., 2,300 hab. — *Pons*, p. v. sur une colline, près de la Seugne, ou Sévigne : elle a une source d'eaux minérales; elle a été assez célèbre dans les temps des guerres de religion. Pop., 4,000 hab.

Arrondissement de Jonzac, ch. l. de cantons. — *Archiac*, b. à 3 l. de Jonzac. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Genis*, p. b. à 3 l. de Jonzac. Pop., 800 hab.

Jonzac, p. v. à 9 l. de Saintes, sur la Seugne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,500 habitans.

— *Mirambeau*, ou le *Petit Niort*, b. à 4 l. de Jonzac. Pop., 2,000 hab. — *Montendre*, b. à 4 l. de Jonzac. Pop., 800 hab. — *Montlieu*, b. à 6 l. de Jonzac. Pop., 600 hab.

— *Monguyon*, b. sur le Mouson, à 8 l. de Jonzac. Pop., 1,300 hab.

On trouve à l'embouchure de la Charente, à 3 l. de La Rochelle, la petite île d'*Aix*. En 1757, les Anglais s'en emparèrent, en firent sauter le fort, et l'abandonnèrent ensuite. C'est de cette île que partent les vaisseaux de haut bord que Rochefort met en mer.

54. Dép. de la CHARENTE. Chef-lieu, *Angoulême.*

Bornes..... au N. les d. de la H. Vienne, de la Vienne, des D. Sèv.
à l'E. les dép. de la Haute-Vienne, de la Dordogne.
au S. les dép. de la Dordogne, de la Charente-infer.
à l'O. le dép. de la Charente-Inférieure.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 45e au 46e deg.
long. occid. du 1er ½ au 2e ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés. 6,310
lieues carrées 319 44

Direction..... du sud-est au nord-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Gironde.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.

Rivières..... la Charente, qui recoit à g. la Tardoise, la Touvre; la Vienne; la Drune, qui reçoit à d. la Tuile.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
27 cantons .....
455 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Saintonge, Angoumois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Ruffec. 4 cantons.....	RUFFEC.....	957 ½ k. c. 50,670 hab.
	Villefagoan	
	Aigre.....	
	Mansle.....	
Confolens. 5 cantons	CONFOLENS....	1432 ½ k. c. 58,500 hab.
	Champagne-Mouton	
	Saint-Claude	
	Chabanois.....	
	Montamboeuf	
Cognac. 4 cantons	COGNAC	785 k. car. 44,140 hab.
	Jarnac	
	Segonzac	
	Châteauneuf.....	
Angoulême. 8 cantons	S. Amand-de-Boixe	2100 kil. c. 117,620 h.
	Rouillac	
	La Rochefoucault. .	
	Hiersac	
	ANGOULÊME ...	
	Montbron	
	Blanzac.....	
	La Valette.....	
Barbezieux. 6 cantons	BARBEZIEUX ...	1035 k. car. 50,540 hab.
	Montmoreau.....	
	Baignes	
	Brossac	
	Aubeterre.....	
	Chalais	

Population totale du département.....321,400 hab.

54. DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

ANGOULÊME, chef-lieu. Vingtième division militaire.

Arrondissemens :

Ruffec, Confolens, Cognac, Angoulême, Barbezieux.

Arrondissement de Ruffec, ch. l. de cantons. — RUFFEC, v. sur le ruisseau d'Auch, près la Charente, à 10 l. d'Angoulême; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est assez commerçante. Pop., 2,000 hab.

— *Villefagnan*, b. à 3 l. de Ruffec. Pop., 1,600 hab. — *Aigre*, p. v. sur le Lemps, à 5 l. de Ruffec. Pop., 1,400 hab. — *Mansle*, b. sur la Charente, à 4 l. de Ruffec. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Confolens, ch. l. de cantons. — CONFOLENS, p. v. à 14 l. d'Angoulême; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, dans une situation assez riante, sur les bords de la Vienne, mais dans un mauvais terrain. La ville est assez commerçante. Pop., 2,000 hab.

— *Champagne-Mouton*, b. à 5 l. de Confolens. Pop., 1,100 hab. — *Saint-Claude*, b. à 5 l. de Confolens. Pop., 2,000 hab. — *Chabanois*, p. v. sur la Vienne, à 4 l. de Confolens. Pop., 1,400 hab. — *Montanbœuf*, b. à 7 l. de Confolens. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Cognac, ch. l. de cantons. — COGNAC, v. sur la Charente, à 7 l. d'Angoulême; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Son territoire est fertile et très-agréable : elle fait un grand commerce d'eaux-de-vie; elle a un château où naquit François Ier. La ville fut assiégée en 1651, par le prince de Condé, qui fut contraint de lever le siége. Patrie de Saint-Gelais père. Pop., 2,800 hab.

— *Jarnac*, b. sur la Charente, à 2 l. de Cognac. Il est remarquable par une bataille en 1569, où le duc d'Anjou,

qui fut depuis Henri III, défit les calvinistes révoltés. C'est sous ses murs, à la suite de cette même bataille, que le prince de Condé, oncle d'Henri IV, fut assassiné par le marquis de Montesquiou, capitaine des gardes de ce même duc d'Anjou. Pop., 2,700 hab.

— *Segonzac*, gros b. à 3 l. de Cognac. Pop., 2,500 hab. — *Châteauneuf*, p. v. sur la Charente, à 5 l. de Cognac. Pop., 2,200 hab.

Arrondissement d'Angoulême, ch. l. de cantons. — *Saint-Amand-de-Bouex*, b. à 4 l. d'Angoulême. Pop., 1,400 hab. — *Rouillac*, b. à 5 l. d'Angoulême. Pop., 1,100 hab. — *La Rochefoucault*, v. sur la Tardouère, avec un château, à 5 l. d'Angoulême. Pop., 2,500 hab. — *Hiersac*, ou *Hirsac*, b. à 3 l. d'Angoulême. Pop., 600 hab.

ANGOULÊME, v. assez considérable, sur un rocher, au pied duquel coule la Charente, à 90 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce, et siége d'un évêché : elle a beaucoup souffert, et elle a été prise plusieurs fois dans les guerres de religion du 15e siècle : elle était autrefois capitale d'un comté, qui fut réuni à la couronne en 1303; depuis, elle a eu titre de duché. Ses principales manufactures sont de papier, et elles sont justement célèbres. Patrie de Balzac, de Thévet, de Saint-Gelais, et de Ravaillac. Pop., 15,000 hab.

— *Montbron*, b. à 7 l. d'Angoulême. Pop., 500 hab. — *Blanzac*, b. à 5 l. d'Angoulême. Pop., 500 hab. — *Lavalette*, p. v. à 5 l. d'Angoulême. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Barbezieux, ch. l. de cantons. — BARBEZIEUX, p. v. à 8 l. d'Angoulême; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a des manufactures de toiles, et une fontaine d'eau minérale nommée *Fontrouilleuse*. Pop., 1,900 hab.

— *Montmoreau*, très-p. v. sur la Tude, à 5 l. de Barbezieux. Pop. 400 hab. — *Baignes*, très-p. b. à 4 l. de

Barbezieux. Pop., 400 hab. — *Brossac*, très-p. b. à 4 l. de Barbezieux. Pop., 1,000 hab. — *Aubeterre*, p. v. sur la Dronne, à 8 l. de Barbezieux. Pop., 800 hab. — *Chalais*, p. v. sur la Tude, à 6 l. de Barbezieux. Pop., 400 hab.

On remarque encore, dans ce département, les forges de *Ruelle*, et sa fonderie de canons. Il y a aussi des mines de fer en pleine exploitation, et on dit même des mines de plomb et d'antimoine.

55. Dép. de la HAUTE-VIENNE. Chef-lieu, *Limoges.*

Bornes ..... au N. les d. de la Creuse, de l'Indre, de la Vienne.
à l'E. le département de la Creuse.
au S. les dép. de la Corrèze, et de la Dordogne.
à l'O. les d. de la Dordog., de la Charente, de la Vienn.

Étendue en .. deg. mathématiques.. latit. du 45e $\frac{1}{3}$ au 46e $\frac{1}{6}$ deg.
long. occ. du 0 au 1er $\frac{1}{4}$ degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,002 $\frac{1}{5}$
lieues carrées 303 87

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.

Rivières ..... la Gartempe; la Vienne, qui reçoit à d. la Glane et le Thorion, à g. la Briance; l'Isle.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
25 cantons.....
224 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Marche et Limosin, Basse-Marche, Haut-Limosin.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Bellac. 9 cantons	S. Sulpice-les-Feuil.	2127 $\frac{1}{2}$ k. c. 85,390 hab.
	Magnac-Laval....	
	Dorat	
	Château-Ponsac...	
	BELLAC.....	
	Mézières	
	Bessines.....	
	Nantiat	
	Laurières	
Rochechouart. 4 cantons.....	Saint-Junien.....	1045 kil. c. 38,250 hab.
	ROCHECHOUART.	
	S. Laurent-sur-Gorre	
	Saint-Mathieu....	
Limoges. 8 cantons	Ambazac	1962 $\frac{1}{2}$ k. c. 92,630 hab.
	Nieul	
	LIMOGES	
	Saint-Léonard	
	Aix.....	
	Pierre-Buffière ...	
	Eymoutiers.....	
	Châteauneuf.....	
Saint-Yriex. 4 cantons	Nexon	1045 kil. c. 38,250 hab.
	Chalus.....	
	S. Germ. l. belles-F.	
	SAINT-YRIEX ..	

Population totale du département.....259,700 hab.

55. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

LIMOGES, chef-lieu. Vingt-unième division militaire.

Arrondissemens :

Bellac, Rochechouart, Limoges, Saint-Yriex.

Arrondissement de Bellac, ch. l. de cantons. — *Saint-Sulpice-les-Feuilles*, b. à 7 l. de Bellac. Pop., 1,200 hab. — *Magnac-Laval*, p. v. vers la Bram, à 4 l. de Bellac. Pop., 2,600 hab. — *Dorat*, p. v. sur la Seure, ou Sèvre, à 3 l. de Bellac. Pop., 3,000 hab. — *Château-Ponsac*, très-gros b. sur la Gartempe, à 4 l. de Bellac. Pop., 4,000 hab.

BELLAC, v. sur la Bazine et le Vinçon, et tout près de la Gartempe, à 9 l. de Limoges; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 4,000 hab.

— *Mézières*, b. sur l'Issoire, à 2 l. de Bellac. Pop., 1,300 hab. — *Bessines*, b. sur la Gartempe, à 6 l. de Bellac. Pop., 2,500 hab. — *Nantial*, b. sur le Vinçon. Pop., 1,600 hab. — *Laurière*, b. à 8 l. de Bellac. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement de Rochechouart, ch. l. de cantons. — *Saint-Junien*, v. sur la Vienne, à 2 l. de Rochechouart. Pop., 6,000 hab.

ROCHECHOUART, v. avec un château, située sur une montagne, près de la Vienne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,400 hab.

— *Saint-Laurent-sur-Gorre*, b. à 3 l. de Rochechouart. Pop., 2,300 hab. — *Saint-Mathieu*, b. à 4 l. de Rochechouart. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Limoges, ch. l. de cantons. — *Ambazac*, b. à 4 l. de Limoges. Pop., 2,700 hab. — *Nieul*, p. b. sur la Glane, à 3 l. de Limoges. Pop., 700 hab.

LIMOGES, v. considérable sur la Vienne, à 76 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Cette ville est ancienne; elle a été une station des Romains, et

il y existe encore des monumens de leur séjour, tels qu'une assez belle fontaine, où l'eau, amenée par un aqueduc voûté, taillé dans une roche, est portée à l'endroit le plus élevé de la ville. La cathédrale est gothique et estimée. Elle a des manufactures de toiles, des fabriques de petites étoffes et des papeteries; enfin des forges, des tanneries et des faïenceries. Il s'y fait un commerce considérable de chevaux. Patrie du chancelier d'Aguesseau. Pop., 20,000 habitans.

— *Saint-Léonard-le-Noblet*, ancienne v. sur la Vienne, à 4 l. de Limoges : elle a une manufacture de papiers et une de draps. Pop., 4,800 hab. — *Aixe*, p. v. sur la Vienne, à 3 l. de Limoges. Pop., 2,200 hab. — *Pierre-Buffière*, très-p. v. sur la petite Briance, à 4 l. de Limoges. Pop., 800 hab. — *Eymoutiers*, très-p. v. sur la Vienne, à 9 l. de Limoges. Pop., 1,500 hab. — *Châteauneuf*, p. v. sur la Vézère, à 7 l. de Limoges. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Saint-Yriex, ch. l. de cantons. — *Nexon*, b. à 5 l. de Saint-Yriex. Pop., 1,700 hab. — *Chalus*, p. v. avec un château, à 6 l. de Limoges : il s'y tenait une foire de chevaux assez célèbre, dite foire de Saint-Georges. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Germain-les-Belles-Filles*, p. v. à 6 l. de Saint-Yriex. Pop., 2.000 hab.

Saint-Yriex-de-la-Perche, p. v. à 9 l. de Limoges; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,000 hab.

On trouve dans ce département des mines d'antimoine, et beaucoup de terre marneuse, connue sous le nom de terre à pipe.

56. Dép. de la CREUSE. Chef-lieu, *Guéret.*

Bornes
- au N. les dép. de l'Allier, du Cher, et de l'Indre.
- à l'E. les dép. de l'Allier, et du Puy-de-Dôme.
- au S. les dép. de la Corrèze, et de la Vienne.
- à l'O. le départ. de la Haute-Vienne.

Étendue en
- deg. mathématiques.. latitude, du 45e 1/2 au 46e 1/2 degré.
- deg. mathématiques.. long. occid. du 0 au 1er deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés 5,902 1/2
- mesures géodésiques.. lieues carrées.....298 81

Direction..... du sud au nord.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du sud au nord-est.

Rivières..... la Creuse ; la Gartempe ; le Taurion ; le Cher, qui reçoit à g. la Tarde avec la Voise.

DIVISIONS.

4 arrondissemens .....
25 cantons. .....
296 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Marche, Haute Marche.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Guéret. 7 cantons.....	Dun	1697 1/2 k. c. 73,670 hab.
	Bonnat	
	La Souterraine	
	Saint-Vaury	
	Gr. Bourg-Salagnac	
	GUÉRET	
	Ahun	
Boussac. 4 cantons	BOUSSAC	987 1/2 kil. c. 29,580 hab.
	Chatelux	
	Chambon	
	Charnage.	
Bourganeuf. 4 cantons	Benevent	982 1/2 k. c. 31,330 hab.
	Pontarion	
	BOURGANEUF ..	
	Royerre	
Aubusson. 10 cantons.....	Evaux	2235 kil. c. 81,680 hab.
	Chenerailles	
	S. Sulpice-les-Ch...	
	Bellegarde	
	Auzance	
	AUBUSSON	
	Felletin	
	Croeq	
	Gentioux..	
	Courtine	

Population totale du département.....216,200 hab.

56. DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

GUÉRET, chef-lieu. Vingt-unième division militaire.

Arrondissemens :

Guéret, Boussac, Bourganeuf, Aubusson.

Arrondissement de Guéret, ch. l. de cantons. — *Dun*, b. à 5 l. de Guéret. Pop., 1,000 hab. — *Bonnat*, p. v. à 4 l. de Guéret. Pop., 2,000 hab. — *La Souterraine*, p. v. sur la Bezantine, à 5 l. de Guéret. Un cours d'eau souterrain, sur lequel on a construit un moulin, lui a donné son nom. Pop., 2,600 hab. — *Saint-Vaury*, p. v. à 2 l. de Guéret. Pop., 2,000 hab. — *Grand-Bourg-Salagnac*, b. à 6 l. de Guéret. Pop., 2,500 hab.

GUÉRET, p. v. à 83 l. de Paris, près la Gartempe; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Patrie d'Antoine Varillas, historien. Pop., 3,000 hab.

— *Ahun*, p. v. sur la Creuse, à 3 l. de Guéret. Pop., 1,500 habitans.

Arrondissement de Boussac, ch. l. de cantons. — BOUSSAC, p. v. sur la petite Creuse, à 8 l. de Guéret; ch. l. d'une sous-préfecture dont le tribunal de 1re instance est à Chambon : elle a un château bâti sur un rocher presque inaccessible. On y fait un commerce de bétail. Pop., 500 habitans.

— *Chatelux*, b. à 4 l. de Boussac. Pop., 800 hab. — *Chambon*, v. à 6 l. de Boussac, sur la Voise. Le tribunal de 1re instance de la sous-préfecture y est transporté. Pop., 1,400 hab. — *Charnage*, ou *Jarnage*, très-p. v. à 5 l. de Boussac. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Bourganeuf, ch. l. de cantons. — *Benevent*, p. v. à 5 l. de Bourganeuf. Pop., 1,000 hab. — *Pontarion*, p. b. à 2 l. de Bourganeuf. Pop., 300 hab.

BOURGANEUF, v. sur le Taurion, à 7 l. de Guéret;

ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est remarquable par une tour bâtie par Zizim, frère de Bajazet. Pop., 2,000 hab.

— *Royerre*, b. à 4 l. de Bourganeuf. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement d'Aubusson, ch. l. de cantons. — *Évaux*, p. v. à 8 l. d'Aubusson. Pop., 2,000 hab. — *Chenerailles*, très-p. v. à 4 l. d'Aubusson. Pop., 700 hab. — *Saint-Sulpice-les-Champs*, b. à 3 l. d'Aubusson. Pop., 1,100 hab. — *Bellegarde*, p. v. à 2 l. d'Aubusson. Pop., 1,000 hab. — *Auzance*, p. v. à 6 l. d'Aubusson. Pop., 1,200 hab.

Aubusson, p. v. sur la Creuse, à 8 l. de Guéret; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il s'y fait un commerce de sel assez considérable : elle est assez marchande, et il y a une manufacture de tapisseries qui emploie beaucoup de monde. Patrie de Pierre d'Aubusson, l'un des plus célèbres grands-maîtres de Malte. Pop., 3,400 habitans.

— *Felletin*, p. v. sur la Creuse, à 2 l. d'Aubusson. Il s'y fabrique des tapisseries communes. Pop., 2,600 hab. — *Crocq*, très-p. v. à 4 l. d'Aubusson. Pop., 500 hab. — *Gentioux*, p. b. à 6 l. d'Aubusson. Pop., 900 hab. — *Courtine*, p. b. à 7 l. d'Aubusson. Pop., 600 hab.

57. Dép. de la DORDOGNE. Chef-lieu, *Périgueux*.

Bornes..... au N. les dép. de la Haute-Vienne, de la Charente.
à l'E. les dép. de la Corrèze et du Lot.
au S. les dép. du Lot, Lot-et-Garonne, de la Gironde.
à l'O. les d. de la Gironde, de la Char. Inf., de la Char.

Étendue en .. deg. mathématiques.. latitude, du 44e ½ au 45e ½ deg.
long. du 1er au 2e degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....9,482 ½
lieues carrées.....480 05

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... la Dronne; l'Isle, qui reçoit à g. la Loue; la Dordogne, qui reçoit à d. le Haut-Vézère, à g. la Couse; le Dropt.

Divisions.

5 arrondissemens.....
47 cantons.....
642 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces..

Périgord, Haut et Bas Périgord.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Nontron.	8 cantons.....	Bussière-Badil.....	1595 kil. c. 68,390 hab.
		NONTRON.....	
		Saint-Pardoux.....	
		Le Grand Jumillac.	
		Mareuil.....	
		Champagnac.....	
		Thiviers.....	
		La Nonaille.....	
Riberac.	7 cantons.....	Verteillac.....	1492 ½ k. c. 61,630 hab.
		Montagrier.....	
		RIBERAC.....	
		Saint-Aulaye.....	
		Neuvic.....	
		Mussidan.....	
		Monpon.....	
Périgueux.	9 cantons.....	Brantôme.....	1970 kil. c. 82,940 hab.
		Savignac-les-Eglises	
		Excideuil.....	
		Hautefort.....	
		PÉRIGUEUX.....	
		S. Pierre-de-Chign.	
		Thenon.....	
		Grignols.....	
		Saint-Jean-de-Vergt	
Bergerac.	13 cantons.....	Villefr. de-Louchapt	2375 kil. c. 103,930 h.
		Montagnac.....	
		Velines.....	
		Laforce.....	
		Saint-Alvère.....	
		BERGERAC.....	
		Lalinde.....	
		Cunéges.....	
		Cadouin.....	
		Beaumont.....	
		Issigeac.....	
		Eymet.....	
		Montpasier.....	
Sarlat.	10 cantons.....	Terrasson.....	2050 kil c. 93,460 hab.
		Montignac.....	
		Augne.....	
		Salignac.....	
		Saint-Cyprien.....	
		Carlux.....	
		SARLAT.....	
		Belves.....	
		Domme.....	
		Villefr. de-Belves..	

population totale du département.....410,300 hab.

57. DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

PÉRIGUEUX, chef-lieu. Vingtième division militaire.

Arrondissemens :

Nontron, Riberac, Périgueux, Bergerac, Sarlat.

Arrondissement de Nontron, ch. l. de cantons. — *Bussière-Badil*, b. à 4 l. de Nontron. Pop., 1,200 hab.

NONTRON, gros b. sur le Bandiat, à 6 l. de Périgueux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. En 1488, le sire d'Albret fut battu sous ses murs, par Candale de Foix. Pop., 2,800 hab.

— *Saint-Pardoux-la-Rivière*, b. à 1 l. de Nontron. Pop., 1,200 hab. — *Le Grand-Jumillac*, b. sur l'Isle, à 8 l. de Nontron. Pop., 2,400 hab. — *Mareuil*, très-p. v. à 4 l. de Nontron. Pop., 750 hab. — *Champagnac-de-Bel-Air*, p. b. sur la Dronne, à 4 l. de Nontron. Pop., 800 hab. — *Thiviers*, p. v. à 6 l. de Nontron. Pop., 1,500 hab. — *La Nouaille*, p. b. à 10 l. de Nontron. Pop., 450 hab.

Arrondissement de Riberac, ch. l. de cantons. — *Verteillac*, b. à 3 l. de Riberac. Pop., 900 hab. — *Montagrier*, b. à 3 l. de Riberac. Pop., 850 hab.

RIBERAC, b. sur la Dronne, à 7 l. de Périgueux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 3,000 hab.

— *Saint-Aulaye*, b. sur la Dronne, à 4 l. de Riberac. Pop., 1,000 hab. — *Neuvic*, b. sur l'Isle, à 5 l. de Riberac. Pop., 1,800 hab. — *Mussidan*, p. v. sur l'Isle, à 6 l. de Riberac. En 1579, elle soutint un siége. Pop., 1,100 hab. — *Monpon*, p. v. sur l'Isle, à 6 l. de Riberac. Pop., 1,500 habitans.

Arrondissement de Périgueux, ch. l. de cantons. — *Brantôme*, b. sur la Dronne, à 5 l. de Périgueux. Patrie de l'écrivain de ce nom, connu par ses Mémoires. Pop., 2,400 hab. — *Savignac-les-Églises*, b. à 4 l. de Périgueux.

Pop., 900 hab. — *Excideuil*, p. b. sur la Loire, à 8 l. de Périgueux. Pop., 900 hab. — *Hautefort-Saint-Aignan*, b. à 8 l. de Périgueux. Pop., 900 hab.

PÉRIGUEUX, v. ancienne sur l'Isle, à 94 l. de Paris; ch. l. du département et siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Cette ville est dans une situation agréable, mais mal construite: elle conserve quelques restes de son antiquité. On y fait un commerce de perdrix et de truffes. Patrie du président d'Aymar Ranconnet. Pop., 6,000 hab.

— *Saint-Pierre-de-Chignac*, p. b. sur le Manoir, à 3 l. de Périgueux. Pop., 500 hab. — *Thenon*, p. v. à 7 l. de Périgueux. Pop., 1,000 hab. — *Grignols*, b. à 4 l. de Périgueux. Pop., 1,000 hab. — *Saint-Jean-de-Vergt*, b. à 4 l. de Périgueux. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Bergerac, ch. l. de cantons. — *Villefranche-de-Louchapt*, très-p. v. à 8 l. de Bergerac. Pop., 740 hab. — *Montagnac*, b. à 4 l. de Périgueux. Pop., 1,000 hab. — *Velines*, p. b. à 7 l. de Bergerac. Pop., 700 hab. — *Laforce*, b. à 7 l. de Bergerac. Pop., 760 hab. — *Saint-Alvère*, p. v. à 6 l. de Bergerac. Pop., 1,800 hab.

BERGERAC, p. v. assez marchande, et fort peuplée, sur la Dordogne, à 10 l. de Périgueux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Son territoire produit des vins de bonne qualité. Elle a des fabriques de papiers et d'outils, et des forges pour le cuivre: on y fait aussi de la faïence. Pop., 8,500 hab.

— *Lalinde*, p. v. sur la Dordogne, à 5 l. de Bergerac. Pop., 1,600 hab. — *Cunéges*, p. b. à 5 l. de Bergerac. Pop., 400 hab. — *Cadouin*, p. b. à 7 l. de Bergerac. Pop., 600 hab. — *Beaumont*, p. v. sur la Couse, à 6 l. de Bergerac. Pop., 1,500 hab. — *Issigeac*, p. v. sur la Banége, à 4 l. de Bergerac. Pop., 900 hab. — *Eymet*, v. sur la Dropt, à 5 l. de Bergerac. Pop., 1,300 hab. — *Monpasier*, p. v. à 9 l. de Bergerac. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Sarlat, ch. l. de cantons. — *Terrasson*,

v. sur le Vézère, à 7 l. de Sarlat : elle a un beau pont. Il y avait autrefois une abbaye de bénédictins. Pop., 3,000 hab. — *Montignac*, p. v. sur le Vézère, à 3 l. de Sarlat. Pop., 3,000 hab. — *Bugue*, p. v. sur le Vézère, à 5 l. de Sarlat. Pop., 2,400 hab. — *Salignac*, p. v. à 3 l. de Sarlat. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Cyprien*, p. v. à 3 l. de Sarlat. Pop., 1,700 hab. — *Carlux*, p. b. à 2 l. de Sarlat. Pop., 700 hab.

Sarlat, p. v. sur le ruisseau de Sarlat, à 12 l. de Périgueux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville est située dans un fond, environnée de montagnes, et elle est fort pauvre. Son principal commérce est d'huile de noix. Patrie de La Calprenède, auteur de tragédies et de romans, et d'Étienne de La Boétie, auteur dans le 15e siècle, et ami de Montaigne. Pop., 6,000 hab.

— *Belves*, p. v. à 5 l. de Sarlat. Pop., 2,000 hab. — *Domme*, p. v. à 2 l. de Sarlat, sur une montagne. Pop., 1,900 hab. — *Villefranche-de-Belves*, b. à 8 l. de Sarlat. Pop., 800 hab.

On trouve des mines de fer et de cuivre dans ce département. On y remarque aussi le château de Montaigne, où naquit le célèbre écrivain de ce nom.

58. Dép. de la CORRÈZE. Chef-lieu, *Tulle.*

Bornes..... au N. les d. du Puy-de-D., de la Creuse, de la H. Vienne ; à l'E. les départ. du Puy-de-Dôme, et du Cantal. au S. les départ. du Cantal, et de la Dordogne. à l'O. les dép. de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 45e au 46e degré. long. du 0 au 1er deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....5 857 2/3 ; lieues carrées.....296 53

Direction ..... du nord-est au sud-ouest.
Bassin ..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... du nord-est au sud-ouest.

Rivières..... la Corrèze, qui reçoit à d. le Bas Vézère, et le Soulan ; la Dordogne, qui reçoit la Glane.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
28 cantons .....
294 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Limosin, Bas-Limosin.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Ussel. 7 cantons.....	Sornac	1672 2/3 k. c. 47,250 hab.
	Eygurande	
	Bugeat	
	Meyniac	
	USSEL	
	Bert	
	Neuvic	
Tulle. 11 cantons	Treignac	2585 k. c. 105,930 h.
	Uzerche	
	Seilhac	
	Egletons	
	Corrèze	
	TULLE	
	La Roche-Canillac.	
	La Pleau	
	Argental.....	
	Servières	
	Mercœur	
Brive. 10 cantons	Lubersac	1600 kil. c. 90,480 hab.
	Vigeois	
	Juillac	
	Donzenac	
	Ayen.....	
	BRIVE.	
	L'Arche	
	Begnac	
	Meyssac	
	Beaulieu	

Population totale du département..... 243,600 hab.

58. DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

TULLE, chef-lieu. Vingtième division militaire.

Arrondissemens :

Ussel, Tulle, Brive.

Arrondissement d'Ussel, ch. l. de cantons. — *Sornac*, b. à 4 l. d'Ussel. Pop., 1,400 hab. — *Eygurande*, b. à 4 l. d'Ussel. Pop., 1,000 hab. — *Bugeat*, b. sur le Vézère, à 8 l. d'Ussel. Pop., 600 hab. — *Meyniac*, b. à 3 l. d'Ussel. Pop., 3,000 hab.

USSEL, p. v. à 2 l. du château de ce nom, et à 13 l. de Tulle; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Elle fait un commerce de chanvres, de pelleteries, de toiles, et de cire. Pop., 3,000 hab.

— *Bort*, p. v. sur la Dordogne, à 5 l. d'Ussel. Pop., 1,700 hab. — *Neuvic*, v. sur la Trivusanne, à 5 l. d'Ussel. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Tulle, ch. l. de cantons. — *Treignac*, v. sur le Vézère, à 7 l. de Tulle. Pop., 2,000 hab. — *Uzerche*, ancienne v. sur un rocher escarpé, au pied duquel coule le Vézère. à 6 l. de Tulle. Pop., 1,800 hab. — *Seilhac*, b. à 2 l. du Tulle. Pop., 1,200 hab. — *Égletons*, b. à 7 l. de Tulle. Pop., 900 hab. — *Corrèze*, gros b. sur la Corrèze, à 3 l. de Tulle. Pop., 1,300 hab.

TULLE, v. assez considérable, au confluent des rivières de Corrèze et de Solan, à 92 l. de Paris, bâtie en partie sur une montagne environnée de précipices; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. On y fait de jolies dentelles, connues sous le nom de points de Tulle. Il y a des fabriques d'armes à feu, et des papeteries assez renommées. Son principal commerce est en eaux-de-vie, liqueurs, huiles et laines. Patrie d'Étienne Baluse, célèbre professeur. Pop., 10,000 hab.

— *La Roche-Canillac*, p. b. à 4 l. de Tulle. Pop., 400

hab. — *La Pleau*, p. b. à 8 l. de Tulle. Pop., 650 hab. — *Argental*, v. sur la Dordogne, à 6 l. de Tulle. Pop., 2,600 hab. — *Servières*, v. sur la Dordogne, à 6 l. de Tulle. Pop., 1,100 hab. — *Mercœur*, b. à 8 l. de Tulle. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Brive, ch. l. de cantons. — *Lubersac*, v. sur le haut Vézère, à 8 l. de Brive. Pop., 3,000 hab. — *Vigeois*, v. sur le Vézère, à 8 l. de Brive. Pop., 2,000 hab. — *Juillac*, v. à 6 l. de Brive. Pop., 2,000 hab. — *Donzenac*, p. v. à 2 l. de Brive. Pop., 2,000 hab. — *Ayen*, b. à 5 l. de Brive. Pop., 900 hab.

Brive-la-Gaillarde, très-jolie v. dans une belle et fertile plaine, vis-à-vis une île formée par la Corrèze, sur laquelle il y a deux beaux ponts, à 4 l. de Tulle; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville a des manufactures de mouchoirs de soie, de mousselines, de gazes, et de siamoises : elle a aussi des forges et des blanchisseries de cire. Ses environs fournissent abondamment des vins, des bois de construction, des bœufs, des porcs, des ardoises, et de l'huile de noix. Patrie du cardinal Dubois, et de Jean de Selve. Pop., 5,700 hab.

— *Larche*, très-p. v. sur la Corrèze, à 8 l. de Brive. Pop., 600 hab. — *Begnac*, ou *Beynat*, b. à 3 l. de Brive. Pop., 1,400 hab. — *Meyssac*, p. v. à 4 l. de Brive. Pop., 2,000 hab. — *Beaulieu*, b. sur la Dordogne, à 8 l. de Brive. Pop., 1,900 hab.

59. Dép. de l'YONNE. Chef-lieu, *Auxerre.*

Bornes..... au N. les départ. de Seine-et-Marne, et de l'Aube.
à l'E. les départ. de l'Aube, et de la Côte d'Or.
au S. le dép. de la Nièvre.
à l'O. les d. de la de la Nièvre, du Loiret.

Étendue en.. dég. mathématiques.. latitude du 47e au 48e ½ deg.
long. du o au 2e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,740
lieues carrées.....391 83

Direction..... du sud au nord.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Seine.
Inclinaison..... du sud au nord.

Rivières..... l'Yonne, qui reçoit à d. la Vanne, l'Armançon, le Serin, le Cousin, la Cure; le Loing.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
34 cantons.....
484 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bourgogne, Auxerrois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Sens. 5 cantons.....	Sergines.....	1257 ½ kil c. 57,290 hab.
	Pont-sur-Yonne..	
	SENS.....	
	Villeneuve-s. Vanne	
	Saint-Valérien....	
Joigny 8 cantons.....	Cerisiers.....	2077 ½ k. c. 81,930 hab.
	Villeneuve.....	
	Brinon.....	
	JOIGNY.....	
	Charny.....	
	Aillaut-sur-Tholon.	
	Blenau.....	
	Saint-Fargeau....	
Auxerre. 11 cantons.....	Saint-Florentin...	2070 kil. c. 103,880 h.
	Signelay.....	
	Ligny-le-Château..	
	Chablis.....	
	AUXERRE.....	
	Toucy.....	
	Coulange-la-Vineuse	
	Vermanton.....	
	Courçon.....	
	Saint-Sauveur....	
	Coulange-s. Yonne.	
Tonnerre. 5 cantons.....	Flogny.....	1277 ½ k. c. 47,390 hab.
	TONNERRE.....	
	S. Viennemer....	
	Ancy-le-Franc...	
	Noyer.....	
Avallon. 5 cantons.....	Lucy-le-Bois.....	1057 ½ k. c. 42,780 hab.
	L'Isle-sur-le-Serin.	
	AVALLON.....	
	Vezelay.....	
	Quarré-les-Tombes.	

Population totale du département.....333,200 hab.

RÉGION DU MILIEU DE LA FRANCE.

Partie de l'Est, contenant 18 *Départemens.*

59. DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

AUXERRE, chef-lieu. Dix-huitième division militaire.

Arrondissemens :

Sens, Joigny, Auxerre, Tonnerre, Avallon.

Arrondissement de Sens, ch. l. de cantons. — *Sergines*, b. à 4 l. de Sens. Pop., 1,500 hab. — *Pont-sur-Yonne*, v. à 2 l. de Sens. Pop., 1,400 hab.

SENS, v. à 12 l. d'Auxerre, au confluent de la Vanne et de l'Yonne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Cette ville est très-ancienne; ses murs sont de construction romaine : il s'y est tenu plusieurs conciles nationaux, dont le plus célèbre fut tenu en 1140, pour juger Abailard, qui y fut condamné. Son archevêque prenait le titre de primat des Gaules et de la Germanie. Le plus beau monument de cette ville est son ancienne cathédrale, où on avait élevé un magnifique monument au dauphin, père de Louis XVI. Le mausolée a été enlevé de l'église, mais il est encore dans les bâtimens du palais épiscopal. Le principal commerce de la ville est en vins, grains, bois flotté, charbon, chanvre; il y a des fabriques de velours de coton, et de chapeaux; des tanneries, et des blanchisseries. Pop., 16,000 hab.

— *Villeneuve-sur-Vanne*, p. v. à 5 l. de Sens. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Valérien*, b. à 3 l. de Sens. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Joigny, ch. l. de cantons. — *Cerisiers*, b. à 4 l. de Joigny. Pop., 1,200 hab. — *Villeneuve*, v. sur l'Yonne, à 3 l. de Joigny. Pop., 4,900 hab. — *Brinon*, b. à 3 l. de Joigny. Pop., 2,400 hab.

JOIGNY, v. sur l'Yonne, à 6 l. d'Auxerre; ch. l. d'une

sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a un fort beau château qui n'est pas encore achevé. Son principal commerce consiste dans les vins de son territoire, qui sont assez estimés. Pop., 5,200 hab.

— *Charny*, très-p. v. à 5 l. de Joigny. Pop., 800 hab. — *Aillaut-sur-Tholon*, p. b. à 3 l. de Joigny. Pop., 750 hab. — *Blenau*, b. à 10 l. de Joigny. Pop., 1,000 hab. — *Saint-Fargeau*, p. v. sur le Loing, à 11 l. de Joigny. Pop., 2,000 habitans.

Arrondissement d'Auxerre, ch. l. de cantons. — *Saint-Florentin*, p. v. au confluent des rivières d'Armance et d'Armançon, à 6 l. d'Auxerre. Pop., 3,000 hab. — *Signelay*, v. à 3 l. d'Auxerre. Pop., 1,400 hab. — *Ligny-le-Château*, p. v. à 4 l. d'Auxerre. Pop., 1,200 hab. — *Chablis*, p. v. à 4 l. d'Auxerre. Son territoire produit d'excellent vin blanc. Pop., 2,200 hab.

Auxerre, v. très-ancienne, très-grande et très-commerçante, sur l'Yonne, à 33 de Paris; ch. l. du département et siége de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Cette ville est plus considérable qu'agréable : elle fait un grand commerce en vin de son territoire, qui est estimé, en cotons, laines, fer et acier, et quantité de denrées de première nécessité et de comestibles. La ville a eu titre de comté et de vicomté. Le pays a eu ses ducs particuliers, et la province s'est réunie à la couronne en 1477. Patrie de Saint-Germain, évêque de cette ville; de Sedaine, auteur dramatique, et de Sainte-Palaye, littérateur. Pop., 12,000 hab.

— *Toucy*, b. à 5 l. d'Auxerre. Pop., 2,000 hab. — *Coulange-la-Vineuse*, p. v. à 3 l. d'Auxerre, dont le territoire produit d'excellens vins. Pop., 1,600 hab. — *Vermanton*, v. à 5 l. d'Auxerre. Pop., 2,500 hab. — *Courçon*, b. à 5 l. d'Auxerre. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Sauveur*, b. près du Loing, à 8 l. d'Auxerre. Pop., 1,000 hab. — *Coulange-sur-Yonne*, b. à 7 l. d'Auxerre. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Tonnerre, ch. l. de cantons. — *Flogny*, b. à 4 l. de Tonnerre. Pop., 300 hab.

Tonnerre, v. p., mais considérable, sur l'Armançon, à 7 l. d'Auxerre; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle fait un grand commerce des vins rouges de son territoire, qui sont très-estimés. Pop., 4,200 hab.

— *Saint-Viennemer*, b. à 10 l. de Tonnerre. Pop., 800 hab. — *Ancy-le-Franc*, b. sur l'Armançon, à 5 l. de Tonnerre. Pop., 1,200 hab.

— *Noyer*, p. v. très-commerçante, située sur le Serin, dans un vallon entouré de montagnes, qui donnent beaucoup d'excellent vin. La ville a des fabriques de bonneterie et des filatures de coton. Pop., 1,900 hab.

Arrondissement d'Avallon, ch. l. de cantons. — *Lucy-le-Bois*, p. b. à 2 l. d'Avallon. Pop., 800 hab. — *L'Isle-sur-le-Serin*, b. à 3 l. d'Avallon. Pop., 500 hab.

Avallon, v. sur le Cousin, à 10 l. d'Auxerre; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Il y a des manufactures de droguets et de draps. On y fait un commerce considérable de vins du pays. Pop., 5,000 hab.

— *Vezelay*, p. v. à 3 l. d'Avallon, sur une montagne, près la rivière de Cure. Il s'y est tenu un concile en 1146. Les calvinistes s'étaient emparés de cette place. En 1571, ils obligèrent Sausac d'en lever le siége. Il y a une fontaine qui donne du sel et des eaux minérales. Patrie de Théodore de Bèze, écrivain mystique du 15e siècle. Pop., 1,500 hab.

Quarré-les-Tombes, b. à 4 l. d'Avallon. Pop., 2,000 habitans.

On trouve dans ce département, dont le sol est d'ancienne formation, plusieurs curiosités naturelles, dont la plus frappante est la *Grotte d'Arcis*, d'environ 300 toises

de profondeur, où l'air est toujours tempéré; il y a au milieu une fontaine et un lac, où l'on trouve beaucoup de pétrifications. Cette grotte a été visitée en 1670, par M. Perrault; en 1763 et 1772, par M. Pasumot, et on vient d'en publier récemment encore une description.

On remarque aussi, à 3 l. de Sens, un très-beau château, qui appartenait à M. de Sérilly, et près d'Avallon, celui de Sauvigny, qui appartenait à M. Berthier, intendant de Paris.

60. Dép. de la CÔTE-D'OR. Chef-lieu, *Dijon.*

Bornes. au N. les dép. de la H. Marne, de l'Aube, de l'Yonne.
à l'E. les d. de la H. Marne, de la H. Saône, du Jura.
au S. les dép. du Jura, et de Saône-et-Loire.
à l'O. les dép. de la Nièvre, et de l'Yonne.

Etendue en deg. mathématiques.. latitude, du 47e au 48e degré. long. du 1er ½ au 3e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés .....9,192 ½
lieues carrées.....465 36

Direction. ..... du sud au nord.

Bassin. ..... faisant partie des bassins de la Seine et du Rhône.

Inclinaison ..... au nord et au sud.

Rivières. *du nord*, la Seine, (à sa source); l'Ourse, l'Aube, l'Armançon, avec la Braine; *du sud*, la Saône, qui reçoit à d. la Baise, la Tille et l'Ouche avec le Suzon; l'Arroux, (à sa source); la Bourgeoise, (à sa source).

DIVISIONS.

4 arrondissemens .....
33 cantons. .....
733 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bourgogne, Pays de la Montagne, Auxois, Dijonnais.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Châtillon-s. S. 6 cantons.....	Montigny-sur-Aube CHATILLON-S. S. Laignes ..... Recey-sur-Ource .. Aignay ..... Baigneux	2080 kil. c. 47,880 hab.
Semur. 6 cantons.....	Montbart ..... Flavigny ..... SEMUR .t..... Vitteaux ..... Précy-sur-Tille .. Saulieu	1655 kil. c. 69,720 hab.
Dijon. 12 cantons.....	Grancey ..... Selongey ..... Is-sur-Tille..... Fontaine-Française. Saint-Seine..... Mirebeau..... DIJON. ..... Pontailler ..... Sombernon ..... Genlis..... Gevrey ..... Auxonne.....	3112 ½ k. c. 122,530 ha.
Beaune. 9 cantons.....	Pouilly ..... Liernais ..... Arnay-sur-Arroux.. Bligny-sur-Ouche . Nuits ..... Belle-Défense.... BEAUNE..... Seure..... Nolay	2345 kil. c. 107,510 h.

Population totale du département .....347,800 hab.

60. DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR.

DIJON, chef-lieu. Dix-huitième division militaire.

Arrondissemens :

Châtillon, Semur, Dijon, Beaune.

Arrondissement de Châtillon, ch. l. de cantons. — *Montigny-sur-Aube*, b. à 4 l. de Châtillon. Pop., 700 hab.

CHATILLON-SUR-SEINE, v. à 16 l. de Dijon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. La Seine la coupe en deux villes, dont l'une est appelée *Chaumont*, et l'autre le *Bourg*. Son principal commerce est en vins, fer, bois flottés. Il y a dans ses environs des manufactures de serges, des papeteries et des mines de fer. Pop., 3,700 hab.

— *Laignes*, p. v. à 4 l. de Châtillon. Pop., 1,500 hab. — *Recey-sur-Ource*, p. b. à 6 l. de Châtillon. Pop., 900 hab. — *Aignay*, très-p. v. à 6 l. de Châtillon. Pop., 800 hab. — *Baigneux*, p. b. à 9 l. de Châtillon. Pop., 400 hab.

Arrondissement de Semur, ch. l. de cantons. — *Montbart*, p. v. à 3 l. de Semur, sur la Braine : elle n'a de remarquable qu'un château où est né M. de Buffon. Pop., 2,000 hab.

— *Flavigny*, p. v. à 3 l. de Semur. Il y avait une abbaye de Bénédictins. Pop., 1,300 hab.

SEMUR, v. sur l'Armançon, à 14 l. de Dijon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a deux beaux ponts; elle est divisée en trois parties, dont l'une s'appelle le *Bourg*; l'autre, le *Donjon*, et la troisième, le *Château*. La première a une assez belle église; la seconde est une espèce de citadelle. Cette ville fut la seule qui demeura fidelle au roi, dans le temps de la ligue, et Henri IV y tranféra le parlement de Dijon jusqu'à la paix. Patrie de Claude Saumaise. Pop., 4,300 hab.

— *Vitteaux*, p. v. sur la Braine, à 5 l. de Semur. Pop.,

2,000 hab. — *Précy-sur-Tille*, b. sur le Serin, à 3 l. de Semur. Pop., 600 hab.

— *Saulieu*, v. à 5 l. de Semur, avec tribunal de commerce : elle est dans un terroir très-fertile. Il y avait autrefois, dans ce lieu, un bois consacré par les druides, qui y faisaient leur résidence. On y a trouvé des restes d'un temple du soleil. Saulieu fut prise et brûlée par les Anglais, en 1359, et Tavanes la prit sur les ligueurs en 1589. Elle fait un commerce assez considérable en bois, blé, merrain et futailles. Pop., 2,800 hab.

Arrondissement de Dijon, ch. l. de cantons. — *Grancey*, p. v. à 10 l. de Dijon. Pop., 700 hab. — *Selongey*, p. v. sur la Venelle, à 8 l. de Dijon. Pop., 1,800 hab. — *Is-sur-Tille*, b. sur l'Ignon. Son territoire a des carrières d'une pierre blanche qui résiste à la gelée. Pop., 1,500 hab. — *Fontaine-Française*, b. à 5 l. de Dijon, connu par une bataille où Henri IV défit, sous ses murs, le duc de Mayenne. Pop., 1,000 hab. — *Saint-Seine*, p. b. à 6 l. de Dijon. Pop., 700 hab. — *Mirebeau*, b. sur la Bèse, à 6 l. de Dijon. Pop., 1,100 hab.

Dijon, v. ancienne, grande et riche, à 61 l. de Paris, l'une des plus considérables de France, située dans une plaine fertile, entre l'Ouche et le Suzon; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce, et d'appel. Ses rues sont larges, bien pavées, et ont des trottoirs : il y a quelques monumens, entre autres le palais des états et une belle place, où l'on voyoit une statue équestre de Louis XIV. Il y avait aussi, près de Dijon, une riche chartreuse, où étaient les tombeaux magnifiques des anciens ducs de Bourgogne. Cette ville fait un grand commerce de grains, de vins et de laines, des produits de son territoire : elle a des fabriques de draps, de droguets, de chapeaux et de bougies. Sa moutarde est très-recherchée. Patrie de Bossuet, Crébillon, Piron, Fréret, Lamonaye, Rameau, le président Bouhier, dont les bustes sont dans la salle où siégeait l'académie. Dijon a encore donné naissance

à Longepierre, Bret et Clément, hommes de lettres; à Boucicaut et Jean Sans-Peur, guerriers; à Languet, curé de Saint-Sulpice; Petitot, mécanicien, et Muet, architecte. Pop., 21,000 hab.

—*Pontailler*, b. sur la Saône, à 5 l. de Dijon. Pop, 1,200 hab. — *Sombernon*, b. à 6 l. de Dijon. Pop., 700 hab. — *Genlis*, p. b. à 4 l. de Dijon. Pop., 700 hab. — *Gevrey*, b. à 2 l. de Dijon. C'est dans son territoire que se trouvent les côtes de Chambertin et de Bese, dont les vins sont très-recherchés. Pop., 1,100 hab.

—*Auxonne*, p. v. sur la Saône, à 7 l. de Dijon, avec un château, un arsenal, une fonderie de canons, une école d'artillerie, un pont remarquable, et une belle levée de 23 arcades, pour laisser le passage libre dans les inondations. Cette ville a été assiégée par le comte de Lannoi, pour Charles V, mais il fut repoussé. Pop., 5,200 hab.

Arrondissement de Beaune, ch. l. de cantons. — *Pouilly*, b. à 8 l. de Beaune, près de la source de l'Armançon et de la Vandenesse. Pop., 660 hab. — *Liernois*, b. à 2 l. de Beaune. Pop., 700 hab. — *Arnay-sur-Arroux*, ou *Arnay-le-Duc*, p. v. à 5 l. de Beaune, remarquable par une victoire que l'amiral Coligny remporta, en 1576, sur le marquis de Cossé : elle est assez commerçante; elle est voisine des sources de l'Arroux, de l'Armançon, de la Braine et du Serin. Pop., 2,500 hab. — *Bligny-sur-Ouche*, p. v. à 3 l. de Beaune. Pop., 1,100 hab. — *Nuits*, v. à 3 l. de Beaune, renommée pour ses bons vins : elle a aussi des fabriques de draps et de papiers. Pop., 2,500 hab. — *Belle-Défense*, v. sur la Saône, à 8 l. de Beaune. Pop., 1,700 hab.

Beaune, v. très-agréable, à 9 l. de Dijon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Louis XII y avait fait bâtir un très-beau château, que Henri IV fit démolir en 1602 : elle a une fabrique de draps et une de coutellerie. Son principal commerce,

qui est considérable, est en vins de son territoire : ils sont très-estimés. Pop., 10,000 hab.

— *Seure*, p. v. sur la Saône, à 6 l. de Beaune. En 1620, elle prit le nom de *Bellegarde*, mais depuis 1792, elle a repris son ancien nom. Son commerce est en vins, grains, poissons et fruits. Pop., 2,700 hab.

— *Nolay*, b. à 5 l. de Beaune. Pop., 2,000 hab.

On remarque encore, dans ce département, *Saint-Jean-de-Lône*, p. v. sur la Saône, à 6 l. de Dijon, qui soutint un siége mémorable en 1636, contre les Espagnols, qui furent contraint de le lever. Patrie d'Edmond Martène, savant bénédictin.

61. Dép. de la HAUTE-SAÔNE. Chef-lieu, *Vesoul.*

Bornes..... au N. les dép. des Vosges et de la Haute-Marne.
à l'E. le département du Haut-Rhin.
au S. les dép. du Doubs, et du Jura.
à l'O. les dép. de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 47e 1/3 au 48e 1/3 deg.
longit. du 3e au 4e 1/3 degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....5,582 2/3
lieues carrées.....282 61

Direction..... du nord-est au sud-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... du nord-est au sud-ouest.

Rivières..... la Saône, qui reçoit à g. la Lantaigne, le Drugeon, l'Oignon.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
27 cantons.....
640 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Franche-Comté, Partie sept. de la Franche-Comté.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Vezoul. 10 cantons.....	Vitrey.....	1980 kil. c. 102,240 h.
	Amance.....	
	Jussey.....	
	Combeau-Fontaine.	
	Port-sur-Saône...	
	Scey.....	
	VESOUL.....	
	Noroy-le-Bourg...	
	Montboson.....	
	Ryos.....	
Lure. 10 cantons.....	Vauvillers.....	1902 1/3 k. c. 103,940 h.
	Faucogney.....	
	Saint-Loup.....	
	Luxeuil.....	
	Melisey.....	
	Champagnez.....	
	Saulx.....	
	LURE.....	
	Héricourt.....	
	Villers-Sexel.....	
Gray. 7 cantons.....	Champlitte.....	1700 kil. c. 81,290 hab.
	Dampierre.....	
	Autrey.....	
	Fresne-S. Mamez..	
	GRAY.....	
	Gy.....	
	Pesme.....	

Population totale du département.....287,400 hab.

61. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

VESOUL, chef-lieu. Sixième division militaire.

Arrondissemens :

Vesoul, Lure, Gray.

Arrondissement de Vesoul, ch. l. de cantons. — *Vitrey*, b. sur l'Amance, à 8 l. de Vesoul. Pop., 1,600 hab. — *Amance*, b. à 6 l. de Vesoul. Pop., 900 hab. — *Jussey*, v. à 7 l. de Vesoul. Pop., 3,000 hab. — *Combeau-Fontaine*, p. b. à 5 l. de Vesoul. Pop., 600 hab. — *Port-sur-Saône*, b. à 3 l. de Vesoul. Pop., 2,900 hab. — *Scey-sur-Saône*, b. à 4 l. de Vesoul. Pop., 1,700 hab.

VESOUL, v. assez considérable, à 70 l. de Paris, près de la rivière de Dungeon, au pied d'une montagne nommée *Motte de Vesoul;* ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Son principal commerce est en vins de son territoire, qui sont de bonne qualité. Pop, 5,400 hab. — *Noroy-le-Bourg*, b. à 3 l. de Vesoul. Pop., 1,000 hab. — *Montboson*, b. à 4 l. Vesoul. Pop., 600 hab. — *Ryos*, p. b. à 6 l. de Vesoul. Pop., 600 hab.

Arrondissement de Lure, ch. l. de cantons. — *Vauvillers*, b. à 9 l. de Lure. Pop., 1,000 hab. — *Faucogney*, très-p. v. sur le Breuchin, à 9 l. de Lure. Pop., 1,000 hab. — *Saint-Loup*, v. sur la Lantaigne, à 7 l. de Lure. Pop., 1,800 hab. — *Luxeuil*, v. au pied des montagnes des Vosges, à 7 l. de Lure, remarquable par ses eaux minérales. Il y a eu dans cette ville une célèbre abbaye de bénédictins. Pop., 3,000 hab.

— *Melissey*, ou *Melissex*, b. à 3 l. de Lure. Pop., 1,400 hab. — *Champagnez*, b. sur le Rahain, à 3 l. de Lure. Pop., 1,900 hab. — *Saulx*, b. à 4 l. de Lure, qui a donné le nom à l'illustre maison de Saulx-Tavanes. Pop., 1,200 habitans.

Lure, b. sur l'Oignon, à 6 l. de Vesoul; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, a été remarquable par une célèbre abbaye de bénédictins, dont les chanoines faisaient preuve de noblesse : elle a été sécularisée en 1764. Pop., 1,900 hab.

— *Héricourt*, p. v. avec un vieux château, sur la rivière de la Rigole-au-Prince, à 5 l. de Lure. Pop., 1,500 hab. — *Viller-Sexel*, ou *Viller-Sucey*, b. près l'Oignon, à 4 l. de Lure. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Gray, ch. l. de cantons. — *Champlitte*, v. sur le Saolon, à 4 l. de Gray. Pop., 2,600 hab. — *Dampierre*, b. sur le Saolon, à 4 l. de Gray. Pop., 1,300 hab. — *Autrey*, b. à 2 l. de Gray. Pop., 1,200 hab. — *Fresne-Saint-Mamez*, b. sur la Romaine, à 6 l. de Gray. Pop., 550 hab.

Gray, v. très-jolie, dans une agréable situation, sur la Saône, à 10 l. de Vesoul; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Elle a eu des fortifications; mais Louis XIV les a fait raser en 1668, après avoir pris la ville. C'est à Gray que l'université de Besançon avait été instituée d'abord. Son commerce est considérable, et favorisé par la Saône, qui commence à porter de grands bateaux. Ses principaux objets sont du fer, du blé, du vin : le débit s'en fait principalement à Lyon. Pop., 5,000 hab.

— *Gy*, b. à 4 l. de Gray, remarquable par un beau château qui appartenait aux archevêques de Besançon. Pop., 2,600 hab. — *Pesme*, b. sur l'Oignon, à 4 l. de Gray. Pop., 1,600 hab.

On remarque encore dans ce département le village de *Leugneley*, près Vesoul, où l'on trouve une grotte remplie de stalactites, et dont l'ouverture s'obscurcit par des brouillards, quand les vents tournent à la pluie. Il coule en hiver, dans ce souterrain, un ruisseau qui se congèle en été.

62. Dép. du DOUBS. Chef-lieu, *Besançon.*

Bornes..... au N. les dép. du Haut-Rhin, et de la Haute-Saône.
à l'E. la République Helvétique.
au S. *idem.*
à l'O. les dép. du Jura, et de la Haute-Saône.

Étendue en.. deg. mathématiques. latitude, du 47e au 48e degré.
long. du 2e ½ au 3e ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....5,340
lieues carrées.....270 33

Direction ..... du sud au nord.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison ..... du sud au nord-ouest.
Rivières..... l'Oignon; le Doubs; la Louve, (à sa source.)

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
24 cantons.....
605 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Franche-Comté, Partie orient. de la Franche-Comté.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Beaume. 7 cantons.....	Rougemont	1612 ½ k. c. 59,130 hab.
	L'Isle-sur-Doubs...	
	Clerval	
	BEAUME	
	Rnuland-l'Eglise..	
	Pierrefontaine....	
	Vercel.....	
Besançon. 7 cantons.....	Marchaux	1435 kil. c. 92,830 hab.
	BESANÇON.....	
	Audeux.....	
	Boussière	
	Ornans	
	Quingey	
	Amancey.....	
Hypolite. 5 cantons	Blamont	947 ½ kil. c. 32,970 hab.
	Pont-de-Roide ...	
	HYPOLYTE.....	
	Meiche	
	Russey	
Pontarlier. 5 cantons.....	Mnrteau	1345 k. car. 42,140 hab.
	Mont-Benoist	
	Levier.....	
	PONTARLIER...	
	Mnuthe.....	

Population totale du département. .....227,000 hab.

62. DÉPARTEMENT DU DOUBS.

BESANÇON, chef-lieu. Sixième division militaire.

Arrondissemens :

Beaume, Besançon, Hypolite, Pontarlier.

Arrondissement de Beaume, ch. l. de cantons. — *Rougemont*, b. près de l'Oignon, à 3 l. de Beaume. Pop., 1,200 hab. — *L'Isle-sur-Doubs*, p. b. à 2 l. de Beaume. Pop., 700 hab. — *Clerval*, très-p. v. sur le Doubs, avec un château, à 2 l. de Beaume. Pop., 1,100 hab.

BEAUME-LES-DAMES, b. sur le Doubs, à 7 l. de Besançon ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,300 hab.

— *Rouland-l'Église*, p. b. à 3 l. de Beaume. Pop., 400 — *Pierre-Fontaine*, p. b. à 5 l. de Beaume. Pop., 1,100 hab. — *Vercel*, b. à 5 l. de Beaume. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Besançon, ch. l. de cantons. — *Marchaux*, b. à 3 l. de Besançon. Pop., 400 hab.

BESANÇON, belle et grande v. avec une citadelle sur un rocher élevé, et fortifiée, sur le Doubs, à 79 l. de Paris ; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, et de commerce. Cette ville est ancienne ; on y trouve les murs d'un amphithéâtre romain, et plusieurs restes d'antiquités. Louis XIV s'en rendit maître en 1674. Son principal commerce est en vins de son territoire, épiceries, drogueries, indiennes, mousselines et toiles : elle a des manufactures d'horlogerie et de toiles. Patrie du cardinal de Granvelle, de Dunot, de Mairet, de l'abbé Millot, du père Élisée, de Blavet, musicien, et de Jacques et Guillaume Courtois, peintres. Pop., 30,000 habitans.

— *Audeux*, b. à 3 l. de Besançon. Pop., 160 hab. — *Boussière*, b. sur le Doubs, à 3 l. de Besançon. Pop., 300 hab. — *Ornans*, p. v. sur la Louve, à 4 l. de Besançon. On y remarque un puits qui se dégorge dans les grandes

pluies, au point d'inonder les campagnes. Pop., 3,500 hab.

— *Quingey*, p. v. sur la Louve, à 4 l. de Besançon. Pop., 1,000 hab. — *Amancey*, b. à 6 l. de Besançon. Pop., 600 hab.

Arrondissement d'Hypolite, ch. l. de cantons. — *Blamont*, p. b. à 2 l. d'Hypolite. Pop., 400 hab. — *Pont-de-Roide*, vil. à 3 l. d'Hypolite. Pop., 400 hab.

Hypolite, ou Hipolyte, p. v. sur le Doubs, à 15 l. de Besançon; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,000 hab.

— *Meiche*, b. à 2 l. d'Hypolite. Pop., 700 hab. — *Russey*, b. à 5 l. d'Hypolite. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Pontarlier, ch. l. de cantons. — *Morteau*, b. sur le Doubs, à 6 l. de Pontarlier. Pop., 1,300 hab. — *Mont-Benoît*, très-p. b. sur le Doubs, à 3 l. de Pontarlier : il n'était remarquable que par une abbaye de religieux, ordre de saint Augustin. Pop., 100 hab.

— *Levier*, b. à 4 l. de Pontarlier. Pop., 1,000 hab.

Pontarlier, v. sur le Doubs, à 11 l. de Besançon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il y a un château qui défend le passage en Suisse; il y a aussi des forges, des fabriques de canons de fusils, et des papeteries. Son commerce, qui est assez considérable avec la Suisse, est sur-tout en vins du pays, eaux-de-vie, bois, blé et fromages. Pop., 3,800 hab.

— *Mouthe*, b. à 4 l. de Pontarlier, sur le Doubs, près du lac Saint-Point. Pop., 1,000 hab.

On remarque dans le département la Glacière, ou Grotte, près de Beaume, ainsi nommée, parce qu'on y trouve de la glace dans les plus grandes chaleurs.

Près de Quingey, on trouve aussi les grottes d'Osselles, vastes et remplies de congellations d'un très-bel effet.

C'est au Mont-d'Or, montagne près de Pontarlier, qu'on trouve des plantes aromatiques qu'on emploie à Paris sous le nom de thé suisse : ce même Mont-d'Or nous fournit d'excellens fromages.

63. Dép. du HAUT-RHIN. Chef-lieu, *Colmar.*

Bornes. au N. les dép. du Bas-Rhin, et des Vosges.
à l'E. l'Allemagne, et la République Helvétique
au S. la Rép. Helvétique, et le dép. du Doubs.
à l'O. les d. du Doubs, de la H. Saône, des Vosges.

Étendue en. deg. mathématiques : latitude, du 47e au 48e ½ degré. long. du 4e ½ au 5e ½ degré.
mesures géodésiques : kil. carrés. 6,030
lieues carrées. 305 26

Direction ..... du sud au nord.
Bassin ..... faisant partie du bassin du Rhin.
Inclinaison ..... du sud au nord, et de l'ouest à l'est.

Rivières. *du sud*, le Rhin, l'Ill; *de l'ouest*, la Savoureuse; le Doubs.

DIVISIONS.

5 arrondiss. .....
39 cantons .....
703 comm. .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Alsace, Haute Alsace et Suntgaw.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Colmar. 13 cantons	Ste. Marie-aux-M..	1680 kil. c. 144,820 h.
	Ribanvillér.	
	Kaiserberg	
	Lapoutroye	
	Wintzenheim	
	COLMAR	
	Andolsheim	
	Munster	
	Neuf-Brisack	
	Rouffach	
	Guebwiller	
	Soultz	
	Ensisheim	
Béfort. 9 cantons	Saint-Amarin	1415 kil. c. 83,260 hab.
	Cernay	
	Thann	
	Massvaux	
	Giromagny	
	Fontaine	
	Donnemarie	
	BÉFORT	
	Delle	
Altkirch. 7 cantons.	Mulhausen	1170 kil. c. 83,520 hab.
	Habsheim	
	Landser	
	ALTKIRCH.	
	Huningue	
	Hirsingen	
	Ferette	
Porentruy. 5 cantons	Montbéliard	845 kil. car. 34,910 hab.
	Audincourt	
	PORENTRUY	
	Sainte-Ursanne ...	
	Saigne-Légier	
Delemont. 5 cantons	Lauffon	920 kil car. 35,780 hab.
	DELEMONT	
	Montier	
	Courtelary	
	Bienne	

Population totale du département ..... 382,200 hab.

63. DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

COLMAR, chef-lieu. Cinquième division militaire.

Arrondissemens :

Colmar, Béfort, Altkirch, Porentruy, Delmont.

Arrondissement de Colmar, ch. l. de cantons. — *Sainte-Marie-aux-Mines*, p. v. à 5 l. de Colmar, remarquable par les riches mines d'argent de son territoire. Pop., 4,000 hab. — *Ribauviller*, p. v. à 3 l. de Colmar. Pop., 5,000 hab. — *Kaiserberg*, b. à 3 l. de Colmar. Pop., 2,400 hab. — *La Poutroye*, b. à 3 l. de Colmar. Pop., 2,000 hab. — *Wintzenheim*, b. à 2 l. de Colmar. Pop., 2,400 hab.

COLMAR, v. considérable près l'Ill, à 96 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel. Son territoire produit du vin, des grains, et de la garance. Il y a une manufacture d'indiennes fines. Pop., 13,300 hab.

— *Andolsheim*, p. b. à 1 l. de Colmar. Pop., 800 hab. — *Munster*, v. sur le Fuch, à 2 l. de Colmar. Pop., 2,400 hab. — *Neuf-Brissack*, v. fortifiée à 3 l. de Colmar : elle a été bâtie par Louis XIV. Pop., 1,600 hab. — *Rouffack*, ou *Rufac*, p. v. sur la Rotbach, à 2 l. de Colmar. Les Français la prirent en 1675. Pop., 3,200 hab. — *Guebwiller*, p. v. à 5 l. de Colmar. Pop., 2,500 hab. — *Soultz*, b. à 5 l. de Colmar. Pop., 4,200 hab. — *Ensisheim*, p. et jolie v. sur l'Ill, à 6 l. de Colmar. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement de Béfort, ch. l. de cantons. — *Saint-Amarin*, p. v. à 6 l. de Béfort. Pop., 1,400 hab. — *Cernay*, p. v. à 7 l. de Béfort. Pop., 1,000 hab. — *Thann*, v. à 10 l. de Béfort. Pop., 4,000 hab. — *Massvaux*, p. v. à 5 l. de Béfort. Pop., 2,000 hab. — *Giromagny*, p. v. sur la Savoureuse, à 3 l. de Béfort. Pop., 1,700 hab. — *Fontaine*, b. à 2 l. de Béfort. Pop., 260 hab. — *Donnemarie*, b. à 3 l. de Béfort. Pop., 700 hab.

Béfort, v. forte sur la Savoureuse, à 15 l. de Colmar; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Pop, , 4,400 hab.

— *Delle*, p. b. sur la Leine, à 4 l. de Béfort. Pop., 800 habitans.

Arrondissement d'Altkirch, ch. l. de cantons. — *Mulhausen*, v. grande et considérable, à 4 l. d'Altkirch, dans une île formée par l'Ill. Elle est bien bâtie, dans un terroir fertile; elle a plusieurs beaux édifices : elle a été autrefois capitale d'une petite république. Son territoire produit du blé, du vin et des fruits. Il y a des fabriques de toiles de coton, et d'indiennes. Pop., 6,000 hab.

— *Habsheim*, b. à 4 l. d'Altkirch. Pop., 1,400 hab. — *Landser*, b. à 3 l. d'Altkirch. Pop., 600 hab.

Altkirch, b. sur l'Ill, à 13 l. de Colmar; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,700 habitans.

— *Huningue*, v. sur le Rhin, très-fortifiée par Vauban, à 6 l. d'Altkirch. Pop., 800 hab. — *Hirsingen*, b. sur l'Ill, à demi-l. d'Altkirch. Pop., 850 hab. — *Ferette*, b. à 4 l. d'Altkirch. Pop., 600 hab.

Arrondissement de Porentruy, ch. l. de cantons. — *Montbéliard*, v. sur le Doubs, et près de l'Alaine, à 6 l. de Porentruy. Elle est grande, forte, et très-jolie, au pied d'un rocher dominé par un beau château fortifié : elle a eu titre de principauté. Louis XIV l'a fait démanteler en 1674. Son principal commerce est en cuirs, toiles, bas et coutellerie. Pop., 3,600 hab.

— *Audincourt*, b. sur le Doubs, à 5 l. de Porentruy. Pop., 500 hab.

Porentruy, v. avec un château, sur la Laine, à 18 l. de Colmar, autrefois capitale des états de l'évêque de Bâle, maintenant ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a été réunie à la France en 1793. Pop., 2,000 hab.

— *Sainte-Ursanne*, p. v. sur le Doubs, à 2 l. de Poren-

truy. Pop., 660 hab. — *Saigne-Légier*, p. b. à 5 l. de Porentruy. Pop., 500 hab.

Arrondissement de Delemont, ch. l. de cantons. — *Laufson*, p. b. sur le Birsan, à 2 l. de Delemont. Pop., 700 hab.

DELEMONT, ou DELSPERG, très-p. v. sur la Sorne, à 18 l. de Colmar; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a été réunie à la France en 1793. Pop., 900 hab.

— *Moutier*, b. sur le Munster, à 2 l. de Delemont. Pop., 500 hab. — *Courtelary*, b. sur la Suse, à 8 l. de Delemont. Pop., 500 hab. — *Bienne*, v. sur le bord oriental du lac de même nom, à 6 l. de Delemont. Pop., 2,000 hab.

On remarque dans ce département beaucoup de mines de fer très-abondantes, et d'autres de cuivre et de plomb. (Nous avons parlé de celles d'argent de Sainte-Marie.) On y exploite aussi du charbon de terre. Les montagnes sont couvertes de riches forêts.

On admire le passage de *Pierre-Pertuis*, dans la vallée de Moutier; il est pratiqué à travers une roche de 50 pieds d'épaisseur : il a 25 pieds de large, et 26 de haut. On l'attribue aux Romains.

64. Dép. de la NIÈVRE. Chef-lieu, *Nevers.*

Bornes..... au N. le départ. de l'Yonne, et du Loiret.
à l'E. les dép. de la Côte-d'Or, et de Saône-et-Loire.
au S. les dép. de Saône-et-Loire, et de l'Allier.
à l'O. le département du Cher.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 46e 1/3 au 47e 1/3 deg.
long. du 0 au 1er deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 7,365
lieues carrées.....372 85

Direction ..... du sud au nord.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Seine et de la Loire.
Inclinaison..... du sud au nord-ouest, et de l'est au nord.
Rivières..... *du sud*, la Loire, qui reçoit à d. la Nonain, la Nièvre, l'Aron, à g. l'Allier; *de l'est*, l'Yonne, (à sa source) avec le Beuvron; le canal de communication de l'Yonne à la Loire.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
25 cantons.....
330 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Nivernois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Cosne. 6 cantons.....	Saint-Amand....	1397 1/2 k. c. 57,790 hab.
	COSNE.....	
	Donsy.....	
	Pouilly.....	
	La Charité.....	
	Premery.....	
Clamecy. 6 cantons.....	CLAMECY.....	1522 1/2 k. c. 65,460 hab.
	Tannay.....	
	Varzy.....	
	Brinon-les-Allem..	
	L'Orme.....	
	Corbigny.....	
Château-Chin. 5 cantons.....	Mont-Sauche.....	1992 1/2 k. c. 50,310 hab.
	CHATEAU-CHIN..	
	Châtillon.....	
	Moulins-en-Gilbert.	
	Luzy.....	
Nevers. 8 cantons.....	Saint-Saulge.....	2452 1/2 k. c. 77,600 hab.
	Pougues.....	
	NEVERS.....	
	Saint-Benin-d'Azy.	
	Décise.....	
	Fours.....	
	S. Pierre-le-Moutier	
	Dorne.....	

Population totale du département.....251,000 hab.

64. DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

NEVERS, chef-lieu. Vingt-unième division militaire.

Arrondissemens :

Cosne, Clamecy, Château-Chinon, Nevers.

Arrondissement de Cosne, ch. l. de cantons. — *Saint-Amand*, p. v. à 4 l. de Cosne. Pop., 1,400 hab.

COSNE, v. sur la Loire, au confluent de la Nonain, à 12 l. de Nevers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. La coutellerie de cette ville est estimée; elle fait, en outre, un grand commerce de clincaillerie et clouterie. Pop., 4,700 hab.

— *Dousy*, v. sur la Nonain, à 4 l. de Cosne. Pop., 3,600 hab. — *Pouilly*, p. v. sur la Loire, à 3 l. de Cosne. Son territoire a des mines métalliques. Pop., 2,600 hab. — *La Charité*, v. assez considérable sur la Loire, à 7 l. de Cosne : on y remarque un beau pont, des manufactures de boutons de métal, d'armes et de casques pour les troupes, et la marine y a un dépôt d'ancres. Il y avait autrefois un riche prieuré. Pop., 4,000 hab.

— *Premery*, p. v. sur la Nièvre, à 9 l. de Cosne : elle fait un commerce assez étendu en fer, cuirs et bois. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement de Clamecy, ch. l. de cantons. — CLAMECY, v. au confluent de l'Yonne et du Beuvron, à 14 l. de Nevers; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,300 hab.

— *Tannay*, b. sur l'Yonne, à 2 l. de Clamecy. Pop., 1,200 hab. — *Varzy*, p. v. avec un château, à 4 l. de Clamecy. Pop., 2,000 hab. — *Brinon-les-Allemands*, p. b. à 5 l. de Clamecy. Pop., 300 hab. — *L'Orme*, très-p. v. à 5 l. de Clamecy. Pop., 2,400 hab. — *Corbigny*, p. v. sur l'Anguison, à 5 l. de Clamecy : il y a eu une abbaye de bénédictins. Pop., 2,300 hab.

Arrondissement de Château-Chinon, ch. l. de cantons. —

Mont-Sauche, b. à 4 l. de Château-Chinon. Pop., 1,300 habitans.

Château-Chinon, p. v. près de l'Yonne, à 14 l. de Nevers; ch. l. d'une sous-préfecture, dont le tribunal de 1re instance est à Moulins-en-Gilbert : il y a une manufacture de draps. Pop., 3,300 hab.

— *Châtillon-en-Bazois*, p. b. à 5 l. de Château-Chinon. Pop., 600 hab. — *Moulins-en-Gilbert*, p. v. située au pied des montagnes de Morvan. Le tribunal de 1re instance de la sous-préfecture de Château-Chinon y est transporté. Pop., 2,500 hab.

— *Luzy*, p. v. à 6 l. de Château-Chinon. Pop., 1,600 hab.

Arrondissement de Nevers, ch l. de cantons. — *Saint-Saulge*, p. v. à 7 l. de Nevers. Pop., 1,700 hab. — *Pougues*, vil. à 2 l. de Nevers, remarquable par une fontaine minérale et ferrugineuse qui y attire du monde. Pop., 900 hab.

Nevers, v. grande et commerçante, à 47 l. de Paris, bâtie en amphithéâtre, sur la Loire, avec un beau pont; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Elle a un ancien château, des manufacture de faïence, et des fabriques d'étoffes. Son commerce est considérable; il consiste en fer, charbon de terre, bois, bétail, ouvrages en émail, verreries, tanneries. Patrie du célèbre menuisier et poète Adam Billaut, ou maître Adam, qui vivait sous Louis XIII. Pop., 10,000 hab.

— *Saint-Benin-d'Azy*, b. sur l'Yxcur, à 4 l. de Nevers. Pop., 1,500 hab. — *Decize*, ancienne v. située dans une île de la Loire, à 7 l. de Nevers. Patrie de Gui-Coquille, auteur de plusieurs ouvrages. Pop., 2,200 hab.

— *Fours*, p. b. à 10 l. de Nevers. Pop., 800 hab. — *Saint-Pierre-le-Moutier*, p. v. environnée de montagnes, à 5 l. de Nevers, et près d'un étang bourbeux et mal-sain. Pop., 1,900 hab.

— *Dorne*, b. à 8 l. de Nevers. Pop., 900 hab.

65. Dép. de SAÔNE-ET-LOIRE. Chef-lieu, *Mâcon.*

Bornes : au N. les d. de la Côte-d'Or, du Jura, de la Nièvre. à l'E. les départemens du Jura, de l'Ain. au S. les départem. du Rhône, et de la Loire. à l'O. les départemens, de l'Allier et de la Nièvre.

Étendue en : deg. mathématiques.. latitude, du 46e au 47e deg. ; longit. du 1er au 3e degré. — mesures géodésiques.. kilomètres carrés ..... 8,912 ½ ; lieues carrées 451 19

Direction..... de l'est à l'ouest.

Bassin..... faisant partie des bassins du Rhône et de la Loire.

Inclinaison..... de l'est à l'ouest.

Rivières..... *de l'est*, la Saône, qui reç. à d. la Duesne, la Guille avec la Grosne et le canal de Digoin, qu'on appelle aussi de Charollais, communiquant de la Saône à la Loire ; à g. le Doubs, la Seille avec la Salle ; *de l'ouest*, la Loire, qui reçoit à d. l'Arroux et la Reconce.

Divisions.

5 arrondissemens.....
46 cantons .....
609 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bourgogne, Autunois, Châlonnais, Charollais, Mâconnais.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Autun. 8 cantons	Lucenay.....	1890 kil. c. 66,850 hab.
	AUTUN.....	
	S. Léger-sous-Beuv.	
	Couches.....	
	Mesvres.....	
	Montcenis.....	
	Issy-l'Evêque	
	Epinac.....	
Châlons. 9 cantons	Chagny.....	1800 kil. c. 105,170 h.
	Verdun-sur-Douba.	
	S. Martin-en-Bresse	
	Givry.....	
	CHALONS-S. SAÔ.	
	Buxy.....	
	S. Germ. du-Plain..	
	Mont-S. Vincent...	
	Sennecey	
Louans. 8 cantons.	Pierre.....	1282 ½ k. c. 74,660 hab.
	S. Germain-du-Bois.	
	Montret.....	
	Beaurepaire	
	LOUANS.....	
	Cuizery.....	
	Montpont.....	
	Cuiseau	
Charolles. 13 cantons	Toulon-sur-Arroux	2657 ½ k. c. 104,640 h.
	Bellevue-les-Bains.	
	Gueugnon	
	Pallinges	
	Laguiche.....	
	Digoin	
	S. Bonnet-de-Joux.	
	Parray-le-Monias...	
	CHAROLLES.....	
	Marcigny.....	
	La Clayette.....	
	Semur-en-Brionnais	
	Chaufailles.....	
Mâcon. 8 cantons	Jouvence, ou S. G.	1282 ½ k. c. 96,240 hab.
	Tournus.....	
	Lugny.....	
	Cluni.....	
	MACON.....	
	Matour	
	Tramayes.....	
	La Chap. de-Guine.	

Population totale du département ..... 447,500 hab.

65. DÉPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE.

MACON, chef-lieu. Dix-huitième division militaire.

Arrondissemens :

Autun, Châlons, Louans, Charolles, Mâcon.

Arrondissement d'Autun, ch. l. de cantons. — *Lucenay*, b. sur le Creusevaux, à 4 l. d'Autun. Pop., 800 hab.

AUTUN, très-ancienne v. située au pied de trois grandes montagnes, et près de l'Arroux, à 20 l. de Mâcon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce, et siége d'un évêché. Autun a été saccagé en 731 par les Sarrasins. On trouve dans cette ville des ruines d'un temple de Janus, d'un autre de Cybèle, et d'autres monumens de l'antiquité. Elle possédait le tombeau de la reine Brunehaut, et celui du président Jeannin, ministre d'Henri IV. Il s'est tenu plusieurs conciles à Autun. Elle n'est plus aussi considérable qu'elle a été; mais elle est encore très-commerçante. Les principaux objets de son commerce sont des chevaux et bestiaux, du chanvre et du bois. Patrie de Saint-Germain-des-Prés. Pop. 9,000 hab.

—*Saint-Léger-sous-Beuvran*, p. b. à 4 l. d'Autun. Pop., 1,000 hab.—*Couches*, b. à 5 l. d'Autun. Pop., 1,200 hab.—*Mesvres*, b. sur le Mesvrin, à 2 l. d'Autun. Pop., 600 hab. — *Montcenis*, p. v. sur une hauteur, à 4 l. d'Autun. Pop., 1,000 hab. — *Issi-l'Évêque*, p. v. à 9 l. d'Autun. Pop., 1,700 hab. — *Epinac*, b. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Châlons, ch. l. de cantons. — *Chagny*, b. sur la Duesne, à 3 l. de Châlons. Pop., 2,200 hab. — *Verdun-sur-Doubs*, p. v. au confluent du Doubs et de la Saône, à 5 l. de Châlons : elle fut prise et brûlée en 1636. Pop., 1,700 hab. — *Saint-Martin-en-Bresse*, b. à 3 l. de Châlons. Pop., 1,400 hab. — *Givry*, b. à une l. de Châlons, remarquable par ses vins. Pop., 2,500 hab.

Digitized by Google

Chalons-sur-Saône, ancienne v. sur la Saône, à 13 l. de Mâcon, avec une citadelle, et environnée de grandes et belles forêts; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a aussi le tribunal criminel du département. Attila et les Vandales ont ruiné Châlons au 6e siècle : maintenant elle n'a aucun monument remarquable, si ce n'est un quai magnifique sur la Saône. Ses promenades sont agréables : elle fait un assez grand commerce des vins de son territoire, et son port est l'entrepôt de beaucoup des vins de la Bourgogne et du Languedoc. Pop., 10,400 hab.

— *Buxy*, b. à 4 l. de Châlons, Pop., 1,600 hab. — *Saint-Germain-du-Plain*, b. à 3 l. de Châlons. Pop., 1,200 hab. — *Mont-Saint-Vincent*, p. b. à 8 l. de Châlons. Pop., 700 hab. — *Sennecey*, b. à 4 l. de Châlons. Pop., 2,300 hab.

Arrondissement de Louans, ch. l. de cantons. — *Pierre*, b. à 7 l. de Louans. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Germain-du-Bois*, b. à 3 l. de Louans. Pop., 1,600 hab. — *Montret*, b. à 3 l. de Louans. Pop., 800 — *Beaurepaire*, vil. avec un château, à 3 l. de Louans. Pop., 800 hab.

Louans, p. v. environnée des rivières de Seille, de la Salle et de Solnan, qui forment une espèce d'île; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 3,000 hab.

— *Cuizery*, p. v. à 5 l. de Louans. Pop., 1,300 hab. — *Montpont*, b. à 2 l. de Louans. Pop., 2,000 hab. — *Cuizeau*, p. v. à 5 l. de Louans. Pop., 1,600 hab.

Arrondissement de Charolles, ch. l. de cantons. — *Toulon-sur-Arroux*, b. à 8 l. de Charolles. Pop., 1,500 hab. — *Bourbon-Lancy*, ou *Bellevue-les-Bains*, v. à 10 l. de Charolles, remarquable par un château, et par des eaux minérales très-chaudes et très-salutaires. Le grand bain est un édifice qu'on attribue aux Romains; il est pavé en marbre. Pop., 2,800 hab.

— *Gueugnon*, b. à 6 l. de Charolles. Pop., 1,200 hab. — *Pallinges*, b. à 3 l. de Charolles. Pop., 1,100 hab. — *La*

Guiche, b. à 4 l. de Charolles, qui a donné son nom à une famille illustre. Pop., 1,000 hab. — *Digoin*, b. sur la Loire, à 4 l. de Charolles : on y fabrique de la faïence. Pop., 2,200 hab. — *Saint-Bonnet-de-Joux*, b. à 3 l. de Charolles. Pop., 1,300 hab. — *Parray-le-Moniast*, p. v. sur la Bourbince, à 2 l. de Charolles. Pop., 2,800 hab.

Charolles, p. v. sur la Reconce, à 10 l. de Mâcon, ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,400 hab.

— *Marcigny*, p. v. à 5 l. de Charolles, près de la Loire, dans un pays fertile. Patrie de Duryer. Pop., 2,400 hab.

— *La Clayette*, b. à 4 l. de Charolles. Pop., 1,000 hab. — *Semur-en-Brionnais*, p. v. à 6 l. de Charolles, et près de la Loire : elle fait un commerce de vins, blé et bétail. Pop., 6,000 hab. — *Chauffailles*, b. à 6 l. de Charolles. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Mâcon, ch. l. de cantons. — *Saint-Gengou-le-Royal*, ou *Jouvence*, p. v. à 9 l. de Mâcon, près la Grosne, remarquable par les vins de son territoire. Pop., 1,400 hab. — *Tournus*, p. v. sur la Saône, à 8 l. de Mâcon, dans un terroir agréable et fertile en blé et en vin : il y a eu une célèbre abbaye de bénédictins. Pop., 5,000 hab.

— *Lugny*, b. à 3 l. de Mâcon. Pop., 1,100 hab. — *Cluni*, v. sur la Grosne, à 5 l. de Mâcon : il y a eu une célèbre et riche abbaye de bénédictins. La ville a des fabriques d'étoffes de soie et de laine : elle fait un commerce de vin, de blé et de peaux de moutons. Pop., 3,800 hab.

Macon, ancienne v. sur une colline, près la Saône, à 79 l. de Paris ; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : son tribunal criminel est transféré à Châlons. Cette ville a beaucoup souffert dans les guerres de religion du 16e siècle. Entre plusieurs monumens, on y distingue le palais de Mont-Revel et l'église de Saint-Pierre, autrefois chapitre noble. Il s'y est tenu plusieurs conciles : elle fait un grand com-

merce des excellens vins de son territoire. Patrie de Samuel Guichenon, avocat et historien, et Senecé, poète. Pop., 5,800 hab.

— *Matour*, p. v. à 6 l. de Mâcon. Pop., 2000 hab. — *Tramayes*, b. à 4 l. de Mâcon. Pop., 1,700 hab. — *La Chapelle-de-Guinchay*, b. à 3 l. de Mâcon. Pop., 1,300 habitans.

66. Dép. du JURA. Chef-lieu, *Lons-le-Saulnier.*

Bornes ..... au N. les d. du Doubs, de la H. Saône, de la Côte-d'Or.
à l'E. le dép. du Doubs, et la Rép. Helvétique.
au S. les départem. du Léman, et de l'Ain.
à l'O. les dép. de Saône-et-Loire, et de la Côte-d'Or.

Étendue en.. deg. mathématiques. lat. du $46^{e}\frac{1}{2}$ au $47^{e}\frac{1}{2}$ deg.
long. du 3e au 4e degré.
mesures géodésiques. kilomètres carrés .....5,237 $\frac{1}{2}$
lieues carrées 265 35

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... de l'est au sud.

Rivières..... le Doubs, qui reçoit à g. la Louve, (à sa source);
l'Ain, qui reçoit à g. la Bienne; la Furieuse.

DIVISIONS.

4 arrondissemens .....
32 cantons .....
728 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Franche-Comté, Partie méridionale de la Franche-Comté.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Dôle. 9 cantons.....	Gendrey	1195 kil. c. 63,580 hab.
	Montmirey-le-Chât.	
	Dampierre	
	Rochefort.....	
	DÔLE	
	Montbarrey	
	Chemin.....	
	Chaussin	
	Chaumergy	
Poligny. 7 cantons	Villers-Farlay	1257 $\frac{1}{2}$ k. c. 69,380 hab.
	Salins	
	Arbois.....	
	POLIGNY.....	
	Champagnole	
	Nozeroy	
	Planches	
Lons-le-Sauln. 11 cantons	Seellières.....	1602 $\frac{1}{2}$ k. c. 107,480 h.
	Blettrand.....	
	Voiteur	
	LONS-LE-SAULN.	
	Conliége	
	Clairvaux.....	
	Cousances	
	Orgelet	
	Saint-Amour.....	
	Arinthod	
	Saint-Julien	
Saint-Claude. 5 cantons	Petites-Chiettes...	1182 $\frac{1}{2}$ k. c. 49,430 hab.
	Morey.....	
	Moirans.....	
	SAINT-CLAUDE.	
	Bouchoux	

Population totale du département.....289,800 hab.

66. DÉPARTEMENT DU JURA.

LONS-LE-SAULNIER, chef-lieu. Sixième division militaire.

Arrondissemens :

Dôle, Poligny, Lons-le-Saulnier, Saint-Claude.

Arrondissement de Dôle, ch. l. de cantons. — *Gendrey*, p. b. à 4 l. de Dôle. Pop., 600 hab. — *Montmirey-le-Château*, p. b. à 3 l. de Dôle. Pop., 400 hab. — *Dampierre*, vil. à 4 l. de Dôle. Pop., 450 hab. — *Rochefort*, très-p. b. à 2 l. de Dôle. Pop., 560 hab.

DÔLE, v. sur le Doubs, à 12 l. de Lons-le-Saulnier; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est dans un terroir fertile, et elle a été une place très-forte; mais Louis XIV l'ayant prise en 1668, en fit démolir les fortifications. Le prince de Condé avait été obligé d'en lever le siége en 1636, et les Français l'avaient déjà prise en 1479. Entre plusieurs édifices, on distingue son collége, un des plus beaux de France, et sa promenade appelée *le Cours*, qui est magnifique. Pop., 8,200 hab.

— *Montbarrey*, p. b. à 3 l. de Dôle. Pop., 400 hab. — *Chemin*, p. vil. à 3 l. de Dôle. Pop., 250 hab. — *Chaussin*, b. à 4 l. de Dôle. Pop., 1,000 hab. — *Chaumergy*, p. b. à 6 l. de Dôle. Pop., 400 hab.

Arrondissement de Poligny, ch. l. de cantons. — *Villers-Farlay*, b. à 4 l. de Poligny. Pop., 900 hab.

— *Salins*, v. considérable, avec une forteresse qui la domine, à 4 l. de Poligny : elle est remarquable par de belles salines, dont la principale est dans la ville. Son territoire produit d'excellens vins, et on y trouve des carrières de marbre noir et d'albâtre jaspé. La source de la Furieuse est dans la ville même. Patrie de l'abbé d'Olivet. Pop., 8,000 hab.

— *Arbois*, v. à 2 l. de Poligny. Le tribunal de 1re instance

de Poligny est transporté à Arbois. Son territoire produit des vins recherchés. Pop., 6,400 hab.

Poligny, v. sur la Glantine, à 5 l. de Lons-le-Saulnier; ch. l. d'une sous-préfecture, dont le tribunal de 1re instance est à Arbois. Pop., 5,300 hab.

— *Champagnole*, p. v. à 4 l. de Poligny. Pop., 1,400 hab. — *Noseroy*, p. v. sur une montagne, au pied de laquelle coule la Serpentine. Pop., 800 hab. — *Planches*, vil. à 7 l. de Poligny. Pop., 300 hab.

Arrondissement de Lons-le-Saulnier, ch. l. de cantons. — *Scellières*, p. v. sur la Braine, à 4 l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 1,300 hab. — *Blettrand*, b. sur la Seille, à 2 l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 700 hab. — *Voiteur*, b. à 2 l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 900 hab.

Lons-le-Saulnier, p. v. sur le Solvan, à 82 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. On y remarque les bâtimens de graduation qui servent aux sauneries, où, par un mécanisme ingénieux, on a réuni les eaux de trois sources salées, qui, cristallisées dans de vastes chaudières, donnent un sel infiniment supérieur à celui de la mer. Il y a aussi, près de Lons-le-Saulnier, une mine de charbon fossile, qui se rapproche du charbon de pierre. Pop., 6,000 hab.

— *Conliége*, b. à une l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 1,200 hab. — *Clairvaux*, p. v. à 5 l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 1,200 hab. — *Cousance*, b. à 5 l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 1,100 hab. — *Orgelet*, p. v. à la source de la Valouze, à 4 l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Amour*, p. v. à 7 l. de Lons-le-Saulnier. Patrie du docteur Guillaume de Saint-Amour. Pop., 2,700 hab. — *Arinthod*, v. à 8 l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 1,300 hab. — *Saint-Julien*, b. sur le Suran, à 8 l. de Lons-le-Saulnier. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Saint-Claude, ch. l. de cantons. — *Petites-Chiettes*, vil. à 5 l. de Saint-Claude. Pop., 600 hab. — *Morey*, b. à 4 l. de Saint-Claude. Pop., 1,200 hab. — *Moirans*, p. v. à 3 l. de Saint-Claude. Pop., 1,100 hab.

Saint-Claude, v. dans une position très-agréable, sur la petite rivière de Lison, à 10 l. de Lons-le-Saulnier; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville a été absolument réduite en cendres en l'an 7 de la république française : elle a perdu alors ses manufactures d'horlogerie et de tabletterie. Des secours ont été accordés pour les rétablir. On n'y voit plus que des maisons éparses; on regrette sur-tout sa cathédrale. Pop., 3,500 hab.

— *Bouchoux*, b. à 3 l. de Saint-Claude. Pop., 1,800 habitans.

On distingue encore, dans ce département, *Château-Châlon*, p. v. à 2 l. de Lons-le-Saulnier, dont le territoire produit des vins qui prennent, avec le temps, la couleur et la saveur des vins de Tockai.

67. Dép. de l'ALLIER. Chef-lieu, *Moulins*.

Bornes
- au N. les d. de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Cher.
- à l'E. les dép. de Saône-et-Loire, et de la Loire.
- au S. les d. de la Loire, du Puy-de-Dôme, de la Creuse.
- à l'O. les départ. de la Creuse, et du Cher.

Etendue en
- deg. mathématiques.. latitude, du 46e au 47e degré.
- deg. mathématiques.. long. du 0 au 1er ½ deg.
- mesures géodésiques.. kil. car. ... 7,427 ½
- mesures géodésiques.. lieues carrées ... 376 00

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du sud au nord.
Rivières..... le Cher, qui reç. à d. l'Aumonze; l'Allier, qui reçoit à g. la Bioudre, la Quesne, la Bouble, la Sioule, l'Andelet; la Loire, qui reç. à g. la Besbre, l'Odde.

Divisions.

4 arrondissemens.....
25 cantons.....
350 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Bourbonnais, Haut et Bas Bourbonnais.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Moulins. 8 cantons.....	Lurcy-le-Sauvage..	2655 kil. c. 80,420 hab.
	Chevagnes	
	Burge-les-Bains ..	
	MOULINS, ...	
	Souvigny	
	Dompierre	
	Neuilly-le-Réal...	
	Montet	
Mont-Luçon. 6 cantons	Cerilly	2105 kil. c. 62,910 hab.
	Hérisson	
	Huriel.....	
	Montmarand.....	
	MONT-LUÇON...	
	Mareillat	
Gannat. 5 cantons	Saint-Pourçain....	1060 kil. c. 59,760 hab.
	Chantel-le-Château.	
	Escurolles	
	Ebreuil.....	
	GANNAT	
La Palice. 6 cantons.....	Jaligny	1607 ½ k. c. 69,530 hab.
	Le Donjon	
	Varennes	
	LA PALICE.....	
	Cusset	
	Le Mayet-de-Mont.	

Population totale du département ..... 272,600 hab.

67. DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

MOULINS, chef-lieu. Vingt-unième division militaire.

Arrondissemens :

Moulins, Mont-Luçon, Gannat, La Palice.

Arrondissement de Moulins, ch. l. de cantons. — *Lurcy-le-Sauvage*, p. v. à 8 l. de Moulins. Pop., 2,400 hab. — *Chevagnes*, p. b. près l'Acolin, à 4 l. de Moulins. Pop., 850 hab. — *Burge-les-Bains*, ou *Bourbon-l'Archambaut*, p. v. à 5 l. de Moulins, connue par ses eaux thermales. Pop., 2,500 hab.

MOULINS, belle et considérable v. sur l'Allier, à 57 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Entre les monumens qui décoraient cette ville, on distinguait le tombeau de Montmorency; on y voit encore un beau pont de pierre de treize arches, et de belles casernes. Ses promenades sont très-agréables : elle fait un commerce considérable en grains, vins, poissons, charbon de terre; mais c'est sur-tout pour sa coutellerie qu'elle est renommée. Il y a des filatures de coton, de lin et de chanvre. Patrie du P. Lingendes, littérateur. Pop., 13,200 hab.

— *Souvigny*, p. v. sur le ruisseau de Quesne, à 2 l. de Moulins. Pop., 2,600 hab. — *Dompierre*, b. à 6 l. de Moulins. Pop., 1,100 hab. — *Neuilly-le-Réal*, b. à 3 l. de Moulins. Pop., 1,100 hab. — *Montet*, vil. à 7 l. de Moulins. Pop., 400 hab.

Arrondissement de Mont-Luçon, ch. l. de cantons. — *Cerilly*, b. à 8 l. de Mont-Luçon. Pop., 2,400 hab. — *Hérisson*, v. sur l'Aumance, à 5 l. de Mont-Luçon. Pop., 1,000 hab. — *Huriel*, p. v. sur une hauteur, à 2 l. Mont-Luçon. Pop., 1,600 hab. — *Montmaraud*, p. v. à 3 l. de Mont-Luçon. Pop., 900 hab.

MONT-LUÇON, v. sur le Cher, à 15 de Moulins; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Patrie

de Pierre Petit, médecin dans le 16e siècle. Pop., 4,400 habitans.

— *Marcillat*, b. à 5 l. de Mont-Luçon. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement de Gannat, ch. l. de cantons. — *Saint-Pourçain*, v. sur la Sioule, à 6 l. de Gannat. Pop., 3,400 hab. — *Chantel-le-Château*, p. v. sur la Boule, à 3 l. de Gannat. Pop., 1,300 hab. — *Escurolles*, p. v. à 4 l. de Gannat. Pop., 1,000 hab. — *Ebreuil*, p. v. sur la Sioule, à 2 l. de Gannat. Pop., 2,200 hab.

Gannat, v. sur l'Andelot, à 13 l. de Moulins; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,000 hab.

Arrondissement de La Palice, ch. l. de cantons. — *Jaligny*, b. à 3 l. de La Palice. Pop., 500 hab. — *Le Donjon*, b. à 4 l. de La Palice. Pop., 1,400 hab. — *Varennes*, v. sur une hauteur, près le Valençon, à 4 l. de La Palice. Pop., 1,700 habitans.

La Palice, p. v. sur la Besbre, à 10 l. de Moulins; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Son commerce est en blé, chanvre, toiles : elle est remarquable par ses foires. Pop., 1,800 hab.

— *Cusset*, p. v. à 4 l. de La Palice. Pop., 3,900 hab. — *Le Mayet de Montagne*, b. à 5 l. de La Palice. Pop., 1,400 habitans.

Les lieux les plus remarquables de ce département, le sont sur-tout par des eaux minérales dans lesquelles on distingue celles de Néris, à une l. de Mont-Luçon, qui étaient fréquentées dès le temps des Romains; ils y ont construit des monumens dont on trouve encore les ruines. Les eaux de Vichi, à 6 l. de Gannat, sont aussi très-salutaires, et répandues par des envois dans toute la France. Nous avons déjà fait mention de celles de Bourbon-l'Archambaut.

68. Dép. de l'AIN. Chef-lieu, *Bourg.*

Bornes..... au N. le département du Jura.
à l'E. les départemens du Léman, et du Mont-Blanc.
au S. le Rhône.
à l'O. le département du Rhône.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 45e ½ au 46e ½ deg.
long. du 2 ½ au 3e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 5,675
lieues carrées.....287 29

Direction ..... du sud au nord.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... du nord-est au sud.
Rivières..... la Saône, qui reçoit à g. la Ressouse, la Vesle avec le Renon, la Chalaronne; le Rhône, qui reçoit à d. l'Ain avec la Sura.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
32 cantons .....
416 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Franche-Comté, Bresse, Bugey, Principauté de Dombes.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Bourg.	10 cantons.....	S. Trivier-de-Court.	1802 ½ k. c. 108,830 h.
		Pont-de-Vaux	
		Coligny.....	
		Montrevel	
		Treffort.....	
		Bagé-le-Châtel ...	
		Pont-de-Vesle . ..	
		BOURG	
		Ceizeriat	
		Pont-d'Ain.....	
Nantua.	5 cantons	Oyonnax	865 k. car. 37,260 h.
		Mornay.....	
		Châtillon-de-Miche.	
		NANTUA	
		Brenod.	
Trévoux.	7 cantons.....	Thoissey	1560 kil. c. 62,550 hab.
		Châtillon-sur-Chal..	
		S. Trivier-sur-Mog.	
		Chalamont	
		TRÉVOUX	
		Meximieux	
		Montluel	
Belley.	10 cantons.....	Poncin	1447 ½ k. c. 75,820 hab.
		Seyssel	
		Hauteville	
		Ambérieux	
		Saint-Rambert....	
		Champagne	
		Lagnieux	
		Virieux-le-Grand..	
		BELLEY.....	
		L'Huis.....	

Population totale du département.....284,400 hab.

Digitized by Google

68. DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Bourg, chef-lieu. Sixième division militaire.

Arrondissemens :

Bourg, Nantua, Trévoux, Belley.

Arrondissement de Bourg, ch. l. de cantons. — *Saint-Trivier-de-Courtes*, b. à 8 l. de Bourg. Pop., 1,800 hab. — *Pont-de-Vaux*, jolie v. sur la Ressouse, près de la Saône, à 8 l. de Bourg. Pop., 2,800 hab. — *Coligny*, b. à 5 l. de Bourg. Pop., 1,600 hab. — *Montrevel*, p. v. sur la Ressouse, à 4 l. de Bourg. Pop., 1,200 hab. — *Treffort*, p. v. à 4 l. de Bourg. Pop., 2,000 hab. — *Bagé-le-Châtel*, v. à 6 l. de Bourg. Pop., 700 hab. — *Pont-de-Vesle*, p. v. sur la Vesle, à 5 l. de Bourg. Pop., 1,400 hab.

Bourg, v. sur la Ressouse, à 86 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Patrie de Vaugelas et du célèbre astronome Lalande. Pop., 6,900 hab.

— *Ceizeriat*, b. à 2 l. de Bourg. Pop., 1,100 hab. — *Pont-d'Ain*, v. à 4 l. de Bourg. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Nantua, ch. l. de cantons. — *Oyonnaz*, b. à 3 l. de Nantua. Pop., 1,100 hab. — *Mornay*, vil. à 4 l. de Nantua. Pop., 400 hab. — *Châtillon-de-Michailles*, b. à 4 l. de Nantua. Pop., 1,200 hab.

Nantua, p. v. sur un lac de même nom, à 7 l. de Bourg; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Charles le Chauve y a été inhumé dans l'église d'un prieuré de bénédictins. On fabrique à Nautua des nankins, des tapisseries façon de Bergame, des couvertures de laine, et des mousselines. Il y a aussi des papeteries. Pop., 2,709 habitans.

— *Brenod*, très-p. b. à 2 l. de Nantua. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Trévoux, ch. l. de cantons. — *Thoissey*, v. assez considérable sur la Chalaronne, et près de la

Saône, à 7 l. de Trévoux : son ancien collége est un beau monument. Pop., 1,400 hab. — *Châtillon*, v. sur la Chalaronne, à 6 l. de Trévoux. Pop., 3,100 hab. — *Saint-Trivier-sur-Mognans*, b. à 4 l. de Trévoux. Pop., 900 hab. — *Chalamont*, b. à 8 l. de Trévoux. Pop., 1,200 hab.

Trévoux, p. et ancienne v. sur le penchant d'une colline, sur la Saône, à 11 l. de Bourg; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. François Ier y avait établi un parlement, qui fut rendu sédentaire par le duc du Maine, mais qui fut supprimé depuis. Cette ville a plusieurs édifices remarquables, dans lesquels on distingue l'ancien Palais du Parlement, un Hôtel des Monnaies, et une imprimerie. Les jésuites y faisaient un journal. On y composa le dictionnaire qui porte ce nom. L'empereur Sévère battit sous ses murs Albinus, son compétiteur. Pop., 2,500 hab. — *Meximieux*, b. à 7 l. de Trévoux. Pop., 1,700 hab.

Arrondissement de Belley, ch. l. de cantons. — *Poncin*, p. v. sur l'Ain, à 8 l. de Belley. Pop., 2,500 hab. — *Seyssel*, p. v. sur le Rhône, à 6 l. de Belley. Pop., 2,200 hab. — *Hauteville*, b. à 6 l. de Belley. Pop., 700 hab. — *Amberieux*, b. à 8 l. de Belley. Pop., 2,800 hab. — *Saint-Rambert-le-Joug*, v. à 7 l. de Belley, près d'une branche du Mont-Jura appelée *le Joug*. Pop., 2,600 hab. — *Champagne*, très-p. b. sur le Seran, à 2 l. de Belley. Pop., 400 hab. — *Lagnieux*, p. v. sur le Rhône, à 3 l. de Belley. Pop., 2,500 hab. — *Virieux-le-Grand*, vil. à 2 l. de Belley. Pop., 700 hab.

Belley, v. à 16 l. de Bourg, et à 2 l. du Rhône; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle fut cédée à la France, en 1600, par le duc de Savoie Charles-Emmanuel. Pop., 3,700 hab. — *L'Huis*, p. b. près du Rhône, à 2 l. de Belley. Pop., 1,100 hab.

69. Dép. de LÉMAN. Chef-lieu, *Genève.*

Bornes ..... au N. le lac Léman, l'Helvétie, et le dép. du Jura.
à l'E. le Valais. les dép. de la Doire, du Mont-Blanc.
au S. le départem. du Mont-Blanc.
à l'O. les dép. de l'Ain et du Mont-Blanc.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 46e au 47e deg.
long. du 3e $\frac{}{}$ au 4e $\frac{1}{2}$ deg.
mesures géodésiques. kilomètres carrés.....3,910
lieues carrées 197 94

Direction ..... de l'est à l'ouest.
Bassin ..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison ..... de l'est au sud.

Rivières..... le Rhône, qui traverse le lac Léman, et qui reçoit à g. l'Arve avec l'Arre, à d. la Valserine.

Lac ..... Léman, ou de Genève.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
21 cantons.....
276 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Savoie, Territoire de Genève.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Genève. 8 cantons.....	Gex	1300 kil. c. 103,550 h.
	Collonge	
	GENÈVE	
	Chêne.....	
	Carrouge	
	Reignier	
	Frangy	
	Saint-Julien	
Thonon. 4 cantons	Evian	835 kil. c. 39,470 hab.
	THONON	
	Douvaine.....	
	S.-Jean-d'Aulph ..	
Bonneville. 9 cantons	Viux-en-Sallaz ..	1775 kil. c. 72,870 hab.
	BONNEVILLE...	
	Laroche.....	
	Taninge	
	Cluses.....	
	Samoens	
	Sallanches	
	Chamonix	
	Mégève.....	

Population totale du département.....215,800 hab.

69. DÉPARTEMENT DE LÉMAN.

GENÈVE, chef-lieu. Septième division militaire.

Arrondissemens :

Genève, Thonon, Bonneville.

Arrondissement de Genève, ch. l. de cantons. — *Gex*, p. v. à 4 l. de Genève, au pied du Mont-Saint-Claude, et à 3 l. du Rhône : elle est le siége du tribunal de 1re instance de l'arrondissement. Il s'y fait d'excellens fromages. Pop., 2,400 hab.

— *Collonge*, b. près du Rhône, à 5 l. de Genève. Pop., 1,100 hab.

GENÈVE, ancienne, belle et forte v. sur le lac Léman, traversé par le Rhône, à 102 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Le cours du Rhône divise la ville en deux parties inégales. Les édifices publics y sont très-beaux, et les environs de Genève présentent le plus magnifique et le plus imposant spectacle. Cette ville a demandé et obtenu d'être réunie à la France, pour mettre fin aux troubles qui l'agitaient depuis plusieurs années. Patrie de Théophile Bonnet, de J. J. Rousseau, et de Tronchin. Pop., 23,300 hab.

— *Chêne*, b. à une demi-l. de Genève. Pop., 1,800 hab. — *Carrouge*, v. à une l. de Genève, sur l'Arve. Pop., 3,200 hab. — *Reignier*, b. sur l'Arve, à 2 l. de Genève. Pop., 1,200 hab. — *Frangy*, p. b. à 6 l. de Genève. Pop., 800 hab. — *Saint-Julien*, vil. à 5 l. de Genève. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Thonon, ch. l. de cantons. — *Évian*, b. sur le lac Léman, à 2 l. de Genève. Pop., 1,500 hab.

THONON, jolie v. sur le lac Léman, à 8 l. de Genève; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il y a un très-beau palais, et plusieurs belles églises. Pop., 3,100 hab.

— *Douvaine*, vil. à 5 l. de Thonon. Pop. 700 hab. — *Saint-Jean-d'Aulph*, b. sur la Dranze, à 4 l. de Thonon. Pop. 1,900 hab.

Arrondissement de Bonneville, ch. l. de cantons. — *Viuz-en-Sallaz*, b. à 2 l. de Bonneville. Pop., 1,800 hab.

Bonneville, v. sur l'Arve, à 5 l. de Genève; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,000 hab.

— *La Roche*, b. à 2 l. de Bonneville. Pop., 2,400 hab. — *Taninge*, b. à 3 l. de Bonneville. Pop., 2,300 hab. — *Cluses*, v. sur l'Arve, à 4 l. de Bonneville. Pop., 2,000 hab. — *Samoens*, b. à 6 l. de Bonneville. Pop., 3,000 hab. — *Sallanches*, p. v. sur un ruisseau qui se jette dans l'Arve, à 5 l. de Bonneville. Pop., 1,300 hab. — *Chamonix*, vil. à 9 l. de Bonneville. Pop., 1,500 hab. — *Mégève*, b. à 7 l. de Bonneville. Pop., 3,000 hab.

On distingue encore dans ce département, près Genève, le village de *Ferney*, auquel Voltaire a donné une existence, et fait partager son immortalité. Ce grand poète avait attiré à Ferney un nombre d'ouvriers, particulièrement d'horlogers, qu'il encourageait par des avances de fonds et d'autres avantages; enfin il a construit dans ce lieu, où il a fixé sa résidence, un château qu'on visitait avec curiosité, et une chapelle, au frontispice de laquelle on lisait : *Deo erexit Voltaire*. Le marquis de Villette hérita de ce domaine; le cœur de Voltaire reposait dans l'église : son corps est au Panthéon de Paris.

Entre plusieurs autres lieux remarquables par leur situation pittoresque, et honorés par la résidence de quelques grands hommes, on compte *Aubonne*, à une lieue du lac de Genève, où Tavernier, après son voyage en Europe, en Asie et en Afrique, a voulu se fixer, comme dans le plus beau séjour que la nature lui eût offert. On n'oubliera pas les charmes de tous les environs de cette ville, de ce pays de Vaux dont J. J. Rousseau a fait une peinture si séduisante. On voit dans ces contrées le château de *Ripaille*, à une l. de Thonon, où Amédée de Savoie, antipape, sous le nom de Félix V, se retira, et se livra à une vie si voluptueuse, qu'il donna lieu au proverbe *faire ripaille*.

70. Dép. du PUY-DE-DÔME. Chef-lieu, *Clermont.*

Bornes . . . . . au N. le département de l'Allier.
à l'E. le département de la Loire.
au S. les dép. de la Haute-Loire, et du Cantal.
à l'O. les dép. de la Corrèze, et de la Creuse.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 45e au 46e deg.
long. du 0 au 1er ½ degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....8,450
lieues carrées 447 78

Direction..... circulaire.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières ..... *de l'est*, l'Allier, qui reç. à d. la Dore, à g. la Morge et la Crouze ; *de l'ouest*, la Sioule ; la Dordogne (à sa source.)

Divisions.

5 arrondissemens.....
47 cantons.....
224 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Auvergne, Auvergne orientale, Limagne, Auvergne occ., Combrailles, Province de Francalen.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Riom. 12 cantons.....	Montaigut ..... Pionsat..... Ménat..... Saint-Gervais..... Aigue-Perse..... Randans..... Mauzat..... Combronde ..... RIOM..... Ennezat..... Pont-au-mur..... Pont-Gibaud.....	2385 kil. c. 126,640 h.
Thiers. 6 cantons	Chateldon ..... Saint-Remy..... Maringues ..... THIERS ..... Lezoux..... Courpierre.....	937 ½ kil. c. 61,530 hab.
Clermont. 12 cantons.....	Pont-sur-Allier.... Montferrand..... Vertaison. ..... Herment..... CLERMONT ..... Billom..... Rochefort..... Saint-Dié ..... Bourg-l'Astiq ..... Saint-Amand..... Veyre ..... Vic-sur-Allier.....	1932 ½ k. c. 158,450 h.
Issoire. 9 cantons	Champeix..... Sauxillanges..... ISSOIRE ..... Tauves..... Latour..... Besse..... S. Germ. Laubron.. Jumeaux ..... Ardes.....	1915 kil. c. 88,290 hab.
Ambert. 8 cantons.....	Olliergues..... Cunlhat ..... S. Amand-la-R. Sav. AMBERT ..... Saint-Anthème.... S. Germ. l'Hermite. Viverols ..... Arlant.....	1280 kil. c. 73,540 hab.

Population totale du département.....508,400 hab.

70. DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

CLERMONT, chef-lieu. Dix-neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Riom, Thiers, Clermont, Issoire, Ambert.

Arrondissement de Riom, ch. l. de cantons. — *Montaigut*, v. à 10 l. de Riom. Pop., 1,400 hab. — *Pionsat*, b. à 10 l. de Riom. Pop., 1,600 hab. — *Menat*, v. à 7 l. de Riom. Pop., 1,700 hab. — *Saint-Gervais*, p. v. à 8 l. de Riom. Pop., 2,000 hab. — *Aigue-Perse*, v. sur le Buron, à 4 l. de Riom : elle a une fontaine minérale dont les eaux bouillonnent, quoiqu'elles soient froides. Patrie du chancelier de Lhôpital. Pop., 5,000 hab.

— *Randans*, p. v. à 6 l. de Riom Le connétable Duguesclin fut tué devant cette place. Pop., 1,000 hab. — *Mauzat*, b. à 4 l. de Riom. Pop., 1,500 hab. — *Combrondes*, b. à 2 l. de Riom. Pop., 1,500 hab.

RIOM, v. sur une colline, à 3 l. de Clermont; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Son territoire produit beaucoup de vin, de chanvre, de blé, de noix et de chenevis, dont on tire de l'huile, et on y fabrique beaucoup de chandelles et de préparations d'antimoine; enfin on y fait un commerce assez considérable de toiles communes, d'épiceries et de clincailleries. Une partie de la ville est bâtie de laves des carrières de Volvic. Riom a été assiégée par Philippe Auguste, qui ne la prit qu'après plusieurs assauts. Patrie de Grégoire de Tours, d'Anne du Bourg, de Genebrard, archevêque d'Aix; du père Sirmond. Pop., 13,000 hab.

— *Menzat*, hameau à 2 l. de Riom, où est né le général Desaix, mort glorieusement à la bataille de Marengo.

— *Ennezat*, b. à 2 l. de Riom. Pop., 2,400 hab. — *Pont-au-mur-Landogne*, b. à 8 l. de Riom. Pop., 1,200 hab. — *Pont-Gibaud*, v. sur la Sioule, à 5 l. de Riom. Pop., 600 hab.

Arrondissement de Thiers, ch. l. de cantons. — *Chatel-don*, v. près de la Dore, à 3 l. de Thiers. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Remy*, b. à 2 l. de Thiers. Pop., 2,600 hab. — *Maringues*, p. v. à 2 l. de Thiers : elle fait un commerce assez considérable de blé. Pop., 3,800 hab.

THIERS, v. sur le penchant d'une colline, près de la Durolle; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Cette ville est très-peuplée et très-commerçante : on estime sa clincaillerie, sa coutellerie et ses papeteries. Patrie de Saint-Étienne de Muret, comte de Thiers, et fondateur de l'ordre de Gramont. Pop., 10,600 hab.

— *Lezoux*, p. v. près de l'Ause, à 3 l. de Thiers. Pop., 3,300 hab. — *Courpierre*, v. sur la Dore, à 3 l. de Lezoux. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Clermont, ch. l. de cantons. — *Pont-sur-Allier*, p. v. sur l'Allier, à 3 l. de Clermont. Pop., 3,000 hab. — *Montferrand*, v. à une l. de Clermont. Pop., 5,500 hab. — *Vertaison*, b. à 4 l. de Clermont. Pop., 2,500 hab. — *Herment*, p. b. à 10 l. de Clermont. Pop., 500 hab.

CLERMONT, v. considérable, à 2 l. de la montagne de Gergovie, et à 76 de Paris; ch. l. de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Cette ville a de beaux édifices et de belles promenades; mais ses rues sont mal pavées, étroites et sales, et ses maisons obscures, et de mauvais goût. Il y a des manufactures de ratines et de droguets, et on y fait d'excellens fromages. On y trouve des eaux minérales, et un pont (sous lequel passe la rivière de Toretaine) formé par des pétrifications d'un ruisseau qui sort de l'ancienne abbaye de Saint-Allyre. Clermont a été réuni à la couronne de France par Philippe Auguste, en 1212. Dès l'an 1095, il s'y est tenu un concile où la première croisade fut résolue. Massillon était évêque de Clermont. Patrie de Pascal et de Domat. Pop., 25,000 habitans.

— *Chanonat*, hameau célèbre, à une l. de Clermont,

qui a donné le jour à M. Delille, poète distingué de ce siècle.

— *Billom*, v. à 5 l. de Clermont. Pop., 5,100 hab. — *Rochefort*, p. v. sur la Sioule, à 6 l. de Clermont. Pop., 1,100 hab. — *Saint-Dié*, b. à 8 l. de Clermont. Pop., 1,200 hab. — *Bourg-l'Astiq*, b. près de la Chavanoux et de la Dordogne, à 10 l. de Clermont. Pop., 2,100 hab. — *Saint-Amant*, p. v. sur la Mone, à 3 l. de Clermont. Pop., 1,700 hab. — *Veyre*, b. à 4 l. de Clermont. Pop., 3,300 hab. — *Vic-sur-Allier*, b. près de l'Allier. Patrie de Le Sage, romancier, et Boissy, auteur dramatique. Pop., 3,000 habitans.

Arrondissement d'Issoire, ch. l. de cantons. — *Champeix*, b. à 3 l. d'Issoire. Pop., 1,900 hab. — *Sauxillanges*, v. sur l'Allions, à 2 l. d'Issoire. Pop., 1,700 hab.

Issoire, v. sur la Crouse, près de l'Allier, à 7 l. de Clermont; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle soutint un siége en 1577, et un autre en 1590. Patrie des cardinaux Antoine Boyer et Duprat. On y fait beaucoup de chaudrons, et autres ouvrages en cuivre. Pop., 5,000 hab.

— *Tauves*, b. à 12 l. d'Issoire. Pop., 2,300 hab. — *La Tour*, p. v. à 11 l. d'Issoire. Pop., 1,800 hab. — *Besse*, p. v. à 6 l. d'Issoire, et à 2 du Mont-d'Or, remarquable par une fontaine d'eau minérale. Pop., 1,900 hab. — *Saint-Germain-Lanbron*, b. sur la Crouse, à 2 l. d'Issoire. Pop., 1,700 hab. — *Jumeaux*, b. sur l'Allier, à 3 l. d'Issoire. Pop., 1,100 hab. — *Ardes*, v. sur la Crouse, à 4 l. d'Issoire, dans un terroir fertile : c'est l'entrepôt de tout le commerce du département. Pop., 1,600 hab.

Arrondissement d'Ambert, ch. l. de cantons. — *Olliergue*, b. sur la Dore, à 4 l. d'Ambert. Pop., 1,700 hab. — *Cunlhat*, b. à 4 l. d'Ambert. Pop., 2,800 hab. — *Saint-Amand-de-la-Roche-Savine*, b. à 2 l. d'Ambert. Pop., 1,800 hab.

Ambert, v. sur la Dore, à 4 l. de Clermont; ch. l. une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de

commerce : elle a des manufactures de papier et de camelot. Pop., 6,000 hab. — *Saint-Anthème*, b. sur l'Ecotayet, à 3 l. d'Ambert. Pop., 3,000 hab.

— *Saint-Germain-l'Hermite*, b. à 5 l. d'Ambert. Pop., 1,700 hab. — *Viverols*, b. sur le Lagnon, à 4 l. d'Ambert. Pop., 1,200 hab. — *Arlant*, p. v. sur le Dolore, à 4 l. d'Ambert. Pop., 3,300 hab.

On distingue dans ce département, près Clermont, dans les montagnes, un village nommé *Roya*, où l'on trouve des sources très-abondantes, et assez fortes à leur naissance pour faire aller un moulin. On trouve aussi près de Clermont des eaux minérales et ferrugineuses, et des monumens d'antiquité, qui y attestent le séjour des Romains; enfin la célèbre montagne du *Puy-de-Dôme*, où Pascal a fait ses expériences sur la pesanteur de l'air.

71. Dép. de la LOIRE. Chef-lieu, *Montbrison.*

Bornes
- au N. les d. du Rhône, de Saône-et-Loire, de l'Allier.
- à l'E. les dép du Rhône, et de l'Isère.
- au S. les dép. de l'Ardèche et de la Haute-Loire.
- à l'O. les dép. du Puy-de-Dôme, et de l'Allier.

Étendue en
- deg. mathématiques.. latitude, du 45e 1/2 au 46e 1/2 degré. — long. du 1er 1/2 au 2e 1/2 deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés .....5,135 — lieues carrées.....259 95

Direction..... du sud-est au nord.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du sud au nord.

Rivières..... la Loire, qui reçoit à d. le Furens, à g. le Daix, le Lignon; le Giers, ou Guyer, (à sa source.)

Divisions.

3 arrondissemens .....
27 cantons. .....
327 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Lyonnais, Beaujolais, Forez.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Rouane. 10 cantons.....	La Pacaudière....	1932 1/2 k. c. 95,670 hab.
	Belmont	
	Charlieu	
	S. Haon-le-Châtel.	
	ROUANNE	
	Perreux.....	
	S. Symph.-de-l'Ay.	
	S. Just-en-Chevalet.	
	S. Germain-Laval..	
	Néronde	
Montbrison. 9 cantons.....	Noire-Etable	2060 kil. c. 97,660 hab.
	Boen	
	Feurs	
	S. Georges-en-Cous.	
	MONTBRISON...	
	Chazelles-sur-Lyon.	
	S. Jean-de-Soleym.	
	S. Rambert	
	S. Bonnet-le-Chât..	
Saint-Etienne. 8 cantons	Rive-de-Gyer. ...	1142 1/2 k. c. 99,260 hab.
	Saint-Heand	
	Saint-Chamond ...	
	SAINT-ETIENNE.	
	Pelussin	
	Le Chambon	
	S. Genest-Mallifaux	
	Bourg-Argental ...	

Population totale du département.....292,500 hab.

71. DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

MONTBRISON, chef-lieu. Dix-neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Rouane, Montbrison, Saint-Étienne.

Arrondissement de Rouane, ch. l. de cantons. — *La Pacaudière*, p. v. à 5 l. de Rouane. Pop., 1,400 hab. — *Belmont*, b. à 6 l. de Rouane. Pop., 1,700 hab. — *Charlieu*, p. v. à 4 l. de Rouane. Pop., 2,800 hab. — *Saint-Haon-le-Châtel*, p. b. à 3 l. de Rouane. Pop., 700 hab.

ROUANE ou ROANE, v. assez considérable sur la Loire; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville n'était qu'un faible village il y a un siècle, et maintenant elle est peuplée et commerçante. C'est un entrepôt pour les marchandises de Lyon, du Languedoc, de la Provence et du Levant, qui passent à Paris par le canal de Briare. Pop., 7,000 hab.

— *Perreux*, p. v. sur la Loire, à une l. de Rouane. Pop., 2,500 hab. — *Saint-Symphorien-de-l'Ay*, b. à 3 l. de Rouane. Pop., 2,200 hab. — *Saint-Just-en-Chevalet*, b. sur l'Aax, à 5 l. de Rouane. Pop., 2,300 hab. — *Saint-Germain-Laval*, b. sur l'Aax, à 5 l. de Rouane. Pop., 1,100 hab. — *Néronde*, p. v. à 6 l. de Rouane. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Montbrison, ch. l. de cantons. — *Noire-Étable*, ou *Nerestable*, b. à 8 l. de Montbrison. Pop., 1,800 hab. — *Boën*, b. sur le Lignon, à 4 l. de Montbrison. Pop., 1,200 hab. — *Feurs*, ancienne v. sur la Loire, à 4 l. de Montbrison. Pop., 1,800 hab. — *Saint-Georges-en-Cousans*, b. à 3 l. de Montbrison. Pop., 100 hab.

MONTBRISON, v. considérable sur la Vezize, à 88 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Cette ville est très-commerçante; elle a des eaux minérales très-salutaires, et qui y attirent beaucoup de monde. Pop., 4,700 hab.

— *Chazelles-sur-Lyon*, p. v. à 5 l. de Montbrison. Pop., 2,300 hab. — *Saint-Jean-de-Soleymieu*, p. b. à 3 l. de Montbrison. Pop., 600 hab. — *Saint-Rambert*, p. v. à 4 l. de Montbrison, sur la Loire, à l'endroit où elle commence à être navigable. Pop., 2,300 hab. — *Saint-Bonnet-le-Château*, b. à 5 l. de Montbrison. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement de Saint-Étienne, ch. l. de cantons. — *Rive-de-Gyer*, b. à 5 l. de Saint-Étienne. Pop., 4,200 hab. — *Saint-Heand*, b. à 2 l. de Saint-Étienne. Pop., 2,600 hab. — *Saint-Chamond*, p. v. sur le Gyer, avec un fort château, à 2 l. de Saint-Étienne. Pop., 5,000 hab.

Saint-Étienne, v. considérable sur le Furens, à 8 l. de Montbrison; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Il y a des fabriques d'armes à feu, d'armes blanches, de coutellerie, de serrurerie et de clincaillerie; il s'y fait un grand commerce de rubans de soie et de rubans dits de *Padoue*, que l'on y fabrique. On dit que la supériorité de l'acier travaillé à Saint-Étienne est due à la qualité des eaux du Furens. Pop., 17,000 hab.

— *Pelussin*, v. à 5 l. de Saint-Étienne. Pop., 3,300 hab. — *Le Chambon*, b. à une l. de Saint-Étienne. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Genest-Mallifaux*, b. sur le Semène, à 2 l. de Saint-Étienne. Pop., 1,900 hab. — *Bourg-Argental*, p. v. à 4 l. de Saint-Étienne. Pop., 1,000 hab.

72. Dép. du RHÔNE. Chef-lieu, *Lyon*.

Bornes..... au N. le département de Saône-et-Loire.
à l'E. les dép. de l'Ain et de l'Isère.
au S. les dép. de l'Isère, et de la Loire.
à l'O. le départem. de la Loire.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 45e 1/2 au 46e 1/2 deg.
long. du 1er 1/2 au 2e 1/2 deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés. 2,935
lieues carrées 147 58

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... de l'ouest à l'est.

Rivières..... le Rhône, qui reçoit à d. la Saône, l'Azergue, la Brevenne, le Garon, le Giers ou Guyer.

DIVISIONS.

2 arrondissemens.....
20 cantons .....
261 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Lyonnais, propre.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Villefranche. 9 cantons	Montsols	1585 k. car. 106,260 h.
	Beaujeu	
	Saint-Nizier	
	Belleville.....	
	Thisy	
	VILLEFRANCHE.	
	Anse	
	Tarare.....	
	Bois-d'Oingt.....	
Lyon. 11 cantons	Neuville	1350 kil. c. 239,380 h.
	L'Arbresle.....	
	Limonest.....	
	S. Laurent-de-Ch..	
	LYON.....	
	Vaugneray.....	
	S. Genis-Laval....	
	S. Symphorien-s.C.	
	Mornant.....	
	Givors.....	
	Ste. Colombe.....	

Population totale du département. .....345,600 hab.

72. DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

LYON, chef-lieu. Dix-neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Villefranche, Lyon.

Arrondissement de Villefranche, ch. l. de cantons. — *Montsols*, b. à 7 l. de Villefranche. Pop., 1,200 hab. — *Beaujeu*, jolie v. avec un château fortifié, à 5 l de Villefranche : elle a donné le nom à une illustre maison. Pop., 1,600 hab. — *Saint-Nizier*, v. à 5 l. de Villefranche. Pop., 1,100 hab. — *Belleville*, v. sur la Saône, à 3 l. de Villefranche. Les sires de Beaujeu y avaient leurs tombeaux. Pop., 2,000 hab. — *Thisy*, très-p. v. à 7 l. de Villefranche. Pop., 900 hab.

VILLEFRANCHE, jolie v. sur le Morgon, près de la Saône, à 6 l. de Lyon, fondée par Humbert, sire de Beaujeu; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a des fabriques de gazes et de rubans. Patrie de Claude Bourdelin et de Jean-Baptiste Morin, astronome. Elle a eu une académie. Pop., 5,000 hab.

— *Anse*, v. p. et ancienne, à une l. de Villefranche, et près de la Saône. Pop., 1,600 hab. — *Tarare*, b. sur la Tordine, au pied d'une montagne de même nom. Pop., 2,000 hab. — *Bois-d'Oingt*, p. b. à 3 l. de Villefranche. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Lyon, ch. l. de cantons. — *Neuville*, v. sur le Rhône, à 3 l. de Lyon. Pop., 1,900 hab. — *L'Arbresle*, très-p. v. à 4 l. de Lyon. Pop., 800 hab. — *Limonest*, p. b. à 3 l. de Lyon. Pop., 700 hab. — *Saint-Laurent-de-Chamousset*, v. à 7 l. de Lyon. Pop., 1,200 hab.

LYON, v. très-graude, très-belle et très-considérable, sur le Rhône et la Saône, à 93 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel, et commissariat

général de police : siége d'un archevêché. L'origine de cette ville, l'une des plus anciennes des Gaules, remonte au consul Lucius Munatius Plancus, ami de Cicéron et d'Horace, et lieutenant de César : ce fut lui qui fonda Lyon, l'an 41 avant J. C. On trouve encore dans la ville de beaux restes des monumens antiques qu'elle devait aux Romains. Il s'y est tenu deux conciles généraux aux 13e et 14e siècles. Il y avait un célèbre chapitre noble, dont les chanoines portaient le titre de comtes de Lyon, et faisaient des preuves rigoureuses. Elle a eu aussi, dans les beaux jours de sa gloire, une académie des beaux arts, et une des sciences et belles lettres. La ville est bien bâtie, mais mal pavée; l'Hôtel de Ville particulièrement est d'une magnificence qui l'égale aux plus beaux édifices de l'Europe. Les quais, les places et l'église principale, sont d'une architecture superbe et d'un aspect imposant. L'hôpital est aussi un monument remarquable. Les maux que les crimes révolutionnaires ont versés sur la France, semblent avoir été accumulés sur cette cité. Dans le siége de 1793, elle perdit plus de deux cents maisons. La belle place de Bellecour a disparu sous les décombres; mais les quais, les digues, les fontaines, se rétablissent sous un gouvernement régénérateur. On y trouve une bibliothèque composée de 60,000 volumes, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, une société de médecine; l'athénée y remplace l'ancienne académie. Ses manufactures de soie, de gaze et de crêpe, et sa passementerie, sans occuper, comme auparavant, vingt-cinq à trente maisons, commencent à se relever, et elles ont aujourd'hui plusieurs comptoirs. La broderie n'y fait plus vivre six mille individus, mais du moins elle en occupe déjà la dixième partie. La chapellerie en occupe quinze cents au lieu de quatre-vingt mille. Le tirage d'or, qui occupait vingt maisons, commence à en employer cinq ou six. C'est un grand pas, si l'on considère la briéveté du temps, et cette rapide amélioration semble promettre à ce siècle le rétablissement complet des ouvrages de quatorze siècles, dévo-

rés par quelques années d'anarchie. Les vins des environs de Lyon, particulièrement celui de la Côte-Rôtie, sont estimés, et, en général, son territoire est fertile. Cette ville a donné naissance aux empereurs Marc-Aurèle et Claude, à Benserade et Gacon, poètes, au célèbre botaniste Jussieu, à l'abbé Terrasson, à Stella et Vivien, peintres, aux sculpteurs Coysevox, Nicolas et Guillaume Coustou, aux deux Audran, graveur et peintre, Drevet, graveur, Delorme, architecte, et à une foule de gens de lettres et d'artistes estimables. Sa population est encore de près de 110,000 habitans.

— *Vaugneray*, b. à 3 l. de Lyon. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Genis-Laval*, p. v. à 2 l. de Lyon. Pop., 2,400 hab. — *Saint-Symphorien-sur-Coire*, très-p. v. à 8 l. de Lyon. Pop., 1,800 hab. — *Mornant*, b. à 5 l. de Lyon. Pop., 2,500 hab. — *Givors*, v. sur le Rhône, à 5 l. de Gisors. Il y a une verrerie et un canal qui va jusqu'à la rive de Gyer, et qui sera continué jusqu'à la Loire. Pop., 3,200 hab.

73. Dép. de l'ISÈRE. Chef-lieu, *Grenoble.*

Bornes. au N. les dép. de l'Ain, et du Rhône.
à l'E. les dép. du Mont-Blanc, et des Hautes-Alpes.
au S. les dép. des Hautes-Alpes, et de la Drôme.
à l'O. les dép. de la Drôme, de la Loire, du Rhône.

Etendue en deg. mathématiques.. latitude, du 44° ½ au 45° ½ degré.
long. du 2° ½ au 4° deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 8,940
lieues carrées 452 58

Direction. ..... du sud-est au nord-est.
Bassin. ..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison ..... de l'est à l'ouest.

Rivières. le Rhône, qui reç. à g. le Bard, la Varaise; l'Isère, qui reç. à g. le Drac avec la Romanche.

DIVISIONS.

4 arrondissemens .....
41 cantons. .....
558 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Dauphiné, Graisivaudan, Viennois Royanez.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Vienne. 9 cantons.....	Meyzieux	1852 ½ k. c. 104,690 ha.
	Heyrieu	
	S. Symphorien-d'Oz.	
	Laverpillière.....	
	VIENNE	
	S. Jean-de-Bournay.	
	Roussillon	
	La Côte-S. André...	
	Beaurepaire	
La Tour-du-Pin 7 cantons.....	Crémieu	1435 kil. c. 99,050 hab.
	Moretel.....	
	Bourgoing	
	LA TOUR-DU-PIN	
	Pont-de-Beauvoisin.	
	Saint-Geoir	
	Grand-Lemps.....	
Marcelin. 7 cantons.....	Rives.....	1202 ½ k. c. 67,840 hab.
	S. Et. de-S. Geoir..	
	Tullins.....	
	S. Quentin-la-Riv..	
	Royhon.....	
	S. MARCELIN....	
	Pont-en-Royan....	
Grenoble. 18 cantons.....	S. Laurent-du-Pont	4450 kil. c. 169,620 h.
	Touvet.....	
	Allevart.....	
	Voiron.....	
	Goncelin	
	Domène	
	Sassenage.	
	GRENOBLE.....	
	Vizilles	
	Le Bourg-d'Oisan..	
	Vif.....	
	Villars-de-l'Ans ...	
	Monetier-de-Clerm.	
	La Mure.....	
	Entraigues	
	Clelles.....	
	Mens.....	
	Corps.....	

Population totale du département ..... 441,200 hab.

73. DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

GRENOBLE, chef-lieu. Septième division militaire.

Arrondissemens :

Vienne, La Tour-du-Pin, Marcelin, Grenoble.

Arrondissement de Vienne; ch. l. de cantons. — *Meyzieux*, b. à 7 l. de Vienne. Pop, 1,400 hab. — *Heyrieu*, b. à 7 l. de Vienne. Pop., 1,300 hab. — *Saint-Symphorien-d'Ozon*, p. b. sur l'Ozon. Pop., 1,200 hab. — *Laverpillière*, vil. à 4 l. de Vienne. Pop., 600 hab.

VIENNE, v. très-ancienne et considérable, sur le Rhône, à 16 l. de Grenoble; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Il s'y est tenu, en 1311, le concile général qui supprima l'ordre des Templiers. Grenoble a été, du temps des Romains, la métropole de la partie des Gaules, qui fut appelée de son nom, *Gaule Viennoise*. On y remarque, entre plusieurs monumens antiques, une pyramide de 42 pieds d'élévation, construite sans chaux ni ciment. L'ancienne cathédrale est gothique, mais très-belle. Il y a des fabriques de toiles à voiles, d'acier en carreaux, de cuivre, de papier, de sel de nitre, et des verreries. Pop., 10,000 hab.

— *Saint-Jean-de-Bournay*, b. à 5 l. de Vienne. Pop., 2,800 hab. — *Roussillon*, b. à 7 l. de Vienne. Pop., 800 hab. — *La Côte Saint-André*, p. v. à 8 l. de Vienne. Pop., 3,800 hab. — *Beaurepaire*, p. v. à 6 l. de Vienne. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement de La Tour-du-Pin, ch. l. de cantons. — *Crémieu*, p. v. à 6 l. de La Tour-du-Pin et à une du Rhône. Pop., 2,000 hab. — *Moretel*, b. à 3 l. de La Tour-du-Pin. Pop., 800 hab. — *Bourgoing*, v. sur la Bourbe, à 3 l. de La Tour-du-Pin. Le tribunal de 1re instance de la sous-préfecture y est transporté. Pop., 3,600 hab.

LA TOUR-DU-PIN, p. v. sur une rivière du même nom,

à 11 l. de Grenoble; ch. l. d'une sous-préfecture, dont le tribunal de 1re instance est à Bourgoing. Son territoire est très-fertile. Pop., 1,500 hab.

— *Pont-de-Beauvoisin*, v. sur le Guyer, à 4 l. de La Tour-du-Pin. Pop., 1,400 hab. — *Saint-Geoir*, b. à 4 l. de La Tour-du-Pin. Pop., 3,400 hab. — *Grand-Lemps*, b. à 5 l. de La Tour-du-Pin. Pop., 1,600 hab.

Arrondissement de Saint-Marcelin, ch. l. de cantons.-*Rives*, b. sur la Sure, à 7 l. de Saint-Marcelin. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Etienne-de-Saint-Geoir*, b. à 5 l. de Saint-Marcelin. Pop., 1,500 hab. — *Tullins*, p. v. à 5 l. de Saint-Marcelin et à une de l'Isère. Pop., 3,700 hab. — *Saint-Quentin-la-Rivière*, b. sur l'Isère, à 5 l. de Saint-Marcelin. Pop., 1,200 hab. — *Roybon*, b. à 3 l. de Saint-Marcelin. Il y a des fabriques de draps, de serge et de ratine. Pop., 2,400 hab.

Saint-Marcelin, p. v. près de l'Isère, à 7 l. de Grenoble; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est très-agréable et dans une position avantageuse, et son territoire donne de très-bon vin. Pop. 3,000 habitans.

Pont-en-Royan, p. b. à 2 l. de Saint-Marcelin. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Grenoble, ch. l. de cantons. — *Saint-Laurent-du-Pont*, b. à 5 l. de Grenoble. Pop., 2,300 hab. — *Le Touvet*, p. b. près de l'Isère, à 6 l. de Grenoble. Pop., 1,100 hab. — *Allevart*, b. à 9 l. de Grenoble. Pop., 2,400 hab. — *Voiron*, p. v. à 5 l. de Grenoble. On y trouve des fabriques d'armes blanches et de taillanderie. Pop., 5,400 hab. — *Goncelin*, b. sur l'Isère, à 5 l. de Grenoble. Pop., 1,500 hab. — *Domène*, b. sur l'Isère, à une l. de Grenoble. Pop., 1,200 hab.

— *Sassenage*, b. à 2 l. de Grenoble, renommé pour ses bons fromages et ses citernes. On prétend, dans le peuple, qu'elles se remplissent d'eau le 6 janvier de chaque année. Pop., 1,200 hab.

Grenoble, ancienne v. sur l'Isère, à 113 l. de Paris;

ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et d'appel. Il y a des manufactures de toiles, de chapeaux et de gants, très-estimées. Elle n'a de remarquable que sa position et sa promenade appelée *le Cours*, au bout de laquelle on admire un pont d'une seule arche, qui joint deux montagnes. Patrie du jurisconsulte Guypape, des abbés Mably et de Condillac, du cardinal Tencin, et sans doute de sa sœur, et du célèbre mécanicien Vaucanson. Pop., 23,300 hab.

— *Vizilles*, b. sur l'Isère, à 3 l. de Grenoble. Pop., 1,600 hab. — *Le Bourg-d'Oisan*, b. à 7 l. de Grenoble. Pop., 2,000 hab. — *Vif*, b. à 3 l. de Grenoble. Pop., 2,000 hab. — *Villard-de-l'Ans*, b. à 4 l. de Grenoble. Pop., 1,800 hab. — *Monetier-de-Clermont*, b. à 8 l. de Grenoble. Pop., 600 hab. — *La Mure*, p. v. à 8 l. de Grenoble. Pop., 1,600 hab. — *Entraigues*, p. b. à 9 l. de Grenoble. Pop., 500 hab. — *Clelles*, p. b. à 10 l. de Grenoble. Pop., 700 hab. — *Mens*, b. à 10 l. de Grenoble. Pop., 1,800 hab. — *Corps*, b. près du Drac, à 10 l. de Grenoble. Pop., 1,000 hab.

On remarque dans ce département, près de Crémieu, la *grotte de Notre-Dame de la Balme*, qu'on dit curieuse à voir. Près de Grenoble est encore une fontaine nommée *Ardente*, dont les eaux en effet sont chaudes; et lorsqu'on remue le terrain environnant, il en sort des feux errans et bleuâtres. Enfin, une partie de la *Côte-Rôtie*, aux environs de Vienne, qui donne d'excellens vins, appartient à ce département, qui fournit aussi les vins de Condrieux et de l'Hermitage.

74. Dép. du MONT-BLANC. Chef-lieu, *Chambéry*.

Bornes..... au N. les dép. du Léman, de l'Ain.
à l'E. les dép. de la Doire, et du Pô.
au S. les dép. de l'Isère, des Hautes-Alpes, du Pô.
à l'O. les dép. de l'Isère, et de l'Ain.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 45e au 46e deg.
long. du 3e ½ au 4e ½ degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,720
lieues carrées.....390 81

Direction..... circulaire.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.

Rivières..... l'Arve, (à sa source); le Sier; l'Isère, (à sa source) qui reçoit à g. l'Arc; le Nepha.

DIVISIONS.
4 arrondissemens.....
28 cantons.....
420 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces..
Savoie, Territoire de Chambéry.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*		
Annecy. 4 cantons.....	ANNECY.....	1235 kil. c. 61,430 hab.	
	Rumilly.....		
	Thonès.....		
	Faverges.....		
Chambéry. 13 cantons.....	Ruffieux.....	1832 ½ k. c. 122,820 h.	
	La Biolle.....		
	Yenne.....		
	Aix.....		
	Chatelard.....		
	CHAMBÉRY.....		
	L'Hôpital.....		
	Saint-Genis.....		
	S. Pierre-d'Albigny.		
	Pont-Beauvoisin..		
	Montmélian.....		
	Les Echelles.....		
	Larochette.....		
Moutiers. 4 cantons.....	Conflans.....	2277 ½ k. c. 48,800 hab.	
	Beaufort.....		
	Saint-Maurice....		
	MOUTIERS.....		
S. J. de Maur. 7 cantons.....	Aiguebelle.....	2375 kil c. 50,060 hab.	
	La Chambre.....		
	S. Etienne-de-Cuin.		
	S. JEAN-DE-MAU.		
	Saint-Michel.....		
	Lans-le-Bourg....		
	Modanoe.....		

Population totale du département.....283,000 hab.

74. DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC.

CHAMBÉRY, chef-lieu. Septième division militaire.

Arrondissemens :

Annecy, Chambéry, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne.

Arrondissement d'Annecy, ch. l. de cantons. — ANNECY, v. sur la rivière de Sier, au bord du lac d'Annecy, à 9 l. de Chambéry; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,200 hab.

— *Rumilly*, p. v. à 3 l. d'Annecy, au confluent du Seran et du Nepha : elle a été une place forte; mais Louis XIV en a fait abattre toutes les fortifications en 1680. Pop., 2,700 hab.

— *Thonès*, b. à 3 l. d'Annecy. Pop., 2,200 hab. — *Faverges*, vil. considérable à 5 l. d'Annecy. Pop., 2,100 habitans.

Arrondissement de Chambéry, ch. l. de cantons. — *Ruffieux*, b. près du Rhône, à 6 l. de Chambéry. Pop., 1,000 hab. — *La Biolle*, b. à 4 l. de Chambéry. Pop., 1,000 hab. — *Yenne*, b. à 4 l. de Chambéry. Pop., 2,700 hab.

— *Aix*, ancienne et p. v. sur le lac Bourget, à 4 l. de Chambéry : elle a des eaux minérales qui y attirent beaucoup de monde. Les bains passent pour être un ancien ouvrage des Romains, réparé par l'empereur Gratien. Patrie de Claude de Seyssel, archevêque de Turin. Pop., 1,600 habitans.

— *Chatelard*, b. sur le Cheran, à 4 l. de Chambéry. Pop., 1,000 hab.

CHAMBÉRY, v. considérable, sur le ruisseau de l'Aisse, à 2 l. de l'Isère et à 113 de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Cette ville, qui n'est pas fortifiée, a été souvent prise par différens partis : elle a été réunie à la France en 1792. Patrie de Saint-Réal, de Vaugelas, de Bertholet, de Marcoz, et du poète Ducis. Pop., 10,300 hab.

— *L'Hôpital*, b. à 7 l. de Chambéry. Pop., 600 hab.— *Saint-Genis*, b. sur le Guyer, à 6 l. de Chambéry. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Pierre-d'Albigny*, b. près de l'Isère, à 4 l. de Chambéry. Pop., 2,700 hab. — *Pont-Beauvoisin*, b. sur le Guyer, à 5 l. de Chambéry. Pop., 1,200 hab.

— *Montmélian*, v. avec un château, sur l'Isère, à 3 l. de Chambéry. Cette ville fut prise successivement par François Ier, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Ce dernier, après l'avoir perdue et reprise en 1705, en fit raser les fortifications. Pop., 1,100 hab.

— *Les Echelles*, v. sur le Guyer, à 7 l. de Chambéry et à 2 de l'ancienne grande Chartreuse, qui était remarquable par un sépulcre de marbre blanc. Pop., 1,200 hab.

— *La Rochette*, b. à 4 l. de Chambéry. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Moutiers, ch. l. de cantons. — *Conflans*, p. v. sur l'Isère, à 6 l. de Moutiers. Pop., 1,300 hab. — *Beaufort*, p. v. sur le Doron, à 4 l. de Moutiers. Pop., 3,000 hab. — *Saint-Maurice*, b. à 4 l. de Moutiers. Pop., 2,000 hab.

MOUTIERS, p. v. avec un très-beau palais, sur l'Isère; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, ch. l. de cantons. — *Aiguebelle*, b. sur l'Arc, à 6 l. de Saint-Jean-de-Maurienne. Pop., 700 hab. — *Lachambre*, vil. à 2 l. de Saint-Jean-de-Maurienne. Pop., 400 hab. — *Saint-Etienne-de-Cuines*, b. à 2 l. de Saint-Jean-de-Maurienne. Pop., 800 hab.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, v. dans une vallée de même nom, sur l'Arc, à 11 l. de Chambéry; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,200 habitans.

— *Saint-Michel*, b. sur l'Arc, à 3 l. de Saint-Jean-de-Maurienne. Pop., 1,400 hab. — *Lans-de-Bourg*, b. sur l'Arc, à 8 l. de Saint-Jean-de-Maurienne. Pop., 900 hab. — *Modanne*, b. sur l'Arc, à 6 l. de Saint-Jean-de-Maurienne. Pop., 900 hab.

75. Dép. de la DOIRE. Chef-lieu, *Ivrée.*

Bornes..... au N. le Valais.
à l'E. le département de la Sesia.
au S. le département du Pô.
à l'O. le département du Mont-Blanc.

Étendue en.. dég. mathématiques.. latitude du 44e au 46e deg.
long. du 4 1/2 au 5e 1/2 deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....4,742 1/2
lieues carrées.....241 59

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin du Pô.
Inclinaison..... du nord-est au sud-est.
Rivières..... le Pô, qui reçoit à g. la Doire et l'Orco.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
27 cantons.....
227 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Italie, Piémont.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Aoste. 8 cantons.....	Valpelline.....	3430 kil. c. 58,900 hab.
	Villeneuve.....	
	La Salle.....	
	AOSTE.....	
	Châtillon.....	
	Fontaine-More...	
	Verrez.....	
	Donaz.....	
Ivrée. 13 cantons.....	Vico.....	970 kil. c. 105,110 h.
	Settimo Vittone..	
	Chiaveran.....	
	Vistrorio.....	
	IVRÉE.....	
	Locana.....	
	Saint-Martin.....	
	Pont.....	
	Castellamont.....	
	Caravin.....	
	Cuorgné.....	
	Strambino.....	
	Candia.....	
Chivas. 6 cantons.....	Caluso.....	372 1/2 k. c. 60,120 hab.
	Rivara.....	
	Saint-Georges....	
	Rivarol.....	
	CHIVAS.....	
	S. Benigno.....	

Population totale du département.....224,000 hab.

75. DÉPARTEMENT DE LA DOIRE.

IVRÉE, chef-lieu.

Arrondissemens :

Aoste, Ivrée, Chivas.

Arrondissement d'Aoste, ch. l. de cantons. — *Valpelline*, b. à 2 l. d'Aoste. Pop., 500 hab. — *Villeneuve*, b. sur la Doire, à 3 l. d'Aoste. Pop., 500 hab. *Lasalle*, b. sur la Doire, à 8 l. d'Aoste. Pop., 1,700 hab.

AOSTE, ou AOUSTE, ancienne v. sur la Doire, à 10 l. d'Ivrée; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, et siége d'un évêché : elle est dans un pays fertile, au pied des Alpes; elle a été réunie à la France en 1792. Pop., 5,500 hab.

— *Châtillon*, b. tout près de la Doire, à 4 l. d'Aoste. Pop., 1,800 hab. — *Fontaine-More*, b. à 7 l. d'Aoste. Pop., 1,300 hab. — *Verrez*, b. sur la Doire, à 6 l. d'Aoste. Pop., 800 hab. — *Donaz*, b. sur la Doire, à 7 l. d'Aoste. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement d'Ivrée, ch. l. de cantons. — *Vico*, b à 4 l. d'Ivrée. Pop., 1,000 hab. — *Settimo-Vittone*, b. près de la Doire, à une l. d'Ivrée. Pop., 1,600 hab. — *Chiaveran*, b. à 2 l. d'Ivrée. Pop., 2,800 hab. — *Vistrorio*, b. à 2 l. d'Ivrée. Pop., 700 hab.

IVRÉE, v. ancienne avec un château fortifié, sur la Doire, à 164 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunal de 1re instance, et siége d'un évêché. Les Français l'assiégèrent et la prirent en 1704, après une vigoureuse résistance. En 1706, après la bataille de Turin, elle fut reprise par le duc de Savoie : elle a été réunie à la France en 1798. Pop., 1,300 hab.

— *Locana*, b. sur l'Orco, à 7 l. d'Ivrée. Pop., 5,000 hab. — *Saint-Martin*, b. à 2 l. d'Ivrée. Pop., 2,000 hab. — *Pont*, b. sur l'Orco, à 4 l. d'Ivrée. Pop., 3,600 hab.

— *Castellamont*, b. à 3 l. d'Ivrée. Pop., 5,000 hab. — *Caravin*, b. à 2 l. d'Ivrée. Pop., 1,300 hab. — *Cuozgné*, b. sur l'Orco, à 3 l. d'Ivrée. Pop., 3,200 hab. — *Strambino*, b. sur la Doire, à 2 l. d'Ivrée. Pop., 3,400 hab. — *Candia*, b. à 3 l. d'Ivrée. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Chivas, ch. l. de cantons. — *Caluso*, b. à 2 l. de Chivas. Pop., 2,800 hab. — *Rivara*, b. à 5 l. de Chivas. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Georges*, b. considérable, à une l. de Chivas. Pop., 6,000 hab. — *Rivarol*, b. à 3 l. de Chivas. Pop., 5,000 hab.

Chivas, v. forte, à 5 l. d'Ivrée et à une du Pô; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. L'importance de cette place, qui ouvre tout le pays de Turin et toute la Lombardie, l'a rendue l'objet de beaucoup d'attaques. En 1639, elle fut prise par Thomas de Savoie, sur les Français, qui la reprirent ensuite la même année, et la perdirent en 1706. En 1798, elle a été réunie à la France. Pop., 5,400 hab.

— *Saint-Benigno*, b. à une l. de Chivas. Pop., 3,200 habitans.

76. Dép. de la SESIA. Chef-lieu, *Verceil.*

Bornes..... au N. la vallée de Sesia.
à l'E. la République Italienne.
au S. les départ. de Marengo, et de Tanaro.
à l'O. le département de la Doire.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 45e au 46e degré.
long. du 5e au 6e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....2,881 ½
lieues carrées.....145 87

Direction ..... du nord au sud.
Bassin ..... faisant partie du bassin du Pô.
Inclinaison..... du nord-est au sud-ouest.
Rivières ..... le Pô, qui reçoit à g. la Sesia.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
22 cantons .....
189 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Italie, Piémont.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Verceil. 8 cantons	Agnona.....	1307 ½ k. c. 79,390 hab.
	Crevacore	
	Gattinara.....	
	Masserano.....	
	Quinto	
	VERCEIL.....	
	Stroppiana	
	Trino	
Bielle. 9 cantons	Mosso-Sainte-Marie.	992 ½ k. c. 89,040 hab.
	Cacciorna.....	
	Biollio.....	
	Grallia	
	BIELLE	
	Cossato	
	Mongrande	
	Candelo	
	Cavalia	
Santhia. 5 cantons	Buronzo	582 ½ kil. c. 36,020 hab.
	SANTHIA	
	Sigliano	
	Livorno.....	
	Crescentino	

Population totale du département..... 214,400 hab.

76. DÉPARTEMENT DE LA SESIA.

VERCEIL, chef-lieu.

Arrondissemens :

Verceil, Bielle, Santhia.

Arrondissement de Verceil, ch. l. de cantons. — *Agnona*, b. sur la Sesia, à 11 l. de Verceil. Pop., 1,100 hab. — *Crevacore*, b. près de la Sesia, à 9 l. de Verceil. Pop., 900 hab. — *Gattinara*, b. sur la Sesia, à 7 l. de Verceil. Pop., 3,600 hab. — *Masserano*, b. à 8 l. de Verceil. Pop., 3,500 hab. — *Quinto*, b. près de la Sesia, à une l. de Verceil. Pop., 400 hab.

VERCEIL, v. ancienne, forte et considérable, au confluent de la Sesia et de la Cerva, à 167 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance; siége d'un évêché. L'hôpital, l'hôtel de ville et le palais de l'ancien gouvernement, sont ses plus beaux édifices. Les Français ont pris cette ville en 1704; mais les alliés l'ont reprise en 1705; elle a été réunie à la France en 1800. Patrie de Barauzano, mathématicien dans le 16e siècle. Pop., 18,300 hab.

— *Stroppiana*, b. à 3 l. de Verceil. Pop., 1,800 hab.

— *Trino*, v. p., mais fortifiée, à 5 l. de Verceil, près du Pô : elle fut cédée, en 1631, au roi de Sardaigne, par le traité de Querasque. Les Français la prirent en 1704, mais ils l'abandonnèrent deux ans après. Pop., 5,000 hab.

Arrondissement de Bielle, ch. l. de cantons. — *Mosso-Sainte-Marie*, b. à 3 l. de Bielle. Pop., 1,000 hab. — *Cacciorna*, b. à 2 l. de Bielle. Pop., 1,300 hab. — *Biollio*, b. à 4 l. de Bielle. Pop., 1,800 hab. — *Grallia*, b. à 4 l. de Bielle. Pop., 2,500 hab.

BIELLE, ou BIELA, p. v. à 8 l. de Verceil; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, et siége d'un évêché. Pop., 7,700 hab.

— *Cossato*, b. à 3 l. de Bielle. Pop., 2,400 hab. — *Mongrande*, b. à 2 l. de Bielle. Pop., 3,000 hab. — *Candelo*, b. à une l. de Bielle. Pop., 2,000 hab. — *Cavalia*, b. sur un lac, à 4 l. de Bielle. Pop., 2,900 hab.

Arrondissement de Santhia, ch. l. de cantons. — *Buronzo*, b. à 2 l. de Santhia. Pop., 900 hab.

Santhia, v. à 6 l. de Verceil; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,800 hab.

— *Cigliano*, b. à 4 l. de Santhia. Pop., 3,000 hab. — *Livorno*, b. à 3 l. de Santhia. Pop., 2,500 hab. — *Crescentino*, v. près du Pô, à 5 l. de Santhia. Pop., 3,900 hab.

77. Dép. de la GIRONDE. Chef-lieu, *Bordeaux*.

Bornes..... au N. le départ. de la Charente-Inférieure.
à l'E. les dép. de la Dordogne, et de Lot-et-Garonne.
au S. le département des Landes.
à l'O. l'Océan.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 44e 1/2 au 45e 1/2 deg.
long. occid. du 2e au 3e 1/2 deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 11,270
lieues carrées.....570 53

Direction ..... du sud-est au nord-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... du sud-est au nord-ouest.
Rivières..... la Garonne, qui reçoit à d. le Drot, la Dordogne avec la Drome, et l'Ille, à g. la Jale, le Gamer, le Syron; l'Heyre.

DIVISIONS.

* 6 arrondissemens.....
43 cantons.....
580 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Guienne, la Goienne prop. le Bazadois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Lesparre. 4 cantons.....	Saint-Vivien ..... LESPARRE ..... Pauillac ..... S. Laurent-de-Médoc	1742 1/2 k. c. 30,800 hab.
Blaye. 4 cantons.....	S.-Ciers-Lalande... Saint-Savin ..... BLAYE ..... Bourg	840 k. car. 52,030 hab.
Bordeaux. 13 cantons	Castelnau-de-Médoc S. André-de-Cubsac Blanquefort ..... Carbon-Blanc ..... BORDEAUX..... Pessac..... Créon ..... Audenge ..... Labrède. ..... Tête-de-Buch .... Podensac ..... Cadilhac..... Belin.....	483o k. c. 233,020 h.
Libourne. 9 cantons	Guitre..... Coutras..... Lussac ..... Fronsac..... LIBOURNE ..... Castillon..... Branne..... Pujols..... Sainte-Foy	1380 kil. c. 102,580 h.
La Réole. 6 cantons.....	Targon..... Pellegrue ..... Sauveterre ..... Mont-Ségur..... S. Macaire. ..... LA RÉOLE	872 1/2 kil. c. 53,710 hab.
Bazas. 7 cantons.....	Langon..... Auros ..... Saint-Symphorien.. BAZAS..... Préchac..... Grignols ..... Captieux.....	1605 kil. c. 47,550 hab.

Population totale du département.....519,680 hab.

RÉGION DU MIDI DE LA FRANCE.

Partie de l'Ouest, contenant 12 *Départemens.*

77. DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

BORDEAUX, chef-lieu. Onzième division militaire.

Arrondissemens :

Lesparre, Blaye, Bordeaux, Libourne, La Réole, Bazas.

Arrondissement de Lesparre, ch. l. de cantons. — *Saint-Vivien*, b. à 4 l. de Lesparre. Pop., 600 hab.

LESPARRE, p. v. à 14 l. de Bordeaux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 800 hab.

— *Pauillac*, b. sur la Gironde, à 5 l. de Lesparre. Pop., 1,400 hab. — *Saint-Laurent-de-Médoc*, p. b. à 5 l. de Lesparre. Pop., 500 hab.

Arrondissement de Blaye, ch. l. de cantons. — *Saint-Ciers-Lalande*, b. à 4 l. de Blaye. Pop., 2,200 hab. — *Saint-Savin*, b. à 3 l. de Blaye. Pop., 1,800 hab.

BLAYE, v. ancienne et forte, sur la Gironde, avec un bon port très-fréquenté et une citadelle, à 7 l. de Bordeaux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. En 1568, cette ville fut prise par les protestans, qui la ravagèrent. Les vaisseaux qui vont à Bordeaux, sont obligés de laisser à Blaye leurs canons et leurs armes. Cette ville est encore défendue par le fort Médoc, sur la rive opposée de la Gironde, et par le *Pâté*, espèce de tour fortifiée dans une île, au milieu de la rivière: enfin, par une autre tour, ou espèce de phare construit sur un rocher isolé, pour diriger les vaisseaux qui s'engagent dans la Gironde. Pop., 3,500 hab.

— *Bourg*, v. sur la Dordogne, près son embouchure dans la Gironde, à 3 l. de Blaye. Pop., 2,700 hab.

Arrondissement de Bordeaux, ch. l. de cantons. — *Castelnaud-de-Médoc*, p. v. à 6 l. de Bordeaux. Pop., 1,000 hab. — *Saint-André-de-Cubsac*, à 5 l. de Bordeaux, près de la Dordogne. Pop., 2,600 hab. — *Blanquefort*, b. sur la Jale, à 2 l. de Bordeaux. Pop., 2,000 hab. — *Carbon-Blanc*, b. à 2 l. de Bordeaux. Pop., 1,800 hab.

Bordeaux, v. ancienne, grande, belle et riche, sur la Garonne, à 114 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel; siége d'un archevêché : il y a une préfecture de police. Cette ville passe pour la plus belle de France, après la capitale : elle est du moins la plus commerçante. Son port immense, sur la Garonne, n'a peut-être pas toutes les commodités que l'étendue de son commerce fait desirer; mais un quai d'une demi-lieu d'étendue, et les vaisseaux qui continuellement naviguent sur la Garonne, ont un aspect imposant. La ville est moins belle par ses maisons que par la disposition de ses rues, qui sont droites, et par plusieurs places et édifices admirables, dans lesquels on distingue la plus magnifique salle de spectacle qui existe en France. Elle fut construite par M. Louis. On y remarque aussi la place qu'on appelait *Royale*, et quelques autres monumens. Le principal commerce de Bordeaux est en vins de son territoire, qui sont très-estimés : elle a beaucoup de manufactures, des fabriques, des raffineries de toute espèce. La sûreté de son port y attire beaucoup de navires étrangers. Tout ce qui tient aux armemens s'y trouve en grande quantité. La ville arme aussi à son compte, et entretient continuellement 400 navires : elle envoie à la pêche de la morue et de la baleine; il s'y tient tous les ans deux foires célèbres. Patrie d'Ausone et de Montaigne. Pop., 90,000 hab.

— *Pessac*, b. à une l. de Bordeaux. Pop., 1,300 hab. — *Créon*, p. b. à 4 l. de Bordeaux. Pop., 800 hab. — *Audenge*, b. à 9 l. de Bordeaux. Pop., 800 hab.

— *La Brède*, p. v. avec un château, à 2 l. de Bordeaux. Patrie de Montesquieu. Pop., 1,100 hab.

— *Tête-de-Busch*, v. à 12 l. de Bordeaux. Pop., 2,300 hab. — *Podensac*, b. sur la Gironde, à 6 l. de Bordeaux. Pop., 1,400 hab. — *Cadilhac*, p. v. sur la Garonne, à 7 l. de Bordeaux. Pop., 1,300 hab. — *Belin*, b. près de l'Heyre, à 10 l. de Bordeaux. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Libourne, ch. l. de cantons. — *Guitre*, p. v. sur l'Ille, à 3 l. de Libourne. Pop., 900 hab. — *Coutras*, p. v. sur la Drôme, à 4 l. de Libourne, célèbre par la victoire qu'Henri IV remporta sous ses murs en 1587. Pop., 300 hab. — *Lussac*, b. à 3 l. de Libourne. Pop., 2,000 hab. — *Fronsac*, p. v. sur la Dordogue, à une l. de Libourne. Pop., 1,300 habitans.

Libourne, v. sur la Dordogne, à 9 l. de Bordeaux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle est très-marchande. Pop., 8,000 hab.

— *Castillon*, v. sur la Dordogne, à 4 l. de Libourne, remarquable par une mémorable victoire que les Français remportèrent sous ses murs en 1451, sur les Anglais. Pop., 2,500 hab.

— *Branne*, b. sur la Garonne, à 3 l. de Libourne. Pop., 500 hab. — *Pujols*, v. à 4 l. de Libourne. Pop., 1,000 hab. — *Sainte-Foy-la-Grande*, v. sur la Dordogne, à 8 l. de Libourne. Pop., 2,800 hab.

Arrondissement de La Réole, ch. l. de cantons. — *Targon*, b. à 6 l. de La Réole. Pop., 1,000 hab. — *Pellegrue*, v. sur la Garonne, à 5 l. de La Réole. Pop., 1,800 hab. — *Sauveterre*, v. à 3 l. de La Réole. Pop., 500 hab. — *Mont-Ségur*, v. à 3 l. de La Réole. Pop., 1,400 hab. — *Saint-Macaire*, v. sur la Garonne, à 4 l. de La Réole. Pop., 1,400 hab.

La Réole, p. v. sur la Garonne, à 8 l. de Bordeaux; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Le parlement de Bordeaux y fut transféré quelque temps, sous le règne de Louis XIV. Cette ville doit être un des ch. l. de cohorte de la Légion d'honneur. Pop., 3,800 hab.

Arrondissement de Bazas, ch. l. de cantons. — *Langon*, p. v. sur la Garonne, à 3 l. de Bazas, renommée par ses bons vins. Pop., 3,200 hab. — *Auros*, b. à 2 l. de Bazas. Pop., 500 hab. — *Saint-Symphorien*, b. à 5 l. de Bazas. Pop., 1,400 hab.

Bazas, p. v. à 12 l. de Bordeaux, assez mal construite, sur un rocher, à 3 l. de la Garonne; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. On y trouve des cuirs, des verreries, des fabriques de droguets, et son territoire fournit des bois de construction. Pop., 4,200 hab.

— *Préchac*, b. sur le Giron, à 3 l. de Bazas. Pop., 2,600 hab. — *Grignols*, b. à 3 l. de Bazas. Pop., 3,000 hab. — *Captieux*, b. à 5 l. de Bazas. Pop., 1,100 hab.

On distingue encore, dans ce département, le territoire de Saint-Émilion, à 2 l. de Libourne, remarquable par les excellens vins qu'il produit. Ceux de Lafite, Haubion, Médoc et Grave, sont aussi très-estimés, et sont un objet de commerce très-considérable pour Bordeaux.

78. Dép. de LOT-ET-GARONNE. Chef-lieu, *Agen.*

Bornes..... au N. les dép. de la Dordogne, et de la Gironde.
à l'E. le département du Lot.
au S. les d. de la H. Garonne, du Gers, des Landes.
à l'O. les d. des Landes, et de la Gironde.

Étendue en.. deg. mathématiques : latitude, du 44e au 45e degré. ; long. occ. du 1er au 2e ½ degré.
mesures géodésiques : kil. carrés. .....6,100 ; lieues carrées.....308 81

Direction ..... circulaire.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison. .... de l'est à l'ouest.

Rivières..... le Dropt; la Garonne, qui reçoit à d. le Lot avec le Lez, à g. la Baise, le Gers.

DIVISIONS.

4 arrondiss. .....
37 cantons .....
469 comm.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Guienne, Agénois.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Marmande. 11 cantons.....	Duras.....	1892 ½ kil. c. 112,090 h.
	Lauzun.....	
	Seiches.....	
	Meilhan.....	
	MARMANDE....	
	Bouglon.....	
	Mas-d'Agénois ...	
	Castel-Moron	
	Tonneins	
	Castel-Jaloux	
	Damazan	
Villen. d'Agen. 10 cantons	Castillones	1600 kil. c. 89,860 hab.
	Villeréal.....	
	Cancon.....	
	Mont Flanquin...	
	Fumel.....	
	Mouclar.....	
	VILLEN. D'AGEN	
	Livrade	
	Penne	
	Tournon	
Nérac. 5 cantons	Houeilles	1127 ½ k. c. 43,120 hab.
	Lavardac	
	NÉRAC.....	
	Mezin.....	
	Francescas	
Agen. 11 cantons	Montaigut	1480 kil. c. 107,840 h.
	Pressas.....	
	Roquetaimbaut...	
	Beauville	
	Port-Ste. Marie...	
	AGEN	
	Puymirol	
	Laplume	
	Valence	
	Astafort	
	Auvillard.....	

Population totale du département.....352,900 hab.

78. DÉPART. DE LOT ET GARONNE.

AGEN, chef-lieu. Vingtième division militaire.

Arrondissemens :

Marmande, Villeneuve-d'Agen, Nérac, Agen.

Arrondissement de Marmande, ch. l. de cantons. — *Duras*, p. v. sur une petite rivière qui se jette, près de là, dans le Drot, à 4 l. de Marmande. Pop., 1,500 hab. — *Lauzun* v. à 6 l. de Marmande. Pop., 1,000 hab. — *Seiches*, b. à 3 l. de Marmande. Pop., 1,300 hab. — *Meilhan*, b. à 2 l. de Marmande, et tout près de la Garonne. Pop., 2,400 hab.

MARMANDE, v. sur la Garonne, à 7 l. d'Agen; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Elle fait un grand commerce de vins. Pop., 5,600 hab.

— *Bouglon*, p. b. à 3 l. de Marmande. Pop., 700 hab. — *Mas-d'Agénois*, p. v. sur la Garonne, à 3 l. de Marmande. Pop., 1,600 hab. — *Castel-Moron*, p. v. tout près du Lot, à 7 l. de Marmande. Pop., 2,000 hab. — *Tonneins*, p. v. sur la Garonne, près du Lot, à 4 l. de Marmande, connue par ses tabacs. Pop., 7,600 hab. — *Castel-Jaloux*, p. v. sur l'Ovance, à 5 l. de Marmande. Pop., 1,700 hab. — *Damazan*, b. à 6 l. de Marmande. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen, ch. l. de cantons. — *Castillones*, p. v. à 7 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 1,700 hab. — *Villeréal*, v. sur le Dropt, à 6 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 1,200 hab. — *Cancon*, b. à 4 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 1,400 hab. — *Mont-Flanquin*, v. sur le Lez, à 3 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 5,000 hab. — *Fumel*, b. sur le Lot, à 5 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 2,000 hab. — *Monclar*, b. sur le Ledat, à 3 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 2,000 hab.

VILLENEUVE-D'AGEN, v. sur le Lot, à 6 l. d'Agen; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,000 hab.

— *Livrade*, v. à 2 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 2,600 hab. — *Penne*, b. sur le Baudusson, près du Lot, à 2 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 800 hab. — *Tournon*, b. sur le Baudusson, à 5 l. de Villeneuve-d'Agen. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Nérac, ch. l. de cantons. — *Houeilles*, b. à 6 l. de Nérac. Pop., 600 hab. — *Lavardac*, b. sur le Lot, au confluent de la Baise, à 2 l. de Nérac. Pop., 900 hab.

Nérac, jolie v. sur la Baise, avec un château, où ont résidé les rois de Navarre, ducs d'Albret; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est renommée pour ses tanneries, ses bonneteries et ses ouvrages en cuivre. Pop., 5,500 hab.

— *Mezin*, p. v. sur le Lot, à 3 l. de Nérac. Pop., 2,800 hab. — *Francescas*, b. à 3 l. de Nérac. Pop., 1,300 hab.

Arrondissement d'Agen, ch. l. de cantons. — *Montaigut*, v. à 7 l. d'Agen. Pop., 4,000 hab. — *Pressas*, b. à 4 l. d'Agen. Pop., 1,400 hab. — *Roquetaimbaut*, b. à 2 l. d'Agen. Pop., 1,300 hab. — *Beauville*, v. à 5 l. d'Agen. Pop., 1,800 hab. — *Port-Sainte-Marie*, v. à 4 l. d'Agen. Pop., 2,800 hab.

Agen, v. riche, grande et belle, sur la Garonne, à 142 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel, et siége d'un évêché. La position de cette ville, sur la Garonne, la rend l'entrepôt du commerce de Bordeaux et de Toulouse. Elle a des manufactures de serges, de toiles à voiles, d'indiennes, de molletons et de couvertures de coton; des fabriques de chandelles et de chaudrons, et des tanneries. Ses teintures en écarlate et en cramoisi sont renommées. Elle a été autrefois beaucoup plus considérable; des ruines de bains et d'arènes attestent le séjour qu'y ont fait les Romains. On y voit encore un hôpital d'une antiquité très-remarquable. En 1588, Agen avait pris le parti de la Ligue; mais, en 1591, elle fut

soumise par Henri IV. Patrie de Joseph Scaliger. Pop., 11,000 hab.

— *Puymirol*, p. v. à 3 l. d'Agen. Pop., 1,200 hab. — *La Plume*, très-p. v. à 3 l. d'Agen. Pop., 1,500 hab. — *Valence*, v. à 6 l. d'Agen. Pop., 2,300 hab. — *Astaford*, v. sur le Gern, à 4 l. d'Agen. Pop., 4,000 hab. — *Auvillard*, v. sur la Garonne, à 6 l. d'Agen. Pop., 2,000 hab.

79. Dép. du LOT. Chef-lieu, *Cahors*.

Bornes..... au N. le départ. de la Corrèze.
à l'E. les départem. du Cantal, et de l'Aveyron.
au S. les dép. du Tarn, et de la Haute-Garonne.
à l'O. les dép. du Lot-et-Garonne, et de la Dordogne.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 44e au 45e deg.
longit. occ. du 0 ½ au 1er ½ degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,432 ½
lieues carrées.....376 25

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... la Dordogne, qui reçoit à g. la Bave ; le Lot, qui reçoit à d. la Selle ; le Tarn, qui reçoit à d. l'Aveyron.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
38 cantons.....
440 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Guienne, Quercy haut et bas.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Gourdon. 9 cantons.....	Vayrac.....	1557 ½ k. c. 75,860 hab.
	Martel.....	
	Souillac.....	
	Payrac.....	
	Gramat.....	
	GOURDON.....	
	Salviac.....	
	S. Germ. du-Bel-Air	
	La Bastide.....	
Figeac. 7 cantons.....	Bretenoux.....	1665 kil. c. 80,370 hab.
	Saint-Ceré.....	
	La Tronquière.....	
	La Capelle-Marival.	
	Livernon.....	
	FIGEAC.....	
	Cajare.....	
Cahors. 11 cantons.....	Cazals.....	2297 ½ k. c. 111,490 h.
	Lauzès.....	
	Catus.....	
	Puy-L'Évêque.....	
	Luzech.....	
	Saint-Géry.....	
	CAHORS.....	
	Limonhe.....	
	Lalbanqua.....	
	Moncuq.....	
	Castelnau.....	
Montauban. 11 cantons.....	Lauzerte.....	1912 ½ k. c. 115,950 h.
	Bourg-le-Visa.....	
	Ceylux.....	
	Montpezat.....	
	Molières.....	
	Causade.....	
	La Française.....	
	Moissac.....	
	Négrepliss.....	
	MONTAUBAN.....	
	Montclar.....	

Population totale du département.....383,600 hab.

79. DÉPARTEMENT DU LOT.

CAHORS, chef-lieu. Vingtième division militaire.

Arrondissemens :

Gourdon, Figeac, Cahors, Montauban.

Arrondissement de Gourdon, ch. l. de cantons. — *Vayrac*, b. sur le Moumon, et près de la Dordogne, à 8 l. de Gourdon. Pop., 1,000 hab. — *Martel*, p. v. à 7 l. de Gourdon. Pop., 2,700 hab. — *Souillac*, p. v. sur la Borèse, près de la Dordogne, à 2 l. de Gourdon : elle a un tribunal de commerce. Pop., 1,600 hab. — *Payrac*, b. à 2 l. de Gourdon. Pop., 900 hab. — *Gramat*, b. à 7 l. de Gourdon. Pop., 1,800 hab.

GOURDON, ou GORDON, v. à 8 l. de Cahors; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il y a eu une célèbre abbaye de religieux, ordre de Citeaux. Pop., 3,700 habitans.

— *Salviac*, b. à 3 l. de Gourdon. Pop., 2,700 hab. — *Saint-Germain-du-bel-Air*, b. à 3 l. de Gourdon. Pop., 1,700 hab. — *La Bastide*, b. à 4 l. de Gourdon. Pop., 1,100 habitans.

Arrondissement de Figeac, ch. l. de cantons. — *Bretenoux*, v. sur la Dordogne, à 9 l. de Figeac. Pop., 600 hab. — *Saint-Ceré*, p. v. sur la Bave, à 6 l. de Figeac. Pop., 3,800 hab. — *La Tronquière*, b. sur la Bave, à 5 l. de Figeac. Pop., 1,100 hab. — *La Capelle-Marival*, p. v. sur la Francase, à 4 l. de Figeac. Pop., 1,000 hab. — *Livernon*, b. à 3 l. de Figeac. Pop., 700 hab.

FIGEAC, p. v. sur la Selle, à 9 l. de Cahors; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a été fortifiée; mais maintenant elle est démantelée. Pop., 6,800 habitans.

— *Cajare*, b. sur le Lot, à 3 l. de Figeac. Pop., 1,900 habitans.

Arrondissement de Cahors, ch. l. de cantons. — *Cazals*, v. à 7 l. de Cahors. Pop., 1,000 hab. — *Lauzès*, très-p. b. à 5 l. de Cahors. Pop., 400 hab. — *Catus*, b. à 3 l. de Cahors. Pop., 1,300 hab. — *Puy-l'Évêque*, p. v. sur le Lot, à 6 l. de Cahors. Pop., 2,000 hab. — *Luzech*, p. v. sur le Lot, à 3 l. de Cahors. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Géry*, b. à 3 l. de Cahors. Pop., 1,200 hab.

Cahors, v. assez considérable sur le Lot, à 111 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance : siége d'un évêché. La ville est mal bâtie, et ses rues sont étroites. Son principal commerce est en vins noirs de son territoire, qu'on débite pour le Nord, et dont on fait des eaux-de-vie assez estimées. Cahors a aussi des fabriques de ratines et de draps fins. Cette ville fut prise d'assaut par Henri IV, en 1580, et ce fut à ce siége qu'on fit le premier usage des petards. Patrie du pape Jean XXII, et de Clément Marot. Pop., 12,000 hab.

— *Limonhe*, b. à 6 l. de Cahors. Pop., 1,100 hab. — *Lalbenque*, b. à 3 l. de Cahors. Pop., 1,900 hab. — *Moncuq*, b. à 5 l. de Cahors. Pop., 1,900 hab. — *Castelnau*, b. près la Barguelone, à 5 l. de Cahors. Pop., 4,300 hab.

Arrondissement de Montauban, ch. l. de cantons. — *Lauzerte*, v. à 8 l. de Montauban. Pop., 3,600 hab. — *Bourg-le-Visa*, très-p. b. à 10 l. de Montauban. Pop., 700 hab. — *Caylux*, p. v. à 8 l. de Montauban. Pop., 5,000 hab. — *Montpezat*, p. v. à 6 l. de Montauban. Pop., 2,600 hab. — *Molières*, p. v. à 5 l. de Montauban. Pop., 2,400 hab. — *Caussade*, p. v. à 5 l. de Montauban. Pop., 4,000 hab. — *La Française*, p. v. à 2 l. de Montauban. Pop., 3,200 hab. — *Moissac*, v. ancienne, dans une situation agréable, sur le Tarn, et près de la Garonne, à 7 l. de Montauban : elle fournit les îles de l'Amérique de farines très-belles. Cette ville est d'ailleurs une des plus riches et des plus commerçantes du département; aussi a-t-elle un tribunal de commerce. Pop., 10,000 hab.

Digitized by Google

— *Négreplisse*, p. v. sur l'Aveyron, à 4 l. de Montauban. Pop., 3,000 hab.

MONTAUBAN, v. jolie et considérable sur le Tarn, à 10 l. de Cahors, dans une plaine étendue, d'un côté, jusqu'à la mer, de l'autre, jusqu'aux Pyrénées; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a été bâtie au milieu du 12e siècle par Alphonse, comte de Toulouse. Il y a des fabriques d'étoffes de soie et de laine. Son territoire produit des vins et des grains, qui se transportent en Amérique. Les lettres y sont cultivées, et elle a eu une académie. En 1572, Montauban se révolta, et la ville fut fortifiée et mise en bon état de défense. En 1621, Louis XIII fut contraint d'en lever le siége; mais, en 1629, elle rentra dans le devoir : alors Richelieu en fit raser les fortifications. Louis XVI y avait établi une administration provinciale. Patrie des poètes Cahusac, Riupereux et Le Franc. Pop., 22,000 hab.

— *Montclar*, b. à 4 l. de Montauban. Pop., 1,700 hab.

80. Dép. des LANDES. Chef-lieu, *Mont-de-Marsan.*

Bornes..... au N. le départem. de la Gironde.
à l'E. les dép. de Lot-et-Garonne, et du Gers.
au S. le département des Basses-Pyrénées.
à l'O. l'Océan.

Étendue en.. deg. mathématiques. latitude, du 43e ½ au 44e ½ degré.
long. occid. du 2e ½ au 4e deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....9,475
lieues carrées.....479 66

Direction ..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie des bass. de la Garonne et de l'Adour.
Inclinaison ..... au nord-est et au sud.

Rivières..... *au nord-est*, l'Heyre; *au sud*, l'Adour, qui reçoit à d. la Douze et le Midoux, à g. le Loux.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
27 cantons.....
368 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Gascogne, les Landes, Chalosse propre, Tursan, Marsan.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Mont-de-Mars. 12 cantons.....	Parentis-de-Born..	5385 kil. c. 72,970 hab.
	Sore.....	
	Pissos.....	
	Mimizan.....	
	Sabres.....	
	Labrit.....	
	Roquefort.....	
	Arjuzaux.....	
	Gabarret.....	
	MONT-DE-MARS..	
	Villeneuve.....	
	Grenade.....	
Saint-Sever. 7 cantons.....	Tartas.....	1675 k. car. 78,130 hab.
	Mugron.....	
	SAINT-SEVER..	
	Hagetmau.....	
	Aire.....	
	Geaune.....	
	Amou.....	
Dax. 8 cantons.....	Castets.....	2415 kil. c. 77,790 hab.
	Tourcon.....	
	St. Vincent-de-Tirosse	
	DAX.....	
	Montfort.....	
	Pouillon.....	
	Peyreborade.....	
	Saint-Esprit.....	

Population totale du département. .....228,800 hab.

80. DÉPARTEMENT DES LANDES.

MONT-DE-MARSAN, chef-lieu. Onzième division militaire.

Arrondissemens :

Mont-de-Marsan, Saint-Sever, Dax.

Arrondissement de Mont-de-Marsan, ch. l. de cantons. — *Parentis-de-Born*, b. près de l'étang de Biscarosse, à 17 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 1,400 hab. — *Sore*, b. sur la Grave de Calens, à 12 l. de Mont-de-Marsan. Pop, 1,400 hab. — *Pissos*, b. près de la Leyre, à 13 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 1,300 hab. — *Mimizan*, p. b. à 17 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 400 hab. — *Sabres*, b. à 8 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 1,800 hab. — *Labrit*, très-p. b. sur le Lestrigon, à 6 l. de Mont-de-Marsan Pop., 600 hab. — *Roquefort-de-Marsan*, p. v. sur la Douze, à 3 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 1,000 hab. — *Arjuzanx*, p. b. sur le Bez, à 8 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 550 hab. — *Gabarret*, très-p. v. à 10 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 600 habitans.

MONT-DE-MARSAN, v. sur la Midouze, à 140 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunal de 1re instance. Le tribunal criminel est à Dax. Cette ville est dans un terroir ingrat : elle n'a de remarquable que son commerce étendu. Cependant la ville est peuplée d'habitans assez riches, et ses maisons sont construites avec un certain goût : elle est l'entrepôt d'une partie du commerce de Baïonne sur les eaux-de-vie. Pop., 2,800 hab.

— *Villeneuve-de-Marsan*, v. sur le Midoux, à 4 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 1,300 hab. — *Grenade*, p. v. sur l'Adour, à 3 l. de Mont-de-Marsan. Pop., 1,300 hab.

Arrondissement de Saint-Sever, ch. l. de cantons. — *Tartas* p. v. sur la Douze, près de l'Adour, à 5 l. de Saint-Sever : elle est bâtie en amphithéâtre, partie sur une colline, et partie dans la plaine. Pop., 3,000 hab.

— *Mugron*, p. v. près de l'Adour, à 3 l. de Saint-Sever. Pop., 2,000 hab.

Saint-Sever, v. sur l'Adour, à 4 l. de Mont-de'Marsan; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il y a eu une célèbre abbaye de bénédictins. Pop., 5,800 habitans.

— *Hagetmau*, v. sur la Lons, à 3 l. de Saint-Sever : elle est renommée pour les vins et le gibier de son territoire. Pop., 2,300 hab. — *Aire*, v. ancienne sur l'Adour, à 6 l. de Saint-Sever : elle est située au bas d'un coteau dominé par le *Mas-d'Aire*. Cette ville a été autrefois considérable. Alaric y avait établi sa résidence. Pop., 3,000 hab.

— *Geaune*, très-p. v. sur le Bas, à 5 l. de Saint-Sever. Pop., 800 hab. — *Amou*, b. à 5 l. de Saint-Sever. Pop., 1,700 hab.

Arrondissement de Dax, ch. l. de cantons. — *Castets*, b. à 5 l. de Dax. Pop., 900 hab. — *Souston*, p. v. près de l'étang de ce nom, à 6 l. de Dax. Pop., 2,500 hab. — *Saint-Vincent-de-Tirosse*, très-p. b. à 5 l. de Dax. Pop., 500 hab.

Dax, v. ancienne et autrefois considérable; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. On y trouve des sources d'eaux bouillantes et minérales, dont on dit qu'elle a tiré son nom, par corruption du mot *aqua*. En 910, cette ville fut prise et saccagée par les Sarrasins; en 1461, elle fut prise sur les Anglais par Charles VII, et depuis elle est demeurée à la France. Patrie de S. Vincent de Paule, l'instituteur des sœurs de la Charité, le héros de la charité chrétienne, et le fondateur immortel de tous les hôpitaux de bienfaisance. Pop., 4,300 habitans.

— *Montfort*, b. à 4 l. de Dax. Pop., 1,400 hab. — *Pouillon*, grand b. à 4 l. de Dax, remarquable par des eaux minérales purgatives. Pop., 2,700 hab. — *Peyrehorade*, p. v. à 5 l. de Dax, sur le gave de Pau. Pop., 1,900 hab. —

Saint-Esprit, très-grand b. sur l'Adour, en face de Baïonne, à 10 l. de Dax. Pop., 600 hab.

On remarque dans ce département les landes, ou terres incultes, qui lui ont donné son nom ; elles s'étendent le long des côtes de la mer, depuis Bordeaux jusqu'à Baïonne.

81. Dép. du GERS. Chef-lieu, *Ausch.*

Bornes..... au N. les d. de Lot-et-Garonne, et des Landes.
à l'E. le département de la Haute-Garonne.
au S. les d. de la H. Garonne et des H. Pyrénées.
à l'O. les dép. des B. Pyrénées et des Landes.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 43e 1/2 au 44e deg.
longit. occ. du 1er 1/2 au 2e 1/2 degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 7,047 1/2
lieues carrées 356 76

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... du sud au nord.

Rivières..... l'Adour; le Midoux; la Douze; la Gélise; le Lauson; la Baise; le Gers; le Ratz; la Gimone; la Save.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
29 cantons .....
700 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Gascogne, Condomois, Armagnac.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Condom. 6 cantons.....	Caxaubon.....	1662 1/2 k. c. 67,100 hab.
	Montréal.....	
	CONDOM.....	
	Eauze.....	
	Valence.....	
	Nogaro.....	
Lectoure. 6 cantons.....	Miradoux.....	1270 kil. c. 57,450 hab.
	LECTOURE.....	
	Lavit-de-Lomagne.	
	Saint-Clar.....	
	Fleurence.....	
	Mauvezin.....	
Mirande. 8 cantons.....	Aignan.....	1875 kil. c. 77,080 hab.
	Riscle.....	
	Plaisance.....	
	Montesquiou.....	
	Marciac.....	
	MIRANDE.....	
	Miléau.....	
	Masseube.....	
Auch. 5 cantons.....	Vic-sur-Losse....	1397 1/2 k. c. 52,820 hab.
	Jegun.....	
	AUSCH.....	
	Gimond.....	
	Saramon.....	
Lombez. 4 cantons.....	Cologne.....	842 1/2 kil. c. 37,390 hab.
	Isle-Jourdain....	
	Samatan.....	
	LOMBEZ.....	

Population totale du département..... .....291,800 hab.

81. DÉPARTEMENT DU GERS.

AUSCH, chef-lieu. Dixième division militaire.

Arrondissemens :

Condom, Lectoure, Mirande, Ausch, Lombez.

Arrondissement de Condom, ch. l. de cantons. — *Cazaubon*, p. v. à 9 l. de Condom. Pop., 2,200 hab. — *Montréal*, v. à 3 l. de Condom. Pop., 2,500 hab.

CONDOM, v. sur la Baise, à 9 l. d'Ausch; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville n'était, dans l'origine, qu'un monastère qui fut sécularisé : elle est agréable par sa situation. Son commerce est en grains et eaux-de-vie, qui sont débités généralement pour Bordeaux. Elle fut ravagée en 1569 par les protestans. Patrie de Montluc et de Scipion Dupleix, historiographe de France. Bossuet était évêque de Condom avant que de l'être de Meaux. Pop., 6,900 hab.

— *Eauze*, v. sur la Gélise, près des ruines de l'ancienne Elusa, à 6 l. de Condom : elle était métropole de la *Novempopulanie*. Pop., 3,300 hab. — *Valence*, v. sur la Baise, à 2 l. de Condom. Pop., 1,300 hab. — *Nogaro*, p. v. sur la Midouze, à 10 l. de Condom. Il s'y est tenu un concile en 1290. Pop., 1,600 hab.

Arrondissement de Lectoure, ch. l. de cantons. — *Miradoux*, p. v. à 2 l. de Lectoure. En 1652, il se donna une bataille sous ses murs. Pop., 1,600 hab.

LECTOURE, ou LEITOURE, v. forte et ancienne sur une montagne, au pied de laquelle coule le Gers, à 8 l. d'Ausch; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville est de la plus haute antiquité : elle était capitale d'un peuple nommé *Lectorates*, bâtie sur un roc d'où sortent des sources abondantes, et elle a soutenu beaucoup de siéges. Elle est agréable par les promenades qui l'environnent : on

y trouve une des plus belles manufactures de cuirs qui soit en France. Pop., 5,400 hab.

— *Lavit-de-Lomagne*, p. v. sur la Serre, à 6 l. de Lectoure. Pop., 1,300 hab. — *Saint-Clar*, p. v. à 3 l. de Lectoure. Pop., 1,200 hab. — *Fleurence*, v. près du Gers, à une l. de Lectoure. Pop., 3,000 hab. — *Mauvezin*, v. sur le Ratz, à 8 l. de Lectoure. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Mirande, ch. l. de cantons. — *Aignan*, v. près du Midoux, à 8 l. de Mirande. Pop., 2,600 hab. — *Riscle*, p. v. sur l'Adour, à 10 l. de Mirande. Pop., 1,100 hab. — *Plaisance*, p. v. sur le Larros, à 7 l. de Mirande. Pop., 1,200 hab. — *Montesquiou*, p. v. à 3 l. de Mirande : elle a donné le nom à une illustre famille. Pop., 1,800 hab. — *Marciac*, p. v. sur le Bonez, à 5 l. de Mirande. Pop., 1,400 hab.

Mirande, p. v. sur une montagne, à 5 l. de Mirande, près de la Baise; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,500 hab.

— *Miélan*, p. v. à 3 l. de Mirande. Pop., 1,400 hab. — *Masseube*, p. v. sur le Gers, à 4 l. de Mirande. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement d'Ausch, ch. l. de cantons. — *Vic-sur-Losse*, v. sur la Losse, à 6 l. d'Ausch. Pop., 2,800 hab. — *Jegun*, v. à 4 l. d'Ausch. Pop., 2,000 hab.

Ausch, ou Auch, v. sur une montagne, au pied de laquelle coule le Gers, à 148 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Elle est dans un site agréable, et les inégalités du sol sur lequel elle est assise lui donnent l'apparence d'un vaste amphithéâtre. Son plus beau monument est son ancienne cathédrale, remarquable par un beau portail moderne, par deux belles tours carrées, et par le vitraux de ses fenêtres, peints à l'antique, représentant une multitude de faits historiques. Pop., 8,000 hab.

— *Gimond*, p. v. sur la Gimone, à 4 l. d'Ausch. Pop.,

2,300 hab. — *Saramon*, p. v. sur la Gimone, à 5 l. d'Ausch. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Lombez, ch. l. de cantons. — *Cologne*, p. v. sur le Sartampion, à 7 l. de Lombez. Pop., 800 hab. — *Isle-Jourdain*, v. sur la Save, à 5 l. de Lombez. Pop., 4,000 hab. — *Samatan*, v. sur la Save, à une l. de Lombez, avec un château fort sur le sommet d'une montagne. Pop., 1,600 hab.

Lombez, p. v. sur la Save, qui, par de fréquens débordemens, la rend très-peu agréable, à 8 l. d'Ausch; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,400 hab.

On trouve, dans le territoire de Gimon, des mines de turquoise.

82. Dép. du TARN. Chef-lieu, *Albi.*

Bornes..... au N. le département de l'Aveyron.
à l'E. les départemens de l'Hérault, et de l'Aveyron.
au S. les dép. de l'Aude, et de la H. Garonne.
à l'O. les départ. de la Haute-Garonne, et du Lot.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 43e ½ au 44e deg.
long. trav. par le mérid. de Paris.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....6,080
lieues carrées.....307 42

Direction ..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.

Rivières..... le Céron; le Tarn, qui reçoit à g. l'Agout, avec l'Adou et le Guyon.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
35 cantons.....
356 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Languedoc, dioc. d'Albi, de Castres, de Lavaur.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Gaillac. 8 cantons.....	Vaour.....	1290 kil. c. 59,500 hab.
	Cordes.....	
	Castelnau-de-Mont.	
	Salvagnac.....	
	GAILLAC.....	
	Lisle.....	
	Rabastens.....	
	Cadalen.....	
Albi. 8 cantons.....	Pampelone.....	1532 ½ k. c. 63,060 hab.
	Monestier.....	
	Valderies.....	
	Valence.....	
	ALBY.....	
	Villefranche.....	
	Alban.....	
	Réalmont.....	
Lavaur. 5 cantons.....	Graulhet.....	800 k. car. 42,680 h.
	LAVAUR.....	
	Saint-Paul.....	
	Caq-Toulza.....	
	Puylaurens.....	
Castres. 14 cantons.....	Lautrec.....	2457 ½ k. c. 106,920 h.
	Vabre.....	
	Lacanne.....	
	Murat.....	
	Roquecourbe.....	
	Vielmur.....	
	Brassac.....	
	CASTRES.....	
	Angles.....	
	Lacaugnières.....	
	Montredon.....	
	Dourgne.....	
	Mazamet.....	
	Saint-Amans.....	

Population totale du département.....272,160 hab.

82. DÉPARTEMENT DU TARN.

ALBI, chef-lieu. Neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Gaillac, Albi, Lavaur, Castres.

Arrondissement de Gaillac, ch. l. de cantons. — *Vaour*, b. à 5 l. de Gaillac. Pop., 560 hab. — *Cordes*, v. sur le Céron, à 4 l. de Gaillac. Pop., 2,300 hab. — *Castelnau-de-Montmirail*, p. v. à 2 l. de Gaillac. Pop., 2,500 hab. — *Salvagnac*, v. sur le Tescou, à 4 l. de Gaillac. Pop., 1,200 hab.

GAILLAC, v. sur le Tarn, à 5 l. d'Albi; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle fait un commerce de vin assez considérable. Pop., 6,400 hab.

— *Lisle*, v. sur le Tarn, à 2 l. de Gaillac. Pop., 5,400 hab. — *Rabastens*, v. sur le Tarn, à 4 l. de Gaillac. Pop., 6,000 hab. — *Cadalen*, v. à 2 l. de Gaillac. Pop., 1,600 habitans.

Arrondissement d'Albi, ch. l. de cantons. — *Pampelone*, p. v. à 5 l. d'Albi. Pop., 1,800 hab. — *Monesties*, p. v. sur le Céron, à 4 l. d'Albi. Pop., 1,200 hab. — *Valderies*, b. à 3 l. d'Albi. Pop., 1,300 hab. — *Valence*, p. v. à 5 l. d'Albi. Pop., 600 hab.

ALBI, v. assez agréable, sur le Tarn, à 131 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Son plus beau monument est son ancienne cathédrale, qui mérite en effet l'attention. En 1176, il s'y tint un concile, qui condamna les Albigeois. Son principal commerce est en blé, vins, safran, pastels, fruits. Il y a des fabriques de toiles grises et de cordelas. Pop., 9,600 hab.

— *Villefranche*, vil. à 4 l. d'Albi. Pop., 700 hab. — *Alban*, vil. à 6 l. d'Albi. Pop., 200 hab. — *Réalmont*, v. sur l'Adou, à 4 l. d'Albi. Pop., 2,200 hab.

Arrondissement de Lavaur, ch. l. de cantons. — *Graulhet*, b. près de l'Adou, à 4 l. de Lavaur. Pop., 3,400 hab.

Lavaur, v. assez considérable, sur l'Agout, à 9 l. d'Albi; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est dans un terroir fertile; son commerce est en soieries. En 1213, il s'y tint un concile contre les Albigeois. Pop., 6,200 hab.

— *Saint-Paul*, b. à 3 l. de Lavaur. Pop., 900 hab. — *Cuq-Toulza*, b. sur le Giron, à 4 l. de Lavaur. Pop., 1,000 hab. — *Puy-Laurens*, v. sur le Giron, à 4 l. de Lavaur. Pop., 5,600 hab.

Arrondissement de Castres, ch. l. de cantons. — *Lautrec*, v. sur une montagne, à 4 l. de Castres, avec un ancien château. Pop., 3,200 hab. — *Vabre*, p. v. à 5 l. de Castres. Pop., 1,700 hab. — *Lacaune*, p. v. sur le Gijon, près de la source de l'Agout, à 9 l. de Castres. Pop., 2,400 hab. — *Murat*, p. b. sur la Viaut, à 12 l. de Castres. Pop., 3,000 hab. — *Roque-Courbe*, b. sur l'Agout, à 2 l. de Castres. Pop., 1,200 hab. — *Vielmur*, b. sur l'Agout, à 3 l. de Castres. Pop., 700 hab. — *Brassac*, b. sur l'Agout, à 5 l. de Castres. Pop., 1,200 hab.

Castres, v. considérable, sur l'Agout, à 8 l. d'Albi; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce : elle a des manufactures de ratines, de molletons, de flanelles, de bonneteries et de couvertures. Patrie de Dacier, de Rapin Thoiras, de Morus et de Boyer, de l'abbé Sabatier, littérateur. Pop., 15,400 hab.

— *Angles*, b. à 6 l. de Castres. Pop., 2,500 hab. — *La Brugnières*, b. sur la Taure, à 2 l. de Castres. Pop., 3,900 hab. — *Montredon*, p. v. à 4 l. de Castres. Pop., 4,500 hab. — *Dourgne*, b. à 4 l. de Castres. Pop., 1,600 hab. — *Mazamet*, v. sur la Lurnette, à 4 l. de Castres. Pop., 5,400 hab. — *Saint-Amans*, b. sur la Taure, à 6 l. de Castres. Pop., 2,000 hab.

Il y a dans ce département des mines de fer, de plomb, de charbon de terre, et on y fait beaucoup de cire.

83. Dép. des BASSES-PYRÉNÉES. Chef-lieu, *Pau.*

Bornes ..... au N. les dép. des Landes, et du Gers.
à l'E. le départ. des Hautes-Pyrénées.
au S. les Pyrénées.
à l'O. l'Océan.

Étendue en.. deg. mathématiques. lat. du 42e 1/2 au 43e 1/2 deg.
long. occid. du 2e 1/2 au 4e degré.
mesures géodésiques. kilomètres carrés 8,072 1/2
lieues carrées 408 66

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de l'Adour.
Inclinaison..... du sud au nord-ouest.
Rivières..... l'Adour, qui reçoit à g. la Nivelle, la Nive, la Bidouze, le Guison, le Gave d'Oléron avec le Vert, le Gave du Pô avec la Buse.

DIVISIONS.

5 arrondissemens .....
38 cantons .....
660 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Pays des Basques et Béarn, Labour, vicomté de Soules, Béarn, Basse Navarre

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Baïonne.	7 cantons.....	BAÏONNE	1215 kil. c. 69,490 hab.
		Bidache.....	
		La Bastide-Clérence	
		S. Jean-de-Luz ..	
		Ustarits.....	
		Hasparren.....	
		Espelette	
Orthes.	7 cantons	Arzacq.....	1217 1/2 k. c. 88,130 hab.
		Salies	
		ORTHES	
		Arthes	
		Sauveterre	
		Lagor.....	
		Navarreins.....	
Pau.	10 cantons	Garlin.....	1617 1/2 k. c. 99,490 hab.
		Thèze.....	
		Lombey	
		Lescar.....	
		Morlaas	
		Montaner	
		PAU	
		Nay	
		Ponthec	
		Clarac.....	
Mauléon.	6 cantons	Saint-Palais	1987 1/2 k. c. 65,450 hab.
		Iholdy.....	
		MAULÉON	
		S. Et. de-Baigorry.	
		S. J. Pied-de-Port.	
		Tardets	
Oloron.	8 cantons.....	Monein	2035 kil. c. 69,490 hab.
		S. Marie-d'Oloron.	
		Lasseube.....	
		OLORON	
		Aramitz.....	
		Arudy	
		Laruns.....	
		Acous	

Population totale du département. ..... 384,000 hab.

85. DÉPART. DES BASSES-PYRÉNÉES.

PAU, chef-lieu. Onzième division militaire.

Arrondissemens :

Baïonne, Orthes, Pau, Mauléon, Oloron.

Arrondissement de Baïonne, ch. l. de cantons. — BAÏONNE, v. considérable sur la Nive et l'Adour, et près de la mer, à 22 l. de Pau, avec un port moins commode que commerçant, une citadelle et trois châteaux forts; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce, et siége d'un évêché. Cette ville est très-agréable, particulièrement par ses promenades et ses environs du côté de la mer; ses rues sont larges, ses maisons bien bâties, et elle a quelques belles places. Son commerce est considérable; ses bâtimens sont les premiers qui aient été envoyés à la pêche de la baleine, dans le Groënland; ils pêchent aussi la morue. Son port est très-sûr pour les vaisseaux, mais l'entrée en est difficile. Les jambons de Baïonne sont renommés. C'est cette ville qui a donné le nom à l'arme appelée *baïonnette*. Pop., 13,000 hab.

— *Bidache*, p. v. sur la Bidouze, avec un château, à 5 l. de Baïonne. Pop., 2,000 hab. — *La Bastide-Clérence*, v. à 4 l. de Baïonne. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Jean-de-Luz*, v. sur la Nivelle, près de la mer, à 5 l. de Baïonne. Pop., 2,500 hab. — *Ustarits*, b. sur l'Adour, à 3 l. de Baïonne. Pop., 1,400 hab. — *Hasparren*, gros b. sur l'Hispide, à 3 l. de Baïonne. Pop., 4,000 hab. — *Espelette*, b. à 4 l. de Baïonne. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement d'Orthes, ch. l. de cantons. — *Arzacq*, b. à 7 l. d'Orthes. Pop., 1,000 hab. — *Salies*, v. sur le Saleis, à 3 l. d'Orthes, remarquable par des sources d'eau salées qui donnent un sel blanc d'un revenu considérable pour cette ville. Pop., 6,400 hab.

ORTHES, p. v. sur le gave de Pau, à 9 l. de Pau; ch. l.

d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. C'est une des principales places du pays. Le commerce y est actif en général, et particulièrement celui des cuirs et jambons. Elle a été autrefois plus considérable par des établissemens publics, et sur-tout par la célèbre université que la reine Jeanne y avait fondée. Pop., 6,700 hab.

— *Arthès*, b. à 2 l. d'Orthes. Pop., 2,000 hab. — *Sauveterre*, p. v. sur le gave d'Oléron, à 4 l. d'Orthes. Pop. 1,600 hab. — *Lagor*, p. v. sur le gave de Pau, à 4 l. d'Orthes. Pop., 1,700 hab.

— *Navarreins*, v. forte et jolie, sur le gave d'Oléron, à 5 l. d'Orthes, avec un pont de pierre sur le gave. Cette ville est dans une plaine fertile : elle a été bâtie par Henri d'Albret, roi de Navarre. Pop., 1,300 hab.

Arrondissement de Pau, ch. l. de cantons. — *Garlin*, b. à 7 l. de Pau. Pop., 1,000 hab. — *Thèze*, vil. à 5 l. de Pau. Pop., 600 hab. — *Lambeye*, p. b. à 7 l. de Pau. Pop., 900 hab. — *Lescar*, v. sur le gave de Pau, et à une l. de cette ville : elle a eu autrefois plus d'importance, sur-tout par un collége célèbre. Pop., 1,800 hab. — *Morlaas*, p. v. sur le Luy de France, à 2 l. de Pau. Pop., 1,600 hab. — *Montaner*, p. b. à 7 l. de Pau. Pop., 900 hab.

Pau, jolie v. sur une colline, au pied de laquelle passe le Gave de son nom, à 156 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel. Cette ville, qui devait toute sa splendeur au séjour que les princes de Béarn y ont fait, est aussi une de celles à qui la révolution a laissé le plus à regretter. En 1716, un incendie avait déjà consumé ses archives et une partie du palais : depuis, elle a fait d'autres pertes. Elle était la patrie d'Henri IV; son château y existe encore : on y voyait la chambre où il était né, le cabinet de sa mère, et sur-tout son berceau. Ces monumens, précieux par l'intérêt qu'inspirent les bons princes, ont disparu dans les jours affreux de nos calamités révolutionnaires; mais les bâtimens et le parc que le bon Henri a

tant de fois parcouru dans sa jeunesse, subsistent encore: quand ils ne seront plus, le nom d'Henri IV, plus durable qu'eux, portera aux derniers siècles la mémoire chérie d'un roi qui a fait le bonheur et la gloire des Français. Pau est aussi la patrie du maréchal de Gassion, célèbre au milieu du 16e siècle. Pop., 8,000 hab.

— *Nay*, p. v. sur le Gave de Pau, à 4 l. de cette ville. Il y a des manufactures d'étoffes de laine. Patrie d'Abadie, théologien. Pop., 2,300 hab. — *Ponthac*, p. v. à 5 l. de Pau. Pop., 2,400 hab. — *Clarac*, très-p. b. à 5 l. de Pau. Pop., 200 hab.

Arrondissement de Mauléon, ch. l. de cantons. — *Saint-Palais*, v. sur la Bidouze, à 5 l. de Mauléon, dont elle a le tribunal de 1re instance. Pop., 1,000 hab. — *Iholdy*, p. b. à 6 l. de Mauléon. Pop., 900 hab.

Mauléon, v. sur le Buison, à 10 l. de Pau; ch. l. d'une sous-préfecture, dont le tribunal de 1re instance est à Saint-Palais. Pop., 1,000 hab. — *Saint-Etienne-de-Baigorry*, v. sur l'Erreca, à 9 l. de Mauléon. Pop., 6,000 hab. — *Saint-Jean-Pied-de-Port*, v. sur la Nive, à l'entrée des passages des Pyrénées : elle est sur une hauteur, et elle a une citadelle. Pop., 1,200 hab. — *Tardets*, vil. à 3 l. de Mauléon. Pop., 300 hab.

Arrondissement d'Oloron, ch. l. de cantons. — *Monein*, v. assez considérable, à 3 l. d'Oloron. Son territoire produit des vins estimés. Pop., 5,500 hab. — *Sainte-Marie d'Oloron*, p. v. sur le Vert, tout auprès d'Oloron. Pop., 2,600 hab. — *Lasseube*, b. sur la Buse, à 2 l. d'Oloron. Pop., 2,800 hab.

Oloron, v. fort ancienne, à 6 l. de Pau, sur le Gave de ce nom, et près des Pyrénées; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance: elle a été ruinée par les Sarrasins; mais Centule, vicomte de Béarn, la reconstruisit, et elle devint une ville de commerce : aujourd'hui, il y est peu florissant. Pop., 5,000 hab.

— *Aramitz*, b. sur le Vert, à 2 l. d'Oloron. Pop., 1,000 hab. — *Laruns*, b. à 7 l. d'Oloron. Pop., 1,600 hab. — *Acous*, b. sur le gave d'Aspe, à 7 l. d'Oloron. Pop., 1,600 habitans.

On remarque encore, dans ce département, la vallée de *Baigorry*, intéressante par ses mines, et *Andaye*, p. v. près de Bidache, célèbre par ses eaux-de-vie.

84. Dép. des HAUTES-PYRÉNÉES. Chef-lieu, *Tarbes.*

Bornes. au N. le département du Gers. à l'E. le département de la Haute-Garonne. au S. les Pyrénées. à l'O. le département des Basses-Pyrénées.

Etendue en deg. mathématiques.. latitude, du 42e ½ au 43e ½ degré. long. occ. du 1er ½ au 2e ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés ..... 4,937 ½ lieues carrées 249 94

Direction. ..... du sud au nord.
Bassin. ..... faisant partie du bassin de l'Adour.
Inclinaison ..... du sud au nord.

Rivières. ..... l'Adour avec le Sechez; le Laros; le Gers; plusieurs Gaves ou torrens.

Divisions.

3 arrondissemens .....
25 cantons .....
501 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Gascogne, Bigorre.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Tarbes. 10 cantons.....	Castelnau-Riv. Basse Maubourguet..... Vic-Bigorre ..... Rabastens ..... Trie ..... Aubarède ..... TARBES ..... Galan ..... Osun ..... Tournay	1357 ½ k. c. 87,000 hab.
Argelès. 5 cantons	Lourde ..... Juncalas ..... ARGELÈS ..... Aucun ..... Luz	1585 kil. c. 41,370 hab.
Bagnères. 10 cantons.....	Castelnau-Magonac. Lannemezan..... BAGNÈRES..... Labarthe ..... Nestier ..... Campan..... Mauléon-en-Barrou. Arreau ..... Bordères ..... Viella	1995 kil. c. 78,100 hab.

Population totale du département ..... 206,700 hab.

84. DÉPART. DES HAUTES-PYRÉNÉES.

TARBES, chef-lieu. Dixième division militaire.

Arrondissemens :

Tarbes, Argelès, Bagnères.

Arrondissement de Tarbes, ch. l. de cantons. — *Castelnau-Rivière-Basse*, b. à 10 l. de Tarbes, près de l'Adour. Pop., 1,200 hab. — *Maubourguet*, p. v. sur l'Adour, à 7 l. de Tarbes. Pop., 1,400 hab. — *Vic-Bigorre*, b. sur l'Adour, à 4 l. de Tarbes. Pop., 3,000 hab. — *Rabasteins*, p. v. à 4 l. de Tarbes. Pop., 700 hab. — *Trie*, b. sur la Baise, à 6 l. de Tarbes. Pop., 1,800 hab. — *Aubarède*, vil. sur le Laros, à 3 l. de Tarbes. Pop., 400 hab.

TARBES, v. assez considérable, sur l'Adour, à 163 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce : elle est dans une situation agréable; elle a succédé à l'ancienne Bigorre, ruinée par les barbares, et elle a été bâtie de ses débris. En 1750, elle éprouva une telle secousse de tremblement de terre, qu'une vallée voisine en fut comblée. Pop., 6,800 hab.

— *Galan*, p. v. sur la Baise, à 7 l. de Tarbes. Pop., 1,200 hab. — *Ossun*, b. à 2 l. de Tarbes. Pop., 1,200 hab. — *Tournay*, b. sur la Luz, à 4 l. de Tarbes. Pop., 800 habitans.

Arrondissement d'Argelès, ch. l. de cantons. — *Lourde*, p. v. sur un rocher sur le Gave de Pau, avec un ancien château, à 3 l. d'Argelès. Pop., 2,700 hab. — *Juncalas*, vil. à 2 l. d'Argelès. Pop., 400 hab.

ARGELÈS, b. sur le gave d'Azun, à 7 l. de Tarbes; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 800 hab.

— *Aucun*, p. b. sur le gave d'Azun, à une l. d'Argelès.

Pop., 1,200 hab. — *Luz*, v. sur le gave de Pau, à 4 l. d'Argelès. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Bagnères, ch. l. de cantons. — *Castelnau-Magonac*, p. v. sur le Gers, à 9 l. de Bagnères. Pop., 1,200 hab. — *Lannemezan*, v. à 5 l. de Bagnères. Pop., 1,000 hab.

Bagnères, v. sur l'Adour, à 5 l. de Tarbes; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est célèbre et très-fréquentée pour ses eaux minérales. Pop., 6,000 hab.

— *Labarthe*, b. sur la Neste, à 5 l. de Bagnères. Pop., 800 hab. — *Nestier*, p. b. à une l. de la Garonne, et à 5 de Bagnères. Pop., 500 hab. — *Campan*, v. sur l'Adour, à une l. de Bagnères, dans une célèbre et magnifique vallée de ce nom. Pop., 4,000 hab. — *Mauléon-en-Barrousse*, très-p. v., sur l'Ourse, et près de la Garonne, à 8 l. de Bagnères. Pop., 600 hab. — *Arreau*, très-p. v., sur la Neste, à 6 l. de Bagnères. Pop., 400 hab. — *Bordérès*, vil., sur la Neste de Louron. Pop., 900 hab. — *Vielle*, vil. sur la Neste, au confluent de la Mousquère, à 7 l. de Bagnères. Pop., 400 hab.

On remarque aussi, près de Bagnères, *Barrége*, qui n'est pas moins recommandable que la première, par des eaux minérales semblables et de même vertu, et on trouve dans ce département des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'ardoise, de marbre, et même de jaspe.

Dans la partie inculte, nommée *vallée de Campan*, se trouve une grotte riche en cristallisation, digne de l'attention des voyageurs, et que très-peu manquent de visiter. Cette vallée a un charme qui fixe tous les regards, et qu'on aime toujours à revoir.

85. Dép. de la HAUTE-GARONNE. Chef-lieu, *Toulouse.*

Bornes..... au N. les d. du Tarn, du Lot, du Lot-et-Gar., du Gers.
à l'E. les dép. du Tarn, de l'Aude, de l'Arriége.
au S. les d. de l'Arriége, des H. Pyrén., et les Pyrén.
à l'O. les départ. des Hautes-Pyrénées, du Gers.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 42e ½ au 44e degré.
long. occ. du 0 au 2e deg.
mesures géodésiques.. kil. car.....8,077 ⅝
lieues carrées 408 91

Direction..... du sud au nord.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... du sud-ouest au nord-est.

Rivières..... la Garonne, qui reçoit à d. le Tarn, le Giron, l'Arriége, avec l'Ers, la Rise, le Gers, à g. la Serre, la Gimone, le Margastan, la Save, l'Aussonelle, le Touche, la Longe, la Pique.

Divisions.

5 arrondissemens.....
42 cantons.....
692 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Languedoc, dioc. de Montauban, de Toulouse, de Rieux, de Comminges.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Castel-Sarrasin, 7 cantons.....	Saint-Nicolas.....	1220 kil. c. 66,400 hab.
	CASTEL-SARRAS.	
	Montech.....	
	Beaumont.....	
	Ville-Brumier.....	
	Verdun.....	
	Grisolles.....	
Toulouse. 9 cantons.....	Villemur.....	1695 kil. c. 126,140 h.
	Fronton.....	
	Cadours.....	
	Grenade.....	
	Montastruc.....	
	Verfeil.....	
	Legnevin.....	
	TOULOUSE.....	
	Castanet.....	
Muret. 9 cantons.....	Saint-Lys.....	1800 kil. c. 78,900 hab.
	MURET.....	
	Rieumes.....	
	Auterive.....	
	Fousseret.....	
	Carbonne.....	
	Cintegabelle.....	
	Cazères.....	
	Montesquieu.....	
Villefranche. 6 cantons.....	Lanta.....	955 kil. car. 53,360 hab.
	Caraman.....	
	Saint-Félix.....	
	Mont-Giscard.....	
	VILLEFRANCHE.	
	Nailloux.....	
Saint-Gaudens. 11 cantons.....	L'Isle-en-Dodon...	2407 ½ k. c. 107,470 h.
	Boulogne.....	
	Aurignac.....	
	Saint-Martory.....	
	Montrejeau.....	
	SAINT-GAUDENS.	
	Sallies.....	
	S. Bertraud-de-Com	
	Aspet.....	
	Beat.....	
	Bagnères-de-Luchon	

Population totale du département .....432,600 hab.

85. DÉPART. DE LA HAUTE-GARONNE.

TOULOUSE, chef-lieu. Dixième division militaire.

Arrondissemens :

Castel-Sarrazin, Toulouse, Muret, Villefranche, Saint-Gaudens.

Arrondissement de Castel-Sarrasin, ch. l. de cantons. — *Saint-Nicolas*, p. v. sur la Garonne, près de l'embouchure du Tarn, à une l. de Castel-Sarrasin. Pop., 2,500 hab.

CASTEL-SARRASIN, v. sur la Garonne, à 13 l. de Toulouse ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 7,000 hab.

— *Montech*, p. v. près de la Garonne, à 3 l. de Castel-Sarrasin. Pop., 2,600 hab. — *Beaumont*, v. sur la Garonne, à 5 l. de Castel-Sarrasin. Pop., 3,700 hab. — *Villebrumier*, vil. près du Tarn, à 7 l. de Castel-Sarrasin. Pop., 900 hab. — *Verdun*, v. sur la Garonne, à 6 l. de Castel-Sarrasin. Pop., 4,700 hab. — *Grisolles*, p. v. tout près de la Garonne, à 6 l. de Castel-Sarrasin. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Toulouse, ch. l. de cantons. — *Villemur*, p. v. sur le Tarn, à 5 l. de Toulouse. Pop., 5,000 hab. — *Fronton*, p. v. à 5 l. de Toulouse. Pop., 2,000 hab. — *Cadours*, b. à 8 l. de Toulouse. Pop., 800 hab. — *Grenade*, p. v. près de la Garonne, à 5 l. de Toulouse. Pop., 3,500 hab. — *Montastruc*, b. à 4 l. de Toulouse. Pop., 1,100 hab. — *Verfeil*, ou *Verfeuil*, p. v. à 5 l. de Toulouse. Pop., 2,400 hab. — *Legnevin*, v. à 5 l. de Toulouse. Pop., 6,600 hab.

TOULOUSE, v. très-grande, très-belle et très-ancienne, sur la Garonne, à 133 l. de Paris ; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel, et siége d'un archevêché et d'une division militaire. Cette ville est une des plus considérables de France ; il ne reste guère de vestiges de sa haute antiquité,

que quelques débris d'un amphithéâtre : elle a plusieurs places et plusieurs édifices remarquables. Sa position est très-agréable à l'extrémité du canal de Languedoc, qui se réunit à la Garonne, tout près de la ville : elle n'est peut-être pas aussi commerçante que sa situation pourrait le lui permettre; mais cependant son commerce est très-étendu, et ses manufactures sont dans un état très-florissant. Leurs principaux objets sont des cuirs, des draperies fines, des couvertures de laine, des huiles, des merceries, clincailleries et fers de toute espèce. Les promenades de Toulouse sont charmantes; la ville a un pont et un quai magnifiques. Les beaux arts et les lettres ont toujours été cultivés à Toulouse. En 1215, elle avait déjà une université, et en 1323, elle possédait sa célèbre académie des jeux floraux : elle a eu aussi une académie royale de peinture. La révolution a renversé tous ces établissemens, qui se relèvent sous la protection du gouvernement actuel. Il y a une école d'artillerie. Les sociétés littéraires et savantes s'y forment de nouveau; les colléges s'y rétablissent sous le nom de Lycées. L'hôtel de ville de Toulouse est un beau monument; il s'appelait autrefois *capitole;* de là le nom de *capitouls* avait été donné à ses consuls. Cette ville a produit un grand nombre d'hommes célèbres dans tous les genres, parmi lesquels on distingue Cujas, Pibrac, Philippe Berthier, P. Caseneuve, François Maynard, Alaguan, Bunel, le président Duranti, Gui Dufaure, Jean Goras, Campistron, Cailhava. Pop., 50,000 hab.

— *Castanet*, p. v. à 2 l. de Toulouse et près du canal. Pop., 1,300 hab.

Arrondissement de Muret, ch. l. de cantons. — *Saint-Lys*, b. à 3 l. de Muret. Pop., 1,100 hab.

MURET, v. sur la Garonne, à 4 l. de Toulouse; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville fut assiégée, en 1213, par le roi d'Aragon; son armée fut taillée en pièces, et le roi lui-même périt dans une sortie

que fit Simon de Montfort, qui défendait la place. Pop., 3,000 hab.

— *Rieumes*, p. v. à 4 l. de Muret. Pop., 1,400 hab. — *Auterive*, v. sur l'Arriége, à 4 l. de Muret. Pop., 4,000 hab. — *Fousseret*, p. v. sur la Longe, à 7 l. de Muret. Pop., 2,000 hab. — *Carbonne*, vil. sur la Garonne, à 5 l. de Muret. Pop., 1,800 hab. — *Cintegabelle*, p. v. sur l'Arriége, à 6 l. de Muret. Pop., 3,000 hab. — *Cazères*, b. sur la Garonne, à 8 l. de Muret. Pop., 2,000 hab. — *Montesquieu*, b. sur l'Arise, à 7 l. de Muret. Pop., 2,800 hab.

Arrondissement de Villefranche, ch. l. de cantons. — *Lanta*, b. sur la Seilone, à 4 l. de Villefranche. Pop., 1,400 hab. — *Caraman*, p. v. à 4 l. de Villefranche. Pop., 2,300 hab. — *Saint-Félix*, gros b. à 4 l. de Villefranche. Pop., 3,000 hab. — *Montgiscard*, p. v. à 3 l. de Villefranche. Pop., 1,100 hab.

Villefranche, v. à 7 l. de Toulouse, sur le canal; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,000 hab. — *Nailloux*, b. à 2 l. de Villefranche. Pop., 1,100 hab.

Arrondissement de Saint-Gaudens, ch. l. de cantons. — *L'Isle-en-Dodon*, p. v. située dans une île formée par la Save, à 8 l. de S. Gaudens. Pop., 1,100 hab. — *Boulogne*, v. à 5 l. de Saint-Gaudens. Pop., 1,400 hab. — *Aurignac*, b. sur la Longe, à 4 l. de Saint-Gaudens. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Martory*, ancienne et très-p. v., avec un pont sur la Garonne, à 4 l. de Saint-Gaudens. Patrie de l'hérésiarque Vigilance. Pop., 1,000 hab. — *Montrejean*, v. sur la Garonne, à 3 l. de Saint-Gaudens. Pop., 2,500 hab.

Saint-Gaudens, v. sur la Garonne, à 20 l. de Toulouse; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. On y tenait autrefois les états du pays. Pop., 4,000 hab.

— *Sallies*, vil. sur le Salac, à 4 l. de Saint-Gaudens. Pop., 600 hab. — *Saint-Bertrand-de-Cominges*, p. b. sur la Garonne, à 3 l. de Saint-Gaudens. Pop., 600 hab. — *Aspet*, b. à 3 l. de Saint-Gaudens. Pop., 3,200 hab. — *Beat*, b. près

de la Garonne, à 5 l. de Saint-Gaudens. Pop., 1,000 hab. — *Bagnères-de-Luchon*, b. au pied des Pyrénées, à 8 l. de Saint-Gaudens. Il est connu par ses eaux minérales. Pop., 1,200 hab.

Dans ce département, on distingue, en outre, à 6 l. de Muret, sur la Rise, la p. v. de *Rieux*, qui a plusieurs fabriques de draps, et dont l'ancienne cathédrale est un édifice curieux par la structure singulière de son clocher. Sur la porte de l'orangerie de l'ancien palais épiscopal, on voit encore huit têtes de divinités anciennes, qui furent trouvées près de la ville, à la fin du 17e siècle.

86. Dép. de l'ARRIÉGE. Chef-lieu, *Foix*.

Bornes . . . . . au N. les départ. de la Haute-Garonne, de l'Aude.
à l'E. les départ. de l'Aude ; et des Pyrénées-Orient.
au S. les Pyrénées, et le dép. des Pyrénées-Orient.
à l'O. le dép. de la Haute-Garonne.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 42e 1/3 au 43e 1/3 deg.
long. occ. du 0 1/3 au 1er 1/3 degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés. 5,050
lieues carrées 255 84

Direction. . . . . de l'est à l'ouest.
Bassin. . . . . faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison. . . . . du sud au nord.
Rivières . . . . . le Salat ; la Clisse ; l'Arriége ; le Lers.

DIVISIONS.

3 arrondissemens. . . . . .
20 cantons. . . . . .
337 communes . . . . . .

Rapport aux anciennes Provinces.

Pays des Basques, Couserans, Comté de Foix.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Pamiers. 6 cantons.	Saverdun.	1320 kil. c. 59,330 hab.
	Fossat	
	PAMIERS.	
	Le Mas-d'Azil. . . .	
	Mirepoix	
	Varilhes.	
Saint-Girons. 6 cantons.	Sainte-Croix.	1530 kil. c. 66,060 hab.
	Saint-Lizier.	
	SAINT-GIRONS. .	
	Castillon	
	Massat.	
	Oust	
Foix. 8 cantons	La Bastide-Seron. .	2200 kil. c. 66,290 hab.
	FOIX.	
	Lavelanet.	
	Tarascon	
	Vic-Dessos	
	Les Cabanes	
	Ax	
	Quérigut	

Population totale du département. . . . . 191,600 hab.

86. DÉPARTEMENT DE L'ARRIÉGE.

Foix, chef-lieu. Dixième division militaire.

Arrondissemens :

Pamiers, Saint-Girons, Foix.

Arrondissement de Pamiers, ch. l. de cantons. — *Saverdun*, v. sur l'Arriége, à 3 l. de Pamiers. Pop., 2,800 hab. — *Fossat*, vil. sur le Lèze, à 4 l. de Pamiers. Pop., 900 habitans.

Pamiers, v. sur l'Arriége, à 3 l. de Foix; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est plus grande que peuplée, et assez mal bâtie; elle a des eaux minérales très-salutaires. Pop., 2,800 hab.

— *Le Mas-d'Azil*, p. v. à 3 l. de Pamiers, agréablement située, sur la Rize, qui traverse un rocher tout près. Pop., 2,400 hab. — *Mirepoix*, v. des plus considérables du département, sur le Lers, à 5 l. de Pamiers, avec un beau pont de sept arches plates, qui vient d'être achevé. Pop., 5,300 hab. — *Varilhes*, b. à 2 l. Pamiers. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement de Saint-Girons, ch. l. de cantons. — *Sainte-Croix*, b. à 4 l. de Saint-Girons. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Lizier*, ancienne v., autrefois plus considérable, sur le Salat, à une l. de Saint-Girons. Pop., 900 hab.

Saint-Girons, p. v. sur le Salat; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il s'y tient des foires de mulets et de bestiaux. Pop., 2,500 hab.

— *Castillon*, très-p. v., à 3 l. de Saint-Girons. Pop., 700 hab. — *Massat*, v. sur le Salat, à 5 l. de Saint-Girons. Pop., 7,500 hab. — *Oust*, p. v. sur le Salat, à 3 l. de Saint-Girons. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement de Foix, ch l. de cantons. — *La Bastide-Seron*, v. sur la Rize, à 4 l. de Foix. Pop., 1,700 hab.

Foix, p. v. sur l'Arriége, au pied des Pyrénées, à 150 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec

tribunaux criminel et de 1re instance : elle fait un commerce en bétail, poix, résine et térébenthine, liége, fer et draperies : elle a aussi des martinets à fondre le cuivre. Le Carlat, tout près de Foix, est la patrie de Pierre Bayle. Pop., 3,600 hab.

— *Lavelanet*, b. à 5 l. de Foix. Pop., 1,200 hab. — *Tarascon*, v. sur l'Arriége, à 3 l. de Foix. On y élève des bestiaux, et il y a des forges. Pop., 1,300 hab. — *Vic-Dessos*, très-p. b., sur le Dessos, à 6 l. de Foix. Pop., 600 hab. — *Les Cabanes*, vil. sur l'Arriége, à 5 l. de Foix. Pop., 400 hab. — *Ax*, v. sur l'Arriége, à 4 l. de Foix, remarquable par des eaux minérales. Pop., 1,500 hab. — *Quérigut*, b. fortifié, à 12 l. de Foix. Pop., 800 hab.

L'Arriége, rivière qui est à peine navigable dans ce département, et le *Salat*, petite rivière, roulent des paillettes d'or dans leurs sables.

87. Dép. de l'AUDE. Chef-lieu, *Carcassonne.*

Bornes..... au N. les d. de l'Hérault, du Tarn, de la Haute-Gar.
à l'E. la Méditerranée.
au S. les dép. des Pyrénées-Orient., de l'Arriége.
à l'O. les dép. de l'Arriége, et de la H. Garonne.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 42e ½ au 43e ½ degré.
long. trav. par le mérid. de Paris.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés .....6,542 ½
lieues carrées. 331 20

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison ..... du sud au sud-est.

Rivières..... le Lers; l'Aude avec l'Orbieu; le canal de Languedoc.

DIVISIONS.

4 arrondissemens .....
29 cantons. .....
538 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Languedoc, dioc. de Saint-Papoul, Carcassonne, Aleth, Narbonne.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Castelnaudary. 4 cantons.....	CASTELNAUDARY	937 ½ kil. c. 45,730 hab.
	Sales.....	
	Belpech.	
	Fangeaux.	
Carcassonne. 11 cantons.....	Le Mas-Cabardès...	2130 kil. c. 79,360 hab.
	Saissac	
	Alzonne	
	Conques	
	Peyrac	
	CARCASSONNE. .	
	Montréal	
	Cappendu	
	Lagrasse	
	Montboumet.	
	Fuchan	
Narbonne. 6 cantons.....	Ginestas.	1545 kil. c. 41,240 hab.
	Coursan	
	Lezignan	
	NARBONNE . ..	
	Sigean.....	
	Durban.	
Limoux. 8 cantons.....	Alaigne.....	1930 kil. c. 59,860 hab.
	Saint-Hilaire.....	
	LIMOUX	
	Chalabre	
	Arques	
	Quillan.....	
	Belcaire.....	
	Roquefort	

Population totale du département.....226,000 hab.

87. DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

CARCASSONNE, chef-lieu. Dixième division militaire.

Arrondissemens :

Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Limoux.

Arrondissement de Castelnaudary, ch. l. de cantons. — CASTELNAUDARY, v. sur le canal de Languedoc, à 8 l. de Carcassonne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Ce fut sous les murs de Castelnaudary que les troupes de Gaston d'Orléans furent défaites par celles du roi, en 1632. Le duc de Montmorenci fut fait prisonnier dans cette bataille. Pop., 7,000 hab. — *Sales*, p. b. à 3 l. de Castelnaudary. Pop. 900 hab. — *Belpech*, v. sur la Vixiége, à 5 l. de Castelnaudary. Pop., 2,000 hab. — *Fanjeaux*, p. v. à 4 l. de Castelnaudary. Pop., 1,800 habitans.

Arrondissement de Carcassonne, ch. l. de cantons. — *Le Mas-Cabardès*, vil. à 4 l. de Carcassonne. Pop., 700 hab. — *Saissac*, p. v. à 5 l. de Carcassonne. Pop., 1,700 hab. — *Alzonne*, b. à 3 l. de Carcassonne. Pop., 1,500 hab. — *Conques*, b. à 2 l. de Carcassonne. Pop., 1,600 hab. — *Peyrac*, b. à 5 l. de Carcassonne. Pop., 1,100 hab.

CARCASSONNE, v. forte et considérable, sur l'Aude, à 153 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce, siége d'un évêché. L'Aude divise cette ville en haute et basse. La première est nommée *Cité*, et ne renferme de remarquable que le château qui est fortifié, et la cathédrale; mais la ville basse est bâtie régulièrement et d'un bel aspect. Carcassonne a beaucoup de manufactures de draps. Son commerce, favorisé par le canal de Languedoc, est très-actif : elle a été prise plusieurs fois, et elle a beaucoup souffert dans les guerres des Albigeois. Louis VIII l'enleva à ces derniers en 1226, et Raimond Traincavel céda

à Louis IX, en 1247, toutes ses prétentions sur elle. Pop., 15,000 hab.

— *Montréal*, v. à 4 l. de Carcassonne. Pop., 3,000 hab. — *Cappendu*, vil. à 5 l. de Carcassonne. Pop., 600 hab. — *Lagrasse*, p. v. à 5 l. de Carcassonne, sur l'Othieu, au pied des montagnes de la Courbière. Pop., 1,100 hab. — *Monthoumet*, très-p. b. à 8 l. de Carcassonne. Pop., 300 hab. — *Tuchan*, b. à 12 l. de Carcassonne. Pop., 700 hab.

Arrondissement de Narbonne, ch. l. de cantons. — *Ginestas*, très-p. v. à 3 l. de Narbonne. Pop., 500 hab. — *Coursan*, b. sur l'Aude, à une l. de Narbonne. Pop., 1,400 hab. — *Lézignan*, p. v. à 5 l. de Narbonne. Pop. 1,500 hab.

Narbonne, v. considérable, sur un canal tiré de l'Aude, à 13 l. de Carcassonne, près d'un lac nommé l'*étang de la Rubinne;* ch. l. de sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. L'antiquité de Narbonne est attestée par les restes de plusieurs édifices romains qu'on y voit encore. La fondation de cette ville remonte à l'an de Rome 337, et ce fut sous ses murs que Childebert défit Alaric, en 550. Le tombeau de Philippe le Hardi était dans le chœur de son ancienne cathédrale. Cette ville fait un commerce de blé; son territoire fournit du miel en grande réputation, et on y recueille des olives et du salicot. Patrie de Mondonville, musicien. Pop., 9,000 hab.

— *Sigean*, p. v. sur la Berre, à 5 l. de Narbonne, remarquable par ses marais salans. En 737, Charles Martel remporta, sous ses murs, une célèbre victoire sur les Sarrasins. Pop., 1,800 hab.

— *Durban*, p. b. à 7 l. de Narbonne. Pop., 300 hab.

Arrondissement de Limoux, ch. l. de cantons. — *Alaigne*, vil. à 3 l. de Limoux. Pop., 400 hab. — *Saint-Hilaire*, b. à 2 l. de Limoux. Pop., 800 hab.

Limoux, v. sur l'Aude, à 5 l. de Carcassonne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a des fabriques de draps estimés. Pop., 3,000 hab.

— *Chalabre*, p. v. sur le Lers, à 4 l. de Limoux. Pop.,

1,800 hab. — *Arques*, vil. à 4 l. de Limoux. Pop., 500 hab. — *Quillan*, p. v. sur l'Aude, à 5 l. de Limoux. Pop., 1,500 hab. — *Belcaire*, b. à 8 l. de Limoux. Pop., 900 hab. — *Roquefort*, vil. à 9 l. de Limoux. Pop., 600 hab.

On distingue encore, dans ce département, la ville d'*Alet*, ou *Aleth*, sur l'Aude, à 6 l. de Carcassonne, renommée par ses bains et par des paillettes d'or et d'argent qu'on trouve dans les ruisseaux qui y coulent des Pyrénées. Cette ville n'était, dans l'origine, qu'un monastère. M. Pavillon en a été évêque.

On y remarque sur-tout le *canal de Languedoc*, de 45 l. de longueur, qui commence à Cette, et qui traversant tout le département de l'Aude, pour aller joindre la Garonne près de Toulouse, établit une communication de la Méditerranée à l'Océan.

88. Dép. des PYRÉNÉES-ORIENT. Chef-lieu, *Perpignan*.

Bornes ..... au N. le département de l'Aude.
à l'E. la Méditerranée.
au S. les Pyrénées.
à l'O. le Pyrénées, le dép. de l'Arriége.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 42e au 43e deg.
long. trav. par le mérid. de Paris.
mesures géodésiques. kilomètres carrés.....4,337 1/2
lieues carrées 218 56

Direction ..... de l'ouest à l'est.
Bassin ..... faisant partie des bassins de la Garonne et du Rhône.
Inclinaison ..... du sud au nord et de l'ouest à l'est.

Rivières..... *du sud*, l'Aude, (à sa source) *de l'ouest*, le Gly; le Teck.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
16 cantons.....
249 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Roussillon, Vigueries de Perpignan, Conflant, Cerdagne Française.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Perpignan. 6 cantons.....	S. Paul-de-Fenouill.	1407 1/2 k. c. 51,960 hab.
	La Tour.....	
	Rivesaltes.....	
	PERPIGNAN..	
	Millas.....	
	Thuir.....	
Prades. 6 cantons.....	Sournia.....	1970 kil. c. 41,050 hab.
	Vinça.....	
	PRADES.....	
	Olettes.....	
	Mont-Louis.....	
	Saillagousse.....	
Ceret. 4 cantons.....	Argelès.....	960 kil. c. 24,750 hab.
	Arles.....	
	CERET.....	
	Prats-de-Mollo...	

Population totale du département.....117,700 hab.

88. DÉPART. DES PYRÉNÉES ORIENTALES.

PERPIGNAN, chef-lieu. Dixième division militaire.

Arrondissemens :

Perpignan, Prades, Ceret.

Arrondissement de Perpignan, ch. l. de cantons. — *Saint-Paul-de-Fenouillet*, p. v. sur l'Égly, à 8 l. de Perpignan. Pop., 1,300 hab. — *Latour*, vil. sur l'Égly, à 5 l. de Perpignan. Pop., 900 hab. — *Rivesaltes*, b. sur l'Égly, à 2 l. de Perpignan. Son territoire fournit d'excellens vins. Pop., 1,900 hab.

PERPIGNAN, v. avec une citadelle et un beau pont sur le Teck, à 177 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Son territoire produit des vins estimés, tels que ceux de Malvoisie et de Grenache. Perpignan a des fabriques d'étoffes de laine, de dentelles et de soudes : on y commerce sur les vins, les fruits, les soies, les fers; on y élève beaucoup de vers à soie. Pop., 11,000 hab.

— *Millas*, b. sur le Teck, à 2 l. de Perpignan. Pop., 1,300 hab. — *Thuir*, v. à 3 l. de Perpignan. Pop., 1,700 hab.

Arrondissement de Prades, ch. l. de cantons. — *Sournia*, p. b. à 3 l. de Prades. Pop., 800 hab. — *Vinça*, p. v. près du Teck, à 2 l. de Prades. Pop., 1,600 hab.

PRADES, jolie v. sur le Teck, à 10 l. de Perpignan; ch. l. de sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Une fabrique de bonnets de laine, dans cette ville, fournit tout le Levant. Pop., 2,300 hab.

— *Olette*, b. sur le Teck, à 3 l. de Prades. Pop., 1,000 hab. — *Mont-Louis*, très-p. et très-forte v., sur le Teck, à 7 l. de Prades, bâtie par Louis XIV, et fortifiée par Vauban : elle a de belles casernes. Pop., 1,400 hab.

— *Saillagousse*, vil. à 9 l. de Prades. Pop., 300 hab.

Arrondissement de Ceret, ch. l. de cantons. — *Argelès*,

très-p. b. à 6 l. de Ceret. Pop., 1,300 hab. — *Arles*, p. v. sur le Teck, à 2 l. de Ceret, remarquable par des eaux minérales et chaudes. Pop., 1,200 hab.

Ceret, v. sur le Teck, à 7 l. de Perpignan; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a un pont magnifique d'une seule arche. C'est dans cette ville que les limites de la France et de l'Espagne ont été fixées en 1660, par des commissaires des deux nations. Pop., 2,300 hab.

— *Prats-de-Mollo*, p. v. sur le Teck, avec un château nommé *le Fort de la Garde*, à 6 l. de Ceret. Pop., 3,000 habitans.

On remarque encore, dans ce département, *Collioure*, p. et ancienne v. très-forte, avec un petit port sur la Méditerranée; *Vendre*, autre petit port près de Collioure, qui s'était comblé. Louis XVI l'ayant rétabli, une pyramide avait attesté la reconnaissance des habitans. — *Belle-Garde*, place forte et frontière, qui a été souvent prise et reprise. Elle est restée définitivement à la France en 1794.

89. Dép. du CANTAL. Chef-lieu, *Aurillac.*

Bornes
- au N. les d. de la H. Loire, du Puy-de-Dôme, de la Corrèze.
- à l'E. les dép. de la H. Loire et de la Lozère.
- au S. les départ. de la Lozère, de l'Aveyron, et du Lot.
- à l'O. les départem. du Lot, et de la Corrèze.

Étendue en
- deg. mathématiques.. latit. du 44e ½ au 45e ½ deg. ; long. trav. par le mérid. de Paris.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,937 ½ ; lieues carrées 300 85

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie des bassins de la Loire et de la Garonne.
Inclinaison..... à l'est et à l'ouest.
Rivières..... *de l'est*, l'Alagnon ; *de l'ouest*, la Dordogne avec la Rue ; le Cer, (à sa source) avec la Jordane ; la Truyère.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
21 cantons.....
270 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Auvergne, H. Auvergne.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Mauriac. 6 cantons.....	Champ.....	1295 kil. c. 56,550 hab.
	Saignes.....	
	Riom.....	
	MAURIAC.....	
	Pleaux.....	
	Salers.....	
Murat. 3 cantons.....	Marcenat.....	870 kil. c. 32,820 hab.
	Allanche.....	
	MURAT.....	
Saint-Flour. 5 cantons.....	Massiac.....	1740 k. car. 60,590 hab.
	SAINT-FLOUR...	
	Ruines.....	
	Pierrefort.....	
	Chaudesaigues....	
Aurillac. 7 cantons.....	Saint-Cernin.....	2032 ½ k. c. 87,270 hab.
	Vic-en-Carlalès...	
	Laroquebroue....	
	AURILLAC.....	
	Saint-Mamet.....	
	Maurs.....	
	Mont-Salvy.....	

Population totale du département.....237,000 hab.

RÉGION DU MIDI DE LA FRANCE.

Partie de l'Est, contenant 20 *Départemens.*

89. DÉPARTEMENT DU CANTAL.

AURILLAC, chef-lieu. Dix-neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Mauriac, Murat, Saint-Flour, Aurillac.

Arrondissement de Mauriac, ch. l. de cantons. — *Champ*, p. b. à 6 l. de Mauriac. — *Saignes*, p. b. à 4 l. de Mauriac. — *Riom*, b. à 7 l. de Mauriac. Pop., 700 hab.

MAURIAC, p. v. près de la Dordogne, à 6 l. d'Aurillac; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance: elle est marchande, et on y élève des chevaux qui passent pour les meilleurs de France. Patrie de l'abbé Chappe. Pop., 2,500 hab.

— *Pleaux*, v. à 3 l. de Mauriac. Pop., 2,500 hab.

— *Salers*, p. v. sur l'Anse, à 4 l. de Mauriac : elle fait un commerce de bestiaux, chevaux et fromages : on y fabrique du fil et de la toile. Pop., 1,600 hab.

Arrondissement de Murat, ch. l. de cantons. — *Marcenat*, b. à 5 l. de Murat. Pop., 2,000 hab. — *Allanche*, b. à 4 l. de Murat. Pop., 2,000 hab.

MURAT, p. v. au pied d'un rocher, sur l'Alagnon, à 10 l. d'Aurillac; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. On y fabrique de la dentelle et beaucoup de chaudronnerie. Pop., 2,500 hab.

Arrondissement de Saint-Flour, ch. l. de cantons. — *Massiac*, p. v. près de l'Alagnon, à 6 l. de Saint-Flour. Pop., 2,500 hab.

SAINT-FLOUR, v. sur la Boze, à 12 l. d'Aurillac; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce; elle a aussi le tribunal criminel du département : elle a perdu des fabriques de tapisserie, de cou-

tellerie, de ganterie et de pelleterie. Les objets de son commerce actuel sont principalement la chaudronnerie, les mulets et les grains. On estime la tannerie et la colle forte de Saint-Flour, ainsi que l'orseille, (drogue pour la teinture) qu'on y fabrique. Pop., 5,000 hab.

— *Ruines*, vil. à 3 l. de Saint-Flour. Pop., 600 hab. — *Pierrefort*, b. à 5 l. de Saint-Flour. Pop., 1,200 hab. — *Chaudesaignes*, p. v. à 5 l. de Saint-Flour, remarquable par des eaux minérales. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement d'Aurillac, ch. l. de cantons. — *Saint-Cernin* p. v. à 3 l. d'Aurillac. Pop., 4,000 hab. — *Vic-en-Cartalès*, b. sur le Cer, à 4 l. d'Aurillac. Pop., 2,000 hab. — *La Poquebroue*, b. sur le Cer, à 5 l. d'Aurillac. Pop, 1,200 hab.

Aurillac, v. assez considérable, sur la Jordane, à 107 l. de Paris ; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce ; le tribunal criminel du département est à Saint-Flour. On fabrique à Aurillac de la dentelle et du ras. Patrie du poète Maynard. Pop., 10,000 hab.

— *Saint-Mamet*, b. à 3 l. d'Aurillac. Pop., 1,400 hab. — *Maurs*, p. v. à 6 l. d'Aurillac. Pop., 2,000 hab. — *Mont-Salvy*, b. à 6 l. d'Aurillac. Pop., 800 hab.

On remarque, dans ce département, une chaîne de montagnes, dont la plus haute, nommée le *Plomb du Cantal*, s'élève de 990 toises au-dessus du niveau de la mer : c'est elle qui a donné le nom au département. Toutes les montagnes de ce pays sont des volcans éteints, mais il paraît qu'ils l'ont été dans la plus haute antiquité.

90. Dép. de la HAUTE-LOIRE. Chef-lieu, *Le Puy.*

Bornes
- au N. les dép. de la Loire, et du Puy-de-Dôme.
- à l'E. les dép. de la Loire, et de l'Ardèche.
- au S. les départ. de l'Ardèche et de la Lozère.
- à l'O. le département du Cantal.

Étendue en
- deg. mathématiques.. latitude, du 44e 1/2 au 45e 1/2 degré. — long. du 1er au 2e deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....5,282 1/3 — lieues carrées.....267 60

Direction ..... de l'ouest à l'est.
Bassin ..... faisant partie du bassin de la Loire.
Inclinaison..... du sud au nord.
Rivières ..... l'Allier; la Loire avec la Borne.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
27 cantons .....
272 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Cévennes, Velay.

Arrondissemens.	8 cantons	*Chefs-Lieux.*	
Brioude.		Auzon	1720 kil. c. 70,600 hab.
		Blesle	
		La Chaise-Dieu ...	
		BRIOUDE.....	
		Paulhaguet	
		La Voute.....	
		Langeac	
		Pinols	
Yssengeaux.	6 cantons.....	Bas-en-Basset.....	1167 1/3 k. c. 64,240 hab.
		Saint-Didier	
		Monistrol.....	
		Montfaucon.....	
		Tence.....	
		YSSENGEAUX...	
Le Puy.	13 cantons	Craponne	2395 kil. c. 103,070 h.
		Alègre	
		Vorey.....	
		Saint-Paulien	
		Loudes	
		LE PUY.....	
		S. Jul. de-Chapteuil.	
		Fay-le-Froid	
		Monastier	
		Solignac-sur-Loire..	
		Saugues.....	
		Cayres	
		Pradelles.....	

Population totale du département..... 237,900 hab.

90. DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

LE PUY, chef-lieu. Dix-neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Brioude, Yssengeaux, Le Puy.

Arrondissement de Brioude, ch. l. de cantons. — *Auzon*, p. v. sur l'Allier, à 3 l. de Brioude. Pop., 1,200 hab. — *Blesle*, b. à 5 l. de Brioude. Pop., 1,300 hab. — *La Chaise-Dieu*, p. v. à 6 l. de Brioude. Pop., 1,300 hab.

BRIOUDE, v. sur l'Allier, à 11 l. du Puy; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Il y a deux Brioude, à une demi-lieue l'une de l'autre; l'une, très-ancienne, est nommée *la Vieille Brioude;* l'autre, plus nouvelle, s'appelle *Brioude-Église*. La première, sur l'Allier, a un beau pont d'une seule arche de 30 toises d'ouverture, qu'on attribue aux Romains. La seconde, plus moderne, a pris son nom d'un chapitre noble qui y existait avant la révolution, et dont les chanoines avaient le titre de comtes de Brioude. Pop. des deux villes, 5,300 hab.

— *Paulhagnet*, p. v. à 2 l. de Brioude, près de la Senoure. Pop., 900 hab. — *Lavoute*, b. sur l'Allier, à 4 l. de Brioude. Pop., 1,100 hab. — *Langeac*, p. v. près de l'Allier, à une l. de Brioude. Pop., 1,800 hab. — *Pinols*, vil. à 7 l. de Brioude. Pop., 700 hab.

Arrondissement d'Yssengeaux, ch. l. de cantons. — *Bas-en-Basset*, b. sur la Loire, à 5 l. d'Yssengeaux. Pop., 5,000 hab. — *Saint-Didier*, b. à 5 l. d'Yssengeaux. Pop., 3,000 hab. — *Monistrol*, p. v. entre deux coteaux, à une l. de la Loire et à 4 d'Yssengeaux. Pop., 3,900 hab. — *Montfaucon*, vil. à 4 l. d'Yssengeaux. Pop., 800 hab. — *Tence*, p. v. sur le Lignon, à 3 l. d'Yssengeaux. Pop., 4,000 hab.

YSSENGEAUX, v. près de la Loire, à 5 l. du Puy; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,200 hab.

Arrondissement du Puy, ch. l. de cantons. — *Craponne*, b. à 8 l. du Puy. Pop., 3,300 hab. — *Alègre*, très-p. v., à 5 l. du Puy, au pied d'une montagne, sur le sommet de laquelle est un lac qu'on croit être un gouffre. Pop., 900 hab. — *Vorey*, b. sur la Loire, à 4 l. du Puy. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Paulien*, b. à 3 l. du Puy. Pop., 2,200 hab. — *Loudes*, vil. à 3 l. du Puy. Pop., 800 hab.

Le Puy, v. considérable, sur une montagne, près de la Loire, à 101 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Il s'y fabrique beaucoup de dentelles et de blondes, des étoffes de laine, de la faience et des épingles. Les seules fabriques de dentelles et de blondes occupent beaucoup de monde. Son territoire fournit beaucoup de mulets et des teintures très-belles. Patrie du cardinal de Polignac. Pop., 16,000 hab.

— *Saint-Julien-de-Chapteuil*, b. à 3 l. du Puy. Pop., 2,200 hab. — *Fay-le-Froid*, vil. sur la Terrasse, à 7 l. du Puy. Pop. 500 hab. — *Monastier*, b. à 3 l. du Puy. Pop., 1,700 hab. — *Solignac*, très-p. b. sur la Loire, à 2 l. du Puy. Pop., 900 hab. — *Saugnes*, b. à 7 l. du Puy. Pop., 2,600 hab. — *Cayres*, vil. à 4 l. du Puy. Pop., 700 hab. — *Pradelles*, p. v. sur un rocher, près des sources de l'Allier, à 8 l. du Puy. Pop., 1,200 hab.

On exploite, dans le territoire de *Monistrol*, des mines de plomb, et il y a une papeterie estimée. Près du Puy, on trouve le château de *Polignac*, remarquable par sa grande antiquité.

91. Dép. de l'ARDÈCHE. Chef-lieu, *Privas.*

Bornes..... au N. les dép. de la Drôme, de l'Isère, de Rhône-et-Loire, et de la Haute-Loire.
à l'E. les dép. de la Drôme, et du Rhône.
au S. le département du Gard.
à l'O. les dép. de la Lozère, et de la Haute-Loire.

Étendue en.. dég. mathématiques.. latitude du 44e ½ au 45e ½ deg.
long. du 1er ½ au 2e ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....5,710
lieues carrées.....289 24

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... de l'ouest à l'est.
Rivières..... la Loire, (à sa source); le Rhône, qui reç. à d. la Canse avec la Dioume; l'Ardèche avec la Beaune, la Duegne, l'Auson.

DIVISIONS.

3 arrondissemens .....
31 cantons.....
335 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Cévennes, Vivarais.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Tournon.	11 cantons.....	Serrières	1992 ½ k. c. 108,130 h.
		Annonay	
		Satillieu.....	
		Saint-Félicien....	
		TOURNON	
		Saint-Agrève	
		Lamastre.	
		Saint-Péray	
		S. Martin-de-Valam.	
		Le Chaillard.....	
		Vernoux	
Privas.	10 cantons.....	S. Pierre-Ville ...	1787 ½ k. c. 82,340 hab.
		La Voute.....	
		PRIVAS	
		Antraigues.....	
		Chomerac	
		Aubenas	
		Rochemaure.....	
		Villeneuve-de-Berg.	
		Viviers	
		Bourg-S. Andéol..	
L'Argentière.	10 cantons.....	Coucouron	2030 kil c. 77,050 hab.
		Burzet.....	
		Montpezat	
		Thueyts	
		S. Et. de-Lugdarès.	
		Valgorge	
		L'ARGENTIERE .	
		Joyeuse.....	
		Vallon	
		Les Vans	

Population totale du département.....267,500 hab.

91. DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

PRIVAS, chef-lieu. Neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Tournon, Privas, l'Argentière.

Arrondissement de Tournon, ch. l. de cantons. — *Serrières*, b. sur le Rhône, à 7 l. de Tournon. Pop., 1,900 hab. — *Annonay*, p. v. sur la Deume, ou Dioume, à 5 l. de Tournon. Cette ville a plusieurs fabriques intéressantes d'étoffes et de rubans : on y distingue sur-tout une excellente manufacture de papiers. Pop., 5,500 hab. — *Satillieu*, b. sur le Day, à 5 l. de Tournon. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Félicien*, b. sur la Daronne, à 4 l. de Tournon. Pop., 1,500 hab.

TOURNON, v. sur le Rhône, à 10 l. de Privas; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. La ville est sur le penchant d'une montagne, au haut de laquelle est un château. Le plus beau monument de Tournon est l'ancien collége des jésuites. Le commerce de cette ville est en vins, bois et soie. Pop., 5,400 hab.

— *Saint-Agrève*, p. v. à 8 l. de Tournon. Pop., 2,500 hab. — *Lamastre*, p. v. sur la Doux, à 5 l. de Tournon. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Péray*, b. tout près du Rhône, à 3 l. de Tournon. Pop., 1,600 hab. — *Saint-Martin-de-Valamas*, b. à 10 l. de Tournon. Pop., 2,000 hab. — *Le Chaillard*, b. à 9 l. de Tournon. Pop., 1,700 hab. — *Vernoux*, p. v. à 6 l. de Tournon. Pop., 1,900 hab.

Arrondissement de Privas, ch. l. de cantons. — *Saint-Pierre-Ville*, b. à 3 l. de Privas. Pop., 1,400 hab. — *La Voute*, b. sur le Rhône, à 4 l. de Privas. Pop., 1,300 hab.

PRIVAS, p. v. à 3 l. du Rhône et à 121 de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Louis XIII, en personne, l'a assiégée et prise en 1629. Son principal commerce est en cuirs. Pop., 2,900 hab.

— *Antraigues*, vil. à 5 l. de Privas. Pop., 1,500 hab. — *Chomerac*, p. b. à une l. de Privas. Pop., 1,500 hab.

— *Aubenas*, p. v. sur l'Ardèche, au pied des Cévennes, à 5 l. de Privas, dans un territoire fertile en vins. On y fabrique des draps et des mouchoirs : elle a un tribunal de commerce. Pop., 3,300 hab.

— *Rochemaure*, b. tout près du Rhône, à 4 l. de Privas. Pop., 1,100 hab. — *Villeneuve-de-Berg*, p. v. sur l'Abie, à 5 l. de Privas. Pop., 2,200 hab.

— *Viviers*, v. sur le Rhône, à 7 l. de Privas : elle a été plus considérable; son ancienne cathédrale est sur un rocher, et elle est assez belle ; mais la ville est mal bâtie ; cependant elle est propre. On y fabrique des draps croisés. Ses environs produisent du blé et du vin. Pop., 1,800 hab.

— *Bourg-Saint-Andéol*, v. tout près du Rhône, à 10 l. de Privas : elle fait un commerce de vins et de soies. Pop., 3,900 hab.

Arrondissement de l'Argentière, ch. l. de cantons. — *Coucouron*, b. à 9 l. de l'Argentière. Pop., 900 hab. — *Burzet*, b. à 5 l. de l'Argentière. Pop., 2,600 hab. — *Montpezat*, b. à 5 l. de l'Argentière. Pop., 2,100 hab. — *Theyts*, b. à 4 l. de l'Argentière. Pop., 2,100 hab. — *Saint-Etienne-de-Lugdares*, b. à 7 l. de l'Argentière. Pop., 1,500 hab. — *Valgorge*, b. sur la Baune, à 3 l. de l'Argentière. Pop., 1,100 hab.

L'ARGENTIÈRE, p. v. sur la Lague, près de l'Ardèche, à 8 l. de Privas; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 1,700 hab.

— *Joyeuse*, très-p. v. à 2 l. de l'Argentière. Pop., 1,000 hab. — *Vallon*, b. tout près de l'Ardèche, à 4 l. de l'Argentière. Pop., 1,500 hab. — *Les Vans*, p. v. à 5 l. de l'Argentière. Pop., 1,500 hab.

On remarque, dans ce département, ses hautes montagnes, et sur-tout le *Mezin*, qui les domine, et le *Mont-Coiron*, qui a plusieurs bouches volcaniques : en général, on y trouve par-tout des indices de volcans éteints.

92. Dép. de la DRÔME. Chef-lieu, *Valence.*

Bornes..... au N. le départ. de l'Isère.
à l'E. les dép. de l'Isère et des Hautes-Alpes.
au S. les dép. des Basses-Alpes, et de Vaucluse.
à l'O. le Rhône, et au delà le dép. de l'Ardèche.

Etendue en.. degrés mathématiques.. latitude, du 44ᵉ ½ au 45ᵉ ½ deg.
long. du 2ᵉ ½ au 3ᵉ ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés .....6,927 ⅗
lieues carrées.....350 69

Direction ..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... le Rhône, qui reç. l'Isère avec l'Herbasse; la Drôme avec la Bèze; le Robion; le Lez; l'Aignes; la Louvèse.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
27 cantons.....
360 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Dauphiné, Valentinois, Diois, Tricastin, les Baronnies.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Valence. 10 cantons.....	Le Grand-Serre...	2015 kil. c. 96,980 hab.
	Saint-Vallier....	
	Saint-Donat.....	
	Tain.....	
	Romans.....	
	Bourg-de-Péage...	
	S. Jean-en-Royans.	
	VALENCE.....	
	Chabeuil.....	
	Loriol.....	
Die. 8 cantons.....	La Chap. en-Vercors	2430 kil. c. 58,090 hab.
	DIE.....	
	Le Crest.....	
	Saillans.....	
	Châtillon.....	
	S. Luc-en-Diois...	
	Bourdeaux.....	
	Lamotte-Chalençon.	
Montelimart. 5 cantons.....	Marsanne.....	1290 k. c. 45,100 hab.
	Dieu-le-Fit.....	
	MONTELIMART.	
	Grignan.....	
	Pierre-Latte.....	
Nyons. 4 cantons.....	Remuzat.....	1192 ⅕ k. c. 30,130 hab.
	NYONS.....	
	Le-Buys.....	
	Séderon.....	

Population totale du département.....231,000 hab.

92. DÉPARTEMENT DE LA DRÔME.

VALENCE, chef-lieu. Septième division militaire.

Arrondissemens :

Valence, Die, Montelimart, Nyons.

Arrondissement de Valence, ch. l. de cantons. — Le *Grand Serre*, b. à 10 l. de Valence. Pop., 1,400 hab. — *Saint-Vallier*, b. sur le Rhône, à 7 l. de Valence. Pop., 1,700 hab. — *Saint-Donat*, b. près l'Herbasse, à 5 l. de Valence. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Tain*, b. sur le Rhône, à 4 l. de Valence. Pop., 1,400 hab. — *Romans*, v. dans une belle plaine, sur l'Isère, à 3 l. du Rhône et à 4 de Valence. Pop., 6,000 hab. — *Bourg-de-Péage*, b. à 4 l. de Valence. Pop., 2,300 hab. — *Saint-Jean-en-Royans*, b. à 8 l. de Valence. Pop., 2,800 hab.

VALENCE, l'une des plus anciennes v. de la France, sur le Rhône, à 112 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance, et siége d'un évêché : elle est très-agréable par sa position, et sa cathédrale est un édifice estimé. Il s'est tenu dans cette ville trois conciles, en 574, 584 et 855. C'est à Valence que Pie VI, âgé de 82 ans, dépouillé de la thiare, mourut en 1799. Quelques années après, Bonaparte honora sa tombe d'une inscription, et fit reporter honorablement son corps en Italie, dans le tombeau des papes. Pop., 7,500 hab.

— *Chabeuil*, v. sur la Viore, à 3 l. de Valence. Il y a une fabrique de papier. Pop., 4,000 hab. — *Loriol*, b. près du Rhône, à 5 l. de Valence. Pop., 2,300 hab.

Arrondissement de Die, ch. l. de cantons. — *La Chapelle-en-Vercors*, b. à 6 l. de Die. Pop., 1,300 hab.

DIE, v. sur la Drôme, à 9 l. de Valence; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a des eaux minérales. Pop., 3,900 hab.

— *Le Crest*, v. sur la Drôme, à 6 l. de Die. Il y a des filatures de coton et des fabriques de ratine. Pop., 4,500 hab. — *Saillans*, v. sur la Drôme, à 5 l. de Die. Pop., 1,400 hab. — *Châtillon*, b. sur la Bèze, à 3 l. de Die. Pop., 1,400 hab. — *Saint-Luc-en-Diois*, vil. sur la Drôme, à 4 l. de Die. Pop., 500 hab. — *Bourdeaux*, b. sur le Roubion, à 7 l. de Die. Pop., 1,100 hab. — *Lamotte Chalençon*, b. sur l'Aignes, à 8 l. de Die. Pop., 1,100 habitans.

Arrondissement de Montelimart, ch. l. de cantons. — *Marsanne*, b. à 3 l. de Montelimart. Pop., 1,000 hab. — *Dieu-le-Fit*, b. sur la Jabrone, à 6 l. de Montelimart. Pop., 2,800 hab.

Montelimart, v. au confluent du Roubion et de la Jabrone, à 10 l. de Valence; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Les principaux objets de son commerce sont la bonneterie et la tannerie : on y fabrique des serges et des ratines. Après la bataille de Moncontour, l'amiral de Coligny fut contraint de lever le siége de cette ville : elle fut prise, en 1586, par Lesdiguières. Pop., 6,300 habitans.

— *Grignan*, p. v. à 5 l. de Montelimart. Pop., 1,600 hab. — *Pierre-Latte*, b. à 5 l. de Montelimart. Pop., 2,500 hab.

Arrondissement de Nyons, ch. l. de cantons. — *Remuzat*, vil. sur l'Aignes, à 4 l. de Nyons. Pop., 500 hab.

Nyons, b. sur l'Aignes, à 17 l. de Valence; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est assez marchande. On y trouve plusieurs manufactures de savon, et quelques-unes d'étoffes. Il s'y tient trois foires par an, et un marché par semaine. Il y a des eaux minérales dans son territoire. Pop., 2,700 hab.

— *Lebuys*, b. sur l'Ouvèze, à 3 l. de Nyons. Pop., 2,200 hab. — *Sederon*, vil. à 9 l. de Nyons. Pop., 600 hab.

93. Dép. des HAUTES-ALPES. Chef-lieu, *Gap.*

Bornes
- au N. les dép. du Mont-Blanc et de l'Isère.
- à l'E. le Piémont.
- au S. le département des Basses-Alpes
- à l'O. les dép. de la Drôme, et de l'Isère.

Étendue en
- deg. mathématiques.
  - latitude, du 44e ½ au 45e deg.
  - long. du 3e au 4e ½ degré.
- mesures géodésiques.
  - kilomètres carrés. 5,650
  - lieues carrées. 286 02

Direction. . . . . du nord-est au sud-ouest.
Bassin. . . . . faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison. . . . . du nord-est au sud-ouest.

Rivières. . . . . le Drac ; la Durance, qui reçoit à d. la Guisanne et la Buech.

Divisions.

3 arrondissemens. . . . .
23 cantons. . . . . .
185 communes. . . . . .

Rapport aux anciennes Provinces.

Daophioé, Briançonnois, Gapençois, Embranois.

Arrondissemens.	*Chefs-lieux.*	
Briançon. 5 cantons.	Lugrave.	1715 kil. c. 26,900 hab.
	Monestier	
	BRIANÇON	
	Largentière	
	Eguilles.	
Gap. 13 cantons.	Saint-Firmin	2462 ½ k. c. 64,460 hab.
	Saint-Bonnet	
	S. Etie. en-Dévoluy	
	GAP	
	La Bâtie-Neuve. . .	
	Après-les-Veines. .	
	Veyne	
	Tallard	
	Serres	
	Rozan	
	Laragne.	
	Orpierre	
	Ribiers	
Embrun. 5 cantons.	Orcières.	1472 ½ k. c. 26,970 hab.
	Guillestres	
	EMBRUN	
	Savines	
	Chorges.	

Population totale du département. . . . . 118,300 hab.

93. DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

GAP, chef-lieu. Septième division militaire.

Arrondissemens :

Briançon, Gap, Embrun.

Arrondissement de Briançon, ch. l. de cantons. — *Lagrave*, b. à 7 l. de Briançon. Pop., 1,800 hab. — *Monestier*, b. sur la Guisanne, à 4 l. de Briançon. Pop., 2,700 habitans.

BRIANÇON, ancienne v., avec un château sur un roc escarpé, réuni à la ville par un pont vraiment admirable : elle est près de la Durance; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. La principale production de son territoire est la manne qu'on recueille sur les feuilles du mélèse (espèce de pin). Elle fut prise, en 1590, par Lesdiguières, sur les ligueurs. Patrie d'Oronce Finé, célèbre mathématicien du 14e siècle. Pop., 3,000 hab.

— *Largentière*, p. b. à 4 l. de Briançon. Pop., 1,000 hab. — *Eguilles*, b. sur le Guil, à 5 l. de Briançon. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Gap, ch. l. de cantons. — *Saint-Firmin*, b. à 6 l. de Gap. Pop., 800 hab. — *Saint-Bonnet*, b. à 4 l. de Gap. Pop., 1,500 hab. — *Saint-Etienne-en-Devoluy*, vil. à 4 l. de Gap. Pop., 800 hab.

GAP, ancienne v. à 133 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance : elle est au pied d'une montagne d'où sort une source d'eau minérale et médicinale; elle est peu considérable, mal bâtie, mal pavée, et sale; mais elle était plus importante dans les derniers siècles. Elle a été prise et en partie brûlée en 1692, par le duc de Savoie, et jamais depuis elle ne s'est rétablie. Pop., 8,000 hab.

— *La Bâtie Neuve*, très-p. vil. à 4 l. de Gap. Pop., 200 hab. — *Après-les-Veines*, p. b. à 7 l. de Gap. Pop., 900 hab.

— *Veines*, b. à 5 l. de Gap. Pop., 1,800 hab. — *Tallard*, p. v. sur la Durance, à 4 l. de Gap. Pop., 1,100 hab. — *Serres*, p. v. sur la Buech, à 8 l. de Gap. Pop., 1,200 hab. — *Rozan*, b. à 12 l. de Gap. Pop., 1,200 hab. — *Laragne*, p. b. sur la Buech, à 8 l. de Gap. Pop., 700 hab. — *Orpierre*, vil. à 10 l. de Gap. Pop., 800 hab. — *Ribiers*, b. sur la Buech, à 10 l. de Gap. Pop., 1,300 hab.

Arrondissement d'Embrun, ch. l. de cantons. — *Orcières*, b. à 4 l. d'Embrun. Pop., 1,100 hab. — *Guillestres*, b. à 4 l. d'Embrun. Pop., 1,000 hab.

Embrun, v. près de la Durance, sur un rocher escarpé, à 8 l. de Gap; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville a été très-agréable et très-forte. Dès le temps de Constantin, elle était le siége d'un évêché; mais elle a beaucoup perdu de son importance. En 1692, elle fut prise par le duc de Savoie, et souffrit beaucoup dans ce temps, ainsi que dans les guerres de religion, au commencement du même siècle. Il s'y est tenu plusieurs conciles. Pop., 3,000 hab.

— *Savines*, b. à 2 l. d'Embrun. Pop., 1,000 hab. — *Chorges*, p. v. à 4 l. d'Embrun : elle fut prise et saccagée par le même duc de Savoie, qui prit Embrun dans la même année. Pop., 1,500 hab.

Près de *Largentière*, on trouve une mine de plomb qui était en exploitation avant les ravages de la révolution. Les immenses souterrains de cette mine supposent des travaux de la plus haute antiquité.

Le *Mont-Dauphin*, ou *Mont-Lyon*, entre Briançon et Embrun, est une place très-forte par sa situation et par des ouvrages. A quelque distance de Briançon, on trouve le *Pertuis-Rostang* : c'est une roche percée de part en part.

Le territoire de *Veines* présente un aspect agréable et une culture rare dans cette partie du département, désolée par les inondations périodiques de la Durance.

Le pays produit beaucoup d'oliviers, de vins et de pâturages.

94. Dép. du PÔ. Chef-lieu, *Turin*.

Bornes..... au N. les dép. de la Doire et du Mont-Blanc.
à l'E. le département du Tanaro.
au S. le département de la Sture.
à l'O. le département des Hautes-Alpes.

Étendue en.. deg. mathématiques : latitude, du 44e ½ au 45e ½ degré. long. du 4e ½ au 5e ½ degré.
mesures géodésiques : kil. carrés. .....5,220 ; lieues carrées. 264 25

Direction ..... du nord-est au sud-est.
Bassin..... faisant partie du bassin du Pô.
Inclinaison. .... de l'ouest à l'est.
Rivières..... le Pô, qui reçoit à g. la Sture, la Doire, le Clusen.

Divisions.

3 arrondiss. .....
37 cantons .....
325 comm.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Italie, partie du Piémont.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Turin. 18 cantons.	Cères	1740 kil. c. 232,320 h.
	Corio	
	Viu.....	
	Lanzo	
	Casal-Borgnone ..	
	Ciriè	
	Casselle	
	Gassino	
	Venerie	
	Rivoli	
	TURIN	
	Chieri	
	Riva-de-Chieri ...	
	Orbassan	
	Moncallier	
	Poirino	
	Carignan	
	Carmagnole.....	
Suze. 8 cantons.....	SUZE.....	1777 ½ kil. c. 61,240 hab.
	Bardoneche	
	Villard d'Almèse .	
	Bussolin	
	Oolx.....	
	Aviliane.....	
	Gioveno.....	
	Cesane.....	
Pignerol. 11 cantons	Fenestrelles	1702 ½ k. c. 101,630 h.
	Cumiana	
	Perrero.....	
	Perouze.....	
	Non.....	
	PIGNEROL	
	Torre.....	
	Bricherasio.....	
	Vigueue.....	
	Cavour.....	
	Villefranche.....	

Population totale du département.....395,000 hab.

94. DÉPARTEMENT DU PÔ.

TURIN, chef-lieu. Vingt-septième division militaire.

Arrondissemens :

Turin, Suze, Pignerol.

Arrondissement de Turin, ch. l. de cantons. — *Cères*, b. sur la Sture, à 7 l. de Turin. Pop., 1,700 hab. — *Corio*, b. à 5 l. de Turin. Pop., 5,000 hab. — *Viu*, b. à 6 l. de Turin. Pop., 3,000 hab. — *Lanzo*, b. sur la Sture, à 5 l. de Turin. Pop., 2,000 hab. — *Cassal-Borgnone*, b. à 5 l. de Turin. Pop., 2,500 hab. — *Cirié*, b. à 3 l. de Turin. Pop., 3,400 hab. — *Casselle*, b. à 3 l. de Turin. Pop., 3,000 hab. — *Gassino*, b. sur le Pô, à 3 l. de Turin. Pop., 2,700 hab. — *Venerie*, b. à une l. de Turin. Pop., 2,700 hab. — *Rivoli*, b. à 3 l. de Turin. Pop., 5,000 hab.

TURIN, ancienne v. d'Italie, avec une forte citadelle, au confluent de la Doria Riparia avec le Pô, à 152 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel; préfecture de police et chambre de commerce : elle est le siége d'un archevêché et le ch. l. d'une division militaire. Sa situation est des plus agréables. La magnificence de ses édifices, la régularité de ses rues, et tous les avantages qu'offrent un site très-agréable, la rendent une des plus belles cités de la France. Ses rues sont lavées par une écluse qui distribue l'eau dans tous les quartiers. Elle a souffert bien des siéges, dont le plus célèbre est celui que le duc d'Orléans fut contraint de lever en 1706, par le prince Eugène, qui défendait la place : elle a été prise et évacuée plusieurs fois dans la dernière guerre, par les Français, les Autrichiens et les Russes, et enfin elle est demeurée à la France en 1800. Les principaux objets de son commerce sont les soieries et les gants de chamois. Patrie du cardinal de Tournon. Pop., 76,000 hab.

— *Chieri*, ou *Quiers*, v. à 3 l. de Turin, très-agréable et dans un terroir très-fertile : elle semble être un rendez-vous pour la bonne compagnie. Pop., 10,000 hab.

— *Riva-de-Chieri*, p. v. à 4 l. de Turin. Pop., 2,300 hab. — *Orbassan*, b. à 3 l. de Turin. Pop., 1,700 hab. — *Moncallier*, v. sur le Pô, à 2 l. de Turin. Pop., 7,300 hab. — *Poirino*, b. à 5 l. de Turin. Pop., 5,000 hab. — *Carignan*, v. sur le Pô, à 5 l. de Turin. Pop., 7,200 hab.

— *Carmagnole*, v. avec une citadelle, sur le Pô, à 6 l. de Turin : elle est très-commerçante et très-forte. En 1691, elle fut prise par Catinat, et reprise la même année par le prince Eugène. Patrie de Carmagnole, général aussi célèbre par sa mort que par ses victoires. Il servit les Vénitiens contre le duc de Milan son prince, et ceux-ci, après une expédition malheureuse, lui firent trancher la tête en 1432. Pop., 12,000 hab.

Arrondissement de Suze, ch. l. de cantons. — Suze, v. ancienne et forte, sur la Doria, à 10 l. de Turin, dans une agréable situation; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, et siége d'un évêché. Sa position sur les frontières de France, l'avait fait nommer la clef de l'Italie, et la porte de la guerre. Elle a été souvent prise et reprise par les Français et les ducs de Savoie : elle est enfin restée à la France en 1797. Pop., 1,600 hab.

— *Bardonèche*, b. à 5 l. de Suze. Pop., 900 hab. — *Villard-d'Almèse*, b. sur la Doire, à 5 l. de Suze. Pop., 1,000 hab. — *Bussolin*, b. à 2 l. de Suze. Pop., 1,400 hab. — *Oulx*, b. sur la Doire, à 7 l. de Suze. Pop., 1,100 hab. — *Aviliane*, b. à 6 l. de Suze. Pop., 2,800 hab. — *Gioveno*, v. à 5 l. de Suze. Pop., 7,500 hab. — *Césane*, vil. à 10 l. de Suze. Pop., 500 hab.

Arrondissement de Pignerol, ch. l. de cantons. — *Fenestrelles*, très-p. v. fortifiée, sur le Cluson, à 7 l. de Pignerol. Le duc de Savoie s'en était emparé en 1708; les Français l'ont reprise dans la dernière guerre. Pop., 900 habitans.

— *Cumiana*, v. à 4 l. de Pignerol. Pop., 4,500 hab. — *Perrero*, b. à 5 l. de Pignerol. Pop., 4,000 hab. — *Perouse*, p. v. à 4 l. de Pignerol. Pop., 2,300 hab. — *Non*, p. v. à 5 l. de Pignerol. Pop. 2,000 hab.

Pignerol, v. assez importante, sur le Chiuson, à 9 l. de Turin; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Les Français l'avaient fortifiée d'une citadelle; mais en l'abandonnant au duc de Savoie, en 1696, ils la démantelèrent. Elle est revenue à la France par l'événement de la dernière guerre. Pop., 10,000 hab.

— *Torre*, b. à 5 l. de Pignerol. Pop., 2,000 hab. — *Bricherasio*, b. à 2 l. de Pignerol. Pop., 2,600 hab. — *Vignone*, p. v. à 4 l. de Pignerol, Pop., 5,300 hab. — *Cavour*, très-gros b. à 4 l. de Pignerol. Pop., 5,300 hab. — *Villefranche*, p. v. sur le Pô, à 6 l. de Pignerol. Pop., 6,700 hab.

95. Dép. du TANARO. Chef-lieu, *Asti.*

Bornes : au N. les d. de la Doire, et de la Sesia. à l'E. le département de Marengo. au S. la République Ligurienne, et le d. de la Sture. à l'O. le département du Pô.

Étendue en deg. mathématiques : latitude, du 44e ½ au 45e deg. ; longit. du 5e ½ au 6e ½ degré.

Étendue en mesures géodésiques : kilomètres carrés ..... 3,097 ½ ; lieues carrées 197 80

Direction : du sud-ouest au nord-est.

Bassin : faisant partie du bassin du Pô.

Inclinaison : du sud-ouest au nord-est.

Rivières : le Tanaro ; le Belbo ; la Bormida.

Divisions.

3 arrondissemens.
29 cantons.
256 communes.

Rapport aux anciennes Provinces.

Italie, partie du Piémont.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Asti. 13 cantons	Coconato, Montaña, Montechiaro, Villa-Nova d'Asti, Tiglione, Porta Comero, ASTI, Rocca d'Arraso, S. Damiano, Castigliole, Montbercelli, Castel-Novo, Canelli	982 ½ kil. c. ; 131,910 h.
Alba. 8 cantons	Canale, Guarene, Summa Riva del Bos., ALBA, Bra, Morra, Cortemiglia, Bozzolasco	1085 kil. c. ; 96,640 hab.
Acqui. 8 cantons	Incisa, Nice de Montferrat, S. Stephano di Belbo, Visone, ACQUI, Castelleto d'Orbo, Spigno, Dego	1050 kil. c. ; 82,910 hab.

Population totale du département ..... 311,400 hab.

95. DÉPARTEMENT DE TANARO.

ASTI, chef-lieu. Vingt-septième division militaire.

Arrondissemens :

Asti, Alba, Acqui.

Arrondissement d'Asti, ch. l. de cantons. — *Coconat*, b. à 8 l. d'Asti. Pop., 2,400 hab. — *Montafia*, vil. à 6 l. d'Asti. Pop., 700 hab. — *Montechiaro*, b. à 3 l. d'Asti. Pop., 1,800 hab. — *Villa-Nova d'Asti*, p. v. à 6 l. d'Asti. Pop., 2,600 hab. — *Tiglione*, b. à 3 l. d'Asti, Pop., 2,600 hab. — *Parta-Comero*, b. à 2 l. d'Asti. Pop., 1,000 hab.

ASTI, v. ancienne et belle, avec une citadelle, sur le Tanaro, à 163 l. de Paris; ch. l. du département, avec tribunaux criminel et de 1re instance, siége d'un évêché : elle fut prise en 1703 par les Français; par le duc de Savoie l'année suivante; reprise par les Français en 1745, puis par le roi de Sardaigne en 1746 : enfin elle reste à la France par l'événement de la dernière guerre. Pop., 21,000 hab.

— *Rocca d'Arrazo*, b. près du Tanaro, à 2 l. d'Asti. Pop., 2,000 hab.

— *Saint-Damiano*, p. v. près du Borbo, à 4 l. d'Asti : elle a été fortifiée, et en 1553, le duc de Brissac y soutint un siége qu'il fit lever aux Impériaux; mais elle a été démantelée. Pop., 6,000 hab.

— *Castigliole*, b. à 2 l. d'Asti. Pop., 4,500 hab. — *Monbercelli*, b. à 3 l. d'Asti. Pop., 2,300 hab. — *Castel-Novo*, b. à 4 l. d'Asti. Pop., 2,500 hab. — *Canelli*, b. à 6 l. d'Asti. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement d'Alba, ch. l. de cantons. — *Canale*, b. à 4 l. d'Alba. Pop., 3,000 hab. — *Guarene*, b. à une l. d'Alba. Pop., 2,200 hab. — *Summariva del Bosco*, b. à 5 l. d'Alba. Pop., 5,000 hab.

ALBA, v. sur le Tanaro, à 5 l. d'Asti; ch. l. d'une sous-

préfecture, avec tribunal de 1re instance, siége d'un évêché. Patrie du pape Innocent Ier. Pop., 9,600 hab.

— *Bra*, p. v. près du Tanaro, à 4 l. d'Alba. Pop., 10,000 hab. — *Morra*, b. près du Tanaro, à 2 l. d'Alba. Pop., 2,700 hab. — *Cartemiglia*, b. à 6 l. d'Alba. Pop., 2,000 hab. — *Bozzolasco*, b. à 4 l. d'Alba. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement d'Acqui, ch. l. de cantons. — *Incisa*, b. à 4 l. d'Acqui. Pop., 1,900 hab. — *Nice de Montferat*, p. v. à 4 l. d'Acqui. Pop., 5,000 hab. — *Saint-Stephano di Belbo*, ou *Saint-Etienne*, b. sur le Belbo, à 4 l. d'Acqui. Pop., 3,000 hab. — *Visone*, p. b. tout près d'Acqui. Pop., 1,200 hab.

Acqui, v. sur la Bormia, à 10 l. d'Asti; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, et siége d'un évêché : elle a passé à la France dans la dernière guerre. On y trouve des eaux thermales. Pop., 6,600 hab.

— *Castelleto d'Orba*, b. à 2 l. d'Acqui, et tout près de l'Orba. Pop., 1,600 hab. — *Spigno*, b. tout près de la Bormida. Pop., 3,200 hab. — *Dego*, b. sur la Bormida, à 5 l. d'Acqui. Pop., 1,600 hab.

96. Dép. de MARENGO. Chef-lieu, *Alexandrie*.

Bornes..... au N. la République Italienne et le dép. de la Sesia.
à l'E. les États de Parme.
au S. la République Ligurienne.
à l'O. les dép. du Tanaro et de la Doire.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 44e ½ au 45e ½ deg.
longit. du 6e au 7e degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....3,587 ⅖
lieues carrées 181 60

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin du Pô.
Inclinaison..... de l'ouest à l'est.

Rivières..... le Pô, qui reçoit à d. le Tanaro avec le Belbo, la Bormida, la Scrivia.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
35 cantons.....
371 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Italie, Partie du Piémont.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Casal. 10 cantons.....	Gabbiano.....	987 ½ kil. c. 108,930 ha.
	Villa-Nova.....	
	Pontestura.....	
	CASAL.....	
	Rossigonoo.....	
	Mootiglio.....	
	Ticinetto.....	
	Montcalvo.....	
	S. Salvador.....	
	Montemagno.....	
Voghere. 9 cantons.....	Stradella.....	942 ½ kil. c. 67,000 hab.
	Broni.....	
	Argine.....	
	Silvano.....	
	Codevilla.....	
	Casteggio.....	
	Sale.....	
	VOGHERE.....	
	Soriasco.....	
Alexandrie. 7 cantons.....	Valence.....	792 ½ kil. c. 76,080 hab.
	ALEXANDRIE..	
	Felizzano.....	
	Castellazo.....	
	Bosco.....	
	Sezze.....	
	Cascine.....	
Tortone. 6 cantons.....	Castel-Novo.....	600 kil. c. 48,370 hab.
	Votpedo.....	
	TORTONE.....	
	Villa-Nova Alvern.	
	S. Sebastiano.....	
	Serravalle.....	
Bobbio. 3 cantons.....	Zavatarello.....	265 k. car. 21,290 hab.
	Varzy.....	
	BOBBIO.....	

Population totale du département.....322,800 hab.

96. DÉPARTEMENT DE MARENGO.

ALEXANDRIE, chef-lieu. Vingt-septième division militaire.

Arrondissemens :

Casal, Voghere, Alexandrie, Tortone, Bobbio.

Arrondissement de Casal, ch. l. de cantons. — *Gabbiano*, b. sur le Pô, à 6 l. de Casal. Pop., 2,000 hab. — *Villa-Nova*, b. à une l. de Casal. Pop., 2,000 hab. — *Pontestura*, p. v. sur le Pô, à 2 l. de Casal. Pop., 1,400 hab.

CASAL, v. forte avec une citadelle, sur le Pô; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, et siége d'un évêché. En 1640, le comte d'Harcourt battit les Espagnols sous ses murs : elle fut depuis prise et perdue plusieurs fois pour la France; plusieurs fois ses fortifications furent abattues et relevées. Elle était au roi de Sardaigne depuis 1746; elle est maintenant au pouvoir des Français, par l'événement de la dernière guerre. Pop., 15,000 hab.

— *Rossignano*, b. à 2 l. de Casal. Pop., 2,000 hab. — *Montiglio*, b. à 7 l. de Casal. Pop., 2,500 hab. — *Ticinetto*, b. à 3 l. de Casal. Pop., 1,000 hab. — *Montcalvo*, v. à 4 l. de Casal. Pop., 6,000 hab. — *Saint-Salvador*, b. à 5 l. de Casal. Pop., 5,000 hab. — *Montemagno*, b. à 5 l. de Casal. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Voghere, ch. l. de cantons. — *Stradella*, b. à 6 l. de Voghere. Pop., 3,800 hab. — *Broni*, b. à une l. du Pô, et à 5 l. de Voghere. Pop., 2,900 hab. — *Argine*, vil. près du Pô, et à 3 l. de Voghere. Pop., 400 hab. — *Silvano*, vil. à 2 l. de Voghere. Pop., 600 hab. — *Codevilla*, b. à 5 l. de Voghere. Pop., 1,200 hab. — *Casteggio*, b. à 2 l. de Voghere. Pop., 2,000 hab. — *Sale*, p. v. près du Pô, à 4 l. de Voghere. Pop., 4,000 hab.

VOGHERE, v. sur la Staffera, à 7 l. d'Alexandrie; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 10,000 hab.

— *Soriasco*, vil. à 6 l. de Voghere. Pop., 1,200 habitans.

Arrondissement d'Alexandrie, ch. l. de cantons. — *Valence*, v. forte sur une montagne, près du Pô, à 3 l. d'Alexandrie : elle a souvent été prise et reprise dans les guerres avec l'Italie. Pop., 7,000 hab.

ALEXANDRIE, v. grande et forte, avec une citadelle, sur le Tanaro, à 170 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance, siége d'un évêché. Elle porte le nom du pape Alexandre III, qui lui avait accordé plusieurs priviléges. En 1706, cette ville a été prise sur les Français par le prince Eugène de Savoie, après trois jours de siége. En 1745, les Français y rentrèrent; mais le roi de Sardaigne la reprit l'année suivante. En 1800, elle rentra sous la puissance de la France par le traité qui suivit la bataille de Marengo. Pop., 32,000 habitans.

— *Felizzano*, b. près du Tanaro, à 4 l. d'Alexandrie. Pop., 1,700 hab. — *Castellazzo*, v. près de la Bormida, à une l. d'Alexandrie. Pop., 4,700 hab. — *Bosco*, b. à 2 l. d'Alexandrie. Pop., 2,600 hab. — *Sezze*, b. à 3 l. d'Alexandrie, sur la Bormida. Pop., 2,200 hab. — *Cascine*, b. près de la Bormida, à 5 l. d'Alexandrie. Pop., 3,400 hab.

Arrondissement de Tortone, ch. l. de cantons. — *Castel-Novo*, v. à 2 l. de Tortone. Pop., 6,900 hab. — *Volpedo*, p. b. sur le Curone, à 2 l. de Tortone. Pop., 1,000 hab.

TORTONE, v. avec une citadelle, sur la Scrivia, à 4 l. d'Alexandrie; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, et siége d'un évêché. Cette ville, quoique défendue par sa position et par ses fortifications, a été souvent prise et reprise dans les guerres d'Italie. En 1800, elle est demeurée à la France par le traité qui a suivi la victoire de Marengo. Pop., 8,400 hab.

— *Villa-Nova-Alvernia*, vil. à 2 l. de Tortone. Pop., 700 hab. — *Saint-Sebastiano*, b. sur le Curone, à 5 l. de Tortone. Pop., 2,000 hab. — *Serravalle*, p. v. à 4 l. de Tortone. Pop., 2,300 hab.

Arrondissement de Bobbio, ch. l. de cantons. — *Zavatarello*, p. b. à 3 l. de Bobbio. Pop., 1,700 hab. — *Varzy*, p. b. sur la Staffona, à 3 l. de Bobbio. Pop., 1,700 hab.

Bobbio, v. sur la Trebia, à 14 l. d'Alexandrie; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance, et siége d'un évêché. Pop., 3,500 hab.

Dans ce département, tout près d'Alexandrie, est la plaine de Marengo, si célèbre par la victoire remportée par Bonaparte sur les troupes impériales. L'armistice de 1800 et le traité honorable qui suivirent cette journée l'ont rendue la plus belle de nos jours.

97. Dép. de l'AVEYRON. Chef-lieu, *Rodez.*

Bornes..... au N. le département du Cantal.
à l'E. les dép. de la Lozère, et du Gard.
au S. les d. du Gard, de l'Hérault, et du Tarn.
à l'O. les dép. du Tarn, et du Lot.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 43e 1/3 au 44e 1/3 degré.
long. trav. par le mérid. de Paris.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....9,477 1/3
lieues carrées.....479 78

Direction..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison..... de l'est à l'ouest.
Rivières..... le Lot, qui reçoit à d. la Truyère, à g. le Dourdon; l'Aveyron, qui reçoit à g. le Viaur; le Tarn, qui reçoit à g. la Sorgues avec le Dourillon.

DIVISIONS.

5 arrondissemens.....
43 cantons.....
589 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Rouergue et Marche, Rouergue propre, Haute et Basse-Marche.

Arrondissemens.		*Chefs-Lieux.*	
Espalion.	9 cantons.....	Mur-de-Barrès.....	1630 kil. c. 58,850 hab.
		Sainte-Geneviève..	
		S. Amans-des-Cots	
		La Guiole.....	
		Entraigues.....	
		Saint-Chely.....	
		Estaing.....	
		ESPALION.....	
		Saint-Geniez.....	
Villefranche.	8 cantons.....	Asprières.....	1562 1/2 k. c. 82,250 hab.
		saint-Aubin.....	
		Mont-Bazens.....	
		Villeneuve.....	
		VILLEFRANCHE.	
		Rieupeiroux.....	
		Najac.....	
		S. Antonin,.....	
Rodez.	11 cantons.....	Conques.....	2447 1/2 k. c. 80,620 hab.
		Marcillac.....	
		Bozoule.....	
		Rignac.....	
		RODEZ.....	
		Pont-de-Salars....	
		La Salvetat.....	
		Sanveterre.....	
		Naucelle.....	
		Cassagnes-Begonhez	
		La Selve.....	
Milhau.	9 cantons.....	Campagnac.....	2042 1/2 k. c. 56,270 hab.
		Laissac.....	
		Severac-le-Château.	
		Vezins.....	
		Saint-Bauzely.....	
		Salles-Curant.....	
		Peyrlau.....	
		MILHAU.....	
		Nant.....	
Saint-Afrique.	6 cantons.....	S. Rome-du-Tarn..	1795 kil. c. 50,200 hab.
		S. AFRIQUE.....	
		Cornus.....	
		S. Sernin.....	
		Belmont.....	
		Camares.....	

Population totale du département.....328,000 hab.

97. DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

RODEZ, chef-lieu. Neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Espalion, Villefranche, Rodez, Milhau, Saint-Afrique.

Arrondissement d'Espalion, ch. l. de cantons. — *Mur-de-Barres*, très-p. v. sur le Pleaux, à 9 l. d'Espalion : son territoire fournit beaucoup d'antimoine. Pop., 900 hab. — *Sainte-Geneviève*, b. sur Argence-la-Vive, à 8 l. d'Espalion. Pop., 1,200 hab. — *Saint-Amans-des-Copts*, vil. à 5 l. d'Espalion. Pop., 700 hab. — *La Guiole*, v. à 5 l. d'Espalion. Pop., 1,900 hab. — *Entraigues*, v. sur la Truyère, à 5 l. d'Espalion. Pop., 1,700 hab. — *Saint-Chely*, b. sur le Boralde, à 3 l. d'Espalion. Pop., 1,400 hab. — *Estaing*, p. v. sur le Lot, à 2 l. d'Espalion. Pop., 1,000 hab.

ESPALION, b. sur le Lot, à 6 l. de Rodez; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 2,600 habitans.

— *Saint-Geniez*, b. sur le Lot, à 4 l. d'Espalion : il y a un tribunal de commerce. Patrie de l'abbé Raynal. Pop., 3,300 hab.

Arrondissement de Villefranche, ch. l. de cantons. — *Asprières*, très-p. v. à 6 l. de Villefranche. Pop., 700 hab. — *Saint-Aubin*, v. à 7 l. de Villefranche. Pop., 2,900 hab. — *Mont-Bazens*, b. à 5 l. de Villefranche. Pop., 1,000 hab. — *Villeneuve*, v. à 2 l. de Villefranche. Pop., 3,000 hab.

VILLEFRANCHE, v. sur l'Aveyron, à 7 l. de Rodez; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : il s'y fait un grand commerce de toiles. Patrie du maréchal de Belle-Isle. Pop., 9,300 hab.

— *Rieupeiroux*, b. à 4 l. de Villefranche. Pop., 1,700 hab. — *Najac*, p. v. sur l'Aveyron, à 4 l. de Villefranche, remarquable par une mine de cuivre rouge dans son terri-

toire. Pop., 2,100 hab. — *Saint-Antonin*, p. v. sur l'Aveyron, à 10 l. de Villefranche : il s'y fait un commerce considérable de prunes et pruneaux. Pop., 5,400 hab.

Arrondissement de Rodez, ch. l. de cantons. — *Conques*, b. sur le Dourdou, à 8 l. de Rodez. Pop., 800 hab. — *Mareillac*, b. à 4 l. de Rodez. Pop., 1,200 hab. — *Bozouls*, b. à 4 l. de Rodez. Pop., 2,000 hab. — *Rignac*, p. b. à 6 l. de Rodez. Pop., 800 hab.

Rodez, v. ancienne sur l'Aveyron, à 138 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. On remarque dans ses édifices son ancien collége, et le clocher de son ancienne cathédrale, d'une hauteur extraordinaire. La ville est mal bâtie; ses rues sont étroites et sales. Son principal commerce est de toiles et de bougies. Il y a des fabriques de grosse draperie, de bas de laine, et de grosses toiles. Pop., 6,200 hab.

— *Pont-de-Sallars*, p. b. à 4 l. de Rodez. Pop., 200 hab. — *La Salvetat*, vil. à 8 l. de Rodez. Pop., 500 hab. — *Sauveterre*, b. à 6 l. de Rodez. Pop., 800 hab. — *Naucelle*, vil. à 6 l. de Rodez. Pop., 900 hab. — *Cassagnes-Begonhez*, v. sur le Score, à 5 l. de Rodez. Pop., 1,400 hab. — *La Selve*, vil. sur le Score, à 6 l. de Rodez. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Milhau, ch. l. de cantons. — *Campagnac*, b. à 9 l. de Milhau. Pop., 1,500 hab. — *Laissac*, b. à 10 l. de Milhau. Pop., 1,000 hab. — *Severac-le-Château*, b. à 6 l. du Tarn. Pop., 2,000 hab. — *Vezins*, vil. à 6 l. de Milhau. Pop., 800 hab. — *Saint-Bauzely*, vil. sur la Muse, à 3 l. de Milhau. Pop., 800 hab. — *Salles-Curant*, p. b. à 6 l. de Milhau. Pop., 1,100 hab. — *Peyrlau*, vil. à 4 l. de Milhau. Pop., 260 hab.

Milhau, ou Millau, v. sur le Tarn, à 12 l. de Rodez; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. En 1629, Louis XIII fit démanteler cette ville. Pop., 6,000 hab.

— *Nant*, ou *Nantz*, p. v. sur la Dourbie, à 5 l. de Rodez. Pop., 2,200 hab.

Arrondissement de Saint-Afrique, ch. l. de cantons. — *Saint-Rome-du-Tarn*, très-p. v. à 2 l. de Saint-Afrique. Pop., 1,600 hab.

Saint-Afrique, p. v. à 12 l. de Rodez; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Pop., 4,600 hab.

— *Cornus*, p. b. sur le Boras, à 6 l. de Saint-Afrique. Pop., 1,000 hab. — *Saint-Sernin*, b. sur le Rance, à 6 l. de Saint-Afrique. Pop., 1,000 hab. — *Belmont*, b. à 5 l. de Saint-Afrique. Pop., 1,500 hab. — *Camarès*, p. v. sur le Deurillon, à 4 l. de Saint-Afrique, remarquable par des eaux minérales purgatives. Pop., 1,600 hab.

98. Dép. de la LOZÈRE. Chef-lieu, *Mende.*

Bornes. au N. les dép. de la Haute-Loire, et du Cantal.
à l'E. les dép. de l'Ardèche et du Gard.
au S. les dép. du Gard et de l'Aveyron.
à l'O. le départ. de l'Aveyron.

Etendue en deg. mathématiques.. latitude, du 44e au 45e degré.
long. du 0 au 1er ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 5,390
lieues carrées.....272 85

Direction. circulaire.
Bassin. faisant partie du bassin de la Garonne.
Inclinaison. de l'est à l'ouest.
Rivières. l'Allier, (à sa source); le Truyer, (à sa source); le Lot, (à sa source); le Tarn, (à sa source) qui reçoit le Tarnon.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
24 cantons.....
193 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Cévennes, Gévaodan.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Marvejols. 10 cantons.....	Malzieu.....	1835 kil. c. 60,750 hab.
	Fournels.....	
	Saint-Chely.....	
	Saint-Alban.....	
	Aumont.....	
	Nasbinals.....	
	MARVEJOLS...	
	Chirac.....	
	Chanac.....	
	La Carnourgue...	
Mende. 7 cantons.....	Grandrieux.....	1847 ½ k. c. 52,800 hab.
	Langogne.....	
	Saint-Amand....	
	Châteauneuf-Rando.	
	MENDE.....	
	Bleymard.....	
	Villefort.....	
Florac. 7 cantons.....	Sainte-Eoimie....	1707 ½ k. c. 42,370 hab.
	Pont-de-Montvert..	
	FLORAC.....	
	S. Georges-de-l'Évé.	
	Barre.....	
	Saint-Germain....	
	Meyrueis.....	

Population totale du département .....155,900 hab.

98. DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

MENDE, chef-lieu. Neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Marvejols, Mende, Florac.

Arrondissement de Marvejols, ch. l. de cantons. — *Malzieu*, b. sur le Truyre, à 8 l. de Marvejols. Pop., 1,000 hab. — *Fournels*, vil. à 11 l. de Marvejols. Pop., 600 hab. — *Saint-Chely*, b. à 9 l. de Marvejols. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Alban*, b. sur le Limaniel, à 7 l. de Marvejols. Pop., 3,000 hab. — *Aumont*, b. à 5 l. de Marvejols. Pop., 900 hab. — *Nasbinal*, b. à 5 l. de Marvejols. Pop., 1,500 hab.

MARVEJOLS, v. sur la Colagne, à 4 l. de Mende; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est très-marchande, et elle a des manufactures d'étoffes de laine. En 1586, ayant été prise par le duc de Joyeuse, elle fut ruinée de fond en comble; mais elle s'est rétablie, et elle est beaucoup plus belle. Pop., 3,600 hab.

— *Chirac*, b. à 2 l. de Marvejols. Pop., 2,000 hab. — *Chanac*, b. près du Lot, à 3 l. de Marvejols. Pop., 1,900 hab. — *La Carnourgue*, b. sur l'Urugne, à 4 l. de Marvejols. Pop., 2,400 hab.

Arrondissement de Mende, ch. l. de cantons. — *Grandrieux*, b. sur la rivière de même nom, à 8 l. de Mende. Pop., 1,600 hab. — *Langogne*, p. v. sur l'Allier, à 9 l. de Mende. Pop., 2,900 hab. — *Saint-Amand*, b. à 4 l. de Mende. Pop., 3,300 hab. — *Châteauneuf-de-Randon*, v. à 5 l. de Mende. Pop., 2,200 hab.

MENDE, v. ancienne sur le Lot, à 113 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Il y a des fabriques de gros lainage et de serge. La ville est mal bâtie, et n'a guère de remarquable que ses fontaines et le clocher de son ancienne cathédrale. Pop., 5,000 hab.

— *Bleymard*, très-p. b. à 5 l. de Mende. Pop., 500 hab. — *Villefort*, b. au-delà des montagnes de la Lozère, à 9 l. de Mende. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Florac, ch. l. de cantons. — *Sainte-Enimie*, b. sur le Tarn, à 2 l. de Florac. Pop., 1,100 hab. — *Pont-de-Montvert*, b. sur le Tarn, à 2 l. de Florac. Pop., 1,900 hab.

Florac, pt v. à 4 l. de Mende, sur le Tarn, presque au confluent du Mimense; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Elle est peu commerçante; mais des eaux d'excellentes sources traversent la ville. Pop., 1,900 habitans.

— *Saint-Georges-de-l'Évésac*, b. près du Tarn, à 7 l. de Florac. Pop., 1,000 hab. — *Barre*, vil. à 3 l. de Florac. Pop., 500 hab. — *Saint-Germain-de-Calberte*, b. à 5 l. de Florac. Pop., 1,700 hab. — *Meyrueis*, b. sur la Jonte, à 5 l. de Florac. Pop., 2,800 hab.

99. Dép. du GARD. Chef-lieu, *Nismes*.

Bornes ..... au N. les dép. de l'Ardèche et de la Lozère.
à l'E. le d. des Bouches-du-Rhône, et de Vaucluse.
au S. la Médit. les d. des Bou. du-Rhône, de l'Hérault.
à l'O. le département de l'Hérault.

Étendue en.. deg. mathématiques. lat. du 43e ½ au 44e ½ deg.
long. du 1er au 2e ½ degré.
mesures géodésiques. kilomètres carrés 6,280
lieues carrées 317 92

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... du nord-ouest au sud-est.

Rivières..... le Rhône, qui reçoit à d. la Cèse, l'Alzon, le Gardon.

DIVISIONS.

4 arrondissemens .....
36 cantons .....
365 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Languedoc, dioc. d'Alais, d'Uzès, de Nismes.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Alais. 9 cantons.....	Genolhac	1405 kil. c. 65,450 hab.
	Barjac.....	
	Saint-Ambroix ...	
	S. Martin-de-Valg.	
	ALAIS.....	
	S. Jean-du-Gard..	
	Vezenobre.....	
	Andoze	
	Le Dignan	
Vigan. 10 cantons	S. André-de-Valb.	1687 ½ k. c. 57,790 hab.
	Vallerangen.	
	Trèves	
	La Salle	
	VIGAN	
	Sumène.....	
	Saint-Hippolyte...	
	Alzon.....	
	Sauve.....	
	Quissac	
Uzès. 8 cantons.....	Pont-S. Esprit....	1582 ½ k. c. 72,030 hab.
	Lussan	
	Bagnols	
	Roquemaure	
	UZÈS.....	
	Saint-Chaptes	
	Villeneuve-les-Av.	
	Remoulin.	
Nismes. 9 cantons	Aramon.....	1805 kil. c. 113,790 h.
	Marguerites	
	Saint-Mamet.....	
	NISMES.....	
	Beaucaire.....	
	Sommières	
	Vauvert.....	
	S. Gilles-les-Bouch.	
	Aigues-Mortes...	

Population totale du département..... 309,000 hab.

99. DÉPARTEMENT DU GARD.

NISMES, chef-lieu. Neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Alais, Le Vigan, Uzès, Nismes.

Arrondissement d'Alais, ch. l. de cantons. — *Genolhac*, p. v. à 6 l. d'Alais. Pop., 1,500 hab. — *Barjac*, v. à 7 l. d'Alais. Pop., 1,300 hab. — *Saint-Ambroix*, v. sur la Cèze, à 4 l. d'Alais. Pop., 2,200 hab. — *Saint-Martin-de-Valgagne*, vil. à une l. d'Alais. Pop., 700 hab.

ALAIS, v. grande et riche sur le Gardon d'Alais, à 10 l. de Nismes; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Elle a une citadelle bâtie par Louis XIV en 1689. Il y a dans son territoire des mines de vitriol ou couperose, qu'on exploite pour les teintures et qu'on estime autant que celles d'Angleterre. Pop., 9,000 hab.

— *Saint-Jean-du-Gard*, ou de *Gardonenque*, b. sur le Gardon d'Anduze, à 3 l. d'Alais. Pop., 3,200 hab. — *Vézenobre*, vil. à 2 l. d'Alais. Pop., 900 hab. — *Anduze*, p. v. sur le Gardon, à 3 l. d'Alais. Pop., 5,000 hab. — *Ledignan*, vil. à 4 l. d'Alais. Pop., 700 hab.

Arrondisssement de Vigan, ch. l. de cantons. — *Saint-André-de-Valborgne*, b. à 5 l. de Vigan. Pop., 1,800 hab. — *Vallerangne*, v. sur l'Arre, à 3 l. de Vigan. Pop., 3,000 hab. — *Trèves*, vil. à 5 l. de Vigan. Pop., 500 hab. — *La Salle*, b. à 5 l. de Vigan. Pop., 1,900 hab.

LE VIGAN, v. à 16 l. de Nismes; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Elle est dans un pays pittoresque et champêtre, qui la rend agréable. Pop., 3,800 habitans.

— *Sumène*, v. à 2 l. de Vigan. Pop., 2,500 hab. — *Saint-Hippolyte*, p. v. très-jolie et fortifiée, sur la Vidourle, à 5 l. de Vigan. Un canal, qui traverse la ville, y fournit plusieurs fontaines, et fait tourner plusieurs moulins. Ce

furent quelques habitans de cette ville qui, ayant insulté un prêtre catholique dans ses fonctions, donnèrent lieu à la révocation de l'édit de Nantes. Pop., 5,000 hab.

— *Alzon*, très-p. b. sur la Vis, à 3 l. de Vigan. Pop., 900 hab. — *Sauve*, b. sur la Vidourle, à 7 l. de Vigan. Pop., 2,900 hab. — *Quissac*, b. sur la Vidourle, à 8 l. de Vigan. Pop., 1,300 hab.

Arrondissement d'Uzès, ch. l. de cantons. — *Pont-Saint-Esprit*, v. sur le Rhône, avec une citadelle près de l'Ardèche, à 8 l. d'Uzès. Cette ville est remarquable par un pont de vingt-six arches, sur le Rhône, d'une construction très-légère; il a 420 toises de long, sur 18 de large. Pop., 4,000 habitans.

— *Lussan*, b. à 4 l. d'Uzès. Pop., 1,000 hab. — *Bagnols*, p. v. sur la Cèse, qui roule des paillettes d'or dans ses eaux, à 5 l. d'Uzès. Pop., 4,800 hab. — *Roquemaure*, v. sur un roc escarpé, tout près du Rhône, à 7 l. d'Uzès. Pop., 3,400 habitans.

— Uzès, v. à une l. du Gardon et à 5 de Nimes, sur un rocher que baigne l'Abzon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance: elle a des manufactures de serges et de draps. Son territoire produit abondamment du blé, de l'huile, des vins, de la soie et des bestiaux. Cette ville a joui long-temps de priviléges importans qu'elle a perdus par suite des guerres de religion où elle a pris beaucoup de part à la fin du 15e siècle. Patrie de Jean le Mercier et de Jacques Marsolier. Pop., 6,200 hab.

— *Saint-Chaptes*, vil. sur le Gardon, à 3 l. d'Uzès. Pop., 500 hab. — *Villeneuve-les-Avignons*, v. sur le Rhône, à 8 l. d'Uzès. Pop., 3,400 hab. — *Remoulin*, p. b. sur le Gardon, à 3 l. d'Uzès. Pop., 900 hab.

Arrondissement de Nismes, ch. l. de cantons. — *Aramon*, p. v. sur le Rhône, à 7 l. de Nismes. Pop., 2,200 hab. — *Marguerites*, b. à 2 l. de Nismes. Pop., 2,000 hab. — *Saint-Mamet*, b. à 4 l. de Nismes. Pop., 600 hab.

Nismes, v. ancienne, très-grande et très-florissante, dans

un pays fertile, à 140 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce. Les Romains ont laissé dans cette ville des traces de leur séjour, dont les restes subsistent encore. On y voit aussi les ruines d'un amphithéâtre et d'une arène. La maison carrée est un monument admirable; le temple de Diane et les anciens bains, édifices antiques, nouvellement réparés, sont des ornemens de la ville. Nismes a plusieurs manufactures de soieries, des tanneries, des fabriques d'étoffes et des teintures. Son territoire est fertile en vins et huile; il fournit beaucoup de gibier et de bétail. Il s'est tenu plusieurs conciles dans cette ville : elle fut prise, en 1417, par les Anglais, qui ruinèrent l'amphithéâtre, et elle a souffert dans les guerres de religion. Louis XIV y a bâti depuis un château fort. Patrie de Domitius Aser, de Jean Nicot, qui, en 1559, apporta en France du tabac de Portugal; de J. B. Cottellier, de Cassagne, mme du Noyer, Imbert, et de Jacques Saurin. Pop., 39,000 hab.

— *Beaucaire*, v. sur le Rhône, à 6 l. de Nismes. Il se tient tous les ans, près de la ville, sous des tentes, une foire célèbre par la quantité de marchands qu'elle attire de toutes les parties du monde. La porte de Beaucaire, sur le Rhône, est d'une belle architecture. Pop., 8,000 hab.

— *Sommières*, v. sur la Vidourle, à 5 l. de Nismes. Les calvinistes en avaient fait une place forte dans les guerres civiles de la fin du 15e siècle. Pop., 3,300 hab. — *Vauvert*, b. à 4 l. de Nismes. Pop., 3,300 hab. — *Saint-Gilles-les-Boucheries*, p. v. tout près du Rhône, à 4 l. de Nismes. Pop., 5,400 hab. — *Aigues-Mortes*, p. v. à 8 l. de Nismes, et maintenant à 2 l. de la mer qui la baignait autrefois. C'est à Aigues-Mortes que saint Louis s'embarqua pour l'Afrique, en 1248 et en 1269. François Ier y eut une entrevue avec Charles-Quint, en 1538. Pop., 2,500 hab.

On voit avec admiration, dans ce département, le pont

du *Gard*, magnifique ouvrage des Romains, qui subsiste encore presque tout entier ; il joint deux montagnes, en traversant une vallée où coule le Gardon ; il est composé de trois ponts en étages, et dont le troisième était un aqueduc. On y a joint un nouveau pont à la hauteur du premier, pour le passage d'une grande route.

100. Dép. de VAUCLUSE. Chef-lieu, *Avignon*.

Bornes..... au N. les départem. de la Drôme, et de l'Ardèche.
à l'*E*. le département des Basses-Alpes.
au S. le département des Bouches-du-Rhône.
à l'O. le département du Gard.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 43e ½ au 44e ½ deg.
long. du 2e au 3e ½ degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 3,700
lieues carrées.....187 30

Direction ..... du nord-ouest au sud-est.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... du nord-est au sud-ouest.
Rivières..... le Rhône, qui reçoit à g. la Vigne, l'Auzon, la Sorgue, qui sort de la fontaine de Vaucluse, le Calaron et le Maine.

Divisions.

4 arrondissemens.....
19 cantons .....
150 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Comtat-Venaissin, Principauté d'Orange.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Orange. 6 cantons.....	Valréas	1082 ½ k. c. 54,290 hab.
	Vaison	
	Malaucène	
	Beaumes	
	ORANGE	
	Bollène.....	
Carpentras. 4 cantons.....	Sault	905 k. car. 39,710 h.
	Mourmoiron	
	CARPENTRAS...	
	Pernes	
Avignon. 4 cantons.....	Bedarides	470 kil. c. 47,350 hab.
	AVIGNON	
	Lile.....	
	Cavaillon.....	
Apt. 5 cantons.....	Gordes.....	1292 ½ k. c. 48,820 hab.
	APT.....	
	Bonnieux.....	
	Cadenet.....	
	Pertuis	

Population totale du département.....190,000 hab.

100. DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

AVIGNON, chef-lieu. Huitième division militaire.

Arrondissemens :

Orange, Carpentras, Avignon, Apt.

Arrondissement d'Orange, ch. l. de cantons. — *Valréas*, ou *Vauréas*, v. à 7 l. d'Orange. Pop., 3,300 hab. — *Vaison*, v. sur une montagne, à 6 l. d'Orange. Patrie du célèbre abbé Maury. Pop., 1,900 hab. — *Malaucène*, v. sur le Bregoux, à 6 l. d'Orange. Pop., 2,500 hab. — *Beaumes*, b. à 4 l. d'Orange. Pop., 1,300 hab.

ORANGE, v. ancienne et considérable, à 5 l. d'Avignon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Il existe encore, dans cette ville, des édifices des Romains, entre lesquels on distingue, sur-tout, un arc de triomphe, qui fut élevé à Marius, sur la place où il venait de remporter une victoire sur les Teutons et les Cimbres. Ce monument est bien conservé. Orange a eu long-temps ses princes particuliers; ils étaient de la maison de Nassau : elle fut cédée à la France par le traité d'Utrecht. Il s'y est tenu plusieurs conciles, dont le plus célèbre est celui de 529. Il y a maintenant plusieurs fabriques de serges et de mouchoirs, et surtout de toiles peintes, connues sous le nom de *toiles d'Orange*. Pop., 7,200 hab.

— *Bollène*, b. à 4 l. d'Orange. Pop., 4,000 hab.

Arrondissement de Carpentras, ch. l. de cantons. — *Sault*, b. sur la Nesque, à 5 l. de Carpentras. Pop., 2,500 hab.

— *Mourmoiron*, b. à 2 l. de Carpentras. Pop., 1,500 habitans.

CARPENTRAS, v. au pied du Mont-Ventoux, sur l'Auzon, à 5 l. d'Avignon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Le tribunal criminel du département y est aussi placé. Il y a des fabriques de savon, d'eau-forte, d'eaux-de-vie et d'esprit-de-vin, des moulins à ga-

rance, et des tanneries. Patrie de l'abbé Arnaud, littérateur. Pop., 8,500 hab.

— *Pernes*, p. v. sur la Nesque, à une l. de Carpentras. Patrie de Fléchier. Pop., 3,600 hab.

Arrondissement d'Avignon, ch. l. de cantons. — *Bedarides*, b. à 4 l. d'Avignon. Pop., 1,600 hab.

AVIGNON, v. sur le Rhône, grande et belle, par son étendue, plus que par ses monumens ou sa construction, à 141 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce; siége d'un évêché. Le tribunal criminel du département a été transporté à Carpentras. Cette ville a été la résidence des souverains pontifes, depuis Clément X jusqu'à Grégoire XI, c'est-à-dire 62 ans. Jeanne, reine de Sicile, et comtesse de Provence, en céda la propriété au saint siége, par un traité avec le pape Clément VI. Ses successeurs l'ont possédée depuis jusqu'en 1791. Elle appartient maintenant à la France, en vertu d'un traité conclu entre Bonaparte et le pape. Avignon a eu sur le Rhône un pont qui a été fort célèbre; il ne reste plus que quatre arches, de dix-neuf qu'il avait. Les manufactures de cette ville se relèvent maintenant, et son commerce se rétablit. Elle fournit des soies, des laines, des safrans, des huiles, des fruits secs, des essences, des herbes aromatiques : elle a des fabriques d'eaux fortes. Patrie de Crillon, de Folard, de Saint-Didier, poète. Pop., 20,000 hab.

— *L'Isle*, b. à 4 l. d'Avignon et à une du Rhône, dans une position des plus agréables. Pop., 5,000 hab.

— *Cavaillon*, p. v. sur la Durance, à 5 l. d'Avignon. Elle fait un commerce de fruits, d'olives, de noix, et de culture de mûriers. Patrie du poète Sabatier. Pop., 5,000 habitans.

Arrondissement d'Apt, ch. l. de cantons. — *Gordes*, b. à 4 l. d'Apt. Pop., 2,800 hab.

APT, v. ancienne, sur le Calaron, à 11 l. d'Avignon; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance.

On y trouve quelques monumens des Romains. Un concile y a été tenu au milieu du 13e siècle. Pop., 4,600 habitans.

— *Bonnieux*, b. à 2 l. d'Apt. Pop., 2,400 hab. — *Cadenet*, b. près de la Durance, à 4 l. d'Apt. Pop., 2,000 hab. — *Pertuis*, b. sur l'Aire et près de la Durance, à 5 l. d'Apt. Pop., 4,000 hab.

On distingue, dans ce département, la fontaine qui lui a donné son nom, au milieu de la vallée de *Vaucluse*, *Vallis Clausa*, célèbre pour avoir été le séjour de Pétrarque et de la belle Laure, qu'il a chantée. Cette fontaine est la source de la petite rivière de Sorgues : elle traverse Avignon pour se rendre dans le Rhône.

101. Dép. des BASSES-ALPES. Chef-lieu, *Digne*.

... au N. le département des Hautes-Alpes.
à l'E. les d. de Stura, et des Alpes-Maritimes.
au S. les d. du Var, et partie des Bouches-du-Rh.
à l'O. les dép. de Vaucluse et de la Drôme.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latit. du 43e ½ au 44e ½ deg.
long. du 3e au 4e ½ degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....7,412 ½
lieues carrées 275 24

Direction..... du nord-est au sud-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... du nord-est au sud-ouest.

Rivières ..... la Durance, qui reçoit à g. l'Urbaye, la Bléone, l'Asse, le Verdon.

Divisions.

5 arrondissemens.....
28 cantons.....
260 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Provence, dioc. de Sisteron, Digne, Riez, Senez, Glandeive.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Barcelonette. 4 cantons	Meironnes	1217 ½ k. c. 18,150 hab.
	Le Lauzet	
	BARCELONETTE.	
	Allos	
Sisteron. 6 cantons.....	Barcel. de-Vitrolles.	1202 ½ k. c. 25,400 hab.
	Turrier	
	Lamotte-du-Caire..	
	Noyers	
	SISTERON.....	
	Volonne.....	
Forcalquier. 4 cantons.....	S. Etien. les-Orgues.	1142 ½ k. c. 29,950 hab.
	Banon.....	
	FORCALQUIER..	
	Manosque	
Digne. 8 cantons	Seyne	2480 kil. c. 46,800 hab.
	La Javie	
	DIGNE.....	
	Les Mées.....	
	Barrême	
	Moustiers.....	
	Riez.....	
	Valensolle.....	
Castellane. 6 cantons.....	Colmart.....	1370 kil. c. 19,800 hab.
	Annot.....	
	Entrevaux	
	Saint-André	
	Senez	
	CASTELLANE ...	

Population totale du département.....140,000 hab.

101. DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

DIGNE, chef-lieu. Huitième division militaire.

Arrondissemens :

Barcelonette, Sisteron, Forcalquier, Digne, Castellane.

Arrondissement de Barcelonette, ch. l. de cantons. — *Meirronnes*, vil. sur l'Urbaye, à 3 l. de Barcelonette. Pop., 550 hab. — Le *Lauzet*, p. b. sur l'Urbaye, à 4 l. de Barcelonette. Pop., 800 hab.

BARCELONETTE, p. v. dans une vallée de même nom, sur l'Urbaye, à 12 l. de Digne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Ce fut Raymond Béranger, comte de Provence, qui bâtit cette ville en 1225. Pop., 2,100 hab.

— *Allos*, v. sur le Verdon, à 4 l. de Barcelonette. Pop., 1,400 hab.

Arrondissement de Sisteron, ch. l. de cantons. — *Barcelonette de Vitrolles*, vil. à 7 l. de Sisteron. Pop., 600 hab. — *Turriers*, p. b. à 6 l. de Sisteron. Pop., 600 hab. — *Lamotte-du-Caire*, vil. à 5 l. de Sisteron. Pop., 600 hab. — *Noyers*, b. à 2 l. de Sisteron. Pop., 900 hab.

SISTERON, v. sur la Durance, à 7 l. de Digne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a une forte citadelle. Cette ville a eu d'abord ses comtes particuliers, puis elle a été la résidence des comtes de Provence. Patrie d'Albertet, poète dans le 13e siècle. Pop., 3,800 habitans.

— *Volonne*, b. sur la Durance, à 3 l. de Sisteron. Pop., 1,000 hab.

Arrondissement de Forcalquier, ch. l. de cantons. — *Saint-Etienne-les-Orgues*, b. à 3 l. de Forcalquier. Pop., 1,000 hab. — *Banon*, b. à 4 l. de Forcalquier. Pop., 900 habitans.

Forcalquier, v. sur une montagne, près de la Laye, à 10 l. de Digne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle a été habitée par les Romains. Son territoire est fertile en vins, fruits, soies, bois et pâturages. Pop., 2,500 hab.

— *Manosque*, v. sur la Durance, à 4 l. de Forcalquier, avec un château. Son territoire est très-fertile : elle a aussi des mines de charbon de terre assez abondantes. Patrie de l'abbé Laugier. Pop., 3,500 hab.

Arrondissement de Digne, ch. l. de cantons. — *Seyne*, p. v. sur la Sasse, à 8 l. de Digne. Pop., 2,500 hab. — *La Javie*, très-p. vil. sur la Bléone, à une l. de Digne. Pop., 130 hab.

Digne, v. sur la Bléone, à 151 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance, et siége d'un évêché. Cette ville est bien bâtie et agréable : elle a des bains médicinaux qui y attirent un grand concours. Patrie de Gassendi, qui naquit, non pas dans la ville, mais dans son territoire. Pop., 2,800 habitans.

— *Les Mées*, b. sur la Durance, à 4 l. de Digne. Pop., 2,000 hab.

— *Barrême*, vil. sur l'Asse, à 4 l. de Digne, dans une vallée de même nom. L'arithméticien, auteur de l'ouvrage si connu sous ce nom, était né à Barrême, et il a donné à son ouvrage le nom de sa patrie. Pop., 800 hab.

— *Moustiers*, v. à 7 l. de Digne. Il y a une manufacture de porcelaine. Pop., 1,800 hab.

— *Riez*, v. très-jolie, sur l'Auvestre, à 9 l. de Digne. Il s'y est tenu un concile en 439. Le territoire de Riez produit du vin et d'excellens fruits. Pop., 2,700 hab.

— *Valenzolle*, b. à 8 l. de Digne. Pop., 3,500 hab.

Arrondissement de Castellane, ch. l. de cantons. — *Colmart*, ou *Colmars*, très-p. v., près du Verdon, au pied des Alpes, et à 10 l. de Castellane : elle a un tribunal de commerce. Une fontaine intermittente se trouve dans son ter-

ritoire, dont l'eau tarit et coule de sept en sept minutes. Pop., 900 hab.

— *Annot*, p. v. sur la Vaire, à 5 l. de Castellane, près des Alpes. Pop., 1,000 hab. — *Entrevaux*, p. v. sur le Var, tout près des Alpes, à 6 l. de Castellane. Pop., 1,300 hab. — *Saint-André*, p. b., sur le Verdon, à 3 l. de Castellane. Pop., 600 hab. — *Senez*, très-p. v., sur l'Asse, à 3 l. de Castellane. Pop., 700 hab.

Castellane, v. sur le Verdon, à 9 l. de Digne; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance : elle est dans une situation agréable et dans un terroir fertile. Les troubadours l'ont rendue assez célèbre. Pop., 1,900 hab.

Ce département offre, plus qu'aucun autre, des sites pittoresques et variés; l'intérieur de son sol contient aussi beaucoup de pétrifications et de minéraux intéressans pour l'histoire naturelle.

102. Dép. des ALPES-MARITIMES. Chef-lieu, *Nice*.

Bornes.....
- au N. les Apennins, et le départ. des Basses-Alpes.
- à l'E. le d. de Stura, et la République Ligurienne.
- au S. la Méditerranée.
- à l'O. les dép. du Var, et des Basses-Alpes.

Étendue en..
- deg. mathématiques.. latit. du 43e ½ au 44e ½ deg. ; long. du 4e ½ au 5e ½ deg.
- mesures géodésiques.. kilomètres carrés.....3,457 ½ ; lieues carrées 175 02

Direction..... du nord au sud.
Bassin..... faisant partie du bassin du Var.
Inclinaison..... du nord au sud.
Rivières..... le Var ; la Tinéa ; la Vesubia ; la Roya.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
21 cantons .....
96 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Piémont, Comté de Nice.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Puget-Théniers, 7 cantons.....	Saint-Etienne	1467 ½ k. c. 18,211 hab.
	Beuil	
	Guillaume	
	PUG.-THÉNIERS.	
	Villars.....	
	Roquesteron.....	
	Gillette	
Nice. 7 cantons.	Saint-Salvador....	1147 ½ k. c. 41,990 hab.
	Roccabilière	
	Utelle.....	
	Scarena	
	Aspremont	
	NICE	
	Villefranche	
Monaco. 7 cantons.....	Briga	842 ½ kil. c. 26,870 hab.
	Saorgio	
	Pigne	
	Périnaldo.....	
	Sospelo	
	Menton.....	
	MONACO	

Population totale du département.....87,000 hab.

102. DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES.

NICE, chef-lieu. Huitième division militaire.

Arrondissemens :

Puget-Théniers, Nice, Monaco.

Arrondissement de Puget-Théniers, ch. l. de cantons. — *Saint-Etienne*, p. v., sur la Tinne, au pied des Alpes, à 8 l. du Puget. Pop., 1,600 hab. — *Beuil*, b. à 5 l. du Puget. Pop., 500 hab. — *Guillaume*, v. sur le Var, à 4 l. du Puget. Pop., 1,200 hab.

Le PUGET-THÉNIERS, v. sur le Var, à 8 l. de Nice; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 900 hab.

— *Villars*, b. à 2 l. du Puget. Pop., 600 hab. — *Roquesteron*, p. b. sur le Var, à 2 l. du Puget. Pop., 300 hab. — *Gillette*, vil. à 4 l. du Puget. Pop, 600 hab.

Arrondissement de Nice, ch. l. de cantons. — *Saint-Salvador*, vil. à 11 l. de Nice. Pop., 200 hab. — *Roccabilière*, b. sur la Vesubia, à 8 l. de Nice. Pop., 1,100 hab. — *Utelle*, b. à 5 l. de Nice. Pop., 1,400 hab. — *Scarena*, b. sur la Poglia, à 3 l. de Nice. Pop., 1,100 hab. — *Aspremont*, ou *Apremont*, b. à 2 l. de Nice. Pop., 1,200 hab.

NICE, v. ancienne, belle et considérable, à l'embouchure du Var et à 192 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance et de commerce; siége d'un évêché : elle a un port assez vaste pour contenir 200 vaisseaux, et son commerce est très-étendu. Depuis 1383, époque où elle s'était donnée à Amédée comte de Savoie, les ducs de Savoie en avaient été maitres. Elle souffrit un siége mémorable en 1543, pressée du côté de la mer par les Turcs, et du côté du continent, par François Ier, roi de France, Frédéric Barberousse ne put emporter la citadelle, mais il saccagea la ville : depuis, elle a été prise, en 1691, par Catinat; en

1706, par le duc de Berwick; en 1744, par les Français; depuis elle est restée à la France par la dernière guerre. Patrie de Carle Vanloo, de l'académie de peinture de Paris. Pop., 18,000 hab.

— *Villefranche*, v. au pied d'une montagne, à une l. de Nice, avec un château fort et un port sur la Méditerranée: elle a suivi le sort de Nice dans la dernière guerre. Pop., 2,000 hab.

Arrondissement de Monaco, ch. l. de cantons. — *Briga*, b. à 8 l. de Monaco. Pop., 2,800 hab. — *Saorgio*, b. à 7 l. de Monaco. Pop., 1,700 hab. — *Pigne*, b. à 6 l. de Monaco. Pop., 2,200 hab. — *Périnaldo*, b. à 5 l. de Monaco. Pop., 1,300 hab. — *Sospelo*, b. à 3 l. de Monaco. Pop., 3,000 hab. — *Menton*, p. v. près de la mer, avec un château fortifié, à 2 l. de Monaco. Pop., 3,000 hab.

Monaco, v. p., mais ancienne et jolie, sur la côte de Centa, à 2 l. de Nice; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance: elle est bâtie sur un rocher, avec une citadelle, un château et un bon port. Cette ville était capitale d'une principauté, sous la protection de la France, et les Français y avaient une garnison; de sorte qu'en 1793, la municipalité demanda la réunion de la ville au territoire français, et l'obtint sans difficulté. Pop., 1,100 hab.

Ce département fournit sur-tout des huiles, des mûriers, des limons, des cédrats. La soie et la parfumerie sont les objets de son commerce.

103. Dép. de STURA. Chef-lieu, *Coni*.

Bornes. ..... au N. le département du Pô.
à l'E. le département du Tanaro.
au S. la Rép. Ligurienne, et le dép. des Alpes-Mar.
à l'O. les dép. des Basses-Alpes, et des Hautes-Alpes.

Etendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 44e au 45e degré.
long. du 4e ½ au 5e ½ deg.
mesures géodésiques.. kil. car. 7,000
lieues carrées 354 37

Direction..... de l'ouest à l'est.
Bassin..... faisant partie du bassin du Pô.
Inclinaison..... de l'ouest au nord-est.

Rivières..... le Pô, (à sa source); la Maira; la Grana; la Sture; le Tanaro.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
41 cantons.....
249 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Italie, partie du Piémont.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Saluces. 8 cantons.....	Barge.....	1422 ½ k. c. 81,980 hab.
	Moretta.....	
	Revello.....	
	Paesana.....	
	SALUCES.....	
	S. Petre.....	
	Verzuolo.....	
	Venasca	
Savillian. 7 cantons	Racconigi	812 ½ k. c. 88,880 hab.
	Cherasco.....	
	Cavaller Maggiore..	
	SAVILLIAN.....	
	Bene.	
	Fossano.....	
	Costigliole	
Coni. 13 cantons.	S. Damian.....	2530 kil. c. 121,430 h.
	Dronero.....	
	Busca	
	Cental.....	
	Caralio.....	
	CONI	
	Valgrana.....	
	Vinay	
	Demonte.....	
	Borgo S. Dalmazzo..	
	Boves	
	Lachiusa.....	
	Vernante.....	
Mondovi. 18 cantons	Doliani	2215 kil. c. 109,440 h.
	Murazzano	
	Carru.....	
	Salicetto	
	Cairo.....	
	Rocca de Baldi	
	Milezimo.....	
	MONDOVI	
	S. Michel.....	
	Ceva	
	Villa-Nova.....	
	Torre.....	
	Garessio	

Population totale du département .....411,600 hab.

103. DÉPARTEMENT DE STURA.

CONI, chef-lieu. Vingt-septième division militaire.

Arrondissemens :

Saluces, Savillian, Coni, Mondovi.

Arrondissement de Saluces, ch. l. de cantons. — *Barge*, b. à 6 l. de Saluces. Pop., 6,900 hab. — *Moretta*, b. à 4 l. de Saluces. Pop., 5,200 hab. — *Revello*, b. sur le Pô, à 2 l. de Saluces. Pop., 5,000 hab. — *Paesana*, b. à 4 l. de Saluces. Pop., 4,500 hab.

SALUCES, v. avec un château, sur une hauteur, à 2 l. du Pô et à 6 de Coni; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville a été capitale d'un marquisat, qui faisait une province du Piémont. En 1601, la France l'avait cédée, comme fief du Dauphiné, au duc de Savoie. Ce pays est maintenant à la France par l'événement de la dernière guerre. Pop., 10,000 hab.

— *Saint-Peire*, b. sur le Vraita, à 5 l. de Saluces. Pop., 5,000 hab. — *Verzuolo*, b. à une l. de Saluces. Pop., 5,000 hab. — *Venasca*, p. b. à 2 l. de Saluces. Pop., 2,300 hab.

Arrondissement de Savillian, ch. l. de cantons. — *Racconigi*, v. sur la Maira, à 4 l. de Savillian. Pop., 10,500 hab. — *Cherasco*, v. forte, avec une bonne citadelle, au confluent de la Stura et du Tanaro, à 6 l. de Savillian. Le traité de 1631 y a été conclu : elle est à la France par l'événement de la dernière guerre. Pop., 11,000 hab.

— *Cavaller Maggiore*, b. sur le Maira, à 2 l. de Savillian. Pop., 4,900 hab.

SAVILLIAN, ou SAVILLIANO, v. forte et très-agréable, sur la Maira, à 5 l. de Coni; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. La ville est très-jolie, et dans une position agréable. Pop., 18,700 hab.

— *Bene*, v. à 4 l. de Savilliau. Pop., 5,000 hab. — *Fassano*, v. sur la Stura, à 2 l. de Savillian : elle a un châ-

teau, et elle est le siége d'un évêché : elle a aussi des bains très-salutaires. Pop., 14,000 hab. — *Costigliole*, b. sur la Vraita, à 4 l. de Savillian. Pop., 2,600 hab.

Arrondissement de Coni, ch. l. de cantons. — *Saint-Damian*, v. sur la Maira, à 7 l. de Coni. Pop., 1,400 hab. — *Dronero*, p. v. au pied des Alpes, sur la Maira, à 5 l. de Coni. Pop., 7,000 hab. — *Busca*, v. sur la Stura, à 3 l. de Coni. Pop., 8,000 hab. — *Cental*, v. sur la Stura, à 2 l. de Coni. Pop., 3,600 hab. — *Caralio*, v. sur la Grana, à 3 l. de Coni. Pop., 7,200 hab.

Coni, v. très-forte, avec une bonne citadelle, sur la Stura, à 168 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. En 1641, elle fut prise par les Français : ils l'assiégèrent encore, mais sans succès, en 1691, en 1706 et en 1744. Cette dernière époque est sur-tout mémorable par une célèbre bataille donnée sous les murs de Coni. Pop., 16,500 hab.

— *Valgrana*, b. à 4 l. de Coni. Pop., 1,600 hab. — *Vinay*, b. à 8 l. de Coni. Pop., 2,500 hab. — *Demonte*, v. fortifiée, sur la Stura, à 6 l. de Coni : elle fut prise, en 1744, par le prince de Conti. Pop., 6,000 hab. — *Borgo Saint-Dalmazzo*, b. à 2 l. de Coni. Pop., 2,700 hab. — *Boves*, b. à 2 l. de Coni. Pop., 6,700 hab. — *La Chiusa*, b. à 3 l. de Coni. Pop., 6,000 hab. — *Vernante*, b. à 4 l. de Coni. Pop., 2,700 hab.

Arrondissement de Mondovi, ch. l. de cantons. — *Doliani*, b. à 7 l. de Mondovi. Pop., 4,000 hab. — *Murazzano*, b. à 6 l. de Mondovi. Pop., 2,200 hab. — *Carru*, b. à 4 l. de Mondovi. Pop., 4,000 hab. — *Salicetto*, b. à 7 l. de Mondovi. Pop., 3,000 hab. — *Cairo*, b. à 10 l. de Mondovi. Pop., 2,900 hab. — *Rocca de Baldi*, b. à une l. de Mondovi. Pop., 2,000 hab.

— *Milezimo*, b. à 9 l. de Mondovi, remarquable par une victoire remportée par Bonaparte, en 1796, sur les Impériaux. Pop., 1,200 hab.

Mondovi, v. considérable, avec une bonne citadelle,

entre le Tanaro et la Stura, à 6 l. de Coni; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance; siége d'un évêché. En 1796, Bonaparte battit les troupes de l'empereur sous les murs de cette ville, qu'il prit ensuite. Pop., 14,000 hab.

Saint-Michel, b. à 2 l. de Mondovi. Pop., 1,100 hab. — *Ceva*, p. v. sur le Tanaro, à 4 l. de Mondovi. Pop., 5,000 hab. — *Villa-Nova*, b. à 2 l. de Mondovi. Pop., 3,000 hab. — *Torre*, b. à 3 l. de Mondovi. Pop., 1,600 hab. — *Garessio*, b. près du Tanaro, à 4 l. de Mondovi. Pop., 4,700 hab.

104. Dép. de l'HÉRAULT. Chef-lieu, *Montpellier*.

Bornes..... au N. les dép. du Gard et de l'Aveyron.
à l'E. la Méditerranée et le dép. du Gard.
au S. la Méditerranée, et le dép. de l'Aude.
à l'O. les départ. de l'Aude et du Tarn.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 43e au 44e degré.
long. de o $\frac{1}{2}$ au 1er $\frac{1}{2}$ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 6,512
lieues carrées..... 329 66

Direction ..... du nord-est au sud-ouest.
Bassin ..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... du nord au sud.
Rivières ..... l'Orbe avec la Jance; l'Hérault avec l'Ergue et la Payne; le Merdanson; la Vidourle; partie du canal de Languedoc.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
33 cantons .....
333 communes .....

Rapport aux anciennes Provinces.

Languedoc, dioc. de Saint-Pons, Lodève, Montpelliers, Beziers, Agde.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Lodève. 5 cantons	Le Caylar.....	1312 $\frac{1}{2}$ k. c. 48,280 hab.
	LODÈVE	
	Lunas.....	
	Gignac.....	
	Clermont	
Montpellier. 12 cantons	Ganges.....	2095 k. car. 100,820 h.
	Claret.....	
	S. Martin-de-Lond.	
	Les Matelles.....	
	Lunelle-la-Ville...	
	Aniane.....	
	Castries	
	MONTPELLIER..	
	Mauguio	
	Frontignan.....	
	Mèze	
	Cette.....	
Saint-Pons. 5 cantons	La Salvetat.....	1232 $\frac{1}{2}$ k. c. 36,690 hab.
	Olargues	
	S. PONS-DE-TOM.	
	Saint-Chinian	
	Olonzac.....	
Beziers. 11 cantons	Saint-Gervais....	1872 $\frac{1}{2}$ k. c. 106,170 h.
	Bedarieux	
	Roujan.....	
	Montagnac.....	
	Murviel	
	Pézenas	
	Servian.....	
	Florensac	
	Capestang.....	
	BEZIERS.....	
	Agde	

Population totale du département..... 291,900 hab.

104. DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

MONTPELLIER, chef-lieu. Neuvième division militaire.

Arrondissemens :

Lodève, Montpellier, Saint-Pons, Beziers.

Arrondissement de Lodève, ch. l. de cantons. — *Le Caylar*, vil. à 3 l. de Lodève. Pop., 700 hab.

LODÈVE, v. ancienne au pied des Cévennes, sur l'Ergue, à 12 l. de Montpellier; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Elle est dans un pays peu fertile; mais son commerce répare cet inconvénient. Elle est très-riche, sur-tout par ses manufactures de chapeaux et de draps propres particulièrement à l'habillement des troupes. Patrie du cardinal Fleury. Pop., 7,300 hab.

— *Lunas*, b. à 3 l. de Lodève. Pop., 1,800 hab. — *Gignac*, v. près de l'Hérault, à 5 l. de Lodève. Pop., 2,700 hab. — *Clermont*, v. près de l'Ergue, à 4 l. de Lodève. Pop., 5,400 habitans.

Arrondissement de Montpellier, ch. l. de cantons. — *Ganges*, p. v. à 7 l. de Montpellier. Il y a des fabriques de cadis et de bas de soie. Pop., 3,600 hab. — *Claret*, vil. à 7 l. de Montpellier. Pop., 800 hab. — *Saint-Martin-de-Londres*, b. à 6 l. de Montpellier. Pop., 1,200 hab. — *Les Matelles*, b. à 3 l. de Montpellier. Pop., 300 hab. — *Lunelle-la-Ville*, p. v. à 4 l. de Montpellier, près de la Vidourle, avec un pont sur cette rivière. Son territoire produit de bon vin. Patrie, ou du moins résidence de Salomon Jarchi, célèbre rabbin. Pop., 4,200 hab.

— *Aniane*, p. v. au pied d'une montagne, près de l'Hérault, à 6 l. de Montpellier. Pop., 1,700 hab. — *Castries*, b. à 2 l. de Montpellier. Pop., 600 hab.

MONTPELLIER, v. très-considérable, près du Lez, sur une colline arrosée par le Merdanson, qui traverse la ville par des canaux souterrains, à 150 l. de Paris; ch. l. du dé-

partement et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel : siége d'un évêché, et chef-lieu de la neuvième division militaire. Il y a un hôtel des monnaies. Cette ville s'est établie quand Charlemagne eut fait abattre Maguelone, qui servait de retraite aux Sarrasins : depuis, elle fut toujours un fief de la France ; mais le saint siége y prétendit aussi quelques droits. Il s'y est tenu plusieurs conciles : elle est très-grande et très-belle par ses monumens et sa promenade ou place, appelée le *Pérou ;* mais ses rues et ses maisons ne répondent pas à ses édifices publics. On admire sur-tout la perspective imposante qu'offre le coteau sur lequel elle est située, d'où l'on découvre, d'un côté, une belle vallée terminée par la mer, et, de l'autre, les Alpes, dont le sommet est toujours couronné de neiges. Elle possède le premier jardin botanique qui ait existé en France, et beaucoup de manufactures. Les objets principaux de son commerce sont les soieries, les mousselines, toiles de coton, siamoises, mouchoirs; les cotonnades, les flanelles, les toiles peintes, les étoffes de laine imprimées et gauffrées, la parfumerie, les liqueurs, les eaux fortes, les acides nitriques et vitrioliques, les senteurs, les laines, les vins, les huiles, les citrons et oranges. Le vert-de-gris, qui ne se fabrique qu'à Montpellier et aux environs, est aussi une branche de commerce très-productive pour cette ville. Sous Henri III, les calvinistes s'en rendirent maîtres. Louis XIII la soumit en 1622, après un siége long et mémorable. Elle a eu une académie, et une université célèbre pour la médecine, et qui a succédé aux professeurs de cette science Arabes ou Sarrasins qui avaient été chassés d'Espagne par les Goths. Patrie de La Peyronie, de Le Faucheur, du père Castel, mathématicien; du poète Branchin, du lieutenant général Montcalm, et de trois célèbres jurisconsultes, Rebuffe, Despeisses et Bernier; enfin de Sébastien Bourdon, peintre, et de La Peyronie, chirurgien de Louis XIV, à qui l'on doit l'école de chirurgie de Paris. Pop., 34,000 hab.

— *Mauguio*, p. v. sur l'étang de même nom, à 3 l. de Montpellier. Pop., 1,100 hab. — *Frontignan*, v. à 7 l. de Montpellier, sur l'étang de Maguelone, remarquable par les vins de son territoire et son hôtel de ville, qu'on regarde comme un bel édifice. Pop., 1,400 hab.

— *Mèze*, p. v. sur l'étang de Thau, à 7 l. de Montpellier. Pop., 2,800 hab. — *Cette*, v. à 6 l. S. O. de Montpellier, avec un port sur la Méditerranée, défendu par plusieurs forts, et remarquable par un phare. Cette ville fait un grand commerce, alimenté par les fabriques des villes environnantes. Il y a un tribunal de commerce. Pop., 7,500 hab.

Arrondissement de Saint-Pons, ch. l. de cantons. — *La Salvetat*, b. à 3 l. de Saint-Pons. Pop., 3,000 hab. — *Olargues*, b. sur la Jaure, à 4 l. de Saint-Pons. Pop., 1,000 hab.

Saint-Pons-de-Tomiers, v. à 22 l. de Montpellier; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance: elle est dans un vallon entouré de montagnes, où l'on trouve du marbre estimé. Pop., 4,500 hab.

— *Saint-Chinian*, p. v. à 4 l. de Saint-Pons. Pop., 2,800 hab. — *Olonzac*, vil. à 6 l. de Saint-Pons. Pop., 800 hab.

Arrondissement de Beziers, ch. l. de cantons. — *Saint-Gervais*, b. sur la Mure, à 7 l. de Beziers. Pop., 1,200 hab. — *Bedarieux*, p. v. sur l'Orbe, à 7 l. de Beziers. Pop., 3,300 hab. — *Roujan*, b. à une l. de Beziers. Pop., 1,100 hab. — *Montagnac*, v. près de l'Hérault, à 6 l. de Beziers. Cette ville a un commerce assez étendu; ses principaux objets sont les serges, ratines et droguets. Pop., 3,100 hab.

— *Murviel*, p. v. près de l'Orbe, à 3 l. de Beziers. Pop., 1,500 hab. — *Pézenas*, v. ancienne et très-agréable par sa position sur l'Hérault, à l'embouchure de la Peyne, à 5 l. de Beziers. Il y a un tribunal de commerce. Pop., 8,000 hab.

— *Servian*, b. à 4 l. de Beziers. Pop., 2,200 hab. — *Florensac*, p. v. à 5 l. de Beziers. Pop., 2,700 hab. — *Capestang*, p. v. à 5 l. de Beziers, près du canal. Pop., 1,300 habitans.

Beziers, v. ancienne, dans une situation très-agréable,

sur une colline, près de l'Orbe et du canal, à 3 l. de la mer, et à 15 de Montpellier; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Elle a été plus considérable; mais elle a beaucoup souffert dans les guerres civiles. Dès le 5e siècle, elle fut saccagée par les Vandales; en 720, elle le fut par les Sarrasins; en 737, par Charles Martel. Elle fut prise d'assaut par Simon de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois; cinquante mille de ses habitans furent passés au fil de l'épée dans cette horrible circonstance. Maintenant le commerce y est florissant : elle a des fabriques de bas de soie, de bazins, de parchemin, d'amidon, de gants, de bas de peaux, et fournit des confitures recherchées. Les objets principaux de son commerce sont des grains, des eaux-de-vie, bestiaux, laines, huiles et soies. L'air y est très-vif. Patrie de Riquet, habile ingénieur, à qui l'on doit le canal de Languedoc; de Pelisson, littérateur, et du célèbre physicien Mairan. Pop., 14,200 hab.

— *Agde*, v. ancienne sur l'Hérault, à 5 l. de Beziers, et petit port près de la mer. Le territoire de cette ville est très-productif; il fournit de la soie et des laines estimées, et du salicot, herbe dont la cendre donne la soude pour le savon; le verre et la pierre à cautère. Elle est défendue par un fort, à l'embouchure de l'Hérault. Pop., 7,200 hab.

On remarque encore dans ce département, outre le magnifique canal de Languedoc, qu'on appelle aussi canal du Midi, les étangs de *Mauguio* et de *Thau*, que nous avons déjà cités, et qui côtoient la Méditerranée; enfin on remarque la p. v. de Livinière, à 4 l. de Saint-Pons, dans le territoire de laquelle il y a cinq abymes d'eau, d'une profondeur inconnue.

105. Dép. des BOUCHES-DU-RHÔNE. Chef-l. *Marseille.*

Bornes
- au N. les départemens de Vaucluse, et du Gard.
- à l'E. le dép. du Var, et part. du d. des Basses-Alpes.
- au S. la Méditerranée.
- à l'O. le département du Gard.

Étendue en
- dég. mathématiques.
  - latitude du 43e au 44e deg.
  - long. du 2e au 3e ½ deg.
- mesures géodésiques.
  - kilomètres carrés.....5,315
  - lieues carrées.....269 05

Direction ..... de l'est à l'ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin du Rhône.
Inclinaison..... du nord-est au sud.

Rivières..... la Durance; la Camargue, ou embouchure du Rhône; l'Arc, qui se jette dans l'étang de Berre; la Veaune.

DIVISIONS.

3 arrondissemens .....
19 cantons.....
108 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Provence, dioc. d'Arles, Apt, Aix, Marseille.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Tarascon. 7 cantons.....	Château-Renard...	2297 ½ k. c. 80,080 hab.
	TARASCON.....	
	Orgon.....	
	Saint-Remy.....	
	Eyguyère.....	
	Arles.....	
	Les Saintes-Maries..	
Aix. 9 cantons.....	Peyrolles.....	2270 kil c. 97,940 hab.
	Lambesc.....	
	Salon.....	
	AIX.....	
	Istre.....	
	Berre.....	
	Gardanne.....	
	Trets.....	
	Les Martigues....	
Marseille. 3 cantons.....	Roquevaire.....	747 ½ kil. c. 142,060 h.
	MARSEILLE....	
	La Ciotat.....	

Population totale du département.....320,000 hab.

105. DÉPART. DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

MARSEILLE, chef-lieu. Huitième division militaire.

Arrondissemens :

Tarascon, Aix, Marseille.

Arrondissement de Tarascon, ch. l. de cantons. — *Château-Renard*, b. sur le canal de Réal, à 4 l. de Tarascon. Pop., 3,200 hab.

TARASCON, v. sur le Rhône, à 20 l. de Marseille; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville est située vis-à-vis Beaucaire; elle communique avec cette dernière par un pont de bateaux. Elle est très-commerçante, et dans un terroir fertile et agréable. Il y a un château fortifié. Pop., 18,000 hab.

— *Orgon*, p. v. près de la Durance, à 7 l. de Tarascon. Pop., 2,400 hab. — *Saint-Remy*, p. v. à 5 l. de Tarascon. Pop., 5,000 hab. — *Eyguyère*, b. à 8 l. de Tarascon. Pop., 3,000 hab.

— *Arles*, v. très-ancienne et considérable, sur le Rhône, à 4 l. de Tarascon. Cette ville a été une des plus considérables des Gaules, sous les Romains. L'empereur Constantin s'y plaisait beaucoup, et il y a établi quelque temps le siége de son empire; il y a bâti un palais, dont la tour subsiste encore, et s'appelle le *Château de la Trouille*. Il y reste aussi des antiquités, dans lesquelles on distingue un amphithéâtre et un obélisque. Il s'y est tenu plusieurs conciles, dont le plus célèbre se tint en 314, contre les Donatistes. Aujourd'hui, Arles n'est pas peuplée en raison de sa grandeur, mais elle est encore très-commerçante, et il y a même un tribunal de commerce. Ses environs sont très-agréables et fertiles; ils fournissent du blé, du vin, de l'huile, de la manne, et toute sorte de fruits. Pop., 21,000 habitans.

— *Les Saintes-Maries*, b. près de la mer, à 10 l. de Ta-

rascon. Patrie de saint Ambroise, de Claude Ferrein et du graveur Balechou. Pop., 1,200 hab.

Arrondissement d'Aix, ch. l. de cantons. — *Peyrolles*, b. sur la Durance, à 4 l. d'Aix. Pop., 1,700 hab. — *Lambesc*, p. v. à 5 l. d'Aix. Patrie de l'historien François Pagi. Pop., 4,000 hab.

— *Salon*, v. sur un canal qui communique à la Durance, à 8 l. d'Aix. On voyait, dans l'église des Cordeliers, le prétendu tombeau du fameux Nostradamus. Pop., 5,300 hab.

Aix, v. ancienne, jolie et considérable, près de l'Arc, à 6 l. de Marseille; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance, de commerce et d'appel; siége d'un archevêché. La fondation de cette ville remonte à l'an de Rome 630. Ce furent ses sources minérales chaudes, qui déterminèrent sa fondation et son nom originaire *aquæ sextiæ*; elles ont été perdues long-temps, et retrouvées en 1704. Ses fontaines font encore un de ses principaux ornemens : on remarque aussi sa promenade appelée *Cours*. Les objets de son commerce, qui est très-étendu, sont des vins, des huiles, des eaux-de-vie, des draps, des soieries. Patrie de Charles Dupérier, Joseph Piton de Tournefort, Vanloo, peintre, et Lieutaud, médecin. Pop., 23,600 hab.

— *Istre*, b. à 8 l. d'Aix. Pop., 2,000 hab. — *Berre*, b. qui donne son nom à un étang voisin, à 6 l. d'Aix. Pop., 1,800 hab. — *Gardanne*, p. v. à une l. d'Aix. Pop., 2,200 hab. — *Trests*, v. à 4 l. d'Aix. Pop., 2,800 hab. — *Les Martigues*, p. v. sur l'étang de Berre, à 8 l. d'Aix : elle fait un assez grand commerce du sel que fournit l'étang, et elle a un tribunal de commerce. Pop., 7,000 hab.

Arrondissement de Marseille, ch. l. de cantons. — *Roquevaire*, p. v. sur la Veaune, à 4 l. de Marseille. Pop., 3,000 hab.

Marseille, v. très-ancienne, très-grande et très-forte, sur la Méditerranée, avec un port excellent, à 182 l. S. E. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tri-

bunaux de 1re instance et de commerce, préfecture de police et chambre de commerce, ch. I. d'une division militaire. Cette ville est une des plus riches, des plus marchandes et des plus peuplées de la France; il y a quelque incertitude sur ses véritables fondateurs, qu'on croit être les Phocéens; mais l'époque de sa fondation remonte certainement à 600 ans avant J. C. Les anciens Marseillais avaient civilisé presque toute la Gaule, et jamais les Romains n'eurent d'alliés plus fidèles. Elle fut soumise aux Goths, aux Bourguignons, aux Français : enfin elle passa au pouvoir des comtes de Provence, et, en 1481, elle fut réunie à la couronne de France. En 1660, Louis XIV fit bâtir le fort *Saint-Jean* et une citadel e nommée *Saint-Nicolas*, pour retenir les Marseillais qui tentaient souvent de résister à l'autorité. Elle est divisée en ville vieille et ville neuve. La première est sale et mal bâtie; la seconde, au contraire, est très-belle : on y voit beaucoup de très-beaux édifices. Son commerce a toujours été florissant; il s'étend aujourd'hui partout le monde, et sur-tout dans le Levant : elle a des fabriques de savons, de vitriol, de nitre, d'alun; des manufactures de tapisseries, d'étoffes d'or et d'argent, des raffineries de sucre, des chapelleries et fabriques de bonnets; elle pêche du corail; elle a des tanneries très-estimées. On doit à son commerce presque tout ce que nous tirons du Levant et de l'Amérique, tel que sucre, café, coton, indigo, cacao, gingembre, et bois pour la teinture et la marqueterie. Son port, qui est le plus fréquenté, peut contenir 700 navires. En l'an 1720, cinquante mille de ses habitans furent enlevés par la peste, et elle n'en est pas moins aujourd'hui, après Paris, la ville la plus peuplée de la France. Son terroir produit des figues, des raisins, des grenades, des oliviers, des melons et des fruits délicieux. Son *lazaret* est un chef-d'œuvre d'administration; il garantit la France de la peste, par la sagesse de ses réglemens et la fermeté de sa discipline intérieure. On cite la belle *allée* d'arbres qui est entre les deux portes principales de la ville,

comme un point de vue distingué, et tous les voyageurs s'arrêtent, deux lieues avant d'y arriver, pour examiner le site, d'où l'on commence à découvrir la mer, la ville, et le terroir peuplé de bastides, qui sont les maisons de campagne des Marseillais. Marseille fut la patrie de Pythéas, fameux astronome, contemporain d'Alexandre le Grand, de Pétrone, et de Castor, savant médecin; enfin de Mascaron, du sculpteur Puget, de Durfé, auteur de l'Astrée, et du grammairien Dumarsais. Marseille avait des établissemens pour l'instruction publique; les mœurs et l'accent de ses habitans ont besoin d'être adoucis par la culture de l'esprit et des arts. Elle a une salle de spectacle, et le Marseillais, naturellement gai et vif, aime la danse. Son patois a produit quelques poésies ingénieuses, et les Fables de *Gros*. Pop., 111,000 hab.

— *Aubagne*, sur la Veaune, à 4 l. S. E. de Marseille, et 8 l. N. O. de Toulon. Patrie de l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. Pop., 5,600 hab.

— *La Ciotat*, v. sur la Méditerranée, à 5 l. de Marseille, célèbre par ses vins muscats : elle a une fontaine intermittente; il y a un tribunal de commerce. Pop., 5,700 habitans.

On remarque, dans ce département, *Cassis*, connu par ses vins doux. — *La Madrague*, où se fait la pêche du thon. — L'étang de *Berre*, que nous avons déjà cité; il a 5 l. de long et 2 de large; il est par-tout navigable, et fournit d'excellent sel. — L'étang de *Valréares*, entre les deux embouchures du Rhône et du petit Rhône.

106. Dép. du VAR. Chef-lieu, *Draguignan.*

Bornes..... au N. les d. des Basses-Alpes, et des Alpes-Marit.
à l'E. la Méditerranée.
au S. *idem.*
à l'O. le dép. des Bouches-du-Rhône.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 43e au 44e deg.
longit. du 3e ½ au 5e degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés 7,510
lieues carrées 380 18

Direction..... du nord-est au sud-ouest.
Bassin..... faisant partie du bassin du Var.
Inclinaison..... à l'est et à l'ouest.

Rivières..... *de l'est*, le Var; la Siagne; l'Argens avec le Pis et l'Aille; *de l'ouest*, le Verdon.

DIVISIONS.

4 arrondissemens.....
31 cantons.....
210 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Provence, dioc. de Toulon, Fréjus, Grasse, Vence.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Grasse. 7 cantons.....	Auban.....	1282 ½ k. c. 55,240 hab.
	Coursegoules....	
	Vence.....	
	Bar.....	
	Saint-Vallier....	
	GRASSE.....	
	Antibes.....	
Draguignan. 10 cantons.....	Comps.....	2757 ½ k. c. 71,380 hab.
	Aups.....	
	Fayence.....	
	Callas.....	
	Salernes.....	
	DRAGUIGNAN...	
	Lorgues.....	
	Fréjus.....	
	Grimaud.....	
	Saint-Tropès....	
Brignolles. 8 cantons.....	Ginasservis.....	2120 kil. c. 66,040 hab.
	Tavernes.....	
	Barjols.....	
	Cotignac.....	
	Saint-Maximin...	
	BRIGNOLES...	
	La Roque-Brussanne	
	Besse.....	
Toulon. 6 cantons.....	Cuers.....	1350 kil. c. 76,500 hab.
	Collobrières.....	
	Bandol.....	
	Ollioules.....	
	TOULON.....	
	Hières.....	

Population totale du département..... .....269,000 hab.

106. DÉPARTEMENT DU VAR.

DRAGUIGNAN, chef-lieu. Huitième division militaire.

Arrondissemens :

Grasse, Draguignan, Brignoles, Toulon.

Arrondissement de Grasse, ch. l. de cantons. — *Auban*, b. à 6 l. de Grasse. Pop., 600 hab. — *Courseg ules*, vil. à 4 l. de Grasse. Pop., 500 hab. — *Vence*, v. ancienne, à 3 l. de la mer et à 4 de Grasse. Pop., 2,600 hab. — *Bar*, b. à 2 l. de Grasse. Pop., 1,100 hab. — *Saint-Vallier*, vil. à 2 l. de Grasse. Pop., 500 hab.

GRASSE, p. v., mais jolie, à 10 l. de Draguignan; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux de 1re instance et de commerce. Ses environs sont des plus agréables et très-fertiles en oliviers. Elle est renommée par ses pommades et ses savonnettes. Pop., 12,500 hab.

— *Antibes*, v. ancienne, avec un port sur la Méditerranée, à 4 l. de Grasse. A une demi-lieue de la ville, il y a un château fortifié, que sa forme a fait nommer *fort carré*. Son territoire produit d'excellens fruits. Son principal commerce est en poisson salé. Pop., 5,200 hab.

Arrondissement de Draguignan, ch. l. de cantons. — *Comps*, vil. à 4 l. de Draguignan. Pop., 700 hab. — *Aups*, ou *Aulps*, v. à 7 l. de Draguignan. Pop., 3,000 hab. — *Fay nce*, p. v. près de la rivière de Biason, à 5 l. de Draguignan. Pop., 2,700 hab. — *Callas*, p. v. à 2 l. de Draguignan. Pop., 2,000 hab. — *Salerne*, p. v. à 4 l. de Draguignan. Pop., 2,400 hab.

DRAGUIGNAN, v. à 16 l. de Toulon et à 162 de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunal de 1re. instance : elle est dans un terrain fertile. Pop., 6,500 hab.

— *L rgues*, p. v. sur l'Argens, à 3 l. de Draguignan. Pop., 4,900 hab.

— *Fréjus*, v. ancienne, sur l'Argens, près de la mer et

dans des marais mal-sains, à 6 l. de Draguignan. César la protégeait, et elle eut le nom de *Forum Julii*. Cette ville a eu autrefois un port, mais il s'est comblé : elle fut prise en 1707 par le duc de Savoie. Bonaparte y débarqua en venant d'Égypte. Patrie d'Agricola, beau-père de Tacite, qui soumit l'Écosse. Pop., 2,200 hab.

— *Grimaud*, p. v. à 5 l. de Draguignan, près d'un golfe qui a pris son nom. Pop., 1,100 hab. — *Saint-Tropès*, v. sur le golfe de Grimaud, à 8 l. de Draguignan, avec un port et une citadelle : elle a un tribunal de commerce. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Brignoles, ch. l. de cantons. — *Ginasservis*, vil. à 8 l. de Brignoles. Pop., 800 hab. — *Tavernes*, b. à 5 l. de Brignoles. Pop., 1,500 hab. — *Barjols*, p. v. à 4 l. de Brignoles. Pop., 3,000 hab. — *Cotignac*, p. v. à 4 l. de Brignoles : elle est renommée pour les confitures. Pop., 3,200 hab. — *Saint-Maximin*, p. v. à 4 l. de Brignoles. Pop., 3,700 hab.

Brignoles, v. à 9 l. de Draguignan, située entre des montagnes, dans une position agréable ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Son territoire fournit beaucoup d'excellentes prunes. Patrie de Parrocel, peintre. Pop., 5,400 hab.

— *La Roquebrussanne*, b. à 2 l. de Brignoles. Pop., 1,400 hab. — *Besse*, vil. à 3 l. de Brignoles. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement de Toulon, ch. l. de cantons. — *Cuers*, v. à 4 l. de Toulon. Pop., 4,800 hab. — *Collobrières*, b. sur le Gapeau, à 8 l. de Toulon. Pop., 1,500 hab. — *Beausset*, b. à 3 l. de Toulon. Pop., 3,000 hab. — *Ollioules*, b. à 2 l. de Toulon. Pop., 2,500 hab.

Toulon, v. ancienne, très-riche et très-considérable, avec un port, sur la Méditerranée, à 16 l. de Draguignan et à 178 de Paris ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunaux criminels, de 1re instance et de commerce ; ch. l. d'une préfecture maritime. La fondation de Toulon est due, selon toute apparence, à une colonie romaine. Il est certain que

cette ville fut réparée sous Théodoric, roi d'Italie : elle dut beaucoup à la protection d'Henri IV, qui la fortifia de belles murailles, et y fit élever deux moles. Le duc de Savoie, aidé des flottes d'Angleterre et de Hollande, et à la tête d'une armée formidable, l'assiégea par mer et par terre en 1707; mais il fut obligé de lever le siége. La ville et le port ont encore été fortifiés depuis. En 1792, les Anglais, profitant de nos dissentions intestines, trouvèrent des moyens d'intelligence dans la ville, et s'en emparèrent; mais, quatre mois après, ils furent contraints de l'évacuer. C'est là que brillèrent, pour la première fois, les talens militaires de BONAPARTE. Il contribua à repousser les Anglais, qui abandonnèrent ce pays dès que l'armée française eut regagné le fort de la *Malgue*, dont le coteau est si fameux par ses vins. Vingt-quatre vaisseaux de ligne qu'ils brûlèrent en se retirant, furent la moindre perte des Français, qui perdirent, dans l'attaque de la place, une quantité innombrable de soldats. La citadelle et l'arsenal de Toulon sont très-distingués en France. Sa fonderie de canons, ses chantiers de construction, son parc d'artillerie, sont aussi admirables que son port : enfin ses fortifications et ses batteries en font une des places les plus fortes de l'Europe. Toulon a beaucoup de beaux édifices et des manufactures importantes. On y fabrique du savon, des étoffes de soie, des chapeaux. Son territoire fournit des vins, des eaux-de-vie, des huiles, des amandes et des câpres. Pop., 20,500 habitans.

— *Hières*, ou *Hyères*, v. près de la rade de ce nom, dans la Méditerranée, à 4 l. de Toulon : elle a eu un port qui est comblé. Son terroire est fertile et très-agréable. Ce pays est parfumé de l'odeur des orangers, qui naissent en pleine terre. Patrie de Massillon. Pop., 6,500 hab.

107. Dép. du GOLO. Chef-lieu, *Bastia.*

Bornes..... au N. la Méditerranée.
à l'E. *idem.*
au S. le département de Liamone.
à l'O. la Méditerranée.

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 41e au 42e degré.
long. du 6e au 7e ½ deg.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés .....3,267 ½
lieues carrées. 165 39

Direction..... du nord au sud.
Inclinaison ..... à l'est et à l'ouest, vers la mer.

Rivières..... *de l'est*, le Golo; le Tavignano; *de l'ouest*, l'Ostriconi; la Sponsata.

DIVISIONS.

3 arrondissemens .....
39 cantons. .....
235 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Partie. septent. de la Corse.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Bastia. 18 cantons.....	BASTIA.....	1125 kil. c. 47,840 hab.
	Ampognaoi	
	Bivinco.....	
	Campoloro.....	
	Canale.....	
	Capo Bianco	
	Cazacconi.....	
	Casinca.....	
	Costera.....	
	S. Florent.....	
	Mariana.....	
	Moriaoi	
	Sagro.....	
	Santa-Giola	
	San-Pietro.....	
	Senaca	
	Tavagna.....	
	Toda	
Calvi. 7 cantons.....	CALVI.....	597 ½ kil. c. 20,280 hab.
	Caccia.....	
	Mootegresso.....	
	Paraso	
	Patro	
	Regino.....	
	San-Angelo.....	
Corte. 14 cantons.....	CORTES	1445 kil. c. 35,340 hab.
	Alezaoi	
	Corsa.....	
	Golo.....	
	Mercorio	
	Oreza.....	
	Pietra-Pogno.....	
	Rostino	
	Sorba.....	
	Serra	
	Tavigoano	
	Valle-Rustie.....	
	Vecchio	
	Verde	

Population totale du département.....103,400 hab.

107. DÉPARTEMENT DU GOLO, (île de Corse.)

BASTIA, chef-lieu. Vingt-troisième division militaire.

Arrondissemens :

Bastia, Calvi, Corte.

Arrondissement de Bastia, ch. l. de cantons. — BASTIA, v. et port sur la Méditerranée, et sur la côte orientale de l'île de Corse, à 174 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel et de 1re instance. Elle a un château fortifié. La ville est mal bâtie; ses rues sont étroites, et elle n'a pas de monumens. Son port n'est pas très-sûr; mais il est encore très-utile. Pop., 11,000 hab.

— *Ampugnani*, v. Pop., 4,143 hab. — *Bivinco*, b. Pop., 1,573 hab. — *Campoloro*, b. Pop., 2,000 hab. — *Canale*, b. Pop., 1,000 hab. — *Capo-Bianco*, v. Pop., 4,000 hab. — *Cazacconi*, b. Pop., 1,100 hab. — *Casinca*, b. Pop., 3,400 hab. — *Costera*, b. Pop., 1,300 hab. — *Saint-Florent*, p. v. avec un assez bon port, sur la côte occidentale. Il y a dans son territoire une mine d'argent. Pop., 1,400 habitans.

— *Mariana*, bâtie à la place de l'ancienne v. de même nom, fondée, dit-on, par Marius, et que Scipion prit de vive force, deux cent cinquante-neuf ans avant J. C. avec Aleria, ville alors la plus considérable de l'île. Pop., 1,400 habitans.

— *Moriani*, b. Pop., 2,800 hab. — *Sagro*, b. Pop., 2,000 hab. — *Sancta-Giula*, b. Pop., 1,900 hab. — *Sanpietro*, b. Pop., 1,500 hab. — *Senaca*, v. Pop., 3,000 hab. — *Tavagna*, b. Pop., 1,900 hab. — *Tuda*, b. Pop., 1,800 hab.

Arrondissement de Calvi, ch. l. de cantons. — CALVI, v. sur une haute montagne, et sur le golfe de même nom, à 12 l. de Bastia, sur la côte occidentale de l'île; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Elle a un port et une forteresse. Pop., 2,000 hab.

— *Caccia*, v. Pop., 2,200 hab. — *Montegresso*, v. Pop., 4,800 hab. — *Paraso*, v. Pop., 2,400 hab. — *Patro* b. Pop., 1,400 hab. — *Regino*, v. Pop., 3,900 hab. — *Sant-Angelo*, v. Pop., 3,000 hab.

Arrondissement de Corte, ch. l. de cantons. — CORTE, p. v. au milieu de l'île, à 11 l. de Bastia; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Cette ville a un château fortifié; elle était la résidence de l'évêque d'Aleria : son territoire est fertile. A 2 l. environ est le Mont Gradaccio ou Rotondo, qu'on dit élevé de 1,371 toises au-dessus du niveau de la mer; et, à la même distance, on trouve de très-beau cristal. Pop., 2,000 hab.

— *Alezani*, v. Pop., 2,500 hab. — *Cursa*, v. Pop., 3,400 hab. — *Golo*, b. près de la rivière de ce nom. Pop., 1,400 hab. — *Mercurio*, v. Pop., 2,300 hab. — *Oreza*, v. Pop., 4,300 hab. — *Pietra-Pugno*, b. Pop., 2,200 hab. — *Rostino*, v. Pop., 2,800 hab. — *Sorba*, b. Pop., 2,000 hab. — *Serra*, b. Pop., 2,000 hab. — *Tavignano*, b. près de la rivière de ce nom. Pop., 2,000 hab. — *Valle-Rustie*, b. Pop., 1,800 hab. — *Vecchio*, v. Pop., 3,400 hab. — *Verde*, v. Pop., 2,500 hab.

Ce département a des eaux minérales estimées, dans lesquelles celles voisines de Migliacciajo sont les plus renommées. Il paraît qu'il y a eu autrefois quelque établissement pour ces bains; mais on ignore s'il était postérieur au séjour des Romains dans l'île, ou s'il était leur ouvrage.

108. Dép. du LIAMONE. Chef-lieu, *Ajaccio.*

Bornes..... au N. le département du Golo.
à l'E. la Méditerranée.
au S. *idem.*
à l'O. *idem.*

Étendue en.. deg. mathématiques.. latitude, du 42e au 43e deg.
long. du 6e au 7e ½ degré.
mesures géodésiques.. kilomètres carrés..... 2,953
lieues carrées..... 149 59

Direction ..... du nord au sud.
Inclinaison ..... du nord-est au sud-ouest.

Rivières..... le Liamone; Campo di Loro; Delle Prunelli; le Taravo; la Tavaria.

DIVISIONS.

3 arrondissemens.....
21 cantons.....
156 communes.....

Rapport aux anciennes Provinces.

Partie mérid. de la Corse.

Arrondissemens.	*Chefs-Lieux.*	
Vico. 5 cantons.....	VICO.....	452 ½ kil. c. 10,050 hab.
	Cruzini.....	
	Sevidentro.....	
	Sevin-Fuori.....	
	Sorroinsu.....	
Ajaccio. 7 cantons.....	AJACCIO.....	855 kil. c. 26,920 hab.
	Celavo.....	
	Mezana.....	
	Orcino.....	
	Ornano.....	
	Sampiero.....	
	Talavo.....	
Sartene. 9 cantons.....	SARTENE.....	1647 ½ k. c. 26,380 hab.
	Carbini.....	
	Coasina.....	
	Scopamene.....	
	Tallano.....	
	Taravo.....	
	Porto-Vecchio...	
	Bonifacio.....	
	Valinco.....	

Population totale du département.....63,000 hab.

108. DÉPART. DU LIAMONE, (île de Corse.)

AJACCIO, chef-lieu. Vingt-troisième division militaire.

Arrondissemens :

Vico, Ajaccio, Sartene.

Arrondissement de Vico, ch. l. de cantons. — VICO, b. situé entre le golfe de Porto et le golfe de Sagone, à 4 l. de la mer, sur la côte occidentale, et à 6 l. d'Ajaccio; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 4,000 hab.

— *Crusini*, b. Pop., 1,100 hab. — *Sevidentro*, b. Pop., 1,600 hab. — *Sevinfuori*, b. Pop., 1,700 hab. — *Sorroinsù*, b. Pop., 1,500 hab.

Arrondissement d'Ajaccio, ch. l. de cantons. — AJACCIO, ou ADIAZZO, v. assez agréable sur la côte occidentale de l'île, dans le golfe de ce nom, et sur une terre qui s'avance dans la mer, à 174 l. de Paris; ch. l. du département et de la préfecture, avec tribunaux criminel, de 1re instance, de commerce et d'appel : siége d'un évêché. La ville a quelques rues droites et belles, et une citadelle assez forte : elle est dans un terroir fertile. Voici les détails qu'on a recueillis sur cette ville : Ajaccio avait le nom qu'elle porte avant que les Romains lui donnassent celui d'*Urcinium*, vu la bonne qualité des beaux et grands vases de terre que l'on y fabriquait dans le temps même de l'exil de Sénèque. C'est dans ces vases que les Latins conservaient le falernum. Dans la Syrie, dans la Grèce et dans les îles de l'Archipel, on ne connait pas d'autre méthode de conserver le vin. On fabrique encore des vases, que l'on appelle *orci* dans l'île d'Elbe. [1] Ils sont destinés non seulement à contenir des li-

[1] L'art de la poterie est plus étendu en Italie qu'en France. En Toscane et dans la Romagne, on construit des vases de terre très-ornés, qui ont jusqu'à six pieds de diamètre. On y place les orangers, qui sont conservés beaucoup mieux dans ces vases que dans nos caisses. Ils ne sont pas fort chers.

quides, mais les habitans de *Porto-Ferraio* y conservent la farine, les légumes secs et les excellents biscuits que l'on fait dans cette ville, d'ailleurs très-pauvre.

Mais, long-temps avant l'empire romain, une colonie de Lesbiens avait fondé *Ajaccio ;* ils l'avaient nommée *Ajasso* ou *Ajassi*, d'une petite ville de ce nom, qui existe encore dans l'île de Lesbos, [1] et qui est située à deux lieues de Mytilène. Ce lieu est un port fort riche ; les habitans font un grand commerce d'huile ; ils sont indépendans, et ne paient d'autre tribut au grand seigneur qu'une certaine quantité de goudron. A proximité du port sont des eaux minérales chaudes et très-salubres. Il y a, au surplus, fort peu d'îles dans la Méditerranée où les Grecs n'aient transporté quelque colonie. Les vicissitudes longues et terribles de leur célèbre territoire, celles dont les îles adjacentes ont dû se ressentir, les événemens naturels même qui ont parfois bouleversé ces dernières, ont amené des émigrations fréquentes.

Quand le gouvernement aura achevé la route qui doit établir une communication facile avec les montagnes, et les superbes forêts dont *Ajaccio* est environnée, cette ville deviendra très-importante ; et les bois de construction que notre marine pourra en retirer surpasseront, pour la beauté et les dimensions, les mâtures du Nord et de l'Albanie. Le nom de *Bonaparte* rendra immortel celui de sa patrie. Pop., 6,000 hab.

— *Celavo*, v. Pop., 4,000 hab. — *Mezana*, b. Pop., 1,700 hab. — *Orcino*, b. Pop., 2,700 hab. — *Ornano*, v. Pop., 4,400 hab. — *Sampierro*, p. v. Pop., 3,400 hab. — *Talavo*, v. Pop., 4,300 hab.

Arrondissement de Sartene, ch. l. de cantons. — SARTENE, v. sur la Tavaria, à 8 l. d'Ajaccio ; ch. l. d'une sous-préfecture, avec tribunal de 1re instance. Pop., 5,000 hab.

---

[1] Mételin.

— *Carbini*, v. Pop., 2,800 hab. — *Coasina*, b. Pop., 2,000 hab. — *Scopamene*, v. Pop., 2,700 hab. — *Tallano*, b. qui donne son nom à un golfe, sur la côte occidentale de l'île. Pop., 1,600 hab. — *Taravo*, p. v. Pop., 3,000 hab. — *Valinco*, b. qui donne son nom à un golfe, sur la côte occidentale de l'île. Pop., 2,900 hab. — *Porto-Vecchio*, p. v. avec un bon port, sur un golfe de même nom, sur la côte orientale de l'île. Pop., 2,500 hab. — *Bonifacio*, v. fortifiée, commerçante et assez jolie, à la pointe méridionale de l'île. Le détroit n'a que trois à quatre lieues de largeur : on y fait la pêche du corail. Pop., 3,000 hab.

La Corse, d'abord soumise aux Toscans et aux Carthaginois, appartint aux Romains. Scipion prit Aleri l'an 495 de Rome, et 259 ans avant l'ère vulgaire, les Sarrasins s'en emparèrent au 7e siècle. Gènes et Pise ont combattu long-temps pour la possession de cette île. La maison d'Ornano en conseilla la conquête à Henri II, roi de France, et l'emporta en 1553. Elle fut rendue en 1559. Sous Louis XV, M. de Choiseuil en fit faire la conquête. En 1789, elle a été déclarée partie de l'empire français. On connaît la prédiction de J. J. Rousseau : [1] *J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe.*

---

[1] Contrat Social, chap. X.

ÉTAT ACTUEL ET GÉNÉRAL
DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE
DE LA FRANCE,

Distribué, par ordre alphabétique, en ses Départemens.

(Addition à la page 30.)

DÉPARTEMENS.	RIVIÈRES et CANAUX navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte.
				Toises.
Ain.....	Ain.....	Chalcat.....	Rhône.	
	Rhône.....	Seyssel.....	la Mer.	
	C. de Versois.	.....	.....	36,000
Aisne.....	Aisne.....	Château-Poirten	Oise.....	42,000
	C. de Picardie.	La Fère.....	Somme.....	16,000
	C. projeté de Laon.....	Laon.....	Oise.	
	C. projeté du Soissonnais..	Lisy.....	Aisne.....	16,000
	C. projeté de Fémy.....	Guise.....	Oise.....	8,000
Allier....	Allier.....	Vichy.....	Loire.....	40,000
	Loire.....	Saint-Rambert..	la Mer.....	26,000
	Sioule.....	Ebreuil.....	Allier.	
Alpes (H.)	Durance.....	Ventavon	Rhône.	
	Drac.....	Murs.....	Isère.	
	C. des Herbs.	.....	Drac.	
Alpes (B.)	Durance.....	Vertavon.....	Rhône.	
	Verdon.....	Castellane.....	Durance.	
Ardèche..	Ardèche.....	.....	Rhône.....	10,000
	Rhône.....	Seyssel.....	la Mer.	
		Depuis Serviéres jusqu'au Pont S. Esp.		
Ardennes.	C. projeté de la Meuse...	Stenay.....	Aisne.....	14,000
	Aisne	Château-Portien	Oise.....	12,000
Arriége..	Arriége.....	Cintégabelle....	Garonne.....	P. de N.
	Grand-Lers..	Mirepoix.....	Arriége.....	15,000
Aube....	Seine.....	Méry.....	la Mer.....	20,000
	Aube.....	Bar.....	Seine.....	40,000

DÉPARTEMENS.	RIVIÈRES et CANAUX navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte.
				Toises.
Aude.	Aude	C. de Narbonne.	la Mer	12,000
	C. de la Nouv.	P. de la Nouvelle		7,000
	Orbieu		Aude.	
	C. de Robine.	Beziers	la Mer	6,000
Aveyron.	Aveyron	Villefranche	Tarn	12,000
	Tarn	Milhaud	Garonne	40,000
Bouches du Rhône.	Rhône	Seyssel	la Mer	24,000
	C. pr. de Boucg			
	C. pr. de Prov.			
Calvados.	Orne	Caen	la Mer	9,000
	Touques	Lisieux	la Mer	18,000
	Dive	Saint-Pierre	la Mer	19,000
Cantal.	Cer	Roquebrune	Dordogne.	
	Truyer	Château-Aigues.	Dordogne.	
Charente.	Charente	Civray	la Mer	40,000
	Tardoire	Rochefoucault	Charente.	
Charente-Inférieure.	Charente	Civray	la Mer	37,000
	Seudre	Marennes	la Mer	6,000
	Boutonne	S. Jean-d'Angél.	Charente.	
Cher.	Cher	Vierzon	Loire	30,000
	Loire	Saint-Rambert	la Mer	60,000
	Ornon	Charost	Cher	20,000
	Creuse	Argentan	Vienne	12,000
	C. projeté	Puits-Vierzon	Cher.	
Corrèze.	Corrèze	Tulles	Vezère.	
	Dordogne	Souliac	Garonne.	
	Vezère	Uzerche	Dordogne.	
Côte-d'Or.	Saône	Sandrecourt	Rhône	18,000
	C. de Bourgo.	S. Jean-de-Lône.	Yonne	55,000
	Seine	Méry	la Mer.	
	Ouche	Bligny	Saône.	
Côtes-du-Nord.	Guer	Lannion		4,000
	Brieuc	Saint-Brieux	la Mer.	
	Trieux	P. Trieux.		
	Rance	Dinant.		
	Relacq	Morlaix.		
Creuse.	Creuse	Guéret	Vienne.	
	Gartempe	Chaudal	Creuse.	
Dordogne.	Lille	Périgueux	Dordogne	36,000
	Dordogne	Souillac	Garonne.	60,000
Doubs.	Doubs	Ouingey	Saône	48,000
	Louve	Ornans	Doubs.	

DÉPARTEMENS.	RIVIÈRES et CANAUX navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte.
				Toises.
Drôme...	Isère.....	Montmélian....	Rhône.....	18,000
	Rhône.....	Seyssel.	la Mer.	
	Drôme.....	Crest.	Rhône.....	12,000
Eure.....	Eure.....	Maintenon.....	Seine.....	30,000
	Rille.....	Pont-Audemer..	Seine.....	12,000
	Seine.....	Méry.....	la Mer.....	37,000
Eure-et-L.	Eure.....	Maintenon.....	Seine.....	15,000
	Loir.....	Châteaudun....	Sarthe.	
Finistère..	Avon.....	P. d'Avon.....	la Mer.....	6,000
	Hierx.....	Châteaulin.....	la Mer.....	9,000
	Seille.....	Quimperlé.....	la Mer.....	6,000
	Oder.....	Quimpercorant.	la Mer.....	9,000
	Échoué.....	Landerneau....	la Mer.....	11,000
	Relacq.....	Morlaix.....	la Mer.....	8,000
Gard.....	C. de Beauc.	Etang de Scam.	Beaucaire.....	15,000
	Gardon.....	Anduze.	Rhône.	
	Vidourle.....	Clavisson.....	Roubine,	
	C. projeté de Nismes.....	.....	Vistre.....	8.000
Garo. (H.)	Garonne.....	Cazères.....	la Mer.....	64,000
	Arriége.....	Sainte-Gabelle..	Garonne.....	15,000
	Tarn.....	Milhaud.....	Garonne.....	18,000
Gers.....	Gers.....	Auch.	Garonne.	
	Baize.....	Nérac.....	Garonne.....	P. de N.
Gironde...	Gironde.....	.....	la Mer.....	42,000
	Garonne.....	Cazères.....	Gironde.....	48,000
	Leyre.....	Bellin.....	B. d'Arcachon..	24,000
	Dordogne....	Libourne.....	Garonne.....	15,000.
	C. projeté de Bordeaux à la tête de Buch.	.....	.....	20,000
	C. pr. de Castres à Belin.	.....	.....	24,000
Hérault...	Hérault.....	Agde.	la Mer.....	Toujours
	Orbe.....	.....	la Mer.	
	C. de Lunel.	Lunel.....	Et. de Mauguio..	6,000
	C. pr. du Lez à l'ét. de Thau.	.....	.....	15,000
	C. de Grave à l'étang de Mauguio au port de Cette.	.....	.....	16,000

DÉPARTEMENS.	RIVIÈRES et CANAUX navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte. Toises.
Ille-et-Vil.	Navigation de Redon à Rennes, de Rennes à Vitré, de Vitré à l'Aval. —Jonction projetée de la Vilaine à la Rance, par Lille ou le Meu; de la Vilaine à la Loire par la Mayenne, du Blavet à l'Oust, et de la Hière au Blavet.			
Indre....	Creuse.....	Argenton.....	Vienne.	
	Indre.....	Châtillon.....	Cher.	
Indre-et-L.	Loire.....	Saint-Rambert.	la Mer.....	45,000
	Indre.....	Châtillon.....	Loire.....	40,000
	Vienne.....	Châtelleraut....	Loire.....	36,000
	Cher.....	Vierzon.....	Loire.....	36,000
	Creuse.....	La Haye.....	Vienne.....	15,000
Isère.....	Isère.....	Montmélian....	Rhône.....	8,000
	Rhône.....	Seyssel.....	la Mer.	
	Il environne au nord, au couch. et au levant ce Département.			
Jura.....	Ain.....	Chalcat.....	Rhône.	
Landes....	Adour.....	Saint-Sever....	la Mer.....	42,000
	Bidouze.....	Mont-de-Marsan	Adour.....	24,000
Loir-et-Ch.	Loir.....	Châț.-du-Loir..	Sarthe.....	36,000
	Loire.....	Saint-Rambert.	la Mer.....	24,000
	Cosson.....	Chambord.....	Loire.....	18,000
Loire (H.).	Allier.....	Vieille-Brioude.	Loire.	
	Loire.....	Saint-Rambert.	la Mer.	
Loire-Inf.	Loire.....	Saint-Rambert.	la Mer.....	40,000
	Sèvre-Nantais.	Montmiré.....	Loire.....	12,000
	Erdre.....	Nor.....	Loire.....	19,000
	Pont-Château.	Pont-Château...	Loire.....	9,000
	Don.....	.....	Vilaine.....	9,000
Loiret....	Loire.....	Saint-Rambert.	la Mer.....	50,000
	R. et C. de Loing.....	Montargis.....	Seine.	
	C. de Briare.	Montargis.....	Loire.....	8,000
	C. d'Orléans.	Montargis.....	Loire.....	37,000
Lot.....	Lot.....	Cahors.....	Garonne.....	48,000
	Aveyron.....	Villefranche...	Tarn.....	24,000
Lot-et-Gar.	Lot.....	Cahors.....	Garonne.....	30,000
	Garonne.....	Cazères.....	la Mer.....	50,000
	Drot.....	Duras.....	Garonne.....	6,000
Lozère...	Lot.....	Cahors.....	Garonne.....	P. de N.
	Tarn.....	Milhaud.....	Garonne.....	P. de N.

DÉPARTEMENS.	RIVIÈRES et CANAUX Navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte.
				Toises.
Main. et-L.	Mayenne....	Laval.....	Loire.....	20,000
	Sarthe.....	Le Mans.....	Mayenne.....	18,000
	Loire.....	Saint-Rambert.	la Mer.....	60,000
	C. de Monsieur	Concourson...	Loire.....	35,000
Manche	Vire.....	Saint-Lô.....	la Mer.....	10,000
	Taute.....	Tribuhan.....	Vire.....	9,000
	Dourre.....	Saint-Sauveur..	Taute.....	9,000
	Séez.....	P. d'Avranche.	la Mer.....	13,000
	Soleune.....	Dure.....	Séez.....	9,000
Marne...	Marne.....	Vitry-le-Franç.	Seine.....	50,000
Marne(H.)	Marne.....	Vitry-le-Franç.	Seine.....	48,000
Mayenne.	Mayenne....	Laval.....	Loire.....	21,000
	Oudon.....	.....	Mayenne.....	6,000
Meurthe..	Moselle.....	Toul.....	Rhin.....	26,000
	C. projeté de Toul à Nancy	Toul.....	Meuse.....	12,000
	Meurthe....	Rosière.....	Moselle.....	14,000
	C. de Moyenvic	Moyenvic....	Seille.	
Meuse...	Meuse.....	Verdon.....	la Mer.....	28,000
	C. de Pagny à Toul.....	Moselle.....	Meuse.....	8,000
Morbihan.	Blavet.....	Hennebon....	la Mer.....	17,000
	Corf.....	Pont-Corf....	Blavet.....	6,000
	Auray.....	Auray.....	la Mer.....	7,000
	C. de Morbih.	Vannes.....	la Mer.....	3,000
	Oust.....	Malestroit....	Vilaine.....	20,000
	Vilaine.....	Châteaubourg..	la Mer.....	15,000
	Etel.....	Saint-Cad....	la Mer.....	4,000
Moselle..	Moselle.....	Toul.....	Rhin.....	61,000
	Sarre.....	Sarrealbe.....	Moselle.....	12,000
Nièvre...	Loire.....	Saint-Rambert.	la Mer.....	42,000
	C. projeté de Cône, allant de l'Yonne à la Loire....			
	C. du Nivern.	Nevers.....		
Nord....	Canal de Bergues à Dunk.	Bergues.....	la Mer à Dunk..	5,000
	C. de Furnes à Dunkerque..	Furnes.....	la Mer.....	10,000
	C. de Bourbourg.....	Dunkerque....	la Mer.....	10,000

DÉPARTEMENS.	RIVIÈRES et CANAUX navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte.
				Toises.
Suite du Nord.....	C. de Mardick à Dunkerque	.....	la Mer	19,000
	C. de Moers.	dans les lacs dess.	.....	6,000
	Branche du C. des Moers..	dans ce meme c.	Can. de Bergues.	1,100
	C. de la Colme	dans l'Aa.....	.....	1,700
	C. d'Houscotte	.....	Colme.....	600
	C. de Guilhem	.....	Colme	1,000
	C. de Garnigat	Warheim	.....	7,000
	Lys.....	Aire	.....	27,000
	Heule.....	Lille	Lys.....	9,000
	C. de Lille à Douay.....	à la Scarpe	d'Heule	24,000
	C. de la Bassée	à la Bassée.....	Canal de Lille...	4,000
	Scarpe.....	Arras	Escaut	25,000
	C. de Marchienne....	Scarpe.....	Escaut.....	15,000
	C. de la Tretaire.....	.....	Scarpe	8,000
	C. du Moulinet	la Censé	Scarpe	6,000
	C. projeté de l'Escaut à la Sambre par le Quesnoy.			
Oise	C. projeté de Beauvais....	Creil.....	Oise.	
	Oise.....	Chauny.....	Seine	48,000
	Aisne.....	Chât. Portien..	Oise..	40,000
Orne	Orne.....	Argentan.....	la Mer.....	18,000
	Rille.....	Pont-Audemer..	Seine.	
Paris	Seine.....	Méry	la Mer	24,000
	Marne.....	Vitry-le-Franç.	Seine	12,000
	C. de Bruslé..	Lisy.....	Seine.....	18,000
Pas-de-C..	Aa.	Saint-Omer....	la Mer	18,000
	C. de S. Omer	Aire	l'Aa	8,360
	C. de Calais.	Saint-Omer....	l'Aa	12,000
	C. de Lens...	Lens.....	Can. de Douay..	6,000
	Canche.....	Montreuil.....	la Mer	9,000
	Authie.....	Auxy.....	la Mer.	
Puy-de-D.	Dôme	Courpierre	l'Allier	10,000
	Dordogne....	Souillac	Garonne.	
	Allier.....	Vichy	Loire.	

DÉPARTEMENS.	RIVIÈRES et CANAUX navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte.
				Toises.
Pyrén (H.)	Adour.....	Saint-Sever ...	la Mer	P. de N.
	C. de l'Escar.	l'Adour	.....	8,000
Pyrén.(B.)	Nive.....	S. Jean-P. de P.	l'Adour	26,000
	Bidouze.....	Bidague... ...	l'Adour	12,000
	Gave de Pau.	Pau	l'Adour	40,000
	C. de Lescar.	.. ..	le Gave de Pau.	
Pyrén. Or.	C. et R. de la Gly.....	Saint-Paul.....	la Mer	8,000
	C. pr. de Milas par Perpig..	.....	la Mer.....	18,000
Rhin. (H.)	Rhin.....	....	la Mer.....	36,000
	C. proj. d'Alsace.....	Montbéliard...	l'Ill	24,000
	C. de Neubrisack.....	Eusisheim	Rhin.....	14,000
Rhin. (B.)	Rhin.....	.. ..	la Mer.....	54,000
	C. de Landau.	Awiller	Rhin.....	6,000
	Moteru.....	Angveiller.....	Rhin.....	25,000
	C. de Druzenheim.....	Ill	Moteru	10,000
	Ill.....	Schlestat.....	Rhin.....	30,000
	C. et R. de Bruch.....	Molsheim	l'Ill.....	11,000
	Zorn.....	Saverne.....	Rhin	33,000
Rhô. et-L.	Rhône.....	Seyssel	la Mer	36,000
	Loire.....	Saint-Rambert .	la Mer	56,000
	Saône.....	Saudrecourt....	Rhône	30,000
	C. de Givors.	.....	.....	7,000
Saône (H.)	Saône.....	Saudrecourt....	Rhône.	
	Oignon.....	Marnay.....	Saône	14,000
Saône-et-L.	Seille.....	Louhans	Saône.	
	Loire.....	Saint-Rambert .	la Mer.....	60,000
	Saône.....	Saudrecourt....	Rhône.....	58,000
	Arroux.....	Toulon.....	Loire	
	C. de la d'Heule et du Charollais à Digoin, jusqu'à Verdun, dans la Saône.....			
Sarthe ...	Sarthe.....	au Mans.....	Mayenne.....	36,000
	Loir.....	Chât. du-Loir..	Sarthe.....	30,000

DÉPARTEMENS.	RIVIÈRES et CANAUX navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte.
				Toises
Seine-et-O.	Seine.....	Méry	la Mer	90,000
	Oise.....	Chauny.....	Seine	33,000
	Marne.....	Vitry-le-Franc..	Seine	50,000
	C. projeté de Versailles...	Versailles	Seine	6,000
	C. de Bruslé..			
Seine-Inf.	C. projeté de Dieppe jusq. dans la Seine.			
	Seine.....	Méry	la Mer	60,000
	C. projeté de Rouen.....	Elbeuf.....	Seine	50,000
Sein. et-M.	Seine.....	Méry	la Mer	52,000
	C. et R. d'Ourcq	la Ferté-Milon .	Marne	10,000
	C. de Bruslé..	Lisy	Marne	24,000
	Grand-Morin.	Crécy	Marne.....	5,000
	C. projeté de Vouzie....	Provins	Seine	8,000
	C. de Courtaveut.....	Villenoxe	Seine	5,000
	C. de Montargis.....	Château-Landon	Seine	12,000
Sèvres (D.)	Sèvre Niortaise	Niort.....	la Mer	49,000
	Thoué.....	Thouars.....	Vienne	8,000
	C. projeté du Poitou à Vivonne.	Vivonne.....	Sèvre	
Somme ...	C. de Guines.	Guines	Can. de Calais..	3,000
	C. d'Ardres..	Ardres	Can. de Calais ..	4,000
	Somme.....	Corbie.....	la Mer	48,000
	C. projeté d'Amiens jusqu'à Ham.			
Tarn.....	Tarn.....	Gaillac	Garonne.....	15,000
	Agout.....	Castres.....	Adour.	
	Adou.....	Réalmont.....	Tarn.	
Var	Var.....	Glandèves.....	la Mer	24,000
	Argens.....	Lorgues	la Mer	24,000
	Sèvre Nantaise.....	Niort	la Mer	49,000
Vendée. .	Vendée.....	Fontenay-le-P..	Sèvre.....	16,000
	Lay.....	Mareuil.....	la Mer	22,000

DÉPARTEMENS.	RIVIERES et CANAUX navigables.	LIEUX où elles commencent à porter BATEAUX.	Leurs DÉBOUCHÉS.	Longueurs des NAVIGATIONS selon la Carte.
				Toises.
Vienne...	Clain.	Châtellerault	Vienne	10,000
	Charente	Civray	la Mer	3,000
	Gartempe	Saint-Savin	Creuse.	
	Creuse.	Argenton	Vienne.	
	C. projeté de Civray à Vareilles.	..	Clain.	
Vien .(H.)	Vienne.	Châtellerault	l'Allier.	
	Gartempe	Château-Dal.	Creuse.	
Vosges...	C. projeté de Lorraine jusqu'à Epinal.	.....	Saône.	6,000
	C. du Madon jusq. la Saône			
	C. de la Meurt. jusq. l'étang de Conc y.			
Yonne...	Yonne.	Clamecy	Seine	60,000
	Vanne.	Villeneuve-l'Ar.	Yonne.	
	Serain.	Hauterive	Yonne.	
	C. de Bourgog.	S. Jean-de-Lône	Yonne	42,000

DES COLONIES FRANÇAISES.

Les possessions françaises dans les autres parties du monde forment aussi plusieurs départemens, dont nous nous contenterons d'indiquer les principaux lieux, la guerre et les troubles dont ils ont été agités n'ayant pas permis de leur donner une organisation définitive. Cependant il y a lieu de croire, d'après les dispositions faites dans quelques-unes de nos colonies, qu'elles seront toutes régies dans la même forme, et que les principaux chefs et magistrats seront, pour chacune, un *capitaine général*, un *préfet colonial*, et un *commissaire de justice* : enfin on compte que, par la suite, toutes les colonies françaises jouiront de tous les bienfaits du gouvernement actuel de la France.

Nous distinguons les possessions françaises par départemens coloniaux, en Asie, en Afrique et en Amérique.

POSSESSIONS FRANÇAISES EN ASIE.

DÉPARTEMENT DES INDES ORIENTALES.

Pondichéry, chef-lieu.

Étendue totale. . . . . 85,084 hectares.
Population totale . . . . . 30,000 habitans.

Principaux fleuves, l'Indus et le Gange.

Les lieux principaux de ce département sont :

Pondichéry, ou Ponticherry, v. sur la côte de Coromandel, en-deçà du Gange, longitude 97° 31′, latitude 11° 55′, ch. l. du département. Cette ville n'est pas moins peuplée par les Européens que par les naturels du pays : elle était autrefois défendue par un fort, et elle est une ville très-considérable. Depuis 1672, on la regardait

comme le plus bel établissement de la compagnie des Indes Orientales. En 1693, elle fut prise par les Hollandais, qui la rendirent par le traité de Riswick. En 1761, les Anglais s'en sont emparés et l'ont détruite; ils en ont rendu les ruines en 1763 : alors la France a fait relever les fortifications abattues, et réparer la ville. Ses habitans, qui s'étaient dispersés dans les colonies, s'y sont réunis de nouveau, et ont rebâti leurs maisons; mais, en 1778, les Anglais l'ont reprise sans obstacle, et contre le droit des nations; c'est-à-dire, avant que la rupture entre la France et l'Angleterre y pût être connue. En 1783, ils l'ont rendue avec un territoire beaucoup plus considérable. Depuis, elle fut regardée comme libre, et les Français en retirèrent même leurs troupes; mais, en 1793, les Anglais se sont encore rendus maîtres de Pondichéry, qu'ils ont enfin rendue par le traité d'Amiens. La ville n'a pas les avantages d'un port comme toutes celles de la côte; mais elle a la meilleure rade, et elle a toujours été regardée comme une place importante.

— *Mahé,* forteresse sur la côte de Malabar, à 25 l. de Pondichéry. C'est un comptoir où se fait essentiellement le commerce des poivres. Mahé fut prise en 1761, par les Anglais, qui l'ont rendue en 1763; ils l'ont reprise en 1778, et rendue en 1783.

— *Karical,* autre comptoir sur la côte de Coromandel et sur le Colran, à 10 l. S. O. de Pondichéry. Son commerce est en toiles des Indes.

— *Chandernagor,* v. dans le Bengale, à l'embouchure du Gange, à plus de 300 l. N. E. de Pondichéry. La compagnie des Indes de France y avait un comptoir très-important. Les Anglais s'en sont emparés en 1757, et l'ont rendue en 1763; puis reprise en 1783. Elle est assurée à la France par le traité d'Amiens. Son commerce consiste en velours, mocard, camelot, salpêtre, musc et rhubarbe, qu'elle tire de la Tartarie.

POSSESSIONS FRANÇAISES EN AFRIQUE.

Les Français ont des possessions à l'Est et à l'Ouest de l'Afrique, et enfin ils ont quelques comptoirs au Nord de cette partie du monde.

A l'Ouest, les établissemens français se trouvent à peu près, du tropique du Cancer, au 10e d. A l'Est, du tropique du Capricorne à l'Équateur. Au Nord, sous le 36e d de latitude.

DÉPARTEMENT D'AFRIQUE A L'OUEST.

DÉPARTEMENT DU SÉNÉGAL.

Le Fort Français, chef-lieu.

Étendue totale.	1,423,627	hectares.
Population totale.	10,000	habit.

Principaux fleuves, le Sénégal et la Gambie. Longitude du fort Français, 1° 7′, latitude, 16° 10′.

Le Sénégal est une grande contrée d'Afrique qui a pris son nom de la grande rivière ainsi appelée. L'île du Sénégal et celle de Gorée, avec leurs dépendances, appartiennent à la France. En 1762, les Français ont cédé à l'Angleterre ces possessions, avec le fort Saint-Louis, qu'ils avaient construit. En 1779, ils ont reconquis tout ce territoire, et il leur est resté par le traité de Versailles de 1783, avec la rivière et toutes ses dépendances. Cette rivière a des débordemens périodiques comme le Nil, et comme lui elle nourrit des crocodiles. Le commerce consistait, au Sénégal, particulièrement en gomme, nommée du Sénégal, poudre d'or et traite des nègres. Ce pays est mal-sain et d'une température insupportable; il est sur-tout habité par des Maures Arabes.

Les lieux principaux du département sont:

Le Fort Français, ou Saint-Louis, à l'embouchure du

Sénégal. Les Français le cédèrent aux Anglais, et le reprirent aux époques que nous venons de citer.

— *Gorée*, île et port, à 30 l. S. O. du fort Français : elle est défendue par des rochers qui l'environnent de tous côtés, excepté un seul : c'est un comptoir français. Quoique stérile, cette île est regardée comme importante par sa rade, qui est excellente. Les Hollandais y ont bâti deux forts. Le comte d'Estrées la conquit pour les Français en 1677. Les Anglais l'ont prise et rendue plusieurs fois : elle a été assurée à la France par le traité de 1783.

— *Sali*, bon port. — *Kayar*, ou *Cayar*, v. et comptoir, sur le lac de même nom, près du Sénégal, à 75 l. N. E. du Fort Français. — *Joal*, comptoir sur la côte, à 50 l. du Fort Français.

DÉPARTEMENS D'AFRIQUE A L'EST.

DÉPARTEMENT DE L'ISLE DE LA RÉUNION, ou *Bourbon*, ou *Mascareigne*, ou *Mascarin*.

SAINT-DENIS, chef-lieu.

Etendue totale.	1,397,645 hectares.
Population totale.	89,000 habitans.

L'*île Bourbon* est de forme à peu près circulaire, à l'Est de Madagascar, longitude, 73° 12′, latitude méridionale, 20° 51′ : elle fut découverte par les Portugais. Les Français ne s'y établirent qu'en 1657. Les ouragans, fréquens dans ces parages, désolent quelquefois ses habitans ; mais l'air y est bon, et le terroir produit beaucoup de gibier ; il donne aussi du riz, du café, qui égale presque celui de Moka, du coton, du poivre blanc. On trouve sur ses rivages du corail, de l'ambre gris et des coquillages. Les rivières y sont poissonneuses. Il n'y a pas dans l'île d'animaux malfaisans. Depuis 1672, c'est l'entrepôt des vaisseaux français qui trafiquent dans l'Océan éthiopique, ou qui vont à la côte de Coromandel.

Les principaux lieux de ce département sont :

SAINT-DENIS, ch. l. et port principal. — *Saint-Paul*, sur le Gallet, port aussi intéressant. — *Sainte-Marie*. — *Sainte-Susanne*, et *Gorria*, petite île dépendant de l'île Bourbon.

DÉPARTEMENT DES ISLES DE FRANCE, SÉCHELLES, etc.

PORT-LOUIS, chef-lieu.

Étendue totale.	195,862	hectares.
Population totale.	92,000	habit.

L'*île de France*, ou *Maurice*, à 40 l. N. E. de l'île Bourbon, longitude, 75° 58′, latitude méridionale, 20° 9′. Ce furent les Hollandais qui y abordèrent les premiers en 1598. Le terroir y est moins bon que celui de l'île Bourbon. Les ouragans, les oiseaux et les insectes y détruisent souvent les plus belles espérances de récoltes. Les Hollandais abandonnèrent l'île en 1712. Les Français s'y établirent depuis. En 1735, M. de la Bourdonnais y fut envoyé; il sut apprécier ses avantages, et, par ses soins, elle devint une des colonies françaises les plus florissantes. En effet, elle a un havre excellent. Les vaisseaux français qui viennent de la côte de Coromandel, s'y rafraîchissent. Beaucoup de terres sont plus susceptibles d'une culture facile et avantageuse, que celles défrichées par les Hollandais. On y a transporté beaucoup d'arbres à épices, qui y viennent parfaitement. Elle produit actuellement des bois précieux, du coton, du riz, du tabac et de l'indigo, et on y élève beaucoup de bestiaux : enfin, elle fournit beaucoup de poissons et de tortues de terre et de mer, dont les matelots font usage; elle arme des corsaires, qui ont combattu les Anglais avec avantage, dans la mer des Indes.

Les principaux lieux du département sont :

PORT-LOUIS, ch. l. du département. — *Séchelles* et *Rodrigue*, deux petites îles peu habitées, où les Français entretiennent seulement un poste militaire. — *Foule-Pointe* et *Louis-*

bourg, sur la côte orientale de l'île de Madagascar. — Le *Fort-Dauphin* et *Antongil*; le premier au Sud-Est, et la seconde au Nord-Est de la même île, dans une baie de même nom. — Enfin *Diégo-Garcias*, île dans la même mer, à 7 d de latitude méridionale. On n'en tire que des tortues de mer : elle n'a pas d'eau douce, et elle est d'un accès difficile.

POSSESSIONS FRANÇAISES AU NORD DE L'AFRIQUE.

Au nord de l'Afrique, la France à quelques comptoirs près Tunis, dont les principaux sont *Lacalle* et *Bonne*, sur un rocher stérile. Il n'y a d'habitans que ceux qui font le service du comptoir, pour le compte d'une compagnie établie à Marseille, pour la pêche du corail et la traite des grains et des cuirs. On n'y souffre aucune femme.

POSSESSIONS FRANÇAISES EN AMÉRIQUE.

Les possessions des Français dans l'Amérique se trouvent répandues à l'Ouest de l'Europe, depuis le tropique du Cancer jusqu'à l'Équateur, avec quelques petites îles sous le 45e d septentrional. Elles forment dix départemens, dont l'île de Saint-Domingue en contient cinq.

SAINT-DOMINGUE.

Grande île de la mer du Nord, distante de la France de plus de 3,000 l., longitude occidentale, 55°, latitude septentrionale, 19° environ.

Étendue totale.	7,404,288	hectares.
Population totale.	575,089	habit.

Principaux fleuves et rivières : L'Ozama, la Neyva, le Macoussis, l'Usaque ou Monte-Christo, l'Yuna et l'Artibonite. Cette dernière est la plus étendue et la plus large de toutes.

Cette île a été découverte en 1492, par Christophe Colomb. Les Espagnols en ont exterminé presque tous les naturels, et maintenant elle n'est plus habitée que par des Européens, ou des nègres africains, ou leurs descendans : elle est entourée de rochers escarpés et d'écueils. Son sol, difficile à cultiver, mais fertile pour certaines productions, contient des mines de cuivre et de fer abondantes et riches. Les principales denrées qu'elle fournit sont, du café, du sucre, du coton, de l'indigo, dont le produit s'élevait, avant 1789, à 250 millions. Alors, tout son sol était en culture. L'air y est assez salubre sur les hauteurs, mais ses plaines sont infectées des exhalaisons des marais, et brûlées par les rayons du soleil réfléchis par les montagnes. Il n'y existe plus de quadrupèdes indigènes, mais toutes les races d'animaux qui y ont été transportées y ont prospéré. Les Espagnols ont d'abord partagé cette île avec les Français. Depuis le traité de Bâle, en 1793, la partie espagnole a été cédée à la France; elle est beaucoup moins cultivée que celle qui lui appartenait précédemment. Cette île a considérablement souffert des troubles et des guerres intestines que la propagation des principes révolutionnaires y a excités. Elle est maintenant divisée en cinq départemens, savoir : ceux du Nord, de Samana, de l'Ouest, du Sud et de l'Inganne.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Le Cap Français, chef-lieu.

Lieux principaux. Le Cap Français, v. et port le plus important de l'île, ch. l. du département, avec tribunaux de 1re instance et d'appel. Il est dans une baie bien abritée. L'entrée du port, qui peut contenir jusqu'à 400 navires, est fortifiée : c'est le principal entrepôt des denrées de la colonie. Son terroir fournit d'excellent sucre, du café et du coton, et on trouve de l'indigo sur ses montagnes.

En 1793, les nègres révoltés l'ont incendié ; mais, par les soins du gouvernement actuel, on le rebâtit maintenant.

— *Monte-Christo*, sur l'Yaqué. — Le *Fort-Liberté*, port de mer. — *Limbé*, v. — *Plaisance*, port de mer. — *Port de Paix*, port. — *L'île de la Tortue*, petite île vis-à-vis le port de Paix, environnée de rochers qui la rendent inaccessible du côté du Midi : elle manque d'eau, et n'est plus guère habitée.

DÉPARTEMENT DE SAMANA.

SAN-YAGO, chef-lieu.

Les principaux lieux de ce département sont :

SAN-YAGO, v. sur l'Yaquil, ch. l. du département. — *La Vega-Porto-Plata*, port de mer. — *Samana*, bon port dans le cap de même nom.

DÉPARTEMENT DE L'OUEST.

PORT-RÉPUBLICAIN, chef-lieu.

Les principaux lieux du département sont :

PORT-RÉPUBLICAIN, ci-devant PORT-AU-PRINCE, v. des plus considérables de l'île, ch. l. du département, avec tribunal d'appel : elle était le siége d'un conseil supérieur, et la résidence du gouverneur de la partie française de l'île. En 1770, elle fut renversée par un tremblement de terre, mais elle a été rebâtie.

— *Saint-Marc*, v. agréablement située. L'air y est pur : elle a un port très-fréquenté par les navigateurs européens.

— *Mirebelais*, sur l'Artibonite. — *Les Gonaïves*, port de mer. — *Saint-Juan*, sur la Neybe, ou Reiva.

DÉPARTEMENT DU SUD.

Les Cayes, chef-lieu.

Les principaux lieux du département sont :

Les Cayes, ou Saint-Louis, v. et port de mer, sur la côte méridionale de l'île, ch. l. du département, avec tribunaux de 1re instance et d'appel : elle est assez peuplée, quoique l'air y soit mal-sain. C'est l'entrepôt d'une grande partie du commerce de l'île, sur-tout pour les sucres et l'indigo.

— *Léogane*, v. dans une belle plaine de ce nom, fertile en cacao, indigo et tabac. — *Le grand Goave*, port. — *Jérémie*, port. — *Tiburon*, port.

DÉPARTEMENT DE L'INGANNE.

San-Domingo, chef-lieu.

Les principaux lieux du département sont :

San-Domingo, sur le Macoussis, principale ville de l'île, et ch. l. du département, avec tribunaux de 1re instance et criminel, siége d'un archevêché : elle a un bon port ; elle est grande, bien bâtie, et sa cathédrale est magnifique. Cette ville a été fondée par Barthélemi Colomb, frère de l'amiral, qui lui donna ce nom, en l'honneur de son père Dominique. Cette ville a été beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

— *Monte-Plata.* — *Zeibo.* — *Baya-Guana.*

DÉPART. DE LA GUADELOUPE ET LA DESIRADE.

Port de la Liberté, chef-lieu.

Étendue totale.	204,085	hectares.
Population totale.	159,520	habit.

Principaux fleuves, le Saint-Charles, la Lézarde, les Saints-Pères, la Pitre, les Diamans.

La *Guadeloupe* est une des Antilles Françaises, un peu plus voisine de la France que Saint-Domingue : elle est divisée en deux parties, par un détroit si serré que les navires ne peuvent y passer. La plus orientale s'appelle *la grande Terre*, et la plus occidentale a retenu le nom de *Guadeloupe*. Ce fut Colomb qui lui donna ce nom, parce que ses montagnes présentent un aspect assez semblable à celui des montagnes ainsi nommées en Espagne. Depuis 1635, cette île est habitée par les Français. A la vérité, les Anglais s'en sont emparés en 1759, mais ils l'ont rendue par le traité de 1763 : elle est très-fertile, et produit du sucre, du coton et de l'indigo; elle est assez peuplée, et quelques forts la défendent.

La *Desirade* et *Marie Galande* sont deux autres îles des Antilles, découvertes également par Christophe Colomb. La première, à 4 l. de la Guadeloupe; la seconde, un peu plus éloignée. La Desirade n'a que 4 l. de longueur sur 2 de large. Marie Galande est un peu plus grande, et de forme circulaire. Les Anglais les ont prises et rendues en même temps que la Guadeloupe.

Les principaux lieux de ce département sont :

Port de la Liberté, ch. l. du département. — *Capesterre*, port. — *Les Saintes*, deux îles séparées. — *La Guadeloupe*, avec un bon port. — *Basse-Terre*, port. — *La Goyave*, port. — *La Pointe à Pitre*, port. — *Port Libre*, port. — L'île de *la Desirade*, peu productive, et dont on ne tire qu'un peu de café et de coton. — L'île de *Marie-Galande*, qui produit les mêmes denrées que la Guadeloupe, mais où l'eau douce manque souvent. On y cultive particulièrement la canne à sucre.

DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE.

Le FORT-ROYAL, chef-lieu.

Étendue totale. . . . . . 127,286 hectares.
Population totale. . . . . . 110,000 habit.

Longitude occidentale, 44°, latitude, 14° 36′.

Rivières. Elles sont en grand nombre, mais il n'y en a pas de considérable.

La *Martinique* est la principale des Antilles françaises : elle a environ 16 l. de tour. Ce pays est montagneux, et on y distingue particulièrement trois montagnes plus élevées que les autres : une d'elles a été un volcan; il en sort beaucoup de sources. Cette île fut découverte, et négligée ensuite par les Espagnols. En 1635, les Français et les Anglais l'occupaient avec les Caraïbes. En 1660, par un traité entre eux, elle resta à la France, avec la Guadeloupe, la Grenade, etc. (Les Anglais eurent d'autres îles. Les Caraïbes, au nombre de 6,000, se réunirent à la Dominique et à Saint-Vincent.) En 1674, la Martinique fut attaquée par la flotte hollandaise, commandée par Ruyter; mais l'amiral fut repoussé. Elle le fut encore par les Anglais en 1693; et enfin ils s'en emparèrent en 1762; puis elle fut rendue. Ils s'en emparèrent encore en 1774, et elle est rentrée à la France par le traité d'Amiens. Le pays est agréable et fertile. Les naturels y vivent long-temps; mais les Européens ont peine à se faire à son climat. Ses principales productions sont, la cassave, que les gens du pays préfèrent au froment, le sucre, le café, le coton, l'indigo, le gingembre, et les fruits d'Amérique.

Les principaux lieux du département sont : LE FORT ROYAL, ch. l., avec tribunaux de 1re instance et d'appel. Cette place est fortifiée; elle a un bon port. — *Le Fort Saint-Pierre*, autre port, et place forte. — *Le cul-de-sac-Robert*, très-beau port. — *Le Fort de la Trinité*, autre port, et place forte.

DÉPARTEMENT DE SAINTE-LUCIE ET TABAGO.

LE CARÉNAGE, chef-lieu.

Étendue totale.	333	l. carrées.
Population totale.	30,000	habitans.

Longitude occidentale de Sainte-Lucie, 44°, latitude, 13° 50′.

Rivières principales de Sainte-Lucie, le Choc, la Souffrière, la Saumafre.

Principales montagnes, les Pitons de Sainte-Alousie, deux monts tres-hauts, et qui font reconnaître l'île de très-loin.

Sainte-Lucie, ou *Saint-Alousie*, est l'une des Antilles françaises, découverte, comme les autres, par Christophe Colomb. Sans être d'une grande importance, elle a été disputée, avec beaucoup d'opiniâtreté, par les Français et les Anglais. Ces derniers en étaient maitres en 1762. L'année suivante, ils la cédèrent à la France par le traité de Versailles. En 1779, ils la reprirent de nouveau, et la rendirent par le traité de 1783. Le sol en serait fertile, s'il était bien cultivé. Il produit du sucre, du coton, du café et du cacao. Ses montagnes ont été des volcans.

TABAGO est une petite île, l'une des Antilles, à la même longitude que Sainte-Lucie, et à 11 ^{d} de latitude. Ce n'est presque qu'un rocher. Les Français l'ont cédée aux Anglais par le traité de 1763, mais ils s'en sont emparés en 1781. Les Anglais l'ont reprise en 1793, et l'ont rendue par le traité d'Amiens. On y recueille du coton et de l'indigo.

Les principaux lieux du département sont :

LE CARÉNAGE DE SAINTE-LUCIE, ch. l., excellent port, dans une bonne rade. — *Georges Town*, bon port de mer, dans l'île de Tabago.

DÉPARTEMENT DE LA GRENADE, MIQUELON ET SAINT-PIERRE.

Le Port Lewis, ou Port Royal, autrefois S. Georges, chef-lieu.

Étendue et population. { Trop incertaines pour les énoncer ici positivement. / On donne à la Grenade 9 l. de long sur 6 de large.

Longitude occidentale de la Grenade, 44° 25′, latitude, 12° 5′.

Cette île a été découverte avec les autres Antilles. Dès l'an 1550, les Français y étaient établis. Les Anglais l'ont prise en 1763, et rendue, par traité, en 1769. Ils l'ont reprise ensuite en 1779, et rendue en 1783. Tout près de la Grenade, se trouve une réunion de petits îlots, dont Cariocou et le Grison sont les principaux.

Les deux Miquelons et Saint-Pierre sont trois petites îles au S. de Terre-Neuve. Longitude occidentale, 39° 30′, latitude septentrionale, 47° 30′. On en a réuni le gouvernement à celui de la Grenade, pour former un seul département. Ces trois petites îles ont été cédées par les Anglais aux Français, par la paix de 1783. Elles ne sont guère habitées que par des pêcheurs; cependant on y voit quelques autres habitations.

Les lieux principaux de ce département sont:

Le Port Lewis, bourg et port, où des bâtimens peuvent être à l'abri, ch. l. du département.

— *Cariocou*, baie dans l'île de ce nom. — *Becouva*, autre petit îlot dépendant de la Grenade, au S. de Saint-Vincent: il y a une petite rade. — Le *grand Miquelon*, île où se trouve un port assez commode pour les barques qui vont à la pêche de la morue. — *Saint-Pierre*, petite île où se trouve un port capable de recevoir une trentaine de petits bâtimens.

DÉPARTEMENT DE LA GUIANE FRANÇAISE ET CAYENNE.[1]

CAYENNE, chef-lieu.

Étendue totale.	9,661,885	hectares.
Population totale.	14,000	habit.

Longitude occidentale de Cayenne, 44° 35′, latitude septentrionale, 4° 56′.

Rivières principales, le Maroni, la Macouria, la Cayenne, (Le courant d'eau qui sépare l'île de Cayenne du continent, porte aussi ce nom.) l'Aprouage et l'Yapoco.

La Guiane, grande contrée de l'Amérique, qui fut découverte par Américo Vespuce, en 1499, fut d'abord peu considérée des Espagnols, qui se portèrent de préférence dans les autres régions; mais les Hollandais, puis les Français, en 1635, y ont fait des établissemens considérables. La partie occidentale est la partie française. Le sol y est mal-sain, les reptiles y sont en grande quantité et sont dangereux, mais ils nuisent rarement. Les épiceries sont l'objet principal de la culture dans cette contrée. La colonie de Cayenne en fournit de précieuses : on en tire encore du coton et du roucou, du café et du cacao, et des cannes à sucre, qui sont généralement employées pour le tafia. Quelquefois on y a cultivé l'indigo.

Ce département est divisé en huit cantons. — CAYENNE, v. principale d'une île de ce nom, ch. l. du département, avec tribunaux et un bon port.

— *Oyapok*, fort à 6 l. de l'embouchure d'une rivière de ce nom. — *Roura*. — *Macouria-Kouron*. — *Aprouage*. — *Yra-Coubou*. — *Sinnamary*. C'est dans ce dernier canton infect, et livré aux animaux venimeux, qu'on trouve un fort gardé

[1] On donne les possessions françaises telles qu'elles étaient à la paix.

par quelques troupes, et une étendue de terrain non défriché, où les directeurs de France envoyaient périr ceux qu'ils condamnaient à la déportation, quand ils jugèrent à propos de substituer ce supplice à l'appareil plus sanglant que déployait le comité de salut public.

Addition à la page 138.

Par le Sénatus-Consulte du 22 nivôse de l'an 11, on créa une sénatorerie par arrondissement de tribunal d'appel, parmi les membres du sénat conservateur. Les sénatoreries sont à vie. Les sénateurs y résident trois mois par an.

Chefs-lieux.	Chefs-lieux.	Chefs-lieux.
Agen.	Colmar.	Orléans.
Aix.	Dijon.	Paris.
Ajaccio.	Douay.	Pau.
Amiens.	Grenoble.	Poitiers.
Angers.	Guéret.	Rennes.
Besançon.	Liége.	Rouen.
Bordeaux.	Lyon.	Toulouse.
Bourges.	Metz.	Trèves.
Bruxelles.	Montpellier.	Turin.
Caen.	Nancy.	
Clermont.	Nismes.	

Addition aux pages 432 *et* 435.

Nota. Les départemens de la Doire et de la Sesia sont annexés à la vingt-septième division militaire.

FIN.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

QUELQUE soin qu'on ait pu apporter à la partie topographique de la France, il est impossible qu'elle ne contienne des fautes et des erreurs. La statistique est encore au berceau ; les détails des localités d'un vaste empire sont immenses. Nous n'avons pas la présomption de croire qu'une première édition puisse offrir toute la perfection dont un si grand travail est susceptible. Nous prions nos lecteurs de nous communiquer leurs observations ; nous en profiterons avec reconnaissance pour une autre édition. Le temps et la persévérance font les bons ouvrages, lorsque le cadre est heureux, quand la méthode y préside, et lorsque la masse des bons matériaux est déjà très-considérable.

Conformément à la loi, il a été déposé deux exemplaires de cet ouvrage à la Bibliothèque nationale. Je mets la présente édition sous la sauve-garde de la loi.

BERNARD.

Addition à la page 553.

L'île d'*Elbe*, située sur la côte de Toscane, entre la Corse et l'Italie, a été réunie, en l'an 10 de la République, au département du Golo, île de Corse. Elle a vingt-cinq à trente lieues de tour : on y trouve deux villes et neuf villages ; elle dépendait, avant sa réueion à la France, du prince de Piombo, et elle était soumise, en partie, au roi de Naples, qui avait droit d'y mettre garnison.

La principale ville est *Porto-Ferrajo*, ch.l., avec tribunaux criminel et de 1re instance. Elle a un port très-beau et sûr. Son nom lui a été donné à cause des mines de fer qui abondent dans son voisinage. Cette place est fortifiée.

La seconde ville est *Porto-Longone*, qui est aussi fortifiée. La plupart de ses habitans se livrent à la pêche, et en tirent leur principale subsistance.

Outre des mines de fer et d'aimant, on trouve dans l'île des carrières de marbre et des salines. Elle produit des vins recherchés et des fruits excellens.

Elle dépend, pour le spirituel, de l'évêché d'Ajaccio. Pop. totale de l'île, 12,000 hab.

Il y a encore, au N. E. de l'île de Corse, une petite île nommée *Capraia*, où l'on trouve un bourg de même nom, avec un château fortifié : elle a passé à la France en 1768, et elle est réunie au département du Golo. Cette île a trois lieues de long, sur deux de large : elle produit des grains et des fruits ; elle a appartenu, depuis 1507 jusqu'en 1767, aux Génois, à qui les rebelles de Corse l'ont enlevée à cette époque.

TABLE

DE LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE.

DIVISION DU VOLUME. Page 1

SECTION PREMIÈRE.

PARTIE MATHÉMATIQUE ET PHYSIQUE.

Situation et degrés. 3
Mesures géodésiques, ou itinéraires. *Ibid.*
Disposition générale des terres. *Ibid.*
Bornes. 4
Disposition des bassins. *Ibid.*
Qualités générales du sol. 5
Montagnes. 6
Fleuves et rivières. 8
TABLEAU des fleuves et rivières de France. 9
—— du bassin de la Seine et des rivières qu'elle reçoit. 10
Explication de ce tableau ; source, cours, embouchure des rivières qui tombent dans la Seine. 11
Tableau du bassin de la Loire, etc. 13
Explication de ce tableau, etc. 14
Tableau du bassin de la Garonne, etc. 16
Explication de ce tableau, etc. 17
Tableau du bassin du Rhône, etc. 19
Explication de ce tableau, etc. 20
Tableau du bassin du Rhin, et des rivières qu'elle reçoit, avec celui de la Meuse. 22-23
Explication de ce tableau, etc. 24
Tableau du bassin du Pô, dans l'ancien Piémont, etc. 26
Explication de ce tableau, etc. 27
Des petits fleuves : l'Escaut, la Charente, la Somme, le Var, l'Adour, l'Aude, l'Orne, la Vilaine. 28
Des canaux. (*Voyez aussi l'addition, page* 558.) 30
Des forêts. *Ibid.*
Productions minérales, végétales, animales, de la France. 31
Tableau de ses productions, par départemens et chefs-lieux. 32

SECTION SECONDE.

PARTIE HISTORIQUE.

PRÉCIS historique et chronologique sur l'histoire de France. Sa division en quatre époques. Page 35

CHAPITRE Ier. Des temps qui ont précédé l'arrivée des Francs dans les Gaules. 36

ARTICLE Ier. Origine des Gaulois, leur caractère, leurs forces et conquêtes, gouvernement, état civil, commerce, langue, état des sciences, Bardes et Saronides, religion, mœurs, monumens. 34 *et suiv.*

ARTICLE II. Conquête de la Gaule par César. 42

ARTICLE III. Gaule sous les Romains; sa division sous Auguste et sous Gratien; revenus des Romains dans les Gaules; territoire de la Gaule, comparé avec celui de la République française. 43 *et suiv.*

CHAPITRE II. Des Francs dans les Gaules. 45

ARTICLE Ier. Origine des Francs. *Ibid.*

ARTICLE II. Les Francs s'emparent de la Gaule; changemens arrivés; état politique de la Gaule; bourgeoisie et noblesse; la Gaule tombe dans la barbarie. 46 *et suiv.*

ARTICLE III. Division des Francs dans les Gaules. 48

CHAPITRE III. Monarchie française. 49

Tableau chronologique de l'Histoire de France. 50

ARTICLE Ier. Précis historique des rois Francs et Mérovingiens. 52

ARTICLE II. Des rois Carlovingiens. 58

ARTICLE III. Des rois Capétiens. 63

Branche des Valois-Valois. 67

Branche des Valois-Orléans. 72

Branche des Valois-Angoulême. 74

Maison de Bourbon. 75

CHAPITRE IV. République française, depuis 1796 jusqu'à l'an XII (1804.) 85

SECTION TROISIÈME.

PARTIE STATISTIQUE.

POPULATION de la France ; son état civil. Pag. 105-106
TABLEAU comparatif des provinces romaines sous Auguste, et des provinces sous la monarchie. 107
—— des divisions de la République française par départemens, préfectures, sous-préfectures. 109 *et suiv.*
—— de l'ancien territoire français, comparé avec le nouveau, par provinces, départemens et chefs-lieux. Son état judiciaire. 116 *et suiv.*
—— des tribunaux de la République, par siéges des tribunaux criminels, de 1re instance, de commerce et d'appel. 120 *et suiv.*
Son état militaire. 125
Tableau des divisions militaires. 126
Son état maritime. 127
Tableau des préfectures maritimes et ports de France. 128
Son état religieux ou moral. Organisation des cultes. 192
La France, par archevêchés et évêchés. 130 *et suiv.*
Culte protestant. 133
Tableau des églises consistoriales des protestans. 134 *et suiv.*
Institution de Bonaparte, *ou* Légion d'honneur. 137
Tableau des cohortes, de leurs départemens et chef-lieux. 138
Sénatoreries, leurs chefs-lieux. (*Addition à la page* 138.) 581
Sciences, lettres et arts. Hommes célèbres des 17 et 18e siècles ; commerce, arts, manufactures de France ; poids, monnaies, mesures de la République française ; réduction de pieds en mètres. 139 *et suiv.*

SECTION QUATRIÈME.

PARTIE TOPOGRAPHIQUE.

TABLEAU général de la France, en l'an XII, (1804) divisé en trois régions. 150

RÉGION DU NORD DE LA FRANCE.

PARTIE DE L'OUEST.

1. Département du Pas-de-Calais, avec son tableau, qui comprend ses bornes, son étendue, sa direction, son

bassin, son inclinaison, ses rivières, ses arrondissemens, ses chefs-lieux, ses divisions, son rapport aux anciennes provinces, sa population. Page 151
2. Département de la Seine-Inférieure, avec son tableau, etc. 155
3. — de la Somme, avec son tableau, etc. 161
4. — de la Manche, avec son tableau, etc. 165
5. — du Calvados, avec son tableau, etc. 169
6. — de l'Orne, avec son tableau, etc. 173
7. — de l'Eure, avec son tableau, etc. 177
8. — de l'Oise, avec son tableau, etc. 181
9. — du Finisterre, avec son tableau, etc. 184
10. — des Côtes du Nord, avec son tableau, etc. 187
11. — d'Ille-et-Vilaine, avec son tableau, etc. 191
12. — de la Mayenne, avec son tableau, etc. 195
13. — de la Sarthe, avec son tableau, etc. 198
14. — d'Eure-et-Loir, avec son tableau, etc. 201
15. — de Seine-et-Oise, avec son tableau, etc. 204
16. — de la Seine, avec son tableau, etc. 210

RÉGION DU NORD DE LA FRANCE.

PARTIE DE L'EST.

17. Département du Nord, avec son tableau, etc. 215
18. — de la Lys, avec son tableau, etc. 221
19. — de l'Escaut, avec son tableau, etc. 224
20. — des Deux-Nèthes, avec son tableau, etc. 228
21. — de la Meuse-Inférieure, avec son tableau, etc. 231
22. — de la Roër, avec son tableau, etc. 234
23. — de Jemmape, avec son tableau, etc. 238
24. — de la Dyle, avec son tableau, etc. 241
25. — de l'Ourthe, avec son tableau, etc. 244
26. — de Sambre-et-Meuse, avec son tableau, etc. 247
27. — des Forêts, avec son tableau, etc. 250
28. — de la Sarre, avec son tableau, etc. 253
29. — de Rhin et Moselle, avec son tableau, etc. 256
30. — de l'Aisne, avec son tableau, etc. 260
31. — des Ardennes, avec son tableau, etc. 265
32. — de la Moselle, avec son tableau, etc. 268
33. — du Mont-Tonnerre, avec son tableau, etc. 272
34. — de Seine-et-Marne, avec son tableau, etc. 276

35. Département de la Marne, avec son tableau, etc. Page 280
36. — de la Meuse, avec son tableau, etc. 284
37. — de la Meurthe, avec son tableau, etc. 288
38. — du Bas-Rhin, avec son tableau, etc. 292
39. — de l'Aube, avec son tableau, etc. 296
40. — de la Haute-Marne, avec son tableau, etc. 300
41. — des Vosges, avec son tableau, etc. 304

RÉGION DU MILIEU DE LA FRANCE.

PARTIE DE L'OUEST.

42. Département du Morbihan, avec son tableau, etc. 308
43. — de la Loire-Inférieure, avec son tableau, etc. 312
44. — de Maine-et-Loire, avec son tableau, etc. 317
45. — d'Indre-et-Loire, avec son tableau, etc. 321
46. — de Loir-et-Cher, avec son tableau, etc. 325
47. — du Loiret, avec son tableau, etc. 328
48. — de la Vendée, avec son tableau, etc. 332
49. — des Deux-Sèvres, avec son tableau, etc. 335
50. — de la Vienne, avec son tableau, etc. 338
51. — de l'Indre, avec son tableau, etc. 342
52. — du Cher, avec son tableau, etc. 345
53. — de la Charente-Inférieure, avec son tableau, etc. 349
54. — de la Charente, avec son tableau, etc. 354
55. — de la Haute-Vienne, avec son tableau, etc. 358
56. — de la Creuse, avec son tableau, etc. 362
57. — de la Dordogne, avec son tableau, etc. 364
58. — de la Corrèze, avec son tableau, etc. 368

RÉGION DU MILIEU DE LA FRANCE.

PARTIE DE L'EST.

59. Département de l'Yonne, avec son tableau, etc. 371
60. — de la Côte-d'Or, avec son tableau, etc. 376
61. — de la Haute-Saône, avec son tableau, etc. 381
62. — du Doubs, avec son tableau, etc. 384
63. — du Haut-Rhin, avec son tableau, etc. 387
64. — de la Nièvre, avec son tableau, etc. 391
65. — de Saône-et-Loire, avec son tableau, etc. 394
66. — du Jura, avec son tableau, etc. 399
67. — de l'Allier, avec son tableau, etc. 403

68. Département de l'Ain, avec son tableau, etc. Page 406
69. — de Léman, avec son tableau, etc. 409
70. — du Puy-de-Dôme, avec son tableau, etc. 412
71. — de la Loire, avec son tableau, etc. 417
72. — du Rhône, avec son tableau, etc. 420
73. — de l'Isère, avec son tableau, etc. 424
74. — du Mont-Blanc, avec son tableau, etc. 428
75. — de la Doire, avec son tableau, etc. 431
76. — de la Sesia, avec son tableau, etc. 434

RÉGION DU MIDI DE LA FRANCE.

PARTIE DE L'OUEST.

77. Département de la Gironde, avec son tableau, etc. 437
78. — de Lot-et-Garonne, avec son tableau, etc. 442
79. — du Lot, avec son tableau, etc. 446
80. — des Landes, avec son tableau, etc. 450
81. — du Gers, avec son tableau, etc. 454
82. — du Tarn, avec son tableau, etc. 458
83. — des Basses-Pyrénées, avec son tableau, etc. 461
84. — des Hautes-Pyrénées, avec son tableau, etc. 466
85. — de la Haute-Garonne, avec son tableau, etc. 469
86. — de l'Arriége, avec son tableau, etc. 474
87. — de l'Aude, avec son tableau, etc. 477
88. — des Pyrénées-Orientales, avec son tableau, etc. 481

RÉGION DU MIDI DE LA FRANCE.

PARTIE DE L'EST.

89. Département du Cantal, avec son tableau, etc. 484
90. — de la Haute-Loire, avec son tableau, etc. 487
91. — de l'Ardèche, avec son tableau, etc. 490
92. — de la Drôme, avec son tableau, etc. 493
93. — des Hautes-Alpes, avec son tableau, etc. 496
94. — du Pô, avec son tableau, etc. 499
95. — du Tanaro, avec son tableau, etc. 503
96. — de Marengo, avec son tableau, etc. 506
97. — de l'Aveyron, avec son tableau, etc. 510
98. — de la Lozère, avec son tableau, etc. 514
99. — du Gard, avec son tableau, etc. 517

100. Département de Vaucluse, avec son tableau, etc. Page 522
101. — des Basses-Alpes, avec son tableau, etc. 526
102. — des Alpes-Maritimes, avec son tableau, etc. 530
103. — de Stura, avec son tableau, etc. 533
104. — de l'Hérault, avec son tableau, etc. 537
105. — des Bouches-du-Rhône, avec son tableau, etc. 542
106. — du Var, avec son tableau, etc. 547
107. — du Golo, avec son tableau, etc. 551
108. — du Liamone, avec son tableau, etc. 554
État de la navigation intérieure de la France. (Addition à la page 30.) 558

DES COLONIES FRANÇAISES.

POSSESSIONS FRANÇAISES EN ASIE.

DÉPARTEMENT des Indes Orientales. 567

POSSESSIONS FRANÇAISES EN AFRIQUE.

DÉPARTEMENT D'AFRIQUE A L'OUEST.

Département du Séuégal. 569

DÉPARTEMENS D'AFRIQUE A L'EST.

Département de l'île de la Réunion, ou Bourbon, ou Mascareigne, ou Mascarin. 570
—— des îles de France, Séchelles, etc. 571
Possessions françaises au Nord de l'Afrique. 572

POSSESSIONS FRANÇAISES EN AMÉRIQUE.

SAINT-DOMINGUE.

DÉPARTEMENT du Nord. 572
—— de Samana. 574
—— de l'Ouest. *Ibid.*
—— du Sud. 575
—— de l'Inganne. *Ibid.*
—— de la Guadeloupe et la Desirade. *Ibid.*

Digitized by Google

Département de la Martinique. Page 577
—— de Sainte-Lucie et Tabago. 578
—— de la Grenade, Miquelon et Saint-Pierre. 579
—— de la Guiane Française et Cayenne. 580

FIN DE LA TABLE.

568993
SBN

Versailles	5880	429, 523.
Verceil	2748	244, 327.
Niort	6337 ½	242, 658.
Amiens	6512 ½	465, 034.
Coni	6865 ½	457, 450.
Asti	3442	315, 810.
Alby	6080	272, 163.
Draguignan	7510	269, 142.
Avignon	3700	190, 180.
Fontenay le Peup	7242 ½	270, 271.
Poitiers	7340	250, 807.
Limoges	6002 ½	259, 795.
Epinal	6522 ½	308, 052.
Auxerre	7740	333, 278.
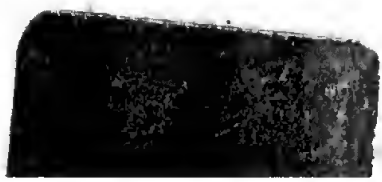
Ecrit par J. J. Pachoux